


1.1
1.0

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

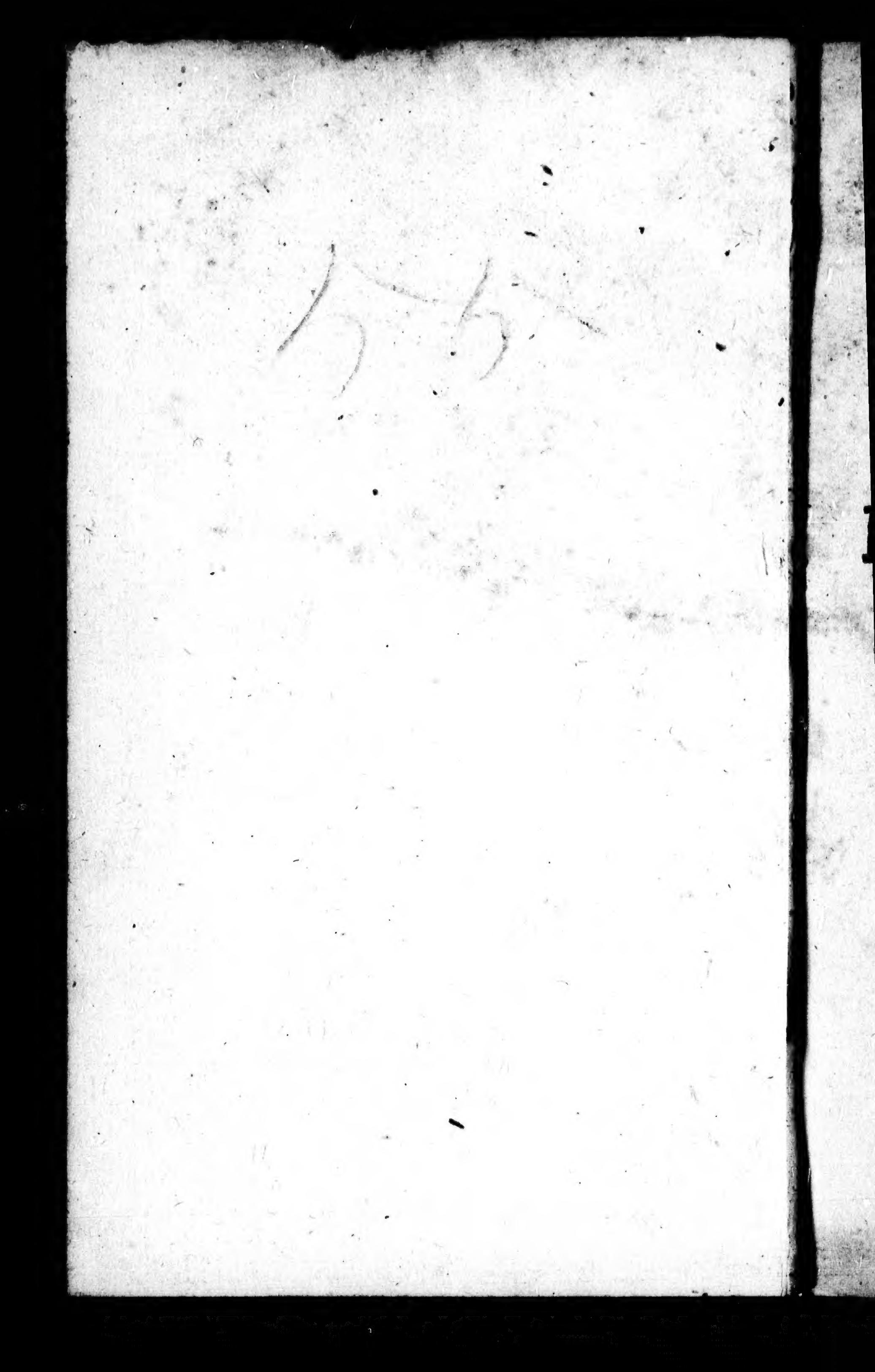
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6



HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME DIX-SEPTIEME.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME DIX-SEPTIÈME.

Depuis le commencement du Luthéranisme en 1517, jusqu'à l'ouverture du Concile de Trente en 1545.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXIV.

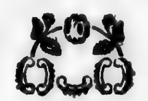
Avec Approbation.

SOMMAIRES

DU DIX-SEPTIÈME VOLUME,

En forme de Table.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.



LIVRE CINQUANTE-NEUVIEME.

l'attaque 241. Affreuses barbaries exercées sur les Romains 243. Hypocrisie ridicule de Charles V 247. Honteuses divisions parmi les différens sectaires 249. Dogme monstrueux de l'ubiquité 250. Résolutions des Sacramentaires 252. Erasme censuré par l'université de Paris 254. Attentat sacrilège des Luthériens à Paris 256. Concile provincial de Sens 257. Conciles de Lyon, de Bourges, de Tours, de Rheims & de Rouen 267. Diète de Spire, qui mitige l'édit de Worms 268. Ravages des Turcs en Hongrie 270. Traités de Barcelone & de Cambrai 273. Vaines tentatives pour l'accord des Luthériens & des Sacramentaires 273. Charles V donne l'isle de Malte aux chevaliers de Rhodes 280. Etrange diversité dans les confessions de foi des sectaires 283. Diète d'Ausbourg, contraire aux hérétiques 289. Ligue de Smalcalde 291. Guerre de religion entre les Suisses 296. Mort de Zuingle & d'Œcolampade 297.

LIVRE SOIXANTIÈME.

LIVRE SOIXANTE-UNIÈME.

de faire venir Mélanchton en France 418. Sermons de l'hérétique le Coq 419. Blasphémateurs punis exemplairement 424. Calvin dédie son institution chrétienne à François I 425. Idée de cet ouvrage 426. Violence des novateurs à Bourges 434. Jule Scaliger poursuivi par le parlement de Bourdeaux 435. Commencement de S. Ignace de Loyola 436. Il pose les fondemens de son ordre 439. Anabaptistes, maîtres de Munster 442. Royauté de Jean Bécold 447. Réduction & châtiment de ce fanatique 456. Conspiration manquée à Amsterdam 460. Martyres de Jean Fischer & de Thomas Morus 462. Henri VIII s'abandonne à la cruauté 470. Cromwel est fait vicaire général du Roi pour le spirituel 473. Suppression des monastères 474. Mort de la Reine légitime d'Angleterre 480. Supplice d'Anne de Boulen 483. Proscription de Polus 487. Le cardinal Sadolet 488. Erasme désigné pour le cardinalat ibid. Légation du cardinal Polus en France & en Flandres 490. Les

amis & la mère de Polus, mis à mort 493. *Union apparente des Luthériens & des Sacramentaires* 494. *Les Vaudois se joignent aux Zuingliens* 496. *Origine des noms de Huguenots & de Ministres* 497. *Apostasie du cordelier Jacques Bernard* 498. *Religion catholique abolie à Genève* 499. *La duchesse de Ferrare pervertie par Calvin & par Clément Marot* 501. *Calvin & Farel sont chassés de Genève* 502. *Mariage de Calvin* 503. *Convocation du concile général à Mantoue, puis à Vicence* 504. *Echappée déshonorante de Charles V en plein consistoire* 506 *Vaine irruption des Impériaux en Provence* 508. *Le Dauphin meurt empoisonné* ibid. *Trève de dix ans entre l'Empereur & le Roi de France* 510. *Confirmation du droit d'indult* ibid. *Concile de Cologne* ibid. *Excès de cruautés & d'impiétés en Angleterre* 512. *Paul III porte la dernière sentence contre Henri VIII* 515.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

Ignace donne à son institution le nom de compagnie de Jésus 520. *Travaux apostoliques d'Ignace & de ses premiers disciples* 523. *Livre des Exercices de S. Ignace* 526. *Le Saint est calomnié par un hérétique déguisé, puis justifié avec éclat* 535. *Sa compagnie est approuvée verbalement par le Pape* 538. *Livre de la Concorde* 539. *Le Luthéranisme est introduit en Misnie & dans la maison de Brandebourg* 540. *Les docteurs Luthériens approuvent la polygamie du Landgrave de Hesse* 542. *Livre de Luther touchant les conciles* 550. *Ses bouffonneries misérables contre le Pape* ibid. *Statut du sang* 552. *Punition des évêques hérétiques de Salisbury & de Worchestre* 554. *Henri VIII épouse Anne de Clèves, la répudie & se remarie à Catherine Oward* 555. *Disgrace & supplice de Cromwel* 559. *Autres morts*

violentes 560. *Georges Buchanan* 562. *Le Roi d'Angleterre fait mourir Catherine Oward & ſe remarie à Catherine Parr* 563. *Départ de S. François-Xavier pour les Indes* 566. *Approbation authentique des clercs réguliers de la compagnie de Jéſus* ibid. *Notion de l'inſtitut de S. Ignace* 568. *Progrès de ſa compagnie* 580. *Ses bonnes œuvres & ſes établiſſemens de charité* 581. *Bernardin Ochin* 585. *Apoſtaſie d'Herman de Weiden, archevêque de Cologne* 588. *Calvin rappelé & tout-puiſſant à Genève* 591. *Profeſſion de foi dreſſée par les docteurs de Paris* 593. *Multitude de livres & de dogmatiſeurs condamnés* 596. *Secte des Libertins* 598. *Fanatiſme de David George* 601. *Expédition barbare contre les Vaudois* 602. *Premiers fruits du zèle de S. François-Xavier dans les Indes* 609. *Invention des reliques de l'Apôtre S. Thomas* 620. *Convocation du concile de Trente.* 621.

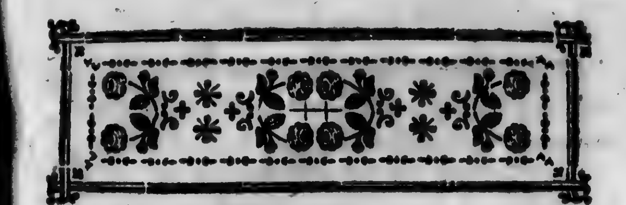
Fin des Sommaires.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le Tome dix-ſeptième de l'*Hiſtoire de l'Egliſe*, par M. l'Abbé de Berault, & j'y ai trouvé cette érudition, cette exactitude, cette critique ſage & impartiale, qui ont déjà fixé le jugement du Public en faveur des volumes précédens. A Paris, ce 24 Octobre 1783.

Duvoisin.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

Depuis le commencement du Luthéranisme en 1517, jusqu'à l'établissement de l'hérésie de Zuingle en 1523.

Le Luthéranisme n'étoit qu'une étincelle, sur la fin de l'année précédente; & dès cette année 1518, ce fut un grand incendie. Après l'abus des indulgences, le réformateur avoit attaqué les indulgences mêmes, puis le pouvoir des clefs par lequel on les accorde, la vertu du sacrement de Pénitence pour la rémission même des péchés, & en général la vertu de tous les sacremens, à laquelle il substituoit celle de la foi seule; en sorte que

dans ses principes, celui qui recevoit les sacremens avec foi, en recevoit les effets, quand le prêtre n'auroit aucun pouvoir. De là, l'invention monstrueuse de la justice imputative, & de l'inutilité des bonnes œuvres pour la justification. Selon ce systême, ce qui nous justifie n'est rien en nous; & nous sommes justes aux yeux du Seigneur, parcequ'il nous impute la justice de Jésus Christ, que nous pouvons nous approprier, & que nous nous approprions en effet par la foi. La justice imputative entraina la justice inamissible & compatible avec tous les crimes. Cet étrange mérite une fois attribué à la foi, le libre arbitre dont la coopération doit entrer dans les bonnes œuvres, perdit tout son prix, & presque toute son existence. En des thèses publiques soutenues cette année daus l'université de Wittemberg, Luther, après avoir posé tous les principes de subversion qu'on vient de rapporter, alla jusqu'à dire que le libre arbitre peche mortellement toutes les fois qu'il agit par lui même, & qu'il n'est puissance active qu'à l'égard du mal. Et la doctrine qui ne devoit exciter que l'horreur, excita de toute part une émulation, qui de jour en jour y ajoutoit des impiétés & des absurdités plus inconcevables.

Mélanchton, professeur en langue Grecque à Wittemberg, se joignit d'abord au chef de la réforme prétendue ; & malgré la droiture naturelle de son ame, la modération de son caractère & les remords continuels de sa conscience, il applaudit au visionnaire qui le fascinoit, & fut constamment le plus zélé de ses disciples. Un autre ami de Luther, Carlostad, chanoine & archidiacre de Wittemberg, ne rompit avec lui que pour attaquer avec moins de ménagement le sacrement adorable de nos autels. Parmi les rochers de la Suisse, Zuingle, curé de Zurich, agité de la même manie, anéantit tout ce que ce sacrement avoit d'adorable, en le réduisant à une simple figure du corps de Jésus-Christ : il eut bientôt pour coopérateur, le moine Œcolompade, curé de Bâle, qui procéda des premiers à la réforme, par la voie de l'apostasie. A Strasbourg, entrepôt de la séduction pour la France & l'Allemagne, le Dominicain Martin Bucer, embrassa tout à la fois les impiétés inconciliables de Luther & de Zuingle. Osiandre en Prusse & en Angleterre, l'extravagant & le débauché Osiandre, le blasphémateur que Calvin même représente comme un athée, persuada que l'homme étoit justifié par la justice sub-

ſtantielle de Jéſus-Chriſt, par la juſtice qui eſt Dieu même, & qui de l'homme fait un chrétien, non par grace, mais par nature. La France, après avoir long-temps repouſſé la contagion du dehors, à force d'en reſpirer l'air infect, ſe vit tout-à-coup gangrénée juſques dans ſes plus nobles parties : aux premières ſaillies de Calvin, jeune homme ſans autorité, ſans caractère, ſans théologie, d'un naturel même chagrin & déplaiſant, les hommes conſtitués en dignité dans l'Etat & dans l'Egliſe, les commandans des armées, des perſonnes du ſang royal abandonnerent la religion de leurs pères, & prirent l'eſprit de révolte pour celui de l'évangile.

Que dirons-nous des Anabaptiſtes de la Baſſe-Germanie, des Puritains d'Angleterre, des Sociniens répandus depuis Genève juſqu'aux bouches du Danube & du Boriſtène ? Mais craignons de nous appeſantir ſur des objets qui ne peuvent que peiner les regards chrétiens. Nous en avons dit aſſez pour aſſigner la cauſe des maux que nous déplorons, & pour en chercher les remèdes. Quelle fut donc la ſource fatale de ce déluge ſoudain de ſectaires, de fanatiques, de blaſphémateurs & d'impies, qui dans le cours du ſeizième ſiècle aſſaillirent le vaiſſeau de Pierre, &

faillirent à le submerger sans ressource, en feignant de le mieux diriger ? Depuis quatre ou cinq générations, le cri de la réforme passé de bouche en bouche, & devenu plus séditieux dans sa progression, avoit enfin étouffé dans une infinité de fidèles jusqu'au premier germe de respect pour l'ordre ecclésiastique, & pour l'Eglise elle-même. A force d'entendre une foule de censeurs, sans mission & sans retenue, demander la réformation de l'Eglise dans son chef & dans ses membres, on s'étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien de sain dans le corps entier. Telle fut la première cause du mépris & de l'emportement des peuples contre l'autorité ecclésiastique. Il y en eut une seconde; & nous dissimulerions en vain, que parmi tant de zélateurs qui demandoient la réforme, il y en avoit d'animés par un intérêt sincère pour le bien de l'Eglise, par la douleur religieuse dont les pénétroit la connoissance de ses maux & de ses besoins. Ainsi la réformation demandée si long-temps, & si long-temps éludée, fut, du moins en partie, ce qui causa dans l'Eglise les tristes bouleversemens que nous allons décrire.

Un moine hardi & protégé en fut l'auteur immédiat & le consommateur. Mar-

tin Luther, né à Islèbe en Saxe, le 10 de novembre 1483, de Jean Lotter ou Lauter & de Marguerite Linderman, avoit toutes les qualités propres à remplir ce funeste office. Quoique son père ne fût qu'un ouvrier occupé du travail des mines, il lui fit faire de si bonnes études, que Luther acquit bientôt une grande réputation d'éloquence & d'érudition : il fut tellement touché de la mort d'un de ses compagnons d'étude, frappé de la foudre à ses côtés, qu'il entra malgré ses parens dans l'ordre des Augustins. Ses supérieurs lui procurerent le doctorat & une chaire de théologie, dans l'université de Wittemberg, fondée nouvellement par l'électeur Frédéric de Saxe, qui se piquoit d'y attirer les gens de mérite, & qui se prévint à un point inconcevable en faveur de ce moine brouillon. C'est ce qui donna principalement l'essor à ce génie présomptueux, emporté, & plein de mépris pour tout ce qu'il n'avoit pas conçu. Il vouloit dominer sur la faculté même de la parole, tyrannisoit jusqu'aux opinions, & traitoit avec outrage, avec brutalité, tous ceux qui osoient le contredire, sans respecter les titres les plus augustes, ni les plus sacrés. Du reste, il étoit incapable de rétracter jamais ce qu'il avoit une

fois avancé. Quant à l'extérieur, il avoit une force de corps également à l'épreuve du travail & du plaisir, le tempérament bilieux & prodigieusement irascible, l'œil perçant & tout de feu, la voix extraordinairement forte & néanmoins agréable, l'air fier, intrépide & hautain, qu'il ne laissoit pas de couvrir d'un air de modestie & de mortification, quand il le jugeoit plus propre à ses fins que le ton d'empire : mais beaucoup plus violent qu'hypocrite, il ne fit pas souvent ce personnage. Reconnoissons encore que sa dissolution consista beaucoup plus dans les principes que dans les mœurs. Sa vie passa pour assez régulière, tandis qu'il vécut dans le cloître ; & contre l'ordinaire, ce fut l'esprit qui lui corrompit le cœur.

A l'âge de trente-cinq ans, dans le haut degré de réputation où déjà il étoit à Wittemberg, il leva hautement l'étendard de l'hérésie, pour ne plus reculer, pour avancer de jour en jour avec une audace plus déterminée, à travers tous les écueils & les précipices. Elle ne fit place aux remords, ou aux réflexions, que quand il vit avec étonnement ses tristes succès surpasser jusqu'à ses espérances. Après avoir déclamé contre les abus vrai-

ment répréhenſibles des quêteurs & des prédicateurs d'indulgences, il fit ſoutenir à pluſieurs repriſes des thèſes publiques, où la hardieſſe des aſſertions alloit toujours en augmentant; il les afficha aux portes de l'égliſe de Wittemberg, & oſa les envoyer à l'archevêque de Maïence. Sans nier d'abord que l'Egliſe eût le pouvoir d'accorder des indulgences, & diſant au contraire anathême en termes exprès à quiconque nieroit la vérité des indulgences du Pape, il prétendoit cependant qu'elles n'étoient qu'une relaxation des peines canoniques, & par conſéquent qu'elles ne regardoient pas les morts, à qui elles ne procuroient aucun ſoulagement. Il avançoit même que les ſatisfactions ſurabondantes & infinies de Jéſus-Chriſt n'entroient pas dans le tréſor des indulgences, dont il anéantiſſoit inſenſiblement la vertu par mille explications ſemblables.

Epiſt. Luth. ad Albert. Mogunt.

Une matière en amenant une autre, il paſſa des indulgences à la juſtification; c'eſt-à-dire à la grace ſanctifiante qui nous rend agréables à Dieu. On avoit cru juſques-là, que pour être juſtifié, il falloit avoir en ſoi la juſtice; comme pour être ſavant ou vertueux, il faut avoir la ſcience ou la vertu. Mais une idée ſi ſimple ne

cadrant point avec le génie du novateur, il vouloit que ce qui nous rend juſtes & agréables à Dieu, ne fût rien en nous; que nous fuſſions préciſément juſtifiés, parceque Dieu nous imputoit la juſtice de Jéſus-Chriſt, & que nous nous l'appropriions par la foi. Et cette foi ne conſiſtoit pas à croire fermement toutes les vérités chrétiennes en général, mais à croire ſpécialement, chacun dans ſon cœur, & ſans le moindre doute, que tous nos péchés nous étoient remis. On étoit juſtifié, répétoit ſans fin l'héréſiarque, dès que l'on croyoit l'être; non pas ſeulement avec cette certitude morale qui exclut le trouble & l'agitation, mais avec une foi auſſi ferme que celle dont il faut croire que Jéſus-Chriſt eſt reſſuſcité.

Des aſſertions, ſi étranges en elles-mêmes, & propoſées avec tant d'éclat, mirent d'abord toute l'Allemagne, & bientôt après, toute l'Egliſe en rumeur. Le Dominicain Tetzel, chef de la commiſſion des indulgences, publia auſſi-tôt, à Francfort ſur l'Oder, des propoſitions toutes contraires; & comme il étoit inquiſiteur de la foi, il fit brûler publiquement celles du dogmatiſeur. Il tomba malheureuſement en des excès oppoſés, qui nuiſirent infiniment à la bonté de ſa cauſe.

Un autre inquisiteur Dominicain, nommé Jean Hostrat, exhorta le Pape à n'employer que le fer & le feu, pour délivrer l'Église, du fils de perdition, qui tendoit à la renverser. D'un autre côté, le savant Ekius qui professoit la théologie à Ingolstad, combattit l'hérésie naissante, avec autant de sagesse que de force & d'érudition. Mais Silvestre de Prierio, confrère des deux inquisiteurs que nous venons de nommer, & maître du sacré palais, donna un écrit où il élevoit le Pape au dessus de tous les conciles, & lui attribuoit une autorité que Rome elle-même désavoua : d'où le novateur ne manqua pas de tirer des moyens nouveaux, pour rendre cette puissance odieuse aux Allemands. Tant il importe, dans la défense de la foi, de n'user que des armes de la foimême ; de ne pas donner lieu à la diversion en recourant à des systêmes & à des principes litigieux, qui laissent aux ennemis de la religion le même avantage qu'à ses défenseurs. Cependant Luther, contre son naturel, répondit à ces adversaires, avec assez de modération. Il écrivit même en termes fort respectueux à Jérôme de Brandebourg, son évêque naturel ; & d'une manière plus soumise encore, au souverain Pontife ; protestant

qu'il recevroit le jugement de Sa Sainteté, comme celui de Jésus-Christ qui parloit par sa bouche. On peut croire que ce génie fougueux & incapable de dissimuler long-temps, étoit véritablement dans la disposition qu'il témoignoit alors, & dont il affirma souvent ensuite la sincérité, en disant qu'à cette époque il n'étoit pas encore dégagé de ses vieilles erreurs. Quoi qu'il en soit, cette conduite lui gagna bien des suffrages. On se persuada que son hérésie n'avoit d'existence que dans les préventions des ignorans & des prévaricateurs qu'il démasquoit. C'est ce qui lui concilia principalement la bienveillance de son souverain, le duc Frédéric III électeur de Saxe, prince généreux, rempli de probité, mais d'une piété si dépourvue de lumières, qu'après tant d'autres dupes du rigorisme & de la vertu simulée, on conçoit encore à peine qu'il se soit laissé fasciner à ce point.

L'Empereur Maximilien vit d'un œil bien différent cette nouvelle doctrine. Alarmé des troubles qu'elle excita, tout en naissant, dans une bonne partie de l'Empire, il écrivit au Pape Léon, pour le prier de rendre au plus tôt sa sentence, qu'il promettoit de faire exécuter ponctuellement. Déjà le maître du sacré palais

Rain. an. 1518, n. 90, &c.

avoit noté d'héréfie les dogmes de Luther, & le Pape en conféquence l'avoit cité pour comparoître à Rome dans foixante jours. Léon X écrivit enfuite à l'électeur de Saxe, pour lui donner avis de cette citation : il ne le prioit pas feulement de refufer toute protection à Luther; mais il l'exhortoit à le remettre entre les mains du cardinal Cajétan, légat en Allemagne. Il menaçoit même d'excommunication & de privation de biens, tous ceux qui le protégeroient. Ce qui n'empêcha point l'électeur & fon univerfité de Wittemberg de récrire fortement au Pape en faveur de l'accufé. Ils demandoient qu'au moins l'affaire fût jugée en Allemagne; & ils firent tant d'inftances, que le Pape y confentit, à condition néanmoins qu'elle fe traiteroit en Suabe, où Luther comparoîtroit devant le légat qui fe trouvoit à Ausbourg. L'Electeur prétendoit que les eccléfiaftiques d'Allemagne ne devoient pas être traduits hors de leurs pays, & que leurs caufes devoient fe juger fur les lieux. L'univerfité ajoutoit que Luther n'avoit rien avancé de contraire à la doctrine de l'Eglife; qu'on ne pouvoit lui reprocher que d'avoir lâché dans la chaleur de la difpute, quelques propofitions un peu trop hardies; qu'il ne les avoit

même jamais données pour des décisions, puisqu'il ne demandoit qu'à écouter & à suivre la voix de l'Eglise.

Quoique le juge, tiré de l'ordre de S. Dominique, ne fût pas agréable à Luther, il ne le récusa point : le duc Frédéric voulut qu'il comparût à ce tribunal; & Luther se rendit en effet à Ausbourg après avoir demandé un sauf-conduit à l'Empereur qui l'accorda. Le légat le reçut avec beaucoup de bonté, sans vouloir toutefois entrer en dispute; ce qui ne convenoit en effet, ni à sa dignité de cardinal, ni à son office de juge. Après lui avoir représenté les suites fâcheuses que pouvoit avoir cette affaire, & rappelé ses protestations de docilité à l'égard de l'Eglise, il lui dit en deux mots qu'il falloit révoquer les erreurs contenues dans ses écrits, & promettre de ne les plus soutenir. Luther répondit qu'il ne croyoit point avoir enseigné d'erreurs, & qu'il prioit de lui en montrer quelques-unes dans ce qu'il avoit enseigné. Le légat lui en marqua deux principales, la première de nier que les mérites infinis de Jésus-Christ soient le trésor des indulgences, & l'autre que pour rentrer en grace avec Dieu, il faut seulement croire, comme de foi, que tous nos péchés nous sont pardonnés.

Luther qui ne cherchoit nullement à s'instruire, dit qu'en cela il n'avoit rien avancé qui ne fût conforme à l'écriture sainte : mais le cardinal, constant à écarter la discussion, le pressa toujours de se rétracter, le menaça des censures ecclésiastiques, & lui défendit, s'il n'obéissoit, de plus se présenter devant lui. Le novateur se rappelant alors le sort de ses précurseurs Jean Hus & Jérôme de Prague, ne songea qu'à se retirer d'Ausbourg. Il en sortit, au premier moment favorable, sans prendre congé de personne, après avoir néanmoins fait afficher un acte d'appel du Pape mal informé, & s'en rapportant, de tout ce qu'il avoit écrit & prêché, au sentiment des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain, & sur-tout à celle de Paris, qu'il nommoit le flambeau & la mère de toutes les sciences. Cette école distinguée reconnut bientôt après, quel fond on doit faire sur ces éloges de secte. Luther écrivit encore au légat, pour s'excuser de sa retraite furtive, & même de lui avoir parlé avec une chaleur peu respectueuse : mais en même temps il écrivit ailleurs, & jusqu'à Rome, au Pape lui-même, se plaignant de la dureté, de la tyrannie insupportable, ce sont ses termes, avec lesquels ce cardi-

nal vouloit l'obliger à confesser des erreurs, sans lui faire voir en quoi il erroit.

Telle fut la crise, après laquelle cet esprit malade & languissant dans la foi, la perdit entièrement, & ne parut plus susceptible de guérison. Il alla d'écarts en écarts, d'excès en excès; il ne travailla plus qu'à fabriquer de nouvelles erreurs, à ruiner l'autorité du Pape, des conciles, des saints Pères & de toute la tradition, jusqu'à ne reconnoître enfin pour juge que la parole de Dieu; assez lumineuse par elle-même, disoit-il, & que les Papes ne s'étudient qu'à corrompre, afin d'établir sur les sens faux qu'ils lui donnoient leur domination tyrannique. On a blâmé la conduite du cardinal Cajétan, & différens censeurs l'accusent de dureté, ou du moins de séchereste à l'égard de Luther. Il auroit pu, dit-on, étouffer le luthéranisme à sa naissance, & en prévenir les suites à jamais déplorables, en s'en tenant à la profession que faisoit Luther de se soumettre au jugement de l'Eglise Romaine. On eût ensuite fait passer au Pape les raisons que le novateur proposoit pour la défense de ses assertions; & cependant on eût imposé silence aux deux partis, comme lui-même le demandoit, jusqu'à ce que le Pape eût terminé le différend par une sentence dé-

finitive. L'électeur de Saxe, l'université de Wittemberg, & toute l'Allemagne reconnoissant encore l'autorité du chef de l'Eglise; Luther qui protestoit si solemnellement de la reconnoître aussi, n'auroit pu se dispenser de s'y soumettre : autrement, il eût été abandonné de tout le monde, comme un fourbe & un imposteur. Ainsi raisonnent ces observateurs tardifs & inutiles, qui voient tous les maux quand ils sont irréparables. Il n'est point d'homme en place, qui ne soit coupable, au moins d'imprudence, à leur tribunal, sur-tout quand il s'agit de défendre la religion. N'est-il pas au contraire bien plus vraisemblable, que, de quelque manière qu'on eût procédé avec le séducteur de la Germanie, rien n'eût arrêté son opiniâtreté indomptable ? C'est presque uniquement le caractère des hommes, qui détermine le cours de ces sortes d'évènemens : le sort en est jeté, pour ainsi dire, dès qu'il naît des perturbateurs de certain ordre. Malheur aux lieux & aux temps, où le Ciel le permet, pour l'accomplissement de l'oracle évangélique sur la nécessité du scandale !

Le cardinal Cajétan, craignant avec raison de se compromettre, ne fit aucune réponse à la lettre de Luther : mais il

manda au duc de Saxe ce qui venoit de se passer à Ausbourg ; l'évasion clandestine de Luther, ses assertions évidemment contraires à la foi, son obstination à les soutenir, ses faux semblans de docilité, & l'infraction de toutes ses promesses. Il l'avertit enfin qu'on alloit poursuivre cette affaire à Rome, & le conjura de lui remettre cet hérétique entre les mains, ou du moins de le chasser de ses Etats. Luther avoit pris les devants : au sortir d'Ausbourg, il écrivit au duc, qu'on avoit prétendu le subjuguer & non pas le guider, qu'il ne demandoit qu'à être désabusé s'il étoit dans l'erreur ; mais que tandis qu'on ne travailleroit point à le convaincre, avec tant de savans hommes qui pensoient comme lui, la cour de Rome ne fourniroit au monde Chrétien qu'une preuve nouvelle du despotisme qu'elle s'arrogeoit. Il avoit en même temps auprès de ce prince deux puissans patrons ; savoir le vicaire général Staupitz, moine intrigant & délié, & George Spalatin, secrétaire de Frédéric dont il dirigeoit à sa fantaisie la probité sans principes. L'Electeur répondit au légat, & avant d'envoyer sa lettre, la fit voir à Luther, qui arriva d'Ausbourg en Saxe dans ces entrefaites. Elle portoit qu'il étoit injuste de qualifier

Epist. Luth. ad Frid. T. XI.

Epist. Frider. ad Caj. ibid.

les personnes d'hérétiques, sans les avoir convaincues d'hérésie; qu'il n'avoit pas envoyé son sujet à Ausbourg, pour qu'on n'usât que d'autorité avec lui, pour qu'on le forçât de se rétracter avant le jugement & l'examen même de sa cause; que de très-habiles gens de plusieurs universités ne croyoient pas sa doctrine impie ni hérétique, quoiqu'elle ne favorisât point les maximes de ses persécuteurs; enfin que, sur ces prétentions d'une autorité arbitraire, il ne priveroit point ses Etats & son université, d'un homme qui lui étoit doublement cher, & comme son sujet naturel, & comme un professeur des plus propres à faire fleurir les sciences qu'il se faisoit un devoir de protéger. Ainsi l'électeur, bien loin de chasser Luther, ou de l'envoyer à Rome, prit pour lui ce degré d'attachement, qui ne l'entraîna pas seulement dans le schisme & l'hérésie, mais qui contribua infiniment à la perversion de toute l'Allemagne.

L'hérésiarque se sentant appuyé, & prévoyant néanmoins qu'il seroit condamné à Rome, où le légat mandoit à l'électeur que cette cause alloit se juger, nonobstant son appel au Pape & toutes ses protestations de soumission à l'autorité pontificale, il produisit un acte nou-

veau, où disant que le Pape Léon n'étoit pas plus infaillible que S. Pierre qui avoit été repris par S. Paul, il appeloit de tout ce que Rome pourroit faire contre lui, au concile général qui est au dessus du Pape.

La mort de l'Empereur Maximilien qui arriva quelque temps après, le douzième jour de l'année 1519, facilita beaucoup les manœuvres de l'héréfiarque. Prince fameux sur-tout par son caractère rempli de contradiction, laborieux & négligent, opiniâtre & léger, entreprenant & irrésolu, le plus avide & le plus prodigue des hommes, Maximilien avoit toutefois un attachement à toute épreuve pour la foi de ses pères, & beaucoup de zèle pour l'honneur du siège apostolique. Le moment où il manqua fut d'autant plus funeste à la religion, que le grand protecteur de Luther, en sa qualité d'électeur de Saxe, vicaire-né de l'Empire, devenoit l'arbitre du gouvernement Germanique. C'est ce qui servit principalement à former le parti du novateur, & à l'étendre si rapidement. Bientôt on parla de lui dans toutes les contrées de l'Allemagne, comme d'un apôtre suscité de Dieu pour remédier aux abus qui infestoient l'Eglise, pour rétablir les fidèles dans la pureté & la

ſainte liberté de l'évangile. Il en devint ſi fier, qu'à peine il voulut entendre le nonce Miltitz, noble Saxon, commis par le Pape dont il etoit camérier, pour préſenter par honneur la roſe d'or au duc Frédéric, & le prier d'exclure de ſa protection un hérétique, enfin déclaré. Non ſeulement le duc perſévéra dans un attachement ſi peu raiſonnable, mais il reçut le préſent du Pape avec une indifférence qui tenoit du mépris. Ce dévot de ſecte, qui n'avoit pas toujours eu en recommandation la pureté de l'évangile, conſervoit une ſecrète rancune contre le Pape Léon, dont ſon fils naturel n'avoit pu obtenir des bulles gratuites pour un bénéfice.

Pallavic. T. I. c. 13.

Quant à la conférence du nonce & de Luther, Miltitz y prenant tout le contrepied du cardinal Cajétan qu'on accuſoit de dureté, montra qu'un excès ne ſe redreſſe jamais par l'excès contraire, & que l'on gagne encore moins l'eſprit orgueilleux des hérétiques par la flatterie, que par la fermeté & la rigueur même. Il le loua baſſement, & le traita d'une manière tout à fait indigne de ſon caractère; il pouſſa les choſes juſqu'à lui ſacrifier le Dominicain Tetzel, qui avoit du moins le mérite d'avoir le premier fait tête à l'héréſiarque : en reprochant à ce

religieux les abus & les troubles auxquels il avoit donné occasion, il lui tint des propos si mortifians, & même si outrageans, qu'il le plongea dans un chagrin qui lui causa la mort, & qui fit pitié à Luther même. Le nonce n'avança rien sans doute, par cette politique inhumaine: tout ce qu'il put gagner, ce fut que Luther écrivit au Pape une lettre de soumission, ou plutôt de civilité, qui, après avoir exalté la puissance pontificale par-dessus toute chose, excepté Dieu seul, finissoit par déclarer en termes formels qu'il ne se rétracteroit jamais. Le nonce ayant encore engagé le chapitre général des Augustins d'Allemagne qui se tenoit en Saxe, à solliciter un frère égaré de revenir au sein de l'Eglise, cette voie de prière & de déférence ne servit qu'à lui faire croire qu'on le craignoit. Il en résulta une seconde lettre au Pape, qu'il traitoit d'égal à égal, & presque d'inférieur; voulant bien lui accorder la paix, à condition qu'on ne lui parleroit plus à lui-même de rien rétracter de ce qu'il avoit dit ou écrit, ni de reconnoître d'autre autorité que la parole de Dieu; qui nous a laissé, disoit-il, une liberté parfaite, à quoi la tyrannie seule peut attenter.

L'Empire vacant avoit pour compéti-

teurs les Rois de France & d'Espagne, qui ne se cacherent point l'un à l'autre leurs prétentions opposées, & qui les poursuivirent avec une noblesse de sentiment, ou du moins de procédés, où l'on n'eut rien à désirer avant la décision. François I, avec la probité & la franchise qui lui étoient naturelles, s'ouvrit de son dessein à Charles V son concurrent: il lui représenta, qu'aspirant tous deux à un sceptre possédé en des temps divers par leurs ancêtres respectifs, & administré par les uns & les autres pour le bien des peuples, leurs fils n'y devoient parvenir que pour les mêmes fins, & cependant ne pas tenir à injure une concurrence permise, ni relâcher pour cela les nœuds de l'amitié qui les unissoit ensemble. Dans la position dangereuse où se trouvoit l'Allemagne, agitée au dedans par les factions, menacée au dehors par les Turcs, François avoit bien des choses qui parloient en sa faveur; son courage & ses succès militaires, sa bonne fortune, & même la conduite sage qu'il avoit tenue jusques là : mais ce furent ces considérations-là mêmes, qui donnerent lieu aux plus fortes oppositions. On craignoit qu'il ne devînt trop puissant, & ne subjuguât l'Allemagne. Charles au con-

traire, jeune Prince de vingt ans, naturellement férieux & caché, paffoit alors pour un génie médiocre, de peu de courage, & par conféquent beaucoup moins redoutable. Il avoit encore l'avantage d'être de race Allemande, & d'avoir des Etats dans la Baffe Allemagne. Cependant Léon X, qui ne manquoit pas de s'ingérer dans ces affaires de premier ordre, s'efforçoit d'écarter de l'Empire l'un & l'autre de ces grands compétiteurs, dans la crainte que leur puiffance n'abforbât la fienne, & ne vînt à troubler l'Italie, où Charles poffédoit le royaume de Naples, & François le duché de Milan.

La couronne impériale, fuivant Erafme, fut offerte au duc Frédéric de Saxe par tous les autres électeurs; & ce prince, tout enclin qu'il étoit à l'héréfie, la refufa généreufement, & propofa le Roi d'Efpagne comme le plus propre à la porter avec gloire. Charles V fut en effet élu Empereur à Francfort, le 28 juin 1519; & couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre de l'année fuivante. En reconnoiffance, il fit préfenter à Frédéric trente mille florins d'or, que ce Prince eut encore la générofité de refufer. Et comme on le fupplia de permettre au moins d'en diftribuer dix mille à fes gens; ils

Erafme 13, Epift. 4.

ſont maîtres de les recevoir, répondit-il : mais ceux qui recevront ſeulement un florin, ne ſeront pas demain à mon ſervice. Il partit auſſi-tôt après cette réponſe, pour n'être pas importuné davantage. Telles ſont, dans le patron de Luther, les qualités précieuſes auxquelles nous rendons volontiers juſtice, & qu'un fantôme de réforme réuſſit à dépraver.

Les grands & les ſavans ſe prirent également à ce piège. Philippe Mélanchton, parmi ceux-ci, fut ſurpris le premier, & tint à l'illuſion avec le plus de conſtance, malgré toutes ſes perplexités & tous ſes remords. Ce jeune homme, né en 1497 dans le Palatinat du Rhin, & nouvellement appelé par le duc Frédéric pour enſeigner le grec à Wittemberg, doux, modéré, grand humaniſte, & fort appliqué à l'étude des langues ſavantes, étoit peu verſé dans les antiquités eccléſiaſtiques & la ſolide théologie ; enclin cependant à creuſer dans les ſpéculations abſtraites de la religion, & depuis quelque temps tourmenté par les contrariétés apparentes qu'il avoit trouvées dans la lecture ſuperficielle des ſaints Pères. Du temps de Mélanchton, beaucoup de prédicateurs ne prêchoient que les indulgences, les pélerinages, les aumônes faites

aux

aux monaſtères, & les autres pratiques fructueuſes pour ces miniſtres intéreſſés, qui ſembloient y réduire toute la religion. Luther au contraire attribuoit tout à Jéſus-Chriſt, comme il eſt juſte; mais non pas ſelon l'enſeignement de l'Egliſe, qui, ſans ôter tout abſolument à l'homme, regarde comme un effet de la grace tout ce que l'homme a de bon dans l'ordre du ſalut, juſqu'au bon uſage de ſon libre arbitre. Luther, orateur le plus véhément de ſon ſiècle, donnoit à ſes penſées neuves les tours les plus frappans, les revêtoit de ſentences & de figures éblouiſſantes, de tous les ornemens de ſa langue naturelle, & s'attiroit les applaudiſſemens de tout le monde. Ce fut-là comme un charme invincible pour Mélanchton, qui étoit ſimple & crédule, comme le ſont la plûpart des beaux-eſprits. Luther lui parut le plus grand de tous les hommes, un homme ſuſcité de Dieu, un véritable prophète. L'héréſiarque avoit mené juſques-là une vie réglée. Il avoit le langage de la dévotion, qu'il paroît avoir cultivée d'aſſez bonne foi dans le cloître. Son chagrin jaloux & ſuperbe, ſon audace & ſon obſtination indomptée ſe cachoient encore ſous le maſque du zèle. S'il avançoit des dogmes étonnans, il ſe ſoumet-

toit au Pape; il avoit réclamé le concile que toute la chrétienté réclamoit depuis des ſiècles entiers.

Pour ſentir enfin tout le péril de l'occaſion à laquelle ſuccomberent tant de gens de lettres après Mélanchton, & plus encore pour nous tenir en garde contre ces ſortes de dangers qui ſe renouvellent dans tous les ſiècles, rappelons-nous les commencemens des dernières doctrines proſcrites par l'Egliſe. Ne ſe couvroient-elles pas, comme le Luthéraniſme & l'impiété naiſſante des Sacramentaires, du voile ſpécieux de la régularité, de la juſtice chrétienne, de la charité pure, du rétabliſſement de la morale & des maximes primitives, du goût même des lettres & de l'élégance de la diction? Que de travaux, que de ſoucis & de circonſpection, que de perſévérance n'a-t-il pas fallu cependant pour diſſiper, ou du moins pour décréditer cette prévention inouie, qu'on peut avoir la foi ſans la ſoumiſſion aux déciſions unanimes de ce corps apoſtolique, dont l'autorité doit ſe perpétuer ſans interruption juſqu'à la conſommation des ſiècles?

Mélanchton, à la vérité, éprouvoit des agitations continuelles, de cruelles ſyndérèſes, en voyant les excès auxquels s'em-

portoit Luther, & comme il s'en exprimoit, la colère de cet implacable Achille, les fougues effroyables de ce nouveau Marius. Il voyoit tous les fidèles se soulever contre cet étrange réformateur, sans en excepter ceux qui prétendoient avec lui redresser l'Eglise. Il voyoit le ministère ecclésiastique s'anéantir, la tyrannie, l'anarchie plus funeste encore lui succéder, toute la discipline tomber en ruine, le sacerdoce asservi à la magistrature, mille sectes impies fourmiller sous l'étendard de la réforme, la discorde se déchainer, la révolte forger ses armes, les partis & les guerres civiles ravager tout le monde chrétien. Cette seule perspective lui déchiroit les entrailles. Par la suite, on lui entendit invoquer la mort à chaque instant. Ses larmes ne tarirent point, durant le long cours de trente années ; & l'Elbe avec tous ses flots, nous dit-il lui-même, n'auroit pu lui fournir assez d'eau pour pleurer tant de malheurs. Mais son génie subjugué rampoit devant Luther. Luther qu'il ne pouvoit, ni excuser, ni supporter, étoit toujours son idole. Tant il importe, en matière de foi, de tenir son ame libre de prévention, à l'égard des maîtres les plus vantés pour leur savoir, & même pour leur vertu.

Lib. 4. Epist. 240

Lib. 2. Epist. 202

Luther, dès le commencement de sa révolte contre l'Eglise, s'attacha aussi André Bodenstein, appelé communément Carlostad, du lieu de sa naissance en Franconie. Chanoine, archidiacre, professeur de théologie à Wittemberg, & même doyen de cette université, où il avoit donné le bonnet de docteur à Luther, il étoit néanmoins d'une ignorance, ou d'une extravagance qui alloit jusqu'au défaut de sens commun. Il n'en faut point d'autre preuve, que la manière dont il expliquoit les paroles de la consécration, & dont nous aurons lieu de faire sentir l'absurdité par la suite. Du reste insolent & grossier, d'un emportement brutal, artificieux néanmoins, inquiet & brouillon, sans piété, sans humanité, & plutôt juif que chrétien, suivant Mélanchton qui étoit naturellement modéré. Il fit amitié avec Luther, dès qu'il l'eut entendu prêcher contre les indulgences.

Zuingle, Epist. ad Math. Alber.

Dans le même temps, & à la même occasion de la publication des indulgences, Ulric ou Uldaric Zuingle jeta dans la Suisse, sa patrie, les fondemens de la secte des Sacramentaires. Jeune homme dissipé & entreprenant, qui, après avoir porté quelque temps les armes, avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qui s'é-

toit bientôt repenti de s'être engagé au célibat, dont il ne pouvoit s'accommoder, comme il le dit ingénument dans ses ouvrages. Ainsi, dès qu'il entendit parler de la liberté évangélique prêchée par Luther, il embrassa de tout son cœur cette doctrine commode, sans néanmoins encore se déclarer ouvertement. Il ne le fit qu'à Zurich, lorsqu'une sorte d'éloquence qu'il avoit reçue de la nature, & qui consistoit à s'énoncer avec aisance & avec netteté, le fit appeler d'une cure de campagne à la cure principale de cette ville. Alors il débita publiquement les nouvelles erreurs, & conseilla la lecture des écrits de Luther. Il devint par la suite un de ses plus grands adversaires ; parce qu'il prit une route toute contraire à celle de cet hérésiarque, afin de se tirer du rang subalterne, & de figurer lui-même en chef de parti. Il n'anéantit pas seulement le dogme de la présence réelle, & tout ce que Luther avoit conservé du culte chrétien ; mais il poussa la défense du libre arbitre jusqu'au Pélagianisme, & plaça dans le ciel, à côté de Jésus-Christ & de la sainte Vierge, Hercule, Thésée, Socrate, Numa père de l'idolatrie Romaine, Scipion Epicurien, Caton suicide, avec une foule d'adorateurs & d'imita-

teurs des faux Dieux. Zuingle, qui, pour la véhémence, parut parmi les siens un autre Luther, avoit besoin d'un Mélanchton; & il le trouva dans Œcolampade.

Erasme avoit trop de talens & de célébrité; pour n'être pas recherché à son tour par ces chefs artificieux de parti. Ce Hollandois, le plus bel-esprit & le plus savant homme de son siècle, à qui l'on doit principalement la renaissance des belles-lettres, l'art de la critique, le goût de l'antiquité, & qui traita des premiers les matières de la religion avec la dignité convenable, étoit natif de Roterdam; il embrassa presque malgré lui la vie religieuse parmi les chanoines réguliers de Stein, puis fut ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht. Il parcourut ensuite les plus célèbres écoles de France, d'Angleterre, d'Italie, où il contracta des liaisons avec tous les savans de l'Europe, & gagna l'estime des grands les plus estimables. Il obtint du Pape Jule II la dispense de ses vœux, & Paul III conçut le dessein de le faire cardinal : mais Erasme, passionné uniquement pour les lettres, ne voulut faire aucune démarche pour parvenir à cette dignité. Il avoit si peu d'ambition, qu'il refusa les grands avantages

que le Roi François I, si libéral envers les savans, lui offrit pour le fixer en France. Revêtu par Charles-Quint du titre de conseiller d'Etat, avec une pension de deux cens florins, il s'habitua dans la ville de Bâle, où il passa depuis la plus grande partie de ses jours. Sa naissance étoit si obscure, qu'on ne le connoît guère que sous son nom de baptême de Didier ou Desiré, qu'à la façon des savans de son temps il rendit en grec par le mot Erasme. C'est ainsi que Mélanchton changea son nom Allemand de Schwarzerd, qui signifie terre noire.

Un homme du mérite & de la réputation d'Erasme étoit un renfort précieux pour Luther, qui n'omit ni invitations, ni témoignages d'estime pour l'attirer dans son parti. Erasme lui répondit d'une manière fort honnête, mais sans contracter aucun engagement. Il lui fit même des leçons de modestie, de charité & de modération; en l'exhortant néanmoins à ne pas donner dans l'ignorance & les préjugés de plusieurs prédicateurs de son temps: ce qui pouvoit paroître suspect dans les circonstances, & souleva effectivement beaucoup de catholiques zélés contre lui. On lui avoit déjà reproché bien des plaisanteries peu religieuses, des censures fort

libres contre les Pères, & des notes équivoques ſur l'écriture ſainte; tellement qu'il paſſoit pour chancelant dans la foi, pour avoir même fourni à Luther les matériaux de ſon héréſie : on diſoit populairement, ou que Luther étoit Eraſmien, ou qu'Eraſme étoit Luthérien. Il s'en défendoit néanmoins, & ſe plaignoit d'être déchiré par les Allemands, comme ennemi de la faction Luthérienne, tandis qu'il étoit traduit en Luthérien par le parti catholique. Deſtinée commune à tous ceux qui veulent ſe ménager entre deux partis contraires, quand la neutralité eſt auſſi blâmable que la foi eſt aſſurée de prévaloir enfin ſur l'erreur. Eraſme ſuivit d'abord ce plan vicieux, & favoriſa le novateur, ſans vouloir toutefois quitter l'Egliſe. Sollicité pluſieurs fois d'écrire contre l'héréſie naiſſante; & la célébrité de ſes talens ne lui en faiſoit-elle pas ſeule une obligation? il s'en défendit par d'aſſez mauvaiſes raiſons. Il craignoit, diſoit-il, d'irriter un homme violent, appuyé de pluſieurs ſouverains. Il n'en connoiſſoit pas aſſez les écrits, où l'impiété cependant révoltoit à chaque page. On l'accuſeroit d'un faux amour de la gloire & de ſentimens lâches, s'il combattoit un ennemi déjà terraſſé. Et cet ennemi de la religion,

Eraſme 1, Epiſt. 2.

Ib. Ep. 2.

déjà terrassé en effet, déjà flétri canoniquement, ses ouvrages ayant été condamnés au feu; le scrupuleux Erasme écrivoit qu'il n'osoit encore ni le blâmer ni le défendre, trouvoit dans ses ouvrages des avis précieux, & lui reprochoit simplement de les donner d'une manière trop dure, d'enfreindre plutôt les loix de la prudence que celles de la piété.

Cependant quand il vit le schisme absolument déclaré, il écrivit contre son auteur; mais long-temps encore avec timidité & une lâche politique. Il s'en exprimoit avec plus d'énergie, quand il en traitoit familiérement avec les catholiques, dans la communion desquels il eut toujours soin de se maintenir, & dont plusieurs le comblerent d'éloges magnifiques. Mais il y en eut un grand nombre qui conserverent des préventions contre lui, & qui n'attribuerent qu'à l'amour de la gloire la vigueur avec laquelle enfin il se déclara contre Luther & ses sectateurs: jugement, ou préjugé qui fut long-temps l'opinion dominante des plus pieux & des plus vénérables personnages. Voilà tout ce que l'on gagne par ces ménagemens excessifs pour les coryphées de secte & de parti. Le temps dont la vraie foi soutient seule les épreuves, dessille les

yeux de la postérité ; le masque de l'hypocrisie tombe, l'héréfie se montre avec tous ses attributs ; & pour l'estime éphémère dont on a joui parmi ceux qui en étoient entachés, on encourt une flétrissure éternelle, ou l'on se fait du moins une réputation équivoque pour des siècles entiers.

Cochl. de act. & script. Luther. an. 1519.

Jean d'Eck, appelé communément Eckius, moins célèbre qu'Erasme dans les belles-lettres, mais excellent théologien, rempli d'érudition, de sagacité, de facilité à s'énoncer, & sur-tout d'un zèle magnanime qui ne se démentit jamais, a laissé une réputation toute différente. Carlostad encore très-attaché à Luther dont Eckius combattit les premières thèses, prit la défense de ces assertions scandaleuses : & dans cette apologie, il demanda au docteur orthodoxe une conférence publique. Le défi fut accepté, & la ville de Leipsick choisie pour le lieu de la lice. L'évêque de Mersbourg, en qualité de diocésain, vouloit empêcher une dispute où l'on exposoit en quelque sorte la cause de la religion au jugement du peuple : mais le prince George de Saxe, cousin-germain de l'électeur & seigneur de Leipsick, la désirant avec des intentions droites, on crut pouvoir sans péril faire en-

ception à la règle générale, & communément très-fondée. Cette espérance ne fut pas trompeuse. Cependant Luther, soit qu'il ne crût point la partie égale entre Carlostad & le docte Eckius, soit que son orgueil ne voulût point de triomphe dont il ne fût le héros, se rendit au combat, accompagné de Mélanchton, & de quelques autres admirateurs. Sa présomption n'eut pas lieu de s'applaudir.

Carlostad fut d'abord vaincu; & revenu trois fois à la charge, trois fois il vit confirmer sa défaite, & aggraver son opprobre. Il avoit pris le franc arbitre pour sujet de la dispute : il fut poussé jusqu'à soutenir que cette faculté, depuis la chute du premier homme, ne pouvoit plus faire que le mal sans la grace, non seulement sans cette grace de secours qu'on nomme actuelle, mais encore sans l'habitude de la charité ou la grace sanctifiante; d'où on le réduisoit à conclure que tout homme qui n'est pas en état de grace, ne peut que pécher, ou, comme ses interprètes modernes l'ont rendu depuis, que toutes les œuvres & les prières mêmes du pécheur sont de nouveaux péchés. Quant à la pratique du bien, on le mena de conséquence en conséquence, jusqu'à dire en termes formels, que la

volonté n'y contribue en rien autre chose, qu'en recevant la grace qui l'opere toute seule dans l'homme, & de telle sorte encore, qu'il n'en est aucun, quelque juste & quelque saint qu'il puisse être, qui ne peche même dans ces bonnes actions que Dieu fait en lui. Comme on étoit convenu de part & d'autre, de ne rien avancer qui fût contraire à la doctrine de l'Eglise catholique, il ne fut pas difficile à Eckius de confondre le novateur, par la confrontation de ses nouveautés inouies avec l'enseignement de toutes les écoles & de toutes les églises.

Nonobstant la défaite & la honte de Carlostad, Luther qui présumoit si avantageusement de lui-même, ne balança point à le remplacer dans l'arène, où en effet il montra infiniment d'esprit & de savoir. Mais que peuvent tous les talens humains contre la vérité catholique, quand elle est présentée dans tout son jour, & avec toute sa force? Cette seconde dispute qui dura dix jours, roula sur le Purgatoire, que Luther soutint ne pouvoir se prouver par l'écriture; sur les indulgences, qu'il dit inutiles; sur la rémission de la peine, qu'il prétendit inséparable de celle de la coulpe; sur la pénitence qu'il assuroit fausse & damnable,

en cas qu'elle eût commencé par la crainte; enfin & principalement sur la primauté du Pape, qu'il disoit de droit humain seulement, & nullement de droit divin. On eut beau montrer à l'hérésiarque superbe, qu'il contredisoit en tous ces chefs la foi constante de l'Eglise : il n'en fut pas moins obstiné à les soutenir, ni à s'attribuer la victoire sur celui qui le mit en contradiction avec la doctrine de toutes les Eglises & de tous les siècles. Mais la vérité triompha si visiblement, aux yeux mêmes des simples fidèles, que le Prince George demeura plus ferme dans l'ancienne croyance, où il persévéra sans jamais hésiter jusqu'à la fin de ses jours. Dès-lors, les universités de Cologne & de Louvain condamnerent les propositions du novateur; & celle de Paris qu'il avoit acceptée nommément pour juge de cette conférence, porta le même jugement, quand elle fut instruite avec exactitude de ce qui s'y étoit passé.

Luther soutenant encore son respect simulé pour le Pape, & les Augustins assemblés en chapitre, le pressant de se soumettre à son autorité, il lui écrivit par déférence pour ses confrères, & lui dédia même un livre qu'il mettoit au jour, sous le titre de Liberté chrétienne; mais

cette satisfaction & cet hommage apparent n'étoient qu'une nouvelle injure. Toute la satisfaction qu'il offroit dans sa lettre, c'étoit de garder le silence, si ses ennemis ; c'est-à-dire les défenseurs de la créance catholique, le gardoient de leur côté. Mais si on l'attaquoit, il étoit bien résolu à ne pas demeurer sans réplique ; & pour ce qui étoit des rétractations, que personne, disoit-il, ne se flatte de m'entendre chanter la palinodie. Votre Sainteté, ajoutoit-il cependant, peut finir toutes ces contentions par un seul mot, en évoquant l'affaire à elle, & en imposant silence aux deux parties. Quant au livre qu'il avoit le front de dédier au chef de l'Eglise, c'étoit un amas de nouveaux paradoxes, concernant sur-tout son étrange systême de la justification, opérée par la foi seule, sans le secours des bonnes œuvres, qu'il alloit jusqu'à déclarer inutiles au salut. Il publia dans le même temps deux autres écrits, également scandaleux ; l'un sur la confession, adressé à l'électeur de Saxe, l'autre sur les vœux : dans l'un & l'autre, il posoit tous les principes de l'horrible doctrine qu'il ne fit que développer pendant le reste de sa vie.

Epist. Luth. ad Leon X, T. II, fol. 82.

Il n'y avoit plus à balancer sur la der-

nière condamnation que méritoit ce novateur audacieux. Déjà l'on murmuroit des lenteurs employées par la cour de Rome dans un ſi grand péril de la religion; & de tout côté, on ne parloit qu'avec alarme, des progrès que faiſoit l'erreur à la faveur de l'inaction & de la négligence. Les Dominicains d'Allemagne, les Auguſtins même ſoulevés contre leur indocile & hérétique confrère, écrivirent au Pape Léon, que ſi c'étoit une faute en politique, c'étoit un crime en matière de foi, de ne point arrêter le mal à ſa ſource; que la rapidité de ſes progrès devoit ſe comparer à celle des incendies; que l'Arianiſme n'avoit été d'abord qu'une étincelle, qu'on eût éteint ſans peine dans la ville d'Alexandrie où elle s'étoit allumée, & que pour y avoir été négligée, elle avoit depuis embraſé tout le monde chrétien; que Jean Hus & Jérôme de Prague auroient cauſé les mêmes ravages, sans la prompte & ſage ſévérité du concile de Conſtance. Le docte Eckius fit de ſon côté le voyage de Rome, où il fut reçu avec l'accueil que méritoient ſon zèle & ſes lumières, & fit ſentir tout le beſoin de la célérité pour ſauver la religion dans la Germanie. Comme il étoit beaucoup mieux inſtruit

Sleidan. comment. l. 2, pag. 50. Cochl. de act. & ſcript. Luth. ad an. 1520.

que les autres théologiens, des ſentimens de Luther qu'il avoit obſervé de ſi près, il ſervit principalement à dreſſer la cenſure qu'on réſolut de porter contre l'héréſiarque.

Auparavant, le Pape ému du danger de l'Allemagne, & de la comparaiſon que tout le monde faiſoit des troubles excités par Luther avec ceux que l'Arianiſme avoit cauſés dans l'ancien Empire, en avoit inſtruit Charles-Quint, qu'il preſſoit d'envoyer d'Eſpagne, des ordres pour arrêter ce turbulent novateur. Le péril augmentoit de moment en moment : ce n'étoit plus le ſeul électeur de Saxe qui ſoutenoit le prédicateur de la licence préconiſée ſous le nom de liberté chrétienne; quantité de ſeigneurs, des militaires entreprenans & des capitaines renommés, la nobleſſe avide de recouvrer les beaux domaines que ſes ancêtres avoient donnés à l'Egliſe, entendoient avec tranſport tout ce que le prédicant débitoit contre la puiſſance abuſive, le faſte & la corruption du clergé. L'Empereur répondit néanmoins, qu'en Allemagne on n'arrêtoit pas les perſonnes auſſi aiſément qu'en Italie; que d'ailleurs il n'avoit pas encore reçu la couronne impériale, & qu'avant cette cérémonie, il ne pouvoit exercer

aucune jurifdiction dans l'Empire; qu'après fon couronnement, il convoqueroit une diète générale où il manderoit Luther, & qu'après qu'il auroit été reconnu coupable par les feigneurs, il feroit livré, felon les loix, aux officiers de fa Sainteté. Réponfe plus fpécieufe que folide, comme font toutes ces défaites politiques. L'obfervation littérale des règles doit avoir lieu dans les cas ordinaires : mais dans ces momens de crife, où différer c'eft manquer l'occafion, n'eft-ce pas l'efprit de la loi, plutôt que la lettre qui doit fervir de guide? Sans inculper cependant les intentions de Charles-Quint, quoique fi fouvent obliques, nous ne verrons ici que la fauffeté de fa démarche, dont une expérience funefte à fes peuples & à fa propre grandeur le convainquit fi bien lui-même par la fuite. Qui fait en effet, fi fa chimère de la Monarchie univerfelle, fans les fectes & les factions qu'elles enfanterent durant tout fon regne, ne feroit pas devenue une puiffance réelle, au moyen de l'or du Mexique & du Pérou, qui dans l'efpace d'environ trente ans, à commencer avec les héréfies du Nord, furent réunis à la couronne d'Efpagne?

Dans l'année même que les fectaires

de la Germanie, après avoir épuisé l'art de la feinte & de l'imposture, rompirent les nœuds apparens qui les attachoient encore à l'Eglise; dans le cours de l'année 1520, le vaste empire du Mexique, environné de mers immenses que l'aigle Romaine n'avoit jamais franchies, s'ouvroit aux armes de l'Empereur chrétien, & au regne le plus heureux du Christ. Au milieu des hordes sauvages & isolées de l'Amérique, dans une terre fort saine & féconde en grains comme en or, il s'étoit formé en moins de cent trente ans, selon les relations Castillanes, un Etat puissant, dont la longueur du Nord au Midi étoit de cinq à six cens lieues, la largeur d'environ deux cens, & la population telle, que les armées y montoient à plus de cinq cent mille combattans. Les Espagnols déjà répandus de la grande isle de S. Domingue, dans celle de Cuba, plus grande & plus riche encore, prirent les premières connoissances de cette nation nombreuse, comme ils tentoient de nouvelles aventures dans le fleuve de Tabasco, sous la conduite de Jean de Grijalva. Mais Grijalva, sans manquer de bravoure ni d'intelligence, n'avoit ni les vues assez grandes, ni l'ame assez forte, pour suivre la carrière qui s'ou-

Conq. de mexic. per Ant. de Solis.

vroit devant lui. Tout l'uſage qu'il fit de la fortune qui lui rioit, ce fut, ſans oſer prendre ſur lui d'interpréter les termes de ſa commiſſion, de rapporter la nouvelle de ſa découverte au Gouverneur de Cuba, Diègue de Velaſquez, qui lui-même improuva les petiteſſes de cette ſubordination à contre-temps.

Il falloit pour cette expédition un tout autre chef, & l'un de ces hommes rares qui ſont le phénomène unique d'une ſuite de ſiècles. Après quelques délibérations ſur pluſieurs aſpirans, le choix, par un de ces décrets ſuprêmes qui font le ſort des empires, tomba ſur Fernand ou Ferdinand Cortès, né de race noble & ancienne, à Medelin ville d'Eſtramadoure. Ame haute & pleine d'énergie, d'un courage & d'une activité à l'épreuve de tous les travaux & de tous les périls, d'une conſtance, que les obſtacles ne faiſoient qu'affermir, ſans opiniâtreté néanmoins & ſans témérité, n'abandonnant rien au haſard de tout ce qui étoit du reſſort de la prudence, à laquelle ſuppléoit alors cet inſtinct martial qui eſt un guide encore plus ſûr. Toujours il prenoit conſeil, & jamais il ne ſe piqua de faire prévaloir ſon avis, qu'il ne fût en effet le meilleur. Du reſte, il étoit d'un caractère

doux, ouvert, affable, d'une générosité qui captivoit la confiance & lui enchaînoit tous les cœurs, plein de gaîté dans le commerce ordinaire de la vie, insinuant & persuasif dans les conférences & les négociations, fertile en expédiens, prompt à trouver des ressources; enfin rempli d'honneur, de probité, de droiture, & plus encore de foi & de religion. Cortès fut en un mot tout ce que devoit être le héros destiné à fonder & à cimenter le double empire d'une nouvelle Espagne & d'une nouvelle Eglise dans le nouveau monde. Quelque vive que fût sa passion pour la gloire à laquelle la soif de l'or, si contagieuse de son temps, ne parut jamais rien ôter, il témoigna beaucoup plus d'ardeur encore pour établir le regne de Jésus-Christ.

On ne trouve qu'un vice à reprendre dans son entreprise; vice de l'esprit, & non pas du cœur, tache de son siècle plutôt que de sa personne. Les Princes de l'Europe, & particulièrement ceux d'Espagne, s'étoient persuadés qu'ils pouvoient envahir les terres des infidèles, sans blesser le droit des gens, pourvu qu'ils y établissent les loix du christianisme; & le Pape Alexandre VI, en leur partageant à cette condition les Indes

Orientales & les Occidentales, ne les avoit plus laiſſé douter que le zèle de la foi ne formât un titre de juſtice. Telle fut la maxime fondamentale de la conduite de Cortès, à quoi ſe joignit l'horreur des tyrannies exécrables du Mexique, où la nature humaine ſe trouvoit dégradée de la manière la plus outrageante. Ce fut la cauſe de la nature & de ſon auteur, du Dieu créateur & Père de tous les hommes, que Cortès prétendit venger; quand il les vit immolés comme des brutes, & de préférence aux brutes, ſur les autels des démons: divinités homicides, qui en pleine liberté, prenoient leurs délices à s'abreuver de ſang humain, dans les ténèbres d'une ſuperſtition où ils regnoient preſque auſſi abſolument que dans celles de l'enfer.

Avant de pénétrer dans la ville de Mexique, Cortès fut cent fois témoin de ces horribles ſacrifices: lorſqu'il ſe fut rendu maître de cette capitale, il découvrit en des réduits ſouterrains, d'énormes amas de cadavres d'hommes, de femmes, d'enfans arrachés du ſein de leurs mères, de têtes amoncelées juſqu'aux voûtes. Pluſieurs préſentoient encore, dans leurs traits affreux, & la contraction de leurs membres, les convulſions du déſeſpoir

avec lequel ils avoient expiré. La manière ordinaire de les faire mourir, c'étoit de les étendre par terre ſous de peſantes entraves qui les tenoient à demi ſuffoqués, tandis qu'on leur ouvroit la poitrine pour en arracher le cœur, & le préſenter tout palpitant à l'idole, placée ſur ſon trône en face de la victime. Les idolâtres étoient perſuadés que rien ne lui étoit plus agréable que les convulſions de la mort, & les hurlemens du déſeſpoir.

Pour ne pas laiſſer un moment l'ennemi du genre humain ſans ce cruel plaiſir, il y avoit dans le temple quantité de troncs d'arbres en file, aſſez près l'un de l'autre, & traverſés de pluſieurs broches où l'on avoit enfilé par les tempes des têtes d'hommes, dont la multitude ne pouvoit ſe compter. Quand les premières étoient trop vieilles, les ſacrificateurs avoient ſoin d'y en ſubſtituer de plus fraîches, pour en tenir toujours le nombre complet. Effroyable ſpectacle, que ces idolâtres contemploient ſans remords; l'inhumanité s'étant traveſtie en piété, & l'habitude de la ſuperſtition ayant étouffé juſqu'aux premiers ſentimens de la nature. La ſeule entrée du temple, où des faiſceaux de ſerpens ſuſpendus au portail

tenoient lieu de trophées, avoit de quoi exciter l'horreur & les frémissemens. Du reste les Mexicains avoient épuisé toute la magnificence de leur architecture, dans ce temple principal, dédié au Dieu de la guerre, & si spacieux, que huit à dix mille idolâtres y dansoient à leur aise dans leurs fêtes. Du centre de l'édifice, s'élevoit une pyramide prodigieuse qui surpassoit en hauteur toutes les tours de la ville, & se terminoit, malgré les justes proportions du décroissement, par une plate-forme de quarante pieds en carré. Il y avoit sept autres temples, à peu près de même grandeur, dans la seule ville de Mexique; & jusqu'à deux mille, d'un ordre inférieur. A peine y avoit-il une rue, sans son oratoire & son Dieu tutélaire. C'étoit la même chose à proportion pour les observances & les barbaries idolâtriques, dans le reste de l'Empire. On estime que cette boucherie sacrilège coutoit annuellement la vie à plus de vingt mille personnes; à quoi l'on ajoutoit toute la brutalité de l'antropophagie. Les chairs de ces affreuses victimes se partageoient entre les dévots idolâtres, qui se croyoient sanctifiés par des excès inconnus aux bêtes féroces.

Cortès étoit transporté hors de lui-

même, & se sentoit animé d'une force plus qu'humaine, quand il se regardoit comme l'instrument choisi par le Ciel, pour briser le joug de l'enfer, & en rétablir les esclaves dans la liberté des enfans de Dieu. Cinq cens hommes de pied, avec une vingtaine de cavaliers, lui parurent une armée suffisante pour commencer à remplir sa destination. Sa troupe doubla tout au plus, par la suite, tant au moyen des renforts qu'il reçut d'Espagne, que par la victoire qu'il remporta sur les gens que Velasquez, jaloux de son propre ouvrage, envoya pour lui ravir la gloire qu'il avoit d'abord fait luire à ses yeux. Car ce grand homme eut à lutter tout à la fois, & contre des barbares sans nombre, & contre des compatriotes aguerris qui mirent sa constance, aussi bien que sa valeur & son habileté, aux plus rudes épreuves. Mais par-tout convaincu de la vérité d'une mission que la fermeté de son courage lui confirmoit sans cesse, il ne vit dans la multiplication des obstacles qu'un surcroît de splendeur pour sa couronne.

Il partit de la Havane, au mois de février 1519, & alla descendre près de la côte orientale du Mexique, dans l'isle de Cozumel, où il mit en recommandation

le

le nom Castillan, par les témoignages d'humanité & de bienfaisance qu'il donna aux insulaires, très-humains eux-mêmes, & qu'il s'attacha solidement. Il avoit fait comprendre à ses troupes, combien il importoit au bien de l'Etat & de la religion qu'on se proposoit de servir, de se faire une bonne réputation dès l'ouverture de leur carrière. Sa religion fut bientôt affligée, par le spectacle des plus déplorables superstitions : mais il n'employa pour les arrêter que la bonté même du naturel de ces idolâtres, & l'affection qu'il s'etoit conciliée de leur part, au moyen de sa douceur & de sa bonne conduite. Il y avoit à Cozumel une célèbre idole dont l'isle même prenoit son nom, & qui étoit en vénération jusqu'au sein de la terre ferme, d'où elle attiroit continuellement des troupes nombreuses de pélerins de toute langue & de toute nation. C'est pourquoi ces insulaires, accoutumés au commerce des étrangers, furent beaucoup moins étonnés que d'autres de l'arrivée des Espagnols. Un jour que le concours de ces pélerins étoit des plus nombreux, & qu'un prêtre de l'idole, debout & prêchant au milieu de la multitude, exaltoit fort sa puissance ; Cortès s'approcha du prince ou cacique, & lui dit que,

pour maintenir la ſincère amitié qu'ils avoient contractée enſemble, il étoit néceſſaire qu'ils n'euſſent qu'une même religion, qui eſt le ſeul nœud durable des cœurs. Et le tirant à part, avec ſon interprete, il lui repréſenta, du mieux qu'il lui fut poſſible, l'abſurdité de l'idolâtrie & la vérité du chriſtianiſme. Le cacique avoit un jugement ſain, & le moment du Seigneur étoit venu pour lui : il fut ravi d'admiration, & parut connoître au moins l'égarement où il avoit vécu juſqu'alors. Il demanda cependant à conférer avec les principaux de la nation, & ſur-tout avec les prêtres, à qui, par un effet de ſa droiture naturelle, il laiſſoit l'autorité ſuprême en matière de religion.

A la ſeule propoſition d'abandonner leurs Dieux, les prêtres alarmés proteſterent, au nom du Ciel, que, ſi quelqu'un, quel qu'il fût, oſoit porter la moindre atteinte à leur culte, on en verroit ſur le champ la punition la plus effrayante. Cortès reconnoiſſant que le triomphe de la foi n'étoit plus arrêté que par une vaine terreur, laiſſa voir ſa détermination à ſes ſoldats, accoutumés à la lire ſur ſon front : à l'inſtant ils s'élancerent contre l'idole, qu'ils firent tomber de l'autel par morceaux. Le premier ſujet d'étonnement pour

les idolâtres fut cette destruction-là même, qu'ils réputoient impossible. Mais après quelques momens, quand ils virent le Ciel sans foudres & leurs dieux sans vengeance, leur crainte se convertit en mépris, & ils commencerent à rougir d'avoir prodigué leurs adorations à des dieux si impuissans. C'est ainsi que les lumières de la foi trouverent entrée dans le cœur de ce bon peuple, dont la plûpart se convertirent en peu de temps. Ils s'affectionnerent si bien au christianisme, qu'il a toujours subsisté depuis dans cette isle, quoique les naturels du pays en soient demeurés les maitres. Cependant les Chrétiens, repandus par troupes, abattirent tous les temples qui s'y trouvoient en grand nombre : sur les ruines du principal & de ses débris, ils s'empresserent à construire une chapelle, où ils placerent une image de la Sainte Vierge ; & ils éleverent une grande croix, à l'entrée. Dès que la chapelle fut achevée, l'un des deux prêtres qui accompagnoient Cortès dans son expédition y célébra la messe, à laquelle assisterent le Cacique & bon nombre d'Indiens, mêlés aux Espagnols, avec une révérence que sembloient déjà leur inspirer, autant la vertu des divins my-

ſtères, que l'admiration naturelle de nos auguſtes cérémonies.

Cortès montra la même religion dans toutes les rencontres. Faiſoit-il alliance avec une nation; il marquoit plus d'empreſſement encore pour leur faire embraſſer le joug de l'évangile, que pour les ſoumettre aux loix de l'Eſpagne. En réduiſoit-il une autre par la force des armes; les trophées les plus glorieux qu'il croyoit pouvoir ériger, c'étoit, ſuivant l'importance de la victoire, ou une égliſe, ou une chapelle, qu'il bâtiſſoit ſur le champ de bataille. C'eſt ce qui lui fit conſtruire à Tabaſco, où il alla de Cozumel, une égliſe ſous le titre de Notre-Dame de la Victoire, après avoir pris de vive force cette ville ou peuplade fortifiée à la manière des Indiens, & les avoir défaits en bataille rangée au nombre de quarante mille, avec la poignée de monde qu'il avoit amenée de Cuba, & qui n'avoit point encore d'auxiliaires. Succès qui paroîtroit fabuleux, ſi l'on n'obſervoit que ce fut la première bataille livrée par les Européens dans ces parages écartés, où la mouſqueterie, le canon & ſur-tout les combattans à cheval, que ces barbares prenoient pour des divinités ſemblables aux Centaures de la mytholo-

Sol. l. 1, c. 19. I.

gie, déconcerterent toute la bravoure & la constance même avec laquelle ils vinrent plusieurs fois à la charge.

Quand ils eurent eu le temps & les occasions de se convaincre que les Espagnols n'étoient pas des dieux, ou que la vie de ces dieux n'étoit pas à l'épreuve des flèches, de la fronde & de la massue, Cortès doué de talens propres à toutes les situations, ne commit plus rien à la valeur sans le concours de la plus sage politique. Il commença par fonder un nouvel établissement, indépendant du gouverneur de Cuba, & sous l'obéissance immédiate du Roi d'Espagne. Le siège de ce gouvernement nouveau fut nommé Villarica, à cause de l'or qui abonde dans le pays; & l'on y ajouta le nom de Vera-Cruz, parce qu'on y avoit pris terre le vendredi saint. Quand on eut créé des officiers publics, Cortès se démit du pouvoir qui lui avoit été confié & révoqué depuis par Velasquez; puis fut élu par ces magistrats, au nom de toute la colonie, pour gouverner sous la seule autorité du Roi. Cette cérémonie, tout irrégulière qu'elle étoit, imposa aux Espagnols de sa suite, & parut même le rendre plus vénérable aux Indiens. Ce fut au moins dans ces circonstances que le

prince de Zempala, chef d'une nation vantée dans le voisinage, rechercha son amitié. Cortès se remit, sur ses succès à venir, du soin de justifier sa conduite en Espagne: mais il fit aussi-tôt alliance avec cette importante nation, limitrophe & grande ennemie des Mexicains, dont elle avoit souvent à souffrir. Ce furent les premiers auxiliaires qu'il se procura; & si-tôt qu'il se les fut attachés, il brûla ses vaisseaux, pour mettre ses gens dans la nécessité de vaincre ou de mourir.

Il n'avoit pu cependant amener les Zempaliens au christianisme. Tout ce qu'il gagna d'abord sur leur esprit, après avoir détruit une idole à laquelle ils venoient de sacrifier un homme, ce fut de leur faire connoître, comme aux habitans de Cozumel, qu'on insultoit impunément à leurs foibles divinités, & que les chrétiens étoient plus puissans que les dieux de l'Inde, puisqu'ils ordonnoient sans risque de leur sort. On se contenta pour le moment de réveiller en eux les lumières de la raison, & de préparer la voie aux opérations de la grace, en éloignant les obstacles qui en affoiblissoient les impressions. A la place de l'idole détruite, on érigea un autel, & l'on y plaça une image de la Vierge, après avoir purifié

le temple, où l'on s'attacha sur-tout à effacer les taches de sang humain, que les idolâtres en regardoient comme les plus saints ornemens. On ne doit pas ici Sol. lib. passer sous silence la résolution pieuse & 2. c. 12. magnanime d'un soldat blanchi sous les armes, nommé Jean de Torrès, & natif de Cordoue. Désormais inhabile aux marches forcées, & à tous les autres travaux d'une expédition si pénible, il s'offrit à rester seul au milieu des Zempaliens, nation à demi-soumise, pour y consacrer sa vieillesse à veiller au culte de la sainte image qu'on y laissoit, & au respect du lieu saint où elle étoit exposée : action digne également d'un héros & d'un chrétien, puisqu'il n'y entra pas moins d'intrépidité que de religion.

L'esprit de foi avoit passé du général dans toute son armée, & souvent les deux missionnaires qui l'accompagnoient, crurent devoir s'opposer à l'ardeur trop impétueuse de leur zèle. C'est ainsi que le Ibid. l. 3, P. Barthelemi d'Olmedo, de l'ordre de c. 3 la Merci, empêcha de renverser les idoles de Tlascale, comme on avoit abattu celles de Zempola. Outre l'imprudence d'en agir ainsi dans cette puissante & fière république, il représenta que la violence n'étoit pas moins contraire à l'évan-

gile qu'à la prudence; qu'elle n'aboutiroit après tout qu'à bannir les idoles des temples, sans les arracher des cœurs; que l'établissement de l'évangile étoit l'ouvrage de la persuasion, de la douceur, de la patience; & que pour faire cesser l'erreur, c'étoit un moyen très-mauvais de rendre la vérité odieuse. On suivit ces sages maximes à Tlascale, & nous allons voir qu'on eut tout sujet de s'en applaudir. C'est à cette alliance que les Espagnols, durent principalement la conquête du Mexique.

Cet État belliqueux, & très-jaloux de sa liberté, mais sur-tout de ne pas tomber sous la domination des Mexicains, étoit plus respectable par le caractère plein d'énergie de ses habitans, que par son étendue qui n'avoit guère plus de cinquante lieues de circuit: pays montueux & d'accès difficile, hérissé de forteresses bâties sur la cime des montagnes, coupé de vallées extrêmement fertiles, si sain & si peuplé, qu'on y tenoit continuellement sur pied une armée de quarante mille hommes. Ils en pouvoient rassembler au besoin un nombre beaucoup plus considérable, au moyen des alliances qu'ils avoient contractées avec la plûpart de leurs voisins, aux dépens

même des Empereurs du Mexique auxquels ils avoient débauché des provinces & des nations entières. Depuis long-temps, ils étoient sans cesse en guerre avec ces despotes formidables ; & ils se trouvoient alors au plus haut point de leur puissance, parce que les tyrannies de Montezuma qui regnoit dans cet empire, augmentoient de jour en jour le nombre de ses transfuges & de leurs confédérés.

Instruit de l'état florissant de cette république par les Zempaliens ses alliés, Cortès n'omit rien pour entrer aussi en confédération avec elle : mais cette puissance aristocratique & ombrageuse étoit trop jalouse de sa liberté, pour courir le moindre risque d'y voir donner atteinte. Sans faire de réponse précise à des hérauts Zempaliens qu'on lui envoya, & qu'elle retint sous des prétextes détournés, elle fit sortir sa milice réglée de quarante mille hommes, qu'on chargea secrètement de combattre les Espagnols : on se proposoit de la désavouer, si elle étoit battue par ces étrangers, qu'on regardoit au moins comme des hommes extraordinaires ; & si elle remportoit la victoire, il paroissoit peu difficile de se réconcilier avec les Zempaliens qui les accompagnoient en qualité d'auxiliaires. Il se don-

na, dans l'efpace de quelques jours, jufqu'à deux batailles rangées; & l'armée Tlafcalienne fe trouva même plus forte de dix mille hommes à la feconde qu'à la première : mais Cortès fut tirer parti de fes alliés, & remporta, non fans de grands efforts de courage & de génie, deux victoires complètes. La paix fe fit enfuite, & fut d'autant plus folide, qu'elle portoit fur l'eftime de la valeur, dans une nation qui en faifoit la première des vertus. D'ailleurs Cortès & fes gens fe comporterent à Tlafcale avec une fageffe, une modération qui s'étendit jufqu'à fon zèle, avec une équité & une générofité qui lui gagnerent tous les cœurs. Il ne fut plus queftion que de pénétrer au Mexique.

Il en avoit déjà fondé les abords. Il s'étoit entretenu, fur la frontière, avec Lib. 2. c. 9. différens vaffaux de l'Empereur. Tous murmuroient fecrètement; tous les cœurs étoient déjà révoltés contre Montezuma; monftre d'orgueil & de férocité, dit entre autres à Cortès le Prince de Quibiflan, monftre qui peu content de former fes tréfors de nos calamités, fait encore de l'honneur de fes vaffaux la matière de fa tyrannie, nous ravit nos filles & nos femmes avec la violence la plus outrageante, & après les avoir fait fervir

à ses plaisirs infames, fait ruisseler leur sang sur les autels de ses dieux, dont il se dit le plus grand, & se montre le plus cruel. Mais la crainte étouffoit les plaintes en public; & les malheureux qui ne les proféroient que dans les réduits les plus sourds, trembloient que les voûtes qui retentissoient de leurs gémissemens, ne vinssent à les déceler. Tandis que le Cacique s'entretenoit avec Cortès, on vint lui dire que six commissaires de Montezuma, chargés du recouvrement des tributs, avoient paru tout à coup dans le voisinage, & n'étoient plus qu'à quelques pas de distance. Il pâlit à l'instant; & sans finir le mot qu'il avoit commencé, il s'éloigna à grands pas, sans se donner le temps d'en dire la raison. Il ne gagna rien, par cette circonspection servile: les ministres de l'oppression le citerent, avec les autres caciques de la contrée, leur firent un crime d'avoir reçu dans leur district des étrangers suspects; & pour punition, ils leur demanderent vingt de leurs sujets, outre ceux qu'ils fournissoient réglément, pour être immolés aux dieux en expiation de leur imprudence.

Cortès étoit trop habile, pour ne pas faire son profit de ces vexations insup-

portables, auſſi bien que de la haine générale qu'elles excitoient. Il fit rappeler les caciques, & leur dit de ne rien craindre; qu'il regardoit comme une injure faite à ſa perſonne, l'ordre barbare qu'on leur avoit intimé; que ce n'étoit plus le temps d'exercer de pareilles tyrannies, ſur-tout à ſa vue, & ſur un peuple qui n'étoit coupable que pour lui avoir marqué de la bienveillance. Afin de relever leur courage, il prit la réſolution hardie d'arrêter & d'empriſonner les commiſſaires de Montezuma. Il les traita d'ailleurs avec beaucoup d'humanité, leur fit entendre qu'il ne ſe ſaiſiſſoit de leur perſonne que pour les dérober aux attentats des mécontens; & enfin il les remit en liberté, après les avoir ſi bien convaincus qu'ils lui devoient la conſervation de leurs jours, qu'ils lui demanderent une eſcorte pour les conduire, juſqu'à ce qu'ils fuſſent hors des terres où ils avoient cru leur vie en péril. Il fit enſuite valoir ce bon office auprès de Montezuma, en demandant avec inſtance la permiſſion de ſe préſenter à lui, en qualité d'ambaſſadeur du plus puiſſant Prince de l'Orient. L'honneur de recevoir cette ambaſſade, que Cortès faiſoit infiniment valoir, ne flat-

toit nullement Montezuma, qui fit l'impoſſible pour l'éviter, ſans oſer néanmoins employer la force ouverte contre ces étrangers inquiétans. Il s'étoit répandu parmi les Mexicains extrêmement ſuperſtitieux une infinité d'oracles, & des prédictions qui annonçoient l'arrivée de troupes invincibles venues des climats où naiſſoit l'aurore, & qu'on n'irriteroit que pour la ruine de l'Empire. Ce fut-là ce qui lia les mains à Montezuma, lui ravit le conſeil auſſi bien que la force, & rendit en quelque ſorte poſſibles aux Eſpagnols leurs ſuccès prodigieux, où l'on ne peut toutefois méconnoître cette impreſſion extraordinaire que le moteur ſuprême donne aux cauſes ſecondes, lorſqu'il veut changer le ſort des empires. Ce Prince abandonné à la terreur & à la ſuperſtition, n'eut plus d'autres reſſources que celles des ames foibles, les explications & les détours, la multiplication des ambaſſades, les négociations prolongées, l'appât des préſens, les artifices & les ſtratagêmes, en un mot tous les expédiens d'une politique lâche, où il ne tint encore qu'une marche incertaine & rompue, ſans but comme ſans ſuite. Si la force du génie fait celle des empires, un Etat régi par de pareil-

les mains, devoit naturellement tomber sous celles de Cortès; quelque disproportion qu'il y eût entre les moyens de la défense & ceux de l'attaque.

Les barrières du Mexique étant levées enfin par la persévérance du Castillan, il partit de Tlascale, après avoir fait dresser une grande croix sur une éminence, & l'avoir instamment recommandée aux magistrats. Prédication muette, qui répandit insensiblement la semence de l'évangile dans cette terre sauvage, où, au bout de quatre ans, elle produisit avec la plus grande abondance. Les historiens du temps assurent que le Ciel veilla lui-même à l'honneur de l'instrument de notre salut, & que durant ces quatre années, on vit continuellement, le jour & la nuit, une nuée brillante arrêtée perpendiculairement en forme de colonne au dessus de cette croix. Si l'on peut contester ce prodige, il est au moins incontestable que cette croix ne subsista pas seulement durant tout ce temps-là, mais que les Indiens même les plus distingués ne cesserent pas de la vénérer, en fléchissant le genou devant elle, comme ils l'avoient vu faire aux Espagnols, & en y venant faire leurs prières, au préjudice de leurs temples

qui furent infiniment moins fréquentés qu'auparavant. Ils pensoient ne pouvoir mieux faire que d'imiter ces hôtes extraordinaires, qu'ils croyoient en commerce avec le Ciel dont ils se disoient les envoyés.

L'armée Espagnole fut à peine en marche, qu'elle se vit suivie par une grande multitude de Tlascaliens & de leurs alliés divers, rassemblés par les ordres du sénat pour secourir leurs amis. Différens auteurs en portent le nombre jusqu'à cent mille hommes. Cortès flatté sans doute d'une amitié si généreuse, leur représenta néanmoins, qu'entrant au Mexique comme ambassadeur, il ne convenoit pas qu'il y parût avec de si grandes forces : il n'en retint que quelques détachemens d'élite, avec leurs chefs. Ils consistoient, suivant la relation même de Cortès, en six mille hommes, qu'il réduisit à quelques centaines seulement quand il approcha de la ville de Mexique; mais tous les autres demeurerent en réserve, pour marcher à son secours en cas de besoin. A Cholula, ville Mexicaine qui le reçut la première, & qui comptoit vingt mille familles, il s'applaudit d'avoir encore avec lui les six mille braves de Tlascale. Après y avoir été

Sol. l. 3, c. 5.

introduit avec des réjouissances & des honneurs extraordinaires, il y découvrit une conjuration si bien menagée par les ordres de Montezuma, que toute sa valeur auroit été insuffisante, si elle n'avoit pas été secondée par ses généreux auxiliaires. Après avoir puni cette trahison, qu'il feignit de n'attribuer qu'aux habitans du lieu, il continua sa route; & pour ne pas faire d'un traître peureux & réservé un ennemi furieux, il affecta pour la personne de Montezuma, d'autant plus de confiance, qu'il avoit moins lieu d'en avoir. Après qu'on lui eut encore tendu sans succès différentes embûches sur le reste de la route, il parut enfin avec les Espagnols à la vue de Mexique.

Ib. c. 13. Cette ville est située au milieu d'une vaste plaine, environnée de hautes montagnes, d'où se précipitent une infinité de ruisseaux, qui forment dans la vallée différens lacs ou étangs; & sur le terrein le plus bas, deux lacs principaux, bordés & entrecoupés de plus de cinquante grosses peuplades, dont plusieurs équivaloient à des villes considérables. Tezeuco où arriverent d'abord les Espagnols, à l'orient du grand lac, avoit, selon quelques auteurs de cette nation,

deux fois autant d'étendue que Séville. Iſtapalape, un peu plus avancée vers le midi du lac, comptoit encore dix mille maiſons, à deux & trois étages. Cette petite mer pouvoit avoir trente lieues de tour, & les deux lacs qui la formoient, l'un d'eau douce, & l'autre d'eau ſalée, étoient ſéparés par une bonne digue de maçonnerie, de peur qu'ils ne vinſſent à ſe confondre; parce qu'on tiroit de l'un une eau très-ſaine pour s'abreuver, & que l'autre fourniſſoit un ſel excellent qui enrichiſſoit le pays. Au milieu du lac d'eau douce, ſous la zône torride, mais tempérée par la fraîcheur du ſol & le ſouffle d'un zéphyr continuel, s'élevoit la grande ville de Mexique, qui par la multitude de ſes palais, la hauteur de ſes tours & de ſes édifices publics, annonçoit ſon empire ſur tant d'autres villes, rangées autour d'elle comme pour lui faire hommage. On y comptoit ſoixante-dix mille familles, la plûpart fort nombreuſes par la pluralité des femmes extraordinairement fécondes en ce pays-là. Elle comprenoit deux quartiers principaux & comme deux villes, l'une habitée par le commun du peuple, ſous le nom particulier de Tlatelulco, & l'autre nommée ſimplement Mexique, où réſidoient la cour

& la nobleſſe. On n'y parvenoit que par trois chauſſées, bâties au milieu des eaux avec une dépenſe incroyable, & coupées de diſtance en diſtance par des ponts-levis ; la première de deux lieues de longueur, du côté du Midi, par où les Eſpagnols firent leur entrée ; la ſeconde au Nord, longue d'une lieue ; & la troiſième un peu moins, du côté de l'Occident. Ce fut dans cette eſpèce de priſon que le magnanime Cortès ne balança point à s'engager, avec quatre cent cinquante Eſpagnols & ſix cens Indiens : mais rien ne le ſervit mieux que cette héroïque témérité, qui ne permit pas de croire qu'un tel héros ne fût qu'un homme.

Le Mexicain révéré comme le plus puiſſant des Dieux, lui prodigua les honneurs qu'il ne rendoit point à ſes divinités domeſtiques. Peu content d'avoir envoyé au devant de lui les plus grands ſeigneurs & des princes même de ſon ſang, il y vint lui-même aſſez loin hors de la ville, accompagné de toute ſa cour, où ſe trouvoient juſqu'à douze cens nobles, marchant ſur deux lignes, les pieds nus, les yeux baiſſés, & dans un ſilence auſſi reſpectueux que s'ils euſſent aſſiſté à une cérémonie de religion. Il deſcendit lui-même de ſa litière, & fit quelques pas

en avant du côté de Cortès, qui étoit sauté de cheval à son approche, & marchoit à sa rencontre. L'Espagnol s'inclina profondément, & l'Empereur baissa la main jusqu'à terre, puis la reporta sur ses lèvres : marque d'honneur inouie de la part de ces princes, & sur-tout de Montezuma pour qui l'orgueil étoit la première des vertus, & qui à peine inclinoit la tête devant ses idoles. Ce premier accueil releva prodigieusement l'idée que les Indiens avoient déjà conçue des Espagnols. Le même jour, Montezuma rendit visite à Cortès, dans celui des palais impériaux qu'il lui avoit donné pour logement, & où le premier Prince du sang avoit été chargé de le conduire. C'étoit une espèce de fort ou château, assez vaste pour loger toute l'armée Espagnole, bâti en pierres de taille, & flanqué de tours qui pouvoient en faire une place d'armes. Le premier soin de Cortès fut d'en reconnoître toutes les appartenances, d'y distribuer ses gardes, d'y monter ses canons, & de s'y mettre en état de soutenir un siège en cas de besoin.

Dès la première visite que lui rendit Montezuma, le héros chrétien, après l'avoir remercié d'une faveur si particulière, n'eut rien plus à cœur que de faire

luire à ses yeux les premiers rayons de la
Sol. l. 3, c. 11. vérité. Il lui dit qu'il paroissoit à sa cour, comme ambassadeur du plus puissant prince dont le soleil éclairât les terres depuis le lieu de sa naissance: Prince, poursuivit-il, aussi généreux que puissant, & qui n'aime à signaler son pouvoir que par ses bienfaits. S'il veut ouvrir le commerce & former une étroite alliance entre les deux monarchies, c'est pour vous faire part de ses biens, & du plus précieux de tous qui est la vérité. Il vous déclare par ma bouche, à vous & à tous vos sujets, que vous vivez dans la plus funeste des erreurs, en adorant des dieux insensibles, qui sont l'ouvrage de vos mains & de votre imagination. Il n'est qu'un Dieu véritable, principe éternel de toute chose. C'est sa toute-puissance infinie qui forma de rien les cieux qui roulent sur nos têtes, la terre qui nous soutient, & le premier homme dont nous provenons tous, avec une égale obligation pour le Mexique & l'Espagne, pour le monarque & le sujet, d'adorer ce premier auteur de notre être, sous peine d'être précipités en des brasiers éternels, dont vos plus affreux volcans ne sont qu'une foible image. Et le spectacle ravissant de la nature, la voix de la raison, le sentiment de la conscience

ne vous ont-ils pas dit avant nous, ce que le grand monarque de l'Orient, touché de votre insensibilité & de votre infortune, me charge de vous répéter, comme ce qui l'intéresse le plus? Voilà ce qu'il vous propose, comme le moyen le plus efficace pour établir une amitié durable & une confédération solide entre les deux couronnes. Les cœurs ne s'unissent qu'imparfaitement, quand les esprits sont divisés; & l'union ne peut subsister entre les esprits, à moins que la religion n'en forme les nœuds.

Ces paroles trouverent peu d'accès dans l'esprit du Mexicain. Il répondit en deux mots, que tous les Dieux étoient bons; & que celui des chrétiens pouvoit être tout ce qu'ils disoient, sans préjudicier aux siens. Et tranchant court sur cette matière; reposez-vous à présent, leur dit-il, vous êtes chez vous; vous serez traités avec tous les égards qu'on doit à votre valeur, & à la dignité du Prince qui vous envoie. Comme il avoit reçu d'eux à leur arrivée quelques ouvrages de verre, d'émail, & d'autres bagatelles d'Europe, regardées au Mexique comme des merveilles inestimables, & qu'il craignoit sur toute chose de se laisser vaincre en libéralité; il leur fit à son tour des présens magnifiques en

or & en joyaux; après quoi, il se retira dans son palais.

Le lendemain, l'ambassadeur demanda son audience solemnelle, & l'obtint si promptement, que la réponse lui fut apportée par les maîtres de cérémonies, chargés de l'introduire à l'heure même. Il trouva sur son chemin bien des sujets d'admiration, en parcourant une ville qui contrastoit d'une manière si frappante avec les habitations des hordes sauvages qui environnoient cet empire. Outre la grandeur des édifices publics, il vit avec étonnement les maisons des nobles; c'est-à-dire la plus grande partie de cette capitale, toutes en pierre, agréables à la vue, & bâties solidement. Celles de l'ordre populaire étoient moins vastes, moins élevées, & d'une hauteur inégale: mais les unes & les autres, ou étoient rangées en ligne droite, ou du moins formoient des rues bien percées, & de distance en distance de belles & grandes places. En beaucoup d'endroits, des canaux tirés du lac tenoient lieu de rues, & sur les bords, on avoit conservé des terre-pleins, pour l'usage des gens de pied. Ces canaux étoient couverts d'une infinité de barques & de gondoles, dont on fait monter le

Ib. c. 12. nombre à cinquante mille. Mais ce qui

ravit les Espagnols hors d'eux-mêmes, ce fut le premier aspect du palais impérial : édifice dont la hauteur paroît presque supposée, dans une nation qui n'avoit pas l'usage de nos machines, & d'une étendue si prodigieuse, qu'on y entroit par trente portes correspondantes à autant de rues. La façade principale qui occupoit le fond d'une place immense, étoit tout entière de différens jaspes, rouges, noirs & blancs, entremêlés avec goût, très-bien polis, & ornés de sculptures. Un griffon, tenant un tigre dans ses griffes, couronnoit la grande porte : c'étoient les armes de l'Empire.

Après avoir traversé une enfilade presque infinie de salles & de sallons étincelans d'or, tendus d'étoffes de coton & de poil de lapin, les seules que l'on connût au Mexique, ou de tissus de plumes d'une finesse inimitable & d'une vivacité de couleurs encore plus merveilleuse, sous des lambris de cèdres, de cyprès & d'autres bois odoriférans, Cortès, avec les principaux officiers de sa suite, fut présenté à l'Empereur. Il revint encore sur l'article de la religion, ou du moins de la loi naturelle, soutenue de la foi, & si impuissante sans elle. Cette seconde exhortation ne fut pas tout à fait inutile.

Il fit honte à Montezuma, comme d'une brutalité contre nature, de sacrifier des hommes, & de se repaître de leur chair. Le Barbare bannit dès-lors de sa table ces mets horribles, sans oser néanmoins les interdire encore à ses vassaux; & il permit aux Espagnols l'exercice public de leur religion. Des ingénieurs & grand nombre d'ouvriers furent commandés, afin de convertir aussi-tôt en église, comme le demandoit Cortès, une des pièces principales du palais où il étoit logé. Quelque temps après, l'Empereur défendit généralement de sacrifier des hommes, & de manger de la chair humaine : mais alors il étoit, quoiqu'au milieu de sa capitale, sous la puissance du petit nombre d'Espagnols qu'il y avoit admis en premier lieu : révolution, & si unanimement attestée, & si éloignée du cours ordinaire des évènemens, qu'il seroit aussi déraisonnable d'en combattre la vérité, que d'y chercher de la vraisemblance.

Comme après un accueil si flatteur tout annonçoit au contraire la défiance & l'embarras dans l'Empereur & les grands du Mexique, il arriva auprès de Cortès deux Tlascaliens fidèles, déguisés en Mexicains, & porteurs d'une lettre qu'ils lui remirent secrètement. Elle étoit envoyée de la Vera-Cruz,

Cruz, & lui apprenoit que Jean d'Efcalante qu'il y avoit laiffé pour commandant, avoit été attaqué par un général de Montezuma qui lui en avoit donné l'ordre, & qu'après une victoire fignalée, il étoit mort néanmoins de plufieurs bleffures reçues dans le combat. Sept autres Efpagnols avoient péri de même, & l'un d'entre eux étoit refté au pouvoir des ennemis, qui lui avoient coupé la tête & l'avoient envoyée à la cour. Ce récit étoit confirmé par les rapports de quelques Indiens, du nombre des auxiliaires de Cortès : amis zélés, qui répandus adroitement parmi les Mexicains dont ils entendoient la langue, avoient ouï dire que depuis quelques jours on avoit préfenté à Montezuma la tête d'un Efpagnol, & qu'après l'avoir confidérée avec une complaifance mêlée d'effroi, il avoit ordonné de la cacher foigneufement. Ils avoient encore entendu bien des propos fufpects, tels que celui-ci : Il n'eft rien de fi facile que de leur couper le retour, en rompant nos ponts. Tous ces indices rapprochés parurent plus que fuffifans, pour fe prémunir contre la trahifon par les voies les plus efficaces & les plus extrêmes.

On tint confeil, & Cortès dont la grandeur d'ame ne fe développoit jamais

mieux qu dans les grands périls, fut d'avis de se rendre maître de la personne de Montezuma. Malgré les difficultés effrayantes d'une pareille entreprise, tous ses gens céderent, tant à cet ascendant naturel qu'ont les ames supérieures sur ce qui n'est fait que pour obéir, qu'au souvenir de tant d'expériences passées où ils avoient vu ce noble désespoir couronné par les plus glorieux succès. Il ne manqua pas non plus de leur donner cette audace plus qu'humaine, pour une inspiration du Ciel, qui ne les avoit pas engagés dans la carrière, pour les abandonner au besoin. En un mot, ce fut le péril même de l'entreprise qui la fit goûter, & la hardiesse inimaginable de l'exécution qui la fit réussir. L'Empereur du Mexique, à la première proposition que lui fit Cortès de venir avec lui se loger parmi les Espagnols, entra pâle & tremblant dans une telle stupeur, qu'il parut que le Ciel, comme à bien d'autres potentats idolâtres, lui avoit ravi le courage & le jugement. Cortès lui motiva de son mieux sa détermination, en lui protestant qu'il seroit traité par les Espagnols, avec plus de respect encore que par ses sujets naturels. Le foible Empereur se contenta de se récrier sur l'opprobre qu'une

pareille démarche imprimeroit à la dignité impériale. Comme ſes plaintes, auxquelles Cortès naturellement éloquent s'efforçoit de ſatisfaire, ſe prolongeoient trop long-temps au gré des autres officiers Eſpagnols entrés avec leur chef, & bien armés ſelon leur coutume; un d'entre eux dit avec impatience : A quoi bon tant de diſcours? Prenons-le, ou mettons-le à mort. Montezuma qui le vit parler, demanda à l'interprète ce que diſoit cet homme irrité. Seigneur, répondit l'interprète, vous riſquez tout, ſi vous ne cédez ſur le champ aux inſtances de cette nation. Vous connoiſſez leur audace, & la force ſupérieure qui les ſoutient. Si vous allez avec eux, vous ſerez traité avec tout le reſpect qui vous eſt dû: mais ſi vous réſiſtez plus long-temps, votre vie, je ne vous le diſſimule pas, eſt en péril. Le ſaiſiſſement que lui cauſa ce peu de paroles, fut déciſif. A l'inſtant, il ſe leva de ſon ſiège, & dit aux Eſpagnols : je vous remets ma perſonne avec confiance, allons à votre logement: ainſi le veulent les Dieux, puiſque je m'y détermine.

Il fit ſur le champ préparer ſes litières, il avertit ſes miniſtres, & les chargea de publier qu'il alloit de ſa pleine volonté, & pour des raiſons d'Etat dont il avoit



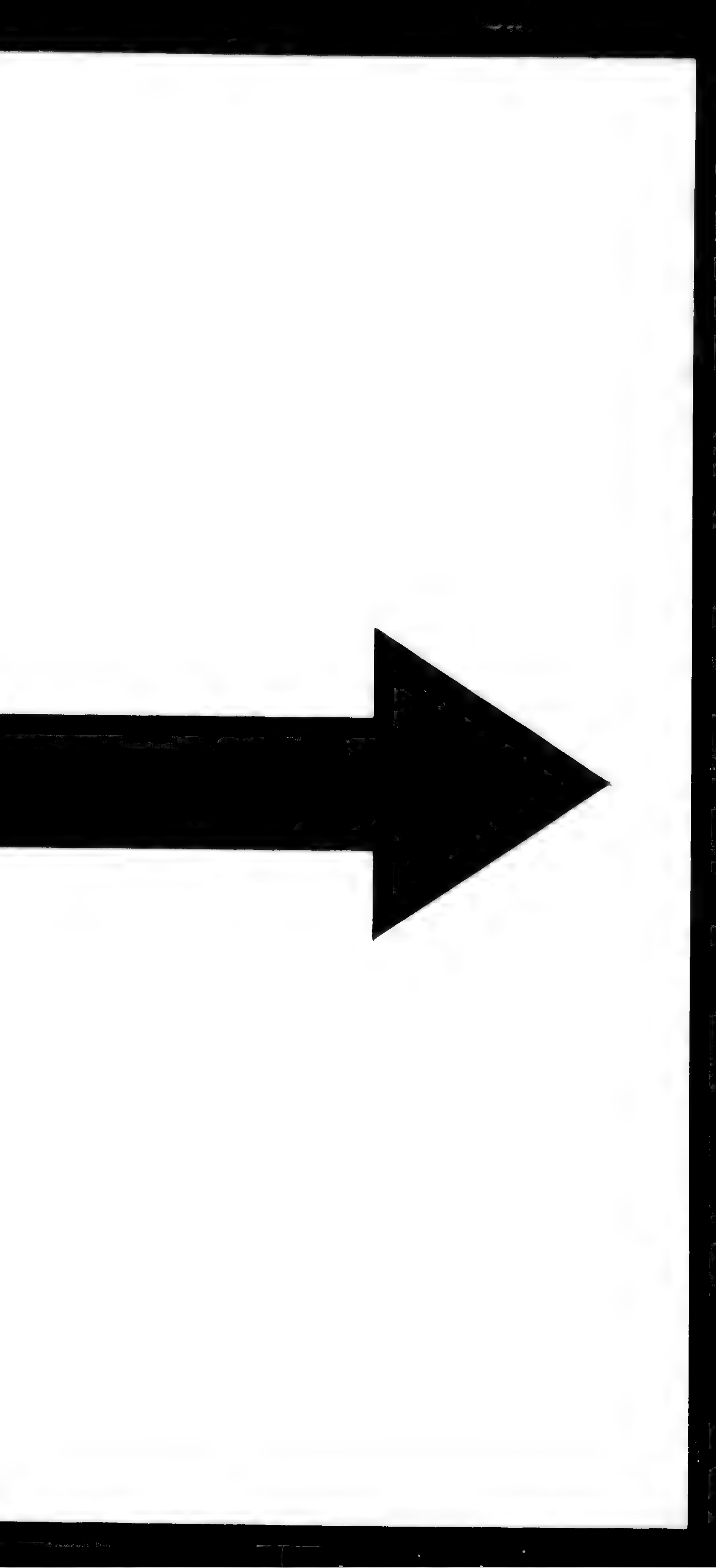
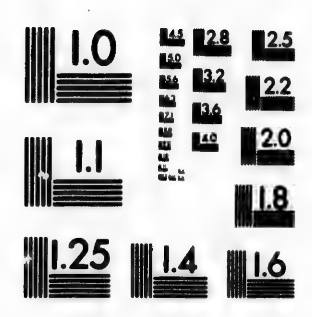


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

conféré avec ſes Dieux, paſſer quelques jours dans le quartier des Eſpagnols ; puis il partit avec eux ; c'eſt-à-dire avec ſix officiers, y compris Cortès, & trente ſoldats d'une bravoure éprouvée. Il y eut dans le trajet un concours prodigieux de peuple, attiré par un évènement dont ils doutoient encore en le voyant de leurs propres yeux ; mais il n'y eut pas le moindre déſordre. L'Empereur diſoit de ſa litière, que pour ſatisfaire ſon inclination, il alloit paſſer quelques jours avec les illuſtres étrangers ſes amis ; & il avoit ordonné à ſes miniſtres, de punir de mort ceux qui donneroient occaſion à l'ombre du trouble. D'un autre côté, Cortès avoit poſté ſur la route, des eſcouades bien armées à tous les carrefours ; des ſentinelles étoient avancées dans les rues voiſines de ſon palais, & toutes les gardes doublées dans l'intérieur. Au moyen de cette vigilance dont le temps ne fit rien relâcher, & des égards infinis qu'on eut conſtamment pour le Monarque, à qui l'on fit preſque aimer ſa priſon déguiſée, la tranquillité publique ſe maintint juſqu'à ce que Cortès fut obligé de ſortir de Mexique, pour aller combattre les troupes envoyées contre lui par le gouverneur de Cuba. Le commandant qu'il

établit en sa place, ne la remplit qu'imparfaitement. Et qui pouvoit remplacer cet homme unique! Les Mexicains se mutinerent, s'attrouperent, se révolterent ouvertement; quand cet ange tutélaire de l'Espagne ne parut plus à la tête de ses drapeaux : quand vainqueur des troupes envoyées de Cuba, il fut de retour à Mexique; tout y étoit dans le désordre & la confusion. Les Barbares, en son absence, avoient expérimenté que les Espagnols n'étoient pas invincibles, ou du moins qu'ils n'étoient pas immortels. Les nuées de traits & de pierres avoient fait couler le sang de ceux qu'ils prenoient pour des Dieux, & avoient éteint la foudre dans leurs mains.

Cortès fit tous ses efforts pour rétablir le calme & l'ordre public : mais le mal n'étoit plus susceptible de remède, & la vigueur guère plus efficace que la persuasion; quoiqu'il eût ramené un renfort de deux mille hommes de Tlascale, presque aussi formidables au Mexique, que les Espagnols dont ils commençoient à prendre la discipline. L'excès de la peur parmi les Mexicains avoit dégénéré en désespoir, & le désespoir en une fureur qui leur tenoit lieu de bravoure. Montezuma craignant tout, & des Espagnols irrités contre ses

ſujets, & de ſes ſujets acharnés contre les Eſpagnols avec leſquels ils pouvoient le confondre, parut ſur une terraſſe aux yeux des rebelles, & fit le dernier eſſai de ſon autorité pour les ramener au devoir. Un reſte de ce reſpect qu'ils avoient porté juſqu'à l'idolatrie, ſuſpendit quelques momens la fureur : mais bientôt plus emportés qu'auparavant, ſoit qu'ils euſſent déjà élu un nouvel Empereur, ſoit qu'ils fuſſent déterminés à l'élire, ils lui crierent outrageuſement que le lâche priſonnier des Eſpagnols n'étoit pas leur Roi ; qu'il eût à quitter ſur le champ le ſceptre & la couronne. En même temps, une pierre lancée d'une main ſûre, au milieu d'une infinité de flèches, lui fit à la tête une plaie ſi profonde, qu'il en mourut peu après. Ce forfait commis, il n'y eut plus d'eſpoir pour les Eſpagnols que dans la retraite ; mais la retraite devoit ſe ranger elle-même dans le nombre des fortunes ineſpérées.

Les Eſpagnols étoient logés dans le centre d'une ville immenſe, & environnés d'une multitude innombrable, en qui l'excès de la peur avoit cédé la place à une aveugle & brutale intrépidité. S'ils avoient le bonheur de gagner une porte de la ville, ils ne ſe trouvoient par-là qu'à

l'entrée du défilé le plus périlleux; c'est-à-dire à l'une de ces étroites & longues chaussées qui en étoient les seules issues, que les eaux du lac bordoient de part & d'autre, dont les Mexicains sentoient tout l'avantage, & où ils s'étoient réservé de déployer leur valeur. Comme il y avoit trois chaussées, sans en compter quelques autres moins praticables, mais qui pouvoient absolument servir au besoin; ils ne voulurent se montrer en armes que quand l'ennemi auroit fait son choix, afin de le charger tous ensemble dans sa position la plus désavantageuse, sans perdre aucun moment pour se rassembler. Ainsi l'obscurité d'une nuit pluvieuse que les Espagnols avoient choisie pour s'échapper de la ville, leur servit moins à le faire, que le plan d'attaque concerté par leurs ennemis. Cortès avoit distribué ses troupes de la manière suivante : l'avant-garde comprenoit jusqu'à deux cens Espagnols, avec les meilleurs soldats de Tlascale, & quarante chevaux. L'arrière-garde étoit un peu moindre. Le reste de l'armée formoit le corps de bataille, où, avec les prisonniers & le bagage, se trouvoit l'artillerie, & une réserve de cent braves pour la garde du général, & pour les besoins où il les appeleroit. On traversa la ville en

Sol. lib. 4. c. 18.

cet ordre, sans être insulté, & sans entendre le moindre tumulte. On s'avança de même sur la chaussée, jusqu'à la première coupure, dont on trouva sans surprise le pont-levis rompu. On s'y étoit attendu, & l'avant-garde s'étoit munie d'un pont portatif, qui fut jeté en quelques momens. On prétendoit en faire le même usage pour les deux coupures qui restoient encore à passer : mais le poids des chevaux & du canon l'enfonça tellement entre les pierres des deux massifs sur lesquels il portoit, qu'il ne fut pas possible de l'en dégager : on n'eut pas même le loisir de tenter ce travail.

C'étoit-là que les Barbares guettoient leur proie. Au moment du plus grand embarras des Espagnols, une infinité de barques & de canots armés, qui s'étoient approchés des deux côtés à la faveur de la nuit & du silence, attaquerent si brusquement, qu'on fut accablé d'une grêle de flèches au même instant qu'on entendit leur tumulte & leurs clameurs effrayantes. Toute l'armée Espagnole eût infailliblement péri, si les Indiens dans la mêlée eussent observé l'ordre convenu parmi eux pour l'attaque : mais la discipline étoit pour eux un état violent, & bientôt leur courage effréné ne servit qu'à les

mettre dans un plus grand désordre. Ils se porterent sur l'ennemi avec tant de tumulte & de confusion, que les premiers canots se briserent à la chaussée ; & ceux qui les suivoient, au lieu de les défendre, en accéléroient la ruine. Le canon & la mousqueterie firent un ravage épouvantable dans cette multitude en désordre & à demi-nue : mais les Espagnols, ou plutôt les forces humaines ne suffisoient point à sabrer tout ce qui abordoit. Les Indiens les plus éloignés ne pouvant se faire jour parmi ceux qui les devançoient, & ne pouvant plus souffrir la lenteur des rames, se jeterent à la nage ; puis au moyen de leur agilité naturelle & de leurs armes fichées en terre, ils grimperent à la chaussée, mais en si grand nombre, que ce qui sembloit devoir assurer leur succès, consomma leur défaite. Le combat s'étant extrêmement ralenti sur les bords du lac embarrassés de hauts tas de corps morts, il ne fut presque plus question que de faire face en avant, sur un terre-plein découvert & peu large. Ainsi la supériorité du nombre devint inutile aux Indiens, & les détroits du champ de bataille, auparavant si nuisibles aux Espagnols, tournerent entièrement à leur avantage. Quelques pièces de canon poin-

tées en ligne droite sur la direction de la chaussée, la joncherent tellement de cadavres en quelques instans, que, selon différens auteurs, on n'eut besoin de rien autre chose, pour en mettre la seconde coupure, ou fossé, de niveau avec son plein-pied. Le dernier fossé avoisinant les terres, & ayant peu de profondeur, les troupes le passerent à gué, & gagnerent paisiblement la plaine, où elles eurent le bonheur de ne trouver aucuns Mexicains qui en défendissent l'accès; tant leur dernière perte les avoit déconcertés. C'étoit là néanmoins que ces Barbares auroient dû se promettre le plus d'avantage sur des ennemis blessés pour la plûpart, tous exténués de fatigue, & ayant l'eau au dessus de la ceinture. L'armée chrétienne regarda cette inadvertance, ou ce vertige des infidèles, comme un trait tout particulier de la providence du Seigneur sur son peuple. Ainsi aborderent heureusement l'avant-garde & le corps de bataille. Après quoi, le héros généreux qui ne les avoit point quittés au fort du péril, retourna au devant de l'arrière-garde, qui fut beaucoup moins heureuse; mais presque uniquement par sa faute; c'est à-dire pour avoir cédé à la cupidité & à l'amour du butin. Une bonne partie de cette di-

vision, surchargée d'or & d'argent, ne parvint à la première coupure de la chaussée, qu'après que les Mexicains en eurent détruit le pont, & resta seule à leur merci. Cortès en recueillit les restes, & rejoignit le gros de l'armée, comme le jour commençoit à luire.

Pour être hors de Mexique, & vainqueur des Mexicains, on n'étoit pas à beaucoup près hors de danger. Cette grande nation soulevée de toute part, la capitale remise de son étonnement, les contrées voisines, les provinces éloignées, tout s'attroupa, tout se mit à la poursuite des étrangers, & conjura de les exterminer jusqu'au dernier, avant qu'ils eussent quitté les limites de l'Empire. Cortès eut cependant le bonheur de gagner Tlascale; mais en épuisant tout l'art des marches, & après avoir été réduit à se mesurer en bataille rangée avec deux cent mille Barbares, dont le courage ou l'acharnement égala le nombre. Toute la bravoure Européenne ne suffisoit pas à les rompre, ou du moins à les empêcher de revenir sans cesse à la charge, quand ce grand homme voyant que cette persévérance ne pouvoit manquer de ruiner à la longue sa petite armée, prit sur le champ une de ces résolutions qui ne

Lib. 4, c. 20.

naiſſent que dans l'ame des héros. A la vue de l'étendard impérial des Mexicains, qui attachoient à ſa conſervation le ſalut de l'Empire, il appelle ſes meilleurs officiers, il fait ſigne aux braves de ſa garde; & tous pouſſant leurs chevaux, plus formidables aux Barbares que le canon même, ils rompent les bataillons; & ſans leur donner le temps de ſe rallier, ils vont droit à l'étendard, qui étoit arboré ſur la litière du général en chef. Le général Eſpagnol fond, la lance en arrêt, ſur le Mexicain, le renverſe baigné dans ſon ſang, & s'empare du drapeau. A ce coup, tout fut décidé. Les Mexicains abattirent tous leurs autres étendards, ils jeterent leurs armes même pour mieux fuir; & ce ne fut plus qu'une déroute, qui en peu de momens ne laiſſa de vivant ſur le champ de bataille, que les Eſpagnols & leurs alliés.

Dès-lors ils gagnerent ſans peine le pays de Tlaſcale, où ils concerterent à loiſir les moyens de ſubjuguer le Mexique. On mit en action toutes les forces de cette république, on y joignit ſes anciens alliés, & ceux qu'on fit de nouveau, on ménagea des intelligences dans les provinces mêmes du Mexique, qu'on arma les unes contre les autres; & en

assez peu de temps, Cortès se vit à son tour suivi d'armées comparables en nombre à celles de l'ennemi. Il y eut néanmoins encore bien des combats à rendre, & bien des prodiges de valeur à opérer, contre le nouvel Empereur qu'élurent les Mexicains, & qui se montra infiniment plus digne que Montezuma de les commander. Nous ne pousserons pas plus loin le détail de ces opérations, purement militaires, & , sous ce point de vue, étrangères à notre sujet. On eût même beaucoup plus serré cette matière, toute brillante qu'elle est, s'il eût été possible, sans quelque développement, de faire appercevoir la conduite de la providence à l'égard de ce conquérant, le plus extraordinaire, du nouveau monde: mais ce grand tableau tiendra lieu de vingt autres, qu'il eût au moins fallu ébaucher pour atteindre au même but.

En moins de deux ans, Cortès jeta son plan, & consomma son entreprise. Le 8 de novembre 1519, il fit sa première entrée à Mexique, en ambassadeur, ou plutôt en aventurier; & il entra dans cette capitale, en conquérant & en triomphateur, le treizième d'août 1521. Aussitôt après, il apprit à Charles-Quint qu'il venoit de lui conquérir une nouvelle Es-

pagne, plus étendue & beaucoup plus riche que l'ancienne. Les premiers tributs de ces terres d'or qu'il envoyoit en même temps, rendirent croyable ce qu'on eût ſans cela rangé au nombre des fables ou des ſonges. Alliant, comme il le faiſoit en toute rencontre, les ſentimens de la religion à ceux de l'héroïſme, il ne manqua point de lui apprendre encore que l'évangile produiſoit des fruits admirables dans ces terres infidèles; que le Prince d'Yſucan, que le Roi de Teſcuco, que les deux premiers ſénateurs de la fidelle & belliqueuſe république de Tlaſcale avoient déjà reçu le baptême; qu'en ce dernier pays ſur-tout, la moiſſon évangélique touchoit à ſa maturité, & n'attendoit que des ouvriers laborieux pour la recueillir.

Oſor. l. 11. Dans le cours de la même année 1519,
Maff. l. 8. les terres Antarctiques furent encore découvertes, au nom de Charles-Quint, par Ferdinand Magellan, capitaine Portugais, qui avoit quitté le ſervice de ſon ſouverain naturel, parce qu'on avoit refuſé d'augmenter ſa paye de ſix écus par année. Piqué d'émulation, auſſi bien que de reſſentiment, il tenta vers les Indes une route contraires à celle que tenoient les Portugais. Avec cinq vaiſſeaux, il

vogua bien au delà de la ligne équinoxiale, fur des mers encore pleinement inconnues, où il eut à lutter, non pas feulement contre les tourmentes, mais contre des monts de glaces & des hivers éternels. Il parvint au détroit qui porte fon nom, & par ce paffage pénétra dans la mer du fud. Il y périt, dans une isle qu'il avoit foumife: mais les compagnons de fa fortune pourfuivirent leur route, & arriverent aux Moluques, déjà connues des Portugais : ce qui occafionna entre les deux couronnes de Caftille & de Portugal cet étrange procès, que la bulle donnée pour le prévenir ne fit qu'animer. Charles ainfi favorifé de la fortune, prit, comme Roi d'Efpagne, un titre afforti à l'accroiffement de fa puiffance. Ce fut alors qu'à la qualité d'Alteffe dont les Rois de Caftille s'étoient contentés avant lui, il fit fuccéder celle de Majefté, réfervée jufques là aux Rois de France & d'Angleterre.

Tandis que la domination de Charles d'Autriche s'étendoit ainfi dans toutes les contrées qu'éclaire le foleil, l'efprit de fecte & de rebellion, pour n'avoir pas été réprimé à propos, fit l'éclat funefte qui ébranla jufques dans fes fondemens l'Empire de Germanie, & qui fépara de

Bull. T. I. Léon. X, const. 40.

l'Eglise tant d'autres nations. Le Pape n'ayant pu engager l'Empereur à faire arrêter le perturbateur hérétique de l'Allemagne, & usant enfin des derniers remèdes, pour empêcher au moins les progrès de la séduction, publia le 15 de juin 1520 une bulle dressée avec toute la circonspection possible : en y condamnant jusques à quarante-un chefs d'erreurs, il avoit encore le ménagement d'épargner la personne de l'hérésiarque. On lui laissoit soixante jours pour venir à résipiscence; après quoi, s'il n'avoit point satisfait, il devoit encourir les censures & les peines portées contre les hérétiques.

Il est à propos de faire connoître d'abord les principaux articles qu'on jugea devoir condamner expressément dans l'amas énorme des dogmes de Luther. Les voici en substance: C'est une hérésie assez commune, de soutenir que les sacremens de la loi nouvelle conferent la grace sanctifiante à ceux qui n'y mettent point d'obstacle. C'est fouler aux pieds S. Paul & Jésus-Christ même, de croire un enfant sans péché, après qu'il a reçu le baptême. Le foyer du péché, sans aucun péché actuel, suffit pour empêcher une ame d'entrer dans le Ciel, à la sortie du corps. La contrition qui s'acquiert par

la confidération des peines de l'enfer & de la perte du Ciel qu'on encourt par le péché, ne fert qu'à rendre l'homme hypocrite & plus grand pécheur. En recevant l'abfolution, croyez que vous êtes abfous, & vous l'êtes véritablement, quoi qu'il en foit de votre contrition; le prêtre vous eût-il même abfous peu férieufement, & par pure dérifion. La meilleure & la fouveraine pénitence confifte à mener une vie nouvelle, & à ne plus faire ce qu'on faifoit. Quand il ne fe trouve point de prêtre pour abfoudre; chaque fidèle, une femme même, ou un enfant peuvent exercer cette fonction. La foi feule, dans ceux qui s'approchent de l'Euchariftie avec une entière confiance d'y recevoir la grace, les rend purs & dignes de participer à ce facrement. C'eft s'abufer, que de croire les indulgences utiles au falut : ce font de pieufes tromperies, qui difpenfent les fidèles de faire des bonnes œuvres. Il faut enfeigner à aimer les excommunications, plutôt qu'à les craindre. Jéfus-Chrift n'a pas établi le Pape, pour fon vicaire dans toutes les Eglifes. Ni le Pape ni l'Eglife n'ont le pouvoir d'établir, foit des articles de foi, foit des loix concernant les mœurs & les bonnes œuvres. Il eft une voie

pour juger des actes des conciles, & les contredire librement. Quelques-uns des articles condamnés dans Jean Hus par le concile de Constance, sont très-vrais, très-orthodoxes, & tout à fait évangéliques. On ne sauroit prouver le Purgatoire, par un livre de l'écriture qui soit canonique. Le juste même peche dans toutes ses œuvres, quelque bien faites qu'elles soient. Le libre arbitre n'est plus qu'un vain nom, depuis le péché. C'est aller contre l'ordre de la providence, que de combattre contre les Turcs, dont elle se sert pour punir les iniquités de son peuple.

S'il y eut jamais matière à condamnation, ce fut certainement dans cet assemblage monstrueux de propositions hérétiques, scandaleuses, blasphématoires, tendant à la subversion de tout le christianisme, substituant même à la plus juste politique un fanatisme imbécille, qui eût fait du peuple chrétien le jouet des infidèles. Cependant, dès que la bulle fut parvenue à la connoissance de l'auteur, & sur-tout quand après un délai triple de celui qu'on lui avoit donné pour se reconnoître, on eut condamné sa personne aussi bien que ses écrits; ce ne fut plus ce pieux prêtre, cet humble reli-

gieux, ce fidèle soumis qui ne désiroit que de s'instruire: ce fut un frénétique, un énergumène irrité de l'exorcisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, une bête féroce révoltée contre le flambeau qui luit sur son repaire. Un déluge d'écrits, pleins de sarcasmes & d'insultes, partit de sa plume détrempée dans le fiel & la fange la plus infecte. La bulle qui le condamnoit, il la qualifia d'exécrable production de l'Antechrist. Passant de l'injure à l'attentat; de même qu'ils m'excommunient, dit-il érigé dans son délire en pontife suprême, je les excommunie à mon tour. Et comme on brûla ses écrits à Rome, il fit brûler la bulle & toutes les décrétales à Wittemberg, en disant qu'il seroit à souhaiter qu'on en fît autant du Pape même, ou du moins de la chaire pontificale. Si l'on ne met le Pape à la raison, poursuit-il, c'en est fait de la chrétienté: ou qu'on écrase sur le champ le brigand de Rome, ou fuie qui peut dans les montagnes. C'est un loup animé par un démon: il faut, sans attendre ni sentence de juge, ni autorité de concile, s'assembler de tous les bourgs & de tous les villages, & fondre sur lui, sans lui donner le temps de se reconnoître. N'importe que les Rois & les Césars prennent

Bossuet Variat. l. 1, n. 24, &c. Luth. T. I, pag 56, 88, 91, 407, &c.

les armes pour sa défense : celui qui fait la guerre sous un voleur, doit la voir, comme lui, tourner à sa perte. En un mot, qui en eût cru cet imposteur, eût tout mis en feu, & n'eût fait qu'un vaste bûcher, où le Pape & tous les Princes qui le soutenoient, eussent été confondus. Et ce qu'on doit observer, pour se tenir à jamais en garde contre les séductions de la nouveauté, c'est que tous les excès qu'on vient de voir, étoient autant de thèses théologiques, que Luther soutenoit comme des principes de foi. Ce n'étoit pas un déclamateur qui, dans la chaleur de ses invectives, s'échappât en propos hasardés; c'étoit un docteur qui sembloit disserter de sang froid, & qui érigeoit en maximes jusqu'à ses fureurs. Le plus violent des ouvrages qu'il mit alors au jour, fut son livre de la captivité de Babylone, où il représenta l'Eglise opprimée par les Papes, comme autrefois la nation Juive par les Babyloniens.

Cependant il ne pouvoit se faire, que ce malheureux, élevé & nourri longtemps dans les bons principes, fût si-tôt tranquille dans son apostasie. Les agitations de l'orgueil d'une part, & de l'autre les restes de la foi lui déchiroient

cruellement l'intérieur. L'autorité de l'Eglise principalement faisoit sur lui une impression, dont la peinture tracée par lui-même excite je ne sais quel sentiment mêlé d'horreur & de pitié. Après que j'eus surmonté, dit-il, tous les autres argumens, il en restoit un dernier, dont je ne pus triompher qu'avec une peine extrême, & de cruelles angoisses; c'est qu'il falloit écouter l'Eglise. A la fin, il l'emporta sur la grace, qui abandonnoit, pour ainsi dire, à regret cet endurci. Pour comble d'aveuglement, il regarda cet abandon, comme une grace des plus précieuses, & attribua formellement à la main de J. C. la force de résister à son Eglise. Après cette pénible victoire, il s'écrie dans la joie de son funeste triomphe: Rompons leurs liens, & secouons leur joug; usant ainsi des paroles mêmes que le Psalmiste met dans la bouche des impies, conjurés contre le Seigneur & contre son Christ. Sous un maître sans frein, les disciples n'eurent point de retenue. Les excès qui devoient les rebuter, exciterent leur admiration, l'émulation la plus vive. On entra dans ses transports en l'écoutant, l'erreur & l'enthousiasme se communiquerent au loin, & bientôt des peuples entiers le regarderent comme

Præf. oper. Luth. T. I, fol. 49.

Ibid. fol. 63.

un prophète suscité pour la réformation du genre humain.

T. II, f. 305. Alors il s'attribua une vocation divine & immédiate. Dans une lettre qu'il adressa aux évêques, appelés, disoit il, faussement ainsi, il se nomma Martin Luther, par la grace de Dieu, Ecclésiaste de Wittemberg, & plein du même mépris pour les évêques que pour Satan. Titre, poursuivoit-il, reçu non des hommes, ni par l'homme, mais par le don de Dieu, & par la révélation de Jésus-Christ; titre substitué au caractère de la bête, que tant de bulles & d'anathêmes ont effacé en moi; titre encore trop modeste, puisque je pourrois à aussi juste raison m'appeler Evangéliste par la grace de Dieu, & que Jésus-Christ me tient infailliblement pour tel. En vertu de cette mission, ce nouveau Paul, appelé, comme il l'affirme encore, aussi immédiatement & aussi extraordinairement que l'Apôtre, se mit à ordonner de tout dans l'Eglise. Il visitoit, il corrigeoit, il supprimoit la plûpart des cérémonies, il en adoptoit quelques-unes, il instituoit ou destituoit les ministres. Il osa, lui simple prêtre, je ne dis pas conférer le sacerdoce, ce qui seul eût été un attentat inoui jusqu'alors, mais ordonner un

évêque. La secte séditieuse ayant envahi l'évêché de Naümbourg, le nouvel Ecclésiaste se transporta dans cette ville; & par une consécration solemnelle, il en institua évêque, Nicolas Amsdorf, qu'il avoit déjà établi pasteur de Magdebourg. C'est ainsi que ce nouvel évangéliste, que cet étrange apôtre, en vertu de sa mission extraordinaire, qui avoit pour tout garant sa conduite désordonnée, conféroit, non pas la simple commission de Pasteur qu'Amsdorf avoit déjà, mais le caractère suréminent & sacré que lui-même n'avoit pas.

Sleid, l. 14, pag. 220.

On avoit droit sans doute de lui demander des signes de son apostolat; & les miracles de premier ordre étoient seuls des marques assorties à la sublimité d'un titre immédiatement émané de Dieu. Il reconnoissoit lui-même, suivant les principes où il avoit été élevé & où il revenoit souvent comme malgré lui, que c'étoit par de tels signes que Dieu se déclaroit, quand il vouloit changer quelque chose à la forme ordinaire de la mission. Aussi les titres & les miracles ne lui manquoient pas, soit pour établir sa fanatique vocation, soit pour justifier même sa désertion du cloître, qu'il prétendoit pareillement autorisée par Jésus-Christ.

Sleid. l. 52 p. 63.

Mais quels étoient-ils, ces signes & ces miracles? C'étoit la hardiesse & le succès inespéré de son entreprise ; c'étoit, comme il s'en exprimoit dans sa frénésie, qu'un petit moine eût osé affronter le Pape, & qu'il parût intrépide devant toutes les puissances ; qu'il osât pénétrer dans leurs forts & leurs châteaux, au risque d'y trouver autant de diables que de tuiles sur les toits. Il se glorifioit d'avoir fait lui seul plus de mal au Pape, que n'en auroit pu faire le plus puissant potentat avec toutes les forces de son empire ; d'avoir, sans le secours du fer ni du feu, ravagé presque tous les monastères, par la vertu de sa plume ou de sa parole. Modération qu'il réputoit parfaitement évangélique, & dont il franchit encore si souvent les bornes. Quand on lui dit d'obéir à la citation de la cour de Rome, au moins pour mettre ses ennemis dans tout leur tort ; j'attends, répondit-il, pour y comparoître, que je sois suivi de vingt mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux : alors je saurai me faire croire. Faut-il s'étonner des séditions, des brigandages, des guerres barbares & de tous les excès, qui furent les fruits de ce nouvel évangile? L'hérésiarque, & ses plus célèbres

Adv. Antich. T. II. f. 9.

disciples

disciples après lui, disoient nettement qu'il falloit du sang pour l'établir. Aussi voyoit-on, dit Erasme, ce peuple évangélique, aussi propre à combattre qu'à disputer, & toujours prêt à courir aux armes. Leur air seul, au sortir de leurs prêches, leur air farouche, & leurs regards menaçans, annonçoient l'invective & la sédition qu'ils exhaloient. De Serv. Arbitr. f. 431. Erasm. Epist. p. 2033.

Oseroit-on rapporter les bouffoneries aussi basses qu'insultantes dont cet hérésiarque effronté remplissoit, tant ses écrits que ses discours? Il avoit continuellement à la bouche les noms du Pape & du diable, mêlés ensemble; & ses saillies de carrefours étoient assaisonnées d'équivoques misérables, de quolibets fades, grossiers, sales & dégoûtans, tels en un mot qu'ils sortent de la bouche de la plus vile populace. Le Pape, disoit-il, est si plein de diables, qu'il en crache, qu'il en mouche, qu'il en... n'achevons pas, & rougissons pour un réformateur, qui a répété jusqu'à trente fois ce que nous n'oserions proférer. Passons, s'il est possible, à une matière plus supportable. Mais après le nom du diable, ceux d'âne ou d'ânon étoient les plus doux qu'il donnât au premier Pontife. Mon petit pape, mon petit ânon, disoit-il dans ses Adven. Pap. t. VII, f. 451, & seq.

momens de sérénité, allez doucement, la route est glissante; vous vous rompriez une jambe, vous vous gâteriez au moins; & l'on diroit : Que diable est ceci? c'est un papelin tout croté. Un âne sait qu'il est âne, poursuivoit-il en se complaisant dans les graces de son génie; une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces ânes de papelins ignorent qu'ils sont ânes. Puis changeant de style, & donnant carrière à la finesse de son goût & de ses jeux de mots, au lieu des termes *Cœlestissimus & sanctissimus*, qui sont de style pour exprimer l'élévation de la dignité pontificale, il qualifioit le Pape de très-scélérat & de très-satanique, *scelestissimus*, *satanissimus*. Concluant enfin par le comble de l'extravagance & de l'impiété; si j'étois le maître de l'Empire, s'écrioit-il, je ferois un même paquet du Pape & des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans ce petit fossé qu'on appelle mer de Toscane. Ce bain lui seroit salutaire; j'en donne pour garant... acheverons-nous? oui, puisque rien ne confond mieux l'impie que les productions de son impiété : j'en donne pour garant Jésus-Christ.

Faut-il s'étonner après cela, que ce frénétique ait prophétisé la ruine entière de la papauté, qu'il ne lui ait plus donné

que deux ans d'existence? A ce terme, le regne de l'antechrist qu'il ne distinguoit plus du Pape, devoit tomber tout à coup par le souffle de Jésus-Christ; c'est-à dire par la prédication de son nouvel apôtre qui en dirigeoit à son gré le souffle terrible, & dont la prière, comme il s'exprimoit encore, n'étoit pas le foudre vain de Salmonée, & que les plus puissans princes ne pouvoient braver qu'à leur dam. Luther infatué de son savoir & de la grandeur de son génie, qu'on peut néanmoins apprécier sur ce que nous venons d'en produire, Luther frondoit le témoignage unanime des pères & de toute l'antiquité, quand il se trouvoit contraire à ses assertions. Fiez vous encore, dit-il du ton de l'ironie & du blasphême, dans son traité du serf arbitre; fiez vous encore aux anciens pères, après les avoir vus tous ensemble négliger S. Paul, & plongés dans le sens charnel, se soustraire, comme de dessein formé, aux traits lumineux de cet astre du matin. Ces excès de Luther, tout énormes qu'ils paroissent, ne sont néanmoins que la foible esquisse d'un tableau que la dignité de l'histoire, autant que notre tendre compassion pour des frères séduits, se refuse à présenter dans toute sa laideur. Que ne nous eût-il en-

Luth. T. II, f. 480.

core été poſſible de leur épargner cette légère humiliation ! Mais les maux ſe guériſſent par leurs contraires, & il eſt peu de remèdes efficaces ſans quelque amertume. Pour nous, reconnoiſſons que notre foi eſt le fruit de la grace; & béniſſons à jamais le Seigneur, de nous avoir préſervés des égaremens qui ont eu, & qui ont encore, pour des peuples entiers, pour des génies de premier ordre, tous les charmes de la ſéduction.

Cochl. in Script. & act. Luth. ad an. 1521. Act. Worm. ejuſd. an.

La puiſſance eccléſiaſtique ayant prononcé contre l'héréſie & contre l'héréſiarque, il reſtoit à la puiſſance temporelle de faire mettre ce jugement à exécution. Comme on tenoit à Worms la diète impériale qu'avoit aſſemblée Charles-Quint, enfin couronné Empereur; Jérôme Aléandre, nonce du Pape, repréſenta vivement la néceſſité de s'oppoſer aux progrès de l'erreur, qui de jour en jour devenoient plus rapides, & menaçoient de bouleverſer bientôt tout l'Empire. Les ſectaires ayant répandu de tous côtés que la ſentence pontificale n'étoit que pour l'intérêt du Pape & de la cour de Rome, le nonce, par un précis exact des écrits de Luther, montra que ſa doctrine attaquoit la religion dans ce qu'elle avoit de plus eſſentiel, & qu'elle n'étoit pas moins con-

traire à la tranquillité des Etats, qu'à l'ordre & aux droits divins de la hiérarchie. A ce rapport, fait avec autant d'éloquence que de précision, les princes & les électeurs effrayés alloient sur le champ prononcer contre Luther ; quand son constant protecteur, Frédéric, électeur de Saxe, convint artificieusement du droit avec les autres, mais détourna le coup, en les arrêtant sur le fait. Il dit qu'étant question de proscrire, avec cette affreuse doctrine, le docteur Luther qu'on en disoit l'auteur, il étoit de l'équité de l'en convaincre, avant de passer outre ; que les écrits dont on avoit extrait ces erreurs, n'étoient peut-être pas de lui ; que s'ils en étoient, elles pouvoient y avoir été insérées par des ennemis artificieux ; que dans tous les cas, on ne pouvoit se dispenser de l'entendre avant de le condamner.

Quoi que pût dire de contraire le nonce Aléandre, qui craignoit avec raison que Luther par ses subtilités & la chaleur de son éloquence ne surprît des gens peu versés dans les controverses, l'avis du duc Frédéric qui espéroit beaucoup par cette raison-là même, prévalut auprès de l'Empereur qu'il avoit principalement contribué à faire élire. Mais Charles-Quint

voulant auſſi contenter le nonce, promit que Luther ne ſeroit entendu que pour ſavoir de ſa propre bouche s'il refuſoit de rétracter ſes erreurs, & pour rendre ainſi la juſtice de ſa condamnation plus ſenſible. Surquoi il lui écrivit de ſe rendre à Worms, & lui fit paſſer un ſauf-conduit, qu'il ſigna & eut la foibleſſe de faire ſigner, pour plus grande aſſurance, à tous les membres de la diète. On y mettoit pour condition, que l'accuſé ne dogmatiſeroit point en route: mais à peine fut-il à Erford où il avoit déjà, comme en bien d'autres villes, une multitude de partiſans, qu'il y prêcha le dimanche de *Quaſimodo*, & avec ſa violence ordinaire y déclama contre les décrets des Papes, contre toutes les loix humaines, & contre la doctrine du S. Siège. Il continua ſa route avec un équipage magnifique, & accompagné, comme il étoit parti, d'un gros de cavaliers bien armés, pour faire voir qu'il ne manqueroit pas de défenſeurs au beſoin. On s'en tint toutefois à ce que l'Empereur avoit réglé, touchant l'interrogatoire du coupable, qui ne laiſſa pas de tenter bien des fois, mais toujours en vain, de déployer ſon éloquence ſéditieuſe. Après qu'il eut été convaincu par ſes aveux propres & ſon orgueilleuſe franchiſe,

qu'il étoit l'auteur, & des ouvrages condamnés, & des erreurs qui avoient attiré la condamnation; il ne lui restoit plus que de se rétracter, ou d'essuyer la flétrissure due à son obstination. Mais l'hérésiarque superbe eut plutôt entendu à son propre anéantissement, qu'à nulle espèce de rétractation. Des médiateurs augustes; savoir l'électeur de Brandebourg, le pieux duc George de Saxe, l'évêque d'Ausbourg, & sur-tout l'archevêque de Trèves, lui représenterent avec bonté l'abîme des malheurs où il se précipitoit, en désobéissant aux conciles généraux, ainsi qu'aux souverains Pontifes. Il répondit froidement, que ces conciles pouvoient se tromper, & que celui de Constance en particulier avoit contredit les divines écritures, en prononçant contre Jean Hus que l'Eglise n'est pas composée des prédestinés seuls.

L'Empereur informé de cet aveuglement monstrueux, lui fit faire commandement de sortir de Worms, avec le même sauf-conduit qu'il avoit eu pour y venir. Délibérant ensuite avec les électeurs & les princes, sur les moyens de soustraire aux fureurs d'un moine apostat la religion qu'il tenoit des Empereurs & des Rois ses ancêtres, il résolut de rendre

un édit dont la rigueur fût proportionnée aux excès dont on se proposoit d'arrêter le cours. Il fut dressé le sixième de Mai 1521 : il pose pour préambule le danger imminent qui menaçoit l'Eglise d'Allemagne, toutes les recherches paternelles employées par le S. Père avant d'user de sévérité, & enfin l'indulgence dont l'Empereur avoit usé lui-même pour écarter jusqu'à la chicane, en écoutant un hérétique déjà condamné avant de procéder à l'exécution du jugement pontifical rendu contre lui. Et peut-être, ajoutè-t-il avec raison, n'étoit-il pas à propos d'entendre un homme jugé par le S. Siège: mais on ne l'a écouté que pour le ramener au devoir par des exhortations pressantes, & non pas pour juger ni connoître de la foi ; ce qui n'appartient qu'à la puissance apostolique. Il déclare ensuite, du conseil & consentement des électeurs, princes & Etats de l'Empire, en exécution de la sentence du Souverain Pontife, qu'il tient Martin Luther pour schismatique & hérétique obstiné, notoire & séparé de l'Eglise. Il commande à chacun de le tenir pour tel, & le met au ban de l'Empire, avec ordre à tous les princes & magistrats de l'appréhender au corps & emprisonner après le terme de vingt-

un jours, qui étoit celui du ſauf-conduit. Défenſe à qui que ce ſoit, ſous peine de crime de lèze-majeſté, de le retirer & de le protéger, de retenir aucun de ſes livres, ni de ces images où le Pape & les prélats ſont repréſentés d'une manière injurieuſe. Permis à tout le monde de courir ſus à lui, à ſes complices, adhérans & protecteurs; de les dépouiller de tous leurs biens, meubles & immeubles, abandonnés à quiconque s'en pourra ſaiſir: à la fin, eſt une défenſe générale d'imprimer le moindre livre en matière de foi, ſans l'approbation de l'ordinaire, ou de l'univerſité voiſine.

Ces ordres ſévères auroient ſans doute étouffé l'héréſie, s'ils euſſent été rendus auſſi-tôt que le Pape les avoit demandés: mais l'héréſiarque avoit eu tout le loiſir de faſciner & de s'attacher inviolablement de puiſſans fauteurs, qui, loin d'en procurer l'exécution, n'uſerent de leur puiſſance, que pour les éluder. L'électeur de Saxe, qui avoit concerté ſa manœuvre avec Luther, le fit enlever à ſon retour de Worms, par deux cavaliers maſqués, & avec toutes les autres circonſtances qui pouvoient donner le change ſur l'auteur & les miniſtres de l'enlévement. Ils l'attaquerent dans une forêt,

entre Eyſenach & Wittemberg, le jeterent par terre, comme des ennemis qui en vouloient à ſa perſonne, & le conduiſirent au château de Weſtberg, ſitué ſur une montagne, dans un coin de la Saxe. Le jeu fut conduit avec tant de ſecret & de dextérité, que le priſonnier, bien traité & bien nourri, y demeura neuf mois entiers ſans qu'on ſût où il étoit L'électeur lui-même par ce genre de reſpect qu'a pour la vérité l'eſprit de ſecte & d'hypocriſie, n'avoit pas voulu le ſavoir, afin de pouvoir proteſter de ſon ignorance à l'Empereur, qu'il importoit encore de ne pas irriter. Fidèles aux mêmes principes de conſcience, les partiſans du protégé captif, publierent de tous côtés, que les émiſſaires de l'Antechriſt Romain l'avoient aſſaſſiné, ou du moins le tenoient renfermé contre la foi publique. Quelques-uns affirmerent qu'ils avoient trouvé dans une mine d'argent ſon corps criblé de coups; ce qui mit le nonce Aléandre, & Caraccioli ſon collègue, au moment de périr dans une ſédition. Mais ce qui empêcha ſur-tout l'exécution de l'édit impérial, ce fut l'obligation où ſe trouva l'Empereur, après la diète de Worms, de s'en retourner en Eſpagne, pour appaiſer des troubles qui s'y étoient

élevés pendant son absence. La principale autorité en Allemagne passoit par-là dans les mains des deux vicaires de l'Empire, le duc Frédéric de Saxe, & Louis comte Palatin, qui n'étoit pas moins favorable à Luther que le Saxon.

Ainsi bien assuré dans sa retraite, le violent novateur, de la nouvelle Patmos, comme il la nomma lui-même en s'assimilant au plus sublime des évangélistes, fit sortir un nouveau déluge d'erreurs & d'impiétés, qui allerent infecter au loin tous les ordres de la république & de la hiérarchie. C'est là qu'il écrivit, & son traité contre la confession secrète, qu'il nomme la cruelle invention des Papes & le bourreau des consciences; & la réponse au docteur Latomus, où il soutient plus affirmativement que jamais, que Dieu commande aux hommes ce qui leur est absolument impossible, que dans le bien même qu'il opere en eux, ils ne contribuent en rien autre chose que par le péché qu'ils commettent en toutes sortes de bonnes œuvres; & ses traités contre le célibat des clercs & des moines, qui commencerent aussi-tôt à rompre les barrières des cloîtres, & qui, sous le nom de mariage, introduisirent dans le sanctuaire le scandale de l'impudicité, de l'a-

Luth. T. II.

Luth. T. VII. f. 286 &c.

postasie, de l'inceste & du sacrilège. Ce fut aussi dans cette nouvelle Patmos, que Luther instruit par le Prince des ténèbres, comme il s'en glorifie dans l'étourdissement de son fanatisme, composa contre les messes privées un ouvrage qui enchérit encore sur ce qu'il avoit touché de ces matières dans son livre de la captivité de Babylone. Il n'affirma pas seulement que la messe n'est pas un sacrifice, qu'elle ne sert de rien pour les morts, qu'il n'y a point de purgatoire, que la transsubstantiation est une chimère; mais qu'il n'est aucune différence réelle entre les prêtres & les laïcs, que chacun dans l'église a le même pouvoir, tant de consacrer que d'administrer les sacremens & d'enseigner, que pour l'ordre seulement ou la bienséance, on en commet l'exercice aux anciens, qui, conformément à la vérité aussi bien qu'à l'étymologie, sont les prêtres & les évêques. Tous ces écarts, d'un cerveau blessé par les effervescences de l'orgueil, étoient reçus comme des oracles. Sur cette autorité, qui entraîna les docteurs de Wittemberg, l'électeur de Saxe, de leur avis, fit sur le champ abolir les messes privées dans cette ville, & bientôt après dans tous ses Etats.

Tout ne rioit pas cependant au solitaire de Patmos. Si la puissance de ses aveugles protecteurs le mettoit à l'abri des châtimens décernés dans l'édit impérial, toujours il en résultoit une flétrissure sensible à son orgueil, & très-contraire aux progrès de sa doctrine. Mais ce qui lui donna peut-être encore plus de chagrin, ce fut la condamnation portée contre lui dans ces entrefaites par l'université de Paris, qu'il exaltoit pardessus toutes les sociétés savantes, & qu'il avoit proposée pour juge de ses différends mêmes avec le S. Siège. La censure étoit foudroyante : elle proscrivoit, en plus de cent propositions, la doctrine de ce novateur, comme exécrable, hérétique, schismatique, impie & blasphématoire. Et ces notes infamantes n'étoient pas de grands mots proférés au hasard : elles portoient sur un exact & profond examen, sur des citations précises, sur un développement plein de sagacité, sur un enchaînement de preuves & de raisons sans réplique. On montroit encore, avec autant de justesse que d'érudition, que ce nouvel évangéliste n'étoit que le copiste impudent des hérétiques les plus décriés ; qu'il rénouvelloit les erreurs & les blasphêmes des Hussites, des Wiclé-

d'Argentr Collect. jud. pag. 365, & seq.

fiſtes, des Vaudois, des Bégards, des Albigeois, des Manichéens même & des anciens Gnoſtiques; que ſes productions enfin fourmilloient de tant d'impiétés, qu'on ne pouvoit les bien comparer qu'à l'Alcoran.

A la nouvelle de cette cenſure, toutes les louanges prodiguées juſques-là par Luther à l'univerſité de Paris, firent place à des torrens d'injures qui révolterent entre ſes partiſans mêmes, tous ceux qu'il n'avoit pas infatués, au point d'arracher de leur ame tout ſentiment honnête. Ce ne fut plus, à l'entendre déſormais, cette école dépoſitaire & diſpenſatrice des vrais tréſors de la théologie, mais des brigands, revêtus du nom de docteurs, les corrupteurs ſacrilèges des ſciences ſacrées, les plus ignorans & les plus ſtupides de tous les hommes, dénués de diſcernement, de ſens commun, de tout genre d'eſprit; tels en un mot, concluoit-il, qu'il ne daignoit pas les réfuter lui-même. Philippe Mélanchton fut chargé de cette réponſe; & miniſtre ſervile des fureurs qui lui cauſoient les plus cruelles inquiétudes, il ne laiſſa pas de l'intituler: Apologie pour Luther contre le décret furieux des petits théologiens de Paris. Par le ſtyle du ti-

tre, on peut juger du rempliſſage, qui ne le dément pas. Luther enſuite donna un écrit, où feignant de réfuter celui de Mélanchton au nom des docteurs François, il leur faiſoit dire toutes ſortes de pauvretés, afin de les tourner en ridicule. Naturellement, il n'étoit pas plus propre au manège de la fourberie, que Mélanchton aux emportemens de la fureur : mais c'eſt le propre de l'eſprit de ſecte, de dépraver juſqu'aux naturels.

Il étoit difficile d'enchérir ſur les injures vomies contre les docteurs Pariſiens, & il n'y avoit que l'ame de Luther où il ſe trouvât un fond de fiel & d'amertume ſuffiſant pour cela. C'eſt ce qu'il fit preſque dans le même temps, contre une tête auguſte & ceinte de l'un des premiers diadêmes. L'horreur de ſes impiétés étoit ſi générale parmi tous les fidèles qui tenoient tant ſoit peu à la religion de leurs pères, qu'Henri VIII, à qui nous en verrons bientôt ſaper les fondemens dans la Grande-Bretagne, porta l'ardeur éphémère de ſon zèle juſqu'à écrire contre lui, après avoir demandé religieuſement au Pape la permiſſion de lire les livres défendus qu'il vouloit réfuter. Qui n'eût tout eſpéré d'un début ſi exemplaire? Il n'y en eut point d'autre

Sleid. Comment l. 3, p. 78.

effet durable, que le titre de défenseur de la foi, qui lui fut accordé en récompense par le vicaire de Jésus-Christ, & que Jésus-Christ lui-même parut vouloir laisser en témoignage contre ce Prince & ses successeurs, qui le conservent après avoir abandonné la foi même dont il fut le prix. Si auparavant Luther avoit montré de l'emportement, après qu'il eut été qualifié par le Roi d'Angleterre d'hérétique & d'impie, ce fut moins un esprit vindicatif qui s'oublie, qu'un frénétique, qu'un homme atteint d'une espèce de rage, dont les accès lui mirent dans la bouche tout ce que la brutalité & l'impudence ont de plus désordonné.

Contra. Reg. Angl T. VII.

Posant pour principe qu'on ne doit pas plus d'égards aux têtes couronnées qu'à la plus vile populace, & réduisant aussitôt en pratique cette séditieuse maxime, il salit presque toutes ses pages d'injures atroces, d'ironies bouffones; de démentis outrageux : puis concluant de ces raisons triomphantes; commencez-vous à rougir, dit-il au Monarque, vous Henri, vous non plus Roi, mais sacrilège? Se jouant ensuite de la religion aussi bien que du diadême, il reprend ce qu'il avoit dit de la transsubstantiation, qu'il avoit jusques-là réputée indifférente, & laissée au ca-

price de ſes ſectateurs. A préſent, pourſuit-il, je tranſſubſtancie mon opinion, & je ſoutiens que c'eſt une impiété, que c'eſt un blaſphême, d'avancer que le pain eſt tranſſubſtancié dans l'Euchariſtie: en dépit des Papiſtes, je veux croire que le pain & le vin y demeurent. Parmi les variations continuelles qu'on reproche à cette réforme deſtructive, & qui indépendamment du motif, les marquent ſeules du caractère de la ſubverſion, il en eſt une infinité qui eurent ainſi pour tout principe le dépit & la boutade, le plaiſir de faire pièce au Pape & aux catholiques.

La choſe alla ſi loin, dans le ſeul démêlé de Luther avec Henri VIII, qu'Eraſme, l'apathique ou politique Eraſme, ne put s'en taire à Mélanchton. Ce que je ne puis voir ſans être choqué, lui écrivit-il, c'eſt que tout ce que Luther entreprend de ſoutenir, il le pouſſe à l'extrémité: ſi on l'en avertit, loin de s'adoucir, il ſe porte à de nouveaux excès, & ſemble n'avoir d'autre deſſein que de paſſer à des excès plus grands encore. Je connois par ſes écrits les fougues de ſon humeur, autant que ſi je vivois avec lui. Le pinceau d'Homère ne repréſente pas mieux la colère de l'implacable Achille. Eraſm. l. 19 Epiſt. 3.

La guerre qui s'alluma dans ces conjonctures entre l'Empereur Charles V & le Roi François I, pour durer presque autant que leur regne, au grand dommage de leur puissance respective, & de leur commune religion, fit diversion à la défense de l'Eglise, & en procurant l'impunité à l'insolence de l'hérésiarque, facilita prodigieusement la propagation de son hérésie. Le père commun prit parti dans cette querelle fraternelle, & tant d'intérêt, dit-on, qu'ayant appris le succès extraordinaire de la ligue impériale où il s'étoit engagé contre les François, la joie de cette nouvelle lui causa une telle révolution, qu'il en prit la fièvre, dont il mourut peu après. D'autres prétendent qu'il avoit été empoisonné. Quoi qu'il en soit, il mourut presque à l'improviste, le premier décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans seulement. Il avoit occupé la chaire de S. Pierre, huit ans, huit mois & vingt jours. Léon X, selon Paul Jove, conserva des mœurs intactes, depuis l'enfance jusqu'au pontificat : mais lorsqu'il fut Pape, suivant le même historien & quelques autres, son naturel complaisant & facile, livré à des courtisans qui ne lui proposoient que des parties de plaisir, son propre penchant

Guicch. Onuph. Vict. ciacon.

au luxe & à la dépense, son attrait même pour les lettres, & sur-tout pour les fictions profanes & les images amollissantes de la poésie, l'engagerent en des démarches équivoques qui ternirent au moins la pureté de sa réputation précédente. Quant à la renaissance des lettres qu'on lui attribue généralement, on lui reproche encore d'avoir fait plus de cas des arts d'agrément, & de l'érudition profane, que des sciences ecclésiastiques, & même d'avoir quelquefois oublié en ceci la gravité pontificale.

Il eut pour successeur le cardinal Adrien Florent, évêque de Tortose en Catalogne, où il étoit fort tranquille, lorsqu'il fut élu ; ce qui fit regarder son élection comme une œuvre miraculeuse & dirigée par le Ciel : mais les dissimulations & les intrigues de Charles-Quint, dont Adrien avoit été précepteur, furent les ressorts dont se servit la Providence pour la procurer. Ce prince, après avoir promis sa protection à l'ambitieux cardinal de Volsei, primat & ministre d'Angleterre, dans le dessein de mieux cacher son jeu, fit agir si secrètement & si efficacement dans le conclave, qu'Adrien, absent, étranger, sans naissance & sans grande habileté, eut le 9 de janvier 1522 les deux

tiers des voix du plus nombreux conclave qu'on eût encore vu. Il s'y trouvoit trente-neuf cardinaux. Adrien étoit né à Utrecht, de parens obſcurs, & ſi peu fortunés, qu'il ne put faire ſes études qu'au moyen d'une fondation établie à Louvain pour de pauvres écoliers. Il parvint enſuite à une chaire de théologie dans cette univerſité, à la dignité de vice-chancelier, & au doyenné de l'Egliſe de S. Pierre. C'eſt ce même doyen de Louvain, qui avoit été adjoint au cardinal Ximenès, dans la régence de Caſtille, où cet homme ſupérieur ne fit de ſon collègue que l'exécuteur ſubalterne de ſes volontés. Après la mort de Ximenès, il étoit demeuré ſeul vice-roi de ce Royaume. Auſſi-tôt qu'il eut appris la nouvelle de ſon élection, il prit les habits pontificaux, & ſe fit nommer Adrien VI, contre un uſage très-ancien parmi ſes prédéceſſeurs, qui depuis de cinq cens ans avoient tous changé leurs noms. Il s'embarqua pour l'Italie le deuxième d'août de cette année 1522, & il eut un vent ſi favorable, que le trente il fit ſon entrée au Vatican : le lendemain, il fut couronné dans l'égliſe de S. Pierre.

Adrien n'avoit pas les qualités brillantes de ſon prédéceſſeur; mais il montra

que le chef même de l'Eglise, au moyen d'un sens droit & des dons surnaturels de l'esprit de Dieu, pouvoit la servir plus avantageusement que les génies beaucoup mieux pourvus des talens humains. Léon X avoit autorisé la vénalité des charges & des offices de la cour Romaine : dans le peu de temps qu'Adrien gouverna l'Eglise, & qui ne fut guère que d'une année, à compter depuis son intronisation jusqu'à sa mort, il supprima cette vénalité, modéra les taxes de la daterie, abolit les coadjutoreries & les regrez, & fit en sorte que les bénéfices ne fussent conférés qu'à des ecclésiastiques vertueux & capables. Sollicité en faveur de son propre neveu par des personnes de distinction, il refusa de lui donner un second bénéfice, parce qu'il en avoit un de soixante-dix écus d'or. Et comme on lui représentoit que ce revenu étoit peu de chose pour le neveu d'un Pape ; les hommes, répondit-il, sont pour les bénéfices, & non pas les bénéfices pour les hommes. Il s'efforça de remédier aux abus de la prédication & de la multiplication des indulgences, accordées même pour la construction de l'église de Saint Pierre. Il s'appliqua surtout à réformer la discipline & les mœurs

Ciacon. T. III, p. 426. Rayn. an. 1522, n. 19.

du clergé ; & pour cela il prit ſi bien ſes meſures, qu'un regne plus long eût infailliblement conduit cette grande œuvre à ſon terme. Il s'étoit aſſocié dans cette entrepriſe deux excellens hommes, & des plus juſtement révérés ; ſavoir Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théare, & Marcel Gaétan de Thiène. Ces ſollicitudes apoſtoliques ne l'empêcherent pas de veiller aux intérêts temporels de l'Egliſe Romaine, à laquelle il fit reſtituer, & même par la force des armes, des principautés entières qu'on avoit uſurpées ſur elle ; en quoi néanmoins il ſignala conſtamment ſa modération, & le déſintéreſſement rare qui fut une de ſes vertus les plus marquées.

Avant l'exaltation de ce Pontife, Luther ennuyé de ſa retraite étoit retourné à Wittemberg, contre le gré de l'électeur de Saxe, dont il ſatisfit à ſon ordinaire le génie borné, par le genre de raiſons qu'il ſavoit y accommoder parfaitement ; ſon vrai motif étoit ſon reſſentiment contre Carloſtad, qui durant cette abſence avoit renverſé les images à Wittemberg, ſupprimé l'élévation du Saint Sacrement, & fait pluſieurs innovations ſemblables ; non que ces changemens tinſſent fort au cœur à Luther, qui en

accuſoit l'auteur de faire conſiſter le chriſtianiſme en des choſes de néant : mais il ne lui pardonnoit pas, comme il s'en exprime nettement, d'avoir mépriſé ſon autorité, & de s'être érigé, à ſon préjudice, en chef de parti : il lui reprocha, aveuglement inconcevable ! d'avoir agi ſans miſſion ; comme ſi la ſienne eût été beaucoup mieux établie. Et rappelant en paſſant le genre de miracles ſur quoi il la fondoit, c'eſt la parole, dit-il avec ſon éloquence de taverne, qui, pendant que je buvois paiſiblement ma bière avec Amſdorf & mon cher Mélanchton, a tellement ebranlé la papauté, que jamais potentat n'en a fait autant. Puis ajoutant les ſentimens impies à ces idées baſſes ; ſi vous prétendez continuer ainſi, reprend-il, je me dédirai, ſans balancer, de tout ce que j'ai dit & enſeigné juſqu'à préſent : j'en ferai ma rétractation, & vous laiſſerai dans le lacs. Tenez-vous pour bien avertis ; & après tout, quel mal vous fera la meſſe papale ? Eſt-ce un homme en délire, eſt-ce un véritable athée qui ſe joue ainſi de la religion ? Au ſujet de la communion ſous les deux eſpèces, que Luther comptoit auſſi parmi les choſes de néant établies par Carloſtad, voici comment il inſultoit à l'au-

Tom. VII. f. 273 & 275.

Inform. miſſ. T. II, f. 384 & 386.

torité la plus ſacrée pour les fidèles: Si un concile ordonnoit les deux eſpèces, dit-il, en dépit de ce décret, nous n'en prendrions qu'une, ou point du tout; & nous maudirions ceux qui les prendroient en vertu d'une pareille ordonnance.

Tom. VII fol. 501. Il y avoit toutefois dans la querelle de ces deux novateurs, un fond plus important au jugement de Luther; ſavoir le dogme de la préſence réelle. On lui eût fait grand plaiſir, à ce qu'il aſſure lui-même, de lui fournir quelque bon moyen pour la nier; parce que rien ne lui eût été meilleur, pourſuit-il, dans le deſſein qu'il avoit de nuire à la papauté: mais là-deſſus l'écriture lui parut ſi claire & ſi formelle, qu'il ne trouva pas moyen de s'oppoſer à cette vérité, ſans vouloir s'aveugler lui-même par une malice, qui n'étoit ſuſceptible d'aucun palliatif. Il demeura invinciblement frappé de la force & de la ſimplicité de ces paroles: *Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang; ce corps livré pour vous, ce ſang de la nouvelle alliance, répandu pour la rémiſſion de vos péchés.* Il faut même lui rendre juſtice, ou plutôt faire hommage à cette main inviſible & toute-puiſſante qui met un frein aux impies les plus emportés,

portés, & ne leur permet pas de faire à l'Eglise tout le mal qu'ils se proposent. Ce fut principalement pour l'erreur contraire à ce point de foi qu'il poussa Carlostad sans aucun ménagement, & qu'il le contraignit à se retirer de Wittemberg à Orlemonde, ville de Thuringe encore soumise à l'électeur de Saxe. Mais tout en soutenant la présence réelle, Luther rejetoit la transsubstantiation, & conservoit dans l'Eucharistie la substance du pain. Je crois avec Wiclef, disoit-il, que le pain y demeure; & avec les sophistes, c'est ainsi qu'il appeloit nos théologiens, que le corps du Seigneur y est aussi. Tel fut son monstrueux systême de l'impannation. Suivant les explications grossières qu'il en donnoit, le corps de Jésus-Christ étoit avec le pain, comme le feu est avec le fer brûlant, ou comme le vin est dans le tonneau. Ses disciples, & sur-tout Oziandre, poussoient l'absurdité jusqu'à soutenir que cette union du corps & du pain se faisoit de la même manière que l'union hypostatique du Verbe & de l'homme s'étoit opérée dans l'incarnation; d'où l'on pouvoit dire: Ce pain est le corps du Seigneur, ce vin est son sang; & par un renversement entier du langage & du sens commun:

Ce pain eſt Dieu: extravagance impie qu'adoptoit Oziandre, mais ſans être approuvé de Luther, dont nous ne cherchons point à charger le tableau. C'eſt bien aſſez qu'il ait donné lieu à cet excès.

Carloſtad continuant à brouiller, & fomentant à Orlemonde la rebellion des payſans, que le livre de la liberté chrétienne & toutes les déclamations de Luther contre les loix & les légiſlateurs avoient enfin ſoulevés contre leurs ſouverains, quoique protecteurs du nouvel évangile, l'électeur y envoya ſon évangéliſte, afin de calmer les eſprits. Luther, par le manège de Carloſtad, fut reçu à grands coups de pierre, & preſque étouffé ſous la boue dont on le couvrit. Le reſte de la ſcène n'eut pas plus de dignité. Les deux antagoniſtes, pour le lieu de leur conférence, choiſirent l'auberge de l'Ourſe noire. Luther fit aiſément grace à Carloſtad, ſur le mariage ſacrilège dont celui-ci depuis peu avoit donné le premier exemple aux eccléſiaſtiques. Comme il avoit envie de l'imiter bientôt, il n'en témoigna que de la ſatisfaction, & pria le Ciel de fortifier ceux qui ouvroient cette route pour faire ceſſer le libertinage papiſtique; prière ſi efficace, que toute cette grande réforme,

Hoſpin. Sacram. part. 2, f. 32.

comme le dit plaisamment Erasme, parut bientôt se borner à défroquer des moines, & à marier des prêtres; en sorte que dans cette tragédie pompeuse, le mariage, comme dans la comédie faisoit toujours le dénouement. Mais des vœux adressés au Ciel, pour une passion qui ne peut que trop sur la corruption du cœur humain; quel délire & quelle impiété! Luther traita plus sérieusement l'affaire des paysans, ou de la rebellion. Carlostad, après s'en être assez mal défendu, mit Luther à son tour sur la défensive, attaqua fortement son opinion de la présence réelle, & le menaça de la combattre par écrit. Luther, avec un regard dédaigneux, le défia d'écrire; & tirant de sa poche un florin d'or, il le lui abandonne, s'il soutient le défi. Carlostad le met dans la sienne. On se touche réciproquement dans la main, on se promet bonne guerre, & l'acte se confirme à la façon du pays. Luther boit à la santé de Carlostad, & du bel ouvrage qu'il va mettre au jour; Carlostad fait raison, en avalant le verre plein: après quoi on se sépare, en se faisant des adieux dans le ton du reste de la pièce. Puisse-je te voir sur la roue, dit Carlostad à Luther! puisses-tu, répondit Luther à

Lib. 19, Epist. 3.

Luth. T. VII, f. 502.

Hist. Var. l. 2, n. 11. Carlostad, te rompre le cou, avant de sortir de la ville! Disons-le encore une fois avec le grand évêque de Meaux: voilà le nouvel évangile, voilà les actes des nouveaux apôtres.

Pour revenir le moins qu'il se peut sur des choses dont le récit est à peine autorisé par la nécessité d'en lever le scandale, nous ajouterons ici, en anticipant sur les cours des années, que banni de tous les Etats du duc Frédéric de Saxe, Carlostad se réfugia auprès de Zuingle, à Zurich en Suisse. Sa manière de penser sur les sacremens le fit bien accueillir d'abord de ce Luthérien devenu sacramentaire: mais ensuite Zuingle craignant de partager la gloire d'avoir enfanté cette hérésie nouvelle, dont il est en effet le père, abandonna Carlostad, qui tomba dans une misère extrême. Il fut contraint de recourir à son ancien maître, & d'en fléchir l'orgueil à force de bassesses. Luther, en lui obtenant la permission de revenir à Wittemberg, ne paroît qu'avoir voulu mieux jouir du spectacle de son humiliation. Carlostad y fut si méprisé, si abandonné de tout le monde, que réduit au travail des plus pauvres paysans, on le vit porter du bois à vendre de rue en rue, jusqu'à ce que ne

pouvant plus ſoutenir le contraſte de ce qu'il étoit & de ce qu'il avoit été, il alla reprendre à Bâle le métier de prédicateur & de brouillon. C'eſt là qu'il mourut, ſi odieux au parti Luthérien, que pluſieurs de ſes écrivains n'ont pas rougi de conter qu'il avoit été étranglé par le diable à l'iſſue d'un prêche. Il laiſſa un fils, nommé Jean, qui eut le bonheur de rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & ſe fit gloire d'adhérer au concile de Trente.

Luther ayant ainſi écraſé ſon rival, devint plus abſolu & plus arrogant qu'il n'avoit encore été. C'eſt alors qu'il publia le livre qui a pour titre, *Contre l'état fauſſement nommé eccléſiaſtique*; c'eſt-à-dire qu'il ſonna le plus violent tocſin contre les évêques, qu'il y ordonne d'exterminer ſans rémiſſion. La bulle de réformation qu'il oppoſa dans la même rencontre à la bulle *in cœna Domini*, porte que tous ceux qui emploïeront leurs forces & leurs biens pour ravager les évêchés, & pour abolir le miniſtère épiſcopal, ſont les véritables enfans de Dieu; & que ceux qui les défendent ou leur obéiſſent, ſont les ſuppôts de Satan. Tout cela étoit prouvé, à ſa manière, par pluſieurs paſſages de l'écriture-ſainte. Il vouloit, qu'après qu'on

auroit exterminé les évêques, les abbés & les moines, tous les fonds & tous les biens des évêchés, des abbayes & des monastères fussent à la disposition des puissances séculières dans la domination desquelles ils se trouvoient. Tel est le fond de son livre, intitulé, *du fisc commun*, qui légitimant la cupidité des princes & des magistrats, aida principalement à la fortune de sa réforme. Pour trouver plus facilement des preuves de ces paradoxes dans les divines écritures, il fit paroître vers le même temps sa traduction de la bible, faite avec toute l'élégance & toutes les finesses dont la langue Allemande est susceptible. Luther qui la possédoit parfaitement, parut se surpasser lui-même dans un ouvrage, où l'espoir d'opérer de plus grands fruits de séduction aiguillonnoit plus vivement le talent du séducteur. La correction, la propreté, la beauté des éditions répondoit à celle de l'expression. On n'omit aucune des recherches familières en pareil cas aux éditeurs des livres de parti.

Mais des Théologiens profonds, & non moins versés dans l'art d'écrire, releverent & firent toucher au doigt jusqu'à mille altérations criantes du texte sacré, dans la seule version du nouveau testa-

ment. Entre tous les autres, Jérôme Emſer, conſeiller du prince George de Saxe, auſſi diſtingué par ſon eſprit que par ſon rang & ſa naiſſance, très habile dans les ſciences divines & humaines, & joignant un zèle d'apôtre à tant de qualités brillantes, ſuivit pas à pas le fauſſaire, & le réduiſit à un tel déſeſpoir, que cette bouche cynique parut négliger tous ſes autres adverſaires, pour mieux accabler celui-ci d'injures. Emſer ſe dévouant avec d'autant plus de généroſité pour la cauſe commune de la religion, & ne craignant pas d'attirer ſur lui toute la fureur de la cabale Luthérienne, à la verſion qui en étoit l'idole, il oppoſa une traduction, qui rendoit avec autant de préciſion que de fidélité le texte de la vulgate, & qui faiſoit ſauter aux yeux toutes les falſifications de l'héréſiarque. Cet ouvrage engagea pluſieurs princes eccléſiaſtiques & laïcs, entre autres l'archiduc Ferdinand frère de l'Empereur, le duc de Bavière, & le prince George de Saxe, à proſcrire par des édits rigoureux la verſion de Luther, à la faire brûler publiquement, & à obliger tous leurs ſujets, ſous peine de châtiment rigoureux, d'en rapporter aux officiers prépoſés à cet effet tous les ex-

Luth. lib. de sæcular. poteſt.

emplaires qu'ils en pouvoient avoir. Ce qui mit Luther en une telle furie, qu'il publia contre ces princes un libelle d'une inſolence inſenſée. Il les y traite de Tyrans impies ; & par le pouvoir ſuprême dont il avoit dépouillé le Pape pour s'en revêtir, il défend de livrer Jéſus-Chriſt entre les mains d'Hérode : c'étoient les images, ſous leſquels il ſe mettoit en contraſte avec les têtes les plus auguſtes. Il oſoit tout, & ſon parti ſe fortifioit, par les excès même les plus capables de le décrier & de le ruiner.

Le temps étoit arrivé, où il étoit donné à l'homme ennemi de dévaſter le champ du père de famille, & même de lui en ravir les parties les plus privilégiées. L'iſle de Rhodes où les deux glaives ſe trouvoient réunis dans la main de la religion, tomba pour lors au pouvoir des ennemis éternels du nom chrétien. Le Sultan Soliman II, enorgueilli de la priſe de Belgrade, dont il s'étoit emparé l'année précédente, ſe flatta d'emporter de même le boulevart où avoient échoué juſques-là les efforts de ſes plus formidables prédéceſſeurs. Il regardoit comme un opprobre pour l'empire du croiſſant, un repaire de pirates & de larrons, ainſi nommoit-il Rhodes, qui ſans ceſſe alarmoit ſes ports,

ses isles, ses meilleures places, & ravageoit impunément toutes ses provinces maritimes. D'ailleurs il s'étoit fortement persuadé, sur les avis trouvés dans les mémoires de Selim son père, que, pour se bien affermir dans ses Etats, il devoit subjuguer Rhodes après Belgrade. Le moment de l'entreprise lui sembloit arrivé, & l'exécution facile, tandis qu'il n'avoit rien à craindre des princes chrétiens les plus puissans ; l'Empereur & le Roi de France soutenant à peine le poids de la guerre qu'ils se faisoient avec tant d'animosité, & devant peu s'intéresser à ce qui se passeroit aux extrémités du Levant.

En effet, le grand-maître instruit des projets du Sultan, fit partir en vain des chevaliers pour réclamer l'assistance de toutes les cours de l'Europe. Ces envoyés ne s'étoient pas fait entendre, que le grand-maître se vit investi dans son isle par une flotte de quatre cens voiles, galères ou autres vaisseaux, & par cent quarante mille hommes de débarquement. La valeur eût encore suffi contre la multitude, si la perfidie n'eût pas trouvé accès dans le sein même de la religion. Villiers de l'Ile-Adam, élu grand-maître de Rhodes l'année précédente, avoit eu pour compétiteur Adrien d'Amaral, qui en étoit

chancelier. L'ambition, dans un état faint, eſt capable de tout. Les noirceurs de la trahiſon ne firent pas horreur à d'Amaral. D'abord, il encouragea le Sultan à venir aſſiéger Rhodes. Par l'entremiſe d'un Turc pris en guerre, il l'inſtruiſit exactement de l'état où ſe trouvoit l'iſle, des endroits les plus foibles de la place, & du petit nombre des combattans qui s'y rencontroient. D'Amaral étoit ſecondé par un médecin juif, qui ſervoit habituellement d'eſpion au Grand-Seigneur, & qui lui donnoit des avis preſque journaliers, par l'entremiſe d'un juif de Scio, chargé de les faire parvenir à Conſtantinople. Cependant les chevaliers ſe défendirent avec leur courage ordinaire pendant près de ſix mois que dura le ſiège, & avec des ſuccès qui tournerent quelquefois la fureur du Sultan contre Muſtapha ſon beau-frère, dont il avoit principalement ſuivi les conſeils dans cette entrepriſe : il faillit un jour à le tuer de ſa propre main. Quand même il fut revenu de ſon emportement, il fit défendre à Muſtapha de jamais paroître devant lui, & l'envoya aux extrémités de l'Empire gouverner l'Egypte, après lui avoir ſubſtitué Achmet-Bacha, dans le commandement du ſiège.

Cette disgrace fut la suite d'un assaut général, donné depuis l'arrivée du Sultan, qui, pour relever le courage abattu de l'armée, étoit venu en personne au siège, avec un renfort de quinze mille hommes, les meilleures troupes de tout l'Empire. Quoiqu'une artillerie effroyable eût déjà foudroyé la place un mois durant, sans interruption ni le jour ni la nuit, les Rhodiens attaqués aussi-tôt après par quatre endroits différens, firent par-tout des prodiges de valeur, dont le moindre dommage pour les Turcs fut le massacre d'un plus grand nombre de ces infidèles que Soliman n'en avoit amenés. Leurs meilleurs capitaines y périrent, & toute leur armée parut découragée d'une manière plus irrémédiable qu'avant l'arrivée du Sultan. Dans la place au contraire, tout étoit devenu soldat, & les soldats autant de héros. Les prêtres, les religieux, les vieillards, les enfans même & les femmes vouloient avoir part au péril du combat, moindre en effet que celui de l'inaction, ou de l'invasion qui en eût été la suite. La foi, l'enthousiasme, les fougues du désespoir, les foiblesses mêmes de l'amour converties en fureur, les élevoient au dessus de la nature, & sembloient en faire plus que des hommes.

Une Grecque passionnée pour un capitaine de la même nation, ayant appris qu'il avoit été tué, embrassa ses enfans avec tendresse, fit sur eux le signe de la croix, prit un poignard, & leur dit : Chers & malheureux enfans, il vaut mieux mourir, que de devenir le jouet d'impurs infidèles. Elle les égorge à l'instant, se revêt aussitôt des habits encore sanglans de leur père ; & prenant pour toute arme un bâton ferré, elle fond tête baissée sur les Barbares, qu'elle ne cesse d'immoler, jusqu'à ce que criblée de coups & épuisée de sang, elle tombe elle-même sans vie. Voilà ce que put faire une femme, abandonnée à une passion coupable : que ne firent point tant de personnages héroïques, dont les exploits aussi prodigieux qu'innombrables, ne sauroient trouver place dans les bornes qui nous sont prescrites ?

Cependant les succès même des Rhodiens leur devenoient funestes. Leurs victoires multipliées diminuoient leur petit nombre de jour en jour, & les anéantissoient insensiblement. Après l'assaut général dont nous venons de parler, & qui avoit été précédé de plusieurs autres, Rhodes se trouva presque sans défenseurs & sans chefs. Le grand-maître d'artillerie,

le général des galères, le grand gonfalonier étoient tués, sans compter une infinité de chevaliers. Parmi ceux qui survivoient, il y en avoit peu qui ne fussent blessés de manière à ne pouvoir continuer leurs services; la plûpart des soldats étoient hors de combat. Le secret seul pouvoit sauver la place, & pendant quelque temps il fut en effet assez bien gardé, pour que Soliman désespérât de la prendre, & se déterminât à lever le siège. Déjà il se disposoit à plier bagage, lorsqu'un misérable transfuge, Albanois de naissance, gagna le camp des Turcs, & avertit le grand-seigneur de l'état désespéré où se trouvoit la ville. Ce qui ne portant que sur le témoignage intéressé d'un aventurier n'eût peut-être rien changé à la disposition du Sultan, s'il n'eût reçu en même temps une lettre du chancelier d'Amaral qui confirmoit de point en point le rapport de l'Albanois. Cette nouvelle répandue dans le camp ranima le courage des Turcs, à qui Soliman, pour le soutenir & l'animer de plus en plus, promit le pillage de la ville, s'ils l'emportoient d'assaut. Dès-lors, il se résolut à la prendre, ou à périr sous ses murs.

Alors aussi la trahison du chancelier fut découverte, assez-tôt pour lui faire

ſubir le ſupplice & l'infamie qu'il méritoit, mais trop tard pour ſauver une place dont l'attaque & la réduction étoient déſormais la même choſe. D'Amaral fut convaincu d'avoir jeté dans le camp des Turcs pluſieurs lettres attachées à des traits d'arbalète, & le domeſtique de confiance qu'il avoit employé à ce manège, y ayant été ſurpris, confeſſa lui-même ce crime, qui fut encore atteſté par un chapelain Grec, ſpectateur de l'un de ces traits lancé avec un papier attaché au milieu. Sur ces dépoſitions, & quantité d'indices preſque auſſi concluans, le domeſtique fut condamné à être pendu; & le chevalier, malgré ſon obſtination à ne rien avouer, eut la tête tranchée publiquement, ſans vouloir demander pardon à Dieu, ni donner aucun ſigne de religion. Son corps fut enſuite écartelé, &, ſur quatre baſtions, expoſé à la vue des Turcs.

Cependant le nouveau général de l'armée Ottomane, Achmet-Bacha, ingénieur habile, uſa de précautions négligées par Muſtapha ſon prédéceſſeur, mit ſagement en uſage la ſape & la mine, fit bâtir au devant de la tranchée un rempart comparable à ceux de la ville, & prit toutes les meſures propres à épar-

gner le sang de ses troupes. Un assaut donné après cela fut encore inutile aux infidèles, qui trouverent de nouveaux retranchemens bordés d'artillerie. Ils y essuyerent des pertes nouvelles, & les Rhodiens y firent de nouveaux prodiges de valeur: mais le noble Bressan Gabriel Martiningue, qui étoit accouru généreusement de Candie au secours de Rhodes, & qui en faisoit la meilleure défense par son habileté incomparable dans le génie, reçut une blessure qui le tint trente-quatre jours dans l'impossibilité d'agir. Durant tout ce temps-là, le grand-maître demeura dans un retranchement, sans prendre de repos ni le jour ni la nuit. A son exemple, les chevaliers sacrifioient de même leurs forces ou leur vie languissante, par un héroïsme plus généreux que celui des combats, qui ne leur semblerent par intervalle que de courts délassemens. Ils attendoient quelque secours des chevaliers François qui avoient armé deux vaisseaux à Marseille: mais l'un fut englouti par la tempête, après qu'il eut à peine quitté la côte de France, & l'autre, après avoir résisté plus long-temps, alla échouer sur les côtes de Sardaigne. Achmet procédant toujours avec sa circonspection & son in-

telligence accoutumée, avoit ruiné la plûpart des bastions, pénétré par la mine jusques sous les nouveaux retranchemens des assiégés, & conduit sa tranchée plus de deux cens pas dans la ville, sur une largeur de soixante dix.

Soliman néanmoins tremblant toujours pour le succès, fit proposer à plusieurs reprises des conditions, qui furent toutes rejetées par le grand-maître avec tant de grandeur d'ame, qu'ayant enfin refusé d'entendre ces propositions, il fit recevoir à coups de mousquets les agens qu'on s'obstinoit encore à lui envoyer. Le courage des citoyens n'eut pas la même persévérance. Comparant enfin les offres du Sultan aux horreurs de leur ville emportée d'assaut, ne voyant plus que leurs foyers & leurs églises même inondés de sang, leurs filles & leurs femmes abandonnées à la brutalité des infidèles, ils crierent unanimement, que si le grand-maître ne capituloit pas, ils feroient leur traité à part. Forcé d'assembler le conseil, comme il opposoit encore à la pluralité des voix la juste défiance qu'il disoit avoir de la foi des Turcs, on lui remit une lettre de Soliman, qui offroit pour la dernière fois des conditions honorables, & en cas de

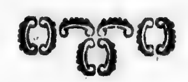
refus, menaçoit des extrémités les plus affreuses. Les conditions furent acceptées, & exécutées de bonne foi. Elles portoient en substance, que les églises ne seroient, ni profanées, ni pillées; que les Chrétiens, soit Latins, soit Grecs, conserveroient le libre exercice de leur religion; qu'on ne prendroit point sur eux le tribut d'enfans pour la recrue des Janissaires; que les habitans seroient exempts des impôts & de toute charge pendant cinq ans; qu'ils auroient pendant trois ans la liberté de se retirer, & d'emporter leurs effets avec eux; que le grand-seigneur fourniroit les vaisseaux suffisans aux chevaliers & aux officiers de l'ordre, pour les transporter sous bonne escorte dans l'isle de Candie; qu'ils auroient douze jours depuis la signature du traité, pour embarquer les reliques des saints, les vases & les ornemens sacrés, leurs propres effets, meubles, titres, & tout le canon qu'ils avoient coutume d'employer à l'armement de leurs galères. On tint si fidèlement la main à l'exécution de ces articles, que quelques Janissaires ayant fait du tumulte & commencé à piller, le général Achmet fit dire à l'Aga, que sa tête répondroit pour ses gens; & le désordre cessa aussi-tôt.

Jaq. de Bourb. Hist. de Rhod. p. 681.

Ce général témoigna auſſi à l'Ile-Adam, que le grand-ſeigneur le verroit avec plaiſir. Le grand-maître ſe rendit dès le lendemain à la tente de Soliman, où, après qu'on l'eut revêtu d'une veſte ſuperbe, ainſi que les chevaliers qui l'accompagnoient, on l'introduiſit à l'audience. Soliman le combla d'honneurs, lui dit pour le conſoler, que la perte ou la conquête des empires n'étoient que des jeux de la fortune, & tenta par de magnifiques promeſſes de le détacher des puiſſances chrétiennes qui l'avoient abandonné ſi lâchement, & de l'engager à un prince plus juſte eſtimateur de la valeur & de la grandeur d'ame. L'Ile-Adam, après l'avoir remercié, dit que, ſi la fortune étoit l'arbitre de la victoire, loin de l'accuſer de caprice, il devoit lui ſavoir gré de l'avoir accordée à un prince, qu'il étoit plus honorable que honteux d'avoir pour vainqueur; quant à ſon ſervice, qu'il ne pouvoit s'y attacher ſans trahir la religion chrétienne; ce qui ſeroit une lâcheté, qui lui attireroit ſon propre mépris. Confeſſion noble, & ſi digne de l'eſtime du Sultan même, qu'il lui donna ſur le champ ſa main à baiſer. Deux jours après, Soliman faiſant ſon entrée dans ſa conquête, ren-

Ibid. p. 682.

dit visite au grand-maître encore logé dans son palais, l'honora jusqu'à le nommer son père, l'exhorta tendrement à ne point céder au chagrin, à user de son grand courage pour mépriser les caprices de la fortune. On ajoute qu'il entra dans le palais sans gardes, & avec un seul valet de chambre; disant qu'il avoit la meilleure de toutes les escortes, dans la foi & la magnanimité de cet illustre malheureux. Quand il eut rejoint Achmet; c'est avec douleur, ajouta-t-il, que je réduis ce vénérable vieillard à sortir de sa maison. C'est ainsi que les chevaliers de S. Jean de Jérusalem perdirent l'isle de Rhodes, dans les derniers jours de l'an 1522. Le commencement de l'année suivante ne fut pas moins funeste à l'Eglise, qui vit alors établir d'une manière légale ou civile, une secte, à la vérité, plus réservée, mais au fond plus impie, beaucoup plus artificieuse, aussi entreprenante, & presque aussi féconde que le Luthéranisme qui en étoit la souche.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIEME.

Depuis l'établissement de l'hérésie de Zuingle en 1523, jusqu'au schisme d'Angleterre en 1531.

L'Établissement de la secte des Sacramentaires, la production plus monstrueuse encore de celle des Anabaptistes, le Luthéranisme placé sur les trônes de Suède & de Danemarck d'où il bannit la foi catholique, les hérésies du Nord se montrant à face découverte au milieu de la France; voilà les scandales, qui dans le cours d'une seule année, firent l'effroi du monde chrétien. Dès le vingt-neuf janvier de cette année 1523, Zuingle, plus modéré que Luther, ayant acquis

Sleid. comment. lib. 3, sub fin.

par ſes inſinuations artificieuſes tout le crédit néceſſaire à ſes vûes, fit aſſembler le ſénat de Zurich, pour délibérer ſur les diſputes de religion qui agitoient toutes les nations Germaniques, & pour juger ſouverainement en faveur de la doctrine qu'on trouveroit la plus conforme à la parole de Dieu. A cette nouvelle, l'évêque de Conſtance ſe perſuadant à peine ce qu'on lui diſoit de cette ville de ſon diocèſe, y envoya Jean Faber, ſon vicaire général, pour empêcher de paſſer outre, & repréſenter que c'étoit une choſe inouie qu'une aſſemblée de laïcs s'arrogeât l'autorité des conciles pour prononcer en matière de foi. La ſéduction avoit prévalu parmi le grand nombre : ils répondirent, qu'ayant plus d'intérêt que perſonne à leur ſalut, ils avoient auſſi plus de droit à la recherche de la vérité. Sur quoi, la délibération ſe pourſuivit; & il fut ſtatué, en préſence même du grand vicaire, que la doctrine de Zuingle ſeroit reçue dans tout le canton de Zurich, avec défenſe à tout prédicateur & à tout paſteur d'y en enſeigner une autre, ainſi que d'accuſer d'héréſie Zuingle, ou ſes ſectateurs.

Cette doctrine étoit compriſe en ſoixante-ſept propoſitions, dont voici la

ſubſtance. L'évangile eſt la ſeule règle de notre foi, & toutes les traditions doivent être rejetées. J. C. eſt le ſeul chef de l'Egliſe, qui n'eſt elle-même que la communion des ſaints, ou l'aſſemblée des élus. La puiſſance du Pape & des évêques n'eſt pas fondée ſur l'écriture, & ne provient que de leur orgueil. Il n'y a point d'autres évêques, ni d'autres prêtres, que ceux qui annoncent la parole de Dieu; Dieu ſeul pouvant remettre les péchés. La confeſſion n'eſt qu'une ſimple conſultation. Les œuvres ſatisfactoires ne ſont que de tradition humaine. Le Purgatoire n'exiſte pas, ou du moins n'eſt pas prouvé par l'écriture. Il ne faut point d'autre interceſſeur que J. C. On peut manger en tout temps toutes ſortes de viandes. Le mariage eſt permis aux prêtres & aux religieux, comme à tous les autres hommes. L'habit monaſtique n'eſt que le voile de l'hypocriſie. Il n'y a qu'un ſeul ſacrifice, qui eſt celui de la croix; & la meſſe n'en eſt qu'une ſimple commémoraiſon. Juſqu'ici, la doctrine de Zuingle ſe concilioit aiſément avec celle de Luther: trois ans après, las de s'entendre appeler Luthérien, & jaloux de figurer en chef, il combattit tout à la fois, & la préſence réelle que retenoit

Luther, & la manière insensée dont la rejetoit Carlostad, en soutenant que J. C. par ces paroles, *ceci est mon corps*, se désignoit simplement lui-même à ses Disciples; ce qui n'eût signifié dans la bouche de la sagesse éternelle, que cette absurdité à peine concevable dans l'esprit d'un homme: Mon corps est mon corps. Zuingle prétendoit au contraire, d'abord avec Œcolompade, puis avec Bucer & Capiton prédicans de Strasbourg, que dans ces paroles, *ceci est mon corps*, le mot *est* tient lieu du mot *signifie*; en sorte que le sens de cette phrase, *ceci est mon corps*, ne differe pas du sens de celle-ci, *ceci figure* ou *signifie mon corps*, *ceci est le signe* ou *la figure de mon corps*. Suivant cette explication, il n'y avoit plus ni miracle, ni mystère, rien que d'intelligible & de très-ordinaire dans l'Eucharistie. La fraction du pain représentoit le corps immolé, & la consommation du vin le sang répandu. Tout ce qu'il y avoit de spirituel, c'étoit la foi, qui sous ces signes visibles agissoit intérieurement dans les ames.

Zuingl. subsid. de Euchar. p. 247.

Comme Luther avoit ses démons familiers pour guides. Zuingle prétendit avoir pour maîtres, des spectres & des fantômes. L'un d'entr'eux, noir ou blanc,

Zuingl. ib. Hosp. Part. X, p. 25 & 26.

car il dit lui-même qu'il en ignoroit la couleur, lui fournit la preuve du sens figuré. Un jour qu'il se trouvoit fort embarrassé pour soutenir cette invention, le spectre de couleur ambiguë lui apparut tout à coup & lui dit : Ignorant, que ne donnes-tu pour exemple ce qui est dans l'exode : *L'agneau est la pâque* ? Quoi qu'il en soit de la vision, la preuve qu'y vit Zuingle étoit manifestement une imagination de visionnaire. Ces paroles, *L'agneau est la pâque*, signifient si peu que l'agneau soit la figure de la pâque ou du passage, que l'écriture, suppléant plus bas le mot sous-entendu dans ce genre d'hébraïsme très-familier aux écrivains sacrés, dit tout au long que *l'agneau est la victime du passage*. Au reste, les sectaires ne furent pas plus satisfaits que les catholiques, de ces figures & de ces explications, qui firent naître la mésintelligence & allumerent la discorde dans la nouvelle réforme.

Hist. Anabapt. l. 1. Sleid. l. 4 & 5. Chytr. Sax. l. 11.

Du sein de ce monstre fécond, il sortoit chaque jour des productions plus monstrueuses. Deux des principaux disciples de Luther, Thomas Muncer & Nicolas Storck abandonnerent leur maître, par les mêmes principes & sous les mêmes prétextes qui l'avoient détaché du corps

corps de l'Eglise. Ils ne trouvoient pas sa doctrine assez parfaite ; & comme il n'admettoit pour guide que l'écriture sainte interprétée à sa fantaisie, ils prétendoient ne devoir se conduire que par les lumières qu'ils recevoient du Père céleste dans l'oraison. Sur cette maxime de conduite, on présume aisément à quels excès dut se porter le fanatisme. A la faveur d'un extérieur dévot & mortifié, d'une longue barbe, d'une taciturnité chagrine, d'une casaque d'étoffe grossière & d'une malpropreté dégoûtante, ils inspiroient un souverain mépris pour toutes les loix, tant politiques qu'ecclésiastiques, une aversion décidée pour les magistrats, pour la noblesse, pour toutes les puissances & pour tout genre de supériorité. Ils vouloient que tous les biens fussent communs, tous les hommes libres & indépendans ; & promettoient un empire, où ils regneroient seuls dans une félicité parfaite, après avoir exterminé tous les impies ; c'est-à-dire tous ceux qui n'auroient point embrassé leur piété meurtrière. Pour les sacremens & tout le culte extérieur de la religion, ils les fouloient aux pieds, condamnoient sur-tout le baptême reçu dans l'enfance, & rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur société ; d'où

leur vint le nom d'Anabaptiſtes ou Rebaptiſans.

Cette ſecte commença dans Wittemberg même, & Luther ne manqua point de s'élever contre elle, avec toute la hauteur d'un orgueilleux bravé, & la violence d'un ſectaire perſécuteur : ſeul moyen de défenſe qui en effet lui reſtât. D'abord, il eut recours aux bons principes, qu'il ne put jamais oublier entièrement, & où la force de la vérité le ramena ſouvent malgré lui : il avoit poſé pour maxime, qu'on ne devoit point en venir au fond de la doctrine avec les docteurs de nouveautés, ni les recevoir à prouver la vérité de leurs ſentimens par les écritures; qu'il ne falloit que leur demander, de qui ils avoient reçu la charge d'enſeigner. S'ils répondent, pourſuivoit-il, que c'eſt de Dieu, qu'ils le prouvent par des miracles manifeſtes ; puiſque c'eſt par-là que Dieu ſe déclare, quand il veut changer quelque choſe dans la forme de la miſſion. Inſenſé, qui ſe condamnoit par ſes propres principes ! Cependant, il perſécutoit à toute outrance les complices de ſon uſurpation, tandis qu'il crioit à la perſécution contre les défenſeurs légitimes & les plus modérés d'une poſſeſſion dont il établiſſoit la juſtice. Peu content

Sleid. l. 5, p. 69.

Ib. p. 76.

de faire bannir Storck & Muncer, il excita les princes à exterminer par les armes tous les partiſans de ces perturbateurs, à n'uſer de miſéricorde envers aucun d'eux, à ne pas même pardonner à ceux que la multitude auroit entraînés dans quelque émeute paſſagère. De là vint, au moins en partie, la guerre des Anabaptiſtes, qui ſous le nom de guerre des Payſans, coûta tant de ſang à l'Allemagne.

Muncer chaſſé de Saxe, avec Storck dont il n'eſt plus queſtion après cela, parcourut l'Allemagne, alla juſqu'en Suiſſe, diſtribua dans tous les cantons ſes diſciples les plus entreprenans, & répandit par-tout l'eſprit de fanatiſme & de révolte. Il exhortoit à chaſſer les moines, à s'emparer des monaſtères & des abbayes, à ne plus ſouffrir les injuſtices des magiſtrats, ni les oppreſſions des ſouverains; c'eſt-à-dire l'exercice d'aucune puiſſance. A la faveur du principe de la communauté des biens & de l'égalité des conditions ſans nulle dépendance, il ſe faiſoit écouter des peuples comme un oracle. A Mulhauſen en Thuringe, où il établit principalement ſa réſidence, il fit dépoſer par le peuple les magiſtrats qui ne lui étoient pas favorables, & ſe ren-

dit presque seul maître du gouvernement. Là, il se disoit inspiré en tout ce qu'il prêchoit, par l'archange S. Michel. Et que prêchoit-il, qu'écrivoit-il de toute part? qu'il étoit destiné à fonder avec le glaive de Gédéon un nouvel Empire à J. C. que Dieu ne vouloit plus que son peuple gémît sous la tyrannie des princes & des magistrats; que le temps étoit venu, où le Dieu très-grand & très-saint lui avoit commandé d'exterminer tous ces monstres, pour établir en leur place le regne de la probité & de la vertu. L'année suivante, on vit les fruits de cet enseignement, & des autres semences de rebellion qu'il avoit répandus par ses disciples dans tous les Etats Germaniques.

Les paysans de Suabe furent les premiers qui se souleverent en faveur de ce qu'ils appeloient après Luther la liberté chrétienne. Leur exemple fut suivi par leurs voisins, & gagna si rapidement de contrée en contrée & de peuple en peuple, qu'il infecta la même année le canton de Zurich au fond de la Suisse, où peu s'en fallut que cette secte violente ne s'établît sur les ruines de la réforme qu'on y avoit si solemnellement adoptée. Après bien des désastres, ils y furent enfin réprimés, au moins pour un temps: mais

dans tous les cercles de l'Empire, le mal s'acrut tellement, que ces fanatiques formerent en peu de temps une armée de quarante mille hommes. Les uns se proposoient d'établir le nouveau royaume de J. C. dont les flattoit Muncer; les autres échappés aux prisons & à l'échafaud, ne tendoient qu'à continuer impunément la vie criminelle qui les leur avoient mérités; tous vouloient être déchargés d'impôts, de redevances, de loix même & de toute soumission. Pfeiffer, moine apostat de l'ordre de Prémontré, leur disoit que Dieu lui avoit spécialement révélé d'exterminer la noblesse. Il servoit de lieutenant à Muncer, qui paroissoit à leur tête, sous le titre de serviteur du Maître suprême contre les impies; & il les assuroit qu'aucun d'eux ne seroit blessé, que sans l'être lui-même, il recevroit seul dans ses manches toutes les balles de la mousqueterie.

Ils partagerent leur armée en trois corps, & par-tout ils tinrent audacieusement la campagne, s'emparerent de villes considérables, telles que Wirtzbourg & Wimperg en Franconie, où ils firent main-basse sur tous les nobles, sans épargner le comte Louis de Helfestein qu'ils firent barbarement passer par les piques. Ils s'a-

vancerent à Conſtance en Suiſſe, paſſerent le Rhin, traverſerent l'Alſace, en laiſſant par-tout des veſtiges affreux de leur brigandage. Ils alloient faire la même choſe dans les provinces limitrophes de France, quand le duc de Lorraine, & le comte de Guiſe ſon frère qui commandoit en Champagne, vinrent à leur rencontre avec ſix mille hommes. Quoiqu'ils fuſſent plus de trente mille, il en périt les deux tiers, ſoit taillés en pièces, ſoit brûlés dans les maiſons où la peur & l'indiſcipline les avoient diſperſés. En Allemagne, ils ne furent pas plus ménagés par différens princes de l'Empire. Ils furent enfin diſſipés, à la bataille de Frankuſe en Thuringe, après laquelle Muncer leur chef & l'apoſtat Pfeiffer, faits priſonniers avec les principaux fauteurs de la rebellion, expierent ſur l'échafaud les crimes & les déſordres dont ils étoient les auteurs. La ſecte néanmoins ne fut pas éteinte avec la révolte; mais bannie ſeulement des provinces du haut Rhin, d'où elle reflua dans la baſſe Allemagne, particulièrement dans la Weſtphalie, la Hollande & les contrées voiſines.

Chytr. Sax. l. 10. Aux extrémités du Nord, l'héréſie monta ſur les trônes de Suède & de Danemarck, dans le cours fatal de cette

même année 1523. Chriſtiern II s'étant rendu auſſi odieux aux Danois ſes ſujets qu'aux Suédois ſes ennemis, par le maſſacre effroyable du Sénat de Stockholm, ajouté à une longue ſuite de tyrannies preſque auſſi exécrables, le peuple & les grands ſe ſouleverent enfin contre ce prince, l'un des plus méchans qui aient porté la couronne, & la déférerent à ſon oncle, Frédéric I, duc de Holſtein. Comme Frédéric faiſoit profeſſion du Luthéraniſme, il laiſſa d'abord à ſes ſujets la liberté de changer de religion, & aux prédicans Luthériens dont fourmilloit l'Allemagne, celle de prêcher leur doctrine : il donna même à ce ſujet un édit en forme, ſous prétexte de ne point gêner les conſciences, & de prévenir les troubles. Quand il eut acquis le ſurnom de pacifique, & qu'il jugea ſon autorité ſuffiſamment établie, il obligea tous ſes ſujets d'embraſſer nouvelle réforme.

Un faux pacificateur fit apoſtaſier le Danemarck ; & la Suède fut pervertie par un héros, par le grand Guſtave, premier du nom, le libérateur de ſa patrie, l'honneur de ſa race dans laquelle il rendit le trône héréditaire, & l'un de ces hommes rares, même parmi les héros, en qui le talent de conquérir &

Id l. 13 & ſeq. J. Magn. Florim. de Raymon. Raynald. 1523.

d'aſſurer ſa conquête, le génie de la politique & celui de la guerre, ſe trouvent réunis également. Mais Guſtave entraîné dès l'enfance dans le tumulte des camps & les troubles d'Etat, n'avoit en matière de religion, que ce dégré de connoiſſance à qui toute doctrine eſt aſſez indifférente. D'un autre côté, les Papes paroiſſoient peu affectionés au royaume de Suède, depuis qu'on n'y payoit plus le denier de S. Pierre, impoſé autrefois par le Roi Olaüs; & ils ſe montroient beaucoup plus favorables aux Rois de Danemarck, qui prétendoient toujours à la ſouveraineté de la Scandinavie, & qui avoient ſouvent exercé la tyrannie ſur les Suédois. Nouvellement encore, le légat Arcemboldi, médiateur inique & d'un intérêt ſordide, avoit laiſſé paroître une odieuſe partialité en faveur du barbare Chriſtiern. Le clergé de Suède lui-même avoit de l'inclination pour le joug Danois, qui appeſanti ſur les laïcs, laiſſoit aux évêques, avec la jouiſſance paiſible de leurs grands biens, une indépendance entière & une ſorte de ſouveraineté. Le primat de Suède étoit communément vice-roi pour le Roi de Danemarck. Dans ces conjonctures, les aumônes recueillies en Suède pour

S. Pierre de Rome, avec les mêmes abus qu'en Allemagne, fournirent les mêmes armes aux émiſſaires nombreux que la réforme Germanique répandoit juſques ſous les poles. On prétend qu'Arcemboldi, à l'inſçu du Pape, avoit traité en fermier pour le produit des indulgences dont il étoit en avance à la chambre apoſtolique; qu'il avoit enſuite ſousfermé ſon droit à des prédicateurs & à des quêteurs ſubalternes, ſans autre diſcernement que de leurs offres & de la sûreté de ſes deniers; qu'il trafiquoit ainſi, pour la permiſſion même de manger de la viande aux jours défendus. On ajoute qu'il acquit par ces voies un million de florins, tant en Suède qu'en Danemarck, où il eut néanmoins le chagrin d'en être dépouillé par Chriſtiern même. Il y a vraiſemblablement de l'hyperbole dans ces imputations; mais il eſt vraiſemblable auſſi qu'il n'y eut que trop de matière au ſcandale.

Le cœur des Suédois s'aigrit contre le Pape même, à l'occaſion d'une bulle où Léon X mettant la main au gouvernement politique de la Suède, en avoit excommunié l'adminiſtrateur & le ſénat, qui ne vouloient pas entendre au rétabliſſement de Guſtave Trolle, Arche- Vert. Rév. de Sued. an. 1518.

vêque d'Upſal, après l'avoir obligé de ſe démettre pour avoir trahi ſa patrie en faveur du Roi de Danemarck. Ils y étoient condamnés à une amende de cent mille ducats envers l'archevêque, & à faire rebâtir la fortereſſe de Steque, qu'ils avoient démolie, comme ſervant principalement aux mauvais deſſeins de ce prélat à qui elle appartenoit. La fulmination de la bulle étoit commiſe à des évêques de Danemarck, & le Roi Chriſtiern étoit chargé de l'exécution, avec ordre de traiter les Suédois déſobéiſſans comme des excommuniés incorrigibles & des ſchiſmatiques opiniâtres. Si jamais le père commun de tous les chrétiens eut lieu de ſe repentir d'avoir pris parti dans leurs différends temporels, ce fut certainement en cette occaſion.

Le Roi de Danemarck fit entrer une armée puiſſante en Suède : les Suédois ſurpris furent défaits, & l'adminiſtrateur de ce royaume mourut des bleſſures qu'il avoit reçues dans le combat. L'archevêque dépoſé d'Upſal rentra auſſitôt dans ſon diocèſe, & convoqua les Etats généraux, en ſa qualité de premier Sénateur; après que les évêques de Stregnez & de Lincopinc eurent parcouru toutes les provinces, pour gagner la nobleſſe,

& faire peur aux peuples, en leur repréſentant leur dernier malheur, comme la punition de leur déſobéiſſance au chef de l'égliſe. L'aſſemblée n'en fut pas plus nombreuſe: il ne s'y trouva, outre les évêques, que trois ſénateurs & quelques ſeigneurs intimidés par l'armée Danoiſe, voiſine de leurs terres. Du côté des Danois, le général victorieux y parut, accompagné de ſes principaux officiers. Les réſolutions ne pouvoient pas manquer d'être conformes aux vœux du Roi de Danemarck: il ne fut pas ſeulement reconnu ſouverain de la Suède; mais tous les Suédois préſens marquerent tant d'attachement à ſes intérêts, & tant d'éloignement de ceux de la patrie, que le général n'eut de peine qu'à modérer un zèle, propre uniquement à faire paſſer le traité pour l'ouvrage de la félonie, ou de la contrainte. Chriſtiern, le plus tôt qu'il lui fut poſſible, vint en Suède ſe faire couronner Roi.

Tout annonça d'abord la joie, la confiance & le rétabliſſement parfait de la concorde. Le Roi en recevant le ferment de fidélité, jura ſur les évangiles & ſur les reliques des ſaints, qu'il conſerveroit inviolablement les loix, les privilèges & les coutumes du royaume; puis il invita

Vert. Hiſt. de Sued. T. I, p. 229. &c.

tous les ſeigneurs à une fête magnifique, dans le château de Stockholm. Le ſénat en corps, & ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la nobleſſe ne manquerent pas de s'y rendre. Ce ne fut pendant les deux premiers jours que feſtins, que jeux & plaiſirs. Chriſtiern affectoit des manières pleines de bonté & de familiarité. Tout le monde s'abandonnoit à la joie dans une ſécurité profonde. Il ſembloit qu'on eût arraché du fond des cœurs juſqu'au dernier germe de la haine & de l'averſion, que les deux nations avoient ſi long-temps montrée l'une pour l'autre : mais le troiſième jour, la ſcène changea d'une manière affreuſe. Chriſtiern n'avoit ſi bien inſpiré la confiance, que pour attirer ſes victimes en plus grand nombre dans le piège qu'il avoit médité à loiſir. Immuablement réſolu à exterminer le ſénat & la nobleſſe de Suède, il n'avoit délibéré que ſur les moyens de l'exécution, & il s'étoit arrêté aux expédiens de l'hypocriſie, digne coopératrice de l'atrocité. Peu catholique dans l'ame, applaudiſſant même aux progrès de Luther, & n'ayant de toute religion que ce qu'on peut en avoir ſans l'humanité, il étoit convenu avec les miniſtres de ſa barbarie, de faire revivre

l'affaire de l'archevêque d'Upſal, & de ne laiſſer paroître aux yeux du public qu'un grand zèle à exécuter la bulle fulminée contre les ennemis de ce prélat.

Suivant ces conventions perfides, l'archevêque vint en pleine aſſemblée lui demander juſtice contre les ſénateurs & les autres ſeigneurs, qui l'ayant forcé à ſe démettre, avoient, diſoit-il, attenté dans ſa perſonne aux droits ſacrés de l'épiſcopat. Chriſtiern ſe défendit en apparence de connoître d'une affaire qui regardoit les commiſſaires apoſtoliques, & il la renvoya aux évêques de Danemarck à qui la bulle avoit été adreſſée; proteſtant qu'en ſa qualité de prince ſéculier il ne devoit & ne vouloit que faire exécuter le jugement eccléſiaſtique, conformément à la bulle & aux intentions du Saint Père. L'archevêque de Lunden, primat de Danemarck, étoit le chef de cette commiſſion: homme d'un ſang & d'une fortune également mépriſables, paſſé de la fonction de barbier du prince à la dignité d'archevêque, par le crédit d'une maîtreſſe, ou plutôt d'une furie, nommée Sigebritte, qui s'étoit rendue ſouveraine des volontés & de toutes les penſées de Chriſtiern. Ce vil prélat n'avoit même pour mérite auprès

d'eux, que le talent de l'eſpionnage, avec l'art d'aſſaiſonner les affreux plaiſirs de ces amours atroces. Il fit d'abord comparoître la veuve du dernier adminiſtrateur; quoi qu'elle pût alléguer pour ſe défendre de répondre ſur des affaires de politique étrangères à ſon ſexe, & jugées d'ailleurs par le ſénat & les Etats du royaume, comme les regiſtres publics en faiſoient foi. Sur cette réponſe, on apporta les regiſtres, & on lut publiquement la ſentence de l'archevêque d'Upſal, avec les noms de tous ceux qui l'avoient ſignée. Chriſtiern ſortit alors de l'aſſemblée, où ſur le champ il fut remplacé par une troupe de ſoldats, qui arrêterent, avec la veuve de l'adminiſtrateur, les ſénateurs, les ſeigneurs, les évêques même, & tout ce qui ſe trouvoit de gentils-hommes Suédois dans le château. Les évêques Danois, commiſſaires du Pape, continuant leur feinte ſacrilège, & ſe mettant en devoir d'inſtruire le procès, comme en lieu d'inquiſition contre des hérétiques; le barbare Chriſtiern, dans la crainte qu'un ſoulévement ne lui dérobât ſes victimes, coupa court à toute formalité, en leur envoyant des bourreaux.

A l'inſtant, toute la garniſon ſe trouvant

déjà ſous les armes, des trompettes ſonnerent d'une manière lugubre, & des hérauts, de la part du Roi, défendirent à toute perſonne de ſortir de la ville ſous peine de la vie. Les corps-de-gardes étoient doublés aux portes & à tous les carrefours. Le canon prêt à tirer dans la grande place, avoit la bouche tournée vers les principales rues. Tout le monde étoit dans la conſternation, & dans l'incertitude cruelle de ce que chacun avoit à ſe promettre; lorſque ſur le midi on vit ouvrir les portes du château, & à travers deux rangs de ſoldats marcher ces illuſtres priſonniers revêtus encore des marques de leur dignité, & ſuivis de leurs bourreaux. Si-tôt qu'ils furent arrivés dans la place marquée pour leur ſupplice, un officier Danois leur lut à voix haute la bulle du Pape, comme l'arrêt de leur proſcription: il ajouta que, dans le châtiment des coupables, le Roi ne faiſoit rien que par l'ordre des commiſſaires pontificaux. On pouſſa l'impiété juſqu'à leur refuſer des confeſſeurs, comme à des gens dignes en tout d'être confondus avec les hérétiques. L'attachement que les évêques, & ſpécialement ceux de Scara & de Stregnez avoient marqué pour le gouvernement Danois,

ne les put ſouſtraire à la mort. On n'épargna que celui de Lincopinc ; parce qu'en ſignant la condamnation de l'archevêque Trolle, il avoit, par un raffinement politique, inſéré ſous la cire de ſon cachet un billet de proteſtation contre la violence & les menaces qu'on lui avoit faites pour l'obliger de ſigner.

Après les évêques, on exécuta les ſénateurs ſéculiers, en commençant par Eric-Vaſa, père du grand Guſtave. Enſuite, les magiſtrats de Stockholm, & quatre-vingt quatorze ſeigneurs, pris auſſi dans le château, eurent de même la tête tranchée. Il en reſtoit quelques autres, & même de ceux que le tyran avoit nommément proſcrits. La crainte qu'ils ne lui échapaſſent, lui fit confondre les innocens avec les coupables, & abandonner la ville, où il les croyoit cachés, à la fureur de ſes troupes. Les ſoldats ſe jeterent d'abord ſur le peuple accouru aux premiers cris, frappant & maſſacrant ſans diſtinction tous ceux qui ſe rencontroient ſur leur chemin. Ils pénétrerent enſuite dans les meilleures maiſons: ils poignardoient les bourgeois juſques dans les bras de leurs femmes, ils dépouilloient, ils déshonoroient avec brutalité les femmes & les filles, ils pilloient

& dévaſtoient, comme dans une ville priſe d'aſſaut; rien n'étoit épargné que la laideur & l'indigence. C'étoit à qui d'entre eux l'emporteroit par des excès plus grands ; aſſurés qu'ils étoient de plaire au Prince barbare, à proportion de leurs noirceurs & de leur férocité. Un gentilhomme Suédois, pour avoir, dans l'excès de ſa douleur, déploré le malheur de ſa patrie, fut attaché à un poteau par ordre du Prince, & mutilé honteuſement; après quoi on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur. Le corps de l'adminiſtrateur défunt fut déterré, comme indigne, par l'excommunication, de la ſépulture chrétienne. On le jeta dans la place publique, parmi les cadavres de tous les ſeigneurs maſſacrés; & le tyran y deſcendit, pour ſe repaître de ce ſpectacle barbare. Il défendit ſous peine de mort qu'on les enterrât ; & il n'y eut que l'excès de l'infection qui le réduiſit à les faire enlever, pour les brûler hors de la ville. La veuve de l'adminiſtrateur, & les autres dames dont les maris venoient d'être maſſacrés, & parmi leſquelles on n'oublia point la mère ni les ſœurs de Guſtave, furent tranſportées en Danemarck, comme des otages de la fidélité de leurs enfans, & jetées en différentes priſons

où elles eurent à souffrir des traitemens bien moins supportables que la mort. On en fit même périr plusieurs, en particulier la mère & les sœurs de Vasa. Christieru furieux contre ce héros, quand il le sut armé pour venger sa patrie, les fit jeter à la mer, enfermées dans un sac.

Ce fut par sa vigilance même à se prémunir contre le grand courage de Gustave Vasa, & par le pressentiment qu'il parut avoir de la destinée de ce héros, qu'il lui donna lieu de la remplir, ou du moins d'échapper au massacre de Stockholm. Il l'avoit enlevé auparavant en Danemarck, par une infraction criante de la foi publique & de la loi sacrée des otages. Mais nonobstant toutes les précautions de ce tyran ombrageux, son prisonnier avoit trouvé moyen de s'enfuir, travesti en paysan; & à travers des périls infinis, il avoit gagné la Suède. Il s'y tenoit caché dans la province de Sudermanie, lorsqu'il apprit la mort de son père & des sénateurs massacrés à Stockholm. La douleur, l'indignation, l'amour de sa malheureuse patrie déployerent toute l'énergie de sa grande ame : il veut, ou affranchir la Suède, ou s'ensevelir sous ses ruines. Il pénetre dans les montagnes sauvages de la Décarlie, en souleve les

habitans féroces, recueille tous les Suédois proſcrits, ou impatiens du joug Danois; & en aſſez peu de temps, il ſe vit une armée de quinze mille hommes, tous réſolus à venger leur patrie, ou à s'enſevelir ſous ſes ruines. Ses ſuccès furent ſi rapides, que dès la première campagne, il fit rétablir la dignité d'administrateur, qu'on ne manqua point de lui décerner, comme au libérateur de la nation. Dans la ſuivante, il délivra tout le royaume, à l'exception de quelques places de Finlande, & de Stockholm qu'il ne voulut réduire qu'après avoir fixé le cœur des peuples, en ſe faiſant proclamer Roi, la troiſième année de la guerre 1523.

Guſtave, pour avoir accru ſon autorité, n'avoit pas augmenté ſa fortune. Il avoit à ſa diſpoſition les troupes & les forces de l'Etat; mais il ſe voyoit ſans fonds pour ſoutenir ſa puiſſance. Les domaines étoient uſurpés, ou aliénés; on avoit fondu juſqu'à l'argenterie de la couronne, pour la convertir en monnoie & payer les troupes; l'uſage des impôts paſſoit pour tyrannique; la nobleſſe étoit épuiſée par la longueur des troubles & des guerres inteſtines, & le peuple réduit à une misère extrême. Dans une ſi-

tuation si embarrassante, on lui représenta que le clergé, à la faveur de ses immunités & de ses privilèges, jouissoit de l'abondance au milieu de l'épuisement public; que les évêques s'étoient rendus maîtres des principales forteresses, d'une grande partie du domaine & des droits même de la couronne; qu'ils ne tenoient ces biens que de l'indiscrète libéralité des Rois ses prédécesseurs, ou des seigneurs trompés sous prétexte de religion, par les prêtres & les moines, en faveur desquels ils avoient dépouillé leur postérité de leurs meilleurs héritages; qu'on regardoit ces biens comme consacrés à Dieu, mais qu'ils n'étoient consacrés en effet qu'à l'oisiveté & à la licence de gens toujours prêts à sacrifier l'Etat à leur intérêt propre, & qui pour cela s'étoient invariablement montrés les fauteurs de la tyrannie Danoise, & des intrigues Romaines.

Quoique ces imputations eussent quelque fondement en Suède, où la puissance du clergé, qui possédoit, dit-on, plus de la moitié des biens du royaume, anéantissoit en quelque sorte celle des Rois; on ne sauroit méconnoître, dans la violence & l'aigreur de ces reproches, les clameurs de la turbulente réforme de Lu-

ther, & la fermentation qu'elle avoit déjà portée dans les glaces de la Scandinavie. Les deux frères Laurent & Olaüs Pétri, Suédois de naiſſance, avoient été dans leur patrie les premiers Apôtres du Luthéraniſme. Tous deux avoient étudié ſous l'héréſiarque, dans l'univerſité de Wittemberg, d'où ils rapporterent en Suède ſa doctrine avec ſes écrits, & la publierent avec tout l'empreſſement qu'on a pour les nouveautés qui donnent un air de ſagacité & d'érudition. Mais les queſtions obſcures & ſubtiles de la grace, de la juſtification, du mérite ou du démérite, trouvant peu d'accès dans une nation tumultueuſe & preſque ſans culture; Olaüs, plus hardi que ſon frère, & doué du talent de l'éloquence, ou de la véhémence & de la volubilité, ſe mit à invectiver contre la hiérarchie. Il ſe déchaînoit ſur-tout contre la corruption de la cour de Rome, contre la puiſſance exceſſive des évêques à qui le préjugé public attribuoit déjà tous les malheurs de la Suède, contre l'abus que les eccléſiaſtiques & les moines faiſoient de leurs richeſſes. Il prêcha publiquement cette doctrine dans la cathédrale de Stregnez, dont il étoit chanoine; il fit des conférences, il afficha des thèſes à Upſal; il

disputoit continuellement dans l'université de cette ville, durant les troubles & le bouleversement de l'Etat, toujours si dangereux pour la religion.

Ce qui restoit d'évêques depuis le massacre de Stockholm, moins attentifs à la conservation du sacré dépôt qu'à leur sûreté personelle & aux nouvelles révolutions qui se préparoient, négligerent des guerres d'écoles qu'ils croyoient infiniment moins sérieuses que les dangers de l'Etat. La jeunesse imprudente, & toujours avide de la nouveauté, l'embrassa d'abord. Elle infecta la plûpart des écoliers, & gagna bientôt les professeurs, qui firent gloire de ne pas se montrer les derniers instruits de ces découvertes. Les disputes passerent insensiblement de l'école dans le sein des familles, où l'on se plaignit au moins par intérêt, des abus, que l'avarice du clergé avoit introduits dans la dispensation des choses saintes. Gustave de son côté, en chrétien superficiel & en sage mondain, regardoit toutes ces questions comme les productions indifférentes de l'oisiveté ou de la suffisance, & ne se mettoit nullement en peine de les faire cesser. Déjà peut-être, il n'étoit pas fâché, qu'au sein du clergé si contraire à ses vûes,

il se formât un parti qui fit profession d'en condamner la puissance temporelle & les grandes richesses. Au moins est-il constant que le Luthéranisme s'étoit déjà introduit dans son armée par les troupes auxiliaires qu'il avoit tirées d'Allemagne, & particulièrement de la ville anséatique de Lubec. A la vérité, ils dogmatisoient peu; mais ils bravoient hautement la foi Romaine par la licence où ils vivoient, & spécialement par le mépris qu'ils affichoient pour les religieux & tout l'ordre ecclésiastique.

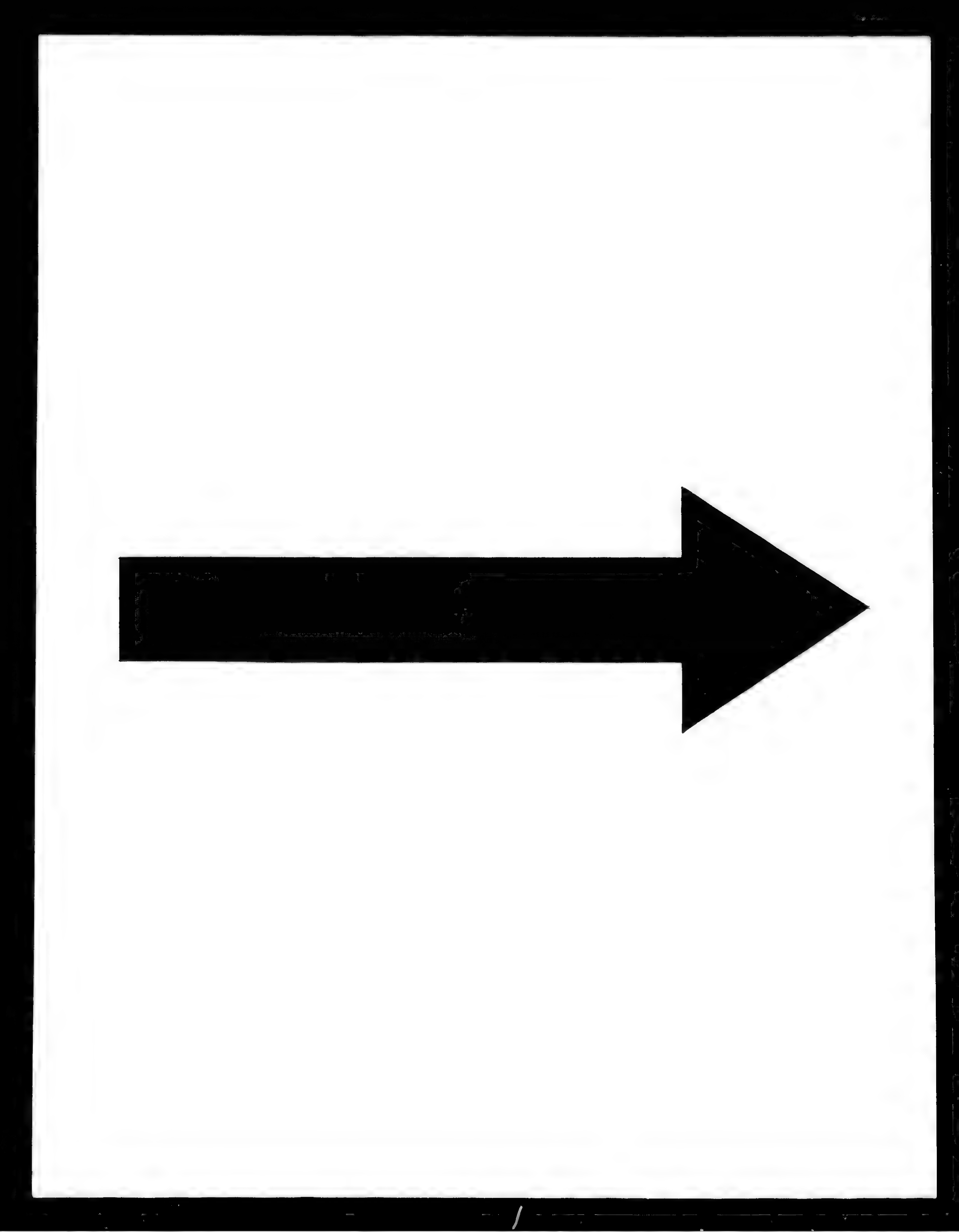
Le Roi Gustave avoit élevé à la dignité de chancelier, Lardz-Anderson, homme de naissance obscure, mais plein de grandes vûes, comme son maître, hardi dans le conseil, fertile en expédiens, & d'autant plus habile à lever les obstacles, qu'il avoit moins de ménagement pour la religion. Déserteur de l'état clérical où son ambition très-vive l'avoit d'abord fait entrer, & plein d'aigreur contre le clergé pour avoir été exclus de l'évêché de Stregnez dont il étoit archidiacre, il avoit embrassé des premiers les nouveautés de Luther. A l'aide de cette doctrine, qui dégénéra dans son esprit en indifférence philosophique, il justifia sans peine aux yeux du Roi, les

projets que ce prince méditoit contre le clergé. Il ne restoit pour difficulté, que le danger de l'exécution ; & les nouvelles doctrines la leverent encore : le Chancelier présenta au Roi le prétexte de la réforme qui avoit déjà fait beaucoup de progrès dans le royaume, comme un expédient sûr pour empêcher le peuple de traiter son entreprise d'attentat sur la religion.

Et prenant les choses par ordre, il lui fit comprendre que le gros du peuple, prévenu par les docteurs Luthériens, verroit avec plaisir dépouiller les prêtres & les moines de leurs grands biens, sur-tout si l'on diminuoit en même temps les charges & les impôts ; qu'il n'étoit question, pour gagner la noblesse, que de rendre aux fils les héritages distraits par les fondations de leurs ancêtres ; que ce premier ordre de l'Etat ne seroit pas tenté de s'opposer à une doctrine qui lui feroit recouvrer tant de belles terres ; que les moines eux-mêmes tenoient peu à leurs monastères, qui, tout superbes qu'ils étoient, ne leur paroissoient pas des prisons moins fâcheuses ; que les ecclésiastiques du second ordre, dispensés du célibat, changeroient volontiers un concubinage flétrissant en un mariage honoré

honoré. Il n'y a donc que les évêques, conclut-il, qui pourroient s'oppofer à ce changement, comme y étant les plus intéreffés : mais c'eft juftement ce qui me paroît plus à défirer qu'à craindre. En fe mariant comme les autres, ils pourroient ériger leurs évêchés en principautés féculières, & nous priver du principal que nous prétendons tirer de la religion nouvelle; au lieu qu'en perfévérant avec obftination dans l'ancienne, il fera facile, après qu'elle aura été profcrite à la pluralité des voix dans une affemblée de la nation, de leur en faire un crime d'Etat, & de les bannir du royaume, avec tous ceux qui paroîtront les plus attachés à ce parti. Jamais les conjonctures ne furent fi favorables, pour fe défaire de ces defpotes bizarres, vils efclaves de Rome, & fuperbes tyrans des Rois. Ils font réduits à un petit nombre, à une fituation moins confidérable encore; & les temps font paffés, où les évêques en Suède pouvoient impunément faire la guerre au monarque.

Guftave goûta fans peine des confeils, qui développoient le deffein qu'il avoit déjà conçu d'une manière moins précife, il fe perfuada qu'ils étoient les plus favorables au bien de l'Etat, & s'embar-



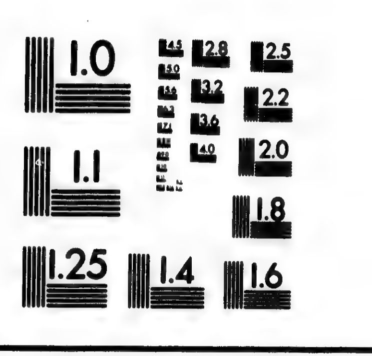
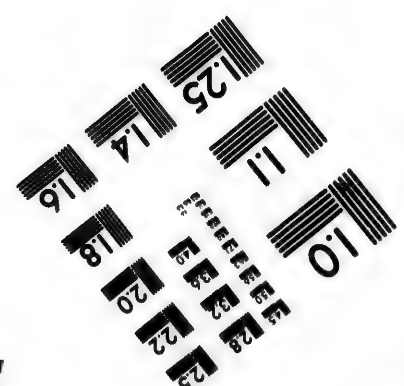


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

rassa peu des intérêts de la religion. Il abandonna lâchement la foi de ses pères; il ravala son ame héroïque aux manèges de la feinte & de la fourberie, à de basses chicanes, à une partialité odieuse, à des oppressions manifestes, en un mot à une longue suite de manœuvres indignes d'une probité même vulgaire. Tant une ambition sans frein peut imprimer de flétrissure aux héros mêmes! Au titre de libérateur de la Suède seront éternellement joints dans la personne du grand Gustave, ceux d'apostat & de suborneur. Dans la circonstance d'une autorité naissante, il jugea que le changement de religion devoit commencer par le peuple, afin que le prince ne parût changer ensuite que par condescendance. Cachant donc avec soin sa manière de penser sur les nouveautés courantes, il commit le chancelier Anderson pour protéger, comme à son insçu, les deux frères Pétri, avec les autres prédicans Luthériens, & pour en attirer de nouveaux d'Allemagne, afin de répandre plus vîte le Luthéranisme dans la Suède.

Pendant que ces faux docteurs prêchoient avec tout l'avantage que leur donnoient une science distinguée pour la Suède, & un certain air de régularité

que prennent tous les novateurs; Gustave de son côté s'appliquoit, sous mille prétextes différens, à ruiner la puissance & les droits du clergé. Il attaqua d'abord les ecclésiastiques du second ordre, comme les moins à craindre, & rendit successivement contre les curés grand nombre de déclarations qui ne sembloient avoir toutes en vue que la défense & les intérêts du peuple. Il entreprit ensuite les évêques, restreignit la jurisdiction des officialités en certains points, l'anéantit en d'autres, toucha jusqu'à l'usage des censures, supprima des droits utiles & des droits honorifiques, statua contre les privilèges les plus anciens; & par voie de fait, mit ses troupes en quartier sur les terres épiscopales; ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit jamais tenté. Il logea sa cavallerie dans les monastères; & à cette occasion, l'on crut même appercevoir dans ce grand homme, une vengeance qui avoit toutes les petitesses d'une ame commune. Dans le temps qu'il étoit poursuivi comme rebelle par le Roi de Danemarck, possesseur de la Suède, les Chartreux de Griphysholm avoient refusé de le réfugier chez eux, dans la crainte d'attirer sur tout leur ordre la fureur du barbare Christiern: Gu-

ſtave réunit à ſon domaine les biens de ce riche monaſtère fondé par ſes ancêtres, & chaſſa même ces religieux de leur maiſon, ſous prétexte qu'elle étoit bâtie ſur ſes terres. Maître de lui-même cependant & habile politique, il n'avançoit qu'avec meſure & méthode; il régloit tous ſes pas ſur les progrès que faiſoient les docteurs de la nouveauté.

Le mal fut enfin porté à ſon comble, par la publication qu'Olaüs Pétri fit d'une verſion du nouveau teſtament, qui n'étoit qu'une traduction de celle de Luther. En vain les évêques, juſtement alarmés, demanderent juſtice au Roi, qui diſſimuloit encore. Il répondit qu'il ne pouvoit condamner un accuſé, dont tout le monde lui vantoit la conduite & les mœurs, ſans qu'il eût été convaincu. Sous prétexte de le convaincre, on tint une conférence, qui fut nouveau triomphe pour le ſectaire protégé ſecrètement. Après la conférence néanmoins, le Roi, avec un air d'intérêt, dit aux évêques de faire une autre traduction, afin de la confronter avec celle d'Olaüs. Il les aſſura qu'il la liroit avec plaiſir, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de conſerver la religion dans toute ſa pureté, & qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on lui

donnât la plus légère atteinte dans le royaume. Il assaisonna ces propos, des manières aimables qui lui étoient naturelles, & même de caresses marquées qui éblouirent quelques-uns de ces prélats; en sorte que l'évêque de Lincopinc leur reprocha quelque temps après dans une de leur assemblée, qu'ils perdroient la religion par l'excès de leur complaisance pour la cour. Cependant le venin de l'erreur se répandit par toute la Suède, presque aussi rapidement que la traduction d'Olaüs. Les savans, parmi ce peuple demi-barbare; c'est-à-dire ceux qui savoient lire, voulurent juger par eux-mêmes des matières controversées; & sans songer à révoquer en doute la fidélité de la traduction, ils n'y virent que la confirmation, faite par l'écriture, de la nouvelle doctrine qu'on leur prêchoit. Pour l'autoriser ensuite par la pratique ordinaire à ces rigoristes libertins, Olaüs, quoiqu'il fût prêtre, se maria publiquement.

Gustave crut alors qu'il étoit temps de lever le masque. Il convoqua les Etats généraux, & ne fit plus mystère de ses projets. Ils faillirent cependant à échouer par la fermeté des évêques, qui avoient encore pour eux des personnes de con-

ſidération; & s'il ne ſe fût pas trouvé de faux frères parmi eux, la meilleure partie de la nation eût vraiſemblablement conſervé la foi nationale. Mais les plaies les plus mortelles de l'Egliſe lui ſont ordinairement faites par les eccléſiaſtiques, & par ceux d'entre eux qui lui doivent davantage. L'évêque de Veſteras, & plus encore celui de Stregnez, ſe vendirent à la cour, & lui vendirent avec eux la religion. Jean Magni au contraire, renvoyé d'abord de Rome dans la Suède ſa patrie avec le caractère de légat, puis ſubſtitué dans le ſiège d'Upſal au factieux archevêque Guſtave Trolle, réſiſta généreuſement au Roi qui s'étoit intéreſſé à ſon élection dans l'eſpérance de le gagner, & perſévéra inviolablement dans la foi catholique. Banni du royaume ſous le prétexte d'une ambaſſade honorable, il alla porter à Rome la nouvelle de l'apoſtaſie de ſa nation, qui l'y fit mourir de chagrin. Ce fut le zèle éloquent de l'évêque de Lincopinc, qui fit preſque échouer dans l'aſſemblée des Etats toute l'habileté du chancelier Anderſon, & qui eût abſolument ruiné le projet de Guſtave, ſans la perfidie de l'évêque de Stregnez. Quand il vit le triſte ſort de ſa patrie abſolument décidé, il alla chercher ſa

consolation parmi les catholiques de Pologne. Nous ne parlerons point de l'évêque de Scare, qu'un zèle réprouvé par la foi qu'il professoit, engagea dans la révolte avec le grand-maréchal de la couronne. Les autres prélats se soumirent à toutes les volontés de Gustave, comme le reste du clergé & de la nation.

L'assemblée des Etats, enhardie par l'évêque de Stregnez, ordonna par un acte solemnel, que les évêques remettroient incessamment leurs forteresses au Roi, & congédieroient leurs troupes; qu'afin de mieux vaquer aux fonctions saintes, ils ne seroient plus admis au sénat; qu'une partie des cloches & de l'argenterie des églises seroit convertie en monnoie, pour payer les dettes de l'Etat; qu'on réuniroit au domaine du prince tous les biens ecclésiastiques, acquis par des fondations depuis les défenses anciennes faites à ce sujet; que la noblesse pourroit retirer les biens qu'elle avoit engagés à l'Eglise, en lui remettant le prix de l'engagement ancien; que les deux tiers des dîmes dont jouissoient les évêques ou les abbés, seroient mis en séquestre pour de meilleurs usages; généralement, que le Roi disposeroit, selon son bon plaisir, de tous les privi-

lèges du clergé; & ce qui eſt plus fort encore, qu'on établiroit dans toutes les Egliſes conſidérables, des hommes ſavans & vertueux, qui expliqueroient au peuple la parole de Dieu: ce qui ſignifioit, dans le langage de ce temps-là, l'établiſſement du Luthéraniſme.

Guſtave ne commit qu'à lui-même l'exécution de cet acte important. Il parcourut toutes les provinces du royaume, à la tête d'un corps de cavalerie, accompagné d'Olaüs & de pluſieurs autres docteurs Luthériens, qu'il faiſoit prêcher en ſa préſence dans les principales égliſes. Il examinoit enſuite les titres des biens eccléſiaſtiques, qu'il réuniſſoit ſur le champ à ſon domaine, ou reſtituoit aux héritiers des anciens propriétaires. Il dépouilla par ce moyen le clergé & les religieux, de plus des deux tiers de leurs revenus. On compte juſqu'à treize mille terres ou fermes conſidérables dont il s'empara, & dont il employa une partie, ſoit à ſe faire de nouvelles créatures, ſoit à s'attacher de plus en plus les officiers de ſon armée. En même temps, il tira de ſi grandes ſommes de l'argenterie des égliſes, qu'il en remplit le tréſor public.

Cette expédition acheva de ruiner la

religion catholique en Suède. La guerre se faisant ouvertement au clergé, & plus encore aux moines, la plûpart de ceux-ci abandonnerent leurs couvens, les uns par libertinage, & les autres parce qu'ils n'y trouvoient plus de subsistance. Ceux qui persévérerent dans la foi, se retirerent chez les sauvages de la Décarlie, qui n'ayant rien à perdre, ne craignirent point de résister au Roi : mais ils furent bientôt soumis par ce prince, aussi habile que belliqueux. La plûpart des curés & des autres bénéficiers professerent publiquement le Luthéranisme, pour conserver au moins leurs maisons, & quelque partie modique de leurs biens. Il ne leur en coutoit que la cérémonie facile de se marier, & de faire l'office en langue vulgaire; ce qui étoit comme l'essence de la réforme. Le Roi voyant que la plus grande partie des Suédois avoient embrassé le Luthéranisme, en fit profession sans plus garder aucun ménagement. Il établit Olaüs Pétri pasteur à Stockholm ; & Laurent Pétri, son frère, fut institué archevêque d'Upsal. Comme celui-ci n'étoit pas encore marié, le Roi avilissant son propre sang pour honorer sa secte, lui fit épouser une princesse de ses parentes, afin que la splendeur

de cette alliance en couvrit, autant qu'il se pouvoit, le scandale.

Locc. l. 6, p. 276. Baz. Hist. Eccl. Succ. ad an. 1529.

Le Roi, pour confirmer ensuite par quelque forme ecclésiastique la nouvelle religion, assembla une espèce de concile national, à Orebro, capitale de la Néricie. Tout plioit aveuglément sous ses volontés. Les évêques qui restoient, les docteurs, les pasteurs des principales Eglises renoncerent solemnellement à l'obéissance qu'ils devoient au successeur de S. Pierre, & proscrivirent entièrement le culte de l'Eglise Romaine; mais surtout ils ne manquerent pas de légitimer le mariage des prêtres, de condamner le célibat de la cléricature, & les vœux de religion. Ils confirmerent encore le réglement des derniers Etats généraux, qui les avoient dépouillés de leurs privilèges & de la plûpart de leurs biens. Les ecclésiastiques qui firent ces statuts, étoient néanmoins les mêmes, à un petit nombre près, qui un an auparavant avoient presque déconcerté par leur fermeté toutes les résolutions de Gustave. Tant il est peu d'ames assez fortes, dans les nations mêmes les plus courageuses, pour tenir tout à la fois contre la crainte & contre l'espérance! Laissons enfin ces tristes matières. On a vu, d'une manière

assez détaillée, l'histoire du changement de religion en Suède : qu'on change les noms & peu de circonstances, & l'on aura lu pareillement l'apostasie du Danemarck, & de bien d'autres Etats du Nord.

Des scandales si voisins n'infecterent pas cependant la Pologne. Sigismond I, prince le plus accompli, dit-on, qui ait porté cette couronne, usa contre l'hérésie, d'une fermeté & d'une vigilance égales à la grandeur du péril. Par un édit solemnel, il défendit sous peine de mort, & de lire, & de garder les ouvrages de Luther. Il fit ensuite assembler les évêques du royaume, qui confirmerent en concile, tant cet édit, que les bulles des Papes contre les nouvelles erreurs. Le zèle se réveilla de même, dans toutes les nations solidement chrétiennes. Deux anciens confrères de l'hérésiarque Augustin, nommés Jean & Henri, eurent à peine exhalé dans les Pays-Bas le souffle impur du Luthéranisme, qu'ils furent arrêtés à Bruxelles, & emprisonnés étroitement. On les interrogea sur leur créance : ils répondirent qu'ils croyoient tout ce qui est contenu dans l'écriture, & dans le symbole des apôtres. Ne croyez-vous pas aussi, con-

Bzov. an 1522. Rayn.n.8

Sleid. l.4, p. 100.

tinua l'inquiſiteur, aux décrets des conciles, & à l'autorité des ſaints pères? Nous y ajoutons foi, répondirent-ils, pourvu qu'ils ſoient conformes aux divines écritures. Mais encore, reprit on, croyez-vous qu'on peche en violant les décrets des pères & des ſouverains Pontifes? Il n'y a, dirent-ils, que la tranſgreſſion des commandemens de Dieu qu'on doive taxer de péché. A ces réponſes, on reconnut ſans peine les diſciples de Luther, & mieux encore à leur opiniâtreté invincible, qui leur couta la vie. Ils furent brûlés, après avoir été dégradés, ſelon l'uſage.

Au ſein du plus chrétien des royaumes, & preſque aux portes de ſa capitale, un vil artiſan, l'un des premiers miniſtres que le Luthéraniſme ait eus en France, Jean le Clerc, cardeur de laine, eut l'impudence de publier, au milieu de Meaux, lieu de ſa naiſſance, que le Pape étoit l'antechriſt. Il fut arrêté, fouetté par la main du bourreau, & banni du royaume. Il ſe réfugia dans la ville de Metz, qui n'appartenoit pas encore à la France, & qui lui parut une miſſion moins périlleuſe. Il fut étrangement trompé: après y avoir débité quelque temps ſes invectives impies, il fut

brûlé pour avoir brisé les images. C'est ce personnage que les oracles de la secte ont érigé depuis en restaurateur des Eglises de Metz & de Meaux. On est surpris avec raison de voir, dans une nation distinguée, la scène de la réforme ouverte par un pareil acteur: mais Jean le Clerc, si l'on peut user de cette expression, n'étoit à Meaux qu'un enfant perdu du parti, & lâché comme pour sonder le terrein, tandis que les chefs se tenoient prudemment à couvert. Quatre maitres-ès-arts, Guillaume Farel, Jacques le Fèvre, Arnaud & Gérard Roussel, fort décorés aux yeux de l'évêque Guillaume Brissonnet, par quelque étalage de grec & d'hébreu, dans le goût vanté des nouveaux docteurs d'Allemagne, avoient entièrement gagné l'esprit de ce prélat, moins savant qu'admirateur de la science. Il les tenoit auprès de lui, pour l'aider à gouverner son diocèse; & ils y répandirent l'hérésie, sous prétexte de le purger des superstitions que l'ignorance populaire y avoit introduites. Beze in Icon.

Le mal venoit de plus loin: François I, en exécution du projet qu'il avoit formé de rétablir l'honneur des lettres dans son royaume y attiroit de toutes parts les

étrangers dont on lui vantoit les talens & les connoiſſances. Luther profitant d'une diſpoſition ſi favorable à ſes vûes, y applaudit par une lettre fort artificieuſe qu'il adreſſa au Monarque, & ſe fit appuyer par d'autres lettres de l'électeur de Saxe qui ne lui refuſoit rien. Il proteſtoit que toutes ſes démarches & toutes ſes penſées ne tendoient qu'à rendre à l'Egliſe le luſtre qu'on lui raviſſoit par des relâchemens & des abus viſibles: il lui envoya quelques-uns de ſes livres qui reſſentoient le plus la piété, & fit partir en même temps pour la France pluſieurs de ſes diſciples, qu'il choiſit de concert avec Mélanchton, parmi ceux qui excelloient principalement dans la littérature, la connoiſſance des langues, & l'art de la dialectique ou de la diſpute. Zuingle de ſon côté ne manqua point de faire les mêmes tentatives, en faveur de ſon parti: il eut même le front de dédier au Roi ſon livre pernicieux de la vraie & de la fauſſe religion. Le rendez-vous de tous ces émiſſaires différens, peu d'accord entre eux, mais toujours de bonne intelligence pour nuir à l'Egliſe, étoit à Strasbourg, près de Capiton & de l'apoſtat Martin Bucer, autrefois frère Prêcheur, & alors dogmatiſeur équivoque,

moitié Zuinglien & moitié Luthérien. Cet habile caméléon, qui ne prenoit pas seulement la couleur des objets qui l'environnoient, mais qui la savoit communiquer à tout ce qui l'approchoit ensuite, mania si bien l'esprit de ses hôtes divers, que, pour ne pas se ruiner les uns les autres par la diversité de leurs dogmes, ils se firent eux-mêmes Luthero-Zuingliens, en se tenant cependant cachés avec beaucoup d'artifice sous l'apparence & le nom de catholiques.

C'est ainsi qu'en assez peu de temps le venin des nouveautés étrangères pénétra dans le sein de la plus pure & de la plus illustre des universités chrétiennes, d'où il se répandit successivement en plusieurs endroits du royaume. Ces étrangers, à la faveur du grec & d'un peu d'hébreu, passerent pour des prodiges de doctrine, prirent un ton d'oracles, interpréterent d'une manière toute nouvelle le vieux & le nouveau testament: ils leur donnoient adroitement le sens favorable à leurs erreurs, & le disoient conforme au texte grec ou hébraïque, qu'ils avoient perpétuellement en bouche, au lieu de la Vulgate qu'ils affectoient de mépriser. Ils s'insinuerent chez les gens de qualité, qui, à l'exemple du prince, faisoient

grand état des savans, & particulièrement de la beauté du style & du langage, de la correction, de l'élégance, de tous les charmes de la diction, en quoi dans tous les temps l'hérésie maligne s'est étudiée à exceller. Cependant la faculté de théologie, animée du zèle qu'elle a toujours marqué contre les nouveautés suspectes, députa d'abord vers le Monarque, pour lui faire entendre combien il étoit à craindre que des grammairiens venus d'un pays infecté de l'hérésie, n'en apportassent la contagion dans le royaume, en s'ingérant à expliquer l'écriture sainte comme il leur plaisoit, à la faveur de l'habileté qu'ils s'attribuoient dans les langues grecque & hébraïque. Préoccupé de sa passion pour les sciences & les savans, le Roi, tout attaché qu'il étoit à la foi de ses pères, regarda ces craintes comme excessives, & ne voulut pas qu'on inquiétât ceux qui en étoient l'objet, de peur que les talens ne cessassent d'aborder en France. Il ne fallut rien moins que le scandale survenu dans la ville de Meaux, pour ouvrir les yeux à la puissance publique.

Flor. de Raim. l. 7.

Alors le premier parlement du royaume commença, pour ne plus cesser, à donner tant à la religion qu'au trône

dont elle est l'appui, ces marques de zèle patriotique, & en quelque ſorte apoſtolique, qui le ſignalerent conſtamment contre les héréſies du ſeizième ſiècle ; démarche qui donna le ton, non ſeulement aux autres miniſtres de la juſtice, mais à ceux même de la religion. Le bruit des impiétés commiſes à quelques lieues de la capitale n'eut pas plus tôt frappé les oreilles de ces pieux magiſtrats, qu'ils envoyerent des commiſſaires ſur les lieux, pour informer ſoigneuſement contre tous les auteurs & les complices de l'attentat. Cette vigueur inattendue fut un coup de foudre pour les premiers ſuppôts de l'héréſie, qui renonçant à la gloire d'en être auſſi les premiers martyrs, s'enfuirent précipitamment en Allemagne. L'évêque qui n'avoit à ſe reprocher qu'une confiance indiſcrète, reconnut ſa faute, aſſembla ſon ſynode, condamna les livres de Luther, en défendit ſévérement la lecture, & publia des ſtatuts précis pour maintenir dans ſon diocèſe les obſervances du culte ancien. Ces marques de repentir n'arrêterent pas les pourſuites du parlement. La cour ordonna que l'évêque ſeroit interrogé par deux conſeillers ; & quoi qu'il pût faire pour éviter cet interrogatoire, il le lui fallut ſubir

Preuv. des libert. de l'Egliſe Gall. c. 35.

de la manière la plus humiliante. Il eſt certain qu'il ſe juſtifia du crime d'héréſie, à laquelle il n'accorda jamais ſon adhéſion ni ſa protection. Si ſa mémoire en eſt demeurée flétrie, c'eſt qu'à l'intégrité de la foi d'un évêque, comme à l'honneur d'une femme, ſi la juſteſſe de la comparaiſon peut la faire admettre, la première tache imprimée eſt à jamais ineffaçable.

Pour arrêter le poiſon à ſa ſource, le parlement rendit un ſecond arrêt, à l'effet de brûler les écrits de Luther, comme renfermant une foule d'héréſies manifeſtes & déjà condamnées, avec défenſe à toutes perſonnes, de quelque état & diſtinction qu'elles fuſſent, de retenir ou citer ces écrits ou leur doctrine. Il leur eſt ordonné de les rapporter au greffe dans trois jours au plus tard, ſons peine de confiſcation de leurs biens, & de banniſſement de leurs perſonnes hors du royaume. Enjoint à tous les juges & officiers d'arrêter, conſtituer priſonniers & remettre entre les mains des ordinaires, comme ſuſpects d'héréſie, tous ceux qu'ils trouveront ſoutenant ou alléguant la doctrine de Luther, & conſervant ſes livres. On défendit pareillement de ſoutenir ou alléguer la doctrine contenue

dans les livres de Mélanchton, & de garder ces livres, ſous peine de cent marcs d'argent, & d'amende plus forte encore, ſuivant l'exigence des cas. Mais comme Méſanchton étoit plus réſervé & moins décrié que Luther, la Cour, avant de paſſer outre, voulut avoir le jugement de la faculté de théologie. Les théologiens s'aſſemblerent en conſéquence, & après un mûr examen, prononcerent que ces ouvrages étoient contraires au ſentiment des docteurs catholiques, aux ſaints conciles, & à la doctrine de l'Egliſe univerſelle; pleins de propoſitions, ſchiſmatiques, hérétiques, formellement condamnées, & plus dangereux encore que ceux de Luther, par les déguiſemens de l'auteur & la politeſſe artificieuſe de ſon diſcours.

Louis Berquin, gentilhomme d'Artois, que les préventions contre les moines & les théologiens ſcholaſtiques avoient rendu fauteur des nouveaux évangéliſtes, fut un des premiers objets de cette juſte ſévérité. Son état fort étranger à l'école, ne l'avoit pas empêché de dogmatiſer, même par écrit: ſes livres furent cenſurés par les docteurs, il fut arrêté priſonnier, & remis entre les mains de l'officialité. Le Roi évoqua l'affaire à ſon

conſeil, mais uniquement pour la faire juger par ſon chancelier, qui obligea l'accuſé d'abjurer quelques propoſitions vraiment hérétiques. Cet homme inquiet & changeant fut dans la ſuite brûlé, comme relaps. Tant de vigilance dans la juſtice arrêta pour quelque temps les progrès ſenſibles de l'erreur : mais la contagion déjà répandue juſques dans les conditions les moins lettrées, fit ſourdement une infinité de dogmatiſeurs dans tous les états.

Le Roi étoit alors fort occupé de ſes grands projets ſur l'Italie, où il ne ſe propoſoit rien moins que de reconquérir le royaume de Naples, auſſi bien que le Milanez, ſans faire attention aux ennemis ſans nombre, que la crainte & la jalouſie alloient ajouter à ceux qu'il avoit déjà. En effet, la plûpart des Etats d'Italie, ſans en excepter les Vénitiens, anciens alliés de la France, formerent contre lui une ligue avec l'Empereur, qui n'eut pas de peine à y faire entrer le Pape Adrien, tout enclin qu'il étoit à tenir les princes chrétiens unis contre les ennemis de la religion : tâche bien forte dans les circonſtances, pour le génie de ce Pontife, plus homme de bien qu'habile homme, & peu propre au manie-

Guicch. lib. 13 & 15.

ment des affaires ou des esprits. Adrien bien différent de ses deux prédécesseurs, Jule II & Léon X, au lieu de faire servir les princes à ses desseins, servoit lui-même, sans le savoir, à leurs vûes ambitieuses & souvent injustes. Au moins oublia-t-il les devoirs de père commun à l'égard des François, contre lesquels il montra beaucoup de partialité, & fit enfin la guerre ouvertement. Il n'en vit pas l'issue, à jamais déplorable pour la France. Moins de deux mois après s'y être engagé, il mourut le 24 de septembre 1523, révéré par-tout pour ses vertus, & très-haï des Romains. Ils lui reprochoient la dureté, l'épargne sordide, & la bassesse de sentiment ; ce qui ne signifioit dans leur bouche que la régularité, la frugalité & la modestie. Il fut enterré avec cette épitaphe : Ci-gît Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander. Il ne fit qu'un seul cardinal durant tout son pontificat, & ne voulut en cela déférer à la coutume, que quand il se vit au lit de la mort. Etant professeur de théologie à Louvain, il avoit soutenu dans un ouvrage donné au public, que le Pape n'est pas infaillible, & qu'il peut errer dans les questions mêmes qui appartiennent à la foi : il le fit réimprimer,

Dan. Hist. de Fr.

Guicch. lib. 15. Onuphn. Ciacon. paul-jove.

étant Pape, fans y rien changer. Le cardinal Jule de Médicis fut élu pour lui fuccéder, le 19 de novembre 1523, & prit le nom de Clément VII, fans avoir égard au Pape d'Avignon qui avoit porté ce nom-là, & qu'on tenoit à Rome pour un anti-pape.

Tout plein de fes projets & de fes conquêtes futures, François I, qui n'envoyoit fes généraux qu'aux hafards qu'il ne pouvoit pas courir lui-même, ne balança point à partir pour l'Italie. Mais quelle que fût fon ardeur, la défection du connétable de Bourbon en faveur des ennemis de fa patrie & de fa race augufte, força le Monarque à rétrograder, dans l'appréhenfion de ce qu'on pourroit tramer en fon abfence. Son malheureux complaifant, l'amiral de Bonnivet, eut la conduite de l'armée. Elle fit d'abord des progrès confidérables, puifqu'ils furent proportionnés à l'imprudence inconcevable de l'entreprife : les ennemis avoient négligé de fortifier les places du Milanez, n'imaginant pas qu'un prince accablé d'affaillans chez lui s'avisât de porte la guerre au loin. Cependant ils fe raffemblerent de toute part, & en affez grand nombre, pour empêcher Bonnivet de tenir plus long-temps la campagne : ils

le resserrerent pied à pied, & avec tant de persévérance, qu'il se vit enfin comme assiégé dans son camp. La crainte d'y être bientôt affamé l'en ayant fait sortir; après quelques marches dérobées qui lui réussirent assez bien, les confédérés atteignirent enfin son arrière-garde où il se trouvoit; & dès la première charge, ayant eu le bras percé d'un coup de feu, il remit le commandement de l'armée au chevalier Bayard, comme à l'officier qu'il en jugeoit le plus digne.

Pierre du Terrail, si fameux sous le nom de chevalier Bayard, qu'il tiroit d'une terre appartenante à sa famille, porta les armes dès l'âge de dix-sept ans, & mourut au comble de la gloire, à l'âge de quarante-huit. Si la Cour ne lui commit jamais les fonctions de général en chef, on ne doit l'attribuer qu'au caractère de ce grand homme, tout occupé à mériter les honneurs, sans jamais les briguer. Dans les commandemens particuliers qui lui furent confiés, il montra constamment une intrépidité, une fermeté de courage, une sagesse & une supériorité de génie, qui éleva cet illustre subalterne au dessus des chefs les plus décorés. Sa noble franchise, sa probité antique, sa libéralité, la bonté de

ſon cœur qui s'oublioit lui même pour obliger tout le monde, officiers & ſoldats, amis & ennemis, ajouterent encore à ſa gloire, qu'elles ont à jamais conſacrée dans la mémoire des François tant ſoit peu dignes de leurs pères. Quoique ce chevalier ſans reproche ne fût pas un chrétien ſans défaut, & qu'il eût même quelques-unes des foibleſſes trop communes aux gens de ſon état; il ſe préſerva de la plûpart de leurs vices, & fit conſtamment admirer en lui des vertus vraiment chrétiennes.

Il ne juroit jamais, tout accréditée que fût de ſon temps l'habitude contraire, & il ne ſouffroit point qu'on jurât en ſa préſence. Sur cet article, il ſembloit oublier la douceur de mœurs, & l'aménité de naturel qui le faiſoient rechercher de tout le monde. Ayant un jour entendu deux pages qui profanoient le nom de Dieu, il leur fit une réprimande ſi forte, qu'un autre officier lui dit, que c'étoit-là peu de choſe pour tant de ſévérité. Qu'appelez vous, peu de choſe, reprit Bayard? Non certes ce n'eſt pas peu de choſe, qu'une telle habitude à cet âge. Il étoit plein de reſpect pour tout ce qui concernoit la religion. Il empêchoit de tout ſon pouvoir qu'on ne profanât les égliſes,

1. Vie de Bayard, fol. 71 & ſeq.

églises, qu'on n'insultât les prêtres & les religieux. En commençant une expédition, il ne manquoit jamais d'implorer le secours du Ciel: après la victoire, ou il se mettoit à genoux sur le champ de bataille, ou il se transportoit incontinent à l'église, pour en remercier Dieu. Dans la chaleur même du combat, il exhortoit les ennemis blessés à prendre des sentimens de repentir avant d'expirer. Après un rude & périlleux combat contre un seigneur Espagnol, nommé Alonze de Soto-Mayor, qu'enfin il renversa d'un coup de lance; sire, lui dit il au même instant, criez merci à Dieu votre créateur & rédempteur, & demandez miséricorde pour vos péchés. Sa religion & sa bonté d'ame se signaloient principalement à l'égard des pauvres; mais sans nulle ostentation, & souvent même en changeant d'habits, afin qu'on ne le reconnût pas, quand il faisoit ses aumônes les plus considérables. Il usoit principalement de ce pieux artifice, & de toute l'étendue de sa générosité, en faveur de ceux qu'un nom connu & une misère ignorée rendoient plus sensibiles à la honte de l'indigence.

2. Vie de Bayard, pag. 393, & seq.

Jusques dans ses égaremens, il fit de ces actes héroïques de charité, qui at-

tirent le plus fortement la grace de conversion, & qui sont les présages d'une bonne mort. Dans un moment de foiblesse, un de ces lâches domestiques qui ne sont jamais plus attentifs qu'à servir les passions de leurs maîtres, lui amena une jeune personne très-belle, & jusques-là très-vertueuse. C'étoit une mère désesperée qui la livroit de force à ce commerce infame, afin de subvenir à l'excès de la misère qui avoit épuisé sa constance. Quand cette victime infortunée se vit seule avec Bayard, elle fit connoître par un déluge de larmes son malheur & sa vertu, le conjurant de ne point l'obliger à commettre un crime qu'elle abhorroit. Aussi-tôt le bon chevalier lui dit, en pleurant presque lui-même: Ne craignez rien, je ne suis pas assez méchant homme, pour vous ravir une vertu qui vous est si chère; & sur le champ il la fit conduire chez une dame de ses parentes pour y passer la nuit, après lui avoir donné un manteau, afin qu'on ne la reconnût pas sur le chemin. Le lendemain il fit appeler la mère, & lui reprocha sa conduite; après quoi voulant obvier à la récidive, il lui demanda quelle dot il faudroit pour marier sa fille. Elle répondit qu'on vouloit pour cela six cens flo-

rins, & que pour toute fortune elle n'avoit pas la moitié de cette somme. Bayard tirant une bourse, lui donna trois cens écus, en lui disant : Tenez, voilà deux cens écus pour la dot ; ils valent six cens florins & davantage. Le reste servira pour habiller la mariée. Il fit encore une seconde aumône de cent écus, pour les besoins de la mère, & veilla si bien à l'exécution de tous ces arrangemens, que le mariage fut célébré trois jours après.

Ce héros chrétien touchoit au moment de recevoir la récompense de tant d'œuvres, qui ne pouvoient être le fruit que de la grace, quand Bonnivet lui remit l'honneur de commander, ou plutôt de s'immoler avec éclat pour la défense de sa patrie. Bayard lui dit avec sa franchise ordinaire, qu'il avoit trop attendu, que le mal étoit sans remède, qu'il alloit toutefois répondre de son mieux à son estime, & la justifier, s'il le falloit, aux dépens de sa vie. Il soutint les efforts de l'ennemi avec beaucoup de vigueur, & le repoussa même si vivement, que Bonnivet eut tout le temps de regagner la tête de l'armée Françoise, & de se dérober au ressentiment du Connétable de Bourbon, son ennemi personnel, entre les mains du quel il appréhendoit de tom-

ber. Enfin l'intrépide Bayard, déterminé à ſauver l'armée, ou à périr avec elle, fut bleſſé à mort d'un coup d'arquebuſe qui lui caſſa les vertèbres; mais après avoir relevé le courage des François, qui ſe retirerent en bon ordre, & gagnerent les frontières du royaume, en perdant néanmoins leurs équipages & leur artillerie; ce qu'ils eſtimerent peu de choſe, en comparaiſon de la perte du chevalier ſans peur & ſans reproche, comme tous le nommerent.

2. Vie, pag. 385. Dès qu'il ſe ſentit bleſſé à mort, il réclama le nom du Sauveur des hommes, & prenant la garde de ſon épée pour ſe repréſenter la croix, il la baiſa dévotement, en récitant quelques verſets du *Miſerere.* Bientôt il ne fut plus en état de ſe tenir à cheval: il ſe fit deſcendre par ſon écuyer, s'aſſit par terre le dos appuyé contre un arbre, & le viſage tourné vers l'ennemi. Il y avoit encore autour de lui pluſieurs officiers, qui ne vouloient pas le quitter; mais il les conjura de ſe réſerver pour le bien de la patrie, & de ne pas augmenter l'avantage de l'ennemi, en ſe laiſſant faire priſonniers. Il ne reſta pour l'aſſiſter que ſon écuyer ſeul, auquel il ſe confeſſa pour ſuppléer par l'humilité à la grace du ſa-

crement qu'il ne pouvoit recevoir. Ce jeune homme fondant en larmes près d'un maître si justement cher, le héros s'oublia lui-même, pour le consoler, en lui disant : C'est Dieu qui abrege mes jours, & je n'y ai point de regret. Toute ma douleur est de n'avoir pas vécu aussi bien que je le devois. Je me proposois toujours de m'amender : mais puisqu'il faut mourir, je supplie mon Créateur d'user de sa clémence, & j'espere qu'il ne me jugera pas dans la rigueur de sa justice.

Cependant les Impériaux qui poursuivoient l'armée Françoise, arriverent à l'endroit où étoit Bayard ; & au lieu de le traiter en ennemi, ils lui donnerent tous les témoignages d'affection qu'il auroit pu recevoir des François. La plûpart des chefs le voulurent voir, & l'arroserent de leurs pleurs. Le marquis de Pescaire sur-tout plaignoit ce grand capitaine, & ne trouvoit point d'expressions assez fortes pour exalter sa valeur & tout son mérite. Il lui fit dresser une tente & un lit, dans le champ où il se trouvoit, & d'où son extrême foiblesse ne permettoit pas de le transporter. Durant les quatre heures qu'il vécut encore, il lui rendit tous les devoirs qu'il eût pu attendre du meilleur de ses amis. Le Con- Mém. Du Bellai, p. 39.

nétable de Bourbon vint auſſi lui témoigner ſa ſenſibilité, avec les marques les plus expreſſives de ſon attendriſſement, & s'efforça de relever ſes eſpérances, en lui offrant les plus habiles chirurgiens. Il n'eſt plus temps, lui répondit Bayard, de recourir aux médecins du corps, mais à ceux de l'ame. Je ſens qu'il n'y a plus de remède, & qu'il faut mourir; mais je bénis Dieu, de ce qu'il me fait la grace de le reconnoître à la fin de ma vie, & de déteſter mes péchés. Je prends la mort en gré, & n'ai aucun regret à la vie, hors que je ne puis plus rendre aucun ſervice au Roi mon ſouverain, & qu'il me le faut abandonner à ſes plus cruelles détreſſes. Plaiſe au Ciel qu'après mon trépas il ait des ſerviteurs tels que je voudrois être! Comme le Connétable, continuant à le plaindre, lui dit qu'il avoit grande pitié de lui; Monſieur, répliqua-t-il, je ne ſuis pas un objet de pitié; car je meurs en homme de bien: mais j'ai pitié de vous, qui portez les armes contre votre ſouverain, contre votre patrie, & contre votre ſerment. Et tranchant court; laiſſez-moi, je vous ſupplie, implorer mon Rédempteur, & pleurer mes péchés; car je ſuis près de lui rendre mon eſprit.

Il vécut néanmoins encore aſſez, pour faire ſa confeſſion à un Prêtre. Après quoi, toujours occupé de ſentimens de componction & d'une foi vive; » mon Créateur, dit-il, qui m'as mis par faveur gratuite au nombre des Chrétiens, qui as envoyé ton fils pour prendre nature humaine au ſein virginal, ſouffrir mort & paſſion, puis reſſuſciter & monter aux cieux; par cette ſalutaire paſſion, je te ſupplie & conjure d'avoir pitié de moi, & de me pardonner mes innombrables péchés, dont je me repens de tout mon cœur. Hélas! mon Dieu, créateur & rédempteur, je reconnois que quand je ſerois au déſert mille ans au pain & à l'eau, encore ne mériterois-je pas mon pardon. Mais tu as dit à celui qui de bon cœur retourne vers toi, que tu es toujours prêt à le recevoir. Mon Père & mon Sauveur, je ſuis aſſuré que ta miſéricorde eſt plus grande que tous les péchés du monde. Par tant, Seigneur, en tes mains je recommande mon ame. " En proférant ces paroles, il rendit le dernier ſoupir. Les ennemis remirent ſon corps, & prirent ſoin de le faire tranſporter en Dauphiné, pays de ſa naiſſance, après l'avoir embaumé. Ce fut un deuil public pour cette province,

où toutes les compagnies, tant ſéculières qu'eccléſiaſtiques aſſiſterent aux funérailles. On célébra le ſervice dans la cathédrale de Grenoble, & l'enterrement ſe fit à une demi-lieue de la ville, dans le couvent des Minimes, fondé par l'évêque Laurent d'Alleman, oncle maternel de Bayard.

La mort de ce héros leva tous les obſtacles qui s'oppoſoient aux progrès des ennemis du royaume. L'armée Françoiſe ayant repaſſé les monts, les Impériaux, ſous la conduite du Connétable, peu touché des reproches de Bayard expirant, les franchit ſur leurs traces, pénétra au ſein de la Provence, & forma le ſiège de Marſeille. Il s'étoit flatté d'y trouver peu de réſiſtance ; mais après quarante jours de tranchée ouverte, qui avoient donné au Roi le temps d'arriver avec une armée de ſecours, il fut obligé de lever le ſiège, & de rentrer en Italie, pour y entendre cette paſquinade Romaine : Bourbon, jadis Prince François, s'eſt rendu ſerf Allemand, pour aller faire en Provence une rodomontade Eſpagnole. La valeur immodérée de François I aſpira malheureuſement à de plus grands triomphes. Il pourſuivit les Impériaux en Lombardie, il reprit ſans

peine la ville de Milan, qui n'étoit qu'un vaſte cimetière depuis l'affreuſe mortalité qui en deux mois y avoit emporté plus de cinquante mille perſonnes; & trompé tant par la grandeur de ſes vues un peu romaneſques, que par la beauté de ſon armée compoſée de quarante mille hommes de pied & de la plus belle cavalerie que la France eût équipée depuis longtemps, il en envoya une partie à la conquête du royaume de Naples, & avec le reſte il alla former le ſiège de Pavie. Ce qui ne contribua pas médiocrement à l'engager dans cette démarche fatale, ce fut un traité négocié fort ſecrètement entre lui & le Pape Clément VII, qui avoit excité François I à la conquête de Naples, en l'avertiſſant que ce Royaume étoit entièrement dépourvu de gens de guerre. Il s'obligeoit en même temps à donner le paſſage ſur les terres de l'Egliſe aux troupes Françoiſes, à leur fournir des vivres, & à ne plus prêter aucun ſecours aux Impériaux. Le Roi de ſon côté s'engageoit à protéger le Saint Siège, la maiſon de Médicis & tout l'Etat de Florence. On verra par la ſuite à quels excès le reſſentiment porta Charles-Quint contre Clément VII. Les malheurs de François I furent moins diffé-

rés, & Pavie même en fut le théatre.

Ce fut à la bataille livrée dans ces champs funestes, que la France reçut un des deux affronts les plus sanglans qu'elle ait essuyés depuis l'origine de la monarchie, la plus ancienne de la chrétienté. L'artillerie Françoise, qui emportoit des bataillons entiers, devint inutile, par la valeur précipitée du Roi, qui les mit à couvert en venant les charger. Les auxiliaires, ou plutôt les mercenaires, trop nombreux pour être contenus, se débanderent lâchement; le nerf de l'infanterie Françoise, les bandes noires si justement fameuses, tout inébranlables qu'elles étoient, ne purent par leur constance que se faire hacher. François de Lorraine, le duc de Suffolk, d'Aubigni, Chabanes, la Palice, la Trémouille, Bonnivet qui ne fut plaint de personne, la plus florissante noblesse du royaume fut tellement ensevelie sous les tas de morts sans nom, qu'on en put à peine discerner quelques-uns pour leur donner une autre sépulture. Le nombre des prisonniers non moins distingués qu'on fit ensuite, fut encore beaucoup plus considérable. Le Roi résolu à tout perdre hormis l'honneur, tomba de son cheval qu'on avoit tué sous lui, & continuant

à combattre, moins en Roi qu'en soldat, fut pris le sabre à la main. Mais conservant dans sa chute toute la hauteur de son courage, & frémissant d'indignation à la seule vue du Connétable qui se présenta pour le recevoir prisonnier, il protesta qu'il aimoit mieux périr que de remettre son épée à un traître. Il la remit ensuite au Marquis de Lanoy, vice-roi de Naples, qui la reçut à genoux, & lui donna aussitôt la sienne, en lui baisant la main, & en faisant hommage avec une éloquence délicate, autant à sa valeur qu'à sa majesté. François fut peu après transporté à Madrid, pour y renouveller le spectacle que le Roi Jean avoit donné à Londres près de deux siècles auparavant.

Ce qui intéressoit Clément VII aux mouvemens de l'Italie, c'étoit la grandeur de la maison de Médicis, qui avoit beaucoup plus à espérer de la candeur généreuse de François I, que de la politique tortueuse & intéressée de Charles-Quint. Clément étoit fils posthume de Julien de Médicis qui avoit péri dans la conjuration des Pazzi, & d'une jeune personne, nommée Florette, épouse équivoque; ce qui le fit passer pour un enfant naturel, jusqu'à ce que Léon X

Ciacon. l. 3, p. 445

ſon couſin le déclara légitime, ſur des preuves, ou du moins ſur des préſomptions plauſibles d'un mariage ſecret entre le père & la mère. Il entra d'abord dans l'ordre des chevaliers de Rhodes, qu'il aima & protégea toujours: mais Léon X, immédiatement après ſon élection, lui fit embraſſer l'état eccléſiaſtique, le nomma à l'archevêché de Florence le jour même de ſon couronnement, & quelques mois après le créa cardinal & chancelier de l'Egliſe Romaine. Il avoit les inclinations pacifiques, & d'abord il s'appliqua ſincèrement à rétablir la concorde & la bonne intelligence entre les princes chrétiens, afin de les tourner enſuite contre les ennemis de la religion. Ce ne fut qu'après bien des efforts inutiles pour engager l'Empereur à ſe réconcilier avec le Roi de France, qu'il fit ſon alliance avec celui-ci. Mais ſi les commencemens de ſon pontificat furent paiſibles, la ſuite en devint ſi orageuſe, que l'Egliſe, depuis ſon origine, n'eſſuya jamais, ſous le regne d'un ſeul Pape, autant de pertes, autant de ſcandales, autant de révolutions & de cataſtrophes que ſous celui-ci.

La première année de ſon exaltation, où les Allemands devoient tenir une

diète à Nuremberg, il tenta de guérir l'esprit malade de cette nation, qui agitée par les fermentations du schisme & de l'héréſie, avoit fait parvenir à Rome sous le pontificat précédent jusqu'à cent chefs de plainte, contre les désordres & les vexations prétendues du gouvernement hiérarchique. Il commit cette légation au cardinal Campège, le plus habile des cardinaux dans le maniement des affaires, infiniment recommandable d'ailleurs par sa doctrine & par sa vertu, par toutes les qualités propres à réussir, si le mal eût été susceptible de guérison. Campège se rendit en peu de jours à Nuremberg. Tous les princes, à la suite de l'archiduc Ferdinand qui les présidoit en l'absence de l'Empereur, vinrent au devant du légat hors de la ville; moins toutefois dans la vue d'honorer son mérite, que par la crainte de compromettre sa dignité, s'il en portoit les marques, en faisant son entrée au milieu d'un peuple presque tout Luthérien. Il entra donc avec ses habits de voyage, sans croix & sans clergé. L'issue fut telle que l'annonçoit ce prélude. Malgré toute son habileté & plusieurs discours remplis d'éloquence, il n'eut pas même le crédit de faire justice de quelques prê-

tres qui, ſelon le nouvel évangile, s'étoient mariés publiquement dans le diocèſe de Strasbourg, & qui pourſuivis par l'évêque avoient porté leur affaire à la diète. Tout le réſultat des délibérations fut un décret portant que le Pape, du conſentement de l'Empereur, convoqueroit au plus tôt un concile libre en Allemagne, & qu'après que les princes auroient fait examiner chacun chez eux la doctrine de Luther, on s'aſſembleroit de nouveau à Spire pour fixer ce qu'on devoit pratiquer & croire juſqu'à la déciſion du concile. A ce procédé pernicieux, on ajoutoit néanmoins que tous les libelles diffamatoires publiés contre la cour de Rome ſeroient ſupprimés, auſſi bien que les peintures & les images faites en dériſion du Pape & des évêques.

Jamais édit n'eut plus de contradicteurs. Le légat qui avoit inutilement fait tous ſes efforts pour l'empêcher, alla tenir à Ratisbonne une aſſemblée nouvelle, qui ordonna, mais auſſi vainement, l'exécution du décret contraire, rendu précédemment à Worms. Sitôt que le Pape eut nouvelle de celui de Nuremberg, il s'en plaignit avec amertume & avec le plus grand éclat. L'Empereur qui le reçut au fond de l'Eſpagne,

s'en montra d'autant plus irrité, qu'alors les affaires d'Italie ſe trouvoient dans les termes qui demandoient le plus d'égards pour le Pape. Il qualifia d'attentat la hardieſſe avec laquelle on avoit réduit à la ſuppreſſion des libelles & des tableaux outrageans, la défenſe générale que faiſoit ſon édit de Worms de lire & de garder les ouvrages de Luther : il défendit l'aſſemblée des Etats convoqués à Spire, & menaça de mettre au ban de l'Empire, quiconque y aſſiſteroit, même par procureur. Luther fut très-mécontent lui-même de l'édit de Nuremberg, tout favorable qu'il lui étoit ; parce qu'on y avoit dit, quoique ſimplement pour la forme, que les princes feroient obſerver l'édit de Worms autant qu'il ſe pourroit. Ces derniers mots qui levoient à peu près l'obligation que les premiers ſembloient impoſer, laiſſoient un cours fort libre aux progrès de l'héréſie ; mais la ſeule apparence d'une oppoſition offenſoit l'orgueil de l'héréſiarque. Il publia un écrit ſanglant contre les princes qui l'avoient faite, & les mit en contradiction avec eux-mêmes : car ſi l'édit de Worms, qui me condamne comme hérétique, diſoit-il, doit être obſervé, pourquoi celui de Nuremberg enjoint-il d'examiner, ſi ce qu'enſeignent

mes livres est bon ou mauvais ? & s'il ordonne de faire cet examen, pourquoi veut-il qu'on me condamne ? Il étoit difficile en effet de répondre à ce dilemme ; & tel est toujours le fruit des faux ménagemens observés à l'égard des sectaires.

Œcolampade publia dans le même temps son traité sur ces paroles sacramentales, *Ceci est mon corps*, où il anéantit le mystère adorable de nos autels, & le réduit, avec Zuingle, à une figure sans autre objet que celui qu'y place la foi. Ce fut néanmoins Œcolampade, bien plus savant & plus modéré que Zuingle, qui fit la fortune de la secte des Sacramentaires ; ainsi que Mélanchton, son ami particulier & son fidèle portrait, fit celle du Luthéranisme. Mais sa chute est encore plus effrayante que celle de Mélanchton. Rempli dès sa première jeunesse d'une piété aussi éclairée qu'affectueuse, Œcolampade, du pied d'un crucifix où il n'interrompoit qu'à regret sa prière, écrivoit à Erasme, l'an 1517, des choses si tendres & en même temps si bien dites, sur les douceurs ineffables de ses entretiens avec J. C. qu'on ne sauroit les lire sans se sentir encore pénétré des mêmes sentimens. Trois ans après, avec beaucoup de courage & de réflexion,

Bossuet. var. l. 2, n. 24.

Erasm. Epist. l. 7, 13, passim.

Il se fit religieux de Ste. Brigitte, au monastère de S. Laurent près d'Ausbourg. Il y parut encore assez long-temps fort affectionné à l'état qu'il avoit choisi, y goûta Dieu paisiblement, & y vécut très-éloigné, tant des nouveautés que des vanités profanes. Mais enfin, terrible jugement du Seigneur sur les ames religieuses qui s'abandonnent à une présomptueuse curiosité ! il ouvrit l'oreille aux nouvelles doctrines ; & bientôt ce religieux fervent ne fut qu'un moine libertin, qui franchit les barrières du cloître, prêcha la réforme hérétique, & s'en fit le ministre à Bâle. Il céda aux attraits d'une jeune personne, dont il fit sa femme ; & pour étouffer ses remords, plus vifs que ceux des apostats communs, il renchérit sur leur audace, contre la chaste & sainte religion qu'il n'avoit plus le courage de pratiquer, en donnant son traité contre la présence réelle, écrit avec tant de politesse & d'aménité, avec un raisonnement si spécieux & une éloquence si douce, qu'il y avoit, dit Erasme, de quoi séduire les élus mêmes, s'il étoit possible. Mais Dieu qui les mettoit à cette épreuve, les soutint par les efforts de leurs propres ennemis, qui diviserent la réforme en deux partis contraires, l'un

Ibid. lib. 18, Epist. 9.

défenſeur de l'impanation, l'autre du ſens figuré, & non moins oppoſés l'un à l'autre qu'aux catholiques. Eraſme obſerve encore que, depuis qu'Œcolampade ſon ami, eut quitté avec l'Egliſe ſa tendre dévotion, pour embraſſer l'aigre & ſeche réforme, il ne fut plus reconnoiſſable; & qu'au lieu de ſa première candeur, il ne montra plus qu'artifice & diſſimulation.

Eraſm. lib. 19, Epiſt. 2.

Mélanchton lui-même écrivit à Eraſme, que parmi les ſectateurs de Luther, il y en avoit qui oublioient l'humilité & la religion, qui excitoient des troubles par leurs prédications ſéditieuſes, qui ne cherchoient qu'à établir leur tyrannie ſur le renverſement de l'ordre civil, & ſur la ruine même des lettres. Cependant toujours faſciné par ſon amitié ou ſes préventions, il s'efforce en cette rencontre d'excuſer Luther, dont il blâme en tant d'autres endroits les emportemens inconcevables, toujours croiſſans avec les années qui ont coutume de les amortir. Ici au contraire, Mélanchton, génie ſans caractère & ſans forme, ou plutôt tiré de ſon caractère & comme dénaturé par l'eſprit d'erreur & de vertige, prétend que Luther a une conduite bien différente de ſes diſciples brouillons, qu'il déplore leurs

excès, sans croire pour cela devoir abandonner les intérêts du pur évangile. Il ose même souhaiter à Erasme plus de penchant qu'il n'en montroit pour la réforme ; il lui proteste de bonne foi que la doctrine de Luther est véritable ; & cependant il ne trouve pas mauvais qu'on écrive pour la défense du libre arbitre ; comme il lui étoit revenu qu'Erasme le devoit faire. Est-ce là un apôtre qui défend l'intégrité du saint dépôt, ou un suborneur qui recrute sa secte aux dépens de ses dogmes arbitraires ?

Erasme répondit d'une manière encore bien éloignée d'une catholicité parfaite. Je ne veux point, dit-il, juger des motifs de Luther, ni vous obliger à changer de sentiment : mais j'aurois souhaité qu'ayant un esprit si propre aux lettres, vous vous y fussiez uniquement appliqué, sans vous mêler de ces querelles de religion. Quelles expressions pour un catholique, après que toute l'Eglise s'étoit déclarée contre le luthéranisme, & qu'il avoit mis tout le Nord en feu ! Si vous voyiez, répondit-il néanmoins, ce qui se passe dans ces contrées, vous avouriez bien mieux encore, que je me plains justement de ceux qui abusent du nom d'évangile ; & quelles raisons n'a pas

Lib. 19. Epist. 3.

Luther de blâmer des gens qui déshonorent entièrement ſon parti! Mais lui-même, dès qu'il avance une choſe, il la ſoutient avec une chaleur effrénée. Il prend tout de travers, il outre tout, & quand il eſt averti, il pouſſe encore plus loin; en voulant réformer des abus, il excite des ſéditions & des révoltes. Combien la modération n'eût-elle pas été plus propre à faire entrer les évêques & les princes dans la réforme? Hédion, Pélican, Œcolampade l'ont embraſſée: mais ils croient avoir beaucoup fait, quand ils ont défroqué quelques moines, ou marié quelques prêtres. Et Luther fait-il une choſe plus conforme à la piété chrétienne, quand il prêche au peuple que le Pape eſt l'antechriſt, que les prêtres & les évêques ſont de vains ſimulacres, que la confeſſion eſt une peſte, que les loix humaines ſont des héréſies, & que parler de bonnes œuvres, de mérites, d'efforts pour le ſalut, c'eſt être hérétique; enfin qu'il n'y a point de liberté, que tout arrive par néceſſité, & qu'il n'importe pas de quelle nature ſoient nos œuvres? En un mot, l'évangile ancien avoit rendu les hommes meilleurs, & le nouveau ne fait que les corrompre.

Eraſme écrivit la même année 1524 au

Pape Clément VII, pour l'aſſurer que ni les ſollicitations des Princes, ni ſes liaiſons avec les ſavans, ni la haine des moines & des théologiens n'avoient pu l'induire à prendre le parti de Luther, & à conſpirer contre le S. Siège; que s'il y a quelque choſe qu'on prenne en mauvaiſe part dans les ouvrages qu'il avoit compoſés avant les éclats de Luther, il ne l'auroit point écrit s'il avoit prévu ce qui eſt arrivé; qu'il avoit changé ces endroits dans les dernières éditions, & qu'il étoit prêt à réformer le reſte ſur les avis charitables qu'on voudroit bien lui donner; qu'il avoit toujours été ſoumis au jugement de l'Egliſe Romaine, & qu'il ne lui déſobéiroit jamais, quand même elle ne lui ſeroit pas favorable; mais qu'il eſpéroit de ſon équité, qu'elle ne permettroit pas qu'il devînt la victime du petit nombre de ſes ennemis.

Quelque temps après, Eraſme, à la ſollicitation du Roi d'Angleterre dont il étoit fort eſtimé, publia ſon ſavant & éloquent traité du libre arbitre. C'étoit attaquer dans le point capital la doctrine de Luther, qui le reconnut lui-même de bonne foi. Le docte Hollandois, ſans s'échapper en aucunes perſonalités, fit ſentir l'horreur de ce principe fondamen-

tal de la réforme, qui renversoit toute morale, toute vertu, toute piété, tout ordre social, & qui sous prétexte de relever la grace de J. C. changeoit le Père des miséricordes en un tyran cruel, que ses malheureuses créatures ne pouvoient plus que blasphémer. Luther qu'un premier écart entraînoit toujours en des écarts plus grands, fit paroître alors un libelle, intitulé du *serf arbitre*. C'est dans cet ouvrage du dépit & de l'emportement, qu'il dit en termes formels, que le franc arbitre est un titre vain; que Dieu fait en nous le mal comme le bien; que le secret de la foi est de croire que Dieu est juste; encore que par sa volonté il nous rende si nécessairement damnables, qu'il semble se plaire aux tourmens des damnés; & que s'il nous plaît en couronnant des indignes, il ne doit pas nous déplaire en damnant des innocens. Il ajoute enfin qu'il disoit ces choses, non en examinant, mais en déterminant; qu'il ne les soumettoit au jugement de personne, mais que tout le monde s'y devoit soumettre.

Luth. T. II, fol. 426, &c.

Voici comment l'hérésiarque expliquoit son systême: dans les choses qui ont rapport au salut ou à la damnation, l'homme est serf, assujetti, ou à la volonté de Dieu,

ou à la volonté de Satan, de telle manière qu'il ne lui reste aucune liberté de vouloir autrement qu'on ne le fait vouloir, non pas toutefois par une coaction violente, mais bien par une immuable nécessité: il veut par sa propension, de gré, non de force, mais en aimant ce qui lui plaît. En effet, comme une masse inanimée ne peut recevoir le mouvement qu'on lui imprime, sans qu'elle se meuve; de même, & à plus forte raison, la volonté ne peut recevoir le vouloir par la grace, sans qu'elle veuille effectivement le bien que la grace lui fait vouloir. L'hérésie de Luther ne consiste donc pas à dépouiller la volonté de toute action, puisqu'il dit expressément qu'elle agit sans contrainte; mais elle consiste précisément à la faire vouloir par une vraie nécessité, & sans qu'il lui soit libre de ne pas vouloir, ou de vouloir autrement, dans la conjoncture précise où elle se trouve; c'est-à-dire sous l'impression actuelle de la grace. Car de lui accorder la liberté en paroles, ou la puissance illusoire de résister lorsqu'il n'est pas question de le faire, ce n'est qu'un misérable palliatif qu'a dédaigné Luther, & qui ne change rien à l'essence de son dogme. Ainsi quiconque soutient que la

grace, ou la concupiſcence néceſſite la volonté; c'eſt-à-dire que la volonté n'a pas un pouvoir libre & prochain de réſiſter aux impulſions actuelles, ſoit de la concupiſcence, ſoit de la grace, profeſſe véritablement le luthéraniſme, de quelque manière qu'il s'énonce.

Luther, celui de tous les novateurs qui fait le moins d'état des pères, ne laiſſoit pas de ſe glorifier que S. Auguſtin étoit tout pour lui; quoiqu'il n'y ait rien de mieux exprimé en mille endroits de ce ſaint docteur que la liberté & le franc arbitre de l'homme, avec la grace & ſous l'action de la grace qui le prévient & le fortifie: mais c'eſt que la deſtinée du plus illuſtre des pères, ainſi que de l'Apôtre par excellence, fut toujours d'être expoſé aux fauſſes interprétations des viſionnaires & des hérétiques. L'héréſiarque ſentant néanmoins, que ni l'autorité, ni la force du raiſonnement ne militoit pour lui, il ſe ſervit aſſez heureuſement des armes de la plaiſanterie, contre un athlète qui avoit tant d'autres avantages ſur ſon antagoniſte. Eraſme s'étant plaint de ce qu'on l'accuſoit d'être pour Luther, le ſectaire à bons mots répliqua que c'étoit-là une calomnie dont il le vouloit défendre; que par-tout il certifiera qu'Eraſme

Luth. T. II, Epiſt. ad Nic. Amſdorf.

rafme n'eft nullement Luthérien, mais Erafmien; c'eft-à-dire un fpéculateur qui parle avec tant d'incertitude, en termes fi ambigus, & quelquefois fi étrangement, fur les points capitaux de la religion, qu'on ne fait trop ce qu'il en penfe. Erafme avoit malheureufement donné prife, & après tous fes ménagemens & fes marques d'eftime précédentes, l'arrogant fectaire ne l'en épargna pas davantage.

Erafme fentit vivement ces infultes, & fe plaignit amérement de fe voir réduit, malgré fa douceur & toute fa circonfpection, à combattre dans fa vieilleffe contre un animal farouche, contre un fanglier furieux. S'efforçant enfuite de prendre à fon tour le ton de la plaifanterie; je me fuis bien trompé, dit-il, en imaginant que le mariage l'auroit humanifé. Cette marque de foibleffe, pour ne rien dire de plus, étoit toute récente dans Luther, dans ce chef d'une fecte qui le vantoit fur-tout pour la grandeur de fon courage; ce qui humilioit tous les fectaires, en qui le fanatifme n'avoit pas encore effacé tous les fentimens du refpect antique pour les mœurs facerdotales. Mélanchton, le plus fenfible d'entre eux, n'eut rien de mieux à faire

Lib. 18, Epift. 12.

L 4, Ep. 24.

valoir pour justifier son maître, que le penchant impérieux qu'il lui connoissoit pour un genre de vie, bas & commun, à la vérité, mais que l'Ecriture après tout qualifie d'honorable. L'effronté Luther n'usa pas de tant de réserve, & s'en exprima d'une manière que la pudeur nous oblige de supprimer. Il n'avoit jamais osé faire ce mariage, du vivant de l'électeur Frédéric, qui le prenoit pour un saint, & qui n'entendoit pas un point de réforme si grossièrement contraire à la discipline révérée dans tous les siècles. Avant la mort de ce prince, Luther s'étoit pris de passion pour une religieuse, noble Allemande qui n'avoit rien de la fierté de sa naissance. Il la fit enlever de son couvent, avec huit autres Religieuses également faciles ; & ce chef-d'œuvre de réforme s'exécuta le jour même du vendredi saint : circonstance qui donna lieu au ravisseur sacrilège de comparer son rapt à la délivrance des ames que J. C. tira des limbes le même jour. Aussi-tôt que le prince eut fermé les yeux, tandis qu'on pleuroit sa mort dans toute la Saxe; comme le nouvel électeur, Jean son frère, étoit encore plus infatué que lui de son suborneur, il n'y eut plus de considération qui pût l'empêcher de sa-

tisfaire ſa paſſion effrénée. C'eſt ainſi que Martin Luther, moine apoſtat, âgé de quarante-cinq ans, épouſa publiquement Catherine de Bore, religieuſe apoſtate. Il paroît néanmoins que la honte de ce mariage nuiſit un peu à la célébrité des noces. Le paſteur, un avocat & un peintre furent les ſeuls convives de l'époux, qui donna ſon feſtin à l'heure du ſouper, ſans en dire mot à ſes amis. Mais il avoit un front qui ne rougiſſoit pas long-temps: bientôt exhortant tous les eccléſiaſtiques & les moines à imiter ſon exemple, il partagea ſon infamie entre tant de perſonnes, qu'elle ne lui fut plus qu'un ſujet de triomphe.

Vit. Luth. per. Melc. Adam.

Il eut l'impudence de s'adreſſer même au cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Magdebourg & de Maïence, le même qui s'étoit déclaré des premiers contre le nouvel évangile, & qui ſe montroit toujours également zélé pour la foi catholique. Il lui écrivit une lettre extravagante, où il entreprenoit ſérieuſement de prouver, & toujours par les divines écritures, que la volonté de Dieu étoit que tout homme eût dans une compagne ſemblable à lui un aide indiſpenſablement néceſſaire; que de vivre ſeul, ou ſans femme, c'étoit tellement tenter

le Seigneur, qu'à moins d'un miracle qui transformât l'homme en ange, on ne pouvoit dans cette privation que tomber & se perdre. Le sage prélat ne répondit à l'apologiste de l'incontinence que par le silence & le mépris : mais son parent, nommé aussi Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, se prêta mieux à ces leçons de libertinage. Il avoit déjà soixante-neuf ans, & ce lubrique vieillard violant la chasteté religieuse qu'il avoit vouée solemnellement, épousa Dorothée de Holstein. Après avoir renversé tous les privilèges de son ordre, il s'attribua la meilleure partie du trésor des chevaliers, partagea la Prusse qui leur appartenoit avec les Polonois, se mit sous leur protection, & se rendit leur tributaire pour la partie qu'il en conservoit, à condition qu'il la posséderoit désormais à titre de duché, & qu'elle passeroit en qualité de fief à ses héritiers. Il vécut encore trente ans depuis ce mariage.

Dans la même année 1526, Luther acquit de plus le Landgrave Philippe de Hesse, surnommé le magnanime : titre qu'il mérita parfaitement, si la magnanimité consiste tout entière dans la bravoure, l'activité, le mépris des travaux,

des périls & des revers; si la détermination à tout oser, & l'audace qui s'opiniâtre au risque de tout perdre, ou de tout brouiller, ne sont pas des taches dans une grande ame. Il eut au moins tout ce qui peut former un patron de secte, des plus mémorables. Il ne put être retenu dans la foi de ses pères, ni par les tendres exhortations de sa mère Anne de Meckelbourg, princesse d'une rare vertu & d'une constance égale dans son attachement à l'Eglise; ni par l'exemple de son beau-père, le prince George de Saxe, qui tout récemment encore venoit de répondre en ces termes aux nouvelles invitations de l'Evangéliste de Wittemberg: « Gardez votre évangile, avec toutes ses productions empestées. C'est par les fruits que le Seigneur nous apprend à connoître l'arbre: & quels sont les fruits de l'évangile de Luther? Toute l'Allemagne les connoît, à son dam. Quant à nous, avec le secours de la grace que nous ne cessons d'implorer, nous persévérons inébranlablement dans l'évangile de J. C. tel que l'Eglise catholique l'a reçu & le conserve. Fermez, fermez vous-même l'oreille au langage impie des flatteurs qui érigent un héréfiarque en prophète, & pensez, il en est bien temps,

à réparer autant qu'il est possible, les maux affreux que vous avez causés. » Le Landgrave se rendit insensible aux exemples & à toutes les remontrances de ses proches, pour céder aux persuasions de son dangereux ami, l'électeur de Saxe. Bientôt son génie tranchant régit le Saxon d'une manière absolue, qui aboutit enfin à lui faire perdre ses Etats & sa dignité d'électeur. Le Hessois eut perpétuellement les armes à la main contre la religion qu'il avoit désertée, ou contre ses défenseurs; & après avoir bouleversé toute l'Eglise d'Allemagne, fauteur universel des schismes & des factions, il envoya des troupes aux Huguenots de France, pour mettre le comble aux maux de ce royaume.

Luther si honteusement repoussé par George de Saxe, osa faire de nouvelles tentatives auprès du Roi d'Angleterre, qu'il avoit insulté avec tant d'audace, & qu'il se flattoit encore d'attirer dans son parti. Il se radoucissoit dans cette seconde lettre, jusqu'à faire excuse de ses premiers emportemens, & offrir de se dédire de tout ce qu'il avoit écrit contre ce prince. Il fut mal récompensé d'un sacrifice, qui avoit dû coûter infiniment à son orgueil. Henri lui reprocha l'ex-

Cochl. an 1526, pag. 136.

travagance de ses pensées, l'impiété de sa doctrine, les excès à peine croyables qu'il avoit commis contre toutes les puissances ecclésiastiques & séculières, contre les choses les plus saintes, & sur-tout son infame & sacrilège mariage : crime abominable, lui dit-il, pour lequel, si tu eusses vécu dans un état administré seulement par de sages Païens, on eût enterré tout vif l'objet de ta sale passion ; & pour toi, on t'auroit déchiré de verges, jusqu'à ce que tu eusses expiré sous les coups. Mais ce qui est encore plus abominable, tu t'es marié publiquement, en violant, à la face de l'univers indigné, les vœux solemnels de la religion ; & pendant que la confusion devroit te réduire à l'anéantissement, ton impudence te tient lieu de repentir : bien loin de te ménager une route au pardon, tu animes tous les moines & tous les prêtres à partager ton infamie. Comme Luther, pour faciliter au Roi le désaveu qu'il en espéroit, avoit avancé dans sa lettre, ce qui étoit vraisemblable, que le traité des sacremens publié par Henri VIII étoit supposé sous le nom de ce prince ; le Roi reconnut hautement ce traité, pour être son ouvrage propre : & je le crois d'autant plus chrétien, ajouta-t-il, qu'il te déplaît da-

Apud Ruffens. episc. una cum. lib. Henr. VIII. de Sacram.

vantage. Le fougueux Luther ne demeura pas ſans réplique ; & l'on imagine aſſez, ſans que nous en ſouillions nos écrits, tout ce que ſa fureur put lui faire vomir.

Gochl an. 1526. Sleid.l.6. Il avoit cependant de quoi ſe conſoler dans l'acquiſition qu'il avoit faite à ſon parti, tant du bouillant électeur de Saxe, que de l'opiniâtre Landgrave de Heſſe; ſans compter la ſéduction des duchés de Lunebourg, de Meckelbourg, de Brunſwick, de Poméranie; des archevêchés de Magdebourg & de Brême, des villes d'Hambourg, & de tous les bords de la mer Baltique juſqu'en Livonie. L'Empereur, qui ſe retrouvoit en Eſpagne, ayant ordonné de tenir une nouvelle diète à Spire, l'électeur & le Landgrave ne ſe propoſerent rien de moins que d'avoir le libre exercice de leur religion ; & au lieu que dans ces aſſemblées on avoit au moins évité juſques là de rien faire qui parût fronder les obſervances catholiques, ils affecterent de faire ſervir de la viande ſur leurs tables tous les vendredis & les ſamedis. Tandis même que les évêques & les autres princes aſſiſtoient au ſervice divin dans la cathédrale, ceux-ci faiſoient faire publiquement la prêche, & célébrer l'office à la Luthérienne dans leurs palais, où le peuple accouroit en foule,

attiré par le plaisir malin qu'il prenoit à entendre déclamer contre le Pape & les évêques. On avoit eu soin de répandre quantité de petits livres, qui ne respiroient que l'insolence & la nouveauté. L'archiduc Ferdinand qui présidoit pour l'Empereur son frère, n'osoit s'opposer à tant de désordres, de peur d'occasionner un soulévement, ou du moins la rupture de la diète, qui eût cependant mieux valu que sa conclusion. Car tout ce qu'on arrêta, fut que l'Empereur seroit supplié de procurer un concile, & qu'en attendant, chaque prince dans ses Etats se comporteroit de manière à pouvoir rendre compte à Dieu de sa conduite. C'étoit-là donner assez clairement la liberté de conscience aux sectaires, qui surent parfaitement s'en prévaloir. Ainsi avançoient-ils pied à pied en Allemagne, ajoutant de jour en jour à leurs premières usurpations, sans jamais en rien relâcher.

Dans la Suisse au contraire, & presque dans le même temps, ils essuyerent un affront, qui à la vérité ne les fit pas tomber dans un discrédit suffisant pour guérir la partie déjà gangrénée de cette nation, mais qui les mit hors d'état d'en corrompre le reste. Les cantons encore sains, effrayés des affreux succès de Zuingle,

Cochl. in act. & scrip. Lut. p. 151.

qui venoit enfin de faire abolir ſolemnellement la meſſe à Zurich par une ordonnance du Sénat, unirent leurs ſoins & leurs efforts, pour repouſſer l'impiété qui s'inſinuoit chez eux de toute part. Ils prirent jour pour une conférence entre les théologiens les plus renommés des deux partis, & choiſirent pour le lieu de l'aſſemblée, la ville de Bade, comme une place neutre où chacun pouvoit ſe promettre un égal avantage & une pleine liberté. Le docteur Eckius fut le plus célèbre qui ſe préſenta pour les catholiques; & pour les ſacramentaires, ce fut Œcolampade, commis par Zuingle, qui ne voulut jamais s'y trouver, quelques gages de ſûreté qu'on lui pût offrir. La diſpute dura pluſieurs jours, pendant leſquels Eckius établit, que le vrai corps & le vrai ſang du Sauveur ſont ſubſtantiellement préſens dans le ſacrement de nos autels; qu'ils ſont vraiment offerts dans le ſacrifice de la meſſe, tant pour les morts que pour les vivans; qu'il y a un purgatoire après cette vie; que nous devons invoquer la Vierge & les Saints, & qu'il ne faut point abolir leurs images, ni à plus forte raiſon celles de J. C. Le docteur catholique prouva ces vérités d'une manière ſi convaincante, que l'aſſemblée fit un

décret contre la doctrine de Zuingle & de Luther tout ensemble : on défendit de rien innover dans le sacrifice de la messe, dans l'administration des sacremens, dans les cérémonies & les autres pratiques de l'Eglise ; & l'on ordonna d'établir dans tous les cantons, des surveillans chargés de seconder les magistrats & les officiers publics contre toutes les innovations, de dénoncer les prévaricateurs & de les faire punir. Ce fut en cette rencontre qu'on reconnut avec le plus d'étonnement, à quel point s'étoit dépravé le beau naturel d'Œcolampade, dans les écrits duquel Jean Faber, l'un des théologiens catholiques, fit remarquer plus de cent cinquante falsifications tout-à-fait indignes d'une ame honnête.

Au milieu de tant de désordres & de scandales, le Seigneur n'avoit pas les yeux fermés sur les besoins de son Eglise. L'ordre de S. François qui lui avoit été si utile, étant tombé dans un relâchement pitoyable, Dieu suscita un de ses religieux, nommé Matthieu Baschi, pour y rétablir, avec la ferveur primitive, la pauvreté apostolique & tout l'esprit de l'apostolat. Baschi déplorant un jour dans l'oraison la décadence de son ordre, crut entendre une voix du Ciel qui lui com-

Florim. de Remond. l. 7, c. 5. Annal. Capuc. T. I, p. 44, &c.

mandoit d'obſerver à la lettre la règle de S. François. Auſſi-tôt il prit un habit étroit & groſſier, avec un capuchon pointu, ſemblable à celui dont étoit revêtu le ſaint fondateur, qu'il aſſura lui avoir apparu pluſieurs fois. Sous ce vêtement fort extraordinaire, il ſortit ſecrètement du couvent de Montefalcone ſitué au diocèſe d'Urbin, & ſe rendit à Rome, après avoir eſſuyé bien des inſultes, que ſa patience & ſa piété firent changer en témoignages de vénération. Arrivé à Rome, il marcha droit au Vatican, monta dans les appartemens ſans ſe faire annoncer, & s'avança juſqu'au cabinet de Clément VII. Le Pape ſurpris, lui demanda ce qu'il déſiroit. Saint Père, répondit Matthieu, je ſuis un prêtre de l'ordre des FF. Mineurs, qui n'aſpire qu'à obſerver la règle de mon père S. François avec toute la fidélité dont je ſuis capable, & à imiter ſa vie ſainte, telle que les anciens monumens de l'ordre nous la repréſentent. Il eſt conſtant que S. François & nos premiers Pères ne portoient qu'un habit vil, avec un capuchon ſans ſcapulaire, tout pareil à celui que vous me voyez. Après bien des prières & des larmes, j'ai reconnu que telle étoit la volonté du Ciel; & telle eſt, Saint Père,

la ſeule cauſe qui m'amene aux pieds de votre Sainteté. Toute mon ambition eſt que, ſous cet habit & ſous votre protection, je puiſſe obſerver ma règle à la lettre, en prêchant la parole de Dieu, & en travaillant au ſalut des pécheurs les plus abandonnés.

Le Pontife perſuadé par ce ton de vérité que donnent la droiture d'intention & le déſintéreſſement parfait, lui accorda pour lui & pour tous ceux qui voudroient l'imiter, non pas le pouvoir d'établir une congrégation nouvelle ; ce que Matthieu lui-même ne demandoit pas; mais ſeulement d'obſerver ſa règle dans toute ſa perfection, ſous l'habit qu'il portoit; à charge encore de ſe préſenter une fois tous les ans à ſon provincial, dans le chapitre des FF. Mineurs, en quelque endroit qu'il ſe tînt. Enſuite il lui donna la bénédiction pontificale, lui fit une exhortation pour l'encourager à exécuter ſon deſſein, & lui promit un bref d'approbation, qui fut expédié en effet le dix-huit de mai 1526. Mais avant cette expédition, & depuis encore, les ſupérieurs ordinaires, ſous les prétextes & par les motifs ſpécieux qui ne manquent jamais en pareille rencontre à ceux qui ont en main le gou-

vernement monaſtique, perſécuterent vivement Matthieu & ſes compagnons, qui furent quelquefois empriſonnés comme des apoſtats. Ce ne fut qu'après beaucoup de temps & de courage que la réforme des Capucins parvint au point de conſiſtance, où depuis elle a rendu tant de ſervices à nos bourgs & à nos campagnes, portion ſi conſidérable de l'Egliſe, & ſi peu conſidérée avant ces humbles & laborieux miniſtres.

La congrégation des Théatins avoit été inſtituée peu auparavant, dans le deſſein de ramener le clergé à l'état de ſa première perfection, ſur le modèle de la vie des apôtres. Ce nouvel ordre de clercs prit ſon nom de l'archevêque de Théate, Jean-Pierre Caraffe, qui depuis fut Pape ſous le nom de Paul IV, & qui ſeconda Gaétan de Thiène, avec Paul Gonſiglieri & Boniface de Colle, pour former le plan de cet inſtitut ſublime, & le réduire en pratique. Commençant tous les quatre par donner l'exemple, ils remirent leurs bénéfices & tous leurs emplois au Pape Clément, qui eut beaucoup de peine à recevoir leurs démiſſions, & particulièrement celle de l'archevêque: mais il fallut céder à la force de ſes raiſons, ou de ſes in-

Annal. Cler. Reg. Aubert. Mir. de Orig. Cle. Reg.

ſtances. Les cardinaux firent des difficultés plus grandes encore, ſur l'inſtitut même qui obligeoit tous ſes membres, non ſeulement à demeurer ſans fonds & ſans revenus, comme les religieux de S. François, mais à ne point quêter, & à ſubſiſter uniquement de ce que la piété des fidèles viendroit leur offrir; mais Caraffe & Gaétan appuyerent avec tant de force ſur la néceſſité de rappeler parmi les clercs tout l'héroïſme du détachement apoſtolique, dans les triſtes conjonctures où le vice contraire avoit réduit l'Egliſe, qu'en ſe repoſant ſur une Providence qui ne met d'autres bornes à ſes dons que celles de notre foi, le conſiſtoire ſaiſi d'admiration leur accorda l'approbation qu'ils demandoient. Par la bulle approbative, datée du vingt-quatrième de juin 1524, le chef de l'Egliſe les admet à faire les trois vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance; à vivre en communauté, vêtus néanmoins comme les autres clercs; à jouir des mêmes privilèges que les chanoines de S. Jean-de-Latran; à dreſſer des conſtitutions, & des règles pour le maintien de la diſcipline; à ſe choiſir, ſous le nom de prévôt, un ſupérieur qui ſeroit changé tous les trois ans, & à recevoir en-

fin tous les ſujets qui ſe préſenteroient pour embraſſer leur manière de vivre. Les quatre inſtituteurs prononcerent leurs vœux, le 14 de ſeptembre de cette même année ; après quoi, ils élurent Caraffe pour le premier prévôt, & ſe retirerent au champ de Mars, dans une maiſon qui appartenoit à Boniface de Colle. Ces clercs réguliers, c'eſt le nom que leur donne la bulle, partageoient leurs temps entre les exercices de l'oraiſon & les fonctions de l'apoſtolat.

Quoique Paul IV, ou Jean Pierre Caraffe, ait donné aux Théatins le nom de ſon évêché de Chiéti, en latin Theate, Saint Gaétan, de la noble & ancienne maiſon de Thiène, eſt néanmoins le premier auteur & le fondateur véritable de cette pieuſe congrégation. Il en fut le ſecond prévôt, ou ſupérieur général, après Caraffe ; dès que celui-ci eut rempli le premier terme de ſa ſupériorité, qui étoit triennal. Gaétan s'acquitta de ſa charge, avec toute la bonne conduite d'un ſage, & toute l'édification qu'on pouvoit attendre d'un ſaint. Il alla enſuite fonder une maiſon nouvelle dans l'égliſe paroiſſiale de S. Paul de Naples ; où, après avoir fait éclater ſa vertu par une infinité d'actions merveilleuſes, il

rendit son ame à Dieu, le 17 août 1547. Le Pape Clément X, dans le dernier siècle, l'a mis au nombre des Saints.

L'Eglise réparoit aussi dans le nouveau monde les pertes que l'hérésie lui faisoit essuyer dans l'ancien. Depuis les premiers missionnaires entrés au Mexique avec le grand Cortès, Clément VII y avoit envoyé un homme vraiment apostolique, nommé Martin de Valence, avec douze FF. Mineurs, dignes de lui être associés. Cortès qui étoit encore dans le pays, n'avoit rien négligé pour rendre leur ministère respectable; & sous la protection de ce héros chrétien qui les combloit d'honneur en toute rencontre, qui se trouvoit le premier à leurs instructions, les Mexicains s'y rendoient fort assidus, & quittoient par troupes le culte des idoles. En un mot, l'évangile fit des progrès si considérables dans ce centre de la barbarie & de l'idolâtrie la plus monstrueuse, qu'en assez peu de temps l'Eglise put y déployer toute la majesté de ses cérémonies & de ses assemblées les plus augustes. Dans la ville de Mexique, encore toute idolâtre, encore antropophage en 1521, on célébra l'an 1524 un synode en forme de concile, où présida Martin de Valence, Rayn. an. 1524, n. 12. & 13.

en ſa qualité de légat du Souverain Pontife ; & dans un peuple dont la brutalité outrageoit juſqu'à la nature, on établit les règles les plus pures de la chaſteté chrétienne. La polygamie qui eût à peine ſemblé mériter attention parmi les excès des Mexicains, fut ſupprimée canoniquement, avec tous leurs autres déſordres ; & l'on ordonna que ceux qui ſe préſenteroient au baptême, abandonneroient toutes leurs femmes, à l'exception d'une ſeule, qu'ils épouſeroient ſelon les cérémonies du chriſtianiſme. On fit pluſieurs autres réglemens remplis de ſageſſe, pour diſpoſer au baptême, & pour entretenir dans la foi ceux qui étoient baptiſés. Cortès donna ordre aux gouverneurs de les faire exécuter ponctuellement, tant dans les provinces, que dans la capitale. Et comme cet homme extraordinaire avoit déjà mis la nouvelle Eſpagne à l'abri de toute révolution, peu ſatisfait de tant de prodiges, il partit pour en tenter de nouveaux.

Dans la même année le Ciel ouvrit, juſques dans les contrées les plus ſauvages de l'Amérique Septentrionale, un aſile à la foi preſque entièrement abandonnée dès-lors par les nations ſchiſmatiques de la Scandinavie & de la dernière Germa-

nie. Jean Verazani, Italien de naissance, découvrit sous le pavillon François l'isle qu'il nomma royale, & la plûpart des isles du golfe Saint-Laurent, la terre de Labrador plus avancée vers le pole, tout le cours du fleuve de S. Laurent, & la partie septentrionale du Mississipi, avec les rivières qui s'y déchargent. C'est ce qu'on appela Canada & nouvelle France, où nous verrons bientôt passer la foi chrétienne dans toute son intégrité, telle que les fils aînés de l'Eglise l'ont inviolablement conservée depuis qu'ils l'ont reçue. Verazani prit possession de ces découvertes, au nom de François I: mais ayant voulu pousser plus loin dans une autre navigation, il devint la proie des anthropophages, avec plusieurs compagnons de ses aventures. Cependant le Pape Clément VII, Pontife qui eut les vûes plus grandes que le génie, fécond en projets, foible dans l'exécution, irrésolu, & comme il arrive de là, ne se décidant enfin qu'au hasard, sur la bizarrerie des rencontres & des contre-temps; Clément, faute de consistance, se précipita lui & son peuple en un tel abîme de calamités, que Rome, abandonnée successivement à la fureur de tous les barbares, n'eut rien de plus affreux à

ſouffrir de la part des plus féroces. Tantôt ligué par crainte avec Charles V, & tantôt par eſtime avec François I, il fit enfin trembler toute l'Italie pour ſa liberté; quand Charles y eut pris cet aſcendant prodigieux, qui fut la ſuite inévitable de la bataille de Pavie. Le Roi d'Angleterre lui-même craignit pour l'équilibre général de l'Europe; & à ſa perſuaſion, le Pape changeant encore une fois, ſe ligua contre les Impériaux, avec les François, les Anglois, les Vénitiens, les Florentins, les Suiſſes & le duc même de Milan, François Sforce, rétabli par l'Empereur. Cette ligue fut ſignée le 11 de juin 1526, à Cognac en Angoumois; comme François I, ſorti de ſa priſon d'Eſpagne, étoit en route pour retourner à ſa capitale. On la nomma d'abord ligue ſainte, parce que le Pape étoit à la tête: mais ce qu'il en eut à ſouffrir, la fit bien mieux nommer par la ſuite, *ligue funeſte à Sa Sainteté*.

Guicch. l. 17.

Le Pape & les Vénitiens mirent d'abord leurs troupes en campagne, comptant que le Roi de France enverroit bientôt une armée nombreuſe, & que le Roi d'Angleterre feroit une puiſſante diverſion du côte des Pays-Bas, ou fourniroit au moins de l'argent, avec ſa fa-

cilité ordinaire en ces rencontres. François avoit compté lui-même ſur cette reſſource, la ſeule qui lui reſtât dans l'épuiſement entier de ſes finances & de ſes peuples : mais Henri qui avoit enfin conſommé les épargnes de ſon père, & qui ne pouvoit obtenir de ſubſides de ſon parlement qu'avec beaucoup de peine, n'étoit pas d'humeur à faire les plus grands frais, pour une entrepriſe à laquelle il étoit le moins intéreſſé. Ainſi le Roi de France réduit à ſes propres facultés, n'envoya guère en Italie que ſix mille de ſes ſujets, qui furent joints par dix mille Suiſſes : du reſte il fit de grandes promeſſes, pour ſoutenir le courage de ſes alliés. Le faix principal de l'entrepriſe demeuroit ainſi à la charge du Pape, dont l'inclination ſe trouvoit diamétralement oppoſée à celle des Médicis ſes ancêtres, qui tous, ſans en excepter aucun, avoient aimé la dépenſe, & vécu avec une magnificence toute royale, dans le rang même de ſimples citoyens. Ce fut ce goût ſurprenant de Clément VII pour l'épargne, qui cauſa principalement ſes revers. Il avoit à payer, ſur terre & ſur mer, des troupes nombreuſes d'étrangers qui ne ſervoient qu'avec répugnance ſous les

généraux eccléſiaſtiques, & qui menaçoient de paſſer dans l'armée Impériale quand elles ne recevoient pas leur ſolde à point nommé. Après avoir bien balancé ſur le parti qu'il devoit prendre, il prit de tous le plus mauvais : il ne fit ni la paix ni la guerre, mais ſeulement une trève de huit mois, qu'il conclut avec le marquis de Lanoi, vice-roi de Naples pour l'Empereur. Pour comble d'imprudence, il rappela auſſi-tôt ſa flotte des côtes de Naples, où elle avoit déjà pris pluſieurs places très-fortes, déſarma ſes navires & licencia ſes troupes, à l'exception de deux mille hommes d'infanterie, & de cent cavaliers. Il ignoroit encore les diſpoſitions de l'armée Impériale à l'égard de cet accommodement, ou du moins il n'en avoit d'autre sûreté, que la parole du vice-roi, dont le général en chef ne dépendoit nullement.

Le Connétable de Bourbon avoit ſuccédé, dans cette place importante, au marquis de Peſcaire, mort à l'âge de trente-ſix ans fort ſuſpect à ſon maître, qu'à ſon tour on ſoupçonna de l'avoir fait empoiſonner, & qui pour mieux s'attacher le Connétable, lui promit la dépouille du duc de Milan, accuſé de

félonie. Bourbon, après avoir témoigné d'abord qu'il ne consentiroit jamais à la trève, montra des sentimens plus pacifiques à l'offre qu'on lui fit de la part du Pape de payer ses troupes qui manquoient de tout : sur cette foible présomption, Clément abandonné à son penchant aveugle pour l'épargne, acheva de ruiner son parti, en licenciant jusqu'aux deux mille hommes qu'il avoit réservés. Alors le chef de l'Eglise, le siège de la puissance pontificale & tout l'Etat ecclésiastique se trouverent sans défense à la merci de deux ennemis, moins formidables encore par leur commission que par leur caractère; l'un traître à son souverain, & l'autre apostat fanatique de sa religion.

George, comte de Fronsberg, agissoit de con cert avec le Connétable de Bourbon, & avoit le premier conçu le dessein de saccager Rome. Fougueux zélateur du nouvel évangile qu'il avoit embrassé, outre le secours que l'archiduc Ferdinand envoyoit d'Allemagne sous sa conduite à l'armée Impériale d'Italie, il avoit enrolé lui-même jusqu'à dix-huit mille hommes, qui animés de son esprit & de toute sa fureur, s'étoient contentés d'un écu par tête, dans l'espérance de piller la capitale

du monde chrétien. Fameux par la bataille de Pavie où il avoit eu beaucoup de part à la victoire, entreprenant, intrépide, habile, d'une impétuosité & d'une opiniâtreté que les obstacles ne faisoient qu'accroître, Fronsberg en un mot étoit un de ces héros funestes, que Dieu choisit pour être les instrumens mémorables de sa vengeance. Ayant débouché par le Tirol dans les plaines de Lombardie, en évitant ou en forçant tout ce qu'on lui avoit opposé, il pénétra dans le Boulonois, & s'abandonna par-tout, mais de préférence sur les terres de l'Eglise, à des emportemens, qu'il est impossible de bien retracer. Pour s'en former quelque idée, qu'on juge de ses œuvres par ses dispositions à l'égard de la personne même du souverain Pontife. Selon quelques auteurs, il faisoit porter, avec ses drapeaux, un cordon tissu d'or & de soie, qu'il destinoit, disoit il dans son enjouèment impie, à étrangler le Pape, avec le même honneur qu'on fait en Turquie aux scélérats illustres. Ce témoignage, tout parodoxale qu'il paroît, devient plus que vraisemblable, par tous les excès que les suppôts de ce furieux ne commirent que trop réellement dans Rome. Pour lui, il n'eut pas le plaisir d'y

Paul Jov. in élog. ad an. 1527.

d'y aſſouvir ſa rage. La divine juſtice qui doit des exemples de terreur à l'impiété de certain ordre, l'arrêta ſur la frontière de la Romagne, où il fut frappé d'apoplexie, & peu après de mort.

Le Connétable ayant recueilli les gens de ce malheureux, dont le ſort ne diminua point l'attrait qu'avoit pour eux le ſacrilège autant que le pillage, vit à ſes ordres une armée de près de quarante mille hommes, à qui Rome n'avoit guère à oppoſer que les valets d'auberge, & les eſtafiers de la Cour pontificale. Après un coup de foudre qui briſa les armes du Pape ſur la porte de ſon palais, & ſembla préſager ſon humiliation profonde, Rome fut eſcaladée, inondée de ſang, pillée, dévaſtée, preſque anéantie. Mais Bourbon expia ſur le champ un crime qui ouvroit la porte à tant d'autres. Comme il vit un moment où l'ardeur de ſes troupes ſe ralentiſſoit, ſaiſi d'un effroi courageux qui ne lui peignoit que la honte de reculer, il ſauta de ſon cheval, & à la faveur de ſa haute ſtature & du grand panache qui flottoit ſur ſon caſque, il raſſembla autour de lui la nobleſſe & la gendarmerie, qui mit de même pied à terre. Il ſe range parmi les fantaſſins, s'enfonce à travers ceux qui reculoient,

Caeſ. Glorier. Hiſt. ex pugn. Urb.

arrache à un ſoldat ſon échelle, & la va planter au pied du rempart, en criant, A moi, braves Impériaux; & déjà il avoit le pied ſur l'échelle, quand une balle d'arquebuſe lui pénetre dans l'aine au défaut de la cuiraſſe, & le renverſe dans le foſſé. Il mourut quelques momens après, à l'âge de trente-huit ans: mais le prince d'Orange qui lui ſuccéda dans le commandement de l'armée, couvrit ſon corps avec tant de dextérité, que les troupes n'eurent connoiſſance de ſa mort qu'après la priſe de Rome; ce qui ne ſervit qu'à redoubler leur fureur.

Elle tomba d'abord ſur un gros de Romains, à la tête deſquels ſe trouvoit le général Rencio Ceri, fanfaron confiant avant l'attaque de la place dont il avoit répondu, & à la première apparence du danger infame poltron, qui, à la vue de quelques Eſpagnols entrés par une embraſure, ſe mit à crier *ſauve qui peut*, & donna l'exemple de la fuite, en courant de toutes ſes forces vers le château S. Ange. Des flots d'Impériaux entrant ſans réſiſtance par la partie des remparts qu'on abandonnoit ainſi, & par les portes voiſines, donnerent tête baiſſée ſur cet amas de fuyards qui s'embarraſſoient les uns les autres, & en maſſacrerent

près de trois mille. La garde Suiſſe qui voulut réſiſter devant le palais, fut taillée en pièces. Le Pape, au lieu de gagner la campagne & de ſe réfugier dans quelque bonne place de l'Etat Eccléſiaſtique, comme il le pouvoit aiſément avec ſa garde à cheval, alla s'empriſonner lui-même dans le château S. Ange, avec une partie des cardinaux & des ambaſſadeurs, laiſſant toute la ville ſans garde & ſans protecteurs. Il ne reſta de grands que ceux qui étoient attachés à l'Empereur, avec ceux des citoyens qui conſervoient encore en grand nombre l'eſprit anti-patriotique de l'ancienne faction des Gibelins. Sans prendre aucune part à la défenſe de la ville, ceux-ci s'étoient renfermés dans leurs maiſons, où ils ſe flattoient d'un traitement favorable : mais Rome éprouva, ſans nulle diſtinction, tout ce que peut une ſoldateſque furieuſe, à qui on laiſſe une pleine liberté.

Nous ne dirons point que les maiſons furent pillées, les citoyens égorgés, les femmes & les filles violées, ſans diſtinction d'état, de rang, d'âge, de parti : Rome avoit éprouvé autrefois ces calamités, de la part des Gots & des Vandales ; mais ce que ces Barbares avoient épargné, les choſes les plus ſaintes, les

Guicch. lib. 18. Poutan. l. 3. Glorier. de Dirept. Urb.

chefs sacrés de S. Pierre & de S. Paul, nos redoutables mystères devinrent le jouet de ces fanatiques brutaux, parmi lesquels le blasphême & le sacrilège étoient la profession du nouvel évangile la plus applaudie. Et combien n'eurent-ils pas d'imitateurs, parmi les soldats de la nation même qui se tenoit honorée du nom de Catholique? Après les palais des cardinaux, des ambassadeurs, de tous les grands, & de préférence à ces dépouilles profanes, tous les temples, tous les monastères de l'un & de l'autre sexe furent forcés & dévastés. Les dames Romaines qui, avec les vierges consacrées à Dieu, avoient cherché dans les lieux saints un asile à leur pudicité, n'y trouverent que le sacrilège ajouté à leur flétrissure. Dans la basilique du prince des apôtres, où ils se plurent sur-tout à déployer leur rage contre la Papauté & contre l'Eglise, ils fouillerent jusques dans les tombeaux des Souverains Pontifes, pour les outrager même après leur mort : ils tirerent les corps des saints hors de leurs châsses, & les foulerent aux pieds; ils changerent la chapelle pontificale en écurie, & jeterent les bulles des Papes sous leurs chevaux, pour leur tenir lieu de litière; ils firent servir aux plus sales usages les vases

Cochl. in act. & scrip. Luth p. 167.

du saint sacrifice, se revêtirent des ornemens sacrés ; & travestis en prêtres, en évêques, en cardinaux, ils monterent sur des ânes, & firent des processions par les rues, qui ne retentissoient que d'infamies & de blasphêmes. Enfin, rassemblés dans une des chapelles du Vatican, & revêtus des chappes des cardinaux, ils déposerent Clément VII ; puis procédant à l'élection d'un nouveau pontife, & contrefaisant toutes les observances du conclave, chacun donna son suffrage à Luther, qui fut proclamé Pape d'une voix unanime.

Les pillards avoient sauvé la vie à plusieurs personnes illustres ou fortunées, prélats, officiers, magistrats, banquiers, gros marchands, dans l'espérance d'en tirer de riches rançons. Après leur avoir ravi dans leurs maisons tout ce qu'ils possédoient, on n'exigea pas moins d'eux les rançons impossibles qu'une avarice insensée attendoit encore. Ils furent pendus par les pieds, brûlés à petit feu, tenaillés, déchirés à grands coups d'étrivières, mutilés d'une manière aussi cruelle que honteuse, contraints, ou de manger leurs propres oreilles que l'on coupoit & qu'on leur mettoit dans la bouche, ou de fournir les sommes excessives dont ils n'a-

voient pas la première obole ; en ſorte que déſeſpérés, pouſſés d'une eſpèce de rage, pluſieurs s'arracherent des mains de ces ſatellites, & ſe précipiterent par les fenêtres, pour mettre fin à des maux plus affreux que la mort. Le pillage, après avoir duré deux mois entiers dans la ville, ce qui étoit encore ſans exemple, s'étendit avec les mêmes violences dans tout le pays d'alentour. Quelques hiſtoriens aſſurent, que tous les autres ſaccagemens de Rome pris enſemble ne lui ravirent pas tant de richeſſes, que celui-ci tout ſeul : il eſt du moins conſtant que les temples & les autres monumens de religion, plus riches alors qu'ils n'avoient jamais été, abandonnés à une ſecte qui érigeoit en piété la ruine du ſaint culte, n'éprouverent jamais des pertes ſi prodigieuſes. Mais ſi l'enfer tira ce parti d'un funeſte ſimulacre de réforme, la ſageſſe ſuprême tournant à ſes fins les armes de l'enfer, avança par cette cataſtrophe la réforme légitime & ſainte que les ſages du ſiècle différoient depuis ſi long-temps : toutes les pertes temporelles de Rome furent abondamment compenſées, par le rétabliſſement de l'ordre primitif, auquel on verra bientôt procéder.

Quand l'Empereur eut appris les calamités de la capitale du monde chrétien & du chef de l'Eglise, il affecta le chagrin le plus sensible, arrêta les réjouissances qu'il avoit déjà ordonnées pour la naissance du prince Philippe son fils, prit un habit de deuil, fit faire des prières publiques & des processions, pour implorer l'assistance du Ciel contre de si grandes calamités : farces indignes, qui ne laissèrent pas d'exciter d'abord les applaudissemens d'un peuple admirateur & crédule; mais il n'y eut plus personne qui ne vît avec indignation la fourberie & l'hypocrisie sur le trône, quand le fourbe auguste, au lieu de mettre le Pape en liberté, le retint en prison six mois entiers, pendant lesquels il continua ses prières dérisoires pour la délivrance de son propre captif. Guichardin ajoute qu'il voulut le faire amener à Madrid, & que le plaisir orgueilleux d'y montrer un Pape prisonnier, après un Roi de France, ne céda qu'à la crainte de se rendre odieux à tous les peuples de son royaume, aussi bien qu'à tous ses évêques, qui détestoient la seule pensée de faire un pareil outrage au vicaire de Jésus-Christ.

Pallav. Hist. Conc. Trid l. 2. c. 14.

Hist. l. 18.

Clément demeuré prisonnier dans le château S. Ange, y souffrit tout ce que

la peste qui désoloit Rome & qui commençoit à pénétrer dans son funeste asile, put ajouter au retranchement cruel des choses les plus nécessaires à la vie. Il étoit si sévérement défendu de lui rien fournir, qu'une femme touchée de compassion, ayant mis quelques laitues dans un panier descendu par une corde le long des murs du château, le commandant des troupes Espagnoles la fit pendre sur la place, à la vue du Pape, qui pendant six jours en fut comme hors de lui même. Il fallut enfin qu'il se rendît, & qu'il souscrivît à toutes les conditions qu'il plut à son oppresseur de lui imposer. Une des plus supportables, mais que le goût de Clément ne lui fit pas envisager ainsi, après toutes les épargnes sordides qui l'avoient réduit à la détresse où il se trouvoit, ce fut de payer en deux mois la somme énorme de quatre cent mille ducats, dont cent mille comptant. Quand tous les articles eurent été signés, le Pape craignant encore ses dangereux libérateurs, se sauva de Rome déguisé en marchand, alla se jeter entre les bras des François que leur Roi, aidé enfin par celui d'Angleterre, avoit de nouveau envoyés en Italie: ensuite il se retira dans sa ville d'Orviette, où il ne

Paul. Jov. Hist. l. 26.

parut tiré d'un mauvais pas que pour retomber dans un autre, bien différent du premier, mais non moins périlleux dans ſon genre. Ce fut alors qu'il s'agit pour la première fois, de ce divorce fatal qui, après des ſollicitations, des conſultations, des agitations ſans nombre, aboutit enfin à ſéparer de l'unité & de la foi Romaine, le Roi, le Parlement & l'Egliſe d'Angleterre.

Avant que ce ſcandale éclatât, & tandis que les défenſeurs de l'ancienne croyance ſe déchiroient pour des intérêts purement terreſtres, les partiſans du nouvel évangile, Luthériens, Zuingliens, Anabaptiſtes, viſionnaires & ſacrilèges de toute eſpèce, diſputoient avec fureur, tant ſur les objets les plus ſacrés du culte chrétien, que ſur le ſens de l'écriture ſainte que tous diſoient la règle unique de la foi, & que chacun ſe croyoit en droit d'interpréter à ſa fantaiſie. Ils publioient les uns contre les autres des écrits ſanglans, & ſe faiſoient une guerre, moins ſoutenue à la vérité, mais ſouvent plus vive qu'aux Catholiques. Ils porterent eux-mêmes les coups les plus mortels à leurs inconciliables ſectes. Ils ſe décréditerent dans l'eſprit de tout le monde, qui les entendoit ſans fin crier

l'un à l'autre que tout étoit clair dans l'écriture, & qu'il ne falloit qu'ouvrir les yeux pour l'entendre. Sur cette évidence prétendue, Luther ne trouvoit rien de plus audacieux & de plus impie dans Zuingle, que de rejeter le ſens littéral des paroles de la conſécration. Zuingle de ſon côté regardoit l'attachement qu'y montroit Luther, comme le propre d'un eſprit groſſier, & le comble de l'abſurdité. O vous! leur diſoit cependant Eraſme, qui en appelez tous à la pure parole de Dieu, accordez-vous au moins enſemble, avant de faire la loi à l'univers. Luther faiſoit bonne contenance: mais la fierté qu'il témoignoit au dehors, ne l'empêchoit pas d'éprouver dans le cœur & devant ſes amis, un accablement dont Mélanchton nous dit qu'il ne pouvoit être témoin ſans pitié.

Eraſm. l. 19, Epiſt. 3. Lib. 31, Epiſt. 59.

Toutefois avançant à ſon ordinaire avec d'autant plus d'emportement qu'il rencontroit plus d'obſtacles, loin d'abandonner ſon dogme monſtrueux du pain & du vin incorporés dans l'Euchariſtie avec la chair & le ſang du fils de Dieu, ou, d'un pain charnel & d'un vin ſanglant, comme il s'en exprimoit depuis peu, il avança le dogme plus monſtrueux encore de l'ubiquité, & tenta

Mel. lib. 4, Epiſt. 76.

férieusément de le prouver par des sophismes puérils. L'humanité de Jésus-Christ, disoit-il, est unie à la divinité: donc cette humanité est par-tout où se trouve la divinité. Jésus-Christ, comme homme, est assis à la d... .e de Dieu: or la droite de Dieu est par-tout: donc Jésus-Christ est par-tout, comme homme. Et tirant les conséquences avec sa roideur accoutumée; le Rédempteur, concluoit-il, étoit dans les cieux, avant d'y être monté; & il étoit encore dans le tombeau, quand les anges dirent qu'il n'y étoit plus. Ces délires furent néanmoins adoptés aussi-tôt par plusieurs disciples d'un maître, qui subjuguoit jusqu'à leurs opinions & leurs jugemens. Mélanchton gémissoit de ces écarts, & détesta invariablement l'ubiquité; mais sans oser s'en expliquer, du vivant de Luther. Cependant elle acquit une telle faveur, qu'en quelques années elle domina sans contradiction dans la secte Luthérienne. Tel est le sort de la vérité même, entre les mains des intrus qui s'en font les défenseurs. Luther, pour défendre le mystère de l'Eucharistie, soutint que J. C. comme homme n'y étoit pas présent d'une autre manière que dans le bois, la pierre & toute la nature matérielle.

Boss. Variat. T. I, lib. 2, n. 41.

Les Sacramentaires ſe voyant ſi durement repouſſés par les Luthériens, n'en eurent que plus d'ardeur pour groſſir leur ſecte, & acquérir par le nombre la conſidération qu'on refuſoit à leur doctrine. Les Suiſſes du canton de Berne qu'ils avoient gagnés, voulant à leur tour en attirer d'autres, indiquerent une conférence, où ils inviterent, avec tous les cantons, les évêques de Bâle, de Conſtance, de Lauſanne & de Sion. Quoiqu'on eût ſommé ces prélats de s'y trouver ſous peine de perdre les biens qu'ils poſſédoient dans le canton de Berne, tous refuſerent de paroître dans une aſſemblée où l'on propoſoit de mettre en délibération les points les plus conſtans de la foi, de les ſoumettre au jugement de la puiſſance politique, & même de ne prendre pour règle des déciſions, que la ſeule écriture, ſans nul égard à la tradition.

Cette eſpèce nouvelle de concile eut l'iſſue qu'on devoit en attendre : on y défendit de s'adreſſer déſormais aux évêques, on abolit la meſſe, les autels, les images, les prières pour les morts, toutes les cérémonies & les obſervances de l'Egliſe Catholique ; & comme le mariage, ou le libertinage étoit de l'eſſence

de toutes ces comédies sacrilèges, on permit légalement aux prêtres, aux moines & aux religieuses de se marier. Ce qui se fit à la sollicitation d'un moine fugitif, nommé Blaurer, réclamé par l'abbé d'Alberspach, puis apostat déclaré, & qui est érigé en personnage illustre par Calvin, pour avoir perverti Constance. Outre cette ville, celles de Lindau, de Strasbourg, d'Ausbourg, d'Ulme & d'Iène prirent part aux résolutions de Berne, avec les cantons de Bâle, de Schaffhausen, de Zurich, & quelques députés d'Appensel, sans compter les ligues de S. Gal, de Mulhausen, & des Grisons. Ceux des Suisses au contraire qui par leurs premiers exploits pour la liberté avoient donné leur nom à toute la nation, mettant la même grandeur d'ame à persévérer dans la religion de leurs pères, avec les cantons de Lucerne, de Soleure, de Fribourg, d'Underval, d'Uri, de Zug, & celui même de Glaritz, qui n'avoit pas encore apostasié, écrivirent à leurs compatriotes séduits une lettre fort touchante, pour les conjurer de ne pas ternir en un moment le plus beau lustre de la patrie, en faisant succéder au titre de défenseurs de l'Eglise qu'ils avoient hérité de

leurs ancêtres, celui de ses ennemis & de ses lâches déserteurs. Tout ce que produisirent ces remontrances, ce fut de faire apposer à la religion nouvelle la marque visible de sa fausseté, par ceux mêmes qui l'embrassoient. Ils déclarerent qu'ils n'admettroient cette doctrine, qu'en se réservant la liberté d'y ajouter, ou d'en retrancher plus à loisir. Preuve sensible de l'incertitude de leur foi, & par conséquent de sa corruption.

La France voyant ainsi la contagion à sa porte, redoubla ses efforts pour l'empêcher d'y pénétrer. L'université de Paris ne cessoit point de proscrire tout ce qui ressentoit les nouveautés hérétiques, soit dans les productions clandestines de mille auteurs sans nom & sans retenue, soit dans les ouvrages des savans les plus connus & les plus renommés, tant soit peu suspects. Le nom même d'Erasme, regardé comme le prodige de son siècle, ne lui imposa point. A la sollicitation de Noël Beda, syndic de la faculté de théologie, elle porta contre cet illustre étranger une censure raisonnée, très-étendue & si sévère, que certains modernes l'accusent d'une partialité de cabale. Nous conviendrons avec eux qu'Erasme parut toujours cher aux Papes,

Erasm. Epist. ad Uibald.

aux princes les plus catholiques, à la plûpart des savans, & qu'il s'en rapporta expressément, pour l'interprétation de l'écriture sainte, à l'autorité de l'Eglise; qui me fait recevoir, dit-il, avec S. Augustin, l'écriture même, & sans laquelle, disoit-il encore, tous les raisonnemens & toutes les disputes ne finiront jamais rien. Mais il faut convenir aussi, qu'au moins très-long-temps il eut, pour les sectaires affichés, des égards, des liaisons, des considérations, quelquefois même un langage équivoque, en un mot des procédés infiniment éloignés de ceux qu'ordonne Jésus-Christ en ces termes : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi.* Il est même difficile, en lisant de suite la censure, que sa longueur ne nous permet pas de rapporter, & en voyant toutes les propositions d'Erasme rapprochées les unes des autres ; il est bien difficile de n'y pas trouver un Luthéranisme mitigé, qui pouvoit ne pas s'imputer personnellement à l'auteur, mais que ses censeurs n'étoient pas moins en droit de proscrire, comme résultant du sens naturel de ses expressions. Ne seroit-ce pas l'attachement à ce demi-Luthéranisme ressuscité sous un autre nom, beaucoup

plus que l'intérêt d'Erasme, qui lui auroit procuré de si vifs apologistes? Quant à ses illustres protecteurs, n'est-il pas sûr encore, qu'avec une grande renommée, on peut échapper à l'animadversion des puissances gênées par la crainte d'un plus grand mal? Mais on ne se soustrait point aux arrêts désintéressés & terribles de la postérité. François I, guidé par la bienveillance dont il honoroit les sciences & les savans, tempéra la vivacité des docteurs de Paris, réprimanda fortement le syndic; & pour témoigner à Erasme l'estime singulière qu'il avoit pour lui, il le fit inviter à venir s'établir en France, où il lui offrit tous les avantages capables de l'y attirer; ce que toutefois il n'accepta point.

Le Roi faisant voir cependant qu'il n'en agissoit ainsi que parce que la doctrine d'Erasme ne lui étoit pas suspecte, publia plusieurs édits très-sévères contre les nouveautés hérétiques. Mais ce qui fit mieux connoître encore l'ardeur d'un zèle qu'avoient suspendu les troubles de l'Etat & la considération de certaines personnes, ce fut l'attentat de quelques Luthériens, iconoclastes, qui dans Paris même, au coin de la rue des Rosiers & de la rue des Juifs, briserent, après

mille outrages, la ftatue de la Vierge, tenant l'enfant Jéfus entre fes bras. Le Roi ordonna qu'on en fît la juftice la plus exemplaire, promit mille écus à celui qui découvriroit les facrilèges; & voulant réparer lui-même l'injure faite dans fa capitale à la Mère de Dieu, il fit faire une ftatue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été mutilée, raffembla tous les corps eccléfiaftiques & civils, les princes du fang, les ambaffadeurs des princes, les grands officiers de la couronne; & fuivi d'un peuple innombrable, alla proceffionnellement la replacer de fes propres mains, après l'avoir baifée refpectueufement & arrofée de fes larmes. Il voulut encore fermer lui-même le treillis de fer, qu'il avoit commandé pour mettre ce faint dépôt à l'abri de nouvelles infultes. Le parlement & toutes les cours de juftice fecondant la piété du Monarque, redoublerent leur vigilance & leur févérité, contre la fecte impie qui s'emportoit à de pareils attentats.

Le chancelier Du Prat, archevêque de Sens depuis trois ans, & depuis un an Cardinal, tint la même année 1523, dans l'églife des grands Auguftins de Paris, le concile de fa province, l'un des plus mémorables de l'Eglife Gallicane.

Conc. T. XIV, p. 432.

C'est en donner la plus haute & la plus juste idée, que de dire en deux mots qu'il prépara, tant sur la foi que sur les mœurs, la plûpart des décisions qui furent publiées depuis au concile de Trente. Avec le métropolitain, tous les suffragans y assisterent en personne, excepté l'évêque d'Orléans, Jean de Longueville, petit-fils du fameux comte de Dunois, qui étoit en même temps archevêque de Toulouse & fut créé cardinal quelques années après. Comme il avoit le premier rang dans cette province, il ne voulut pas siéger à Paris comme un simple évêque, & il y envoya son grand-vicaire. L'évêque de Troie étoit Guillaume Petit, mémorable pour le zèle de la foi qu'il chercha toujours à inspirer à * François premier dont il étoit confesseur. L'évêque de Meaux étoit encore Guillaume Briçonnet, mais bien revenu de son estime prématurée pour les nouveaux savans. Charles Guillard, évêque de Chartres, avoit fait ses preuves contre Clément Marot, sans craindre le ressentiment, ni les risées d'un homme regardé comme le plus bel esprit de son siècle. Ce fut de là que Marot, poursuivi à l'officialité comme suspect d'hérésie, & déjà décrété de prise de corps, se réfugia auprès de la

Reine de Navarre. Ce n'étoit pas la dernière ſcène que devoit donner ce poëte libertin & dogmatiſeur. Parmi tous les théologiens qui aiderent les pères du concile dans leurs délibérations, le célèbre Clichtoue, Flamand de nation, mais docteur de Paris, ne ſe diſtingua pas moins par ſon zèle pour la diſcipline, que par l'intégrité de ſa foi & la profondeur de ſon érudition.

Le concile dura près de huit mois, depuis le trois de février juſqu'au neuf d'octobre; & jamais temps ne fut mieux employé. On parcourut le chaos immenſe des opinions, des fictions, des variations arbitraires, des corruptions impudentes, des ſuppreſſions & des additions ſacrilèges, en un mot de toutes les chimères & les impiétés que les nouveaux évangéliſtes donnoient pour la pure parole de Dieu; on les réduiſoit à ſeize chefs, qu'on ne mit pas ſeulement en poudre, mais qu'on remplaça par une expoſition noble & ſimple de la vraie doctrine de l'Egliſe ſur chaque article. Rien de plus propre que cet expoſé, à faire ſentir & comme toucher au doigt, la perpétuité invariable de la foi chrétienne dans tous les temps & dans tous les lieux. C'eſt là que, ſans art & ſans effort, la vérité en ſe

montrant ſimplement à découvert, comme le ſoleil à ſon midi, fait rentrer à l'inſtant tous les fantômes de l'erreur dans les ombres profondes d'où ils étoient ſortis. Qu'on juge de tous ces décrets lumineux, par l'expoſition des vérités générales qui ſont la baſe de toutes les autres, & qui ſeules peuvent ici trouver place.

Sur l'unité & l'infaillibilité de l'Egliſe, voici en ſubſtance comment s'exprime le concile: L'Egliſe étant l'épouſe de Jéſus-Chriſt & la colonne de la vérité, il ne peut ſe faire qu'elle ſoit jamais ſéparée de cet époux tout-puiſſant, ni qu'elle ſuccombe à l'effort des tempêtes, qui ne s'élevent contre elle que pour ſon triomphe. Eſſentiellement une, ſainte, infaillible, elle ne peut s'écarter de la foi orthodoxe; & quiconque l'abandonne pour chercher d'autres maîtres dans le dogme & dans les mœurs, ne peut éviter le naufrage qui engloutit tout ce qui eſt hors de l'arche. Etant juge de toutes les controverſes en matière de religion, elle ne peut être inviſible, ni couverte d'aucun nuage. Et comment un tribunal qui ne ſe voit point, qui ne ſe trouve point, pourroit il être entendu & terminer les différends? Comment l'A-

pôtre auroit-il averti les prêtres & les évêques de régir le troupeau de Jésus-Christ, si le troupeau ne tombe pas sous les sens? Comment ne voit-on pas, qu'en ôtant au christianisme toute autorité visible, on n'établit pas une hérésie particulière, mais qu'on pose le fondement de toutes les hérésies? Certes, l'Eglise chrétienne n'est pas moins privilégiée que la Synagogue, qui eut un tribunal établi de Dieu pour décider les difficultés de la loi. On ne peut donc pas refuser l'infaillibilité à ces assemblées augustes, qui sous le nom de conciles œcuméniques représentent l'Eglise universelle. C'est par leur autorité suprême que le dogme se conserve, que s'extirpent les hérésies, que les mœurs se maintiennent ou se rétablissent, & que les anciens pères ont dévoué toutes les impiétés à une horreur éternelle. Se soulever contre ce pouvoir, c'est ressusciter l'Arianisme, le Nestorianisme, le Pélagianisme même, & tant d'autres monstres étouffés depuis plus de dix siècles. Il n'est que les ennemis de toute foi chrétienne, qui refusent leurs hommages à ces divines assemblées.

Le concile descendant ensuite dans le détail des objets auxquels s'étend le pouvoir de l'Eglise; l'autorité de l'écriture

ſainte, dit-il, eſt ſans doute infiniment reſpectable, puiſque les écrivains en ont été inſpirés par le S. Eſprit : mais il n'appartient pas à tout le monde de juger de l'inſpiration des écrivains, & du ſens de l'écriture. Ce pouvoir regarde l'Egliſe, qui peut ſeule terminer d'une manière infaillible toute controverſe à ce ſujet, ſoit en diſtinguant les livres canoniques des ſuppoſitions apocryphes, ſoit en prenant le ſens orthodoxe & rejetant celui qui eſt contraire à la vérité. Ainſi quiconque n'admet pas le canon des livres ſaints tel qu'il eſt donné par l'Egliſe, ou qui oſe les interpréter ſelon ſon ſens particulier & ſans égard aux explications des Pères, doit être traité comme un ſchiſmatique dont la témérité n'eſt propre qu'à fomenter toutes les erreurs. C'eſt une témérité non moins pernicieuſe, de ne vouloir admettre que ce qui eſt contenu dans l'écriture. Il eſt certain que Jéſus-Chriſt a donné aux Apôtres bien des inſtructions qui ne furent point écrites, & que S. Paul enſeigne aux fidèles d'obſerver les traditions qu'ils ont reçues tant de vive voix que par écrit. Telles ſont entre autres les différentes cérémonies du baptême, l'onction qui ſe fait en donnant la confirma-

tion, la manière d'adminiſtrer & de recevoir l'Euchariſtie, le mélange de l'eau avec le vin deſtiné au ſacrifice, l'uſage où ſont les fidèles de faire le ſigne de la croix, & même le ſymbole des apôtres qui ne ſe trouve pas dans l'écriture. Il peut ſe faire que pluſieurs de [illegible]ſes n'aient pas été inſtituées par Jéſus-Chriſt en perſonne: mais les apôtres ayant été inſpirés par l'Eſprit ſaint, ce qu'ils ont établi, doit ſe recevoir comme les traditions mêmes du Seigneur. Le concile paſſant de là aux loix eccléſiaſtiques, rejetées par les novateurs comme n'étant pas contenues dans l'écriture; de quel front, dit-il, oſe-t-on mépriſer les décrets des conciles & des Souverains Pontifes, tout en reconnoiſſant que dans le judaïſme c'étoit un crime digne de mort de contredire les ordres du grand-prêtre? Jéſus-Chriſt n'a-t-il pas ordonné d'obéir aux paſteurs de ſon Egliſe? Cette puiſſance n'eſt-elle pas dans la claſſe de celles qui ſont établies de Dieu? Les apôtres ne prétendoient-ils pas être obéis, quand ils diſoient aux premiers chrétiens de s'abſtenir du ſang, des viandes ſuffoquées, & des victimes préſentées aux idoles? Il faut donc obſerver les décrets des anciens, & traiter les contempteurs

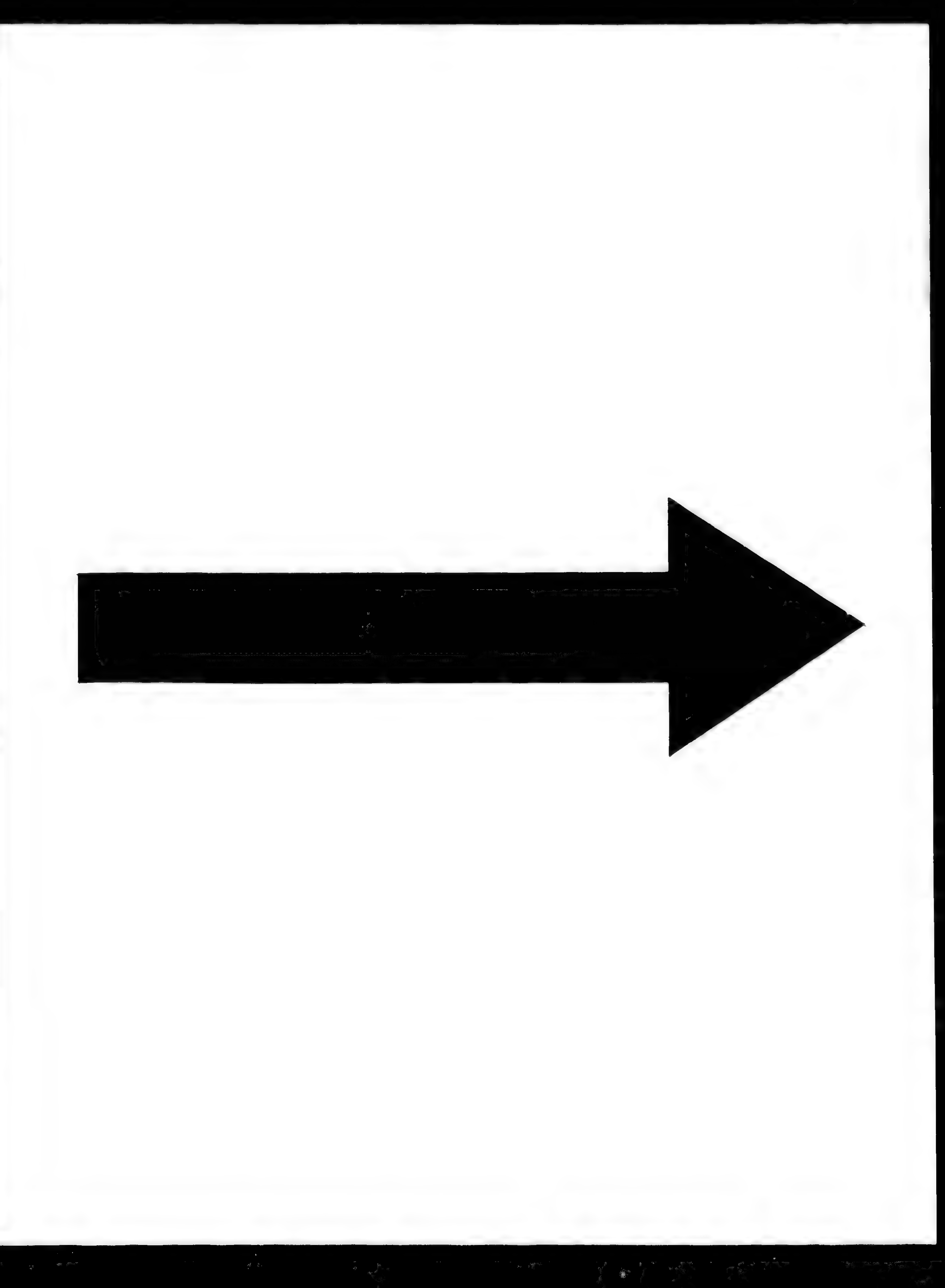
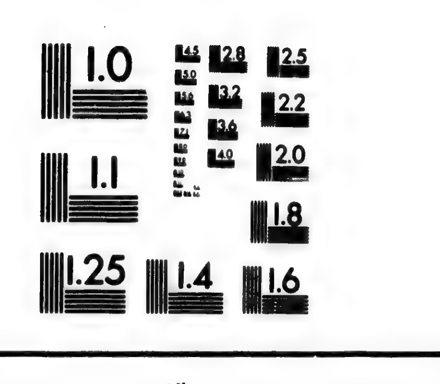


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

des loix de l'Eglise, comme des violateurs de la loi divine. C'est avec la même force & la même netteté, que le concile réprouve tous les articles particuliers des nouveautés hérétiques.

En conséquence, tous leurs sectateurs sont déclarés soumis à l'anathême, avec tous leurs fauteurs & leurs défenseurs. Il est enjoint aux fidèles d'éviter tous ceux qui sont suspects d'hérésie, ou notés à ce sujet. Ceux qui seront condamnés comme hérétiques, quand bien même ils témoigneroient vouloir retourner à l'unité, demeureront justiciables du for ecclésiastique, & passeront le reste de leurs jours en prison, pour y faire pénitence au pain & à l'eau. Les laïcs qui ne voudront pas abjurer, seront remis incontinent entre les mains du juge séculier; & les ecclésiastiques, après avoir été dégradés de leurs ordres : mais afin que cette dégradation se puisse faire sans délai, l'évêque diocésain, sans attendre le nombre d'évêques marqués dans les canons, y pourra procéder, accompagné d'abbés & de quelques supérieurs ecclésiastiques. Les relaps, & l'on comprend sous ce nom, tant ceux qui retombent dans l'hérésie après l'avoir rétractée en jugement, que ceux qui ayant été simplement

plement accusés & contraints d'abjurer donnent lieu à de nouveaux soupçons; tous ces relaps seront retranchés du corps de l'Eglise, & sans autre forme de procès, livrés au bras séculier. On proscrit encore tous les écrits & toutes les assemblées des sectaires, avec ordre aux évêques de se transporter aux lieux suspects, d'obliger les habitans du canton à révéler les coupables, & d'empêcher par toutes sortes de moyens le progrès de l'erreur.

Le concile ne fit pas moins d'attention au rétablissement des mœurs & de la discipline qu'au maintien de la foi, au renversement de laquelle il voyoit que les sectaires faisoient principalement servir les relâchemens de l'ordre clérical, & les autres abus dont on avoit en vain demandé la réforme pendant plus d'un siècle. On reconnoît encore ici les prémices de la bénédiction que l'Esprit Saint, touché enfin des gémissemens de son Eglise, se disposoit à répandre avec tant d'abondance sur le saint concile de Trente. Le désintéressement dans l'administration des choses saintes, & surtout des sacremens; le choix des sujets présentés pour les saints ordres, l'examen sévère de leurs mœurs, de leur ca-

pacité, & même d'un titre clérical qu les préserve d'une manière de vivre indécente & sordide; la résidence personnelle & laborieuse des pasteurs; le soin de l'instruction, & l'indication des matières les plus importantes dont ils doivent instruire; la réforme de mille abus dans la multiplication des chapelles domestiques; l'assistance des chanoines au chœur; l'établissement des distributions manuelles, le temps de l'office où l'entrée au chœur n'empêche pas qu'on ne soit réputé absent; la manière de chanter & de psalmodier; la suppression des légendes apocryphes & remplies de miracles incertains; la modestie dans les vêtemens; l'éloignement du négoce, de la chasse, de toute mondanité; la régularité & la simplicité dans la vie des moines; la réunion des petits prieurés champêtres avec les maisons nombreuses où la règle est mieux observée; la vigilance épiscopale sur la clôture des religieuses, comme la sauve-garde nécessaire des mœurs & de la régularité; enfin la défense d'imprimer aucun livre sur la religion sans la permission de l'évêque, de prêcher, confesser, placer de nouvelles images dans les églises, sans la même permission, & de contracter ou favori-

ſer les mariages clandeſtins : ce ſont-là autant de règlemens, qui préluderent dans le concile de Sens au rétabliſſement admirable que nous verrons conſommer à Trente.

D'abord ils ſervirent de modèle aux différens conciles, qui ſe tinrent pour les mêmes fins dans les autres métropoles de France. On en a du moins une preuve claire, pour le concile de Lyon, dans la lettre de l'archevêque François de Rohan, à l'évêque de Mâcon, qu'il commettoit pour y préſider en ſa place, ne pouvant s'y rendre en perſonne pour cauſe de maladie. Il lui envoya un abrégé des actes du concile de Sens, pour le ſoulager, lui diſoit-il, dans la charge qu'il exerçoit en ſon nom. Les actes aſſez étendus que nous avons du concile de Bourges, marquent auſſi une exacte conformité avec celui de Sens. On trouve encore des veſtiges des conciles célébrés la même année à Tours, à Rheims, à Rouen; & l'on ne doute point qu'il n'y en ait eu de ſemblables dans les autres provinces. La cauſe ou l'occaſion qui fit aſſembler les premiers, concernoit également tout le clergé du royaume. Il s'agiſſoit de fournir des ſubſides, pour aider à payer la rançon de François I,

Anecd. T. IV, p. 498.

Jean Maan. Hiſt. Eccl. Turon pag. 190.

en quoi l'Eglise de France marqua une générosité que le Monarque pensa ne pouvoir mieux reconnoître qu'en la favorisant de toute sa protection contre les attaques de l'impiété.

Les diètes se multiplioient sans fin & sans fruit en Allemagne. Dans celle que la crainte des Turcs fit assembler à Spire l'an 1529; avant de rien résoudre contre l'ennemi commun des chrétiens, on traita des différends qui les partageoient en matière de religion. Les hérétiques, partie Luthériens, partie Sacramentaires, ne s'accorderent pas mieux entre eux qu'avec les Catholiques; quoi que pût faire le Landgrave de Hesse, pour étouffer une division qui donnoit elle seule tant de supériorité à leurs communs antagonistes. Ainsi les Catholiques se trouvant les plus forts, ils n'eurent à essuyer que des contestations superflues; après quoi l'on fit, à la pluralité des voix, un décret qui affoiblissoit au moins celui que les sectaires avoient extorqué à la première assemblée de Spire. Il y est statué que, dans les lieux où l'on a reçu l'édit de Worms, il ne sera permis à personne de changer de croyance; que dans ceux où l'on s'est déclaré pour le luthéranisme, on pourra persister, en atten-

dant le concile général, si l'on ne peut y rétablir la catholicité sans un danger évident de sédition; qu'on n'y pourra cependant point abolir la messe, ni ôter aux catholiques le libre exercice de leur religion, pas même permettre qu'aucun d'eux se fasse Luthérien; qu'on ne pourra nulle part prêcher l'évangile que selon le sens reçu dans l'Eglise; enfin que les Sacrâmentaires seront bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de mort.

Tout modéré qu'étoit cet édit par rapport aux novateurs d'Allemagne, puisqu'à la réserve du dogme de Luther sur la cène, il leur accordoit la liberté de conscience jusqu'au concile général, il ne laissa pas de trouver parmi eux beaucoup de contradicteurs. L'électeur de Saxe, le marquis George de Brandebourg, bien différent de l'électeur Joachim qui demeuroit sincèrement attaché à la religion de ses pères, le Landgrave de Hesse, le duc Ernest-François de Lunebourg, Wolfgang prince d'Anhalt s'y opposerent sur le champ; & deux jours après, quatorze villes impériales, Strasbourg, Nuremberg, Ulme, Constance, Reutlingue, Windsheim, Memingue, Lindau, Kempten, Heilbron, Isne, Weissembourg, Norlingue & S. Gal firent

Sleid. l. 6, p. 198.

la protestation fameuse qui a donné le nom de Protestans aux premiers sectateurs de Luther, & dont les Huguenots, issus de la même souche, ont tâché dans la suite de couvrir l'opprobre d'un nom qui les choquoit davantage. L'archiduc Ferdinand, sorti avant cette protestation de la diète où il présidoit, voulut en contenter les auteurs, pour les engager à tourner leurs forces contre les Turcs: il se relâcha jusqu'à ne leur imposer que l'obligation vague, & déjà si bien reconnue abusive, de vivre d'une manière à pouvoir rendre compte de leurs actions à Dieu & à l'Empereur. Sa condescendance lui profita peu.

Cochl. Act. & Script. Luther, p. 98.

Paul. Jov. Broder.

Le Royaume de Hongrie, depuis trois ans, étoit presque tout entier en proie au brigandage des Ottomans. Pendant qu'on tentoit en vain d'intéresser au malheureux sort des Hongrois les sectaires impitoyables de l'Allemagne, le Sultan Soliman II étoit entré dans la Hongrie avec une armée innombrable, que l'inexpérience du jeune Roi Louis II lui fit attaquer dans les plaines de Mohatz, avec trente mille hommes seulement. Les Hongrois accablés par le nombre, furent défaits en moins de trois quarts d'heure. Le Roi, dans la fuite, fut em-

porté par ſon cheval, dans un marais où il périt à l'âge de vingt ans. La fleur de la nobleſſe fut taillée en pièces, ſur le champ de bataille; & quinze cens gentils-hommes, faits priſonniers, furent encore décapités le lendemain par ordre du Sultan. Bude abandonnée par ſes habitans, fut livrée au pillage, & brûlée enſuite. Quantité d'autres places tombèrent ſous le joug du vainqueur, qui pouſſa ſes conquêtes juſqu'en Croatie. Pour comble de déſolation, deux puiſſans rivaux, Ferdinand d'Autriche frère de l'Empereur, & Zapol Vaivode de Tranſilvanie, appuyé du Sultan, prétendirent à la dépouille du Roi Louis, mort ſans poſtérité. Tel fut l'intérêt perſonnel qui engagea Ferdinand à ménager tous les princes aſſemblés à Spire, afin de tourner leurs forces contre le Turc. Mais au bruit de leurs nouvelles diviſions, Soliman rentra dans la Hongrie avec une nouvelle audace, s'empara une ſeconde fois de Bude que Ferdinand avoit trouvé moyen de recouvrer; & voulant porter la guerre au ſein de l'Autriche, il emporta d'aſſaut la ville d'Altembourg, la ſeule qui avoit oſé lui réſiſter. Sans plus trouver d'obſtacle à ſon paſſage, il alla mettre le ſiège devant Vienne, avec

une armée de deux cent cinquante mille hommes. Heureusement, la saison étoit avancée; & sur les avis reçus du Bacha Ibrahim, avec qui l'on entretenoit des intelligences, on avoit bien muni la place. Pourvue d'une garnison de vingt mille hommes de pied & de deux mille chevaux, elle avoit une défense plus sûre encore dans la personne du prince Palatin, Frédéric le magnanime, qu'ils voyoient à leur tête. En vingt jours, elle soutint vingt assauts, qui furent tous vigoureusement repoussés. Enfin, les froids commençant à devenir insupportables, Soliman, après trente jours de siège, se retira désespéré, avec une armée en très-mauvais ordre, & diminuée de quatre-vingt mille hommes.

Dans la nécessité alarmante de faire tout ensemble face aux Turcs & aux factions Luthériennes, l'Empereur comprit enfin, qu'en voulant trop se prévaloir de ses avantages sur la France, il se mettoit au hazard de n'en tirer aucun fruit, & qu'un traité conclu à des conditions supportables valoit beaucoup mieux que des conventions forcées, qui sont presque toujours sans exécution. C'est pourquoi il réforma les traités de Rome & de Madrid, passés avec le

Pape & le Roi François premier, & leur ſubſtitua ceux de Barcelone & de Cambrai, qui rétablirent, au moins pour un temps, la bonne harmonie entre ces trois premières têtes couronnées du monde chrétien. Charles-Quint ſe tranſporta auſſi-tôt après d'Eſpagne en Italie, pour conférer avec le Pape, & de là paſſer en Allemagne, afin de mettre ordre aux affaires de l'Empire & de la religion. Comme il étoit à Plaiſance, il reçut une députation des princes Luthériens, qui lui faiſoient préſenter la proteſtation de Spire. Il la rejeta comme une œuvre de faction, & dit avec beaucoup de fermeté, que ſi l'on n'obéiſſoit de bonne grace au décret de Worms, rendu à la pluralité des voix ſuivant les loix inviolables de l'Empire, & néceſſaire pour arrêter la licence impie qui introduiſoit de jour en jour dans l'Empire des nouveautés plus pernicieuſes à la religion, il ſauroit bien ſoumettre les réfractaires. Il ajouta, qu'après s'être concerté avec le Pape, il ne manqueroit pas d'aller avec toutes ſes forces mettre fin aux déſordres de l'Allemagne. Les députés ayant oſé répliquer, & faire une proteſtation nouvelle, l'Empereur les fit

emprisonner : il ne les relâcha, que pour les renvoyer honteusement.

Sleid. l. 6 p. 201. Cochl. an. 1529, p 196. Hosp. in coll. Mapurg. Melanct. l. 4, Epist. 88.

Tant de vigueur dans le chef de l'Empire intimida les princes protestans, mais sans les décourager. Le Landgrave de Hesse n'en conçut que mieux la nécessité d'unir étroitement les différentes branches de la secte, afin d'opposer une résistance plus grande à la puissance impériale. A cet effet, il ménagea une conférence entre les Luthériens & les Sacramentaires, à Marpurg, ville située dans ses Etats. On y vit, d'une part, Luther, Mélanchton & Oziandre ; de l'autre, Zuingle, Œcolompade, & Bucer, alors plus attaché aux Sacramentaires qu'aux Luthériens. La dispute dura trois jours, principalement entre Zuingle & Luther. Zuingle, qui désiroit passionnément d'être admis à l'honneur de fraterniser avec un parti beaucoup plus nombreux & moins diffamé que le sien, se relâcha d'abord, du moins en apparence, sur plusieurs de ses dogmes, en particulier sur le péché originel, qu'il avoit nié jusqu'alors en vrai Pélagien. Car ces novateurs sans principes & sans cohérence, allioient ensemble l'anéantissement du libre arbitre le plus inséparable de la nature humaine, & le natura-

lisme le plus outré & le plus anti-chrétien. C'est ainsi que dans une profession de foi, insolemment adressée au Roi François premier, le chef des Sacramentaires flattoit ce prince, au moyen de l'apostasie, de se trouver en paradis, avec les patriarches, les prophètes, le S. Précurseur, la Ste Vierge, Jésus-Christ le Saint des Saints; & en même temps avec Hercule, Thésée, Socrate, Numa père de l'idolâtrie Romaine, Caton meurtrier de lui-même, les deux Scipions, & une infinité d'autres idolâtres. Il ne manquoit au dénombrement de cette compagnie céleste, que Bacchus Dieu de l'ivrognerie, & Jupiter Dieu de l'adultère & de l'inceste. N'importe, on se passa tout ce qui n'intéressoit que la religion; & l'on convint amiablement sur tous les points de controverse, à la réserve de la manière dont Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie.

Zuingl. fid. Clara Expos. p. 27.

En reconnoissance de tant de sacrifices faits à la paix par les Zuingliens, Luther, l'intraitable Luther ne laissa pas d'en faire de son côté, sur cet article-là même. Il n'y confondit pas seulement, selon son bizarre système, la substance du pain & du vin avec le corps & le sang adorable de Jésus-Christ; mais il y

restreignit la présence réelle au moment de la manducation, hors duquel ce fut dans la suite une idolâtrie pour les Luthériens, d'adorer le sacrement, comme font les catholiques, devant les tabernacles & dans les processions. Or ils avoient si peu regardé jusques-là comme un dogme cette présence momentanée, qu'encore à la fameuse diète d'Ausbourg qui se tint l'année suivante, & où l'Empereur demanda que tous les princes assistassent à la procession du S. Sacrement, ils répondirent, non pas comme ils dirent depuis, qu'ils n'y croyoient Jésus-Christ présent que dans l'usage ou la manducation, mais simplement qu'on ne portoit dans cette cérémonie que la moitié du sacrement, tronqué par une de ces traditions humaines qui sont condamnées dans l'évangile.

Mais enfin on eut beau se sacrifier de part & d'autre quelques parties du dogme sacré : il s'agissoit de sa substance même; c'est-à-dire de la présence, soit réelle & véritable, soit en figure seulement & très-improprement dite ; & l'on ne put jamais s'accorder sur ce point capital. Luther étoit trop impérieux, pour ne pas exiger que tout se soumît du moins au fond de sa doctrine, après les modi-

fications qu'il y avoit daigné faire: jaloux de figurer en chef de parti, Zuingle ne pouvoit s'y ſoumettre, ſans jouer déſormais le rôle d'un préſomptueux mis à la raiſon. Il s'humilia cependant devant ſon ancien maître, & le conjura de ne pas rompre l'union des Evangéliques pour un ſeul point de doctrine, mais de l'admettre pour tant d'autres déférences au nombre de ſes frères. Quelle fraternité, reprit Luther! C'eſt trahir votre foi, que de demander pour frères, ceux qui la rejettent. Comme le Landgrave eut interpoſé ſa médiation, pour les porter à la charité & à vivre tous en paix; c'eſt aſſez pour eux, dit Luther, de la charité qu'on doit à des ennemis: quant à la charité particulière qui doit regner entre les fidèles d'une même communion, ils n'ont aucun titre pour y prétendre. Les ſollicitations redoublant dans les médiateurs, la bile de Luther s'enflamma davantage: il ne vit plus qu'un piège dans la propoſition de fraternité, & reprenant contre cette eſpèce de frères toute l'énergie du ſtyle qui lui étoit le plus familier; Satan, dit-il, regne tellement en eux, qu'il n'eſt plus en leur pouvoir que de tramer la fourbe & de proférer le menſonge.

Luth. Epiſt. ad Jac. Præpoſ. brem. Hoſp. ad an. 1529.

Le Landgrave ne se rebuta point, d[illegible] peu de succès de cette première tentative : dans une seconde conférence où il rassembla ces discordans sectaires, à Sultzbac dans le Palatinat, il se flatta de les rapprocher par la considération de l'intérêt qu'ils avoient mutuellement à lier une amitie, sans laquelle ils ne pourroient pas se soutenir long-temps. Il fut étrangement trompé dans ses espérances : les Luthériens inébranlables dans la croyance de la présence réelle, se montrerent disposés à courir les risques d'une ruine entière, plutôt que de recevoir les Sacramentaires dans leur communion ; & ceux-ci, loin de rien céder sur ce point capital de leur systême, se rétracterent sur tous les articles dont ils s'étoient départis à Marpúrg. Tous parurent aimer mieux retourner à la communion catholique, que de se plus rien céder réciproquement sur aucun de leurs dogmes Ils se mirent à invectiver, & à écrire les uns contre les autres, avec plus d'emportement qu'ils n'avoient encore fait. Depuis cette époque, les Luthériens plus ennemis des Sacramentaires que de l'Eglise Romaine, les ont constamment repoussés de leur communion ; quelques efforts que les Calvinistes, dignes rejetons des Zuin-

gliens, aient faits en mille rencontres pour y être admis.

Charles-Quint alla conférer à Bologne avec le Pape, qui s'y étoit rendu aux invitations de ce prince, & qui n'épargna rien pour cimenter la bonne intelligence rétablie entre eux. Charles fit jusqu'à sept visites au S. Père, qui lui en rendit trois; & dans ses nombreuses entrevues, la plûpart très-longues, on agita quantité d'affaires de première importance. De ce nombre fut sans doute le projet d'un concile œcuménique, dont tout le monde jugeoit la nécessité si pressante dans le péril où se trouvoit la foi, & qui cependant n'eut pas encore lieu. Le Pape fit entendre à l'Empereur, que les désordres de l'Allemagne demandoient un remède plus prompt; que sous prétexte d'un concile, les sectaires ne cherchoient qu'à se maintenir dans leurs erreurs, & qu'à mieux s'étayer de jour en jour, jusqu'au temps de sa célébration; qu'aussitôt qu'ils seroient condamnés, comme ils s'y attendoient bien, ils feroient valoir d'autres moyens en faveur de leur obstination. Clément VII fit juger à Charles-Quint de la disposition des Protestans, par la conduite des hérétiques de tous les siècles; & l'Empe-

reur ſe rendit à ces raiſons, en convenant néanmoins que, ſi les ſoins qu'il alloit ſe donner en Allemagne, ne réuſſiſſoient pas, on en viendroit au concile. Clément ne laiſſa pas d'engager encore l'Empereur à ne pas quitter l'Italie, ſans avoir rétabli les Médicis à Florence. Ainſi, après avoir été couronné Roi de Lombardie à Bologne même le vingt-deux février 1530, & Empereur des Romains le vingt-quatre; ce qui faiſoit le ſecond objet de ſon voyage d'Italie; Charles-Quint convoqua l'aſſemblée des Etats de l'Empire à Ausbourg le huitième d'avril, & reſta juſqu'au vingt-deuxième de mars à Bologne, afin de contraindre les Florentins à ſe ſoumettre d'une manière authentique & ſtable à l'autorité ſouveraine de la maiſon de Médicis. Telle eſt l'origine de la puiſſance abſolue des grands-ducs de Toſcane, qui la doivent ainſi à Jule de Médicis, devenu Pape ſous le nom de Clément VII, & à l'Empereur Charles-Quint. Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, en jouit le premier, depuis cette nouvelle ſanction.

Dans le même temps, le vingt-quatrième jour de mars, Charles-Quint fonda ou rétablit une ſeconde puiſſance, que

ſa nobleſſe & ſon héroïſme font juſtement ranger, malgré les bornes étroites de ſa ſouveraineté, parmi les premières couronnes du monde chrétien. Les chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, depuis la belle & malheureuſe défenſe de l'iſle de Rhodes, très-bien accueillis par le Pape & différens princes chrétiens, n'avoient cependant encore trouvé nulle part un aſile fixe & digne de leur ancienne grandeur. A la prière du grand-maître Philippe de l'Ile-Adam, le Pape Clément VII qui avoit été élevé parmi eux, & qui leur conſerva toujours des ſentimens fraternels, leur obtint de l'Empereur, l'iſle de Malte, ſituée entre l'Afrique & la Sicile. Ce prince politique ne ſe fit pas beaucoup prier: en abandonnant des terres arides & preſque inhabitées d'environ ſept lieues de longueur ſur quatre de large, il mettoit la Sicile à couvert de l'invaſion des pirates, & préparoit à l'Italie entière un boulevart contre toutes les entrepriſes des infidèles. Les chevaliers de leur côté, au moyen des rapports & des riches commanderies qu'ils conſervoient dans toute la chrétienté, voyoient jour à faire de ce rocher une place imprenable, à multiplier la population, & à fertiliſer le ſol par l'aſſiduité

de la culture. Auſſi, pour douze mille habitans qu'on y comptoit tout au plus quand ils en prirent poſſeſſion, on y en compte aujourd'hui cinquante mille, & au lieu d'une méchante bourgade qui en faiſoit la capitale, où le grand-maître en débarquant eut peine à trouver une cabane propre à le loger, on y voit une grande & belle ville, remplie d'édifices magnifiques; & dans tout le contour de l'iſle, des forts ſans nombre qui n'en forment qu'une ſeule forteresſe, dont les défenſes réciproques en font la meilleure place de guerre de tout l'Occident.

L'Empereur donna aux chevaliers l'iſle de Malte & celle de Gozon, qui n'en eſt ſéparée que par un trajet de quatre milles, avec tout droit de propriété, ſeigneurie & ſouveraineté de juſtice, à charge de les tenir en fiefs de Charles & de ſes ſucceſſeurs en leur qualité de Rois des Deux-Siciles, ſous la ſimple redevance d'un faucon, que les chevaliers préſenteront chaque année au vice-Roi ou gouverneur de ce royaume. Ce fut en cette rencontre que toutes les redevances annuelles du royaume des Deux-Siciles envers les Papes, furent réduites d'une manière ſtable & préciſe à la haquenée blanche.

Sleid. Cochl. Chryſtr. Cœleſt.

Auſſitôt après l'expédition de ces affaires, l'Empereur partit pour l'Allemagne : en paſſant à Mantoue, où il fut reçu magnifiquement par le Marquis Frédéric de Gonzague, il érigea ce marquiſat en duché, & prorogea juſqu'au vingtième de juin la diète qui avoit été convoquée à Ausbourg pour le huitième d'avril. Ce délai ne déplut pas aux Luthériens, qui en profiterent pour donner toute la perfection qui leur fut poſſible, à leur fameuſe confeſſion d'Ausbourg : objet le plus important de cette aſſemblée ; comme l'article de l'Euchariſtie y fut le plus important de toutes les confeſſions en forme, qui furent alors publiées pour la première fois au nom de chaque parti. Celle des Luthériens défenſeurs du ſens littéral, rédigée avec une adreſſe infinie par Mélanchton, le plus éloquent & le plus poli d'entre eux, fut préſentée à l'Empereur, ſouſcrite par l'électeur de Saxe, le Landgrave de Heſſe, cinq autres princes, & ſix villes impériales, dont Nuremberg étoit la principale. Quatre autres villes de l'Empire, Strasbourg, Memingue, Lindau & Conſtance qui tenoient alors pour le ſens figuré, donnerent ſéparément la leur, qu'on nomma la confeſſion de Strasbourg ou des quatre villes. Elle avoit été

dreſſée par Bucer, qui n'étoit pas ſeulement priſé pour la ſoupleſſe de ſon eſprit, habile à ſe plier dans les ſens les plus contraires, fécond en équivoques & en galimatias pompeux, ſurpaſſant en ſubtilité & en diſtinctions les ſcholaſtiques les plus raffinés; mais bien autrement recommandable dans le parti par la vertu commode qui en faiſoit l'attrait principal; c'eſt-à-dire par ſon zèle pratique pour le mariage. Afin de confondre par des exemples hardis la ſuperſtition Romaine, & en même temps celle de l'Egliſe de tous les ſiècles qui a conſtamment exclus les bigames du ſacerdoce; ce réformateur généreux, prêtre & Dominicain profès, peu ſatisfait d'un premier mariage, avoit épouſé une ſeconde femme après la mort de la première, & après la ſeconde, une troiſième. Cependant avec toutes ſes équivoques, Bucer & ſes partiſans ne purent alors s'unir à ceux de Luther: en Allemagne même, la réforme fit deux corps ſéparés viſiblement, par des confeſſions de foi différentes. Il y eut dans cette aſſemblée d'Ausbourg une troiſième confeſſion, envoyée par Zuingle & tous les Suiſſes; quoiqu'ils ne fuſſent pas du corps Germanique. Celle-ci avoit du moins le mérite de s'expliquer franchement: Zuin-

gle, son auteur, y dit en termes exprès, que le corps de Jésus-Christ depuis l'ascension n'est plus que dans le ciel ; qu'à la vérité il est comme présent dans la cène par la contemplation de la foi, mais non pas réellement, ni par son essence ; que ses adversaires y veulent un corps naturel & substantiel, & que lui n'y reconnoît qu'un corps sacramentel.

Il ne faut que parcourir ces différentes confessions de foi, ou, pour mieux dire, ces équivoques & captieuses professions de l'hérésie, telles que sont au moins celles de Bucer & de Mélanchton, pour reconnoître les artifices & l'instabilité de l'esprit humain d'où elles procédoient.
Et d'abord, la confession de Bucer ou Hist. Va-
des quatre villes, sans user des mêmes riat. l. 3,
paroles que Mélanchton pour expliquer n. 12.
la présence réelle, affecte de ne rien dire qui lui soit formellement contraire, & même d'employer des expressions assez ambiguës pour pouvoir être tirées de ce côté-là. Les Luthériens disoient que dans l'Eucharistie le corps & le sang du Seigneur nous sont vraiment & substantiellement donnés avec le pain & le vin ; & Bucer dit que le vrai corps & le vrai sang du Seigneur nous sont donnés à manger & à boire véritablement pour la nourri-

ture de nos ames. On voit que la différence consiste dans l'omission que fait Bucer du terme de substance ; mais il ne dit rien de contraire, rien absolument dont un Luthérien, & même un catholique ne puisse convenir. Il se renferme dans des expressions générales qui, loin de rien ôter au dogme, le proposent jusqu'à un certain point. De plus, en disant que nous mangeons & que nous buvons véritablement le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, il semble exclure le manger & le boire par la foi, qui n'est après tout qu'un boire & un manger métaphorique : tant cette acception purement spirituelle paroissoit offensante pour les oreilles chrétiennes. Comme Bucer sentoit parfaitement le vice de son omission ; pour aller au devant des reproches, il ajoute que s'éloignant de toute chose humaine & de toutes curiosités superflues, il se contente de rappeler les esprits à la seule chose qui profite & que le Seigneur ait envisagé dans la consécration de ce mystère ; c'est-à-dire qu'étant nourri de lui, nous vivions en lui & par lui. A la faveur de ce lieu commun, après un long circuit de paroles, Bucer finit, comme il avoit commencé, sans rien dire de précis sur la matière dont il étoit question,

dans une confeſſion de foi, où l'on ne devoit que propoſer nettement ce qu'on penſoit des opinions controverſées. Auſſi des quatre villes unies par cette confeſſion louche, trois ; ſavoir Strasbourg, Memingue & Lindau, paſſerent peu après à la préſence réelle de Luther, contre qui elles s'étoient liguées.

La confeſſion même de Luther, ou de Mélanchton qui travailloit ſous ſa main, n'eſt pas beaucoup plus à l'abri du reproche d'ambiguité, de duplicité, ou du moins de l'inſtabilité & de l'incertitude qui marquent l'eſprit humain laiſſé à lui-même. Dans ce ſymbole de foi, le plus ſolemnel des Proteſtans, & auquel tous les autres depuis n'ont ceſſé de rappeler, les Luthériens bien éloignés de tenir un langage uniforme, propoſent en quatre manières différentes le ſeul article de la préſence réelle ; ſans qu'on puiſſe trop diſcerner quelle eſt la plus authentique, puiſqu'elles ſe trouvent conſignées toutes les quatre dans des éditions revêtues de l'autorité publique. La première de ces quatre verſions ſe lit en ces termes, dans l'édition de Wittemberg où Luther & Mélanchton étoient préſens : *Avec le pain & le vin, le corps & le ſang de Jéſus-Chriſt ſont*

vraiment donnés à ceux qui mangent dans la cène. La feconde fe trouve dans le recueil de Genève, qui la dit telle qu'elle avoit été imprimée à Wittemberg; & cependant elle ne parle pas du pain, mais elle fe contente de dire, que *le corps & le fang font vraiment diftribués à ceux qui mangent.* Première diverfité, qui certainement n'eft pas indifférente; puifque la dernière de ces formules s'accorde avec le dogme de la tranffubftantiation, & que l'autre au contraire femble mife exprès pour le combattre. Toutefois les Luthériens ne s'en tiennent pas là: dans le livre de la concorde, de fi grands poids parmi eux, la préfence réelle eft encore propofée en deux manières nouvelles, & toutes différentes. On y dit en premier lieu, que *le corps & le fang de Jéfus-Chrift font vraiment & fubftantiellement préfens dans la cène*, & qu'ils *font vraiment donnés avec le pain & le vin à ceux qui reçoivent le facrement. Le vrai corps & le vrai fang de Jéfus-Chrift*, dit on en fecond lieu, *font vraiment préfens, diftribués & reçus dans la cène, fous l'efpèce du pain & du vin, & l'on improuve ceux qui enfeignent le contraire.* Cette quatrième façon, comme

comme il est visible, est si différente de toutes les autres, que les catholiques y souscriroient sans difficulté. Mais de ces quatre versions, qu'elle est donc l'originale? Nous n'entreprendrons pas de répondre à une question, où les Luthériens ne voient pas plus clair que nous: il nous suffit d'avoir mis sous les yeux leurs étranges variations, sur un point de doctrine, assez considérable à leur jugement même, pour rejeter avec horreur la fraternité des Sacramentaires. Ce sont les mêmes variations & les mêmes incertitudes, dans les autres articles que nous passons sous silence.

L'Empereur & tous les princes catholiques, particulièrement Joachim électeur de Brandebourg, firent tous leurs efforts, pour ramener les princes Luthériens & les autres membres de la diète à la religion qu'ils abandonnoient, sous prétexte d'une réforme qui la renversoit de fond en comble, & qui avec la religion mettoit l'Empire dans le plus grand péril. Le savant Eckius, Jean Cochlée, Jean Faber, tous les plus habiles & les plus sages des théologiens orthodoxes réfuterent la confession Luthérienne article par article, après s'être assurés qu'on n'avoit rien à leur objecter de plus; & par déférence pour

les préjugés de leurs adverſaires, ils éta-blirent principalement leurs preuves ſur l'écriture ſainte. La réfutation étant faite, on en retrancha toutes les expreſſions tant ſoit peu dures, tous les reproches mortifians, juſqu'à ceux qui tomboient ſur des variations & des bigarrures ſi concluantes contre un ſymbole de foi. On n'omit rien enfin de ce que pouvoit demander la modération la plus ſcrupu-leuſe, en quoi bien des orthodoxes ac-cuſerent Charles-Quint d'avoir excédé: Ils le blâmerent en premier lieu, d'avoir reçu des confeſſions de foi d'hérétiques notoires, qu'il n'étoit plus queſtion d'ex-aminer, ſur-tout dans une aſſemblée ſé-culière, mais uniquement de réprimer. En ſecond lieu, on blâma ce prince de n'avoir point fait arrêter Luther, qui à la vérité ne parut point à la diète d'Auſ-bourg, mais qui s'en tenoit à peu de diſtance, dans le fort de Cobourg, d'où il régiſſoit deſpotiquement les Proteſtans de l'aſſemblée, & lâchoit ſans ceſſe des libelles remplis d'inſolence contre l'Em-pereur lui-même. Comme l'héréſiarque étoit proſcrit de l'Empire, & dépourvu de ſauf-conduit, l'Empereur pouvoit obli-ger l'electeur de Saxe qu'il avoit ſous ſa main, & à qui appartenoit Cobourg, de

lui livrer, avec ſon protégé, le tiſon de la diſcorde. Le ſoin de ſa propre gloire, autant que l'intérêt de la religion, ſembloit le demander: mais le ſalut de la religion ne devoit pas être l'ouvrage de la puiſſance politique.

Après bien des conférences auſſi inutiles que les ſollicitations, l'Empereur décidé à uſer de tout ſon pouvoir, de rigueur même & de toutes ſes forces militaires, s'il en étoit beſoin, fit publier un ſecond édit impérial, beaucoup plus fort que celui de Worms. Il y eſt ordonné dans un grand détail, que toutes les choſes changées dans la religion catholique ſeront rétablies en leur premier état, & qu'elle ſeule ſera exercée dans toute l'étendue de l'Empire, ſous peine de punition corporelle, & de confiſcation de biens. S'il eſt quelque choſe à réformer parmi les pratiques reçues, on doit attendre pour cela le jugement du concile général, que le Pape ſera requis de convoquer dans ſix mois, afin d'être commencé du moins dans le cours de l'année. On dépoſa dans la même aſſemblée le grand-maitre de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, qui avoit embraſſé le Luthéraniſme; on lui ôta le duché de Pruſſe qu'il s'étoit approprié,

N 2

& on lui choisit pour successeur le chevalier de Cromberg. Cela se fit du consentement unanime des princes, soit Protestans, soit Catholiques. Tant l'esprit même de nouveauté est forcé de rendre hommage à certains principes de religion. L'Empereur après cela déclara qu'il emploieroit toute la puissance que Dieu lui avoit donnée, & qu'il étoit résolu à sacrifier sa vie même, pour maintenir dans toute sa vigueur un édit qui regardoit la conservation de la foi & de l'Eglise. Et faisant voir qu'il ne prétendoit plus commander en vain, il prit ouvertement ses mesures, tant pour attaquer s'il en étoit besoin, que pour se mettre en défense, lui & les Etats catholiques de l'Empire, avec lesquels il s'unit étroitement.

Les Protestans, de leur côté, voyant l'Empereur dans la résolution de les soumettre par la force des armes, s'ils ne vouloient pas céder autrement, allerent se rassembler à Smalcalde, théatre ordinaire de leurs conventicules; & ils y formerent une ligue entre eux, pour s'opposer à main armée au chef de l'Empire. On vit alors bien sensiblement, que la vertu dans les sectes n'est pas moins variable que la foi. Jusques-là Luther avoit enseigné constamment, qu'il ne falloit

pas employer les armes dans l'affaire de l'évangile, quand bien même il s'agiroit de résister à l'oppression. Il vouloit donner d'abord à sa nouvelle Eglise ce beau trait de ressemblance avec l'Eglise primitive; & long-temps il répéta qu'on ne devoit pas user de la force extérieure contre les puissances catholiques, pas même contre celle des Papes, ajoutant qu'il suffisoit de la force de sa parole & du souffle seul de ses lèvres pour anéantir celle-ci. Mais quand il vit qu'elle ne Sleid. lib.
paroissoit nullement devoir tomber si-tôt, 8, p. 117.
& que les souverains se disposoient au contraire à en terrasser les ennemis, il oublia toutes les maximes de la patience évangélique, si vantée dans ses premiers ouvrages; & chantant la palinodie dans une consultation publique, il déclara par écrit qu'il étoit des extrémités si fâcheuses, que la conscience obligeoit alors les fidèles à prendre les armes, & à se liguer contre tous ceux qui voudroient leur faire la guerre, & même contre l'Empereur. Quant à la honte de se contredire ainsi lui-même, après avoir toujours enseigné qu'il n'est jamais permis de résister aux puissances légitimes, il s'en tint quitte pour dire qu'il avoit ignoré d'abord les maximes contraires des jurisconsultes.

Cette consultation mit toute l'Allemagne en feu; & le foible Mélanchton ne put s'empêcher de s'écrier dans sa première surprise : Falloit-il ainsi sonner le tocsin, pour exciter toutes les villes au soulèvement? ne vaudroit-il pas mieux tout souffrir, que de prendre les armes pour la cause de l'évangile?

Cependant les choses ne furent pas encore poussées aux extrémités qu'on avoit lieu de craindre. L'Empereur avoit sur les bras deux affaires qui l'obligeoient à beaucoup de ménagemens; savoir l'élection de son frère Ferdinand pour Roi des Romains, & la guerre contre le Turc, qui se disposoit à venger l'affront que ses armes avoient essuyé en Autriche. Les princes Luthériens fort opposés à l'élection de Ferdinand, qui ne laissa pas de se faire le 5 de janvier 1531, implorerent, sous prétexte des libertés Germaniques, le secours des Rois de France & d'Angleterre, qu'ils savoient ne pas aimer Charles-Quint. Henri VIII qui se flattoit alors de réussir dans l'affaire de son divorce, ne voulut rien conclure qui pût aigrir le Pape ou l'Empereur, & se contenta de faire aux princes Protestans une réponse remplie de civilités vagues, qui ne l'engageoient à

ſien. François I, avec ſa franchiſe accoutumée, leur écrivit, & les fit aſſurer par ſon ambaſſadeur Guillaume du Bellai, qu'il les aideroit puiſſamment, afin d'empêcher qu'on ne bleſsât les droits & les privilèges de l'Empire. Mais ſignalant en même temps ſon attachement à la foi & aux principes de l'honneur, il eut ſoin de ne donner aucune atteinte au traité de Cambrai, & plus encore de n'avoir pas même un faux air d'appuyer l'erreur. Il fit d'abord exhorter les princes à rentrer dans l'ancienne religion, en promettant de leur procurer un concile libre, tel qu'ils le demandoient. Dans le traité qu'il conclut enſuite avec eux, il voulut que leur ligue fût ſimplement défenſive pour la conſervation de leur liberté ſi on l'attaquoit; & il fit ſtipuler en termes formels, que ſa liaiſon avec les princes & les villes libres du corps Germanique, n'étoit que pour maintenir les privilèges des dix cercles de l'Empire dans l'état où ils ſe trouvoient alors. Quant à la ſomme de cent mille écus, qu'il fourniſſoit pour être employée quand il ſeroit beſoin, il eut la délicateſſe de ne pas la remettre entre les mains des princes Proteſtans: mais le duc de Bavière l'eut en dépôt, en ga-

rantiſſant par écrit qu'elle ne ſeroit employée que pour la liberté de l'Empire, & ſeulement en cas que les princes en fuſſent attaqués.

Tandis que les Luthériens ſe fortifioient ainſi en Allemagne, les Sacramentaires en Suiſſe ſe mirent à deux doigts de leur ruine, en voulant procurer celle de leurs compatriotes Catholiques. Ces panégyriſtes éternels de la tolérance & de la concorde, entreprirent d'abord d'affamer les cantons qui retenoient la foi de leurs pères communs; & ils ſe ſaiſirent des paſſages, afin de leur couper les vivres. Ils en vouloient ſur-tout aux cantons de Lucerne, de Switz, de Zug, d'Uri & d'Underwald, qui ſe montroient extrêmement attachés à l'ancienne croyance, & qui ne faiſant qu'environ le quart de la nation, ſembloient pouvoir être opprimés ſans peine. Ceux de Soleure, de Fribourg, de Glaris & d'Appenzell, avec le Roi de France, ayant interpoſé ſans fruit leur médiation, les cinq petits cantons qui ſe voyoient réduits à une diſette inſupportable, s'armerent ſans bruit au nombre de huit mille; & ſuppléant par leur célérité à la médiocrité de leur force, ils arriverent à la montagne de Zurich, avant

Sleid. l. 8, p. 253.

que l'ennemi les sût en campagne. Ils tomberent aussi-tôt sur un corps de mille à douze cens hommes qui se trouvoit sur cette frontière, & qui fut dissipé en quelques momens. Mais comme on étoit peu éloigné de Zurich, il en sortit jusqu'à vingt mille hommes, commandés par Zuingle en personne, qui voulut faire tout ensemble l'office de pasteur & de général, malgré les sages conseils de ses amis qui userent de toute leur éloquence pour l'en détourner. Les Catholiques n'osant se commettre en pleine campagne avec un nombre si disproportionné, prirent leur poste dans un défilé, où les ennemis ne pouvant passer que l'un après l'autre, la plus grande partie tomba sous le tranchant des armes, & le reste fut mis en déroute. Zuingle combattant avec une bravoure désespérée à la tête d'un bataillon, resta parmi les morts, à l'âge d'environ quarante-quatre ans; après quoi les vainqueurs rechercherent son cadavre, le mirent en pièces & le réduisirent en cendres.

Les Sacramentaires prétendent qu'Œcolampade ne put survivre à son ami Zuingle, & qu'il mourut peu après de douleur, le premier décembre de cette

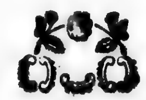
même année 1531, à l'âge de quarante-neuf ans. Pour Luther qui met des diables par-tout, il le fait mourir sous les coups de l'esprit malin. Peut-être ne fait-il que raconter à sa façon ce qu'on lit ailleurs de ce dévot de secte; savoir qu'il périt de la main d'une femme qu'il entretenoit, & dont il avoit eu trois enfans.

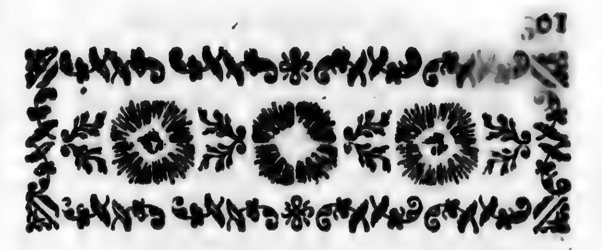
La mort de ces deux apôtres de l'impiété sacramentaire ne rétablit pas l'union parmi les Suisses, qu'ils avoient divisés. Ceux de Zurich au contraire, pour venger cette injure, allerent plus furieux que la première fois attaquer les Catholiques, qui les mirent de nouveau en déroute. Sept à huit cens hérétiques demeurerent sur la place, un nombre à peu près égal se noyerent dans une rivière voisine, & le reste pris dans les bois où ils s'étoient réfugiés, n'eurent la vie sauve qu'en promettant de retourner à la communion Romaine. Les Sacramentaires revinrent à la charge avec une si grande impétuosité, que les cinq premiers bataillons des Catholiques furent entièrement défaits : mais les autres ayant repris la place sans donner le moindre accès au désordre ni à l'effroi, rompirent à leur tour ceux des Zuingliens, & les

mirent en fuite, après leur avoir tué ſix mille hommes. Peu de jours après, les vaincus ranimés encore par des troupes auxiliaires que leur envoyoient les villes Impériales leurs alliées, revinrent ſur les vainqueurs, qui leur tuerent de nouveau cinq mille hommes, & firent trois mille priſonniers. Toute autre chaleur que celle du fanatiſme eût ſans doute été amortie pour long-temps: mais au moment même que les vainqueurs alloient en proceſſion rendre grace à Dieu de leur victoire dans une égliſe voiſine, les Zuingliens ramaſſerent tout ce qui leur reſtoit de troupes, & s'avancerent tant pour abattre l'égliſe, que pour aſſommer les Catholiques dans leur paſſage. Ils furent eux-mêmes défaits pour la cinquième fois, avec perte de plus de cinq mille hommes, & ils abandonnerent aux vainqueurs les quatre bannières qui avoient ſervi à convoquer le ban de Berne, de Bâle, de Schaffhauſen & de Mulhauſen.

Dans l'impuiſſance de lever une ſixième armée, les Zuingliens Suiſſes employerent la médiation des villes Impériales, pour traiter de paix avec les cantons Catholiques; & ceux-ci montrerent une modération ſi grande, qu'on leur en fit un crime de politique, & même de

religion ; puisqu'il ne s'agissoit presque plus que d'entrer dans les villes Protestantes, & d'y rétablir les observances Romaines. Ils répondirent qu'ils craignoient de fatiguer la fortune, toujours inconstante, qu'une seule victoire gagnée par un ennemi furieux consommeroit leur ruine, & celle de la religion en Suisse ; au lieu qu'en usant de douceur, il y avoit tout lieu d'espérer, sur-tout après la mort des deux auteurs de la séduction, que leurs frères séduits retourneroient à la foi de leurs pères. On convint donc de s'abstenir mutuellement de toutes les voies de contrainte par rapport à l'exercice de la religion, & de renoncer à toutes les ligues formées dans les vûes contraires. Plût à Dieu que cet accord, difficile à maintenir jusques dans la nation simple & paisible des Suisses, eût du moins été aussi bien gardé par les peuples qui ont la meilleure opinion d'eux-mêmes !





HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTIÈME.

Depuis le commencement du ſchiſme d'Angleterre en 1531, *juſqu'à l'héréſie de Calvin en* 1534.

On ne ſe rappelle qu'avec effroi la facilité que trouva le Roi Henri VIII à ſéparer de l'unité catholique ces iſles fameuſes, où la ſemence de l'évangile avoit ſi heureuſement fructifié, qu'on n'avoit cru pouvoir les mieux nommer que la terre des ſaints. Dès le premier pas néanmoins que firent les Anglois dans la route du ſchiſme, on dut prévoir juſqu'où ſe porteroit le caractère extrême de cette nation. Cette démarche fatale, après la-

quelle on n'alla plus que de précipice en précipice, fut que le clergé de la première Eglise du Royaume, par la manœuvre de quelques émissaires de la Cour, accorda au Roi presque sans difficulté le titre de Chef souverain de l'Eglise & des ecclésiastiques de ses Etats. Mais reprenons les choses de plus haut encore, afin d'en observer toutes les gradations, non moins instructives qu'elles sont déplorables. Depuis quatre ans que ce prince avoit entrepris de faire annuller son mariage avec la Reine Catherine d'Aragon, tante de l'Empereur, il n'avoit pu obtenir aucune décision qui le mît à l'abri de la note d'adultère. Dans le temps que le Pape Clément VII avoit le plus à se plaindre de Charles-Quint, qui le tenoit si indignement prisonnier dans le château S. Ange, & plus encore après la délivrance de Clément, qui en avoit obligation au Roi d'Angleterre, les ambassadeurs de ce prince avoient agi vivement en cour de Rome, pour obtenir une bulle en cassation de ce triste mariage; mais le Pape, sans combattre ouvertement les désirs du Roi, avoit toujours cherché à traîner en longueur. Enfin, il fallut en venir à un dénouement d'une affaire, qu'une passion aussi violente que celle de

Henri VIII pour Anne de Boulen, lui fit poursuivre avec toute la chaleur & l'opiniâtreté de l'incontinence irritée par les contradictions.

Henri, après vingt ans de mariage avec une princesse à laquelle il ne refusa jamais son estime, étoit devenu éperdument amoureux d'une fille de sa suite, qui n'avoit pour tout mérite que sa figure & ses intrigues. On la verra bientôt accusée d'adultère, d'inceste, d'un libertinage si monstrueux, qu'il n'auroit aucune vraisemblance, sans la mort qui fut la peine juridique de la Reine infidèle à l'égard du Roi son époux. Le cardinal de Wolsey, archevêque d'Yorck & premier ministre, étoit alors au plus haut point de son crédit. La grandeur de son génie avoit réparé la bassesse de sa naissance, qu'il avoit reçue d'un boucher d'Ipswich : mais il eût été digne de sa fortune, si à des mœurs équivoques il n'eût joint une ambition sans bornes, un faste révoltant, & quelque chose de cette dureté qui accompagne presque toujours la grandeur tirée de la poussière. Il pouvoit tout sur les peuples, & sur le Roi même. C'étoit lui qui par tant de légéretés déshonorantes avoit tourné Henri VIII, tantôt contre François I pour Charles-Quint, & tantôt con-

Le Grand. Hist. du Div. Sander. de schisme, Anglet. T. I.

tre Charles pour François. Son ambition ne s'étoit proposé pour terme de ses vœux que la papauté ; & Charles-Quint tirant parti de son foible, l'amusa long-temps de cette chimère. Mais quand cet Empereur eut fait élever au pontificat son ancien précepteur Adrien VI, & qu'après la mort d'Adrien même, il n'eut pas été question de Wolsey pour le remplacer ; alors ce fier & vindicatif cardinal ne garda plus que les mesures convenables pour se venger avec plus de succès. Il ne ménagea plus rien du tout, quand l'Empereur exalté par ses victoires contre les François, changea de style avec lui, & qu'au lieu de signer comme auparavant *Votre fils* ou *votre cousin Charles*, il ne le distingua plus de la foule de ses correspondances. Il fit d'abord entendre à son maître que la politique vouloit qu'il s'unît à la France contre un prince qui affectoit la monarchie universelle, & qui s'y avançoit à grands pas : puis passant de cette querelle d'Etat aux brouilleries de famille & personnellement offensantes, il lui conseilla de répudier la Reine, tante de l'Empereur, & lui suggéra des moyens spécieux de le faire légitimement.

Wolsey se croyoit encore le maître du cœur de son Roi. S'il avoit découvert

son penchant pour Anne de Boulen, il n'en connoissoit pas toute la force, & n'imaginoit pas que ce prince fier pût s'avilir jusqu'à faire asseoir sur son trône & substituer à la Reine une de ses suivantes. C'est pourquoi il lui proposa pour nouvelle épouse, la duchesse douairière d'Alençon, princesse du sang de France; & il poussa l'affaire jusqu'à passer dans ce royaume pour la demander en mariage: mais Henri qui avoit ses vûes pour se prêter d'abord à cette feinte, ne tarda point à la désavouer, quoi que lui pût représenter Wolsey. La passion du Roi étoit montée à un tel point d'étourdissement, qu'il ne pouvoit plus entendre qu'à son assouvissement honteux. Le ministre, jusqu'alors tout-puissant, ne tira d'autre fruit de son zèle, fort équivoque à la vérité, que la haine de l'impure favorite, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir contrariée.

Cependant le Pape, continuellement pressé par le Roi d'Angleterre, lui nomma deux commissaires apostoliques, dont le premier fut Wolsey lui-même, qui se trouvoit tout porté sur les lieux, & l'autre fut le cardinal Campège, savant & vertueux prélat, que l'on contraignit de s'y transporter de Rome. Si le Pontife,

par reconnoiſſance pour les ſervices paſſés & par des vûes d'intérêt pour l'avenir, avoit un peu trop flatté juſques-là les eſpérances de Henri VIII, il uſa d'une toute autre réſerve, quand il vit que ſes vagues réponſes & toutes ſes lenteurs ne l'avoient point tiré d'embarras. Il tint un conſiſtoire, où, en préſence des ambaſſadeurs d'Angleterre, le ſacré collège en corps, & les plus habiles théologiens examinerent avec toute la maturité poſſible la cauſe étrange dont le Roi pourſuivoit le jugement, & dont voici l'état. Henri VIII demandoit la diſſolution de ſon mariage avec Catherine d'Aragon, qui avoit été mariée en premier lieu au prince Arthur frère aîné de Henri, & qui étoit reſtée veuve peu après ce premier mariage, ſans l'avoir conſommé. Jule II avoit accordé la diſpenſe convenable, après de longues & ſérieuſes délibérations, ſans que perſonne en Angleterre ni ailleurs réclamât ou marquât le moindre ſcrupule; & Henri avoit eu de Catherine pluſieurs enfans, dont il reſtoit une fille appelée Marie, ſi bien tenue pour légitime, que ſon père l'avoit déclarée princeſſe de Galles, comme héritière préſomptive de la couronne. Le Roi, après une union ſi bien ratifiée, ſe dégoû-

ta d'une épouſe irréprochable; ſoit parce qu'elle étoit plus âgée que lui de cinq ans, ſoit parce qu'il déſiroit avoir des enfans mâles, & qu'il n'en eſpéroit plus d'une femme de quarante ans, ſoit bien plutôt par une longue habitude de libertinage, & ſur-tout par l'emportement de ſa paſſion pour ſa nouvelle amante, qui, avec ſa réputation équivoque, ne laiſſoit pas de jouer la prude, & proteſtoit de ne vouloir livrer ſon cœur qu'à un époux légitime. Tous les théologiens conſultés, & généralement toutes les perſonnes déſintéreſſées préſentes au conſiſtoire, prononcerent d'une voix unanime que le mariage de Henri avec Catherine n'étoit pas contraire au droit divin, & conſéquemment qu'il étoit indiſſoluble. Ils ajouterent même, que, pour une cauſe auſſi claire, on ne devoit point nommer de commiſſaires pontificaux, & principalement pour la juger ſur les lieux, où tout ſeroit ſous la puiſſance du Roi.

Les ambaſſadeurs d'Angleterre ayant répondu que ſi ce mariage en ſoi n'étoit pas contraire à la loi divine, le Roi pouvoit d'ailleurs en prouver la nullité par des vices eſſentiels qui ſe rencontroient dans la diſpenſe du Pape Jule, & qu'il

ſe faiſoit fort de démontrer. Sur quoi Clément fit partir le cardinal Campège, au moins par conſidération pour un prince qui avoit bien mérité du S. Siège & de toute l'Egliſe Catholique : mais il défendit à ce légat, de rendre aucune ſentence pour le divorce ſans un nouvel ordre expédié de Rome en bonne forme; à moins que la diſpenſe de Jule ſe trouvant en effet défectueuſe, on n'eût de plus engagé la Reine à ſe déſiſter, & à ſe retirer dans un monaſtère. Campège étoit encore porteur d'une bulle de Clément VII, qu'il ne devoit montrer qu'au Roi d'Angleterre & au cardinal de Wolſey, & qu'il devoit brûler auſſi-tôt après la leur avoir montrée. Les écrivains de tous les partis font néanmoins grand bruit au ſujet de cette bulle myſtérieuſe, & chacun l'explique ſelon qu'il eſt affecté : mais ils ne produiſent rien, ſur quoi l'on puiſſe porter un jugement tant ſoit peu ſolide; ſi ce n'eſt que le Pape y confirmoit encore la défenſe faite à ſes commiſſaires de rendre aucune ſentence définitive ſans un nouvel ordre de ſa part. Or ce point-là même iroit à prouver que, dans ce dédale inextricable, le chef de l'Egliſe néanmoins ne ſe trouva point en contradiction avec lui-même.

Comme il fut impossible de réconcilier les deux augustes époux, ainsi que les commissaires étoient principalement chargés de s'y appliquer, ni d'infirmer la dispense accordée pour leur mariage par le Pape Jule, encore moins d'engager la Reine à quitter la couronne pour prendre le voile; cette princesse ayant au contraire interjeté à Rome un appel juridique, & récusé pour juges, tant Wolsey ministre du Roi, que Campège pourvu de l'évêché de Salisburi dans le royaume : comme celui-ci voyoit que les difficultés, au lieu de s'applanir, renaissoient plus fortes & en plus grand nombre les unes des autres, fidèle à ses instructions, & Wolsey avec lui, ils écrivirent au Pape, qu'il étoit au dessus d'eux de prononcer sur la canonicité des bulles ou des brefs des souverains Pontifs; qu'au moins ils ne pouvoient juger qu'avec une peine extrême, dans un procès où l'on mettoit en question si les Papes avoient le pouvoir de dispenser en certains cas; enfin, que leur opinion étoit, que sa Sainteté feroit bien d'évoquer la cause en cour de Rome. Ils conjuroient ensuite le Pontife, de relâcher tout ce qu'il étoit possible de la rigueur des loix; ils lui peignoient des plus

Burnet. Réform. d'Angl. T. I, p. 107. LeGrand, T. I, p. 126.

fortes couleurs les dangers que la religion couroit en Angleterre, où la parfaite union du Pape & du Roi pouvoit seule empêcher le débordement des nouveautés hérétiques, qui avoient déjà infecté une infinité de personnes; en un mot, ils lui représentoient l'autorité du S. Siège comme entièrement ruinée en Angleterre, & tant le royaume que le monarque enlevés à l'Eglise, si l'on n'usoit pas de la plus grande indulgence. Depuis cette lettre, les deux commissaires ne cherchèrent plus qu'à gagner du temps, par des délais multipliés, qui ne furent d'abord que suspects au Roi; mais dont il comprit parfaitement le motif, quand le Pape d'un autre côté, sollicité vivement par l'Empereur, évoqua la cause à Rome, & y cita le Roi avec la Reine.

Tout le poids de la colère du Monarque tomba presque aussi-tôt sur Wolsey. Henri s'étant retiré d'abord à Grafton, pour charmer ses ennuis avec l'objet de sa passion dissolue, cette furie qui n'avoit jamais pu souffrir le cardinal, & qui le regardoit enfin comme un ennemi digne de sa vengeance, ne chercha qu'à aigrir le prince, empoisonna toutes les actions du prélat, & finit par s'écrier : Si le duc de Suffolck, si le vicomte de Rochefort

mon père en eût fait autant, déjà il n'auroit plus la tête ſur les épaules. Henri craignit cependant, non pas de prendre les impreſſions d'une femme irritée, mais uniquement de ſembler les prendre. Depuis, il vit une fois le cardinal, & témoigna vouloir encore lui parler le lendemain : mais quand le favori réprouvé ſe préſenta, on lui dit ſéchement que ſa Majeſté ne vouloit point le voir. Tous les courtiſans dès-lors, & les créatures de Wolſey les premières, s'éloignerent avec empreſſement de la tête que menaçoit la foudre : ceux même qui lui avoient été les plus attachés, au lieu d'un malheureux, ne virent dans lui qu'un coupable.

On l'attaqua juridiquement : le procureur du Roi le dénonça comme le violateur d'un ſtatut qui avoit été porté ſous le regne de Richard II, & qui défendoit de tirer des bulles ou proviſions bénéficiaires de Rome, ſous peine de perdre les bénéfices, & d'être deſtitué de la protection du Roi. Huit jours après, le Roi lui retira le grand ſceau, qu'il lui avoit néanmoins donné pour toute ſa vie. Cela ne fut pas plus tôt exécuté, que le procureur-général lui intenta de nouvelles accuſations, d'après leſquelles il lui

fut enjoint de ſortir de ſon palais d'Yorck, qu'on ſaiſit avec ſes riches ameublemens; & l'on fit l'inventaire de tous ſes biens, qui étoient immenſes. Bientôt il ſurvint un premier jugement, qui le déclaroit déchu de la protection du Roi, confiſquoit tous ſes biens, & abandonnoit ſa perſonne au Parlement. La chambre haute fit dreſſer contre lui quarante-quatre articles d'accuſation, parmi leſquels on obſerve qu'il ne fut queſtion, ni de bulles, ni de commiſſions reçues de Rome: tant il étoit notoire qu'il en avoit eu la permiſſion du Roi, dont on rougit d'adopter la chicane qui ne portoit que ſur le ſtatut ſuranné de Richard II. Mais le cardinal fut accuſé d'abus & de tyrannie dans l'exercice des pouvoirs de légat, de chancelier, de premier miniſtre & de favori du Roi. L'affaire ne laiſſa pas d'éprouver des délais aſſez longs, durant leſquels néanmoins il eſſuyoit chaque jour de nouveaux déboires, qui lui cauſerent enfin une maladie conſidérable. Le Roi ne put s'empêcher d'en être ému ſenſiblement, & parut quelques momens reprendre ſa première affection pour ſon ancien favori: mais ce fut-là préciſément ce qui acheva de le perdre. Alors tous ſes

Burn. T. I. p. 126. Le Grand T. I, p. 162.

ſes ennemis, tels en nombre & en noirceur que le ſont ceux d'un favori diſgracié, le peignirent au prince comme un ſujet pernicieux, coupable de trahiſon & capable de tout. Henri ſe livrant auſſi-tôt à ce génie ombrageux & tyrannique, qui parut s'accroître en lui à meſure qu'il s'éloigna de la foi Romaine, fit ſur le champ arrêter le cardinal comme coupable de haute trahiſon, & donna ordre de le conduire ſous bonne garde à la tour de Londres.

D'Yorck où le cardinal étoit exilé & languiſſant, il vint à petites journées juſqu'à Léiceſter, où une fièvre violente le contraignit de s'arrêter, & le conduiſit en quelques jours au tombeau. Quelques heures avant qu'il expirât, le lieutenant de la tour qui le conduiſoit, monta dans ſa chambre pour le conſoler, l'aſſura que le Roi l'aimoit toujours, & que ſa première entrevue avec ſa Majeſté confondroit tous ſes calomniateurs. Wolſey peu ſenſible à ce vain eſpoir, répondit qu'il avoit à ſe reprocher, non pas d'avoir manqué à ſon ſouverain, mais d'avoir négligé le ſervice de Dieu pour celui du prince. Hélas! pourſuivit-il en pouſſant un profond ſoupir, Dieu ne m'abandonneroit pas ainſi dans ma vieilleſſe, ſi je

Hiſt. du Div. T. I, p. 210 & ſuiv.

lui avois été aussi fidèle qu'au Roi. Mais le Seigneur est juste, & je ne puis qu'adorer la main qui me frappe. Fasse le Ciel que le Roi me rende justice à son tour! Puisse-t-il au moins se tenir en garde contre l'hérésie qui ne cherche qu'à s'introduire dans ses Etats, & qui ne manquera point d'y causer les plus tristes révolutions! Peu après ces dernières paroles, Wolsey expira dans la soixante-unième année de son âge. Quelques mois auparavant, il avoit fait une retraite dans la Chartreuse de Richemont; & depuis ce temps-là, il avoit vécu d'une manière très-édifiante.

Sand. de Schisme, l. 1, God. de Pref. Ang. in Arch. Ebor. n. 57.

La mort de Wolsey causa quelques changemens dans la conduite de l'Etat, & de bien plus grands dans celle du Prince, qui ne tarda point à montrer le vuide que ce ministre laissoit dans le conseil. Quoiqu'il eût ses défauts, & même ses vices, très-exagérés néanmoins, on ne sait par quel caprice de l'historien Catholique Sandère, tandis que l'anglican Godevin lui rend plus de justice; on ne sauroit méconnoître tout ce que lui dut Henri VIII, quand on compare ensemble les deux parties de ce regne, si étonnamment différenciées par le temps de la faveur ou de la disgrace de ce mini-

ftre. Tandis que Wolfey tint les rênes de l'Etat, Henri fut refpecté & redouté même des fouverains les plus puiffans de l'Europe, dont il fut long-temps l'arbitre; & fi-tôt qu'elles furent tirées de fes mains, elles ne parurent plus que flotter au hazard, mouvoir au gré du caprice, de l'emportement, des cruelles boutades, de toutes les paffions & de tous les goûts des tyrans. Si Wolfey, avec la vie & le miniftère, eût confervé fon afcendant fur le prince féroce qu'il avoit eu l'art de fubjuguer; il y a tout lieu de croire qu'au moins Henri n'eût point abjuré la religion de fes pères, qu'il n'eût pas fait mourir deux de fes femmes, qu'il n'en eût pas répudié deux autres, qu'il n'eût pas horriblement dévafté le patrimoine de l'Eglife, qu'il n'eût pas fait monter fur l'échafaud des milliers de faints & d'illuftres perfonnages pour la feule caufe de la religion.

Les eccléfiaftiques très-oppofés pour la plûpart au fameux divorce, en Angleterre même, partagerent les premiers la difgrace de Wolfey. Ce cardinal ayant été accufé d'exercer l'office de légat contre les loix du royaume, l'accufation retomba fur ceux qui avoient eu recours à lui, fur ceux qui avoient fimplement reconnu

ſon autorité. Au moyen de cette chicane, mépriſée, comme on l'a vu, par le parlement même, tous les membres du clergé ſe trouverent criminels : on les vexa de toute manière pour les obliger d'avoir recours à la protection du Roi, & pour changer en averſion leur attachement à l'Egliſe Romaine. Ce fut alors que le clergé de la première Egliſe d'Angleterre; c'eſt-à-dire, de Cantorbéri, s'aſſembla pour délibérer ſur une ſituation ſi inquiétante. L'aſſemblée fut nombreuſe : il s'y trouva neuf évêques, cinquante-deux abbés, & la plus grande partie des députés qui compoſoient la chambre baſſe. On crut regagner l'affection du Roi par les moyens pécuniaires, communément les plus efficaces en ces rencontres ; & l'on dreſſa un acte en bonne forme, par lequel on lui offroit un don de cent mille livres ſterling. Mais ceux qui le rédigerent, étoient d'intelligence avec la cour, qui portoit ſes vûes beaucoup plus loin. Ils y inſérerent le titre de *chef ſuprême de l'Egliſe & des eccléſiaſtiques d'Angleterre*, qui fut ainſi accordé au Roi Henri VIII, l'an 1531 : époque, où nous rentrons dans le cours des temps, après les avoir rapprochés, pour l'éclairciſſement de la matière & la commodité du lecteur.

L'inſertion d'un titre ſi étrange dans un acte où il ne s'agiſſoit que de donner de l'argent au Roi, montra clairement au clergé qu'on avoit eu deſſein de le ſurprendre; & d'abord elle excita des réclamations ſi vives, que l'aſſemblée ſe ſépara. Mais dès le lendemain, par les intrigues des émiſſaires de la cour, qui corrompirent ou intimiderent la plûpart des députés, l'acte paſſa tel qu'il avoit été conçu. Quelques-uns propoſerent, mais en vain, d'y ajouter cette reſtriction : *Autant que la loi de Dieu peut le permettre.* Sur ce qu'on leur répliqua que la moindre clauſe irriteroit le Roi, plus jaloux de leur ſoumiſſion qu'avide de leur argent, la multitude céda ſans plus réſiſter; & l'on porta l'acte pur & ſimple au prince, qui parut en effet plus content de ſon nouveau titre, que du préſent qui l'accompagnoit. A l'exemple de la première province de l'Egliſe Anglicane, celle d'Yorck accorda peu après le même titre au Monarque, avec un don de dix-huit mille huit cent quarante livres ſterling.

Le Pape inſtruit de ce qui s'étoit paſſé en Angleterre, ſe trouva cruellement peiné: & c'eſt peut-être tout ce que prétendoit alors Henri VIII, qui fit encore depuis pluſieurs tentatives pour amener

O 3

Clément à ſes fins. Ce Pontife courut d'abord à ce qui lui ſembloit plus preſſé: dans la crainte que l'Egliſe d'Angleterre ne rompît ouvertement avec Rome en jugeant la cauſe du divorce, il fit expédier un bref, adreſſé au primat de ce Royaume, Guillaume Warham, archevêque de Cantorbéri : vénérable vieillard, l'un des plus dignes prélats qu'ait jamais eus l'Angleterre. Il s'étoit oppoſé de tout ſon pouvoir à la ſanction du titre ſchiſmatique que prenoit le Roi ; & le chagrin de voir la religion Catholique ſe détruire dans ſa patrie, comme tout s'y diſpoſoit, le conduiſit peu de temps après au tombeau. Le ſouverain Pontiſe, après toutes les exhortations capables de ſoutenir & d'animer le courage de l'archevêque, lui défendoit expreſſément, ainſi qu'à tous autres prélats & juges, non ſeulement de juger, mais de connoître de l'affaire du divorce. On ne fit nul état de ce bref en Angleterre. Auſſi-tôt qu'il y eut été affiché, on préſenta au parlement des avis tout contraires, mendiés, extorqués, achetés de différens docteurs. Le Pape indigné ne vouloit pas traiter avec les ambaſſadeurs, qu'Henri cependant tenoit toujours à Rome. Toutefois le cardinal de Grammont adoucit le S.

Père : l'affaire fut remise en négociation, & l'on engagea le Monarque à lui envoyer un ministre, nommé excusateur, pour lui faire quelque sorte de réparation. Ce prince passionné se réduisant à tout, fit même de nouvelles démarches auprès de la Reine, pour lui faire agréer, à force de promesses, la dissolution du mariage qui mettoit le principal obstacle à sa passion. Mais cette princesse qui avoit beaucoup de grandeur & de force d'ame, ne voyant rien qui pût remplacer une couronne, méprisa tous les autres avantages, & en même temps tous les périls qu'entraînoit son refus. Le Roi la relégua aussi-tôt après dans un château écarté, & se sépara d'elle à jamais. Elle partit en disant, qu'en quelque lieu qu'elle demeurât, elle seroit toujours Reine & femme du Roi.

Ces querelles d'Etat & de religion, aliment si convenable aux sectes, donnerent de grandes espérances aux hérétiques d'Allemagne, déjà répandus en grand nombre par toute l'Angleterre, mais réduits par un prince terrible sur l'article de l'hérésie qu'il avoit combattue avec éclat, à épier en silence les momens propres à faire usage des armes de la séduction. Dès qu'ils virent la cour

& une partie des peuples prendre en averſion les eccléſiaſtiques attachés au ſouverain Pontife, ils s'obſerverent beaucoup moins qu'auparavant, diſputerent plus fréquemment ſur la religion, & ſe hazarderent enfin à dogmatiſer publiquement. Mais Henri voulant faire entendre, qu'en ſe ſéparant même de la communion du Pape, ſon deſſein n'étoit pas de porter atteinte à la foi catholique, il ordonna que les loix contre l'héréſie fuſſent exécutées en toute rigueur. En conſéquence, trois Proteſtans, pour faire peur aux autres, furent d'abord condamnés au dernier ſupplice.

Les Zuingliens, dans le même temps, réuſſiſſoient beaucoup mieux à Genève. La malheureuſe alliance de cette ville avec les Suiſſes du canton de Berne, y cauſa la ruine de la religion, à laquelle elle étoit ſincèrement attachée depuis plus de treize cens ans. L'ennui de la gêne & la licence des mœurs firent d'abord goûter le nouvel évangile à la jeuneſſe imprudente : la politique le fit adopter enſuite aux citoyens graves, qui, de la crainte qu'ils avoient du Duc de Savoie, paſſerent à la haine de ſa religion. Farel, né à Gap en Dauphiné, & déjà miniſtre à Berne, fut l'apôtre de Genève ; & ſes

Spon. Hiſt. Genev. T. I, lib. 2.

premiers exploits, après quelques jours de prédication dans cette ville, où il avoit accompagné les troupes auxiliaires de ses nouveaux alliés, ce fut d'abattre les croix, de briser les images, de jeter les reliques dans les boues, de rompre les ciboires & de fouler aux pieds les saintes hosties. Toutefois ces énormes sacrilèges ne purent se commettre, sans exciter l'horreur des ames fidèles que Dieu s'étoit réservées jusques dans cette Babylone. La ville se divisa en deux partis animés, qui se firent une guerre atroce dans l'enceinte de leurs murailles, & inonderent de sang leurs propres foyers.

Dans le cours malheureux de cette même année 1531, Michel Servet qui devoit encore ajouter à la triste célébrité de Genève, mit au jour ses livres affreux sur la Trinité. Cet impie, plus païen qu'hérétique, né à Tarragone en Espagne, imbu des nouveautés furtives de l'Allemagne à Paris où il professa long-temps la médecine, avoit ensuite voyagé en Afrique, pour enrichir des dogmes de l'alcoran son monstrueux systême de religion. Il y mit la dernière main dans l'Allemagne, qu'il parcourut à son retour d'Afrique, & où il ne man-

Sander Hæres. 227. Sandius, Biblioth. des Antitr. pag. 3.

qua point de recueillir les rêveries séditieuses des Anabaptistes. Il rejetoit avec eux toute autorité ecclésiastique & civile, le baptême des enfans qu'il disoit uniquement établi par les Papes; & même il enseignoit généralement que personne n'est damné pour le péché originel, parce que le serpent dans le paradis terrestre ne s'étoit emparé que du corps, & que l'ame demeurée libre ne pouvoit pécher, avant qu'on eût atteint l'âge de vingt ans. Quant à l'Eucharistie, il soutenoit, avec les Sacramentaires, que ce n'étoit qu'un signe. Comme les Musulmans enfin, il traitoit la Trinité de pure fiction, de fable idolatrique, de Cerbère à trois têtes. Il répétoit sans fin que le fils de Dieu n'étoit pas une personne divine, mais l'homme Christ, & qu'il avoit été fait tout entier avec l'homme; que le S. Esprit n'étoit pas simplement Dieu, mais quelque émanation de la divinité, un souffle de l'essence divine, qui n'avoit commencé qu'à la création du monde. L'homme lui-même, selon ce rêveur impie, étoit, quant à l'ame, de la substance de Dieu. Il ajoutoit que les hommes pouvoient être justifiés & sauvés sans la connoissance du Christ, & que les Turcs par leurs prières qu'il

nomme saintes, pouvoient obtenir l'effet des promesses divines. Il n'est personne qui ne puisse ici reconnoître sans guide les précipices où conduisent le mépris de l'autorité ecclésiastique, & la liberté laissée à chacun d'entendre dans son sens particulier les divines écritures. On voit que les dogmes de l'alcoran même ne sont pas les plus impies de Servet.

Hel. Hist. des ordres mon. T. IV, c. 33 & 36.

Dans ces jours de troubles & de calamités, l'Eglise mère tendre des fidèles, reçut quelque consolation d'un noble Vénitien, nommé Jérôme Emiliani, qui établit une congrégation de clercs réguliers, pour prendre soin des orphelins sans nombre, dont la famine & les maladies contagieuses avoient enlevé les parens dans le cours de l'année 1528, l'une des plus meurtrières pour l'Italie. Emiliani avoit d'abord embrassé la profession des armes, où il se distingua par sa valeur. Le gouverneur de Castel-nuovo assiégé par les Allemands, s'étant évadé, Emiliani prit le commandement & la défense de la place, qui, après une vigoureuse résistance, fut néanmoins forcée. On passa toute la garnison au fil de l'épée, & le gouverneur chargé de chaînes fut jeté dans une obscure prison, d'où il s'échappa par un concours de

circonſtances qui parut tenir du miracle. Caſtel-nuovo étant rentré dans la ſuite ſous la domination de Veniſe, cette généreuſe république, en récompenſe de la valeur d'Emiliani, lui accorda la jouiſſance de ce domaine pour trente ans, avec la qualité de chef de la juſtice : mais il abandonna bientôt cet emploi, pour faire ſur ſes neveux, demeurés orphelins, l'eſſai des fonctions de charité auxquelles il étoit appelé par le Ciel. Les ravages de la contagion étant survenus, il vendit juſqu'à ſes meubles pour ſoulager les miſérables. Enfin il raſſembla une multitude d'orphelins dans un même lieu, où il les aſſiſta avec une affection, une activité & un ſuccès qui firent l'admiration de toute la ville de Veniſe. Il établit enſuite en différentes villes des maiſons pareilles, avec le ſecours de quelques perſonnes vertueuſes qui s'aſſocierent à lui; & pour perpétuer une œuvre de ſi grande utilité, il inſtitua la congrégation des Sommaſques, ainſi appelée de ſon chef-lieu, ſitué entre Bergame & Milan. Dans la ſuite on les nomma clercs réguliers de S. Mayeul, d'une égliſe de Pavie qui étoit dédiée à ce ſaint, & que leur donna S. Charles Borromée, avec la direction d'un col-

lège célèbre. Cet ordre qui suit la règle de S. Augustin, ne s'étend pas hors de l'Italie & des cantons Suisses. Il est divisé en trois provinces, de Venise, de Lombardie & de Rome.

L'année suivante, le S. Siège approuva la congrégation de l'étroite observance des religieux de S. François, qu'on a depuis nommés Récollets, parce qu'ils souhaitoient vivre d'une manière plus régulière & plus recueillie que les autres. Léon X, pour obvier aux contestations qui renaissoient sans fin entre ceux qui vouloient observer la règle primitive dans toute sa pureté, & ceux qui prétendoient user des adoucissemens accordés par quelques Papes, avoit réuni toutes les réformes particulières à celle de la régulière observance; & par-là tout l'ordre se trouvoit partagé en Observantins & en Conventuels. Mais Clément VII considérant que les couvens réformés n'en avoient pas moins persévéré dans la réforme, particulièrement en Espagne & en Portugal, permit à deux religieux Espagnols, Etienne Molina & Martin de Gusman, favorisés d'ailleurs par leur général François des Anges, de l'introduire en Italie avec de nouveaux statuts pour la maintenir. Il enjoignit même aux

Bullar. T. I, Clem. VII, Const. 35. Rayn. an. 1532, n. 37.

ſupérieurs de l'ordre, de leur céder des maiſons en nombre ſuffiſant ; & ils ſe ſont tellement multipliés, qu'ils ont juſqu'à vingt-cinq provinces dans l'Italie ſeule, où on les nomme Frères Réformés. Ils en comptent douze en Eſpagne & en Portugal, où ils portent le nom de Frères Déchauſſés. Les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV les ont favoriſés en France, juſqu'à leur faire céder par les Obſervantins un ſi grand nombre d'établiſſemens, qu'ils en ont formé dix provinces tant en France qu'en Flandres, ſans la cuſtodie de Lorraine, & quelques maiſons dans le Canada. Leur zèle & leurs ſervices ont répondu à ces faveurs, ſur-tout dans leurs miſſions militaires, qui ont engagé le Pape Innocent XI à leur permettre de monter à cheval, & d'uſer pour la même fin de toutes les commodités compatibles avec les devoirs de leur état. Les Frères Déchauſſés d'Eſpagne, antérieurs à cette réforme, paſſerent dès l'an 1521 dans le Mexique, dont Jean de Zumarraga, l'un d'entre eux, fut le premier archevêque. Il y en eut pluſieurs qui endurerent avec beaucoup de courage la mort pour la foi.

L'Allemagne étoit bien éloignée de

participer à ces fruits de bénédiction : tout s'y acheminoit au contraire à l'entière ſubverſion de l'Empire, auſſi bien que de la religion. Soliman prêt enfin à prendre ſa revanche ſur les Autrichiens ſes vainqueurs, s'avançoit à grandes journées, à la tête de trois cent mille hommes, afin de les accabler dans l'abandonnement où les laiſſoient les princes Luthériens, déterminés à ſacrifier la patrie au fanatiſme & à la vengeance. En vain l'Empereur les avoit invités à joindre leurs forces aux ſiennes, contre l'ennemi commun. Dans une première aſſemblée, tenue depuis cette invitation à Schwinfurt en Franconie, ils exigerent, & que Ferdinand ceſsât de ſe porter pour Roi des Romains, & que, ſans nul égard aux décrets impériaux de Worms ni d'Ausbourg, on ceſsât d'inquiéter les Luthériens pour cauſe de religion ; que l'Empereur envoyât inceſſamment à la chambre impériale des ordres formels de ne plus faire aucune pourſuite à ce ſujet, & même de laiſſer ſans exécution les ſentences déjà rendues ; en un mot, que les Proteſtans, dans toute l'Allemagne, jouiſſent de la même liberté & des mêmes privilèges que les catholiques. Une ſeconde aſſemblée, qui ſe tint à

Sleid. in Comm. l. 8, p. 256, &c. Paul. Jov. lib. 30.

Nuremberg, ne leur fit rien relâcher de ces conditions exorbitantes, que l'Empereur ſubit enfin dans toute leur étendue, au moins pour ce qui étoit de la religion.

Le traité ayant été conclu à Nuremberg, & ſigné tant par les princes Luthériens au nombre de ſept, que par les députés des villes impériales, il fut auſſitôt envoyé à Ratisbonne, où l'Empereur l'attendoit avec impatience. Il y étoit dit qu'on n'inquiéteroit perſonne au ſujet de ſa créance, juſqu'à la tenue du concile que le chef de l'Empire promettoit de faire convoquer dans ſix mois, & célébrer une année après; que ſi ce concile ne ſe tenoit point, la même liberté dureroit juſqu'à ce que les Etats Germaniques euſſent trouvé moyen de concilier les différends; terme vague & illuſoire, qui laiſſoit à l'héréſie un avantage dont elle s'empreſſa de profiter. Charles-Quint s'efforça de juſtifier ſa condeſcendance, par la loi ſuprême de la politique, ou la néceſſité, par l'impoſſibilité de réſiſter aux Turcs ſans les contributions des Cercles de l'Empire. Il avoit tant d'ardeur à ſortir de cette affaire, qu'en recevant le traité de la main du ſecrétaire qui n'avoit pas encore ouvert le pa-

quet ; les Luthériens ſont-ils contens, demanda-t-il ? tout eſt-il ſigné ? Comme on lui eut répondu qu'oui ; qu'on me donne la plume, reprit-il avec impatience, & ſur le champ il ſigna ſans avoir lu.

Les Proteſtans ſe piquant de généroſité, & voyant d'ailleurs combien il leur importoit à tout évènement d'aguerrir leurs troupes, parurent l'emporter en zèle ſur les catholiques mêmes. Cette émulation, quel qu'en fût le principe, produiſit un ſi bon effet, que l'Empereur ſe vit en peu de temps à la tête d'une armée plus belle, que de mémoire d'homme il n'y en avoit eu en Allemagne. Elle étoit compoſée de trente mille hommes de cavalerie, & de plus de quatre-vingt mille d'infanterie, ſans compter les forces particulières des Etats d'Autriche. De Belgrade où ſe trouvoit Soliman, déjà ce Sultan audacieux avoit fait pénétrer en Stirie quinze mille chevaux, qui ravagerent toutes ces contrées, & s'avancerent juſqu'à Lintz, du côté de Vienne. Tous ces pillards furent taillés en pièces par la cavalerie impériale, & le général qui les commandoit, reſta parmi les morts : mais ce fut là tout ce que Charles-Quint fit de remarquable, avec ſa brillante ar-

mée. Le Sultan s'étoit avancé en personne jusqu'à Gratz, entre Vienne & l'armée impériale qui étoit à Lintz; l'Empereur ayant assemblé le conseil de guerre pour prendre sa résolution, on n'y jugea point à propos de livrer une bataille qui mît au hazard le sort de l'Empire, & l'on prit le parti de s'aller poster avantageusement plus près de Vienne, pour régler de là les opérations sur celles de l'ennemi. Soliman, de son côté n'osa point hazarder l'attaque. Après avoir fait de grands dégâts dans le pays, il reprit sur la fin de la campagne la route de Constantinople. Alors plusieurs princes opinerent à poursuivre les Turcs, & à les charger dans leur retraite : mais l'avis contraire prévalut encore. Ainsi, après avoir licencié une grande partie des troupes, distribué le reste dans les places de défense, & pris quelques mesures pour le gouvernement de l'Empire en son absence, Charles-Quint s'empressa de s'aller remontrer en Italie, où il fut bien trompé dans ses espérances, s'il avoit compté sur des applaudissemens. Il n'y lut sur tous les visages qu'une morne surprise, & des reproches tacites de ce qu'il avoit fait si peu de chose avec de si grandes forces. Cependant il fit de nouvelles in-

ſtances auprès du Pape pour la convocation d'un concile. En conſéquence, on examina plus particulièrement qu'on ne l'avoit encore fait, le lieu, l'objet, la manière & toutes les autres circonſtances qui concernoient cette importante aſſemblée. Mais combien les plans les mieux digérés ne devoient-ils pas encore éprouver d'obſtacles, avant de parvenir au terme déſiré de l'exécution !

Guicch. lib. 10. Arch. Vatic. de inſtruct. ad Conc. Trid.

La cauſe interminable de ces délais, étoient les guerres preſque continuelles entre les princes chrétiens. Tandis que l'Empereur avoit tout à craindre, & de l'armement du Turc, & du dépit ſéditieux des princes Luthériens, les Rois de France & d'Angleterre avoient eu une entrevue à Calais, où s'uniſſant d'une amitié toujours plus étroite, ils s'engagerent à mettre conjointement ſur pied une armée de quatre-vingt mille hommes. On fit courir le bruit que c'étoit pour s'oppoſer aux progrès des Turcs : mais les politiques ne douterent point que François I ne voulût profiter des embarras de Charles-Quint pour reprendre le Milanès, & qu'Henri VIII n'eût en vue de contrarier auprès du Pape les ſollicitations de Charles en faveur de la Reine Catherine. Henri ſe plaignoit amèrement

au Roi son ami, de la foiblesse du Pape, & de la partialité de la cour Romaine. Il ne pouvoit digérer qu'on y eût évoqué la cause du divorce, & qu'on voulût le contraindre à s'y présenter lui-même, ou à y envoyer quelqu'un chargé de sa procuration, pour y recevoir le jugement du Pontife. Il prétendoit que cette rigueur étoit sans exemple; que toutes les fois qu'il s'étoit élevé de pareils différends entre des têtes couronnées, on leur avoit donné des juges sur les lieux. Passant de là aux exactions & aux injustices prétendues de la cour de Rome, il sollicita François premier de se joindre à lui, & d'interjeter de concert un appel au concile, afin qu'on y recherchât les abus que les Papes faisoient de leur autorité. François ne vit dans tous ces propos qu'un esprit aigri, qu'il étoit bien éloigné de seconder. Il s'efforça de l'adoucir, en lui promettant de ménager ses intérêts auprès du Pontife, avec tout le zèle de l'amitié.

Henri ne répliqua point: mais n'écoutant plus que sa passion, qui rompit dès-lors tous les freins, il se résolut au dernier excès, & se montra désormais incurable. Sans se mettre en peine quel succès auroient les négociations du Roi

ſon ami, il ne fut pas plus tôt de retour en Angleterre, que tranchant le nœud de la difficulté au lieu d'attendre la réſolution, & concluant par voie de fait ſans s'inquiéter du droit, il épouſa Anne de Boulen; toutefois en coupable timide & diſſimulé, ou plutôt en fourbe & lâche ſacrilège. Il fit venir fort ſecrètement & avant le jour un prêtre, nommé Roland Lée, qui, pour prix de ſa credule complaiſance, eut peu après l'évêché de Lichefield. Comme Roland ſe diſpoſoit à dire la meſſe, qui avoit ſervi de prétexte pour le mander ſi matin, le Roi lui dit qu'il avoit gagné ſon procès à Rome, & que le Pape, en caſſant ſon mariage avec Catherine, lui avoit permis d'épouſer une autre femme, mais ſans aucun appareil, de peur du ſcandale. Lée ſe perſuadant qu'un Roi n'étoit pas capable d'en impoſer dans une affaire de cette nature, ſe contenta de lui demander s'il étoit porteur de la ſentence pontificale. Le Roi lui fit ſigne qu'il l'avoit, & Lée acheva de ſe préparer pour la meſſe. Néanmoins au moment de la commencer, il eut quelque appréhenſion ſur la démarche qu'il alloit faire, & il dit au Roi: Sire, pour faire hommage aux ſaints canons, il ſeroit à propos de lire la ſen-

tence de Rome en présence de quelques témoins. Henri lui répondit que le bref étoit resté dans une cassette dont lui seul avoit la clef, & qu'il n'y avoit pas moyen, sur-tout pendant la nuit, de l'aller chercher au point où l'on en étoit, mais qu'il pouvoit se fier à sa parole. Là-dessus, le foible prêtre dit la messe, & fit la cérémonie du mariage. Quelques mois après, comme la nouvelle épouse de Henri paroissoit enceinte, il ne garda plus aucunes mesures avec le souverain Pontife; observant néanmoins de n'avancer que par degrés, de colorer toutes ses entreprises, & de faire entendre qu'il s'arrêteroit quand on ne contrarieroit point sa passion.

Hist. du Div. T. I, p. 221. Burn. l. 2, p. 187.

C'est ainsi qu'il procéda sourdement à chagriner & à dépouiller le clergé de son royaume, qui n'entroit pas dans ses vûes autant qu'il le souhaitoit. Il faisoit agir le parlement, contre les privilèges & les droits les plus constans des ecclésiastiques; puis il arrêtoit les poursuites, au moment de l'exécution, afin de mieux triompher de la constance, attaquée tout à la fois par l'espérance & par la crainte. Il usa des mêmes pratiques, pour ôter aux Papes, non seulement le denier de S. Pierre, mais le droit des annates, ou

des premiers fruits, le prix des expéditions & de toutes les redevances apostoliques. Le parlement ſtatua que, ſi en conſéquence de cette ſuppreſſion le Pape refuſoit des bulles pour les évêchés, les évêques ſeroient ſacrés par quelque archevêque, ceux-ci par deux évêques au choix du Roi; & cette conſécration, prononçoient les magiſtrats transformés en théologiens, aura la même force que ſi le Pape l'avoit ordonnée. Le même ſtatut annulloit toutes les cenſures que le S. Siège pourroit lancer contre le Roi & contre ſes ſujets, défendoit à tout eccléſiaſtique de les publier, & décidoit que les prêtres, nonobſtant tout interdit, pourroient en ſûreté de conſcience célébrer le ſervice divin, & faire toutes leurs fonctions comme auparavant. Henri ſuivant toujours ſon plan de duplicité, fit difficulté d'approuver ce ſtatut, & ne permit pas d'abord qu'on le publiât. Quelques jours après, le parlement ne laiſſa point de ſupprimer encore le ſerment d'uſage, que les nouveaux évêques prêtoient au Pape, & lui en ſubſtitua un autre, par lequel ils renonçoient à toutes clauſes, paroles, ſentences & conceſſions du Souverain Pontiſe, comme préjudiciables aux intérêts du Roi, à qui

ſeul ils reconnoiſſoient devoir leurs évêchés. Par un ſtatut nouveau, il fut défendu expreſſément d'interjeter aucun appel à Rome, ſous peine de déchoir de la protection du Roi; c'eſt-à-dire d'être traité en criminel de lèſe-majeſté; & ces appels, pourſuivoit-on, ainſi que les bulles & toutes les défenſes des Papes, ne ſuffiront pas pour empêcher l'exécution des ſentences prononcées par les juges ordinaires. La raiſon qu'on en rend, c'eſt que le royaume ne reconnoiſſant plus de puiſſance étrangère, ni dans le ſpirituel, ni dans le temporel, toutes les affaires eccléſiaſtiques doivent y être jugées en dernier reſſort par les archevêques de chaque province.

La nouvelle de ces entrepriſes cauſa au Pape toutes les agitations que prétendoit Henri VIII. Il lui écrivit qu'il voyoit avec une douleur extrême une Reine vertueuſe, ſupplantée enfin par une femme de ſa ſuite; que ce ſcandale étoit d'autant plus criant, qu'on le donnoit avant toute ſentence du ſiège apoſtolique, & contre ſes défenſes expreſſes; que cependant le Père commun des peuples & des Rois ayant égard aux grands ſervices de celui d'Angleterre, à ſes qualités éminentes, à la gloire

gloire de tant d'années qui alloit s'éclipser tout d'un coup, il se bornoit encore à le conjurer de rappeler l'épouse légitime, d'éloigner sa rivale, & de réparer le scandale énorme qu'au mépris de toutes les loix il venoit de donner au monde chrétien. En cas de désobéissance, il le sommoit de comparoître à la cour pontificale, avec Anne de Boulen, pour y répondre sur le commerce scandaleux que la voix publique leur imputoit. Ce n'est pas sans me faire violence, dit le Pape en finissant son bref, que j'en viens à ces tristes extrémités. Plût à Dieu qu'il ne s'agît que de mes intérêts temporels! vous en seriez bientôt l'arbitre absolu. Mais il y va de la gloire de Dieu, de l'édification de l'Eglise, de mon propre sort pour l'éternité; & je suis contraint malgré moi d'appliquer le fer à une plaie, qu'on ne peut plus guérir autrement.

Henri VIII répondit injurieusement au Pape, que ses brefs fourmilloient d'erreurs contre le droit divin & le droit humain tout ensemble; qu'elles pouvoient bien être rejetées sur ses conseillers, également dépourvus de science & de sagesse; mais que le premier pasteur étoit inexcusable, de suivre leurs conseils pernicieux. Il ajoutoit qu'on ne trouvoit plus dans

Burn. p. 177.

la chaire de S. Pierre cette doctrine & cette capacité lumineuse, qu'on y voyoit briller autrefois, & qu'on étoit toujours en droit de chercher dans ceux qui y étoient assis; que Clément lui-même avoit confessé son ignorance, en déclarant dans l'affaire présente qu'il ne parloit que par la bouche des autres : organes trompeurs, poursuivoit-il, contredits par tout ce qu'il y a de docte dans les universités d'Angleterre, de France, d'Allemagne, & même d'Italie. C'est ainsi qu'Henri VIII se prévaloit des suffrages mendiés dans toutes les régions. Il protestoit ensuite qu'il n'avoit cédé à personne en vénération pour le S. Siège, & qu'en cette rencontre il eût de bon cœur gardé le silence, si sa soumission n'étoit pas une infraction de la loi divine, & son premier mariage un scandale, qui selon le jugement des plus grands docteurs passoit pour un outrage fait à la nature. Il disoit enfin à Clément, qu'ayant déja instruit les princes à ramener l'autorité des Papes dans ses justes bornes, il n'iroit pas plus avant, à moins qu'on ne l'y forçât; mais aussi, qu'il l'avertissoit de bien faire son devoir, & de se régler sur les sentimens d'un si grand nombre de personnes habiles.

Quoique le Pape ressentît vivement l'injure faite à son siège autant qu'à sa personne, & comprit qu'Henri VIII étoit déterminé aux derniers excès, il ne voulut pas faire éclater un ressentiment, qui ne pouvoit que précipiter ce prince dans l'abîme où déjà il avoit le pied. Il se contenta de se plaindre aux ambassadeurs, que Henri avoit encore à Rome. Il fit même examiner en plein consistoire, nonobstant les vives oppositions des agens de l'Empereur, la demande nouvelle que faisoit le Roi d'Angleterre de ne point comparoître à Rome & d'être jugé dans son royaume; quoiqu'il la fît d'une manière tout-à-fait inusitée, & par un ministre qui n'avoit, ni lettres de créance, ni procuration de son maître. Cette affaire ne laissa pas d'être agitée durant cinq mois, au bout desquels tout se conclut par prier le Roi d'envoyer une procuration à cet agent; ce que Henri ne voulut point accorder. Comme le temps marqué pour comparoître, ou pour envoyer la procuration, alloit expirer; le Pape fit encore des tentatives pour fléchir le prince, & en même temps il lui adressa ces nouvelles propositions : Premièrement, que si le Roi vouloit assigner un lieu neutre, le Pape y enverroit un

légat, avec deux auditeurs de rote; & qu'enſuite le Souverain Pontife prononceroit la ſentence. Secondement, que ſi les princes chrétiens faiſoient une trève de trois ou quatre ans, il convoqueroit un concile général, & qu'on y jugeroit cette affaire épineuſe, d'une manière à ne plus laiſſer d'incertitude.

Ib p. 185. Le Roi répondit que l'expédient du concile lui paroiſſoit impoſſible, dans les conjonctures où ſe trouvoient l'Empereur & tous les princes du Nord; qu'il avoit d'ailleurs les droits de ſa couronne à maintenir; que les loix Britanniques ne permettoient pas, qu'aucun procès fût jugé dans une cour étrangère; que les canons même ordonnoient expreſſément que les cauſes matrimoniales fuſſent décidées dans les lieux où réſidoient les parties. A ces ſubterfuges, il ajouta une proteſtation en forme, où il déclaroit qu'il n'étoit pas obligé de comparoître à Rome, pas même par procureur. Il y joignit encore les déciſions nouvelles de quelques univerſités, qu'il conſultoit ſans fin pour impoſer au public, & pour s'étourdir lui-même. Cependant il faiſoit au Pape quelques propoſitions ſpécieuſes, mais dont l'artifice ne ſe déroboit pas même aux yeux les moins clair-voyans.

La première étoit de renvoyer à l'archevêque de Cantorbéri le jugement de l'affaire du divorce, que toujours il représentoit comme dévolue aux juges nationaux par les loix fondamentales du Royaume. Or cet archevêché vaquoit enfin par la mort de Guillaume Warham, attaché jusqu'au dernier soupir à tous les principes de l'unité catholique; & le Roi, pour lui donner un successeur, avoit déjà porté ses vues sur un homme de caractère bien différent. La seconde proposition étoit de commettre le jugement à quatre arbitres, dont le premier seroit nommé par le Roi d'Angleterre, le second par la Reine, le troisième par le Roi de France, dont Henri ne se croyoit pas moins assuré que de lui-même : l'archevêque de Cantorbéri devoit être le quatrième. Henri demandoit en troisième lieu que, l'affaire étant jugée, soit par l'archevêque, soit par les arbitres, si la Reine vouloit appeler de la sentence, l'appel fût porté devant trois juges, qui seroient nommés, l'un par le Pape, l'autre par le Roi de France, le troisième par le Roi d'Angleterre, & qui tous trois s'assembleroient dans un lieu neutre : clause inconséquente, par laquelle Henri VIII se trahissoit lui-même : il oublioit

ſon droit prétendu de n'être point jugé hors de ſon royaume, dès qu'il voyoit jour à l'être, ſans riſque pour ſa honteuſe paſſion. Clément VIII éventa ſans doute un piège ſi mal couvert, & il n'eut garde d'accepter ces propoſitions inſidieuſes. Il ſaiſit néanmoins l'article du lieu neutre, & propoſa quelque temps après d'envoyer des commiſſaires à Cambrai : mais Henri ne vouloit point d'autre accommodement, que la ratification du commerce adultère auquel il s'étoit déjà abandonné. Il prit enfin la réſolution de faire juger dans ſon royaume la cauſe du divorce, & de rompre avec Rome, d'une manière irremédiable.

Comme François I lui avoit promis d'y agir de nouveau en ſa faveur, avec tout le zèle de l'amitié qui les uniſſoit enſemble, Henri lui envoya le vicomte de Rochefort, frère d'Anne de Boulen, pour lui faire part de ſon mariage, & le prier de ſe déſiſter de ſes ſollicitations auprès du Pape. Cette propoſition cauſa une étrange ſurpriſe à François I, qui dit nettement à Rochefort, qu'ayant demandé à Sa Sainteté une entrevue du conſentement de Henri, & qu'ayant déjà fait propoſer au Pape le temps & le lieu, il ne pouvoit revenir ſur ſes pas ſans manquer

aux loix de l'honneur & de la probité. Il fit aussi-tôt dresser un mémoire, qu'il lut au vicomte, en le priant de le porter à son maître. Mais l'ambassadeur s'en excusa, disant que sa commission ne s'étendoit point à cet objet. Il n'ignoroit pas les dispositions de Henri, déterminé à ne plus garder de mesures, & à mépriser désormais tout ce que pourroit faire le Pape. Cependant ce prince sans retenue, avoit besoin d'un prélat sans conscience, pour exécuter ses résolutions : il le trouva dans Thomas Cranmer, qu'il fit à ce dessein archevêque de Cantorbéri.

Les auteurs divers n'ont jamais été moins d'accord, que dans les portraits qu'ils nous ont laissés de Cranmer. A n'écouter que les Protestans, c'étoit un homme pieux, éclairé, modéré même & d'un détachement exemplaire, d'une prudence consommée, en un mot d'une si grande vertu & d'un mérite si rare, que jamais peut-être prélat de l'Eglise (ce sont les expressions de l'historien Burnet) n'a eu plus d'excellentes qualités, & moins de défauts que cet archevêque. Il est vrai, comme l'observe l'illustre auteur de l'histoire des Variations, qu'il faut médiocrement compter sur les éloges donnés par cet écrivain, qui eût laissé une idée trop

Hist. des Variat. lib. 7. n. VI & seq.

désavantageuse de la réforme, si, après avoir abandonné Henri VIII pour ses infamies & ses cruautés, il en eût fait autant de Cranmer, qu'il regarde comme l'auteur de la réforme Anglicane. Au jugement tout contraire des écrivains Catholiques, jamais homme n'eut moins de religion, ni de probité que Cranmer; & le supplice infame qu'il subit, n'égala point ses crimes. Sans prononcer entre des tableaux si différens, peignons-en l'objet, selon notre méthode accoutumée, uniquement par ses œuvres.

Thomas Cranmer né à Nottingham, ou de famille obscure ou de parens illustres, suivant les prétentions dès-là même opposées des Protestans & des Catholiques, fit dans sa jeunesse quelques progrès dans les lettres, prit l'habit ecclésiastique, & fut professeur dans l'université de Cambridge, d'où on le chassa pour s'être marié scandaleusement au mépris de son état. Il vint à Londres, après que le Roi se fut passionné pour Anne de Boulen; il entra, comme prêtre-chapelain, au service du comte de Wilskire, père de cette prude ambitieuse; il fut un des premiers à se déclarer pour les prétentions du Roi, & composa un livre contre la validité du mariage de la Reine Cathe-

rine. On peut juger, par la violence de la passion du prince, de la rapidité avec laquelle celui qui la flattoit dut s'avancer dans sa faveur : bientôt la cour le regarda comme le sujet destiné à succéder au crédit du cardinal de Wolsey. La conformité de sentimens où il étoit avec la maîtresse du Roi, par rapport à la doctrine de Luther, n'avoit pas peu contribué à lui acquérir cette protectrice, & par conséquent à l'avancer dans les bonnes graces du Roi, qu'ils jouoient ainsi tous deux de concert, en le faisant servir, par leurs trames cachées, à l'établissement de l'hérésie qu'il avoit si vivement combattue jusqu'alors, & qu'il avoit toujours dessein d'exterminer. Burn. T. I, lib. I, p. 123, &c.

Il falloit au nouveau favori une adresse extrême pour dissimuler sur un point si délicat : mais il montra bientôt que ce chef-d'œuvre de fourberie ne surpassoit pas son talent. Ayant été envoyé à Rome pour l'affaire du divorce ; tout Luthérien qu'il étoit dans l'ame, il poussa si loin la dissimulation, que Clément VII le fit son pénitencier ; ce qui prouve qu'il étoit prêtre : & il accepta cet office, sans marquer le moindre scrupule. Il passa immédiatement après en Allemagne, pour y ménager les Protestans ses bons amis, à Ibid. 36, &c.

qui néanmoins on prétend qu'il fit injure, en séduisant la sœur d'Osiandre un des principaux d'entre eux; & il fut contraint de l'épouser. Si toutes ces circonstances de temps ne sont pas incontestables, au moins est-il constant qu'il contracta ce mariage, étant prêtre, & après celui qui l'avoit fait chasser du collège de Cambridge. Ainsi fouloit-il aux pieds tous les canons, en ajoutant au crime de l'incontinence la tache de la bigamie, qui l'excluoit seule de la prêtrise, quand bien même il eût contracté ce second mariage avant la réception du sacerdoce. Mais les réformateurs prétendus se jouoient dans leur cœur, & des saints canons, & des vœux les plus sacrés. Il n'en étoit pas ainsi d'Henri VIII, auprès duquel il falloit employer tous les stratagêmes de la fourberie, pour lui tenir caché ce qu'il regardoit, avec toute l'Eglise, comme le comble de la dissolution, & l'affiche de l'impiété.

Quand Cranmer fut institué archevêque, il fit, avant qu'on procédât à l'ordination, le serment de fidélité qu'on avoit coutume de faire au Pape depuis quelques siècles. Ce ne fut pas sans scrupule, à ce que dit son vain apologiste: mais le scrupule n'alla pas loin. Cette conscience timorée sauva tout, en protestant

que par ce serment il ne prétendoit se dispenser en rien de ses devoirs envers sa conscience, envers son Roi, & envers sa patrie : verbiage menteur, ou pur pléonasme, puisqu'il n'ajoute & n'ôte rien à un serment qui ne préjudicie à aucun de ces devoirs, & qui réserve même les droits de celui qui le fait, par cette clause expresse, *salvo ordine meo.* Mais enfin, ou le serment de Cranmer fut un parjure, ou il l'obligeoit à reconnoître la puissance toute spirituelle du Pape. Or il n'y croyoit pas, tandis qu'il la confessoit dans les termes reçus, & qu'il n'éludoit le sens naturel de sa confession, que par des restrictions inintelligibles & mensongères. Où seroit le parjure, si une pareille protestation pouvoit le faire disparoître? Mais Cranmer qui fut sacré avec toutes les cérémonies du pontifical, ne fit pas même de protestation contre tant d'autres engagemens qu'il impose ; comme de recevoir avec soumission les traditions des Pères & les constitutions du siège apostolique ; de rendre, suivant le droit canonique, obéissance à S. Pierre en la personne du Pape & de ses successeurs ; de garder la chasteté ; c'est-à-dire le célibat & la continence parfaite, selon qu'il est expressément déclaré par

l'Eglise dès l'ordination du soudiaconat. Il lui auroit fallu protester encore contre la messe, qu'à son sacre il célébra, selon la coutume, avec son consacrant; contre toutes les messes qu'il dit depuis, au moins durant trente ans que vécut encore Henri VIII; contre toutes les ordinations qu'il fit durant les mêmes années, selon les termes du pontifical, où Henri ne changea rien, non plus qu'à la messe; contre le pouvoir qu'il croyoit conférer aux prêtres d'idolâtrer & de perpétuer l'idolâtrie, *en changeant par leur sainte bénédiction le pain & le vin au corps & au sang de Jésus-Christ, & en offrant le sacrifice, tant pour les vivans que pour les morts.* Pourquoi protester contre l'obligation d'obéir au Pape, & non pas contre tant d'autres actes plus contraires au Luthéranisme? C'est qu'on flattoit Henri VIII en attaquant la primauté du Pape, & qu'on ne pouvoit paroître Luthérien sans armer son indignation. De là, Cranmer fut tout ensemble Luthérien, prêtre bigame, époux affectant la pureté des vierges, évêque selon le pontifical Romain, soumis au Pape dont il abhorroit la puissance, disant & donnant le pouvoir de dire la messe qu'il regardoit comme une abomination. Voilà néanmoins le chef qu'une

Eglise, autrefois si florissante, égale aux Athanase, aux Basile, aux Ambroise & aux Augustin. Quand plaira-t-il au Ciel de lever un bandeau, qui forme des ténèbres si incompréhensibles?

Cranmer, hérétique & schismatique dans l'ame, ne laissa pas encore de demander des bulles au Pape par l'avis du Roi qui alors ne vouloit pas rompre tout-à-fait avec Rome; & le Pontife qui ne pressentoit que trop ce qu'on pouvoit attendre de cet épiscopat funeste, les accorda dans la crainte qu'un refus ne portât le mal à l'extrême, ou n'en accélérât le dernier période. Clément procédant même dans la forme la plus gracieuse, lui envoya les bulles sans exiger les annates; & il y joignit le pallium, dont il chargea l'archevêque d'Yorck & l'évêque de Londres de le revêtir. Ce sont les dernières bulles, qui aient paru en Angleterre: elles sont datées du 22 février 1533.

Aussi-tôt que Cranmer se vit primat du royaume, il travailla dans le parlement à dissoudre le mariage du Roi, à légitimer son concubinage que la politique ne permettoit plus de recéler. La passion de ce prince pour Anne de Boulen n'ayant pu s'astreindre aux lenteurs

des formes, le faux mariage avoit été fait & consommé avant toute sentence; & comme cette seconde épouse étoit grosse, on ne pouvoit plus différer, sans imprimer au fruit adultérin qu'elle portoit, sa flétrissure naturelle. Le Primat qui n'avoit rien ignoré de tous ces honteux secrets, en prit occasion de signaler son zèle d'une manière assez inattendue. Donnant à l'adulation l'air de la sollicitude & de la vigueur épiscopale, il adressa au Roi un avertissement plein de gravité, touchant son mariage avec Catherine d'Aragon, qu'il qualifioit d'incestueux: mariage, ajoutoit-il du ton d'un nouveau Jean-Baptiste, qui donnoit à tout le monde chrétien un scandale que son caractère de pasteur ne lui permettoit pas de souffrir davantage. Là dessus, il cite le Roi & la Reine par-devant lui; on procede en forme; & la Reine n'ayant pas comparu, le rigide prélat prononce la contumace, & déclare le mariage nul dès son principe. Il ne manqua point dans sa sentence de prendre, suivant la coutume de ses prédécesseurs, la qualité de légat du Saint Siège, & cela, comme l'insinue son apologiste, pour donner plus de force à son jugement. L'erreur, ou l'iniquité peut-elle

Burn. T. I, l. 1, p. 193, & seq.

Ib. p. 195.

ſe prendre plus groſſièrement dans ſes propres filets? Un archevêque qui, ſans reconnoître le Pape ni le S. Siège, leur rend hommage, eſt pleinement juſtifié, dès-là que cet hommage menteur ſert à autoriſer les plaiſirs honteux de ſon Roi. Cinq jours après la caſſation du mariage de la Reine, le mariage précoce de ſa rivale fut approuvé par le prélat rigoriſte.

Avant qu'Henri VIII en fût venu à ces extrémités, mais tout étant déjà diſpoſé pour le faire, ce prince très-décidé de ſon naturel, & néanmoins fort agité par la perſpective du précipice, où il s'engageoit, écrivit à François I, qu'il le prioit de lui envoyer un homme de confiance, par le moyen duquel il pût lui communiquer bien des choſes qu'on ne pouvoit dépoſer que dans le ſein d'un ami. Sur le champ, François fit partir le ſeigneur de Langey, & pour encourager Henri, lui fit part d'une entrevue prochaine qu'il devoit avoir à Marſeille avec le Pape Clément, qui ne manqueroit pas d'écouter favorablement un Roi de France, dans une rencontre où celui-ci alloit accepter pour épouſe de l'un de ſes fils une petite nièce du Pontife. Il ajoutoit qu'il convenoit fort qu'Henri ſe trouvât lui-même à cette entrevue; que ſa

Mém. du Bellay, l. 4, p. 150, &c.

présence serviroit infiniment plus à sa cause, que toute l'habileté de ses représentans; du reste, qu'il n'y avoit point de difficultés pour le voyage, puisqu'il ne s'agissoit que de traverser la France, où il ne seroit assurément pas moins révéré que dans son propre royaume. L'ambassadeur François s'acquitta fidèlement de sa commission; mais il ne put rien gagner. Le Roi Henri lui déclara que, sur l'obstination de Clément à ne point lui donner de juges en Angleterre, il avoit épousé Anne de Boulen, & qu'il étoit résolu à faire casser son premier mariage par l'archevêque de Cantorbéri; que le second demeureroit néanmoins secret jusqu'à l'entrevue du Roi de France avec le Pape, afin de ne pas nuire au succès de la négociation. Il croyoit alors que cette entrevue auroit lieu dans le mois de mai: mais comme elle eut été remise au mois d'octobre; ou il n'eut pas la patience d'attendre jusques-là, ou Anne de Boulen, qui ne pouvoit plus cacher sa grossesse, ne lui permit pas de le faire. Ce fut dans cet intervalle qu'il rendit public son second mariage, & qu'il fit ensuite couronner avec beaucoup de pompe sa nouvelle épouse.

Du Bellay, lib. 4.

Depuis deux ans, on parloit du ma-

riage d'un fils de France avec une nièce de Clément VII ; mais tout ce qui se piquoit de politique le regardoit comme une chimère. La grandeur des Médicis étoit si récente, qu'on ne pouvoit se persuader que l'auguste sang de France fût si près de se mêler au leur. Charles-Quint consulté par le Pape ne le contraria point d'abord, dans un projet qui ne lui paroissoit qu'un jeu : mais quand il s'apperçut que la négociation étoit sérieuse, il n'y fut plus à temps pour parer le coup. Le recouvrement du Milanès qui faisoit depuis si long-temps la passion de nos Rois, & que Clément VII promettoit de réunir à d'autres grands domaines en faveur de l'époux futur de sa nièce, compensa dans l'estime de François I tous les désavantages d'une alliance si disproportionnée. Ainsi l'affaire ne fut pas plus tôt résolue, que le Pontife partit avec sa nièce Catherine, âgée seulement de treize ans, pour se rendre auprès du Roi à Marseille. Les galères de France étoient allées le prendre à Pise, avec toute sa cour, qui étoit fort nombreuse. Il entra dans le port, au bruit de trois cens pièces de canon. Dès le lendemain, il fit son entrée solemnelle. Les rues étoient ornées de riches

Hist. de Marseil. p. 319. Rayn. an. 1533. n. 78 & seq.

tapisseries ; tous les corps ecclésiastiques & séculiers précédoient en bon ordre, avec tous les officiers de la cour pontificale, & la plûpart de ceux du Roi. Venoit ensuite la sainte Eucharistie, portée sur un cheval d'une blancheur extraordinaire, que deux hommes vêtus magnifiquement conduisoient par des rênes de soie. Immédiatement après, on voyoit dans une chaise ouverte le Pape revêtu de tous les ornemens pontificaux, à l'exception de la tiare, qu'il avoit quittée par respect pour le S. Sacrement. Il étoit accompagné des ducs d'Orléans & d'Angoulême, fils du Roi ; suivi de quatorze cardinaux montés sur des mules, & de cinquante à soixante évêques ou archevêques. A quelque distance de là, paroissoit la jeune Catherine de Médicis, entourée d'un brillant cortège de dames & de noblesse. On alla descendre à la cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum*, & le Souverain Pontife donna la bénédiction.

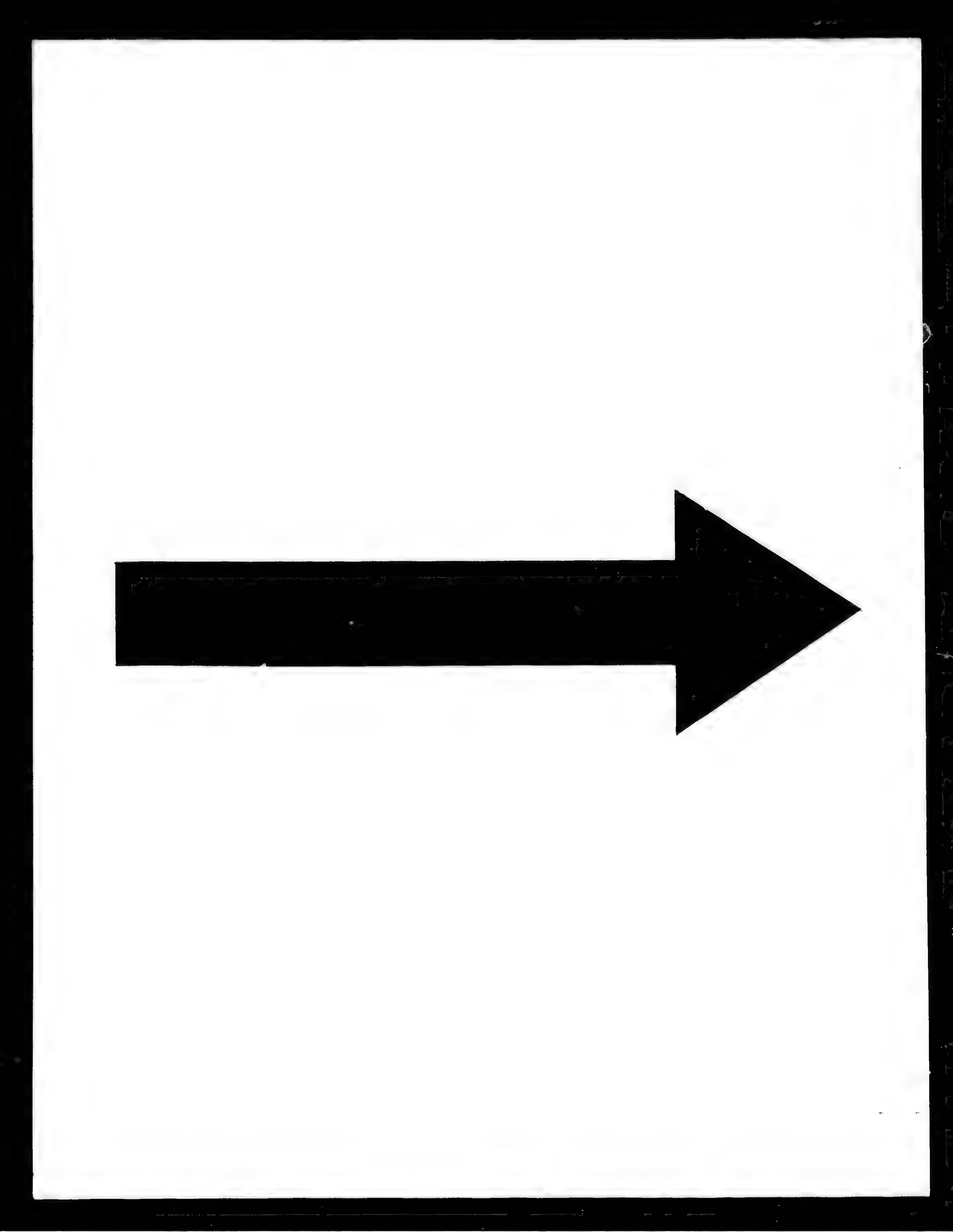
Le jour suivant, deux cardinaux avec la qualité de légats, allerent suivis de tout le sacré collège, le doyen à la tête, saluer le Roi de la part du Pape ; & après lui avoir tous baisé la main, ils le conduisirent à l'audience de Sa Sainteté. Voici l'ordre du cérémonial, tel qu'il

fut dressé dans le temps même par le maître des cérémonies du palais pontifical. On voyoit en premier lieu cent massiers avec leurs uniformes ; après eux, les gentilshommes de la garde du Roi, les seigneurs des deux cours, le grand-maître de France & le maître des cérémonies du Pape, marchant l'un & l'autre sur la même ligne. Paroissoient ensuite les ducs d'Orléans & d'Angoulême, puis les cardinaux-évêques, prêtres & diacres. Enfin le Roi marchoit entre les deux plus anciens prélats de ce troisième ordre, & la marche étoit fermée par les prélats ordinaires & les gens de robe. Le Monarque entra au consistoire, avec les deux ducs ses fils, & quelques-uns des principaux seigneurs de sa cour. Il baisa les pieds, la main & la joue du S. Père ; ses deux fils baiserent les pieds & la main, & les seigneurs ne baiserent que les pieds. Il y eut un consistoire particulier pour la réception du Dauphin, qui fut traité à l'audience avec autant de distinction que le Roi même. Il y en eut aussi pour la Reine Eléonore, & pour les princesses filles du Roi. Les festins, les tournois, les spectacles de toute espèce, & les présens se firent avec la même magnificence que tout le

reste de la cérémonie. Le Roi porta la libéralité jusqu'à donner des pensions à tous les cardinaux, excepté le seul cardinal de Médicis, qui, en sa qualité de neveu du Pape, crut n'en devoir point accepter. Le Pape reçut une superbe tapisserie, toute tissue d'or & de soie, représentant la cène de Notre-Seigneur. Elle subsiste encore à Rome, où l'on n'y voit pas sans admiration le progrès qu'avoient déjà fait les arts. Le Pontife à son tour donna au Roi une corne de Rhinocéros, montée sur un pied d'or, & qui passoit pour une merveille des plus singulières. Il fit ensuite quatre cardinaux François, du nombre desquels fut Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, alors âgé de dix-sept ans seulement, & depuis si fameux par l'apostasie où l'entraînerent l'ennui du célibat, & l'exemple de l'amiral de Coligni son frère. Ce qui ajoute beaucoup au mérite de cette promotion, c'est qu'auparavant il y avoit déjà six cardinaux François, dont le nombre fut ainsi porté jusqu'à dix, contre les vieilles appréhensions de la politique Italienne.

Comme l'objet direct de la conférence étoit le mariage de Catherine de Médicis avec Henri duc d'Orléans, on com-

mença par cette affaire, qui étant toute résolue, ne tarda point à être consommée. Le Pape fit lui-même la cérémonie du mariage; après quoi il fut question du concile général, mais sans rien résoudre, parce qu'on ne put convenir du lieu de l'assemblée. Pour écarter cependant [illegible] périls où les manœuvres de l'hé[illegible]oient sans fin l'Eglise de Fran[illegible] Pape publia une bulle foudroyante, non seulement contre les hérétiques, mais contre tous ceux qui les favoriseroient en quelque manière que ce pût être. Il s'en falloit bien, comme on s'en convaincra par la suite, que le remède fût proportionné au mal. Dans la bonne intelligence où François I, ami si généreux, se trouvoit avec Clément VII, il n'oublia point les intérêts du Roi d'Angleterre. Il fit extrêmement valoir les moindres démarches que ce prince faisoit pour terminer à l'amiable; il donna des couleurs favorables aux procédés équivoques; il pallia, ou affoiblit les torts manifestes; il fit agir de nouveau à la cour de Londres; en un mot, il fit si bien auprès de Clément & auprès de Henri, que si celui-ci n'eût pas pris à tâche, pour ainsi dire, d'indisposer le Pape & de traverser les bons offices du



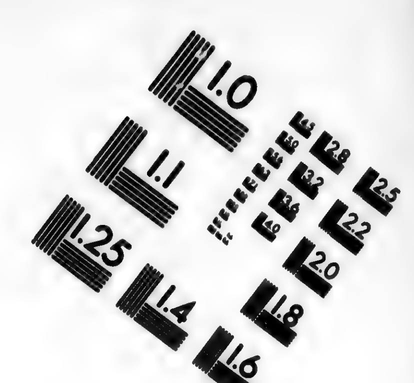
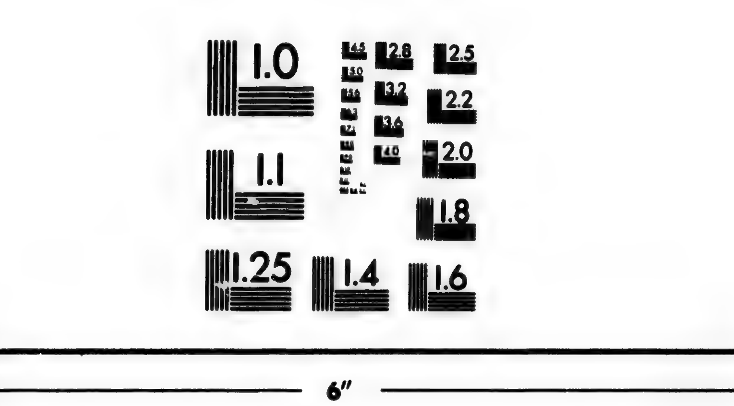


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Roi son ami, ou l'on eût fait un accommodement, ou l'on eût du moins usé d'une lenteur qui auroit prévenu les derniers scandales. Déjà le Pape, dans l'ignorance où il étoit encore de ce qui s'étoit passé en Angleterre, avoit promis de juger cette cause, dans un consistoire d'où les cardinaux du parti de l'Empereur seroient exclus.

François I étant venu à bout d'engager Henri à envoyer des ambassadeurs au Pape, crut avoir tout gagné en les voyant arriver à Marseille : mais il se trouva, que le chef de cette ambassade, Gardiner évêque de Winchestre, homme d'ailleurs d'un génie dur & sans souplesse, n'étoit pas muni des pouvoirs convenables. L'Anglois ombrageux ne s'étoit proposé en cela que d'avoir à Marseille des gens affidés, soit pour examiner, soit pour aiguillonner le zèle du Monarque François à le servir. François I néanmoins n'écoutant que sa candeur & la bonté de son cœur, pria le Pape d'attendre le retour d'un courrier qu'il envoyoit en Angleterre, afin d'en faire autoriser les ambassadeurs à conclure. Mais loin d'acquiescer aux vœux d'un ami si zélé, Henri envoya ordre à ses ministres de signifier au Pape qu'on ne le reconnoissoit plus

pour juge en Angleterre, & qu'on y appeloit au futur concile, de tout ce qu'il avoit fait & pourroit faire à l'avenir. Aussi-tôt ces ambassadeurs demanderent audience, & signifierent cet appel au Pape en personne. Clément, sans éclater, dit qu'il donneroit sa réponse après avoir consulté les cardinaux. Quand il eut conféré avec eux, il fit rappeler les ambassadeurs, & leur dit paisiblement que leur appel n'étoit pas recevable. Ceux-ci, bien loin de se déconcerter, firent une seconde signification de leur appel, tant au nom du Roi qu'en celui du Primat d'Angleterre: ce qui offensa si fortement le Pape, qu'au lieu d'écouter les sollicitations que faisoit encore François I, il s'efforça, mais en vain, de le détacher des intérêts de Henri VIII. Il partit peu après de Marseille, fort piqué de l'insulte qu'il y avoit reçue.

François I, tout mécontent qu'il étoit lui-même, ne laissa pas de renvoyer à Londres, pour y faire de fortes remontrances. Il choisit pour cette commission Jean du Bellay, évêque de Paris, très-agréable au Roi d'Angleterre, doué de toute la dextérité convenable pour manier un esprit aussi pointilleux qu'extrême & fantasque. Cet évêque agit en effet

avec tant d'habileté, que Henri VIII flotant sans cesse entre sa conscience & sa malheureuse passion, consentit à renouer encore les négociations avec le Pape. Et comme il falloit pour cela un agent à toute épreuve, Henri crut ne pouvoir mieux faire que d'y employer du Bellay lui-même, qui repassa aussitôt en France, & partit incontinent pour l'Italie, nonobstant toutes les incommodités d'un hiver rigoureux. Ou Henri ne régloit plus ses démarches que sur l'impression du moment, ou il agissoit de propos déliberé en fourbe & en faussaire, Du Bellay ne fut pas loin de cette cour, qu'on y déclara que la puissance des Papes n'étoit fondée sur aucun principe de droit ni d'équité, qu'elle n'étoit qu'une suite d'exactions & de tyrannies, accablantes sur-tout pour les isles Britanniques qui ne la pouvoient plus supporter; que to[illegible] les efforts faits depuis trois cens ans p[illegible] la ramener à une juste modération ayant été inutiles, il ne restoit plus que de l'abolir entièrement qu'ainsi le Pape ne seroit plus reconnu que pour évêque de Rome, & qu'on ne lui attribueroit aucun pouvoir hors de ce diocèse particulier. Peu de temps après, il fut encore déclaré, qu'on n'iroit plus à Rome pour aucune affaire; que

Burn. l. 2. p. 210, &c.

que toutes les causes dont on avoit coutume d'appeler au Pape, seroient jugées en dernier ressort par le Roi & son conseil; que les évêques ne pourroient plus s'assembler que par son ordre, & que leurs statuts ou canons n'auroient aucune force qu'il ne les eût approuvés. On fit ensuite prêcher au peuple, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir en Angleterre, que tout autre évêque étranger.

Henri VIII ne reconnut tous les bons offices de François I lui-même, qu'en se plaignant amèrement de la conduite de cet ami trop ardent peut être, de ses rapports avec le Pape, des honneurs rendus à Clément en France, de la vénération que l'Eglise Gallicane conservoit pour le S. Siège. Il eût exigé que François I sacrifiât à l'amitié sa conscience & sa religion. Mais également incapable de trahir sa foi ou ses amis, le monarque très-chrétien répondit à toutes les séductions Anglicanes, dans ces termes si dignes du fils aîné de l'Eglise : » En toute autre chose, j'aurai toujours pour Henri l'attachement d'un frère; mais dans ce qui est contraire à la religion, je n'ai société avec personne." Voilà où en étoit le schisme du Roi & du Royaume d'Angleterre, sur la fin de l'année 1533, qui, d'un autre cô-

que toutes les causes dont on avoit coutume d'appeler au Pape, seroient jugées en dernier ressort par le Roi & son conseil; que les évêques ne pourroient plus s'assembler que par son ordre, & que leurs statuts ou canons n'auroient aucune force qu'il ne les eût approuvés. On fit ensuite prêcher au peuple, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir en Angleterre, que tout autre évêque étranger.

Henri VIII ne reconnut tous les bons offices de François I lui-même, qu'en se plaignant amèrement de la conduite de cet ami trop ardent peut être, de ses rapports avec le Pape, des honneurs rendus à Clément en France, de la vénération que l'Eglise Gallicane conservoit pour le S. Siège. Il eût exigé que François I sacrifiât à l'amitié sa conscience & sa religion. Mais également incapable de trahir sa foi ou ses amis, le monarque très-chrétien répondit à toutes les séductions Anglicanes, dans ces termes si dignes du fils aîné de l'Eglise : « En toute autre chose, j'aurai toujours pour Henri l'attachement d'un frère; mais dans ce qui est contraire à la religion, je n'ai société avec personne." Voilà où en étoit le schisme du Roi & du Royaume d'Angleterre, sur la fin de l'année 1533, qui, d'un autre cô-

té, ouvrit la porte à l'évangile dans le vaste & riche Empire du Pérou. Mais que de crimes & d'horreurs devoient précéder l'exécution des desseins de miséricorde que le Ciel avoit conçus en faveur de ces malheureuses contrées !

In Collect. Ramus. Relat. Franc. Xeres. Marian. l. 26, c. 3.

Un aventurier sans naissance, sans éducation, sans foi, sans mœurs, sans humanité, & sans autre religion que le nom de chrétien, fit la conquête de cet Empire. François Pizarro, c'est le nom de cet affreux conquérant, étoit Espagnol, fils naturel d'un gentilhomme d'Estramadoure. Abandonné dès sa première enfance, il n'apprit pas même à lire, & fut réduit à garder les porceaux. Son caractère plein d'énergie ou d'une barbare dureté, joint à un tempérament robuste, ne commença pas plus tôt à se développer, qu'il prit, au sujet du nouveau monde, le goût d'aventure qui étoit répandu en Espagne jusques dans la lie de la nation. Il s'embarqua pour les colonies déjà fondées, où l'ambition & la soif de l'or, égale en lui à la férocité, lui firent bientôt choisir de préférence les expéditions les plus hazardeuses. Partout il se distingua par son intrépidité, par ses conseils hardis, par une activité sans relâche; il fit oublier le vice de sa naissance, &

acquit les connoiſſances néceſſaires pour agir en chef. Ayant alors entendu parler d'une nouvelle terre où l'or amoncelé étinceloit ſous la première ſurface, & ne concevant rien au deſſus de ſes forces, il forma le projet d'envahir le Pérou. Il s'aſſocia Diègue Almagro, auſſi déterminé que lui, & d'une naiſſance encore plus obſcure. Pizarre devoit commander les brigands qu'ils avoient d'abord attroupés, au nombre d'environ deux cens, avec quelques chevaux; tandis qu'Almagro continueroit les attroupemens, pour amener des renforts, & fournir des ſecours ſelon les beſoins. Tel fut le plan de l'attaque, & voici quel en étoit l'objet.

Depuis quatre cens ans ſeulement, ce qui eſt peu vraiſemblable, nonobſtant le grand nombre de relations, toutes Eſpagnoles; depuis quatre cens ans, Manco-Capac, deſcendu, ſuivant les auteurs de ces relations, de quelques navigateurs d'Europe jetés par la tempête ſur les côtes d'Amérique, avoit fondé l'Empire des Yncas, où néanmoins on ne retrouve aucun veſtige, ni de nos arts les plus uſuels, ni de notre religion, pas même de notre écriture; puiſque les ſignes vagues des Péruviens étoient encore plus imparfaits que les hiéroglyphes groſſiers

du Mexique. Toutefois cet Empire, long de six cens lieues & large de trois cens, mais sur-tout sa civilisation n'en dut pas moins paroître une merveille, en comparaison des peuplades sauvages qui l'environnoient. Des loix simples, comme l'esprit de ce peuple, le mépris de l'or & de l'argent qui naissoient sous leurs pas, l'inutilité de la monnoie dont ils ne connoissoient pas même l'usage, l'ignorance du luxe & du commerce, leur placement entre la vaste mer du Sud & la chaîne inaccessible des montagnes Cordillières, qui les mettoient à l'abri de la contagion, des rapports & des vices étrangers, la culture assidue d'une terre fertile, possédée & dépouillée en commun, leur respect religieux pour un souverain qu'ils croyoient fils du soleil; c'est-à-dire du plus grand de leurs dieux, un gouvernement paternel que le prince partageoit avec les chefs de famille, comptables solidairement avec leurs pupilles de l'inobservance des loix; tant de précautions & d'heureux hazards avoient fait prospérer l'Etat sous onze Empereurs, durant quatre siècles d'un âge d'or, au bout desquels, si l'on veut encore s'en rapporter aux observateurs Castillans, la discorde & le fratricide l'agiterent pour la première fois.

L'Yncas-Huana-Capac s'étant emparé du Royaume de Quito, épousa l'unique héritière du Roi détrôné, & en eut un fils, nommé Atahualpa ou Atabalipa. Ce jeune prince, après la mort de son père, devoit regner sur l'héritage de sa mère ; mais l'Yncas Huascar, son frère aîné, voulut l'en dépouiller, ou du moins lui imposer tribut. Atabalipa feignit de se soumettre à l'hommage ; & sous prétexte de le rendre avec plus de pompe, il prit pour cortège tous les meilleurs soldats de son apanage. Il s'avança vers Cusco, alors capitale de l'Empire. Huascar surpris fut défait sans peine, arrêté prisonnier, mis à mort ; & le vainqueur, moins favorisé que flatté par la fortune, se trouva maître de toutes les provinces. Ce furent les troubles excités par des spectacles auxquels ce peuple étoit peu façonné, qui donnerent lieu à l'invasion de l'Empire. Ils n'étoient pas à beaucoup près calmés, lorsque les Espagnols y débarquerent en 1533. Dans la confusion où tout se trouvoit encore dans l'Etat, ni le prince, ni les officiers ne songerent à s'opposer à la marche de Pizarre, qui arriva sans le moindre obstacle à la maison royale de Cascomalca.

On dit que c'étoit une tradition transmise d'âge en âge au Pérou, depuis le

fondateur Européen de cet empire, qu'un jour il viendroit par mer des hommes barbus, avec des armes si supérieures à celles du pays, que rien ne pourroit leur résister. Si quelque chose peut faire adopter cette opinion, c'est la conduite que tint Atabalipa à l'égard de cette poignée de brigands. Il avoit des villes de guerre & des armées, qui étoient peu de chose à la vérité par rapport à celles de l'Europe, mais qui eussent été plus que suffisantes, au moins par le nombre, pour en exterminer quelques bandits presque aussi mal disciplinés que ses propres troupes. Le Pérou d'ailleurs, parfaitement inconnu pour lors aux Espagnols, est un pays très-difficile, par-tout hérissé de dunes mouvantes ou de montagnes escarpées, coupé de rivières & de torrens, de gorges & de défilés, où quelques centaines d'hommes, avec tant soit peu de résolution, feroient périr les armées les plus nombreuses & les plus aguerries. Sans se prévaloir d'aucun de ces avantages, Atabalipa tout au contraire ne s'étudia qu'à bien accueillir des hôtes si dangereux; il s'empressa de leur envoyer des fruits, des grains, & ce qu'il savoit leur être beaucoup plus agréable, des vases d'or & d'argent, dont plusieurs étoient pleins d'é-

meraudes. Il ne laiſſoit pas de ſentir l'injure faite à ſa couronne par la bruſque apparition de ces étrangers au milieu de ſes Etats, ne diſſimula point le déſir qu'il avoit de les en voir ſortir, & déclara qu'il iroit le lendemain s'aboucher à cet effet avec leur chef.

Sur cette annonce, Pizarre eut auſſitôt pris ſa réſolution, & prépara tout pour combattre; mais ſans laiſſer appercevoir le moindre appareil de guerre. Il rangea ce qu'il avoit de cavalerie dans les jardins du palais, où elle ne pouvoit être apperçue; l'infanterie fut poſtée de part & d'autre dans la cour, & l'artillerie au centre, tournée vers la porte par où l'Empereur devoit entrer. Atabalipa vint avec confiance au rendez-vous, accompagné cependant de douze à quinze mille hommes, tant de ſon cortège que de ſa garde ordinaire. Il étoit porté ſur un trône d'or, & ce métal ſéduiſant brilloit de même dans les armes de ſes troupes. Comme il alloit mettre le pied dans le piège tendu par ſes aſſaſſins, il ſe tourna vers ſes principaux officiers, & leur dit: Ces étrangers ſont les envoyés des Dieux; gardez-vous de les offenſer. A la porte du palais où reſtoit Pizarre, un Eſpagnol zélateur s'approche du prince idolâtre,

lui expose, par la voie d'un interprète, les principaux articles du Christianisme, le presse de l'embrasser, & lui propose en même temps de se soumettre au Roi d'Espagne, à qui le chef de cette religion divine avoit donné le Pérou. L'Empereur qui l'avoit écouté avec beaucoup d'attention, lui répondit qu'il vouloit bien être l'ami du Roi d'Espagne, mais non pas son tributaire, & que le grand-prêtre des Chrétiens étoit injuste en donnant ce qui n'étoit pas à lui. Quant à ma religion, ajouta-t-il, je suis encore moins disposé à la quitter pour la votre. Vous adorez un Dieu mort sur un gibet, & j'adore le soleil qui nous anime tous. Ensuite il demanda où l'on avoit pris tout ce qu'on venoit de lui dire; & comme on lui eut répondu, en lui présentant l'évangile, que c'étoit dans ce livre; le Péruvien qui n'avoit pas la première notion de la lecture, ni de l'écriture, prit le livre avec étonnement, le regarda de tous les côtés, puis le jeta en souriant & en disant, que ce livre ne lui avoit rien dit de tout ce qu'on alléguoit.

Voilà tout le crime du malheureux Yncas; si ce ne fut plutôt l'or qui étincelloit sous ses pieds, & dans les mains de ses sujets. On le traita aussi-tôt, lui

& toute sa suite, de blasphémateurs, d'impies qui fouloient aux pieds l'évangile, & qui méprisant la lumière que la clémence divine faisoit luire à leurs yeux, ne méritoient plus que d'être précipités sans rémission dans les ténèbres éternelles. Tous les genres d'armes à la fois furent aussi-tôt mis en jeu ; & qu'on se figure, s'il est possible, l'effroi, le désordre, les ravages que causerent, dans cette multitude surprise & serrée, les chevaux qui les écrasoient sous leurs pieds, le bruit & l'effet de la mousqueterie, du canon qu'ils prenoient pour la foudre, & qui terrassoient jusques dans les derniers rangs ceux mêmes qui n'en étoient pas atteints. En un moment, ils furent tous renversés les uns sur les autres; & les derniers tombés sous le sabre & la pique, étouffoient de leurs poids ceux qui avoient pu conserver un souffle de vie dans ces tas de cadavres. On en fit un carnage effroyable, par toutes les manœuvres que la convoitise put suggérer à la cruauté. Pizarre marcha lui-même à l'Empereur, fit massacrer par ses assassins les plus habiles tout ce qui entouroit le trône, fit le monarque prisonnier, & poursuivit le reste de la journée ce qui avoit pu fuir du champ de bataille. Une foule

de princes du sang royal, les ministres, la fleur de la noblesse, tout ce qui composoit la cour de l'Empereur, fut sacrifié à la sûreté du tyran. On ne fit point grace à une multitude éplorée de femmes, de vieillards, d'enfans, que la curiosité seule avoit attirée des environs.

Pizarre après cela, pour assouvir sans obstacle toute sa cupidité, ne songea plus qu'à se défaire de son prisonnier; & mettant le comble à la scélératesse qu'il prétendoit pallier, il revêtit des formes du droit l'assassinat du Monarque. On fit au malheureux Yncas son procès en règle. On l'accusa d'avoir voulu soulever ses sujets contre les Espagnols; & sur cette imputation, aussi dénuée de preuves qu'inique en soi, il fut condamné & mis à mort. Après cette exécution, Pizarre entra dans Cusco, où des trésors plus considérables que tous ceux que possédoit l'Europe entière avant la découverte du nouveau monde, devinrent la proie de deux cens misérables, sans assouvir leur cupidité. L'ivresse au contraire ne fit en eux qu'augmenter la soif. Après avoir dépouillé les maisons des particuliers, aussi bien que les temples & les édifices publics, d'une extrémité du Royaume à l'autre; ils exercerent toutes sortes de violences con-

tre les Péruviens, leurs femmes & leurs filles, afin d'en tirer les trésors qu'ils supposoient encore cachés.

Les peuples, poussés au désespoir, prirent les armes de tous côtés & assiégerent tout-à-la-fois plusieurs places : mais leurs foibles armes ne purent défaire en bien des combats que six cens de leurs ennemis, qui recevant sans cesse des renforts attirés par l'appât toujours croissant qui avoit amené les premiers, finirent par être victorieux dans toutes les provinces. En assez peu de temps, les Espagnols se trouverent dans le Pérou, au nombre de trois mille arquebusiers, sans compter les piquiers, les arbalétriers & la cavalerie. L'oppression des Péruviens n'eut plus dès-lors d'autre règle que le caprice de leurs oppresseurs, qui toutefois n'avoient point à prétexter, comme dans le Mexique, les droits du ciel & de la nature qu'on se piquoit d'y venger. Ces peuples humains & paisibles ne sacrifioient point les hommes à leurs Dieux, & n'entendoient parler qu'avec horreur des anthropophages. L'adultère chez eux étoit puni sévèrement, dans les deux sexes. La polygamie étoit généralement défendue. L'Yncas seul avoit des concubines ; parce que l'on croyoit ne pouvoir trop multiplier la race

du soleil. Les vieillards & les infirmes, communément abandonnés & quelquefois mis à mort par les autres barbares, étoient nourris au Pérou; à charge néanmoins, parce qu'on n'y souffroit point l'oisiveté, d'écarter les oiseaux des semailles & des moissons. Mais si ce bon peuple ne put se venger, ses tyrans eux-mêmes se détruisirent de leurs propres mains.

Almagro qui se trouvoit à Panama lors de la victoire & du pillage de Pizarre son associé, accourut avec de nouveaux pillards, pour partager le butin. Il ne se trouva point assez d'or au Pérou, pour satisfaire l'avidité de deux hommes. Ils se brouillerent. Chacun avoit son parti. On en vint aux armes. La victoire se déclara pour le plus coupable; c'est-à-dire pour Pizarre, qui n'avoit pas craint de contrevenir à l'égalité du partage, loi sacrée parmi les brigands mêmes. Almagro vaincu & fait prisonnier par le frère de Pizarre, fut chargé de chaînes, & immolé juridiquement au repos de son rival, que l'on qualifia de perturbateur du repos public. Pizarre, à son tour, éprouva les caprices du sort, ou pour mieux dire, les coups inévitables d'une providence qui doit en quelque sorte purger la terre de pareils monstres. Mais il fal-

lut des années en aſſez grand nombre, pour l'immolation de tant de grandes victimes, que nous avons cru ne devoir point ſéparer.

L'odieux Almagro avoit laiſſé un fils, auſſi entreprenant & plus habile que ſon père. Ce jeune homme ſe mit à la tête des partiſans de ſa faction; & tous uſerent d'une circonſpection, d'une perſévérance, & d'un ſecret inconnu à toute autre nation que la ſienne. Tout ayant été braſſé dans ces ténèbres impénétrables, avec une prévoyance à laquelle rien n'avoit échappé; au jour marqué pour la mort de Pizarre, jurée d'une voix unanime, les conjurés tous enſemble leverent le maſque en plein midi, afin de donner à leur attentat l'air d'une exécution légitime. Ils traverſerent en armes les rues de Lima, ſans que perſonne ſe mît en devoir de leur réſiſter; & au milieu de cette nouvelle capitale, fondée par Pizarre, ils immolerent, après mille outrages, cette victime de leur vengeance, ou plutôt de la vengeance divine. Il ne ſervit de rien aux parens, aux amis, aux créatures, aux ſoldats du tyran, d'être demeurés tranquilles. Ils avoient eu part à ſes forfaits: ils en partagerent le châtiment. Durant tout le temps qui s'écoula ſans qu'on pût recevoir

d'Espagne le secours nécessaire, on vit dans Lima & en bien d'autres lieux du Pérou, non pas seulement les excès & les horreurs des places emportées d'assaut par des Barbares, mais tout ce que des brigands exclus du butin peuvent exercer de fureur sur les compagnons infidèles de leurs brigandages.

Ulloa in vit. Gar. V, l. 3 & 5.

Le remède vint enfin de la métropole; & les nouveaux gouverneurs envoyés d'Espagne, montrerent par leur fidélité à remplir leur commission, que, si la Cour avouoit la conquête du Pérou, elle en vouloit au moins bannir la tyrannie. Il fut déclaré, que les terres envahies par les conquérans ne passeroient point à leur postérité; que les Péruviens réduits en servitude, seroient mis en liberté; qu'on ne pourroit plus les forcer à s'enterrer dans les mines, ni exiger d'eux aucun travail, sans les payer. En un mot, on leur imposa un tribut réglé, & on les affranchit de toute exaction tyrannique. Si ces loix furent mal observées, la cause en fut l'éloignement de la souveraine puissance, & jamais sa connivence à l'injustice. Le jeune Almagro qui osa lui résister, périt sur un échafaud. Un nouveau Pizarre, nommé Gonzale, eut le même sort, après avoir osé com-

battre l'armée royale, & s'être flatté de se faire du Pérou un Etat indépendant. Carvajal son complice, monstre qui faisoit gloire d'avoir égorgé lui seul vingt mille Indiens, fut écartelé. Tous les autres scélérats que l'on put saisir & convaincre, éprouverent une sévérité proportionnée à leurs attentas; ce qui n'apporta néanmoins à un mal extrême qu'un remède, ou plutôt qu'un palliatif éphémère. Du fond de l'Espagne ou même de l'Allemagne, Charles-Quint ne pouvoit surveiller qu'imparfaitement les vicerois du nouveau monde, sur-tout, pendant les troubles, que les sectes & les factions multiplioient de jour en jour dans l'ancien empire, dont il réunissoit le sceptre à celui de Castille.

Dans la même année qu'on envahit le Pérou, au nom de ce prince, le fanatisme des Anabaptistes qu'on a vu presque éteint par la guerre des Paysans, renaquit de sa cendre, & fit craindre des excès plus grands encore que ceux qui avoient armé la vengeance publique, & causé leur première chute. Les Luthériens introduits à main armée dans la ville de Munster, capitale de Westphalie, s'étoient fait céder six églises, pour y prêcher publiquement leur nouvelle

Sleid. l. 10, p. 308 Meshov. l. 3 & 4.

doctrine. Les Anabaptistes fondés, comme eux, sur l'écriture entendue à leur fantaisie, avoient le même droit : ils prétendirent aux mêmes privilèges, & userent des mêmes voies pour s'en mettre en possession. Leurs principaux docteurs, Jean Matthieu, boulanger de profession, & Jean Becold, tailleur d'habits, pénétrerent dans la ville, & s'y logerent d'abord si secrètement, que les magistrats n'en eurent aucune connoissance. Ils y firent des assemblées nocturnes, où, après avoir enseigné leur doctrine, ils rebaptiserent tous ceux qui la voulurent embrasser.

Le boulanger dogmatiseur, peu théologien sans doute, mais très-confiant & très-artificieux, avoit eu la précaution, avant d'entrer dans Munster, de se faire une infinité de partisans dans le voisinage, & de répandre la séduction dans toute l'étendue de la basse Allemagne. Peu content du titre d'évêque dont il remplissoit l'office parmi les Anabaptistes d'Embden, il prit le nom d'Enoch, puis celui de Moïse; & assemblant un synode, il souffla sur ceux qui le composoient, pour leur donner son esprit. Il en choisit douze, & les fit partir, avec le nom d'apôtres, pour aller pré-

cher sa doctrine dans toutes les contrées. Ces douze donnerent la mission à douze autres ; & la troupe se distribua, non seulement dans la Westphalie, mais dans la Frise, dans la Belgique, & jusqu'au fond de la Hollande. Comme ils tendoient principalement à exterminer les princes & les magistrats, suivant les maximes de leur chef qui avoit composé à cet effet son livre du Rétablissement, ils se firent autant de sectateurs qu'il y avoit de misérables ennemis de l'ordre, ou ennuyés de la servitude Germanique.

Quand Matthieu eut lié sa partie dans Munster, il en fit partir les plus actifs de ses disciples pour les villes & villages circonvoisins, avec des annonces emphatiques, portant qu'il étoit arrivé dans cette ville privilégiée un grand prophète, envoyé de Dieu pour enseigner aux hommes le chemin droit du Ciel. On vit aussi-tôt affluer un déluge de serfs, de paysans, de populace, de bandits coupables des plus grands crimes, qui prétendoient se blanchir par un second baptême, & se soustraire à toute autorité. Matthieu, Becold & quelques autres enthousiastes se mirent à leur tête, & coururent par la ville, comme des furieux, en criant de toutes leurs forces :

Faites pénitence, & recevez le vrai baptême; ſinon le bras du Seigneur, & il eſt déjà levé, s'appeſantira ſur vous. Les magiſtrats juſtement alarmés, ordonnerent aux chefs de la ſecte d'évacuer la ville. Il n'en étoit plus temps: ils répondirent que Dieu leur commandoit de reſter, & de travailler conſtamment à rétablir la ſainte doctrine. Il fallut traiter avec eux, & leur procurer une conférence avec les Luthériens, qui excitoient principalement leur jalouſie & leur animoſité. Mais après la conférence, où l'on n'avança rien, parce que les deux partis ne ſe fondoient que ſur l'écriture entendue dans le ſens particulier que chacun lui donnoit, les Anabaptiſtes laiſſant la parole, & uſant de contrainte, chaſſerent les Luthériens des égliſes qu'on leur avoit cédées.

Les voies de fait leur réuſſiſſant, l'un des plus fanatiques, nommé Kult, feignit tout-à-coup d'être inſpiré de Dieu, & ſe mit à courir par les rues, en criant: Faites pénitence, impies, ou fuyez de la ville; le bras du Seigneur enfin ſe déploie. Il fut ſuivi d'un gros de forcenés, qui groſſiſſoit de rue en rue par la jonction de ceux qu'ils baptiſoient ſur la route, & qui les ſuivoient en proférant

les mêmes menaces. Ils entraînerent ainsi une foule de gens simples, ou intimidés, à qui le reste des Anabaptistes s'étant réuni, tous ensemble prirent les armes, s'emparerent de la place publique, & prononcerent la mort de tous ceux qui avoient rejeté leur baptême. Les habitans qui ne se sentoient pas assez forts pour arrêter ce torrent, se retirerent dans un autre quartier de la ville, où ils se retrancherent, & se mirent en défense comme pour soutenir un siège. On fut de part & d'autre trois jours sous les armes; mais enfin Matthieu ne voyant pas jour à forcer le retranchement, & suppléant à la force par l'artifice, proposa un accommodement, qui fut conclu à condition que chacun professeroit sa religion sans être inquiété, & qu'on vivroit paisiblement ensemble sous l'obéissance des magistrats. Les Anabaptistes, au lieu d'observer ce traité, ne travaillerent qu'à le rompre avec avantage, en continuant d'attirer des lieux voisins tous les gens propres à les seconder.

Dans le même temps & par les mêmes voies, les Sacramentaires mirent la ville de Genève à deux doigts de sa ruine. Farel dont on a déjà parlé, & Antoine Saunier autre sectaire non moins

Spon. Hist. de Genev. T. I, l. 2.

remuant, ayant été contraints d'en sortir, par arrêt du conseil épiscopal qui subsistoit encore; Froment, disciple de Farel, n'en voulut pas moins soutenir la cause de son maître. Pour le faire avec succès, ce charlatan zélateur fit afficher à tous les carrefours, qu'il enseignoit à lire & à écrire parfaitement dans l'espace d'un mois. On le crut, on lui envoya la jeunesse en foule, & il infecta jusqu'à la moële cet âge innocent, dont il captivoit la confiance avec un art tout particulier. Ses succès ne se bornerent point là: dans une ville où le levain de l'erreur fermentoit de tous côtés, le maître d'école fut bientôt métamorphosé en prédicateur incomparable, qu'on alloit d'abord entendre dans une salle écartée, & que ses admirateurs nombreux porterent enfin dans la place du Molard, en criant avec enthousiasme: Prêchez-nous publiquement la pure parole de Dieu. Ce coup de théâtre, joint aux sermons hérétiques prêchés dans le même temps par le cordelier Christophe Bouquet, & aux entreprises du bonnetier Jean Guérin, qui osa le premier distribuer la cène dans un jardin hors de la ville; tant d'éclats exciterent des rumeurs qui furent portées jusqu'à Fribourg, dont le religieux

Canton écrivit en corps aux habitans de Genève, que, s'ils recevoient l'hérésie, il romproit l'alliance qu'il avoit contractée avec eux. Le canton de Berne, d'un autre côté, menaça de rompre avec Genève, si l'on y gênoit la prédication de la nouvelle doctrine.

Dans ce conflit de prétentions, le conseil demeurant indécis, les deux partis contraires coururent aux armes; les Catholiques pour maintenir la religion de leurs pères dans son ancienne possession, & les Protestans pour y établir leurs nouveautés. Les premiers mouvemens couterent la vie à une quantité de personnes; & tout présageoit la plus horrible catastrophe. L'air retentissoit des cris menaçans du soldat, des gémissemens des femmes & des vieillards qui conjuroient leurs enfans & leurs époux, ou de s'épargner les uns les autres, ou de les égorger les premières. On avoit fermé les portes de la ville. Les Catholiques, maîtres de l'artillerie, la tenoient braquée contre une maison où s'étoient retranchés plus de deux cens Protestans, résolus de périr plutôt que de se soumettre. On n'osoit parler en leur faveur; tant on craignoit de rendre sa foi suspecte. Enfin, par la médiation de quelques Fribour-

geois, on en vint à un accommodement; on donna des otages de part & d'autre, & le lendemain le conseil fit publier que, toute inimitié cessant, on laisseroit chacun vivre en liberté; que personne cependant ne parleroit contre les sacremens de l'Eglise, qu'on observeroit l'abstinence de la viande, le vendredi & le samedi, & qu'on ne prècheroit point sans la permission des supérieurs. Les deux partis firent serment d'observer ces conditions: mais la religion se trouvoit à Genève dans un état où les conventions de meilleure foi ne pouvoient qu'y suspendre la ruine. Dès l'année suivante, on reprit les armes; & les Bernois interposant leur crédit, après que la violence eut été portée jusqu'à tuer un chanoine & blesser le syndic de la ville, ils firent ordonner la liberté de conscience jusqu'à l'arrivée de l'évêque. Ce prélat ne parut quelques mois après, que pour disparoître aussi-tôt, & s'aller ranger avec le duc de Savoie contre cette ville infidèle, qui abandonnée à son malheureux sort, devint dès-là comme l'égout de toutes les sectes.

Bullar. T. I, Clément VII, Const. 37.

Le dix-huitième de février de cette année 1533, le Pape Clément VII donna sa bulle d'approbation, pour la congré-

gation des clercs réguliers de S. Paul, instituée depuis trois ans à Milan par trois gentilshommes, Antoine-Marie Zacharie, Barthelemi Ferrari, & Jacques Morigia. La fin de ces religieux, appelés communément Barnabites, de l'église de S. Barnabé qu'ils obtinrent d'abord à Milan, est spécialement de faire des missions, puis d'enseigner la jeunesse, de diriger les séminaires, & de s'employer généralement à toutes les fonctions ecclésiastiques auxquelles les évêques veulent bien les employer : aussi leur habit n'est pas différent de celui que les prêtres séculiers portoient dans le seizième siècle. Outre les trois vœux ordinaires, qu'ils ne firent solemnellement que sous le pontificat de Paul III, ils s'engagent à ne briguer aucune charge dans la congrégation, & à ne point accepter de dignités au dehors sans la permission du Souverain Pontife, qui les a exemptés de la jurisdiction des ordinaires. D'Italie où ils forment quatre provinces, ils se sont étendus en Savoie & en Allemagne, & sont curés de l'Empereur à Vienne. Il s'en est formé une cinquième province en France, où les appela Henri IV. Dans le Milanès, il y a des religieuses du même ordre, que l'on nomme Angé-

liques, & qui ſont ſous la direction des Barnabites, comme instituées par les mêmes fondateurs, & soumiſes à la même règle.

Cette congrégation eſt le troiſième ordre des clercs réguliers qu'on a déjà vu établir dans le ſeizième ſiècle. Après les Théatins, les Somaſques & les Barnabites, on y inſtitua auſſi les clercs réguliers du Bon Jéſus, de la Mère de Dieu, de la Bonne Mort, ſans compter ceux qui ſont plus connus ſous le nom de Jéſuites, & quelques autres moins célèbres, ou qui ne ſe lient par aucuns vœux. Les clercs réguliers des Ecoles pieuſes furent encore inſtitués, avec pluſieurs autres, dès le commencement du ſiècle ſuivant. Ainſi la Providence ménageoit-elle à l'Egliſe des renforts proportionnés au nombre de ſes ennemis, qui jamais ne ſe multiplierent davantage & ne l'attaquerent avec plus de fureur, que durant ce déchaînement épouvantable de tant d'hérétiques & d'impies couverts du nom de Proteſtans. Comme tous ces novateurs conjurés principalement contre le culte & les obſervances catholiques, ne pouvoient ſouffrir les moines autrefois ſi révérés du monde Chrétien; les combattans nouveaux qui devoient les vaincre en les gagnant, & non

non pas en les détruiſant, ne prirent de la vie religieuſe que la régularité propre à inſpirer l'eſtime, & laiſſerent un habit qui eût excité l'averſion. Le Seigneur ayant ainſi prémuni ſon Egliſe, ou du moins établi des ſecours tout prêts à ſe porter là où le beſoin ſeroit le plus preſſant, on vit enfin paroître au ſein de ſon plus floriſſant apanage le fils de perdition par excellence, qui inſtruit par les fautes mêmes de ſes précurſeurs, & animé de l'eſpoir le plus orgueilleux, ne ſe propoſoit pas moins que d'anéantir la foi chrétienne dans le plus chrétien des royaumes.

Vie de Calv. par Bèze.

Calvin, c'eſt le nom à jamais exécrable de cet ennemi de ſa patrie & de ſa religion, Jean Cauvin ou Calvin, fils d'un habitant obſcur de Noyon, après avoir fait ſes humanités & ſa philoſophie à Paris, étudié le droit à Orléans & à Bourges, & pris dans ſes voyages quelque teinture des langues & des nouveautés qui flattoient ſon orgueil, revint à la capitale, & fit l'eſſai de ſa plume, en publiant un commentaire du traité de Séneque ſur la clémence. Ce fut dans cet ouvrage latin, dédié à Claude d'Hangeſt, abbé de S. Eloi de Noyon, que, ſuivant l'inflexion latine, il changea ſon nom de Cauvin en celui de Calvin qui lui eſt demeu-

ré. Ce novateur inquiet & entreprenant, tandis qu'il n'étoit que ſimple écolier de droit à Bourges, avoit déjà fait des prêches dans les campagnes & quelques villes du Berri, qui fut ainſi le berceau du calviniſme, & comme le foyer de l'embraſement qui ne tarda point à ravager la France.

Cette province avoit été donnée en apanage par le Roi François I à ſa ſœur Marguerite, ducheſſe d'Alençon, puis Reine de Navarre, princeſſe digne de toute la tendreſſe du Roi ſon frère, qu'elle étoit allée conſoler dans ſa priſon de Madrid au riſque d'y être elle-même détenue, bienfaiſante envers tout le monde, ſans oſtentation, ſimple & modeſte comme le ſont les grandes ames, l'eſprit auſſi bon que le cœur, capable de ſoutenir le faix des affaires & les réſolutions même de l'héroïſme, non moins zélée que le monarque pour les progrès des lettres, qu'elle cultiva non ſans ſuccès, dans le genre qui ne demandoit que des graces & de l'aménité. Mais ayant voulu pénétrer auſſi dans les profondeurs terribles de la religion, ſa témérité lui donna de l'attrait pour les nouvelles doctrines, de la préſomption, quelque opiniâtreté : foibles, dont un eſſaim de novateurs, de toute part atte

tifs à épier les perſonnes de ſon rang, ne manquerent pas de s'appercevoir, & ſe prévalurent auſſi-tôt. A la faveur de quelques livres proprement reliés & coulés dans ſa maiſon par des zélatrices de ſa ſuite; ſous les noms ſpécieux de pur évangile, d'adoration en eſprit & en vérité, d'une foi dégagée de ſuperſtition & des traditions humaines, on réuſſit à lui inſpirer de l'averſion, non ſeulement pour la puiſſance du Pape, à qui l'on imputoit, avec le dépouillement des Rois de Navarre, celui de ſa famille, mais auſſi pour l'Egliſe Romaine & ſes communes obſervances. On lui inſpira même d'étranges préventions contre les dogmes ſacrés & l'enſeignement public, ou du moins un intérêt ſi vif pour les perſonnes ſoupçonnées de les combattre, qu'elle employa tout ce qu'elle avoit de crédit pour les protéger, & les dérober dans l'occaſion à la ſévérité des loix. Elle porta d'abord sa confiance pour eux juſqu'à faire traduire ſes heures en François, par une nouveauté inouie juſques-là & très-ſcandaleuſe dans les circonſtances, afin de ne prier, ſuivant leurs principes, qu'en langue vulgaire. Gérard Rouſſel qui avoit été chaſſé de Meaux pour cauſe d'héréſie, & qui n'étoit cependant, à proprement parler,

ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, mais simplement renégat hypocrite & sans caractère marqué; elle le recueillit comme un saint, le choisit pour son directeur, & le fit abbé de Clérac, puis évêque d'Oleron en Béarn. C'est ainsi que Marguerite de Valois, princesse presque sans reproche, & sans être hérétique, par un seul travers, joint à sa bonté & à sa facilité naturelle, favorisa le progrès de l'hérésie dans la France, & y exposa la religion aux derniers dangers. Le Ciel jugea dans sa miséricorde cette ame sensible, généreuse, & abusée, pour ainsi dire, par le seul excès de sa charité; car en quelques invectives que différens auteurs se soient échappés contre sa mémoire, il est certain qu'elle revint de ses égaremens, qu'elle rompit dans ses dernières années toutes ses liaisons pernicieuses, & qu'elle mourut avec tous les sentimens d'une ame catholique & pénitente.

Pour en revenir à Calvin, tandis qu'il étudioit la jurisprudence à Bourges, & long-temps encore après, les sectateurs des nouvelles doctrines y abordoient de jour en jour, & y étoient favorablement accueillis. Ce fut là que Melchior Wolmar, entre autres, lui apprit à penser &

à parler librement de la religion. De retour à Paris, ſans avoir jamais été fait prêtre, quoiqu'il ait été pourvu, tant d'une chapelle dans la cathédrale de Noyon, que des cures de Marteville & de Pont-l'Evêque dans ce diocèſe; ſans avoir jamais étudié en théologie, il s'ingéra dans les queſtions de controverſe les plus épineuſes, compoſa un ſermon artificieux, & engagea le recteur de l'univerſité, Nicolas Cop, qu'il avoit ſéduit, à le prêcher publiquement le jour de la Touſſaint. Comme le Roi avoit ordonné la plus grande vigilance pour la conſervation de la foi, le lieutenant-criminel, Jean Morin, qui répondoit parfaitement aux intentions du Monarque, agit avec ſa vigueur accoutumée; & le prédicateur s'enfuit à Bâle, d'où il étoit originaire. Inſtruit de toute la trame, Morin bien accompagné ſe tranſporta au collège de Fortet, où logeoit Calvin: mais ce lâche inſtigateur, loin de ſe commettre lui-même, fut ſi attentif au danger, qu'en arrivant chez lui, on reconnut que déjà il s'étoit évadé par la fenêtre, au moyen de ſes draps qui s'y trouverent attachés.

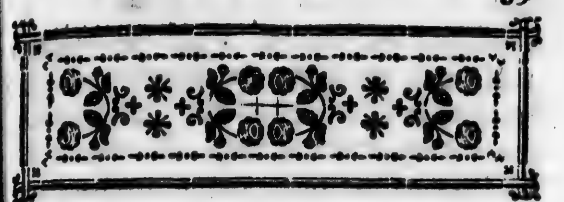
Le Vaſſeur, Annal. de l'Egl. de Noyon.

Duboul. T. VI, p. 238.

Slorim. de Rem. p. 883.

Ici commence l'égire du huguenotiſme, ou l'ère Calvinienne. Le nouveau pro-

phète choisit pour son lieu de refuge la ville d'Angoulême, & pour hospice la maison de Louis du Tillet, chanoine de cette cathédrale, & alors disciple favori de l'imposteur. Mais un sang trop pur & trop chrétien couloit dans les veines de Louis, pour qu'il fût long-temps le jouet de l'imposture & de l'impiété. Jean son frère, greffier en chef du parlement de Paris, le rappela de ses égaremens, & porta le zèle jusqu'à l'aller rechercher en Allemagne, où il ne se donna point de repos, qu'il ne lui eût fait rompre à jamais toutes ses liaisons avec les ennemis de la foi. Les documens du pédagogue hérétique prirent si peu dans cette vertueuse famille, qu'un autre du Tillet, frère des deux premiers, fut dans la suite un des plus pieux évêques de Meaux. Tout ce que Calvin put faire à Angoulême, ce fût d'ébaucher, sous le titre d'Institution chrétienne, le livre ténébreux dont nous verrons bientôt les fruits sanglans & sacrilèges lui donner encore ce trait nouveau de ressemblance avec le prophète de la Mecque.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE - UNIÈME.

Depuis le commencement de l'hérésie de Calvin en 1534, jusqu'à la dernière condamnation d'Henri VIII en 1538.

TOut le monde Chrétien soupiroit de-
uis trop long-temps après la conclusion
le l'affaire scandaleuse du Roi Henri VIII,
our qu'il pût encore paroître expédient
le la différer. On la demandoit vivement
n Espagne, où l'on comptoit beaucoup
ur les partisans que Charles V & Ca-
herine sa tante avoient dans le sacré col-
ège. On ne la désiroit pas moins en Fran-
e & en Angleterre, où, sur les avis ré-

cens de l'évêque de Paris ambassadeur à Rome, on se flatoit d'avoir pour soi le plus grand nombre des suffrages. Enfin, le 23 de Mars 1534, le Pape assembla son consistoire, qui se trouva composé de vingt-deux cardinaux. L'affaire étant instruite, & la téméraire décision de l'archevêque de Cantorbéri à ce sujet ayant même déjà été condamnée, on ne tarda point à recueillir les voix, dont trois seulement furent pour Henri, & toutes les autres contre son divorce. Le Pape fit aussi-tôt dresser la sentence, qui cassoit le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, & qui lui ordonnoit sous peine de censure de reprendre Catherine d'Aragon, comme son unique & légitime épouse. On y mit ensuite le dernier sceau, en la publiant avec les solemnités ordinaires. Voilà toute l'affaire en substance, & dégagée des circonstances moins sûres, qui varient ici, comme par-tout ailleurs, selon la diversité des partis & des intérêts.

Mém. du Bell. l. 4.

Nous ne dissimulons pas cependant que la cour de Rome est accusée de partialité & de précipitation par le torrent des auteurs, ou des copistes : car après tout, la plûpart des écrivains, sur ce point d'histoire, ne font que copier la relation du

jours après, avec toutes les dépêches qu'on avoit demandées, on parut se repentir, on chercha des remèdes; on n'en trouva point, & le décret subsista. Tel est en substance tout le récit de Martin du Bellay, si généralement adopté, que nous n'entreprendrons pas de le contredire: mais en faveur des personnes pour qui les jugemens vulgaires ne font pas loi, nous ne laisserons pas de présenter quelques observations, qui peuvent au moins épargner des recherches pénibles.

Hist. du Div. T. III p. 631.

Dans les lettres écrites à François I, immédiatement après la condamnation d'Henri VIII, les deux agens qui les écrivoient; savoir l'évêque de Paris & son associé l'évêque de Mâcon, ne disent pas un mot, ni du courier dépêché en Angleterre, ni des sollicitations pour le faire attendre quelques jours au delà du terme donné, ni de la précipitation contraire aux usages Romains & aux règles même de la justice. Ces ministres paroissent néanmoins très-piqués du décret, ils en exposent toutes les parties & les circonstances, ils en prévoient les suites funestes; ils disent que le Pape lui-même semble très-étonné de cette issue, & qu'avec plusieurs membres de son conseil, il cherche les moyens de remédier aux inconvéniens de sa bulle. Mais sur

l'anecdote du courier & ſes différentes circonſtances, pas un mot, pas le moindre trait qui établiſſe, qui inſinue en aucune manière ce fait capital. Si cependant le fait eût été certain, euſſent-ils rien eu de plus preſſé que d'en inſtruire le Roi leur maitre? On voit par les mêmes lettres, que peu auparavant ils avoient envoyé au Roi une grande liſte des cardinaux, qu'ils croyoient favorables au parti de France & d'Angleterre. Nous vous préſentions, diſent-ils, les opinions des cardinaux, bien différentes de ce que l'effet les a montrées; c'eſt que nous en jugions ſur leurs bouches, & non pas ſur le fond caché de leurs cœurs. Là-deſſus ne doit-on pas préſumer au moins, non-ſeulement que nos deux évêques ſe tromperent dans l'idée qu'ils ſe formoient ſur les ſentimens de la cour de Rome à l'égard d'Henri VIII, mais que la vraie cauſe du jugement rigoureux rendu enfin contre ce prince, fut le ſcandale qu'il donnoit en tout genre depuis près de ſept ans, & qu'il aggravoit de jour en jour? Tandis même que les évêques François négocioient pour lui à Rome, il travailloit en Angleterre à ruiner entièrement l'autorité du Saint Siège. Ce fut alors préci-

Burn. Adan. 1534. ſément qu'il établit la coutume de faire monter chaque jour un prélat en chaire, pour publier dans la cathédrale de Londres, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir ſur les Anglois que tout autre évêque hors de ſon diocèſe.

Après tout, pouvoit-on violer, ne devoit-on pas défendre les droits d'une Reine répudiée, dégradée par le ſeul motif d'une paſſion honteuſe? Et quand cette princeſſe ennuyée de l'oppreſſion, où cédant aux importunités, auroit conſenti à ſe renfermer dans un monaſtère; en eût-il moins ſubſiſté, ce nœud ſacré du mariage, que Dieu forme lui-même, & qu'aucun homme n'a le pouvoir de diſſoudre? Si ce deſſein put être conçu par quelques miniſtres de la cour de Rome, ce fut un trait marqué de providence à l'égard de l'Egliſe Romaine, de lui ſauver, par l'inexécution, la honte ineffaçable d'avoir varié dans ſes principes, & même d'avoir attenté ſur le droit divin. Car enfin la validité du mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon portoit ſur des preuves ſi ſolides, & ſi généralement regardées comme telles, que ſa diſſolution eût été le ſcandale de toute la chrétienté. Il n'eſt pas de notre reſſort d'expoſer la longue ſuite de ces

preuves, & moins encore tout le foible des consultations mendiées par l'époux infidèle, afin de légitimer son adultère. Peu de mots suffiront, pour remplir ici la juste attente du lecteur.

Pour se convaincre évidemment qu'il n'est pas contre le droit naturel qu'un homme épouse la veuve de son frère, il ne faut que se rappeler l'endroit du Deutéronome, où Dieu ordonne qu'un Israélite dont le frère sera mort sans enfans, suscite des enfans à ce frère, en prenant sa veuve pour épouse. Du reste, le droit divin consigné dans l'évangile, comme dans les autres écrits apostoliques, n'a rien établi de contraire. Jésus-Christ lui-même, qui a déclaré aux Juifs qu'on n'avoit accordé le divorce qu'à la dureté de leurs cœurs, ne dit rien de semblable aux Sadducéens touchant le texte qu'on vient de citer, tandis même qu'ils lui proposoient des questions relatives à ce passage. De plus, Catherine affirma constamment que son mariage avec le frère de Henri n'avoit pas été consommé; & dès le commencement du procès, elle soutint au Roi qu'il l'avoit trouvée vierge, sans que ce prince alors eût osé contredire.

Les docteurs de Henri de leur côté alléguoient ce passage du Lévitique : Si un

homme épouſe la femme de ſon frère, il fait une choſe que Dieu défend, & tous deux porteront la peine de leur péché. C'eſt de là, diſoient-ils, que l'incontinence d'Hérode, repris par S. Jean-Baptiſte, tiroit ſa malice, auſſi bien que le crime de l'inceſtueux de Corinthe; parce que cette loi n'avoit jamais été révoquée par Jéſus-Chriſt, ni par les apôtres. Ainſi tâchoient-ils de faire illuſion, en confondant enſemble des choſes dont la diſſemblance n'échappe à perſonne. Qu'étoit-il beſoin du Lévitique pour condamner deux débauchés infames, dont l'un s'étoit rendu manifeſtement coupable d'inceſte & d'adultère, en épouſant la femme de ſon frère encore vivant, & l'autre, en abuſant de ſa belle mère, avoit commis une impudicité, telle dans les expreſſions de S. Paul, qu'il ne s'en trouvoit point de pareille parmi les païens? Il eſt défendu ſans doute, c'eſt l'explication de S. Auguſtin ſur cet endroit du Lévitique, il eſt abſolument défendu d'épouſer la femme de ſon frère, ſi ce frère vit encore, ou s'il l'a répudiée avant de mourir, ou s'il en a laiſſé des enfans. Hors de ces cas, il eſt encore défendu d'épouſer ſa belle-ſœur, quoique veuve; mais de telle manière que l'Egliſe, en certains cas parti-

Queſt. 61, in Lev.

culiers, peut dispenser de cette loi générale. Il en est de cette défense, comme de celle que Dieu fait de ne pas tuer, & qui n'est pas incompatible avec le droit de vie & de mort qu'il donne aux souverains.

Mais à quoi bon combattre des consultations intéressées, qui, dans le temps même qu'on les négocioit, ne purent en imposer aux ames droites les moins défiantes? En Angleterre même, où alors le clergé avoit encore le schisme en horreur, la plûpart des docteurs frémirent à la seule proposition qu'on leur fit de décider en faveur du divorce. Il y eut de longs troubles à ce sujet, dans l'université d'Oxford. Après bien des promesses & des menaces inutiles, il fallut en venir à la violence ouverte. Le duc de Suffolck fit emprisonner quelques docteurs, d'autres furent très-mal traités, on en chassa un bien plus grand nombre; & dans ce qui restoit, on choisit trente-trois tant bacheliers que docteurs, à qui l'on remit tout le soin de la décision. Ceux-ci ne pouvant encore s'accorder entre eux, huit des plus violens s'assemblerent de nuit, & rompirent, dit-on, la porte du greffe, pour enlever les sceaux, qu'ils apposerent à leur consultation furtive. Ce fut à peu près la même chose, dans l'université de Cam-

Wood de Antiq. Oxon. p. 228.

Sand. de schism. l. 1 p. 225.

bridge. Tout ce que les commiſſaires du Roi y purent obtenir, ce fut qu'on nommeroit vingt-neuf docteurs ou bacheliers à leur dévotion, pour prononcer au nom de toute l'univerſité, ſans qu'on en délibérât davantage. Encore y eut-il beaucoup de troubles & d'altercations parmi ce petit nombre, avant que la pluralité ſe déclarât pour l'opinion qui menoit à la fortune.

Hiſt. du Div. T. III pag. 421, &c.

Il y eut encore beaucoup plus de difficultés en France, où la conſcience artificieuſement timorée du prince adultère voulut auſſi faire convertir ſon crime en vertu. L'univerſité de Paris, par reſpect pour le ſiège apoſtolique, ne vouloit pas même délibérer ſur une affaire évoquée à ce tribunal : il n'y eut que le danger de nuire aux affaires de François I, alors ſouverainement intéreſſé à ſe tenir uni avec le Roi d'Angleterre, qui put ſurmonter la répugnance des docteurs, après qu'on les eut encore bien aſſurés que l'union de ces deux princes ne tendoit nullement à faire tranſgreſſer la loi divine. Mais bientôt cette parole fut démentie par les ſollicitations des agens d'Angleterre, par les cabales, par les promeſſes & par les préſens. L'affaire éprouva néanmoins de grandes contradictions, & des alternati-

ves étonnantes. Dans une congrégation préliminaire, cinquante - six docteurs furent pour Henri, & sept seulement contre. Dans la suivante, trente - six lui furent contraires, & vingt-deux seulement favorables. Enfin dans l'assemblée définitive, il y eut cinquante-trois voix pour le Roi d'Angleterre, quarante-deux absolument contre, & cinq encore pour renvoyer l'affaire au S. Siège. C'est ainsi qu'il fut décidé que le mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon n'avoit pu se contracter validement, au moyen même de la dispense du Pape, parce que le droit divin & naturel défend généralement & absolument d'épouser la veuve de son frère. Le syndic de la faculté & quantité de docteurs, après avoir fait sans succès tous leurs efforts pour retirer cette conclusion, dresserent un acte qui lui étoit tout contraire, & le déposerent dans les archives. Pour les docteurs en droit, ils déciderent hardiment, que le Pape n'avoit point pu donner de dispense dans le cas proposé.

Pour ce qui est de plusieurs autres universités du Royaume, dont on sollicita aussi les décisions, les sentimens y furent très-partagés. La faculté de Théologie d'Angers prononça contre Henri VIII, & D'Argent. T. II, p. 99, & suiv.

celle de droit fut pour lui. A Bourges au contraire, où Rebuffe & Alcia rendoient la jurisprudence très-florissante, cette faculté fit une décision si bien motivée contre Henri, que ses partisans ne s'étudierent qu'à la supprimer; & la théologie prononça en faveur de ce prince. On n'eut connoissance à Orléans que de la consultation des jurisconsultes, qui furent aussi pour Henri, & que toutes les facultés de Toulouse imiterent. Les universités étrangères de Bologne, de Pavie, de Padoue & de Ferrare se laisserent aussi corrompre par les solliciteurs munis d'argent, que les scrupules d'Henri VIII ne l'empêchoient pas de répandre en tout lieu. Le docteur Krouk envoyé en Italie, dans un compte fait pour le Roi, & certifié sur les lieux par Pierre Ghinacci, dit avoir payé trois écus aux religieux Servites, après qu'ils eurent signé; à ceux de l'Observance, deux écus; au Cordelier Jean Marino qui avoit écrit pour le divorce, vingt écus; quinze pour le même sujet, au prieur de S. Jean & S. Paul, & quatre à son couvent; trente au nommé Jean Maria, tant pour lui que pour les docteurs que ce corrupteur en sous-ordre étoit allé séduire à Venise. En un mot, cette manœuvre honteuse excita tant d'indignation, que

Burn. Hist. de la Réf. T. I, l. 2 p. 1, 8.

le célèbre Charles du Moulin, qu'on ne ſoupçonnera point de partialité en faveur des Papes, publia que les angelots, monnoie d'Angleterre, furent les moyens lumineux qui déciderent tous les docteurs conſultans. Les partiſans même d'Henri VIII paſſerent condamnation ſur cet article, au moins très-long-temps.

En Eſpagne, en Flandres & dans toute l'Allemagne, aucune des univerſités n'opina pour ce prince, quoi qu'on eût fait briller auſſi les angelots à leurs yeux. Le mépris éclatant qu'en fit entre autres l'univerſité de Cologne, lui fit dédier, avec de grands éloges, par le docteur Pierre de Leyde, un commentaire ſur le Maître des ſentences. Comme rien n'a pu faire brèche à votre intégrité, leur dit-il, il n'eſt rien non plus qui puiſſe porter atteinte à votre autorité. Un puiſſant Roi qui avoit aſſervi la doctrine même à la fortune, a cru par cette voie pouvoir auſſi captiver vos ſuffrages : mais par le mépris courageux que vous avez fait de son or, ils ont acquis un ſi haut degré de prépondérance, que tous les autres ſans eux ſont plus qu'inutiles.

Les Proteſtans mêmes ne furent pas favorables au Roi d'Angleterre; quelque intérêt qu'ils euſſent à le ménager, par-

ticulièrement dans les conjonctures où ils se trouvoient. En présence des ambassadeurs qu'il avoit envoyés en Allemagne pour se joindre à la ligue Protestante, Mélanchton décida ainsi, au nom des docteurs Luthériens : Nous ne pouvons pas être de votre avis ; parce que nous sommes persuadés que la loi de ne pas épouser la femme de son frère est susceptible de dispense, sans croire cependant qu'elle soit abolie. Bucer avoit déjà donné la même décision, & sur le même principe, qui étoit précisement celui qui avoit dirigé Clément VII dans la sentence définitive. Il n'y eut guère que Calvin, qui voulant à tout prix introduire en Angleterre sa secte naissante & peu considérable encore, fut pour Henri VIII : mais quel fond pouvoit-on raisonnablement faire sur la décision d'un jeune homme qui n'avoit pas vingt-deux ans, & qui d'ailleurs n'avoit jamais étudié en théologie ? Calvin même parut en quelque sorte rougir de son propre avis, qu'il affoiblit autant qu'il le put sans choquer le prince ; lui ajoutant, que parmi les choses fondées sur des raisons probables, il s'en trouvoit beaucoup qu'il n'étoit pas expédient de mettre en pratique.

Burn. T. II, p. 143.

On doit être convaincu par tout ce

qu'on vient de lire, que la ſentence de Clément VII contre le divorce de Henri VIII étoit juſte en ſoi, ou conforme aux vrais principes. Mais fut-elle expédiente ? ne fut-elle pas trop précipitée, quoique différée depuis ſi long-temps ? n'eût-il pas mieux valu attendre encore, & chercher le remède dans les reſſources qui manquent rarement de s'offrir à la longanimité & aux ménagemens de la prudence ? Ce n'eſt pas à nous de prononcer ſur cette grande queſtion ; nous aurons acquitté toute notre charge quand nous aurons encore fait obſerver que les diſpoſitions des peuples & des princes à l'égard des uſages Romains, & que ces uſages eux-mêmes, ou l'exercice du pouvoir pontifical, étoient bien différens alors de ce qu'ils ſont aujourd'hui. Au reſte, ce qui a le plus contribué à faire accuſer Clément VII de précipitation, c'eſt la mort prématurée de la Reine Catherine, arrivée moins de deux ans après la ſentence qui mit le ſceau au ſchiſme de l'Angleterre. Mais dans un ſiècle qui ſe pique autant que le notre de philoſophie & de raiſon, en oublieroit-on une maxime auſſi commune, que celle de ne point juger les hommes ſur des évèmens fortuits, & même tout-à-fait ineſpérés ?

Quoi qu'il en ſoit de ces opinions, philoſophiques ou populaires, la conduite du Roi condamné fut celle d'un coupable qui cherche à étouffer ſes remords en multipliant les excès qui les rendent plus vifs. Henri ayant ſu ce qui venoit de ſe conclure à Rome, acheva de rompre toute correſpondance avec le ſiège apoſtolique, en abolit entièrement la puiſſance dans l'Angleterre, & ſe mit à exercer dans toute ſon étendue ſon nouvel office de chef ſouverain de l'Egliſe Anglicane. Il fit confirmer par ſon parlement la ſuppreſſion des annates, du denier de S. Pierre, & généralement de toute redevance, ainſi que de toutes les expéditions de bulles, délégations, procurations & diſpenſes émanées de la cour de Rome. L'archevêque de Cantorbéri étoit autoriſé à donner les diſpenſes, à charge de verſer dans le tréſor royal une partie de l'argent qu'elles produiroient. Il fut auſſi déclaré que le Pape n'auroit aucune part à l'inſtitution des évêques. Cependant par une inconſéquence, ſeule capable de confondre l'auteur de ces attentats, on confirmoit toutes les expéditions tirées de Rome juſques-là. En même temps, des commiſſaires envoyés de toute part exigerent la ſignature du ferment, par lequel

Burn. l. 2, p. 200. Act. publ. Angl. T. XIV, p. 487 & ſeq.

on protestoit que le Roi étoit le chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus d'autorité que les autres évêques, qu'on renonçoit à son obéissance, & qu'on n'auroit aucun égard à ses censures. Comme la plûpart des Anglois avoient autant de vénération pour la Reine Catherine & la princesse Marie sa fille, que de mépris pour Anne de Boulen & sa race ambitieuse, Henri fit reconnoître par le

Hist. du Div. T. I, 263.

même serment la loi ou plutôt la subversion d'hérédité qu'il venoit d'établir. Furieux de la magnanimité de Catherine qu'on ne put jamais obliger de souscrire à sa dégradation, & qui au sein même de l'oppression ne voulut souffrir aucun domestique qui ne la traitât de Reine, il avoit étouffé les sentimens de la nature, & violé la majesté du trône, jusqu'à maltraiter la jeune princesse Marie, lui défendre de voir sa mère, la déclarer incapable de succéder à la couronne, & transporter son droit aux enfans de l'adultère.

La mort de Clément VII, arrivée dans ces conjonctures le vingt-cinq ou le vingt-six de Septembre 1534, & les grandes qualités du cardinal Alexandre Farnèse qui lui succéda le treizième du

mois suivant sous le nom de Paul III, ne ralentirent point les progrès du schisme. Le parlement rassemblé le vingt-trois novembre, confirma au Roi d'Angleterre la suprématie que le clergé avoit reconnue, & la formule du serment qui la rendoit inviolable. Mais frustrant aussitôt l'espoir des prévaricateurs, il adjugea au Roi les prémices & les annates, dont ils avoient cru s'affranchir, en connivant à l'attentat qui en dépouilloit le Pape. Le parlement alla plus loin : outre ces annates & les premiers fruits, il attribua au nouveau chef du clergé anglican la dixième partie du revenu de tous les bénéfices. Par un autre acte, il déclara traîtres, criminels de lèze-majesté & déchus du droit d'asile, tous ceux qui oseroient écrire ou seulement parler contre le droit nouveau. Le Roi lui-même donna une déclaration qui défendoit de nommer Pape l'évêque de Rome, avec ordre d'effacer ce nom de tous les monumens où il se trouvoit, afin d'en anéantir jusqu'à la
Sander. mémoire, s'il étoit possible. Ce fol édit
l.1. p. 108. fut exécuté avec tant de rigueur, qu'on punissoit de mort tout Anglois à qui l'on trouvoit quelque livre où l'on n'eût pas effacé le mot *Pape;* de sorte que par toute l'Angleterre les ouvrages des pères, des

des ſaints docteurs, des ſcholaſtiques, des uriſconſultes, les tables même & les calendriers furent tous barbouillés de ces raures ridicules. On obligea même de maruer au commencement des œuvres de S. Léon & de S. Grégoire Papes, que, s'il y voit quelque paſſage ou quelque mot qui tablît leur primauté, on renonçoit à ce ot, à ce paſſage, & que ſur cet article n abandonnoit tous les pères & les doceurs. On défendit encore, ſous peine de vie, tout rapport avec le Pape, & avec s adhérans, de quelque nation qu'ils ſſent. Enfin, dans les prières publiques & ivées, au lieu de l'oraiſon qui ſe faiſoit pour ſouverain Pontife, on ſubſtitua cette imécation : *Délivrez-nous, Seigneur, de vêque de Rome & de ſes excès déteſbles.*

En ouvrant ainſi la porte au fanatiſme à l'irréligion, Henri ne laiſſoit pas de oigner une extrême averſion de l'héie; & le parlement déclara en termes mels, que ni le Roi, ni ſes ſujets ne tendoient point s'éloigner de la foi holique. On avoit changé la forme des rſuites uſitée contre l'héréſie, afin d'hulier les évêques : mais en ſubordonnant jugemens au nouveau chef de l'Egliſe glicane, on n'avoit pas rendu le ſort

des accusés moins dur. Henri qui se piquoit d'être théologien, essaya d'abord de la dispute, pour en soumettre quelques-uns : s'étant trouvés plus habiles que lui, il abrégea la dispute, en leur proposant l'alternative, ou de chanter la palinodie, ou d'être brulés. Ainsi la scène, d'abord tout-à-fait comique, devint tragique & sanglante. Quantité de personnes reconnues pour hérétiques, entre autres, Hitton, vicaire de Maidstone, Bilney & Richard Byfield subirent le dernier supplice. Celui-ci commença par abjurer ; mais étant revenu à Londres, & dogmatisant de nouveau, il fut condamné au feu. Jacques Binham, dénoncé de même comme relaps après une abjuration publique, éprouva la même sévérité. Le zèle odieux de Henri n'épargnoit pas même les cendres des morts. Guillaume Traci, de la province de Worchestre, ayant mis dans son testament qu'il ne léguoit rien à l'Eglise, parce qu'il ne demandoit point de prières pour son ame, & qu'il mettoit uniquement sa confiance en Jésus-Christ sans rechercher l'intercession des saints; on déterra son corps, & on le fit brûler. Le duc de Nord-folk, Gardiner évêque de Winchestre, Longland évêque de Lincoln, & presque tous les ecclésiastiques qui

Bul. l. 2. sur la fin.

avoient encore accès à la cour, ne ceſ-ſoient d'inculquer au Roi, que, pour juſ-tifier ſa conduite à l'égard du Pape, il devoit paroître plus attaché que jamais à la fois catholique. Ennemis jurés de la nouvelle réforme malgré leur lâche complaiſance au ſujet du divorce & de la ſuprématie, ces courtiſans accordoient aux réclamations de leur conſcience tout ce que leur permettoit leur âlcheté, & s'op-poſoient fortement aux réformateurs héré-tiques, en tout ce qui ne touchoit point à l'article délicat de la primauté Romaine.

Les ſectaires de leur côté, appuyés par un parti qui ſans doute étoit fort gêné par la catholicité d'apprêt d'Henri VIII, mais qui dans le fond étoit le plus puiſſant; Schaxton & Latimer, en faveur auprès d'Anne de Boulen, & parvenus aux évê-chés de Salisburi & de Worcheſtre; Cran-mer, archevêque de Cantorbéri; Thomas Cromwel, miniſtre dont l'aſcendant éga-loit déjà celui de Wolſey dans la maiſon duquel il avoit ſervi; Anne de Boulen elle-même, d'une foi auſſi équivoque dans tous les temps que l'étoient ſes mœurs; tous ces grands acteurs, ſecondés cha-cun par une foule d'intrigans ſubalter-nes, travailloient de concert à établir l'héréſie dans l'égliſe Anglicane. Il falloit

ménager à l'extérieur la catholicité schismatique du Roi; mais on n'avoit plus à franchir que le point où confinent le schisme & l'hérésie : le succès répondit à toute leur attente.

Les novateurs s'efforçoient en même temps d'établir leur doctrine en France; & déjà il y avoit dans la capitale même plusieurs personnes qui l'avoient embrassée. Le religieux & vigilant monarque ayant appris qu'elle se glissoit jusques dans la faculté de théologie, avertit cette compagnie respectable de se tenir en garde contre des membres gangrénés, capables au moins, s'ils n'infectoient le corps, de ternir la gloire qu'il s'étoit acquise par une foi jusques-là incorruptible. Le parlement donna les mêmes ordres, & la faculté, par la promptitude & la rigueur de ses recherches, remplit tout ce qu'on espéroit d'elle. Un bachelier Bénédictin, nommé Jérôme Salignas, fut contraint de rétracter deux propositions mal sonnantes qu'il avoit avancées dans un exercice public, sur la prière vocale & l'institution des sacremens. On alla plus loin contre le docteur Jean Morand attaché à l'Eglise d'Amiens, où il étoit chanoine de la cathédrale & vicaire général de l'évêque. On avoit

D'Argentré in ind. p. 7.

trouvé chez lui les ouvrages de Luther, que la bulle de Léon X défendoit de lire & de garder, & on l'accusoit d'avoir enseigné l'erreur. Il fut mis dans les prisons de la conciergerie du palais, jusqu'à ce que les propositions qu'on lui reprochoit au nombre de cent, eussent été examinées. Elles furent censurées, comme renfermant en effet la doctrine du Luthéranisme sur la justification par la foi seule, sur la justice imputative dont Morand faisoit une sorte d'impeccabilité pour les élus, & sur toutes les conséquences qu'on tiroit de là contre l'invocation des saints & contre les autres observances catholiques. Le dogmatiseur n'en fut pas quitte pour se rétracter: on le fit passer de la prison dans un monastère, où, pendant une année, on ne lui laissa pour vivre qu'une modique pension sur son bénéfice.

Id. T. II, p. 102, &c.

C'est ainsi que la réforme opiniâtre & non moins artificieuse alloit par degrés à son but, sans s'étonner beaucoup des censures & des peines ecclésiastiques, pas même de quelques arrêts de mort que l'énormité du scandale faisoit rendre de loin en loin. Un religieux de Saint Dominique, passé du libertinage à l'hérésie, ayant porté l'impudence jusqu'à

épouser deux femmes, & n'en montrant que plus d'audace à prêcher la doctrine qu'il pratiquoit si bien, fut pris à Lyon, & condamné à être brûlé vif. Il en appela au parlement de Paris, qui confirma la sentence, & la fit exécuter sur la place Maubert; après que le coupable eut été dégradé du sacerdoce, sermoné publiquement, & livré aux insultes de la populace. Au moment de l'exécution, il voulut parler aux assistans : on le lui permit, & il commença d'une manière édifiante. Mais cette bouche impure s'échappant bientôt en impiétés contre la divine Eucharistie, on s'empressa de les étouffer avec lui dans les flammes.

Cette sévérité imposa si peu à la secte hardie, que dans ces entrefaites elle fit imprimer des placards remplis d'horribles blasphêmes contre nos saints mystères, d'invectives cruelles contre le clergé, & de menaces contre la personne sacrée du Roi. Elle les fit afficher dans la ville de Blois où se trouvoit la Cour, & dans la capitale du royaume, non seulement aux carrefours, aux places publiques & aux églises, mais jusqu'aux portes du Louvre, & de la chambre même du Monarque. Aussi-tôt le parlement fit de sévères perquisitions : on ar-

rêta plusieurs hérétiques ; & par les informations qui furent dressées, on trouva qu'il s'étoit formé une conjuration, à l'effet d'égorger les Catholiques tandis qu'ils assisteroient au service divin. Tel étoit le génie de cette secte presque à son origine, & les forces qu'elle avoit déjà dans le royaume. Le Roi revenu de Blois à Paris au bruit de cette nouvelle, & beaucoup plus indigné de l'injure faite à la majesté divine que des outrages faits à sa propre personne, publia un édit formidable contre tous les hérétiques. Et pour désavouer d'une manière éclatante leurs sacrilèges excès, il ordonna une procession des plus solemnelles, où le Dauphin, les deux princes ses frères & le duc de Vendôme soutenoient les quatre coins du dais, sous lequel étoit porté le S. Sacrement : le Roi & la Reine, les princesses leurs filles, tous les princes & les seigneurs de la cour, avec cinq cardinaux & un grand nombre d'évêques, suivoient pénétrés de componction, & tenant chacun un flambeau à la main. On alla ainsi, depuis S. Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre, jusqu'à Notre-Dame.

Après la cérémonie, le Roi, dans la grande salle de l'évêché, fit en présence

des princes, des prélats, des principaux magiſtrats & de tous ceux qui purent trouver place, un diſcours qui attendrit les aſſiſtans juſqu'aux larmes. » Vous » me voyez, leur dit-il, bien différent » ſans doute de ce que j'ai paru toutes » les fois qu'il s'eſt agi de ſoutenir la » majeſté du trône. Je me ſouvenois » alors de la qualité de maître & de » monarque, & j'en déployois l'appareil » aux yeux de mes ſujets : aujourd'hui » qu'il eſt queſtion de la majeſté du Roi » des Rois, je me regarde moi-même » comme un ſujet & un ſerviteur, qui » partage avec vous les témoignages de » notre commune dépendance. Cet arbi- » tre ſuprême des couronnes a toujours » protégé viſiblement l'Empire François : » & ſi quelquefois il nous a frappés, on » a reconnu la main d'un père qui ne » vouloit que rendre ſes enfans plus » dignes de lui. Au moins ne nous a- » t-il jamais abandonnés à l'irréligion, » qui eſt le comble du malheur pour un » Empire. La France, terre unique où » il ne ſoit point né de monſtre funeſte » à l'Egliſe, porte encore juſtement le » titre glorieux de royaume très-chrétien. » Jaloux d'une diſtinction ſi précieuſe, » tremblons qu'enfin on ne nous la ra-

Du Boul. T. VI, p. 52.

» viſſe; & empreſſons-nous de les étouf-
» fer à leur naiſſance, ces monſtres
» d'impiété, conjurés contre un ſacre-
» ment qui eſt le gage des plus grandes
» faveurs de Dieu à l'égard de ſon peu-
» ple; qui eſt le Fils de Dieu lui-même,
» mort en croix pour nos crimes, reſ-
» ſuſcité pour nous rendre la vie, monté
» au Ciel pour nous y préparer des
» trônes. J'ai voulu d'abord, aux yeux
» de l'univers attentif en ce moment à
» toutes nos démarches, faire le déſa-
» veu d'un attentat qui n'a été commis,
» j'en prends le Ciel à témoin, ni par
» ma faute perſonnelle, ni par le man-
» quement des perſonnes dépoſitaires de
» mon autorité. J'ordonne après cela,
» que les coupables ſoient punis avec
» une rigueur qui empêche à jamais,
» non pas ſeulement d'imiter leurs exem-
» ples, mais d'embraſſer leurs opinions.
» Je conjure tous ceux qui m'écoutent,
» je recommande généralement à tous
» mes ſujets, de veiller ſi bien ſur eux-
» mêmes, ſur leurs enfans, ſur tous
» leurs proches, que perſonne ne s'é-
» carte de la doctrine de l'Egliſe, dans
» le ſein de laquelle ils me voient perſé-
» vérer ſi hautement avec tous les grands Florim.
» de mon royaume. Oui, moi-même, de Rem. p. 861.

» moi qui ſuis votre Roi & votre ſei-
» gneur, ſi je croyois un de mes mem-
» bres infecté du poiſon déteſtable de
» l'héréſie, je vous le donnerois à cou-
» per? Que dis-je? Si je ſavois qu'un
» de mes enfans en fût entaché, je le
» ſacrifierois à la vengeance & à l'exé-
» cration publique."

Telle fut l'horreur ſincère de François I pour les nouveautés hérétiques. Mais que les Rois, avec les meilleures diſpoſitions, ont de périls à courir, au milieu de ces tentateurs aguerris qui reviennent ſans ceſſe à la charge! Ils prirent ce bon prince par ſon amour même pour l'Egliſe, & lui perſuaderent que rien n'étoit plus propre à lui rendre la paix, que d'en conférer paiſiblement en France avec Philippe Mélanchton; le plus habile homme de l'Europe, lui diſoient-ils, & d'une vertu égale à ſes lumières, modeſte, poli, modéré; qui n'a rien du génie violent de Luther & de Zuingle; qui tout au contraire s'eſt toujours efforcé de les accorder entre eux, & avec les Catholiques; qui à la vérité n'approuve pas certains abus qu'on voit manifeſtement dans la diſcipline des derniers ſiècles, mais qui déteſte le ſchiſme formé à cette occaſion en Alle-

magne ; d'où, ajoutoit-on, il peut s'étendre aiſément en France, & y cauſer les mêmes ravages.

Déjà Mélanchton avoit fait paſſer en France un mémoire artificieux, où la doctrine Luthérienne ſe trouvoit expliquée, modifiée, déguiſée, de manière à faire illuſion à des perſonnes même plus inſtruites que les gens de cour. D'un autre côté, les entremetteurs de la ſecte, après avoir rapproché pour ſon intérêt la Reine de Navarre & la ducheſſe d'Eſtampes ; c'eſt-à-dire la dévote du parti & la maîtreſſe du Roi, leur firent engager ce prince à aller entendre le curé de S. Euſtache, nommé le Coq, qui prêchoit avec un grand concours de peuple, entraîné ſur les pas de tout ce qui aſpiroit au titre de ſavant & de bel eſprit. Ce novateur applaudi pouſſa les choſes plus loin que Luther même ; & parlant en Zuinglien ſur l'Euchariſtie, il cita d'une manière aſſez originale ces paroles de la préface de la meſſe, *ſurſum corda :* il dit qu'il ne falloit point s'arrêter à ce qui étoit ſur l'autel, mais s'élever juſqu'au Ciel par la foi, pour y trouver le fils de Dieu. Le Roi n'apperçut pas trop le venin caché ſous ce tour artificieux : mais les cardinaux de Lorraine

& de Tournon entreprirent le prédicateur, & le poufferent fi habilement, qu'ils le réduifirent à confeffer fon erreur. Il fut contraint de la rétracter en chaire, auffi publiquement qu'il l'avoit annoncée.

Cependant le projet de faire venir Mélanchton en France fe fuivoit toujours; & la cabale eut encore affez d'afcendant, pour l'y faire inviter par le monarque, qui lui offrit des paffe-ports, & des ôtages même, pour garans de fa fûreté durant tout fon féjour dans le Royaume. L'adroit fectaire avoit accepté ces offres flatteufes, & déjà toute la fecte triomphoit; quand le cardinal de Tournon, indigné que la candeur de fon Roi fût ainfi le jouet de la fourbe hérétique, imagina, dit-on, le ftratagême fuivant pour la faire échouer. Il fe préfenta chez le prince, tenant à la main les œuvres de S. Irénée. François I ne manqua point de lui témoigner de la furprife, & lui demanda quel étoit ce beau livre, dont tant d'autres objets ne pouvoient le diftraire. Sire, lui répondit le cardinal, c'eft véritablement un beau livre; c'eft l'ouvrage de l'un des premiers apôtres de votre Royaume, de l'illuftre docteur & martyr S. Irénée, qui gouvernoit dans le fecond fiècle mon églife de Lyon. Or

Florim. de Rémond. p. 855.

je liſois le bel endroit où il eſt rapporté, que les apôtres ne vouloient pas avoir le moindre commerce avec les hérétiques ; juſques-là que S. Jean, que le diſciple bien aimé du Seigneur s'étant rencontré dans un bain public avec l'hérétique Cérinthe, ſortit avec précipitation en criant aux fidèles : Fuyons d'ici, mes chers enfans, de peur que nous ne ſoyons écraſés ſous les murs qui recelent cet ennemi de Dieu. Vous néanmoins, Sire, vous le fils aîné de l'Egliſe & ſon premier protecteur, vous appelez auprès de vous le plus fidèle diſciple de l'héréſiarque Luther, ennemi le plus dangereux de l'Egliſe Catholique, à qui, par ſa douceur perfide, il a cauſé plus de dommage que toute la fureur de ſon maître. Le Roi extrêmement frappé de ce diſcours, révoqua ſur le champ les paſſe-ports & les ordres qu'il avoit donnés, & fit ſerment de ſe tenir inviolablement attaché à la croyance de l'Egliſe.

Tout ceci n'eſt que la relation d'un auteur particulier, preſque contemporain cependant. Pour les eſprits qui ne goûteront pas ces coups de théatre, peu conformes en effet au goût déjà épuré du ſiècle où on les place ; voici des faits tirés d'actes authentiques, qui toutefois ne

V. d'Argentré, T. I, p. 383 & ſeq.

détruisent pas ce qu'on vient de lire. François I préoccupé du bon effet que pourroient produire des conférences entre Mélanchton & les théologiens catholiques, fit avertir la faculté de Paris de nommer des députés propres à bien remplir cet office. Les docteurs assemblés à ce sujet firent représenter au Roi, que ce qu'il proposoit avec des vûes pures pour le bien de la religion, la mettoit au contraire dans le plus grand péril; que la voie des disputes avec les hérétiques, outre ses dangers, étoit peu séante, d'une longueur infinie, & qu'elle avoit toujours été parfaitement inutile; qu'on sembleroit par-là remettre en question ce qui avoit été décidé formellement par l'Eglise; que les Allemands dans leurs mémoires ne faisoient que trop d'injure à ces décisions, puisqu'ils demandoient qu'on se relâchât de part & d'autre; ce qui n'étoit pas chercher à rentrer dans l'Eglise, mais vouloir entraîner les Catholiques dans leurs erreurs. Les docteurs parcouroient ensuite les différens articles du dogme & de la discipline ancienne, que les médiateurs du parti proposoient plus ou moins clairement d'infirmer; après quoi suivoit une espèce de formulaire, qui devoit être envoyé à Mélanchton & à ses partisans, afin de

juger si leur projet de réunion étoit sincère. On leur demandoit par cette sorte de préliminaire, s'ils vouloient reconnoître que l'Eglise Militante, établie sur le droit divin, ne peut errer ni dans la foi ni dans les mœurs ; que S. Pierre a été le chef de cette Eglise sous Jésus-Christ, & que le Pape son successeur l'est encore ; que tous les Chrétiens sont obligés d'obéir à la même Eglise, & de s'en tenir, comme des enfans dociles & de fidèles sujets, à ce qu'elle enseignera ou décidera.

Une marche si conforme à la vraie catholicité que le religieux Monarque ne manqua point d'y reconnoître, renversa l'espoir & toutes les manœuvres de la secte. Dès là, il ne fut plus question d'attirer Mélanchton en France. Il est vrai que l'Electeur de Saxe s'opposa aussi à ce voyage : mais Luther lui-même ne laissoit pas de le désirer, & Mélanchton déféroit si peu à la volonté de son souverain, qu'il avoit projeté de s'avancer sous d'autres prétextes jusqu'à Francfort, pour saisir la première occasion de se jeter en France. Ainsi la cause de son changement fut celui des dispositions de François I. Mais l'affront qu'il essuyoit, demeura du moins assez couvert, pour lui laisser, comme à bien d'autres amis prétendus des princes dont

Id. T, II, p. 121.

ils ne sont que les corrupteurs, la gloire entière d'une invitation qui avoit été rétractée. Cependant le Monarque indigné du manège & de l'audace des sectaires, les fit poursuivre par le magistrat. Six d'entre eux, auteurs des blasphêmes affichés contre le Saint Sacrement, furent d'abord condamnés à périr dans les flammes; & pour inspirer plus de terreur, on imagina une façon toute particulière de les tourmenter. On attachoit le criminel au dessus du bûcher, dans un siège suspendu qu'on descendoit & qu'on relevoit à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le coupable suffoqué & demi-brûlé rendît l'esprit, & alors on le laissoit tomber dans les brasiers, pour y être consumé. Dix-huit personnes, complices des six premières, subirent le même supplice. On observe que tous étoient François: tant il importe aux chefs des nations les plus saines, de fermer la première entrée à la contagion du dehors.

Mem. du Bell. l. 4, p. 283.

Le piège tendu à la candeur de François I ayant manqué, comme on vient de le voir, on tenta aussi-tôt de l'induire dans un autre d'autant plus dangereux, qu'il ne provenoit plus d'une terre suspecte, & qu'il avoit, pour ainsi dire, l'air tout François. Jusques là tous les

corrupteurs de la religion avoient paſſé en France pour les ſectateurs de l'héréſiarque Allemand, & l'on ne s'étoit point apperçu qu'aucun François eût dogmatiſé en chef. Calvin, à la vérité, avoit donné quelque ſcandale à Paris, & obligé de quitter cette capitale, il avoit ſéduit quelques perſonnes dans les provinces : mais ces œuvres de ténèbres ne lui donnoient aucune préſéance ſur les ſectaires communs, parmi leſquels il demeuroit toujours au rang de ſubalterne. Il voulut enfin figurer en héréſiarque, dans une nation qui ſe glorifioit de n'avoir point encore enfanté de pareil monſtre. Mais il n'acquit même cette renommée honteuſe, qu'en réchauffant les conceptions brutes, les hiſtoriettes calomnieuſes, les bouffonneries inſultantes, toutes les rapſodies Germaniques, & plus encore les blaſphêmes Helvétiques des Sacramentaires. Ainſi verrons-nous dans la ſuite le François, admirateur précipité des productions étrangères, accréditer, naturaliſer en France les erreurs Belgiques. Calvin, par la publication de ſon *Inſtitution Chrétienne*, prit enfin l'air original d'un héréſiarque. Cet ouvrage, ébauché dans l'Angoumois, fut imprimé pour la première fois à Bàle, preſque informe

encore, ou du moins fort éloigné de l'état où il eſt aujourd'hui; & dès-lors cependant, il fut dédié à François I, en langue Françoiſe, comme il avoit été compoſé. L'auteur le mit bientôt après en Latin, avec une élégance & une pureté de diction digne de l'ancienne Rome. On en fit enſuite des éditions ſans nombre, avec tous les ſoins & toutes les recherches d'uſage dans la bibliographie de parti.

La Préface qui s'adreſſe au Roi, eſt citée comme un chef-d'œuvre. Elle ne mérite pas moins cette qualité par ſon artifice que par ſon éloquence. Les voies de rigueur continuant en France contre les hérétiques, c'eſt là-deſſus que leur nouveau chef uſe de toutes les reſſources de l'art oratoire, d'où il tombe ſur le gouvernement de l'Egliſe Romaine, qu'il s'étudie encore davantage à rendre odieux. Mais le croiroit-on, ſi ce monument ne ſubſiſtoit pas, qu'un homme ſi vanté pour ſes talens y prétend que depuis la dépoſition d'Eugène IV au concile de Bâle, il n'y eut que de faux paſteurs dans l'Egliſe, parce que ce Pape & ſes cardinaux y ayant été dépoſés, ils n'avoient pu mettre en place que des ſchiſmatiques, qui à leur tour n'ont pu que perpétuer le

ſchiſme ? Calvin pouvoit-il ignorer l'état de ſolitude & de décri univerſel, où ſe trouvoit le concile de Bâle lorſqu'il dépoſa Eugène ; que l'anti-pape même, Amédée dit Félix, s'étoit ſoumis au Pape Nicolas ſucceſſeur d'Eugène ; que toutes les cenſures avoient été révoquées de part & d'autre, & Nicolas reconnu de l'Egliſe univerſelle pour ſeul & vrai Pontife ? Eſt-ce à l'ignorance, ou à une odieuſe duplicité, qu'on doit rapporter un écart, où ne tomberoit pas le plus mince théologien ?

Le plan de l'Inſtitution fut dreſſé ſur le ſymbole des Apôtres, qui eſt de toutes les confeſſions de foi, & la plus courte, & la plus reſpectable. Ainſi, comme il y a quatre parties dans le ſymbole, la première qui traite de Dieu le père & de la création, la ſeconde de Dieu le fils & de la rédemption, la troiſième du S. Eſprit auteur de notre ſanctification, la quatrième de l'Egliſe & des biens qui ſont en ſa poſſeſſion ; l'Inſtitution a de même quatre livres, dont chacun répond à chacune des parties de ce ſymbole. Ce n'eſt pas une controverſe, ni même une analyſe ſuivie que nous prétendons faire. Après tout ce qu'on a vu des erreurs de Luther & de Zuingle, il ſuffit de don-

ner la première idée de l'Inſtitution de Calvin qui en eſt le complément, & d'en relever les traits qui lui donnent ſon caractère particulier.

Inſtit. calv. edit. 1667, l. I, p. 12. Calvin, dans ſon premier livre, prétend, comme Luther, que l'Egliſe n'eſt pas juge des écritures; qu'il ne lui appartient, ni de décider de leur authenticité, ni d'en déterminer le ſens; parce que tout cela eſt conſigné dans nos cœurs par le témoignage de l'eſprit de Dieu. Il y attaque de même le culte des images, ſous prétexte que ceux, qui les honorent, leur attribuent toujours quelque puiſſance divine, & qu'il y a par conſéquent de la ſuperſtition dans tous ces cultes. Quant au témoignage des écritures, il en étend la néceſſité juſqu'à la notion d'un Dieu créateur; ce que l'homme, dit-il, ne peut acquérir, ni par le ſpectacle admirable de l'univers, ni par toutes ſes lumières naturelles, qui ſont obſcurcies par ſon ignorance & ſa dépravation. L. I, p. 10. Sans les divines écritures, ajoute-t-il en oubliant Job & les autres juſtes qui n'ont pas vécu ſous la loi, perſonne ne peut avoir le goût de la ſaine doctrine. Sur la Trinité, il dit que le fils de Dieu a ſon eſſence par lui-même; ce qui n'eſt ici qu'une expreſſion inexacte. Mais on lui reproche très-ju-

ſtement d'avoir dit ailleurs, que le fils n'eſt pas *Dieu de Dieu*, & d'avoir blâmé cette expreſſion du ſaint concile de Nicée; d'où bien des auteurs ont regardé cet héréſiarque, comme penſant mal du premier de nos myſtères.

Dans le ſecond livre, il dit nettement Lib. 2,
qu'il ne reconnoît point de liberté dans p. 63.
l'homme coupable du péché d'origine, & qu'il ne ſauroit ſouffrir qu'on donne le nom de libre arbitre à auſſi peu de choſe que l'exemption de contrainte, reſte unique de cette faculté. Il n'y a Ib. p. 70
plus dans l'homme, ajoute-t-il en termes & 71.
exprès, qu'aveuglement & que corruption. La volonté ſubſiſte encore; mais elle eſt entraînée néceſſairement, & néanmoins ſans contrainte; car ce ſera toujours la volonté qui péchera, quoiqu'elle ne puiſſe s'abſtenir de pécher; de même que le démon fait le mal volontairement, quoiqu'il ne puiſſe faire autre choſe que le mal. En expliquant ces mots, *Jéſus-Chriſt eſt deſcendu aux Enfers*, le ſcandaleux novateur oſe dire que cet Homme-Dieu a ſouffert dans ſa paſſion la peine des damnés, & que ce fut dans ce ſentiment qu'il s'écria ſur la croix, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Voilà ce que

l'esprit particulier peut suggérer à ceux qui l'ont mis en vogue; c'est-à-dire le blasphême, la plus énorme impiété, le scandale affreux qui attribue au Fils de Dieu lui-même les sentimens de désespoir & de haine de Dieu qu'emporte nécessairement la peine des damnés.

Le troisième livre traite du S. Esprit & de ses dons; & le premier de ces dons, selon Calvin, est l'assurance inébranlable qu'ont de leur salut tous les vrais fidèles, qui, à son sens, ne sont autres que les prédestinés: car la foi, dont il tient que cette assurance est inséparable, n'est jamais le partage des réprouvés. Ils croient l'avoir quelquefois, poursuit-il; mais ils n'en ont jamais que l'ombre & l'apparence.
Lib. 3, p. 142 & 143. C'est la foi, dit-il encore avec Luther, qui opere la justification dans l'homme, en le faisant participer à la justice de Jésus-Christ que cette foi lui fait imputer. Et renchérissant sur le séducteur de l'Allemagne, cette semence de vie, ajoute-t-il, est tellement enracinée dans nos cœurs, qu'elle ne se perd & ne s'altere jamais. Voilà bien clairement l'inamissibilité de la justice: dogme abominable, qui dispense l'homme de toutes les bonnes œuvres, de tout devoir, de toute attention à son salut & au bien de la société.

Le dogmatiſeur ſe jette enſuite dans une longue tirade contre le ſacrement de pénitence, contre les ſatisfactions, les indulgences, le purgatoire & la prière pour les morts; répondant, d'un ton d'ironie & de blaſphême, à l'exemple de ſainte Monique & à l'autorité de ſaint Auguſtin. Il traite à la fin, de la prédeſtination, qu'il attribue à la ſeule volonté de Dieu, même pour la réprobation des hommes, & avec une dureté qui l'a fait regarder par les théologiens, comme Antilapſaire; c'eſt-à-dire qu'indépendamment de la chute du premier homme, il admettoit, tant une réprobation qu'une prédeſtination abſolue, & anéantiſſoit le libre arbitre dans l'état même d'innocence. Ib. p. 251, 254.

Ces erreurs ſont encore peu de choſe en comparaiſon de celles qu'il a raſſemblées dans le quatrième livre, où il prétend expliquer la nature de l'Egliſe, ſes marques caractériſtiques, ſon régime, l'autorité de ſes paſteurs, & ſes ſacremens. Les caractères diſtinctifs de l'Egliſe, ſelon lui, ſont la vraie prédication de l'évangile, & la bonne adminiſtration des ſacremens: indications manifeſtement abſurdes, puiſque ces deux objets ſont beaucoup plus difficiles à diſtinguer, que l'Egliſe même dont elles doivent donner Lib. 4, p. 273.

Ib. p. 278. la connoiſſance. Calvin tournant enſuite ces machines contre l'Egliſe Romaine, dit qu'elle n'eſt plus qu'une école d'idolâtrie & d'impiété, que l'eſſence même de la doctrine évangélique y eſt anéantie; en quoi il renverſoit inſenſiblement ſa propre Egliſe, établie ſi long-temps après la deſtruction ſuppoſée de la vraie Egliſe de Jéſus-Chriſt. Auſſi la prétendue réforme a-t-elle été réduite en ce point, comme en beaucoup d'autres, à démentir ſon oracle. Il s'éleve avec la même aigreur contre la primauté du Pape, contre les ordres divers de la hiérarchie & de la cléricature, contre l'autorité des conciles, les loix & les cérémonies eccléſiaſtiques, le célibat des prêtres, les vœux de religion, les ſacremens, à la réſerve ſeule du baptême & de la cène, enfin contre la meſſe & l'adoration de l'Euchariſtie. Quant à la préſence réelle, il mit la dernière main à l'héréſie de Zuingle, & conſomma ſi bien cette œuvre d'iniquité, qu'il a paſſé depuis pour le chef, & en bien des endroits, pour l'auteur

p. 367 & ſeq. des Sacramentaires. Il dit cependant que le vrai corps & le vrai ſang du Seigneur nous ſont donnés dans l'Euchariſtie, & même qu'ils ſont donnés aux indignes auſſi véritablement qu'aux fidèles & aux

élus;

élus; qu'il s'en fait une manducation substancielle, & que les ames en sont intérieurement nourries. Il fait tous ses efforts pour prendre un milieu entre la présence réelle de Luther avec qui il retient le pain & le vin après la consécration, & l'intrépide Zuingle qui n'admettoit qu'une simple figure de la chair & du sang de Jésus-Christ. Mais comme il n'y a point de milieu entre deux choses aussi contradictoirement opposées que la présence réelle d'un corps & la simple représentation de ce corps réellement éloigné, Calvin, avec tous ses grands mots de participation substancielle par la foi, & d'objets séparés conjoints par la vertu du S. Esprit, n'a pu faire entrer dans l'esprit de ses disciples que la doctrine de Zuingle, à laquelle en effet nous les voyons aujourd'hui absolument bornés.

Il ne paroît pas que l'éloquence de Calvin ait rien cha[illegible] dans les dispositions de François I à l'égard des novateurs. Le Parlement de Paris continua contre eux toute la rigueur de ses poursuites, & signala particulièrement son zèle après la publication de l'*Institution Chrétienne*. Un docteur de l'ordre de S. Benoît, nommé Jean-Michel, avoit perverti

Théod. de Bèze, Hist. Eccl. l. 1.

la ville de Sancerre, qui fut depuis un des boulevarts de la ſecte. Il vint enſuite à Bourges, où les partiſans de l'erreur ne manquerent pas de lui procurer un auditoire nombreux. Un jour qu'il devoit prêcher dans une égliſe paroiſſiale, le clergé vint y chanter l'office des morts. Le levain des nouveautés avoit déjà fermenté parmi les habitans : ils renverſerent les livres, & chaſſerent les eccléſiaſtiques. Le prédicant paroiſſant enſuite, commença fièrement ſon diſcours, ſupprima l'*Ave Maria* à la fin de l'exode, & au lieu de cette prière d'uſage, il récita l'oraiſon dominicale en françois. Un magiſtrat de Paris qui ſe trouvoit préſent, ſe leva auſſi-tôt, & d'une voix diſtincte, commença l'*Ave Maria*; mais on ne le laiſſa point achever. Les auditeurs s'ameuterent, & les femmes ſur-tout s'abandonnerent à un tel emportement, qu'elles l'euſſent aſſommé à coups de chaiſe, s'il n'eût pris promptement la fuite. On ſe mit en devoir de punir ce ſcandale, on procéda contre les coupables; & ils eurent encore aſſez de crédit, pour empêcher long-temps les pourſuites. Enfin le prédicant ſéditieux fut arrêté, & puni du dernier ſupplice par le parlement de Paris.

Les autres parlemens marquerent le même attachement à la foi nationale. Celui de Bordeaux en particulier fit faire des informations dans toute l'étendue de son ressort; & ce fut à cette occasion qu'on inquiéta le célèbre Jule Scaliger, qui professoit la médecine dans la ville d'Agen, l'une des plus suspectes du ressort. On l'accusa d'avoir chez lui des livres condamnés, & de s'être exprimé en hérétique touchant l'Eucharistie & le jeûne du carême. Il eut besoin des amis qu'il avoit dans le parlement de Bordeaux, pour se soustraire à la peine que des expressions peu mesurées auroient pu lui faire subir. Du reste, il s'empressa de donner des preuves de sa soumission sincère à l'Eglise. Au moins est-il constant qu'il mourut catholique. On assure que les traits erronés qui se trouvent dans ses ouvrages, y ont été insérés par des hérétiques faussaires. Il n'en est pas ainsi de son fils Joseph, pourvu de moins de génie, de plus de mémoire, également docte, également satirique, également altier & admirateur de ses propres lumières. Son attachement au calvinisme lui fit abandonner sa patrie, pour se fixer en Hollande. Il témoigna au point de la mort regréter sa patrie, & dé-

Possev. in Apparat.

ſirer d'être enterré dans le tombeau de ſon père. Alors on lui demanda, s'il ne vouloit pas mourir auſſi dans ſa religion paternelle ; à quoi il ne put répondre que par ſes larmes. Entre les travers de Jule Scaliger ou Leſcale, les plus ridicules furent ſa deſcendance prétendue des anciens ſeigneurs de l'Eſcale, princes de Vérone, & ſon déchaînement ſatirique contre Eraſme.

Au milieu de tant de ſcandales, il s'élevoit une ſociété que Dieu ſemble avoir deſtinée à eſſuyer les larmes qu'ils faiſoient répandre à l'Egliſe ; ſpécialement à procurer du moins en partie, la décadence des ſectes qui, en détruiſant la liberté de l'homme & la vertu des ſacremens, ſapoient la baſe des mœurs ; à réparer, principalement au moyen des apôtres du nouveau monde, les pertes que l'Egliſe avoit faites en Europe ; à former, par le rétabliſſement de l'éducation publique, une génération nouvelle qui pût ſoutenir toutes ces œuvres de ſalut.

L'an 1534, au temps précis où le venin du Luthéraniſme & celui du Calviniſme réunis enſemble, firent leur première éruption en France, par les blaſphêmes affichés publiquement dans la capitale de ce Royaume, Ignace de Loyola

forma sa compagnie ; & quoiqu'Espagnol de naissance, comme la plûpart de ses premiers disciples, il choisit cette capitale pour en être le berceau. Il étoit né dans la Biscaye Espagnole, ancienne dépendance du Royaume de Navarre ; & il avoit suivi jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans la profession des armes, où il signala sa rare intelligence & la fermeté de son courage. Ayant eu la jambe toute fracassée au siège de Pampelune, & les pansemens traînant en longueur, il demanda quelque roman pour se désennuyer. Quoique les livres de chevalerie fussent alors très-communs, sur-tout en Espagne, il ne s'en trouva point dans ce moment au château de Loyola, où le malade avoit été transporté ; au lieu d'un roman, on lui apporta la vie de Jésus-Christ & des saints. Il les lut comme forcément, & d'abord sans goût : mais la grace agissant bientôt, il trouva dans ces exemples quelque chose de plus grand que dans tout l'héroïsme fabuleux dont il avoit l'imagination remplie : après quelques momens d'incertitude & de combat entre la chair & l'esprit, il prit la résolution désormais inébranlable de les imiter. Nous ne le suivrons point à Notre-Dame de Mont-Serrat, à la caverne de Manrèse,

Orland. Hist. Societ. l. 1, Maff. l. 1. Bouh. Vie de S. Ign.

dans les universités d'Espagne, & en plusieurs autres endroits, où travesti en pauvre, accusé d'illusion, de séduction même & d'héréfie, il étonna le monde par tous les spectacles que peut donner la sainte folie de la croix. Mais si le début des saints & celui des dévots éphémères semblent quelquefois les mêmes, certes la suite & le terme en marquent bien la différence.

En assez peu de temps, Ignace fit connoître le caractère de sa vocation, par plusieurs de ces grandes œuvres qui marquent presque toujours un saint. Telle fut entre autres la conversion qu'il fit à Barcelone d'un monastère de filles qui vivoient moins en religieuses qu'en courtisanes, & à qui la bonne odeur de ses vertus & l'onction de ses paroles firent rompre sur le champ toutes leurs liaisons dangereuses. Il convertit de même à Alcala un ecclésiastique, dont la débauche scandalisoit toute l'église d'Espagne où il occupoit une des premières dignités. Ayant été dépouillé à Paris du peu qu'il avoit, par un ami perfide, & apprenant ensuite que le voleur, tombé malade à Rouen, y étoit réduit à une misère extrême, il partit sur le champ pour y aller subvenir, & mit à soulager son ennemi tout l'empresse-

ment qu'il sembloit ne devoir employer qu'à recouvrer son bien. Un homme de sa connoissance avoit un mauvais commerce avec une femme qui habitoit une campagne proche de Paris. Ignace, après bien des remontrances inutiles, alla, malgré la rigueur de la saison, l'attendre sur la route, au bord d'un étang. Il s'enfonça jusqu'au cou dans l'eau à demi-glacée; & quand il le vit proche, allez, lui dit-il, vous repaître de vos infames plaisirs: pendant ce temps-là, je souffrirai pour vous, afin de suspendre le glaive de la divine justice prêt à s'appesantir sur votre tête. L'impudique ne put tenir contre une charité si étonnante, & retourna sur ses pas, la componction dans l'ame. Le saint convertit encore un religieux, revêtu du sacerdoce, appliqué au ministère de la confession, & néanmoins dissolu dans ses mœurs: il alla se confesser à lui, avec des sentimens si vifs de repentir, qu'il les fit passer tout entiers dans le cœur de ce méchant prêtre. Tels furent les essais du zèle d'Ignace, qui n'étoit alors que simple écolier.

Après qu'il eut dévoré l'ennui de ses classes, recommencées à trente ans; plus enflammé que jamais du zèle de la gloire de Dieu & du salut du prochain, il déli-

béra sur les moyens d'y travailler avec le plus de succès, & conclut à établir une compagnie d'hommes apostoliques, qu'il choisit dans l'université de Paris. Il s'en associa d'abord six, sans beaucoup de peine, à l'exception de François-Xavier, qui devant produire les plus grands fruits, fut aussi le plus difficile à gagner. Comme la naissance illustre de Xavier, la beauté de son esprit, le succès de ses études lui enfloient le cœur, nonobstant le mauvais état des affaires de sa maison; il prétendoit corriger sa fortune, & s'avancer dans le monde, par la voie des dignités ecclésiastiques : genre d'ambition d'autant plus inaccessible aux impressions de la grace, qu'il est plus aisé de le confondre avec l'émulation & la noblesse de sentiment. Mais le Ciel mit dans la bouche d'Ignace, des paroles de feu, qui triompherent en quelques momens de tous les artifices de la vanité. Que sert à l'homme, dit-il à Xavier, de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son ame? A ces mots, comme au trait lumineux dont Saul fut terrassé, toute la fierté de Xavier céda, & il demanda, comme Paul, ce que le Ciel vouloit de lui. Quand Ignace l'eut bien affermi dans sa résolution avec ses autres disciples, tous ensemble con-

vinrent de se prémunir sans délai par des vœux, contre l'inconstance de l'esprit humain.

A la vue de Paris, & du pied de ses remparts, s'éleve une montagne consacrée par le sang de ses premiers apôtres; comme pour rappeler sans cesse aux François, le prix de la foi qu'ils leur ont transmise. Ce fut sur cette montagne, appelée le mont des martyrs, monument vénérable dans tous les âges au fidèle sincère, & sur le tombeau même de ces généreux témoins de Jésus-Christ, qu'Ignace, le jour de l'assomption glorieuse de la Mère de Dieu, conduisit ses compagnons, pour y donner naissance à une compagnie, qui, sous les auspices de la Mère, devoit braver les persécutions & prodiguer son sang pour la gloire du Fils. Dans la chapelle souterraine de Montmartre, où l'on croit que l'apôtre de la France, S. Denys, fut décapité, & qui est en effet nommée dans les anciens titres l'oratoire du Saint Martyr, ils reçurent la communion de la main de Pierre le Fèvre, le premier d'entre eux qui eût été fait prêtre; après quoi, d'une voix haute & distincte, ils firent tous vœu d'aller en Palestine, pour s'employer à la conversion des infidèles

du Levant; & s'ils ne pouvoient y passer, ou s'y établir, d'aller offrir leurs services au Vicaire de Jésus-Christ pour exercer le ministère évangélique en quel pays de la terre il lui plairoit de les envoyer. Ils s'obligerent en même temps à quitter tout ce qu'ils possédoient au monde, & même à n'exiger rien pour les fonctions du saint ministère, tant afin d'être plus libres dans ces fonctions sublimes, que pour fermer la bouche aux sectaires, si éloquens sur la cupidité des ecclésiastiques. Dès qu'ils eurent achevé leurs études, ils se transporterent en Italie, pour l'exécution de leurs promesses.

Pendant que la France préparoit ce secours à la religion, l'hérésie se portoit en Allemagne à des excès qui demandoient, pour être arrêtés, non plus les soins pacifiques de ministres vertueux & savans, mais toute la force & la vigueur de la puissance coactive. Des spéculations oiseuses & long-temps indifférentes aux yeux d'une courte politique, comme n'occupant que des femmes & des hommes sans lettres, naquirent les violences, les séditions, la révolte ouverte, le renversement de tout ordre public. C'est ce qui parut principalement dans les désordres affreux, que les Anabaptistes, tolé-

tés à Munster, y commirent presque aussi-tôt qu'ils y eurent été reçus. Les deux forcenés qu'ils avoient à leur tête, Jean Matthieu, & Jean Bécold appelé aussi Jean de Leyde, du lieu de sa naissance, ne purent d'abord s'emparer que de la moitié de la ville, tandis que l'autre demeuroit au pouvoir des magistrats: mais la discorde, ainsi ajoutée au fanatisme, n'en rendit le sort de Munster que plus affreux. Cependant on ménagea un accommodement, & l'on convint de la liberté de conscience pour les trois partis qui divisoient la ville; savoir les Catholiques, les Luthériens & les Anabaptistes; mais cet accord étoit devenu impossible. Déjà les derniers venus; c'est-à-dire les Anabaptistes, ne mettoient plus de bornes à leurs prétentions. Ils inviterent les troupes d'illuminés dont ils avoient rempli la Westphalie, à se rendre incessamment à Munster, avec assurance d'être bien payés de leurs peines. En peu de temps, la ville fut inondée d'une infinité de misérables sans état, sans espoir que dans le désordre, sans nuls principes; & tous les bons bourgeois regardant le pillage comme le moindre danger qui les menaçât, se retirerent précipitamment avec leurs effets.

La Bizard. Hist. gestor. mirab. p. 100.

Cochl. ad an. 1534 p. 269.

Les magiſtrats eux-mêmes, ne ſe ſentant point aſſez forts pour étouffer la révolte, ſe ſaiſirent des papiers de la maiſon de ville, & s'enfuirent, avec les chanoines, tous les eccléſiaſtiques & la plûpart des Catholiques Romains. Les Luthériens demeurés avec le reſte de la bourgeoiſie, entreprirent d'abord de réſiſter: mais les flots de brigands affluant de jour en jour avec plus d'abondance, les zélateurs du Luthéraniſme ſe virent contraints de lâcher pied à leur tour, & les Anabaptiſtes demeurerent ſeuls maîtres de la place.

François de Waldeck, évêque & prince de Munſter, eut alors recours aux Etats de l'Empire; & cependant, avec quelques ſecours proviſoires, vint mettre le ſiège devant la ville. Dès que Jean Mathieu ſe vit inveſti, il entra dans ſes convulſions prophétiques, & ordonna que chacun eût à lui apporter tout ce qu'il avoit d'or, d'argent, de pierreries & de bijoux de toute eſpèce; déclarant de la part de Dieu, que quiconque y manqueroit, feroit ſur le champ puni de mort. Soit crédulité, ſoit crainte, il fut ponctuellement obéi. Encouragé par cet eſſai, il ajouta que Dieu commandoit encore de brûler tous les livres, excepté

l'écriture sainte. A l'instant, chacun s'empressa de les porter dans la place publique, où ils furent brûlés si généralement, qu'après la réduction de la ville, on n'en retrouva pas un seul, quelque exacte recherche que l'on en fit. Un des spectateurs ayant laissé échapper à ce sujet quelque mot de raillerie, Matthieu le manda, & sans autre formalité, lui passa au travers du corps la hallebarde qu'il portoit par-tout. Il prononça des loix, qu'il feignoit lui avoir été dictées par le S. Esprit, & les fit graver sur des tables, qu'on exposa aux portes de la ville. Législateur & général tout ensemble, il mena au combat ses farouches partisans, dont la première fougue lui fit remporter quelque avantage sur les assiégeans étonnés : mais dans une seconde sortie, où il avoit promis de la part de Dieu que tous ses ennemis seroient taillés en pièces, il fut tué à la première charge ; & de tous ceux qui l'accompagnoient, à peine il en échappa quelques-uns, pour porter dans la ville la nouvelle de leur défaite.

Meshov. l. 5. & 6.

Jean de Leyde prit aussi-tôt sa place, en assurant que la mort de son prédécesseur lui avoit été révélée, & que Dieu lui avoit commandé d'en épouser la veuve.

Le siège de Munster ayant été converti en blocus & lui donnant le loisir d'établir son autorité, il commença par feindre une extase qui dura trois jours. Après quoi, feignant encore de ne pouvoir parler, il fit signe qu'on lui donnât une plume & du papier; & il écrivit, que la volonté de Dieu étoit que son peuple fût gouverné par douze patriarches, comme l'avoient été les Israélites. Sur le champ il nomma les douze suppôts qui lui étoient le plus aveuglément dévoués, les fit reconnoître pour juges absolus, & ne se laissa voir à personne, qu'ils ne fussent en possession de l'autorité. Ayant été surpris en adultère, il prononça au nom de Dieu, que le mariage n'attachoit pas tellement un homme à une femme, qu'il n'en pût avoir en même temps plusieurs. Aussi-tôt après, il en épousa deux, sans compter la veuve de Jean Matthieu, épouse principale, destinée seule à la royauté, comme ayant appartenu au premier prophète. Il en eut par la suite jusqu'à dix-sept. Cette loi, comme toutes les autres, fut reçue avec un applaudissement général. Un seul membre de l'assemblée ayant osé dire qu'on s'écartoit des saintes écritures, on fit à l'instant cesser l'opposition, en tranchant la tête à l'opposant. Une

conjuration que formerent les Anabaptistes les moins insensés, n'eut pas une issue plus heureuse. Comme ils prenoient leurs mesures pour remettre la ville sous l'autorité légitime que l'excès de la tyrannie faisoit enfin regretter, ils furent découverts & tous mis à mort par différens supplices. Le sanguinaire prophète ayant promis les premières places dans le ciel à ceux qui leur serviroient de bourreaux, on les vit se disputer à qui en rempliroit le premier l'office.

L'autorité du tyran étant toute établie, il ne s'agissoit plus que d'un titre pour figurer en Roi, comme il se l'étoit proposé. Il choisit un orfèvre, nommé Tuschocierer, qu'il avoit mis dans ses intérêts, & qu'il instruisit en peu de temps à faire le prophète. Deux mois seulement après avoir institué le gouvernement des juges, il leur fit déclarer par ce nouveau prophète, que, comme le Seigneur avoit autrefois établi les Rois sur Israël à la place des juges, il substituoit de même Jean de Leyde, en qualité de Roi, aux juges de la nouvelle Sion. Les juges découvrant sans peine la source de la prophétie, & faisant quelques difficultés de se soumettre, Bécold continuant sa comédie sacrilège, protesta que Dieu lui avoit déjà révélé la

Sleid. l. 10, p. 313.

même chose qu'à Tuschocierer, mais qu'aspirant plutôt au dernier rang qu'à la royauté, il s'étoit tu sur un choix qui l'y élevoit malgré lui; que le Seigneur ayant parlé néanmoins à un second prophète, il étoit forcé d'obéir, & ne pouvoit plus se défendre de monter sur le trône où le portoit l'ordre du Très-haut. Ce propos fini, il commanda aux juges d'abdiquer, & de le reconnoître pour Roi. Ils répondirent, qu'il n'appartenoit qu'au peuple de donner la royauté. Hé bien, reprit Bécold en montrant son orfèvre, voilà le prophète, qu'il se fasse entendre. A ces mots, l'orfèvre se tourne vers les juges, & leur dit : De la part du Dieu tout-puissant, qu'on assemble la multitude sur la place du marché : là, il rendra ses oracles. Cet ordre ayant été exécuté sur le champ; écoute Israël, s'écria le prophète, voici ce qu'ordonne le Seigneur ton Dieu : On déposera les juges, aussi bien que l'évêque & ses ministres, & l'on choisira douze personnes sans lettres, pour annoncer ma parole aux nations. Et toi, dit-il à Jean de Leyde, en lui présentant une épée nue, reçois le glaive que te commet le Roi du ciel : il t'établit Roi-justicier de toute la terre, pour étendre l'empire de Sion jusqu'aux

quatre coins du monde. A l'instant, Jean de Leyde fut proclamé Roi, avec de grands signes d'alégresse : il prit les marques de la royauté, puis se fit couronner solemnellement le vingt-quatrième de juin 1534.

A peine ce vil tailleur fut-il reconnu Roi, qu'il affecta une magnificence, un faste, une hauteur, un empire & un despotisme jusqu'alors sans exemple. Il fit battre quantité de monnoies, où il y avoit d'un côté deux épées en sautoir, avec cette inscription, *Dans toute l'étendue du royaume de Dieu, une seule foi, un seul baptême*; & de l'autre côté, *si quelqu'un ne renaît de l'eau & de l'esprit, il n'entrera point dans le royaume de Dieu.* C'étoit-là comme un arrêt de mort, contre tous ceux qui refuseroient d'entrer dans l'absurde secte. Un des premiers soins du nouveau Roi fut d'envoyer de toute part ses évangélistes, dont il porta le nombre jusqu'à vingt-six, autant pour se procurer des renforts, que pour mettre en honneur son nouvel évangile. Ils partirent, après qu'on eut remis à chacun d'eux une pièce de monnoie ; & ils n'eurent pas plus tôt le pied dans le lieu de leur mission, qu'ils se mirent à courir comme

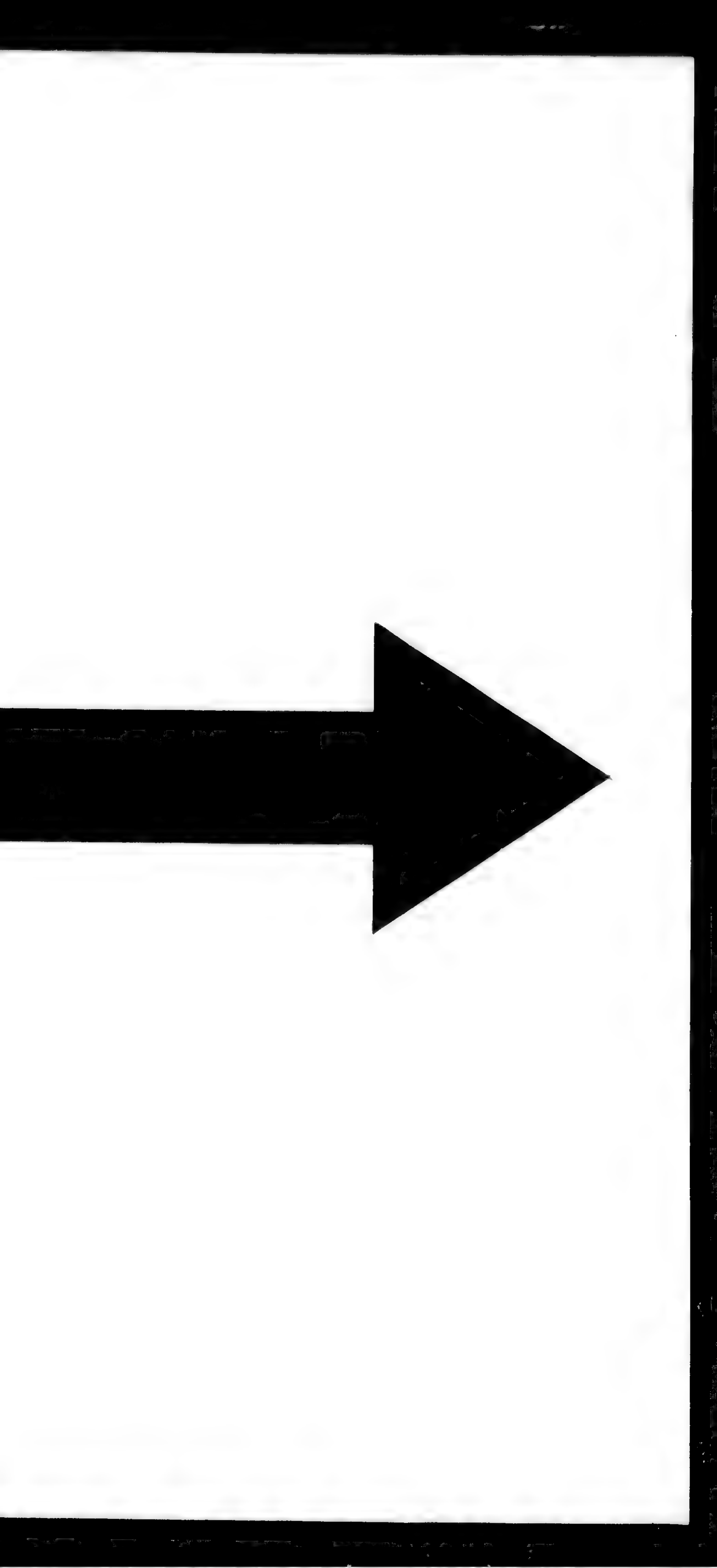
des frénétiques, en criant d'une voix alarmante : Convertiſſez-vous. Ils furent tous arrêtés & punis de mort, à la réſerve d'un nommé Hilverſum, qui fut remis à l'évêque de Munſter, & en obtint ſa grace, au prix d'une intelligence qu'il promit de ménager contre les rebelles.

Hilverſum retourna au Roi de Munſter, qui, d'une voix terrible, lui demanda comment il oſoit revenir ſeul, ſans avoir rien ſouffert pour l'évangile, & déclara ſon crime inexpiable autrement que par la mort. Hilverſum tournant l'impoſture contre l'impoſteur, lui répondit qu'il revenoit par ordre exprès du Seigneur, qui l'avoit tiré de priſon d'une manière miraculeuſe. Et l'ange qui m'en a délivré, ajouta-t-il, m'a ordonné de vous dire, que Dieu vous livroit trois puiſſantes villes, Amſterdam, Deventer & Wézel. Il ne faut qu'y envoyer des évangéliſtes : les habitans en recevront l'évangile ſans oppoſition, & ſe rangeront de leur plein gré ſous votre obéiſſance. Le Roi combla d'honneurs & de bienfaits cet utile prophète, & ne ſongea qu'à recueillir les avantages qu'il lui annonçoit. Par ce moyen, Jacob de Campen, Matthieu de Middelbourg, avec pluſieurs autres fana-

tiques des plus dangereux, furent tirés de Munster. Bécold entreprit cependant d'en faire lever entièrement le siège ; il rassembla quatre à cinq mille déterminés, & leur fit un grand festin, avant de les conduire à l'ennemi. Le Roi & la Reine, avec leurs courtisans, servirent cet amas de brigands ; & le repas fini, le Roi prit du pain qu'il distribua aux conviv[illegible] disant : Prenez, mangez & annon[illegible] mort du Seigneur. La Reine ensuite prit du vin, qu'elle distribua de même, en disant : Buvez & annoncez la mort du Seigneur. Comme ensuite le Roi & son cortège se régaloient à leur tour, on vint lui annoncer qu'un officier des assiégeans avoit été fait prisonnier. Il quitta le banquet pour aller lui-même lui trancher la tête, revint ensuite se mettre à table, & s'applaudit de cette exécution de bourreau, comme d'un exploit héroïque. Cochl. p. 277.

Il commit, peu après, une atrocité beaucoup plus révoltante encore. Malgré tous ses efforts & ses stratagêmes contre les assiégeans, la ville plus serrée de jour en jour, fut réduite à une si cruelle disette, que les habitans par troupes y mouroient de faim. Une de ses femmes emportée par la commisération, dit qu'elle ne pouvoit croire que le Ciel eût con- Sleid. l. 10, p. 319.





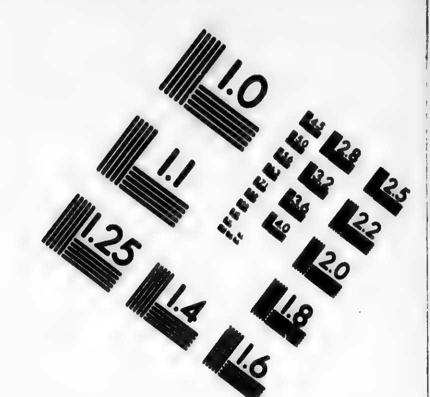
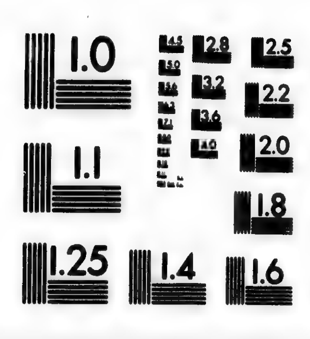


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

damné tant de perſonnes à périr de miſère, tandis que tout abondoit dans la maiſon du Roi, non ſeulement pour le beſoin, mais pour les délices. Le tyran fit traîner cette épouſe, avec toute ſa famille, à la place publique, la fit mettre à genoux, lui reprocha ſa faute; puis tirant ſon ſabre, il lui abattit la tête. Il ordonne enſuite que ſa mémoire ſoit en exécration; & prenant ſes autres femmes par la main, il ſe met à danſer, exhorte le peuple qui n'avoit que du pain & du ſel pour tout régal, à faire la même choſe. A l'inſtant tous ſe mirent à danſer & à chanter enſemble, en rendant grace au Père Eternel. Bécold avoit prophétiſé qu'avant pâque la ville ſeroit infailliblement délivrée : cette fête étant arrivée ſans nulle apparence de ſoulagement, l'impoſteur contrefit le malade pendant ſix jours. Il parut enſuite dans la place publique, monté ſur un âne aveugle, & dit au peuple que tous leurs péchés avoient été tranſportés ſur lui par le Père Céleſte, & que telle étoit la délivrance, incomparablement la plus déſirable, qu'il leur avoit promiſe.

Un aveuglement ſi effroyable n'étoit pas difficile à confondre, au moins pour les catholiques, qui, par les premiers

élémens de leur créance, en firent toucher au doigt le délire & toute l'horreur. Les Luthériens, Luther lui-même crut ne devoir pas garder le silence. Cet hérésiarque fit parvenir à Munster une diatribe violente, où substituant les injures aux raisons que démentoit sa propre conduite, il leur dit, dans son style accoutumé, qu'ils sont possédés de tous les démons ensemble. Il s'efforce ensuite de faire sentir que tous les articles de leur doctrine, qu'il parcourt successivement, sont contraires à l'écriture. Mais les Anabaptistes instruits par lui-même à donner au texte sacré le sens que chaque particulier jugeoit à propos, virent avec autant de mépris que d'indignation l'inconséquence d'un maître perfide, qui leur faisoit un crime de suivre la voie qu'il leur avoit enseignée. C'est pourquoi, dans le livre du Rétablissement, qui acquit toute sa célébrité pendant le siège de Munster, ils maltraitent les Luthériens beaucoup plus que les catholiques. Ils y disent en termes formels, que le Pape & Luther sont deux faux prophètes, mais que le second est pire que le premier. L'évangéliste de Leyde, aussi bien que celui de Wittemberg, ne manqua point de s'attribuer une mission extraordinaire,

Sleid. in comm. l. 10, p. 914.

reçue immédiatement de Dieu. Il étoit, à l'entendre, un autre Jean Baptiſte, venu pour applanir la voie ; mais d'une manière auſſi différente, que le ſecond avénement du Sauveur étoit différent du premier ; Jean-Baptiſte, ſelon ces principes, étant venu pour annoncer la pénitence aux pécheurs, & Jean de Leyde, pour exterminer les pécheurs dans toute l'étendue de la terre ; après quoi Jéſus-Chriſt viendroit, avant le jugement dernier, regner en ce monde pendant mille ans avec ſes élus. Quoique les Apôtres n'euſſent eu aucune juriſdiction en matière temporelle, les miniſtres de l'égliſe Anabaptiſte, toujours en vertu de leur miſſion extraordinaire, s'attribuoient le droit de porter les armes & de verſer le ſang, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait, de tous les Etats de l'univers, une ſeule république entièrement compoſée de vrais chrétiens ; c'eſt à dire de gens qui ne [illegible]édaſſent rien en propre, & qui vécuſſent dans une communauté parfaite.

L'ébauche de cette république imaginaire touchoit cependant à ſa ruine entière. Le corps Germanique avoit pris en conſidération les juſtes demandes de l'évêque de Munſter, & de tous les Etats voiſins. Dans une diète tenue à Worms,

on lui accorda pour cinq mois, des secours proportionnés au besoin où il se trouvoit, & il s'empressa d'en faire usage. Il donna le commandement de l'armée au comte d'Orbestein, lui remit ses propres troupes, & pressa si vivement l'expédition, que les rebelles, à la veille de mourir de faim, eurent bientôt des alarmes encore plus pressantes, dans le danger prochain où ils se voyoient de tomber au pouvoir du vainqueur. Il y en eut plusieurs, qui passerent dans le camp ennemi, si pâles & si décharnés, qu'ils exciterent la compassion du soldat le plus impitoyable. Plus touché que personne de la misère de son troupeau, l'évêque fit jeter des billets dans la place, pour avertir les habitans qu'on leur feroit grace, pourvu qu'ils livrassent Jean de Leyde, & quelques autres furieux, auteurs principaux de la calamité publique. Le tyran qui surprit quelques-uns de ces billets, para ce coup, & aposta des gardes, pour empêcher qu'à l'avenir aucun des citoiens affamés n'allât chercher du pain dans le camp catholique. On ne laissa pas de tramer une conspiration, que toute sa vigilance ne put découvrir.

Il y avoit dans Munster un déserteur des troupes de l'évêque, qui, pour mé- Hist. des Anabapt. n. 1 & 2.

riter son amnistie, conçut le dessein de les introduire dans la place, à la faveur de la consternation générale des assiégés. Il sonda un fossé de la ville, le passa sans danger, & vint trouver le prélat, auquel il rendit compte de sa découverte; s'offrant à marcher à la tête de l'expédition, en preuve de l'infaillibilité du succès. L'évêque persuadé, fit encore par pitié sommer les rebelles de se rendre; sur leur refus, il marcha sur les onze heures du soir vers le lieu marqué, avec le transfuge & l'élite de ses troupes, que suivit d'assez près le gros de l'armée. Tout réussit, comme on le lui avoit fait espérer; avec de grands dangers néanmoins pour cinq cens braves, entrés les premiers dans la place, après avoir égorgé les gardes d'un bastion. La garnison accourut au tumulte, les chargea avec furie, & d'abord avec assez d'avantage pour leur couper la communication avec le reste de leur parti. Mais enfin ils firent de si grands efforts, qu'ils se saisirent d'une porte, par où tous les assiégeans purent entrer. Les rebelles osant encore résister, & soutenant un second siège à l'hôtel de ville; le carnage fut affreux, jusqu'à ce que l'amour du butin succédant à la fureur de la vengeance, les

les vainqueurs se débanderent pour le pillage, qui s'étendit à tous les quartiers de la ville. Jean de Leyde ayant échappé au massacre, fut fait prisonnier, avec les principaux fauteurs de son imposture. Ainsi finit le regne des Anabaptistes à Munster, après avoir duré seize mois. Deux jours avant cette catastrophe, l'arrogant fanatique, au lieu d'accepter la paix qu'on lui offroit encore à des conditions raisonnables, avoit au contraire menacé de ne faire quartier qu'à ceux qui mettroient bas les armes pour lui venir demander pardon.

Pour confondre son orgueil, on le promena de cercle en cercle, dans toute l'Allemagne; & après avoir offert par-tout le spectacle d'une impudence exaltée par le fanatisme; après avoir souffert tous les outrages qu'elle provoquoit, il fut attaché comme un misérable à la queue d'un cheval, puis renfermé dans un château près de Munster. Il avoit néanmoins proposé, si on vouloit lui faire grace, de ramener à l'obéissance de l'Eglise & des magistrats, une infinité d'Anabaptistes cachés dans la Hollande, dans la Frise, dans le Brabant & dans l'Angleterre : son crime parut trop énorme, pour que l'on crût pouvoir se dis-

penser d'une sévérité capable d'imprimer l'effroi. L'évêque de Munster le voulut interroger, & le prisonnier parut sous les fers avec autant de fierté que s'il eût encore été sur son trône. Le prélat lui ayant demandé de quel droit & par quelle autorité il s'étoit emparé de Munster; au lieu de répondre, il demanda lui-même à l'évêque, par quelle autorité il prétendoit que cette ville lui appartînt. L'évêque, sans paroître offensé, lui dit que son chapitre l'avoit élu, & que le peuple l'avoit accepté. Et moi, reprit le fanatique, c'est Dieu qui m'a choisi pour commander à toute la terre, & j'ai été reconnu en cette qualité par tout ce qu'il y a de vrais fidèles. L'évêque lui reprochant ensuite qu'il lui avoit causé des dommages irréparables, ne fût-ce que par l'embrasement des édifices, des livres & des ornemens consacrés au culte divin; enfermez-moi, répondit-il, dans une cage de fer couverte d'un cuir, & promenez-moi partout, en n'exigeant qu'un liard de chaque personne qui souhaitera de me voir: par-là, vous amasserez plus d'argent que je ne vous ai causé de perte, & que ne vous a couté ma défaite. L'évêque rebuté de son insolence, le laissa; & il fut condamné à mort.

On l'attacha à un poteau, où deux bourreaux, avec des tenailles ardentes, lui mirent le corps tout en plaies durant une heure entière. Que le Seigneur, dans l'effusion de ses miséricordes surtout, paroît élevé au dessus de l'homme! Pendant cet horrible & désespérant supplice, le coupable abandonné peu auparavant à la perversité de son cœur jusqu'au délire du fanatisme & au renversement presque entier de la raison, fut tout-à-coup touché de repentir, témoigna une patience admirable, & demanda pardon à Dieu, avec les sentimens les plus vifs de la piété & de la componction. Comme on ne pouvoit plus user de la tenaille, sans tenailler ses plaies mêmes, & sans aigrir barbarement ses douleurs; on craignit de changer ses sentimens de religion en désespoir, & d'un coup d'épée, on lui perça le cœur. Ses principaux complices, qui furent exécutés avec lui, loin d'entrer dans les dispositions chrétiennes qu'il témoigna jusqu'au dernier soupir, ne parurent que s'endurcir davantage à ce spectacle, & moururent sans reconnoître aucun de leurs égaremens, ni rétracter aucune de leurs erreurs.

Jean de Géléen que Jean de Leyde

Hist. des Anabapt. imprimée à Amst. en 1700, n. 33.

avant sa chute avoit chargé de lui soumettre Amsterdam, forma pour cela un puissant parti composé des Anabaptistes de Frise & de Hollande, qui devoient éclater tous ensemble à un jour marqué, & au premier moment que sonneroit la cloche de l'hôtel de ville. La conspiration fut découverte, mais seulement le jour de l'exécution; en sorte que la ville fut toute en trouble, & dans le dernier péril. Les magistrats & les bourgeois les plus considérables se défendirent avec beaucoup de valeur, & il y eut un grand carnage de part & d'autre. Les fanatiques plierent enfin; & ne pouvant s'échapper, parce qu'on les chargeoit de toute part, ils se jeterent dans la maison de ville, où ils furent encore forcés. Jean de Géléen monta dans une tour, & tira l'échelle après lui: mais comme il se montroit pour animer ses gens qui rendoient un reste de combat, il reçut un coup de mousquet, qui le précipita de la tour dans la place du marché; après quoi ce ne fut plus qu'une boucherie de tous les fanatiques, qu'on assommoit dans toutes les rues, comme autant de bêtes féroces.

Les magistrats s'appliquerent ensuite à la rechercher de Campen, créé par Jean de Leyde évêque d'Amsterdam, & ca-

pable de rallumer seul l'incendie qui fumoit encore. Il se tint caché avec tant de soin, qu'on fut plus de six mois sans le découvrir. Il fut enfin trouvé dans un amas de tourbe, d'où il fut traîné en prison. Après une sentence en règle, on l'exposa pendant plus d'une heure sur l'échafaud, une mitre de papier en tête, afin de servir de jouet à la populace; puis on lui coupa la langue & la main droite, organes du blasphême & du sacrilège, & enfin on l'attacha sur un banc, où, avec une hache, on lui sépara la tête du corps. Le corps fut jeté au feu, la tête & la main exposées pour l'exemple sur une broche élevée. Ainsi furent exterminés les Anabaptistes de Munster & des Pays-Bas. Mais l'asile qu'une fausse compassion ouvrit à quelques-uns d'eux en Angleterre, où la haine du nom Romain légitimoit tout, fut infiniment dommageable à ce royaume, qui n'étoit déjà que trop en butte aux divisions intestines.

La suprématie adoptée presque unanimement par le parlement & le clergé, étoit l'effet de la crainte, beaucoup plus que de la persuasion. Après les premières impressions de la terreur, la voix de la conscience se fit entendre, & il s'éleva

beaucoup de contradicteurs. Henri VIII alors commença le personnage de persécuteur, pour ne le plus quitter tout le temps qu'il vécut encore. D'abord, différens religieux, Anglois les plus zélés comme ayant le moins à perdre, furent immolés à son ressentiment. Après quelques-uns de ces essais faciles sur des victimes communes, il en attaqua des plus distinguées. Thomas Morus qui avoit abdiqué la charge de grand chancelier, & Jean Fischer évêque de Rochestre, étoient regardés comme les plus grands hommes de l'Angleterre, en savoir & en probité. Fischer avoit néanmoins prêté d'abord le serment de suprématie, sans en bien connoître le crime, & en y ajoutant ce correctif, *sauf l'obéissance due aux loix de Dieu.* Mais il s'en étoit repenti bientôt après; & en plein conseil, lui-même & Morus avoient refusé de souscrire à l'acte légal qui établissoit cette primauté. Tout ce qu'ils alléguerent pour se défendre de signer, fut que leur conscience & le soin de leur salut ne leur permettoient pas de le faire.

Burn. l. 2. p. 227. Sander. l. 1, pag. 105.

Comme on leur eut repliqué, qu'ils devoient réformer leur conscience trompeuse, sur le grand conseil du royaume, tout autrement éclairé; si j'étois seul

contre le parlement, reprit Morus, assurément, je me défierois de moi-même; mais si le grand conseil d'Angleterre est contre moi, j'ai pour moi le grand conseil de la chrétienté, qui est l'Eglise Catholique. Fischer répondit la même chose, en d'autres termes. Le Roi, outré de dépit, les envoya tout deux à la tour, leur fit ôter plume & papier, priva l'évêque de tous ses revenus, & à peine lui laissa-t-on quelques méchans habits pour se défendre du froid; en sorte que ce vénérable vieillard, âgé de quatre-vingts ans, fit prier le ministre de lui procurer quelque couverture; & l'on douta qu'il en ait obtenu.

Cette prison rigoureuse qui dura une année, ne suffisant point aux vûes du Roi, il résolut de faire mourir ces deux grands personnages, afin d'intimider tous ceux qui pouvoient apporter le même obstacle à la séduction. Cependant, l'évêque de Rochestre fut créé cardinal, dans sa prison. Paul III se proposoit d'inspirer par-là plus de vénération pour cet illustre prisonnier, & d'empêcher au moins qu'on n'attentât à sa vie. Cette démarche au contraire ne servit qu'à redoubler les ombrages du prince, qui ordonna d'enquérir si le prélat avoit sollicité cet hon-

Ciacon. T. III, p. 574.

neur, ou même s'il en avoit eu préalablement connoissance. Le saint vieillard répondit, que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu d'ambition durant ses plus belles années; & que, quand on l'en auroit soupçonné autrefois, l'état où il se trouvoit, indépendamment de son grand âge, sa prison, ses chaînes, la mort dont il étoit menacé à chaque instant, le justifioient assez. Le Roi, loin de se calmer à ce rapport, dit, en insultant au Pape: Eh bien, qu'il envoie son chapeau quand il voudra; mais quand il arrivera, la tête qui doit le porter ne sera plus. Il fit faire incessamment le procès au saint confesseur, qui, avant le mois révolu, fut condamné au supplice des criminels de lèze-majesté. Quatre jours après, on lui trancha la tête.

Bellarm. de script. Eccl. Dupin. Bibl. T. XIV, p. 145.

Il avoit gouverné l'Eglise de Rochestre, avec une grande édification, pendant trente ans. Sa doctrine égaloit sa vertu. Au jugement des plus habiles critiques, il passe pour celui de tous les écrivains qui a le mieux réfuté les erreurs de Luther, d'Œcolampade & des autres novateurs de son temps. On tient qu'il eut beaucoup de part au traité d'Henri VIII contre Luther, & même qu'en ayant pris sur lui tout le travail, il en aban-

donna la gloire à son prince, dont il conserva les bonnes graces jusqu'à l'affaire du divorce. C'est pourquoi sans doute on a placé cet ouvrage intitulé, *Défense des sept Sacremens*, à la tête de ceux de Fischer. Il étoit excellent théologien, consommé dans l'étude de l'écriture, des pères, des langues savantes, plein de sens & de jugement, l'un des plus érudits, des plus exacts & des plus concluans dissertateurs du seizième siècle.

Quand Morus apprit la mort de Fischer, il se mit en prière, & dit à Dieu, qu'il se reconnoissoit indigne de la gloire du martyre; mais quelque distance qu'il y eût de lui au saint-évêque qui venoit de l'endurer, qu'il supplioit néanmoins son infinie bonté, de lui donner part aux mêmes souffrances & à la même couronne. Après ces mots, il s'échappa quelques larmes de ses yeux, & ses amis les attribuant à l'effroi, crurent pouvoir le résoudre à se soumettre. Beaucoup de personnes de qualité vinrent le trouver à ce dessein, & ne purent rien gagner sur une ame dont la sensibilité ne devoit servir qu'à mieux signaler son héroïsme. Sa femme y vint après tous les autres, & le conjura dans les termes les plus attendrissans de ne point abandonner

Epist. Card. Schomb. T. III, Epist. Princip.

si-tôt une épouse qui l'adoroit, des enfans à qui jamais il n'avoit été si nécessaire, sa patrie, sa fortune, sa vie enfin dont il tranchoit le fil au plus beau point de son cours. Comme elle insistoit sans fin sur ce dernier article, Morus lui demanda combien de temps elle présumoit qu'il pût encore vivre. Pour le moins vingt ans, répondit-elle, & peut-être bien trente. Vingt ou trente ans, reprit ce grand homme ! qu'est-ce donc que ce terme, & tout espace fini, en comparaison de l'éternité ! Quand on vit sa persévérance inébranlable, alors on porta la persécution jusqu'à lui enlever ses livres qui faisoient sa consolation, jusqu'à lui ôter plume & papier, afin qu'il n'eût plus de commerce avec personne. Depuis ce moment, il tint ses fenêtres jour & nuit fermées, pour s'entretenir continuellement avec Dieu. Son geolier lui ayant demandé pourquoi il se condamnoit lui même à ces ténèbres affligeantes ; il faut fermer l'atelier, répondit-il, quand tous les instrumens sont serrés.

Ses commissaires l'ayant interrogé de nouveau sur ce qu'il pensoit du statut qui établissoit le Roi chef de l'Eglise Anglicane ; que demandez vous, dit-il en premier lieu, que demandez-vous

à un homme traité en Angleterre, comme un étranger, comme un ennemi public, à un membre retranché de l'Etat? Comme on le pressoit de s'expliquer, le confesseur se voyant presque assuré du martyre, s'exprima ainsi: „ Par la grace de Dieu, j'ai toujours fait profession de la religion Catholique & Romaine. Ayant ouï néanmoins répéter souvent que la puissance du Pape n'étoit que de droit humain, j'ai voulu approfondir cette question, sans jamais cependant donner atteinte à ma croyance. Pendant sept ans entiers, je me suis appliqué à cette étude; j'ai creusé dans les sources, & j'ai remonté jusqu'à la première origine des choses. Enfin j'ai trouvé que la puissance pontificale, qu'on vient d'abroger témérairement, pour ne rien dire de plus, est non seulement utile, mais nécessaire, mais strictement légitime, & de droit divin. C'est-là ma croyance, dans laquelle, avec la grace du Seigneur, j'espere mourir."

Sander. l. 1, p. 127.

Ses juges l'accuserent de révolte, de trahison; & le duc de Norfolk lui dit, que la haine qu'il portoit au Roi se montroit à découvert. C'est à moi, reprit Morus, de rendre compte à Dieu de ma fidélité. Pût-il m'être aussi favorable, que

j'ai toujours été fidèle & affectionné à mon prince! Thomas Andley, courtisan sans conscience, & qui pour cela lui avoit succédé dans la dignité de chancelier, lui demanda s'il se croyoit plus homme de bien & plus éclairé que tant d'évêques, d'abbés, d'ecclésiastiques de tous les ordres, que tant de juges, que toute la noblesse d'Angleterre, que le parlement, enfin que tout le royaume. A un évêque de votre parti, répliqua Morus, j'en ai cent à opposer, dont la foi est déjà couronnée dans le ciel. Et la noblesse d'Angleterre, pour le nombre même, entre-t-elle en comparaison avec les martyrs & les confesseurs innombrables qui ont rendu témoignage à mon sentiment? Pour ce qui est du parlement, lequel n'a pas même été libre en cette rencontre, son autorité le disputera-t-elle aux conciles généraux tenus depuis tant des centaines d'années? Enfin toute l'Angleterre, dites-vous, favorise votre opinion: mais la France, l'Espagne, l'Italie & tout le reste de la chrétienté, l'oracle de tous les chrétiens, l'Eglise Catholique l'abhorre & la réprouve. Les juges craignirent de lui en laisser dire davantage en présence du peuple: on lui prononça la sentence de mort, & on le reconduisit en prison.

Une de ses filles, nommée Marguerite, sujet rare à qui, entre autres choses, il avoit appris les langues grecque & latine, & qui lui étoit singulièrement attachée, le joignit sur le chemin pour lui faire ses derniers adieux. Morus l'embrassa tendrement, & lui donna sa bénédiction, sans qu'on vît dans le père rien qui démentît la générosité de leur commun sacrifice. La veille du supplice, qui fut différé de quelques jours, Morus écrivit encore à cette fille chérie, au moyen d'un charbon & de quelque lambeau de papier qui lui étoit tombé entre les mains, que bientôt il ne seroit plus à charge à personne; qu'il brûloit du désir de voir son Dieu, & de mourir le lendemain. C'étoit le jour de l'octave du saint apôtre dont il défendoit la primauté, & tout à la fois de la translation de S. Thomas de Cantorbéri, pour qui il avoit une dévotion particulière. Dieu lui accorda une consolation si chrétienne. A ce moment désiré, comme il se trouvoit au pied de l'échafaud, & que l'échelle n'en étoit pas commode, il dit à un valet du bourreau : donnez-moi la main pour monter, je n'en aurai pas besoin pour descendre. Après avoir fait la prière accoutumée avec beaucoup de

Stapect. vit. Mor. Sander. l. 1, pag. 130.

ſang-froid, & chanté le pſeaume *Miſerere*, il prit le peuple à témoin qu'il mouroit dans la profeſſion de la foi catholique, apoſtolique & Romaine. Enſuite il mit la tête ſur le billot, ſans que tous ces apprêts lui cauſaſſent aucune émotion; & il endura la mort, non ſeulement avec la conſtance, mais avec la ſainte joie des plus généreux martyrs. Toute l'Angleterre gémit à ce ſpectacle, & les vrais chrétiens crurent avoir tout perdu dans la perſonne de cet illuſtre défenſeur de la religion. La crainte d'offenſer le Roi, quoiqu'elle eût empêché de rendre à Fiſcher les honneurs de la ſépulture, ne fit aucune impreſſion ſur la fille de Morus. Elle remplit avec intrépidité ces derniers devoirs à l'égard d'un père ſi cher, le fit enſevelir avec de grands honneurs; & la piété filiale impoſa à la tyrannie même, qui n'entreprit jamais de l'inquiéter. L'hiſtorien Burnet ne peut s'empêcher de convenir que la mort de Fiſcher & de Morus ſont des taches dans la vie de Henri VIII.

Burn. T. I, l. I, p. 199.

Ce prince, dès qu'il ſe fut teint d'un ſang ſi précieux, parut inſatiable de carnage. Il avoit regné plus de vingt ans, ſans faire mourir pour crime d'Etat que deux perſonnes, dont le ſupplice ne lui

peut être reproché : dans les douze dernières années de sa vie; c'est à-dire quand son office de chef de l'Eglise eut dépravé jusqu'à son naturel, & ne lui eut laissé pour guide que son sens réprouvé, il devint l'un des tyrans les plus sanguinaires, & ne garda plus de mesure dans la rigueur de ses exécutions : excès d'autant plus injuste, qu'il en revêtit l'injustice, des formes & de tout l'appareil du droit. Il fit des loix expresses pour condamner les accusés sans les entendre, & pour leur tendre des pièges dans les formalités de la justice. Il s'étoit persuadé que tous ses sujets étoient obligés de régler leur foi sur ses décisions. En un mot, la primauté ecclésiastique que lui avoient déférée ses peuples, l'engagea dans un labyrinthe de forfaitures & de tyrannies si odieuses, qu'un honnête homme, selon les propres expressions du Protestant Burnet, ne sauroit l'en excuser. Est-ce donc là le caractère d'un réformateur à suivre, ou d'un suborneur atroce, que la divine justice abandonne à la perversité de son cœur, & qui se voue lui-même à l'infamie ?

Burnet. in præfat.

Boss Hist. Var. l. 7, n. 16.

Peu de temps avant la mort de Fischer & de Morus, Henri, pour le même sujet, avoit fait traîner sur la claie un doc-

teur de l'abbaye de Sion, trois chartreux & un prêtre séculier. Après le supplice de la corde, on leur avoit ouvert le ventre, pour leur arracher le cœur & les entrailles, & on avoit partagé leurs corps en quartiers. C'est ce procédé de boucher qui parut plaire davantage au tyran, & qui devint le traitement ordinaire des fidèles défenseurs de l'unité Catholique. Depuis ce temps-là, la terreur & une morne tristesse se répandirent par toute l'Angleterre, où il n'y avoit aucun homme de bien qui n'eût à trembler pour sa vie. Un des plus illustres d'entre eux, Renaud Polus ou Pool, proche parent du Roi, eut tout à craindre des fureurs personnelles de ce prince, qui, après avoir porté plusieurs fois la main à son épée pour le tuer, le réduisit enfin à se bannir volontairement du Royaume. Par d'excellentes études commencées en Angleterre, perfectionnées dans les académies & dans le commerce des savans les plus renommés de toute l'Europe, Polus avoit acquis de vastes connoissances, de l'éloquence, l'art d'écrire & de penser noblement; & les sciences, trop souvent funestes à la modestie, n'avoient servi qu'à mieux faire éclater la sienne. Henri VIII qui faisoit cas de tant de vertus &

Dudith. in Edit. card. Querin. T. I, p. 7.

de talens, en voulut faire uſage pour gagner les docteurs de Paris, quand il fit conſulter dans cette univerſité l'affaire du divorce. Mais Polus s'étant excuſé, ſous quelque autre prétexte néanmoins, de prendre la moindre part à une entrepriſe qu'il déteſta conſtamment, éprouva dès-lors du refroidiſſement dans les bonnes graces dont le Roi l'honoroit : il eſt ſûr auſſi, nonobſtant les allégations contraires de différens écrivains reſpectables d'ailleurs, qu'il ne voulut point aſſiſter à l'aſſemblée du clergé qui donna au Roi le titre de chef de l'égliſe Anglicane. C'eſt Polus lui-même qui nous le dit formellement; & ce témoignage, comme de l'écrivain le mieux inſtruit, doit tenir lieu de démonſtration. Le menſonge, ſi l'on en pouvoit ſoupçonner ſa candeur, n'eût ſervi qu'à le couvrir de plus d'opprobre, dans un temps où ſes complices, tous ou preſque tous vivans encore, n'auroient pas manqué de le démentir. La fureur de Henri contre Polus ſe porta juſqu'à mettre ſa tête à prix.

Ibid. p. 248, 449.

Mais le premier acte qu'il fit de ſa primauté, ce fut de donner à Cromwel, nom voué dès ce ſiècle à l'exécration publique, la qualité tant de ſon vicaire général au ſpirituel, que de viſiteur des couvens &

de tous les privilégiés d'Angleterre. Fils d'un forgeron de Pulney, méchant artisan lui-même, soldat ensuite, puis domestique du cardinal de Wolsey; avec de l'application, quelque intelligence & beaucoup d'intrigue, il s'étoit lié d'intérêt avec Anne de Boulen par rapport aux nouvelles doctrines, & il flatta si bien les inclinations du Roi, que ce prince le fit coup sur coup baron d'Oukam, garde des chartres royales, secrétaire d'Etat, chancelier de l'ordre de la Jarretière, comte d'Essex, grand chambellan, premier ministre, & enfin son vice-gérent pour les affaires spirituelles, avec pouvoir de présider aux assemblées du clergé, & de connoître de toutes les matières ecclésiastiques. Il remplit cet office comme on devoit l'attendre d'un homme qui joignoit à l'ignorance toutes les préventions qui en sont presque inséparables, & les grossières passions des gens de sa sphère. On l'a peint en deux mots, lorsqu'on a dit, qu'il ruina par-tout, & n'édifia nulle part.

Sander. l. 1, p. 138. Un des premiers conseils qu'il donna au Roi, fut de supprimer les monastères. Cromwel regardoit cette suppression, comme un coup de partie pour établir le Luthéranisme dans le Royaume : le Roi

y applaudit, comme à un moyen couvert de satisfaire sa cupidité, & d'assouvir sa haine contre les religieux, qu'il regardoit comme les plus fermes partisans de la primauté romaine. Cependant comme il eut sondé la disposition des esprits, il reconnut qu'il ne pouvoit supprimer en même temps toutes les maisons religieuses, sans aliéner la plus grande partie de ses sujets; & il procéda par dégré, en se couvrant encore du zèle de la règle, ou de la réforme. A cet effet, il ordonna une visite générale des monastères, où l'on informeroit de l'état des biens, du nombre des religieux, & de la manière dont chacun pratiquoit les observances de son ordre. Les visiteurs ne manquerent pas de trouver ce que le Roi désiroit; c'est-à-dire les déréglemens vrais ou faux qui devoient justifier son entreprise, & qu'on rendit publics, afin de décrier les victimes de la persécution, avant de les immoler. Ils les resserroient dans leurs monastères comme dans autant de prisons, aggravoient le joug de la règle par mille ordonnances arbitraires, faisoient retentir sans cesse à leurs oreilles les noms effrayans du Roi & des loix; & après les avoir épouvantés par toutes les voies imaginables, ils leur insinuoient que, pour

Burn. T. I, l. 3, p. 246.

couvrir leurs fautes & se préserver du châtiment, le moyen sûr étoit de donner eux-mêmes leurs maisons au prince, qui pourvoiroit libéralement à la subsistance de chaque particulier. Ce manège fit céder un certain nombre de prieurs, avec le consentement de leurs communautés, ou d'une bonne partie d'entre elles. En conséquence, survint un mandement du Roi, qui, en sa qualité de chef souverain de l'église Anglicane, délioit de leurs vœux tous les moines qui les avoient prononcés avant l'âge de vingt-quatre ans, & donnoit encore aux autres la liberté de vivre en séculiers hors de leurs monastères. Avant cela, tous les titulaires avoient déjà été absous des sermens faits au Pape, & obligés d'en effacer le nom de leurs titres.

Cette voie de séduction ne produisit cependant pas grand effet. Soit par conscience, soit par habitude, la plûpart des religieux, au moins parmi les anciens, aimerent mieux demeurer dans leur premier état, que d'aller reprendre dans le siècle un personnage qui leur étoit devenu étranger. Henri qui n'en étoit pas venu jusques là pour y demeurer, se plaignit en parlement que le grand nombre des monastères étoit à charge à l'E-

Burn. Hist de la Réf. l. 3, p. 262.

tat, & le pressa de remédier à ce désordre. Les pairs, ou plutôt les serfs de la cour entendirent parfaitement ce langage. On fit d'abord un acte qui supprimoit tous les petits monastères ; c'est-à-dire ceux dont le revenu étoit au-dessous de deux cens livres sterling. Par une autre loi qui suivit de près la première, on donna au Roi toutes ces maisons, au nombre de trois cent soixante-seize, avec les églises, les terres & généralement tous les biens qui en dépendoient. En même temps, on lui alloua les monastères supprimés, ou évacués en premier lieu. La couronne acquit par-là un revenu de trente-deux mille livres sterling, & un capital de plus de cent mille, provenu de la vente du mobilier, de l'argenterie & des ornemens d'église. On démolit ensuite les maisons, & jusqu'aux églises, pour vendre encore les matériaux au profit du Roi. Tous les moines de ces communautés qui voulurent retourner au siècle, reçurent la dispense Anglicane ; & les autres furent transférés, pour assez peu de temps, dans les grands monastères. Dès l'année suivante, on supprima ces maisons, & généralement tous les couvens & toutes les abbayes, soit d'hommes, soit de filles,

Act. publ. Angl. T. XIV, p. 575.

Ibid. p. 321.

Ibid. p. 377. Hist. de Malt. l, 10.

dans toute l'étendue du Royaume. L'ordre même de Malte, comme attaché particulièrement au saint Siège, & reconnoissant le Pape pour premier supérieur, ne put se soustraire à la persécution. Toutefois, comme il étoit sur le plus grand pied en Angleterre, où le prieur de S. Jean de Londres avoit le titre de premier baron, & séance au Parlement, leur proscription fut différée plus long-temps; mais leur traitement n'en fut pas plus avantageux. La somme de toutes les pensions, tant pour les prieurs que pour les chevaliers; c'est-à-dire pour la fleur de la noblesse d'Angleterre & d'Irlande, ne monta qu'à trois mille livres sterling. Ils n'y étoient cependant, ni moins nombreux, ni moins opulens que dans les autres Etats chrétiens; & ils y avoient recueilli, comme en France, les riches débris des Templiers.

On ne voit pas qu'Henri VIII se soit enrichi par ces déprédations sacrilèges. Jamais au contraire il ne surchargea plus ses sujets d'impôts, que depuis ce pillage. C'est qu'il lui importoit de partager ses larcins avec ses recéleurs, parmi lesquels son vice-gérent, non sans exciter des murmures dangereux, s'accommoda des plus belles commanderies voisines de ses

terres. La plûpart des monaſtères furent donnés de même, ou vendus à vil prix, aux ſeigneurs voiſins, afin d'empêcher les effets du mécontentement & de l'indignation publique; à quoi pourtant on ne put réuſſir. Il ne reſta guère au Roi qu'un appât irritant pour ſa cupidité, avec la réputation honteuſe de ne s'être fait chef de l'Egliſe que pour la dépouiller. Il ne réuſſit pas même à écarter les troubles & les ſoulévemens, dont la crainte avoit été le motif de ſes largeſſes intéreſſées. Quelques ſeigneurs & quantité des nobles qui n'y avoient point eu de part dans la province de Lincolne, improuverent ſans ménagement l'invaſion des monaſtères qui avoient été fondés par les ancêtres des uns, que les autres regardoient comme un aſile pour leurs enfans quand ils en avoient un trop grand nombre, où les uns & les autres trouvoient l'hoſpitalité dans leurs voyages, & juſques dans leurs parties de plaiſir. Les pauvres murmuroient bien plus fortement encore, privés des aumônes qu'ils étoient habitués à recevoir dans ces maiſons, ou du moins d'un travail journalier qui fourniſſoit principalement à la ſubſiſtance de leur famille. On tâcha d'arrêter les plaintes, en publiant les déſor-

Rayn. ad an 1537, n. 38.

dres qu'on prétendoit avoir découverts dans ces communautés : mais ces apologies de l'avarice parurent avec raison fabriquées par la calomnie ; & avec plus de raison encore, on y répondit qu'il falloit réformer les abus, s'il y en avoit, & non pas détruire la chose. Enfin on prit les armes dans cette province, puis dans celle d'Yorck; & l'on vit en corps d'armée jusques à quarante mille rebelles, qui réduisirent leur souverain à capituler avec eux : Henri tint ses promesses, jusqu'à ce qu'il les pût violer sans péril.

Burn. T. I, l. 3, p. 216 & suiv.

Pendant ces convulsions de l'Eglise & de la monarchie Anglicane, mourut la Reine Catherine ; illustre par sa piété, dit l'historien Protestant d'Angleterre, & par son attachement aux choses du ciel, vivant dans l'austérité & la mortification, travaillant de ses propres mains, & songeant même au milieu de sa grandeur à tenir ses femmes dans l'occupation & dans le travail. Le même écrivain lui accorde les qualités du naturel, aussi bien que les vertus chrétiennes. Elle étoit si pénétrée des sentimens d'une pleine résignation aux ordres de la Providence, qu'au sein de ses adversités, elle fit un traité de dévotion contre les plaintes des pécheurs. Anne de Boulen qui

Ibid. p. 262.

qui prenoit un lâche plaisir à la chagriner par toutes les voies imaginables, fit emprisonner son confesseur, seule consolation qu'elle trouvât dans les hommes. Catherine, bien loin de s'abattre, écrivit à ce religieux avec une force toute chrétienne, afin de l'encourager, & parut ne plus sentir le coup qui l'accabloit, quand elle eut appris par la réponse le saint usage qu'en faisoit son pieux directeur.

Dès que le Roi la sut dangereusement malade, ce prince qui ne pouvoit s'empêcher de respecter sa vertu, tout dépravé qu'il étoit, lui fit témoigner son déplaisir: ce qui engagea la princesse à lui écrire une lettre touchante, non pas pour regagner un cœur qui ne pouvoit plus que lui échapper avec tous les objets terrestres, mais pour remplir jusqu'au dernier moment les devoirs de la foi conjugale, en s'efforçant encore de le tirer des lacs où l'avoient engagé ses honteux penchans. » Mon seigneur & mon Roi, lui disoit-elle, époux inviolablement cher à mon cœur, l'heure de ma mort est enfin arrivée; & à ce moment décisif, l'amour que j'ai toujours eu pour vous m'oblige à vous conjurer en peu de mots, puisqu'à

Polyd. Virg. l. 27. Sander l. 1.

» peine je respire, de penser enfin à la
» grande affaire de votre salut : affaire
» infiniment préférable à toutes les gran-
» deurs de la terre, & à tous vos plai-
» sirs, à ces plaisirs qui m'ont coûté
» tant de larmes & de sanglots, & à
» vous-même tant de travaux & de sou-
» cis amers. Mais perdons-en jusqu'à la
» mémoire ; & daigne le Seigneur vous
» les pardonner, aussi pleinement que je
» l'en supplie ! Du reste, je vous recom-
» mande la jeune Marie, notre fille com-
» mune, & vous conjure de lui accor-
» der toute la tendresse, à laquelle au-
» trefois son infortunée mère a prétendu.
» Je vous prie encore de prendre soin
» des femmes de ma maison ; charge
» légère, puisqu'elles ne sont que trois ;
» & d'accorder à mes pauvres domesti-
» ques, un an de leurs gages au delà
» du courant. Exprimons enfin notre
» disposition dernière : Mes yeux vous
» désirent plus que tout autre objet mor-
» tel ; & si je pouvois avoir du regret
» à la vie, ce seroit de mourir sans
» vous avoir vu."

La vertueuse Reine prenant toutes ses sûretés pour le traitement de ses gens, fit tirer une copie de sa lettre, & l'envoya à l'ambassadeur de l'Empereur en

Angleterre, afin que ce prince les payât lui-même, si Henri négligeoit de le faire. La précaution étoit inutile : le Roi, en lisant la lettre de son épouse mourante, ne put retenir ses larmes, & parut extraordinairement touché. Il pria l'ambassadeur de Charles V d'aller promptement trouver la princesse, de la saluer tendrement de sa part, & de ne rien épargner pour calmer ses inquiétudes. Quelque diligence que pût faire ce ministre, il n'arriva à Kimbalton où étoit la Reine, qu'après qu'elle eut expiré. Elle fut enterrée honorablement dans l'abbaye de Pétersboroug, que Henri convertit par la suite en évêché. Ce prince commanda à toute sa maison de prendre le deuil; à quoi l'adultère impudente, Anne de Boulen, déféra si peu, qu'elle & ses femmes parurent alors en couleurs plus gaies que de coutume. Et comme de vils adulateurs la félicitoient sur la mort de son ennemie; j'ai cependant un chagrin, répondit-elle; c'est qu'une pareille mort lui est trop glorieuse.

Sa joie barbare ne dura pas longtemps. Henri qui lui avoit sacrifié Catherine, la sacrifia elle-même à Jeanne de Seymour, quelques mois seulement après la mort de Catherine; & dès le lende-

main de la mort de l'adultère, il en épousa la rivale. Mais Catherine d'Aragon, en perdant les bonnes graces du Roi son époux, conserva du moins son estime jusqu'au dernier soupir ; au lieu qu'Anne mourut sur l'échafaud, pour les causes les plus infamantes. Elle fut dénoncée, comme se prostituant à son propre frère, le comte de Rochefort, à trois autres seigneurs, & à un musicien du Roi. La sévérité de ce prince, aussi extrême dans ses aversions que dans ses inclinations fougueuses, est sans doute justement suspecte : mais quand on justifieroit par-là cette Reine, ou cette concubine couronnée, des infamies révoltantes dont ses favoris la chargerent jusques sur l'échafaud, l'excusera-t-on d'avoir souffert, de s'être attiré, d'avoir entretenu avec complaisance, des galanteries, de vraies privautés ? d'avoir reçu les déclarations tendres d'hommes de tout rang, & même du plus bas étage ? d'avoir pris avec eux le ton de l'agacerie, de n'avoir pas rougi de dire à un jeune seigneur, l'un de ses soupirans, qu'elle voyoit bien qu'il différoit de se marier, dans l'espérance de l'épouser quand la mort du Roi la laisseroit libre ? Ce sont-là autant de faits avoués

Burn. T. I, l. 3, p. 266, 268, 271, 282.

par là coupable, & dont certainement aucun n'étoit propre à lui mériter de l'indulgence.

Hist. des Variat. l. 7, n. 22, &c.

Il n'en est pas ainsi du mariage qu'elle confessa, contre toute vérité & toute vraisemblance, avoir contracté avec milord Perci, avant d'épouser le Roi. La crainte du feu à quoi elle avoit été condamnée, & que le Roi pouvoit convertir, comme il le fit, en un moindre supplice, lui arracha manifestement ce second aveu. La seule envie d'adoucir son tourment l'emporta sur tous les intérêts de sa fille Elisabeth, qu'elle faisoit par-là déclarer illégitime & indigne du trône. Henri, de son côté, poussoit en cela sa passion jusqu'à tomber en contradiction avec lui-même. Il faisoit prononcer deux sentences, dont l'une condamnoit Anne à la mort, comme ayant souillé la couche royale par ses adultères; & l'autre déclaroit qu'Anne, femme de Perci vivant, n'avoit pu devenir l'épouse du Roi. Cranmer cependant, Cranmer l'arc-boutant vanté de la réforme Anglicane & son plus grand lustre, prêtoit son organe à ces sentences d'iniquité, ne songeoit qu'à complaire aux Reines postiches qui montoient tour à tour sur le trône, & provoquoit l'indignation de

tous les gens de bien par son ingratitude envers celles qui en descendoient. Mais fut-il plus fidèle à sa religion, qu'aux protectrices libertines de la réforme? On va s'en instruire. Henri exerçant enfin son droit de suprématie dans toute son étendue, entreprit de régler la foi aussi bien que la discipline. Il confirma la transsubstantiation, la communion sous une seule espèce, le célibat des prêtres, l'obligation de garder les vœux, l'usage des messes privées, la nécessité de la confession auriculaire; & ces points de doctrine, les plus opposés aux nouvelles erreurs, étoient commandés sous les peines prescrites contre les hérétiques. Toutefois Cranmer, Zuinglien ainsi que son ami Cromwel, ou tout au moins Luthérien, ne fit aucune difficulté de les approuver, de les accréditer par son exemple, d'adorer Jésus-Christ dans les saints mystères, & de les célébrer lui-même. Or si Cranmer & ses adhérens approuvoient de bonne foi ces articles, en quoi donc étoient-ils Luthériens? & si leur attachement au Luthéranisme les leur faisoit condamner dans leur cœur, l'approbation qu'ils y donnoient extérieurement, étoit-elle autre chose qu'une indigne prostitution de leur conscience? Voilà les vertus des saints de parti.

Oseroit-on les mettre en parallèle, au moins pour la droiture incorruptible & pour le détachement héroïque des grandeurs terrestres, avec le célèbre Polus, qui après Morus & Fischer, retraçoit encore dans l'église Britannique les heureux vestiges de son ancienne splendeur? Henri VIII qui se fût justifié en quelque sorte en mettant dans ses intérêts un personnage dont le mérite étoit si généralement reconnu, fit des tentatives sans nombre pour le rapprocher de lui. Polus, après bien des excuses qu'on ne prit avec raison que pour des défaites, écrivit enfin nettement qu'il n'approuvoit pas ce qui avoit été fait dans la cause du divorce, & dans la rupture avec l'Eglise Romaine. Henri sut contraindre son caractère emporté, & lui envoya une apologie par un de ses adulateurs schismatiques. Le docte Polus mit aisément en poudre tous les vains argumens qu'elle contenoit, fit à ce sujet un traité de l'union ecclésiastique, où la force des expressions répondoit à celle des raisonnemens, l'adressa au Roi même, & peu de temps après le fit imprimer, pour empêcher les progrès du scandale, qui de jour en jour devenoient plus rapides. Henri vivement piqué sans doute, ne laissa pas de dissimuler encore,

Sander. l. 1 p 70 & seq.

& récrivit à Polus de se rendre à Londres pour l'éclaircir sur quelques endroits du traité de l'union qu'il témoignoit estimer beaucoup, mais dans lequel il trouvoit quelques difficultés dont il voudroit avoir la solution de sa propre bouche. Polus ne donna point dans le piège ; & le Roi voyant ses artifices inutiles, revint à sa férocité naturelle, le dépouilla de ses dignités, de tous ses bénéfices, & résolut irrévocablement sa perte. Le Pape, pour dédommager en quelque sorte Polus, le créa cardinal le vingt-deuxième décembre de cette année 1536.

Ciac. in vit. Pontif. T. III, p. 600.

Dans la même promotion il donna la pourpre à dix autres sujets, presque tous également dignes de cet honneur. C'est ainsi qu'on doit au moins regarder Jean Pierre Caraffe, ce pieux archevêque de Théate ou Chieti, qui fit tant d'honneur à l'ordre des Théatins, qu'on leur a donné le nom de son siège; & Jacques Sadolet, évêque de Carpentras, théologien, philosophe, orateur, poëte, écrivain qui de tous ceux de son temps a le plus approché de la diction des anciens, & qui ne s'est pas moins signalé par toutes les vertus épiscopales, sociales & chrétiennes.

Si le célèbre Erasme n'eut point de

part à cette promotion, son indifférence pour les grandeurs, jointe à ses infirmités & à son grand âge, en fut vraisemblablement la cause. Dès l'année précédente, Paul III ayant résolu de faire une promotion qui honorât le sacré collège par le choix des sujets, désigna parmi eux ce savant renommé. C'est au moins Lib. 6. ce qu'attestent l'illustre cardinal Bembo, & l'éditeur des œuvres d'Erasme, dans une lettre adressée à Charles V même, en les lui dédiant. Erasme ne témoigna pas plus d'ardeur pour cette grande dignité, qu'il n'en avoit marqué pour la prévôté de Deventer, qui lui avoit été offerte par le même Pape quelque temps auparavant, & qu'il avoit refusée; quoique très-sensible, comme il le témoigna par lettres, à la bienveillance du Souverain Pontife, & à l'opinion trop avantageuse que Sa Sainteté avoit conçue de lui. Quelques auteurs ont prétendu qu'on lui Erasm. fit ces offres, moins pour en venir à Epist. lib. l'exécution, que pour le tenir attaché 27. par l'espérance à la religion catholique: mais si Erasme avoit mérité autrefois d'être jugé avec cette rigueur, il nous paroît que le temps & les excès multipliés des sectaires lui avoient enfin ouvert entièrement les yeux. Peu de temps

avant ſa mort, arrivée à l'âge d'environ 59 ans en 1536 ou 1537, il témoigna publiquement le regret qu'il reſſentoit d'avoir ſi ſouvent préconiſé la liberté d'eſprit. Et quoi de plus miſérable, diſoit-il, qu'une liberté qui conſiſte à ne point jeûner, & à ne point réciter l'office divin! il s'en expliqua tout particulièrement, & de la manière la plus touchante avec un Chartreux tenté d'apoſtaſie, en le conjurant de préférer ſon état & ſon ame à tous les biens terreſtres. Dès l'année 1523, ſuivant Florimond de Rémond, qui à la vérité n'eſt pas toujours bon chronologiſte, Eraſme ayant vu Calvin en Allemagne, en conçut une telle averſion, qu'il s'écria : Quelle peſte affreuſe je vois prête à ravager l'Egliſe!

Comme peu après la promotion de Polus, Paul III l'eut envoyé légat en France, le Roi d'Angleterre fit prier inſtamment le monarque François de ſe ſaiſir du légat, & de le lui livrer. François I ſe tint inſulté de la ſeule penſée qu'il fût capable de cette trahiſon : mais il n'éclata point, dans la crainte de rompre avec ce dangereux ami, & prit le parti de congédier le cardinal, qui paſſa dans la Flandres où s'étendoit auſſi ſa légation. La fureur de Henri l'y ſuivit bien-

tôt. A Cambrai où d'abord s'étoit rendu Polus, il apprit qu'en Angleterre on l'avoit déclaré criminel de lèze-majesté, que le Roi avoit mis sa tête à prix, & promis jusqu'à cinquante mille écus à celui qui la lui apporteroit. Il songeoit à se retirer, quand le cardinal de la Mark, évêque de Liège, lui offrit avec magnanimité sa capitale pour asile, & lui protesta que sa personne n'y seroit pas moins en sûreté que la sienne propre. Henri ne laissa pas de tenter le conseil de Flandres, afin de se faire livrer le légat : pour prix de cette manœuvre infame, il offrit de quitter le parti de la France, & de fournir à l'Empereur un corps de quatre mille hommes, dont il avanceroit la paye pour dix mois. Le généreux évêque de Liège qui étoit président du conseil de Flandres, fit encore échouer cette tentative; & le tentateur n'en recueillit que la honte d'un assassinat tenté sans succès.

Sander. Deschism. l. 1, p. 162 & seq.

Pendant l'espace d'environ deux mois que Polus fut à Liège, il édifia tous les ordres des citoyens, par sa douceur, par sa modestie, par sa piété, par toutes les vertus. Voici d'après l'un de ses commensaux, quelle étoit, au sein du péril & des contre-temps de toute espèce, l'ordre journalier de la vie de ce légat apos-

Vie de Pol. par le card. Quer. T. II, Disc. prélim. p. civ, cv.

tolique, & de sa maison. Nous demeurons dans nos chambres, dit ce commensal, jusques vers une heure & demie avant le dîné. Alors nous nous rendons à la chapelle du palais, où nous récitons tous ensemble les heures canoniales. L'office étant fini, on entend la messe, & quelque temps après, on va dîner. Pendant une partie du repas on lit S. Bernard, & le reste du temps, on s'entretient familièrement de choses édifiantes. Au sortir de table, on lit ordinairement un chapitre de la Démonstration évangélique d'Eusèbe; après quoi on reprend la conversation, qui dure une à deux heures. Chacun se retire ensuite chez soi. Une heure & demie avant le souper, on dit vêpres & complies; ce qui est suivi d'une explication de l'écriture, que notre pieux maître nous fait lui-même; & qui exprimera le respect, l'humilité, la sagesse toute céleste qu'il respire! On soupe à la fin de cet exercice, puis l'on va se promener près de la rivière, ou dans les jardins; & par-tout, la conversation est digne des autres exercices. Quelquefois le pieux cardinal nous dit ce mot de Virgile, *Deus nobis hæc otia fecit.* Est-il en effet un présent plus divin, qu'un pareil loisir! Polus poursuivi à mort par

Ibid. p. xc, xcj.

un Roi terrible étoit néanmoins si tranquille, qu'apprenant toute la fureur qui agitoit son tyran; qu'il est bien trompé, dit-il, s'il regarde la mort comme un grand mal pour moi! C'est-là au contraire le terme désiré de mes travaux; & m'ôter la vie, c'est dépouiller un homme fatigué, des vêtemens qui retardent son sommeil. Le Pape craignant toutefois pour une vie si précieuse, rappela son légat à Rome, lui donna des gardes; & par reconnoissance pour l'Evêque de Liège, il le lui substitua dans la légation de Flandres.

Henri furieux de voir échapper sa victime, déchargea sa vengeance sur les parens & les amis de Polus, dans la famille duquel il se rencontra néanmoins un monstre. Sur la dénonciation du chevalier Geoffroi de la Pole, du même sang que le cardinal; Henri de la Pole, ou milord Montaigu, le marquis d'Excestre petit-fils d'Edouard IV, le chevalier Edouard Newil, Carew grand écuyer & chevalier de la Jarretière, furent arrêtés, comme étant en correspondance avec le saint cardinal, & tous furent barbarement exécutés à mort. Mais ce qui mit le comble à l'horreur & à l'exécration publique, ce fut le supplice de la comtesse de Salisbury, mère de Polus.

Sander. l. 1.

Burnet. contre Sander, T. I.

Cette dame respectable par le sang des Plantagenète, qui couloit dans ses veines, par son âge de 70 ans tout employé à la bienfaisance chrétienne, par une piété, une sainteté qui étoit un objet de vénération pour tout le royaume, eut la tête tranchée, précisément pour avoir reçu des lettres de son fils. Ainsi se posoient les fondemens de la réforme Anglicane.

Hospin. an. 1536, part. 2. Chytr. l. 4.

Les réformés d'Allemagne désiroient toujours ardemment de se réunir avec les Sacramentaires, tant pour mettre fin à une division qui décrioit toute la réforme, que pour combattre les catholiques avec plus de concert & d'avantage. Bucer qui savoit donner aux objets les plus différens des formes & des couleurs toutes semblables, fut principalement employé à cette négociation, où il s'agissoit de concilier deux choses aussi contraires que la présence en réalité & la présence en esprit seulement; c'est-à-dire, qu'un corps présent en effet & la simple pensée de ce corps. Chacune des deux sectes devoit franchir une partie du long intervalle qui les séparoit; & Luther, l'intraitable Luther voulut bien adoucir & modifier par des variations attrayantes ses rigides confessions de foi, ou du moins les envelopper de termes obscurs

& généraux que chacun pût tirer à son propre sens. La foi déliée & flexible de Bucer n'en demanda pas davantage pour les adopter, & les Sacramentaires de la haute Allemagne suivirent son exemple: mais les Suisses, plus simples & beaucoup moins plians, au premier aspect de la formule d'union, la traiterent d'ambiguë, de captieuse, & refuserent nettement de la souscrire. En vain dans une assemblée des cantons convoqués à Bâle, l'accommodant Bucer s'efforça de leur persuader que cette doctrine ne différoit en rien de la leur. Bien loin d'entendre à ses subtilités, ils publierent une déclaration plus formelle que jamais contre la présence réelle. On ne laissa point de les rechercher encore; & ce qui est plus étonnant, c'est que l'accord des deux partis se conclut enfin, sans nul accord dans leurs sentimens, sans que l'un se départît d'une croyance, qui détruisoit celle de l'autre. Les Suisses, bonnes gens, voulurent bien supposer Luther dans leurs sentimens; & Luther, sans expliquer les siens davantage, félicita les Suisses sur le feint sacrifice qu'ils faisoient de leur créance à la concorde. Tout ce qu'il ajouta, fut qu'il y avoit encore parmi eux des gens qui lui étoient suspects, mais qu'il les toléroit

Luth. Epist. 4. Maii 1538.

par égard pour le corps de la nation avec lequel il vouloit bien vivre. Voilà toute la paix & la communion des disciples de Luther avec ceux de Calvin, ou de Zuingle : paix où la foi fut sacrifiée de part & d'autre, & qui fut encore très-mal observée, comme on le verra par la suite.

Pierre Gilles, Hist. des Vaudois, c. 5.

Les Zuingliens s'unirent peu après, & dans le même goût, avec le reste des Vaudois cantonnés depuis près de deux cens ans dans les détroits sauvages des Alpes. Ces grossiers sectaires, ennemis du Pape, des évêques & de toute puissance; buttés encore contre les cérémonies de l'Eglise, le culte des saints, des reliques & des images, les indulgences & le purgatoire, tenoient cependant, du moins alors, la même foi que les catholiques sur les sacremens, la transsubstantiation même, & le saint sacrifice des autels. S'ils rejetoient la messe, ce n'étoit que pour les cérémonies, ou parce qu'ils la réduisoient uniquement aux paroles de la consécration récitées en langue vulgaire. Cet éloignement prodigieux où ils étoient de la foi Zuinglienne, ne fut pas un obstacle à l'union, qu'ils firent d'abord avec l'Eglise de Genève par l'entremise de

Farel, à condition ſeulement qu'ils conſerveroient leurs miniſtres.

Calvin dominoit alors dans cette ville, qui va déſormais figurer d'une manière bien étrange pour ſa médiocrité ; c'eſt-à-dire comme le boulevart du Calviniſme, & l'arſenal qui mit la foi à deux doigts de ſa perte, dans le premier des Etats chrétiens. Après que l'évêque de Genève eut abandonné ſes diocéſains, & ſe fut uni contre eux avec le duc de Savoie, ceux-ci nommés dès-lors *Eignots*, & par corruption *Huguenots*, du mot allemand qui ſignifie alliés, parce qu'ils s'allierent avec les Suiſſes pour défendre leur liberté ; ces *Huguenots* ou *Eignots*, encore partie Catholiques & partie Zuingliens, ſe firent pendant quelques années une eſpèce de guerre civile, juſqu'à ce que la faction Zuinglienne, par les ſecours du canton de Berne, ſe fût rendue incomparablement la plus forte. On voit en paſſant l'origine la plus vraiſemblable du nom de Huguenots donné aux Calviniſtes. Celui de *Miniſtres* que portent leurs paſteurs, leur vint de l'école du droit nommé *Miniſtrerie* à Poitiers, où l'un de leurs plus chauds prédicans, profeſſeur de cette faculté, quitta ſon emploi pour aller dogmatiſer

Spon. Hiſt. de Genev. l. 2.

de ville en ville. Quand les Huguenots furent les plus forts à Genève, ils ne garderent plus de mesures : la populace avec la jeunesse effrénée, Farel à leur tête, les capitaines même de la ville avec leurs compagnies, tambour battant & drapeaux déployés, allerent en plein midi, d'église en église, abattre les croix & les images, renverser les autels & les tabernacles. Le conseil ensuite indiqua une assemblée générale, pour délibérer sur le sort de l'ancienne religion, dont la perte étoit résolue, & presque déjà consommée. Le cordelier Jacques Bernard, gardien du couvent de Rive, & apostat dans l'ame, harangua dans l'assemblée contre la présence réelle, le sacrifice de la messe, l'invocation des saints, le culte des images, le purgatoire & les vœux monastiques. Comme le duc de Savoie & l'évêque de Genève avoient défendu à leurs sujets d'y assister, & qu'en effet il n'y parut que deux docteurs catholiques, ou réputés l'être ; le conseil, par un ménagement Pharisaïque, fit présenter en abrégé les actes écrits de la dispute aux religieux Augustins, aux Dominicains, & même aux Cordeliers qui détestoient l'apostasie de leur supérieur ; puis leur demanda leur sentiment. Ils répondirent

ſans héſiter, qu'ils tenoient cette doctrine pour hérétique, & qu'ils n'avoient garde de mettre en queſtion ce qui avoit été reçu de tout temps par les pères, & confirmé depuis par les déciſions de l'Egliſe Catholique.

Cela ne fit rien changer à la réſolu-ion des Magiſtrats. Le conſeil des deux ens, bourgeois, ouvriers, marchands, u tout au plus légiſtes; ſans avoir étu-ié ni conciles, ni docteurs, ſans ſavoir utre choſe que leur négoce ou leur mé-ier, prononcerent que les obſervances atholiques n'étoient que des ſuperſtitions u des traditions humaines contraires à écriture, porterent un décret qui abo-ſſoit entièrement l'ancienne religion, & njoignirent à tous les citoyens de ſuivre lle des Proteſtans. Et pour laiſſer un onument éternel de leur révolte, tant ontre l'Egliſe que contre leur évêque, u'ils n'ont plus reconnu depuis; ils éri-rent à l'hôtel de ville une table d'airain, on lit encore ces paroles en lettres or : *En mémoire de la grace que Dieu us a faite de ſecouer le joug de l'An-chriſt Romain, & d'en abolir les ſu-rſtitions.* Après ce décret, il fallut que qui reſtoit de Catholiques à Genève, e les eccléſiaſtiques ſur-tout, les reli-

gieux, & les religieuſes Clariſtes, les ſeules qu'eût cette ville, en ſortiſſent ſans retour.

Le gardien Bernard, pour profeſſer authentiquement la réforme évangélique, mit bas ſon froc en préſence de tout le monde; & découvrant peu de jours après le principe de ſa converſion à la foi nouvelle, il épouſa publiquement une beauté facile, fille d'un imprimeur du lieu, à laquelle il apporta pour douaire tout ce qu'il put voler à ſon couvent. Farel uſa de tout ſon zèle & de toute ſon éloquence, pour faire goûter la même morale aux chaſtes filles de Ste. Claire, qui n'entendirent qu'avec horreur ces prêches impudens, à l'exception d'une ſeule, dont la docilité libertine fut pour toutes les autres la plus ſenſible de leurs peines. Cependant le magiſtrat touché, & ne pouvant refuſer ſa vénération à leur vertu, les fit conduire avec honneur & ſous bonne eſcorte, pour les mettre à couvert de toute inſulte juſqu'aux approches d'Annecy, où le duc de Savoie leur avoit préparé un monaſtère.

Juſques-là, Calvin n'avoit point encore paru dans la digne Egliſe de Genève dont Farel eſt regardé comme le premier fondateur. Mais la deſtinée de

Calvin qui n'avoit pas le génie de l'invention, étoit d'entrer dans les moissons d'autrui au moment de la récolte, & de faire en quelque sorte changer de nature aux choses, par les formes neuves qu'il excelloit à leur donner. Voyant l'échafaud de toute part dressé contre lui dans la terre de son origine, il avoit passé au delà des Alpes, à la cour de Ferrare, pour enlever au Luthéranisme la duchesse Renée de France, déjà fort attachée à ce parti. Il y fit peu de séjour, par la crainte de l'inquisition ultramontaine, dont il n'ignoroit pas les terribles poursuites : mais il ne laissa pas de couler subtilement son venin dans l'ame de cette princesse; & le poëte Marot qui remplissoit auprès d'elle les fonctions de secrétaire, acheva si bien de la corrompre ensuite, qu'il n'y a point d'apparence qu'à la mort même elle ait renoncé à l'hérésie. La duchesse de Ferrare, durant ses dernières années, s'étoit retirée en France, où son château servoit de refuge à tout ce qu'elle pouvoit recéler de Huguenots proscrits : on dit qu'elle en nourrissoit chaque jour jusques à trois cens.

Calvin voulant passer de Ferrare à Bâle, ville infectée de la doctrine d'Œcolampade, prit sa route par Genève, où, sur

la réputation qu'il avoit déjà parmi les novateurs François, Farel lui proposa de s'associer à son apostolat. Il ne cherchoit que la célébrité : il se laissa persuader sans peine; & les deux apôtres se partagerent fraternellement le ministère. Farel qui avoit la volubilité de la langue & la force des poumons, continua les prêches : Calvin, qui n'avoit ni force ni grace à parler en public, se chargea d'enseigner ce qu'il avoit appris de théologie dans sa vie errante & fugitive. Il ne tarda point cependant à prendre assez d'empire, pour faire jurer le peuple & le magistrat d'adopter le formulaire de croyance qu'il lui plut de dresser : mais passant ensuite des points de spéculation, assez arbitraires dans Genève, à quelques articles de discipline conservés par les Bernois, tels que la consécration du pain sans levain, l'usage des fonts baptismaux, & la célébration des fêtes; il fut banni, avec son ami Farel, comme perturbateurs du repos de l'Etat. Il céda au temps, mais sans renoncer à une Eglise, trop digne de ce pasteur pour ne pas se fixer enfin sous ses loix. Farel se retira à Neuf-châtel, où il fut reçu pour ministre en chef; & Calvin à Strasbourg, où Bucer lui obtint la permission d'établir une Eglise pour les Fran-

çois réfugiés. Ce fut là qu'humaniſant ſon rigoriſme ſauvage, à l'exemple de tous ces réformateurs indulgens en pareille matière, il ouvrit ſon cœur aux paſſions douces ; & peu délicat dans ſes goûts, il s'attacha par les liens du mariage Idelette Burie, dépouille ſurannée d'un Anabaptiſte dont elle étoit veuve. Calvin n'en eut qu'un fils, qui mourut avant ſon père.

Tant de batteries dreſſées de toutes parts contre l'Egliſe engagerent le Pape & l'Empereur à s'occuper ſérieuſement de ſa défenſe, & ſur-tout du concile œcuménique, comme du moyen le plus propre à étouffer les troubles qui déſoloient toute la Chrétienté. L'Empereur venoit de ſignaler ſes armes & ſa valeur en Afrique, où il avoit défait en bataille rangée une armée double de la ſienne, commandée par le fameux Barberouſſe. Il avoit enſuite pris d'aſſaut la Goulette & Tunis, & rétabli, à la place de l'uſurpateur de ce Royaume, le Roi légitime dont ce corſaire Turc avoit envahi le trône. Charles, après avoir réglé en paſſant les affaires de Naples & de Sicile, puis reçu à Rome les félicitations & tous les honneurs dûs à ſes exploits, repréſenta au Pape qu'avant de tourner ſes

armes contre les sectaires d'Allemagne, il convenoit de leur montrer par la convocation d'un concile, qu'on avoit épuisé tous les moyens pacifiques de les mettre à la raison. Paul III sentoit la force de ce motif, & ne désiroit pas moins que l'Empereur la tenue du concile que l'on différoit depuis si long-temps : mais les obstacles demeuroient toujours les mêmes, soit pour le choix d'un lieu que voulussent agréer tous les partis, soit pour la pacification des puissances catholiques, sans le concert desquelles il étoit impossible de s'assembler en assez grand nombre pour représenter l'Eglise universelle. Il convoqua néanmoins cette grande assemblée, d'abord à Mantoue qui avoit son prince particulier, puis à Vicence dans l'Etat de Venise ; sans qu'on pût faire accepter ni l'une ni l'autre de ces villes aux Protestans, enorgueillis de se voir recherchés. Ils répondirent avec insulte, que l'Italie toute entière étoit remplie des partisans du Pape, & que la prudence les obligeoit de s'en tenir à l'Allemagne, où l'on ne savoit pas, comme au delà des monts, l'art de se défaire sans bruit des gens incommodes. Ils ajouterent d'ailleurs tout ce qui pouvoit faire comprendre, qu'un concile, tel

Sleid. Comm. l. 11, p. 347. Pallav. l. 4, c. 2.

qu'il

qu'il pût être, seroit tenu parmi eux pour illégitime, dès là qu'il ne confirmeroit pas leur doctrine. Ainsi l'on sut d'eux-mêmes, à quoi s'en tenir sur leurs recours perpétuels à l'autorité du concile.

L'Empereur qui le désiroit plus sincèrement, n'y mettoit cependant guère moins d'obstacles, par des procédés tortueux qui rendoient la paix impossible. Pressé à Rome par les ambassadeurs de France de remplir sa promesse tant réitérée de restituer le Milanès, il leur répondit qu'ils pouvoient le suivre chez le Pape, & que là il les instruiroit enfin de ses intentions. Le Souverain Pontife avoit assemblé ce jour-là un consistoire extraordinaire, où, avec les cardinaux, se trouvoient les autres prélats distingués, les ambassadeurs des princes divers, les seigneurs & les officiers les plus considérables de la cour impériale. En présence de cette auguste & nombreuse assemblée, l'Empereur, après quelques mots sur la convocation du concile général, & le désir qu'il témoignoit de pacifier l'Europe, afin de le célébrer, fit un long & injurieux récit de tous les griefs prétendus qu'il reprochoit au Roi François I. Et sa tête exaltée sans doute par ses beaux faits d'Afrique, lui faisant

Paul. Jov. l. 31. Belcar. Commen. ad an. 1536.

démentir sa réputation de sagesse; il conclut en paladin par offrir un duel, où les deux souverains en chemise, l'épée ou le poignard à la main, soit dans une isle, soit sur un pont, soit dans un bateau, videroient leur querelle seul à seul, afin d'épargner le sang de leurs sujets. Que si le duel venoit à manquer, la guerre se poursuivroit à toute outrance entre les deux princes, jusqu'à ce que l'un eût réduit l'autre à l'état de simple gentilhomme. Charles ne manquoit pas d'ajouter que tout l'assuroit de la victoire, le bon état de ses affaires, l'heureuse disposition de ses sujets, le courage de ses soldats, l'expérience & la valeur de ses capitaines; au lieu que les affaires de François étoient ruinées, selon lui, ses sujets mal-intentionnés, ses troupes misérables, & ses officiers si dépourvus de capacité, que si les siens ne valoient pas mieux, il iroit la corde au cou se jetter au pied de son ennemi, pour tâcher d'en obtenir miséricorde.

Le Pape, les cardinaux & tous les seigneurs se regardoient avec étonnement les uns les autres, comme doutant encore que ce qu'ils entendoient dire à l'Empereur, sortît en effet de sa bouche. Les ambassadeurs de France, aussi éton-

nés & moins réservés, reprocherent à l'Empereur en termes exprès, qu'il violoit sa parole. Ils alloient poursuivre, quand il les interrompit brusquement, & leur dit qu'il leur communiqueroit son discours, pour y répondre de sang-froid, & se retira, sans plus rien entendre. Dès qu'il fut sorti, le Pape leur dit avec intérêt, que, s'il avoit prévu ce qui venoit d'arriver, il auroit pris des moyens efficaces pour le prévenir. Ensuite il s'empressa de leur procurer une audience, où l'Empereur revenu à son bon sens, & honteux lui-même de son incartade, tenta de corriger ce qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif, sur-tout en éludant, comme il le fit encore, son ancienne promesse de rendre le Milanès. Ainsi les ambassadeurs écrivirent au Roi, que s'il ne vouloit pas absolument passer sur cet article, il ne devoit plus songer qu'à la guerre. Ils ne manquerent pas non plus de le divertir, par le récit des folles rodomontades du monarque Espagnol. Le vainqueur de Marignan, qui étoit assurément aussi brave chevalier que celui de Tunis & de la Goulette, répondit en plaisantant, qu'il ne trouvoit pas son honneur intéressé au défi de l'Empereur; qu'aussi bien leurs épées étoient trop cour-

Dupleix. T. III. p. 408.

tes, pour se mesurer de si loin; mais que, s'ils en venoient à une guerre moins romanesque, il se montreroit de si près à Charles, qu'il pourroit prendre tel genre de satisfaction qu'il désireroit; & que lui-même feroit voir à tout le monde si c'étoit la gloire, ou le danger qu'il envisageoit dans le combat.

Du Bell. l. 6, in fin. & l. 7. Ferron. in Franç. I.

On en vint bientôt à une guerre violente; & à la faveur d'une trahison, commise par le marquis de Saluces, Charles V, avec une armée nombreuse, fit une irruption en Provence. Pour comble d'affliction, le Roi dans ces entrefaites apprit la mort du Dauphin, empoisonné par Montécuculli son échanson, qui, avant d'être écartelé, dit avoir été sollicité à ce forfait par deux généraux de l'Empereur. Mais il paroît que ce fut à l'insçu de ce prince, qui, de ce ton de vérité que l'on contrefait difficilement, protesta qu'il auroit mieux aimé perdre tous ses Etats, que de participer en rien à cette noirceur exécrable. A ce coup accablant, le Roi poussant un profond soupir, & levant les mains au ciel; » mon Dieu, s'écria-t-il, je dois sans doute souffrir patiemment tout ce qui vient de votre main toute-puissante : mais aussi de qui dois-je attendre, sinon de vous,

même, le courage qui m'est nécessaire pour ne pas succomber? Déjà vous aviez permis qu'on déchirât ma réputation, de tous les biens le plus estimable; il vous a plu d'ajouter à cette épreuve la mort de mon fils: que vous reste-t-il à faire, sinon de m'anéantir absolument aux yeux des hommes? O vous! qui êtes assez puissant pour fortifier la foiblesse même, donnez-moi du moins la force d'adorer sans murmure vos arrêts terribles." Le Seigneur accorda au pieux monarque plus qu'il ne demandoit. Les Impériaux, après bien des tentatives sur Marseille & sur quelques autres places fortes de Provence, ne purent s'emparer d'aucune; & l'Empereur, avec une armée ruinée par une disette qui fit quelquefois manquer le pain sur sa propre table, par des maladies contagieuses qui emportoient des centaines de soldats par jour, par la vigoureuse résistance des garnisons, & par le zèle des paysans même qui assommoient tout ce qui s'écartoit du gros de l'armée, fut contraint d'évacuer le pays, & de s'embarquer précipitamment pour Nice.

Cet échec rendit Charles V beaucoup plus traitable qu'auparavant, & le Pape profita de la circonstance pour ménager une réconciliation entre les deux princes

rivaux. Paul III, nonobstant son grand âge de plus de soixante-dix ans, se rendit sur la frontière de France, où les vents contraires retinrent l'Empereur assez long-temps, & traita séparément avec les deux princes, dans la crainte que leur entrevue ne réveillât des animosités qui n'étoient qu'assoupies. Il ne put leur faire conclure une paix absolue : mais en les faisant consentir à une trève de dix ans, il obtint ce qui faisoit à peu près, pour la célébration du concile, le même effet que la paix. Ce fut encore dans cette conférence de Nice, que Paul III confirma, ou plutôt renouvella la grace expectative accordée autrefois, sous le nom d'indult, par Eugène IV, tant au chancelier de France qu'aux magistrats du parlement de Paris, & depuis Eugène demeurée presque sans effet, par les dispositions contraires de la pragmatique sanction. François I déclara que les indultaires seroient préférés aux gradués, même nommés, & que les cardinaux seroient sujets à l'indult, comme les autres prélats.

Libert. Gallic. T. II, p. 175.

Comme on ne parloit de toute part que de réforme & de concile, Herman de Weiden, archevêque de Cologne, assembla dans cette ville les évêques de

Conc. T. XIV, p. 484, & seq.

ſa province, avec beaucoup d'autres docteurs habiles, & publia un grand nombre d'excellens ſtatuts, qui n'annonçoient guère le ſcandale que ſon apoſtaſie donna dans la ſuite. Ils ſont diviſés en quatorze parties, & chaque partie en un nombre encore plus grand de chapitres. On y traite des dogmes & des cérémonies de la religion, de la diſcipline cléricale & monaſtique, du réglement des mœurs, des devoirs de chaque état, en un mot de preſque tout ce qui a rapport au bon gouvernement de l'Egliſe. Cependant le pieux & docte Sadolet, en applaudiſſant par lettres aux vûes de l'archevêque, ou à ſon ouvrage, le reprend de n'avoir rien dit du purgatoire dans le chapitre de la ſatisfaction, où il étoit ſi naturel d'en parler. Ce ſilence dont les hérétiques ne pouvoient manquer de ſe prévaloir, eſt d'autant plus ſuſpect dans un concile qui entre d'ailleurs dans les plus grands détails, que le purgatoire & les indulgences étoient le premier écueil où avoit briſé la foi de ces réformateurs audacieux.

Henri VIII, arbitre de l'Etat & de la Hiérarchie, ne ſe crut pas moins en droit que ces perturbateurs, de preſcrire des loix aux conciles. Il adreſſa aux princes Pallav. l. 4, c. 7.

chrétiens, contre la convocation des prélats tant à Vicence qu'à Mantoue, un manifeste qui portoit sur les mêmes principes que le refus des Protestans; & sa doctrine en effet ne différoit point de la leur, dans un point où le schisme & l'hérésie se confondent. Le concile projeté, & par conséquent tout concile, lui paroissoit illégitime, parce que le Pape y devoit présider, que les évêques dépendans du Pape y auroient seuls voix décisives, & que les mêmes personnes seroient juges & parties. Tout ce que le vicaire de Jésus-Christ employoit pour retirer ce prince de l'abîme, ne servoit qu'à l'y enfoncer davantage.

Sander. l. 1, p. 168.

Ce fut alors qu'une infinité de religieux de l'ordre de S. François, qui se signala particulièrement dans cette persécution, furent tirés des cachots où ils languissoient depuis long-temps, pour être mis à mort. Antoine Brorbey fut étranglé sur le champ. Thomas Cortus, de naissance illustre, mourut dans son cachot, on ne sait de quelle manière. On y fit mourir de faim Thomas Belchiam. On en tira trente-deux autres, qu'on traîna chargés de chaînes en des lieux éloignés, pour s'en défaire avec moins d'éclat. Le crédit de Thomas

Urilky, conſeiller d'Etat, ſauva la vie à pluſieurs : mais Henri ne ſe rendant pas moins odieux par ſes graces que par ſes fureurs, dit qu'il eût bien voulu les perdre tous, & que la ſeule crainte du blâme l'en empêchoit. Cependant, ni cette crainte, ni le ſouvenir des dernières paroles de la Reine Catherine mourante, ne purent ſouſtraire aux raffinemens de ſa cruauté Jean Foreſt, religieux du même ordre, & ancien confeſſeur de Catherine. On éleva le martyr en l'air, dans une place de Londres; & après l'avoir attaché par les bras à deux fourches, on alluma ſous ſes pieds un feu lent, qu'on entretint juſqu'à ce que tous ſes membres fuſſent conſumés ſucceſſivement. Le tyran traita les plus grands ſeigneurs, comme ces humbles religieux. Léonard Gray, vice-Roi d'Irlande, fut décapité pour le même attachement qu'eux à la foi de ſes pères, ainſi que Nicolas Carcy, général de la cavalerie, & chevalier de la Jarretière.

L'orgueil & la férocité étoient devenus le mobile de toutes les réſolutions de Henri, dont les hérétiques, auſſi bien que les catholiques, devenoient indiſtinctement les victimes, ſi-tôt qu'ils contrarioient ſes caprices. Un certain Lambert

Ibid. p. 170. Burn. T. I, l. 3, p. 346.

lui ayant été déféré comme Sacramentaire, il convoqua une grande aſſemblée dans le palais de Weſtminſter, & voulut diſputer lui-même contre l'accuſé. L'argumentation fatigua bientôt l'impatient monarque, qui propoſa à ſon antagoniſte, comme il avoit déjà fait dans une pareille joute, ou de ſe confeſſer vaincu, ou d'être brûlé vif. Lambert choiſit la mort: on le ſuſpendit au deſſus d'un feu, qui ne lui brûla d'abord que les jambes & les cuiſſes; après quoi deux officiers l'enleverent ſur leurs hallebardes, vivant & parlant encore, puis le laiſſerent tomber dans le braſier, où il fut réduit en cendres.

Cependant le vicaire Zuinglien du Pape Anglican, Cromwel, travaillant pour ſa ſecte, ſous ombre de ſeconder ſon chef, briſoit les images de la Vierge & des ſaints, pilloit les tombeaux des martyrs, & profanoit leurs reliques. Henri dupé par ſon propre travers qui lui avoit fait concevoir une averſion de frénétique contre ſaint Thomas de Cantorbéri, défenſeur tout particulier de l'autorité de l'Egliſe & de ſon vrâi chef, pouſſa le délire de la fureur juſqu'à vouloir flétrir les palmes céleſtes dont il étoit couronné. Il envoya d'abord piller ſon tombeau, &

Burn. l. 3, p. 335. LeGrand, Def. de Sander. T. I, p. 296. Godw. & Sleid. ad an. 1538.

tous les trésors de l'église où il avoit siégé: vingt-six chariots destinés à ce brigandage sacrilège, purent à peine contenir les dons précieux consacrés au culte de cet illustre martyr par les vœux des princes & des peuples. L'or seul qui couvroit sa châsse, remplit deux coffres, sous le poids desquels succomboient huit hommes robustes. Ensuite, le tyran, par une extravagance qui fit mettre en doute s'il étoit plus impie qu'insensé, ajourna le saint devant son tribunal, y fit comparoître sa châsse, le condamna comme criminel de lèze-majesté, & ordonna qu'il fût rayé du catalogue des saints. En conséquence, il défendit à tous ses sujets, sous peine de mort, de plus célébrer le jour de sa fête, de réclamer son intercession, de visiter le lieu où avoit été son tombeau, d'avoir même sur soi, ni calendrier, ni almanach où se trouvât son nom. Enfin, on brûla ce qui restoit de son corps dans la châsse, & l'on jeta les cendres au vent. Cette indignité révolta si fort tout ce qui avoit encore quelque reste de religion, ou de sens droit en Angleterre, qu'ils comparerent Henri à tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus odieux tyrans : leurs clameurs retentirent jusqu'à Rome.

Paul III, outré de ces excès, crut que

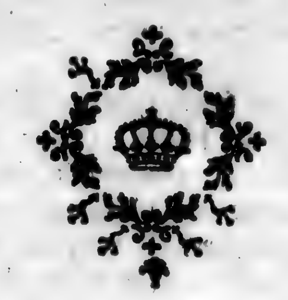
tout ménagement désormais ne pouvoit qu'augmenter le scandale. Depuis trois ans, il avoit porté la dernière sentence contre ce prince corrupteur de son peuple; mais aux sollicitations réitérées de quelques souverains & de plusieurs autres personnages considérables, il avoit toujours sursis à la publication. A cette bulle, il en joignit une nouvelle en date du dix-septième décembre 1538 : toutes deux furent aussi-tôt publiées à Rome, & quelque temps après affichées dans tous les Etats limitrophes de l'Angleterre, à Tournai & à Dunkerque villes de la domination d'Espagne, à Calais & à Boulogne villes de France, à Carlisle & à Saint-André en Ecosse. Il eût été à souhaiter que Paul III, qui n'étoit que trop instruit des dangers de l'extension démesurée du pouvoir pontifical, se fût contenu dans les bornes spirituelles & divines de cette autorité : mais il est des prétentions, ou du moins des choses de forme & de style, que ne corrige ni le cours des temps, ni la leçon des revers. Tirées du néant par l'ignorance, l'oubli seul peut-être doit les y faire rentrer. Quoi qu'il en soit, Paul rassemblant dans sa constitution les formules les plus terribles de ses anciens prédécesseurs, prononça, que si Henri ne

Constit. Pont. T. I. Paul III, Const. 2.

comparoissoit à Rome dans trois mois, il ne demeureroit pas seulement sous l'anathême de l'Eglise, mais qu'il seroit déchu de son royaume, ses complices de tous leurs biens, lui & eux réputés infames, incapables de tester & de porter témoignage, les enfans qu'il pouvoit avoir eus d'Anne de Boulen inhabiles à toute dignité, ses vassaux & ceux de ses adhérens dispensés de tout serment & de tout engagement à son égard. On alloit jusqu'à exciter sa noblesse & tous ses sujets, ainsi que toutes les nations Catholiques, à prendre les armes pour le chasser de son royaume.

Cette bulle foudroyante, loin d'ébranler le trône de Henri, acheva de ruiner en Angleterre le pouvoir des Papes, en fournissant un prétexte à ce prince pour engager presque tous les évêques à se déclarer formellement contre le S. Siège. Il en rassembla promptement un certain nombre, avec des abbés; & tous unanimement ayant posé pour principe que Jésus-Christ avoit défendu à ses apôtres de s'attribuer la puissance du glaive, ou l'autorité des Rois, ils conclurent que le Pape étoit un tyran qui renversoit le royaume de Jésus-Christ. En conséquence, ils firent un serment exprès de se sou-

ſtraire à l'autorité des Papes, comme à un droit uſurpé. Cette réſolution ſignée d'abord par dix-neuf évêques & vingt-cinq docteurs, qui en attirerent bientôt une infinité d'autres, fut le coup mortel porté en Angleterre à l'unité Catholique. Revêtu ainſi de ſon dernier ſceau, le ſchiſme à ſon tour y introduiſit l'héréſie, ſa compagne preſque inſéparable, & toutes les ſectes les plus mal-voulues même de l'aveugle Monarque.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

Depuis la dernière condamnation du Roi Henri VIII en 1538, jusqu'à l'ouverture du Concile de Trente en 1545.

LEs nouveaux athlètes que le Seigneur avoit ſuſcités pour voler de toute part au ſecours de ſon Egliſe, étoient près d'entrer en lice, & ils ignoroient encore la grandeur de leur deſtination. Ignace de Loyola, avec ſa petite compagnie de dix hommes ſeulement, y compris les quatre qu'ils avoient admis depuis leur aſſociation primitive, ne ſongeoit d'après les idées du temps qu'à

Orlandin. lib. 1. Bouh. l. 1 & 2. Ribad. J. Petr. Maff.

paſſer dans la terre ſainte, pour faire refleurir le Chriſtianiſme dans le lieu de ſon origine. Quand ils eurent tous achevé leurs études à Paris, ils ſe rendirent à Rome, pour prendre l'aveu & la bénédiction du Souverain Pontiſe, reçurent l'ordre de la prêtriſe, puis allerent attendre à Veniſe l'occaſion de s'embarquer pour le Levant. Mais les vûes profondes du Ciel ſur ce ſéminaire d'apôtres, ne ſe renfermoient pas dans les bornes étroites de la Paleſtine. La guerre qui s'éleva dans ces conjonctures entre les Vénitiens & les Turcs, rendit les mers du Levant impraticables aux chrétiens. C'eſt pourquoi, après avoir attendu pendant une année, ſelon les termes de leur premier engagement, ſans trouver aucun moyen de s'embarquer, Ignace & ſes compagnons accompliſſant l'autre partie de leur vœu, allerent offrir leurs ſervices au vicaire de Jéſus-Chriſt, pour porter l'Évangile en quel pays de la terre il lui plairoit de les envoyer.

Comme leur aſſociation & leur maniére de vivre attiroient déjà tous les regards, & qu'on leur demandoit ſouvent quel étoit leur inſtitut, le ſaint inſtituteur qui ne cherchoit qu'à faire oublier ſa perſonne, leur dit, ſelon les idées de

sa première profession, qu'étant associée pour combattre les ennemis de la religion sous l'étendard de Jésus-Christ, leur société ne devoit point avoir d'autre nom que celui de la Compagnie de Jésus. On croit que Dieu le lui avoit révélé, en lui donnant comme le plan général de son ordre, dès le temps de sa retraite à Manrèse. Mais ce qui lui arriva aux approche de Rome, ne lui laissa plus douter que ce nom ne vînt du Ciel. Jésus-Christ lui ayant apparu chargé de sa croix, & l'ayant pris avec ses disciples sous sa protection spéciale, en lui adressant ces paroles, *Je vous serai propice à Rome*; il se fit un devoir indispensable de donner à sa compagnie le nom de son divin protecteur. Cet encouragement céleste qu'Ignace, génie de premier ordre & si versé dans le discernement des esprits, communiqua sur le champ à ses compagnons de voyage, ne peut être suspect, qu'autant qu'on imputeroit à un saint placé sur nos autels une imposture sacrilège où il auroit persévéré jusqu'au dernier soupir. Du reste, il n'étoit pas sans exemple, qu'une institution religieuse eût été nommée compagnie de Jésus: ce nom ayant été donné en 1549 par le Pape Pie II à un nouvel

ordre militaire; Paul III, tant d'autres Papes ses successeurs, & le concile œcuménique de Trente ont pu de même l'attribuer à un ordre, suscité pour combattre les hérésies & les vices, ennemis plus funestes à l'Eglise que le fer des infidèles.

Mais le régime & la manière de se conduire importoient beaucoup plus que les titres. Ignace ne jugeant pas tous ses disciples nécessaires à Rome, & craignant d'y tenir leur zèle oisif tandis qu'il y ménageoit la protection du Pape pour son institut, il ne retint avec lui que Pierre le Fèvre & Jacques Lainez: il répartit les autres dans les plus fameuses universités d'Italie, tant pour inspirer la piété aux étudians, que pour s'en associer ceux que la Providence leur destinoit pour frères. Avant que de se séparer, ils convinrent d'une manière de vie uniforme, & s'engagerent à observer les règles suivantes: Qu'ils logeroient dans les hôpitaux, & ne vivroient même que d'aumônes cherchées au dehors pour n'être point à charge à ces maisons; que ceux qui habiteroient ensemble, seroient supérieurs tour à tour pendant une semaine, afin de prévenir les indiscrétions de la ferveur & les dangers

d'une conduite arbitraire ; qu'ils enseigneroient aux enfans la doctrine chrétienne & les principes des bonnes mœurs; qu'ils prêcheroient par-tout où on leur permettroit de le faire, toujours sur les vérités solides de l'évangile, & sans les vains ornemens d'une éloquence profane; qu'ils ne prendroient point de rétribution pour le ministère, & chercheroient uniquement le salut des ames dans toutes leurs fonctions. Déjà ils s'étoient concilié l'estime & la vénération des peuples, dans toutes les bonnes villes des Vénitiens, pendant l'année qu'ils avoient passée sur les terres de cette république : après leur dispersion & leurs travaux apostoliques dans toutes les contrées de l'Italie, on n'en parla plus qu'avec admiration, comme de modèles parfaits de la vie sacerdotale, envoyés pour fermer la bouche à la malignité la plus envenimée des sectaires, & pour fournir à l'Eglise des secours proportionnés aux besoins qu'elle éprouvoit.

Les grands & les princes, comme le peuple, devinrent leurs admirateurs & leurs disciples. Ils les alloient chercher jusques dans les vils hospices, où ils se tenoient cachés après leurs fonctions publiques. La mission de Ferrare étoit échue

en partage à Simon Rodriguez & à Claude le Jai. La marquise de Pescaire se trouvant dans cette ville, rencontra par hasard l'un de ces deux missionnaires, qu'elle reconnut à l'air de piété qu'il respiroit, & apprit de lui qu'il logeoit à l'hôpital. Elle y alla le même jour, & avant que de les voir ni l'un ni l'autre, elle s'informa de quelle manière ils vivoient. On lui dit que c'étoient des saints; qu'ils s'occupoient tout le jour du salut des ames, sans vouloir aucune récompense en ce monde; qu'ils passoient en oraison la plus grande partie de la nuit; qu'ils ne vivoient que de pain mendié dans la ville, ne voulant pas se nourrir aux dépens des pauvres; & tout mal vêtus qu'ils étoient, qu'ils ne s'approchoient point du feu, quelque froid qu'il fît. La marquise qui avoit beaucoup de piété, bénit le Ciel de lui avoir fait trouver les directeurs qui lui convenoient, se mit sous leur conduite, & engagea le duc Hercule d'Est à mettre de même sa conscience entre leurs mains.

Ignace, avec le Fèvre & Lainez, ne donnoit pas moins d'édification au milieu de Rome. Dès les premiers jours de leur arrivée en cette ville, ils avoient été

admis à l'audience du Souverain Pontife, qui reçut leurs offres avec joie, & s'empressa d'employer ces excellens ouvriers. Comme ils n'avoient pas moins de capacité que de piété, Paul III, protecteur des sciences & savant lui-même, appliqua le Fèvre & Lainez à l'enseignement de la théologie dans le collège de la Sapience. Ignace faisant usage du don particulier qu'il avoit reçu d'en haut, entreprit sous l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, de réformer les mœurs & de ranimer la piété par la voie des exercices spirituels.

Ce talent inestimable lui avoit été confié dès le commencement de sa conversion à Manrèse, dans les circonstances où les autres pénitens se dégagent à peine des liens de l'iniquité; & c'étoit par l'usage fidèle qu'il en avoit fait avec une prudence toute céleste, qu'il avoit converti les prêtres & les religieux libertins, les épouses infidèles de Jésus-Christ, les confesseurs débauchés, les corrupteurs de la jeunesse commise à leurs soins; qu'il avoit renouvellé les mœurs des maîtres & des disciples dans les académies les plus célèbres, & attiré enfin à sa suite cette troupe choisie de coopérateurs, qui reproduisoient de tous côtés les mê-

Bouh. Vie de S. Ignace, l. 1.

mes merveilles. Avant Ignace sans doute, on avoit médité sur les dernières fins de l'homme & sur les autres grandes vérités de la religion; l'on avoit donné des recueils de méditations & de prières, pour aider à s'entretenir avec Dieu & avec sa propre conscience : mais depuis bien des siècles de trouble & de confusion, restes de la barbarie d'où les nations modernes tiroient leur origine, les hommes presque déshabitués des fonctions intellectuelles & peu propres à méditer, s'en tenoient pour la plûpart à l'usage des prières vocales, & des offices multipliés sans mesure dans l'âge précédent. Au moins on ne leur avoit point encore donné une suite de méditations qui se fortifiassent successivement les unes les autres, & qui avec le secours de la grace, attachée à ces exercices de foi, fissent une méthode sûre pour la réformation des mœurs. Entre les recueils de méditations connus avant S. Ignace & son livre des Exercices, il n'est pas moins de différence, qu'entre un amas confus de médicamens de toute espèce & le grand art de les appliquer suivant leurs propriétés, la nature des maladies, & la constitution des malades. On en peut juger sur la simple notion qui suit.

Ces exercices commencent par la méditation de notre fin dernière, qui eſt la baſe de toutes les conſidérations chrétiennes, & même de l'économie entière du ſalut. Si l'homme eſt ſur la terre, non pas pour s'y attacher à des biens qui paſſent, mais pour mériter une éternelle félicité en ſervant le Seigneur; il ne doit uſer ni juger même des créatures, richeſſes ou pauvreté, gloire ou humiliation, peines ou plaiſirs, que par rapport au terme pour lequel elles doivent lui ſervir de moyens. Quelle foule de concluſions pratiques & palpables, ſans nous étendre davantage, ne ſort point de là? & combien cette vérité approfondie n'eſt-elle pas capable de remuer une ame tant ſoit peu conſéquente? Après s'être bien pénétré de ce principe fondamental, on doit conſidérer ce qui nous écarte de notre fin; & pour cela, ſuit immédiatement la méditation du péché, des châtimens épouvantables des anges rebelles & du premier homme, de la difformité du péché, conſidéré en lui-même, & des peines deſtinées pour l'éternité au pécheur impénitent. Ces premières méditations tendent à purger le cœur des paſſions qui le corrompent; & comme il n'eſt pas moins difficile de s'en défaire que des

méchantes humeurs qui ont croupi long-temps dans le corps, on réitere le re-mède, en revenant plusieurs fois à la même méditation. Le dérèglement des passions étant corrigé, & l'ame dispo-sée à s'avancer dans la voie du Ciel on lui propose le Sauveur, comme un Roi plein d'attraits & de majesté, qui l'invite à suivre ses traces, pour avoi part à sa gloire; & là commence la méditation des vertus évangéliques, dont le Sauveur a donné l'exemple. Mais parce que les résolutions générales sont insuffisantes, on le considere en particu-lier dans son incarnation, dans sa na-tivité, dans sa circoncision, dans sa présentation au temple, dans sa fuite en Egypte & toute sa vie cachée, comme un modèle d'humilité, de pauvreté, de détachement, de mortification & de pénitence, de piété & de résignation, de rétraite & de modestie. Ce n'est pas assez d'imiter Jésus-Christ, si l'on n'en fait une profession éclatante qui lui attire de nouveaux imitateurs; & c'est à quoi tend la méditation de sa vie publique, en commençant par son ba-tême, & poursuivant jusqu'à sa passion. Cette partie des exercices finit par la mé-ditation sur le choix d'un état ou d'une

for

forme de vie; & ſur un article ſi important pour la perſévérance & pour toute l'affaire du ſalut, Ignace donne des règles d'une telle ſageſſe, qu'étant obſervées comme elles le furent par les diſciples qui s'aſſocierent à lui ſelon cette méthode, il eſt ſans exemple qu'elles aient donné lieu à un juſte repentir. Les méditations qui ſuivent, ſont ſur les ſouffrances & les humiliations du Sauveur durant le cours de ſa paſſion, afin d'inſpirer le courage & la force néceſſaire pour ſoutenir les épreuves qui ne manquent jamais aux vrais ſerviteurs de Dieu. Par la même raiſon, ou pour enflammer l'ame de cet amour à qui tout eſt facile, on médite enfin les myſtères glorieux de la réſurrection, des apparitions & de l'aſcenſion du Fils de Dieu, puis des bienfaits & des perfections infinies de cet Être ſuprême qui veut nous rendre ſemblables à lui, & nous faire participer à ſon propre bonheur.

Les lectures, les conſidérations, les auſtérités & toutes les bonnes œuvres doivent encore tendre au même objet que les méditations de chaque jour. Il faut s'y abſtenir de réflexions ſubtiles & curieuſes, des réſolutions vagues; mais deſcendre dans les détails pratiques, don-

ner beaucoup plus aux ſentimens du cœur qu'aux réflexions de l'eſprit, & fortifier les bons propos par des prières ardentes, que le ſaint nomme colloques, & qu'on adreſſe au Père Eternel, à Notre-Seigneur, à la ſainte Vierge & aux Saints, principalement ſur la fin de la méditation, dont elles ſont la plus grande vertu. On trouve encore dans le livre des Exercices, l'inſtitution de l'examen particulier de la conſcience, qui conſiſte à combattre en particulier le vice ou le défaut auquel on eſt le plus ſujet, ſans paſſer à un autre, que le premier ne ſoit tout à fait détruit, ou n'ait du moins ceſſé de dominer dans l'ame. Pour l'examen général, qui étoit plus connu qu'uſité, Ignace le perfectionna & le rendit plus fréquent, ainſi que l'uſage de la confeſſion & de la communion, dont la fréquentation n'eſt pas moins la meſure que le principe des progrès de la piété dans l'Egliſe.

Le Livre des exercices, attaqué par tout comme une batterie des plus formidables à l'Enfer, mais par-tout auſſi honorablement juſtifié, ne manqua point d'acquérir à Rome une célébrité que le Souverain Pontife autoriſa peu après par une approbation authentique. Aupa-

vant même, & si-tôt qu'Ignace jouit de quelque loisir dans cette ville, les personnes pieuses de la plus haute distinction voulurent suivre, sous sa direction, le cours de ces pieux exercices. Tel fut entre autres le cardinal Gaspar Contarini, un des plus savans hommes & des plus beaux esprits de son siècle, qui disoit avoir enfin rencontré un directeur tel qu'il le souhaitoit depuis long-temps. Il fit tant de cas du livre des exercices, qu'il l'écrivit tout entier de sa main. Le docteur Ortiz, théologien célèbre, & négociateur assez habile pour avoir été chargé par Charles V de la défense de Catherine d'Aragon en cour de Rome, voulut faire aussi les exercices sous la conduite d'Ignace; & dit, après les avoir faits, que tout ce qu'il avoit appris auparavant, n'entroit pas en comparaison avec les lumières qu'il avoit puisées dans cette école.

Bouh. l. 5.

Dieu donna cependant à Ignace des notions plus distinctes sur l'institut dont il devoit être le fondateur, & lui inspira une forte pensée de l'établir sans délai. Il en conféra d'abord avec le Fèvre & Lainez, puis manda ses autres disciples, qui, au premier ordre, se rendirent à Rome. Ils se logerent tous ensemble

chez un noble Romain qu'Ignace avoit gagné à Dieu, & dont il accepta le logis, pour traiter plus commodément avec ses compagnons. Il eut bientôt fait goûter à des hommes, tout remplis de l'esprit de Dieu, des vues que Dieu même lui avoit données : il n'étoit plus question que d'obtenir l'approbation du chef de l'Eglise ; lorsque le Pontife s'éloigna de Rome, pour aller ménager la réconciliation de l'Empereur & du Roi très-chrétien. Le Ciel vouloit que durant cet intervalle les Romains fussent témoins oculaires des grandes œuvres que la renommée leur avoit publiées de tous ces ouvriers évangéliques. Ignace ayant obtenu du cardinal-légat la permission de prêcher par-tout, distribua ses disciples dans les églises des divers quartiers de la ville, & prêcha lui-même, non pas avec une éloquence recherchée, mais avec une simplicité noble, qui conservoit à la parole de Dieu toute sa majesté & toute sa force. Dès qu'on les eut entendus, les habitudes les plus invétérées changerent, le luxe & l'immodestie disparurent des vêtemens, on n'entendoit plus de juremens ni de faux sermens, plusieurs courtisanes se convertirent, & consacrerent le reste de leurs

jours à une retraite absolue, ou au service des hôpitaux. Après fort peu de temps, les mœurs & la piété eurent pris une face toute nouvelle. La fréquentation des sacremens en particulier, quoiqu'auparavant presque tombée, reparoissoit telle qu'aux plus beaux jours du christianisme. C'est depuis ce temps-là qu'elle s'est introduite dans toute la chrétienté, aussi bien que l'usage réglé de faire le cathéchisme aux enfans, & même de faire des sermons au peuple les dimanches & les fêtes.

Occupés tout le jour des fonctions du ministère, ces laborieux ouvriers se rassembloient la nuit, pour traiter du projet de leur institution. Dans une de ces conférences, ils résolurent, sur la proposition qu'en fit leur saint chef, non seulement de joindre le vœu d'obéissance à ceux de pauvreté & de chasteté qu'ils avoient déjà faits à Venise, mais de s'engager par un quatrième vœu à obéir au Pape, pour aller, même en demandant l'aumône s'il le jugeoit à propos, travailler au salut des ames partout où il les voudroit envoyer. Alors aussi on arrêta que les profès ne posséderoient rien, même en commun; mais que les collèges, ou maison d'étude, pourroient avoir

des rentes & des fonds. Ignace, en voulant conserver dans sa vie une image de la vie apostolique, n'oublioit pas combien une mendicité moins restreinte pouvoit nuire à un ordre où les sciences ne devoient pas moins fleurir que les vertus. Cependant l'esprit d'erreur & de mensonge, voyant tout ce qu'il avoit à craindre d'une entreprise qui ne tendoit qu'à augmenter le royaume de Jésus-Christ, mit tout en œuvre pour la ruiner. Il suscita au milieu de Rome un moine Augustin, qui, à la faveur d'un rigorisme hypocrite & de l'absence du Pape, osa prêcher publiquement la doctrine de Luther. Ignace ne voulant pas croire d'abord ce que les clameurs publiques lui apprenoient, exigea que Lainez & Salmeron, théologiens habiles & bien au fait des secrets de la réforme, allassent entendre le prédicateur, & qu'ils l'entendissent plusieurs fois. Convaincu à la fin par leurs rapports que c'étoit un hérétique manifeste, & qu'il donnoit le plus dur Luthéranisme pour la saine morale & la doctrine pure de la primitive Eglise, il le fit avertir en secret & avec tous les ménagemens de la charité, que ses sermons causoient du scandale. Le prédicant démasqué, imaginant que la meil-

leure façon de se défendre étoit d'attaquer lui-même avec les armes familières à la réforme, en calomniateur habile, fit retomber sur Ignace le soupçon d'hérésie, corrompit trois témoins, & un délateur qui affirma pardevant le gouverneur de Rome, qu'Ignace étoit un hérétique, coupable de maléfice, qui avoit été brûlé en effigie à Alcala, à Paris & à Venise. L'imputation, toute grossière qu'elle étoit, fit par la gravité de la matière & les artifices de l'imposteur, tant d'impression dans Rome, qu'Ignace & ses compagnons y tomberent tout à coup dans un discrédit aussi grand, & presque aussi général qu'y avoit été d'abord l'admiration de leur mérite. Le Ciel, au défaut des hommes, vouloit appaiser lui-même la tempête, & par un concours si étonnant de circonstances, qu'on ne pût méconnoître la main qui les avoit ménagées. Les trois juges qui avoient justifié Ignace à Alcala, à Paris & à Venise, villes où les faussaires soutenoient qu'on l'avoit condamné au feu, se trouverent en même temps à Rome, amenés par des affaires aussi différentes que leurs parties, & ils mirent la calomnie dans le plus grand degré d'évidence qu'on pût désirer. Le délateur fut banni à perpétuité: il

auroit été puni plus rigoureusement, si le saint n'eût intercédé pour lui. Ses trois complices se dédirent, en présence du gouverneur de Rome & du cardinal-légat; & l'auteur de l'imposture s'enfuit à Genève, où il professa hautement l'hérésie. Il tomba dans la suite entre les mains de l'inquisition, qui le fit brûler.

Ignace ainsi justifié, en voulut avoir un témoignage juridique & permanent. Il disoit qu'avec le temps on perdroit le souvenir de ce qui s'étoit passé, & que n'ayant aucun acte public en sa faveur, on pourroit le soupçonner d'avoir arrêté par intrigue le cours de la procédure, dans la crainte d'une issue fâcheuse. S'il n'eût été question que des intérêts de sa personne, cet homme avide d'humiliations & d'opprobres se fût estimé heureux d'avoir cette occasion de souffrir pour le nom de Jésus-Christ : mais qu'on ravît à des ministres de l'évangile une chose aussi nécessaire que la bonne renommée, & sur-tout qu'on les rendît suspects en matière de foi; c'est ce qu'il crut ne devoir jamais trouver place parmi les œuvres de l'humilité chrétienne, & ne pouvoir même permettre sans trahir la religion. Le gouverneur néanmoins, homme équitable, mais foible, n'étoit pas d'humeur

à pouſſer l'affaire ſi loin, & ſans refuſer ouvertement, ne cherchoit qu'à traîner en longueur. Dans ces entreſaites, le Pape revint à Rome. Ignace, ſans introducteur ni patron, alla le trouver, & lui parla ſi bien, que le S. Père ordonna ſur le champ au gouverneur de faire ce qu'on lui demandoit. Le gouverneur obéit, fit examiner le livre des Exercices, que les ennemis d'Ignace nommoient le myſtère d'iniquité & l'inſtrument ténébreux qui ſervoit à diſtiller le venin de ſa doctrine. Il rendit enſuite une ſentence en bonne forme, pour la pleine juſtification des accuſés qu'on y combloit d'éloges.

Peu de temps après, Ignace reprenant ſon affaire capitale, préſenta au Pape par l'entremiſe du pieux cardinal Contarini, un abrégé de l'inſtitut dont il demandoit l'approbation. Le Pape reçut cet écrit avec bonté, & le remit auſſitôt au maître du ſacré palais, afin qu'il l'examinât & lui en fît ſon rapport. Cet officier le retint deux mois, après leſquels il le rendit à Sa Sainteté, en lui proteſtant qu'il n'y avoit rien trouvé qui ne reſpirât l'eſprit de Dieu. On dit que le Pape le voulut encore lire lui-même, & s'écria tout en liſant: Le doigt de Dieu eſt ici. Si j'en

augure bien, ajouta-t-il, cette société ne contribuera pas médiocrement à essuyer les larmes de l'Eglise, dans l'état de désolation où elle se trouve. La compagnie de Jésus fut dès-lors approuvée verbalement, le trois septembre de l'année 1539, qui est proprement celle de son institution. Elle fut confirmée l'année suivante par une bulle solemnelle, qui ne laissa pas de souffrir bien des difficultés.

Cependant Paul III, à la prière des princes, des évêques & d'autres personnes illustres, employa quelques-uns de ces prêtres célèbres aux besoins pressans des Eglises diverses. François Xavier & Simon Rodriguez, demandés pour les Indes par le Roi de Portugal, se rendirent à Lisbonne. Claude le Jay fut envoyé à Bresse, pour extirper l'hérésie que d'intrigans novateurs y avoient semée sourdement. Pasquier Broüet alla réformer à Sienne un monastère de religieuses qui donnoient beaucoup de scandale. Nicolas Bobadille fut envoyé, comme un ange de paix, à l'isle d'Ischia sur les côtes de Naples, pour réconcilier les principaux du pays qui se haïssoient & se poursuivoient à mort. Le cardinal de S. Ange emmena le Fèvre & Lainez dans sa légation de Parme, où resta le

Fèvre ; & Lainez, après quelque séjour à Plaisance, accompagna le docteur Ortiz, rappelé en Allemagne par l'Empereur, pour des affaires délicates qui devoient se traiter entre les Catholiques & les Protestans.

Toujours on revenoit au projet chimérique de concilier des doctrines essentiellement inconciliables, & nulle expérience du passé n'ouvroit les yeux à une politique imprudente, sur l'inutilité & les périls de ses tentatives. Après toutes les diètes & les conférences déjà tenues sans fruit à ce sujet, on en tint encore six en moins de six ans, à Francfort, à Haguenau, à Worms, à Ratisbonne, & par deux fois à Spire. Le livre de la Concorde, dont on croit que Jean Gropper, archidiacre de Cologne, fut l'auteur, & qu'on vantoit comme un expédient merveilleux pour accorder les deux partis, déplût à l'un & à l'autre. Les Catholiques le rejeterent, comme contenant quelques articles suspects ; & il fut encore moins du goût des Protestans, parce qu'ils y en trouverent un bien plus grand nombre qui leur étoient opposés. On convint cependant en quelques points; mais au préjudice de la religion, qui eut toujours à perdre dans ces congrès Sleid. l. 14, p. 44. Belc. l. 22, n. 53.

étrangers à la hiérarchie. Malgré toutes les réclamations du cardinal Contarini, légat du S. Siège, les pourſuites ordonnées autrefois contre les ſectaires par la diète d'Ausbourg furent ſuſpendues par l'Empereur, juſqu'à ce que les points conteſtés euſſent été décidés dans un concile national, au défaut du général, & même au défaut de tout concile, dans une aſſemblée des Etats de l'Empire.
Sleid. l. p. 515. L'Egliſe eut encore plus à ſe plaindre de la ſeconde aſſemblée de Spire : on n'y prorogea pas ſeulement la ſuſpenſion de l'édit d'Ausbourg ; mais l'Empereur ordonna que la chambre impériale ſeroit à l'avenir mi-partie ; c'eſt-à-dire compoſée par moitié de Juges Catholiques & de Juges Luthériens.

Sleid. l. p. 595. Tous les genres de calamités fondoient à la fois ſur l'Egliſe de Germanie, qui perdit, au mois d'avril 1539, un de ſes plus généreux & de ſes plus reſpectables défenſeurs, par la mort du prince George de Saxe, ſouverain de la Thuringe & de la Miſnie. Evénement d'autant plus déplorable, que ce prince religieux & ſage, amateur de l'ordre & de la juſtice, ferme, vigilant, chéri pour ſa haute probité & ſa bienfaiſance, ne laiſſoit point de ſucceſſeurs nés de lui, ni qui lui reſſem-

blassent. Henri son frère étoit Luthérien, ainsi que Maurice & Auguste ses neveux. C'est pourquoi, en leur laissant ses Etats par testament, il mit pour condition qu'ils ne changeroient point la religion catholique qu'il y avoit maintenue; & en cas qu'ils l'entreprissent, il transmettoit son héritage à l'Empereur Charles & au Roi Ferdinand jusqu'à ce que quelqu'un de ses héritiers naturels remplît la clause du testament. Henri étoit aggrégé à la ligue Protestante de Smalcalde, & à ce titre il pouvoit entreprendre à tort & à droit tout ce qui favorisoit le parti. Il se saisit de Dresde & des autres villes, si-tôt que George eut les yeux fermés, & y appela Luther, qui profitant de la surprise & de l'inconstance des peuples, changea par un seul sermon tout l'état de la religion dans la ville de Léipsik. Il fit successivement des ravages à peu près aussi rapides, dans les autres lieux.

Le jeune Joachim, électeur de Brandebourg, qui, à l'exemple de son père Joachim I, avoit toujours fait profession de la foi catholique, & qui demeura même constamment attaché au parti de l'Empereur, se laissa néanmoins entraîner au torrent de l'apostasie, dont le christianisme superficiel du Nord ne pou- Ibid. p. 396.

voit soûtenir le choc. Ses sujets déjà pervertis lui promettant de payer ses dettes s'il vouloit abandonner la foi de ses pères, l'espoir de rétablir ses finances couvrit à ses yeux l'infamie de sa désertion. Il acquit de plus par ce lâche trafic les grands biens des évêchés de Brandebourg, d'Havelberg & de Lebuff. Le cardinal de Maïence, oncle de Joachim, tout zélé qu'il paroissoit pour la foi catholique, ne résista point lui même aux sollicitations des diocèses de Magdebourg & d'Alberstad, qui voulurent embrasser, à l'exemple de leurs voisins, la confession d'Ausbourg.

L'amour effréné de la liberté, la cupidité, la débauche & l'incontinence, toutes les passions de l'homme & toutes les puissances de l'Enfer conjuroient ensemble contre l'œuvre de Dieu & le regne de son Christ. Mais le Seigneur, du haut des cieux, se jouoit des vains frémissemens des princes & de leurs faux sages, qu'il lui plut enfin de confondre par les moyens mêmes qu'ils tournoient contre lui. C'est ainsi qu'à l'occasion du Landgrave de Hesse, il montra que le grand attrait de leur religion étoit la facilité qu'ils y trouvoient pour satisfaire leurs plus sales penchans. Ce prince

vanté par-dessus tous ceux de la réforme dont il étoit le principal appui, avoit deux foibles assez bizarrement associés, l'incontinence & le scrupule; & à la faveur de l'un, il prétendit se guérir de l'autre. Une seule femme lui suffisoit si peu, que son intempérance lui avoit causé une de ces maladies qu'on cache avec soin, & qui mit sa vie dans le plus grand danger. A la vue de la mort, il eut des peines de conscience : il entreprit de les dissiper, sans néanmoins pouvoir, ni vouloir, selon ses propres paroles, renoncer à ses habitudes. L'expédient qu'il imagina pour calmer sa conscience, fut d'avoir une seconde femme avec la princesse son épouse; se persuadant que la chaleur de sa complexion, & la bonne chère qu'on faisoit dans les assemblées fréquentes où il étoit obligé de se trouver, sans pouvoir, disoit-il, traîner par-tout une femme du rang de la Landgrave, le dispensoient de la rigueur de l'évangile. En un mot, il se crut permis d'avoir deux femmes en même temps; ce qui étoit encore sans exemple parmi les chrétiens.

Hist. des Var. l. 6, n. 1, & suiv.

Il fit néanmoins valoir auprès de ses docteurs, des raisons d'une toute autre vertu, pour obtenir leur approbation, & lever

la ſeule peine qui lui reſtât : elle provenoit de la nouveauté de cette pratique, un peu capable en effet d'effaroucher une conſcience timorée ; mais l'autorité des nouveaux évangéliſtes devoit le raſſurer pleinement. Après leur avoir déclaré avec beaucoup de candeur, que la bigamie étoit le remède unique à ſes inclinations déſordonnées & à ſes remords, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit en employer d'autres, il leur témoigna qu'il trembloit de reſter plus long-temps dans les lacs du démon, & les conjura au nom de Dieu, de lui rendre promptement la paix par une déciſion conforme à ſes déſirs, afin qu'il pût gaiement vivre & mourir pour la cauſe de l'évangile. Je ferai de mon côté, ajouta-t-il habilement, tout ce qu'exige la reconnoiſſance ; ſoit que vous me demandiez les biens des monaſtères, ou d'autres choſes ſemblables. Et les prenant par un endroit plus délicat encore, lui qui les connoiſſoit parfaitement ; ſi contre ma penſée, pourſuivoit-il, je vous trouvois inexorables, il me roule dans l'eſprit pluſieurs deſſeins, entre autres, de m'adreſſer à l'Empereur pour cette diſpenſe. Je ſens bien que l'Empereur ne me l'accordera pas ſans la permiſſion du Pape, dont je ne me ſoucie guère : mais

pour celle de l'Empereur, je ne la dois pas mépriſer, puiſque je ne la crois pas contraire à la loi de Dieu. Cependant, tout attaché que je ſuis à la cauſe de l'évangile, je crains que les impériaux ne m'engagent à quelque choſe qui ne ſeroit pas favorable à ſes intérêts, & j'aime beaucoup mieux devoir mo[illegible]os à votre autorité, qu'à toute p[illegible]humaine. C'eſt pourquoi je vou[illegible] de ce ſecours, de peur que je ne [illegible]aille chercher dans quelque lieu qui entraîneroit plus d'inconvéniens. Le conſultant, afin d'enhardir ſes docteurs, diſoit encore dans ſon mémoire, que les eccléſiaſtiques avoient déjà tant d'averſion pour les Proteſtans, qu'une différence de plus ou de moins dans la doctrine n'y feroit pas un changement digne d'attention. Il les prenoit auſſi par leur indulgence pour Henri VIII; & révélant un ſecret qu'on eût ignoré ſans cela, il déclaroit ſavoir que Luther & Mélanchton avoient conſeillé au Roi d'Angleterre, de ne point rompre ſon mariage avec la Reine ſa femme, mais d'en épouſer une autre avec elle.

Bucer, ce docteur facile & fécond en expédiens, fut gagné le premier par le Landgrave, & chargé du mémoire, pour

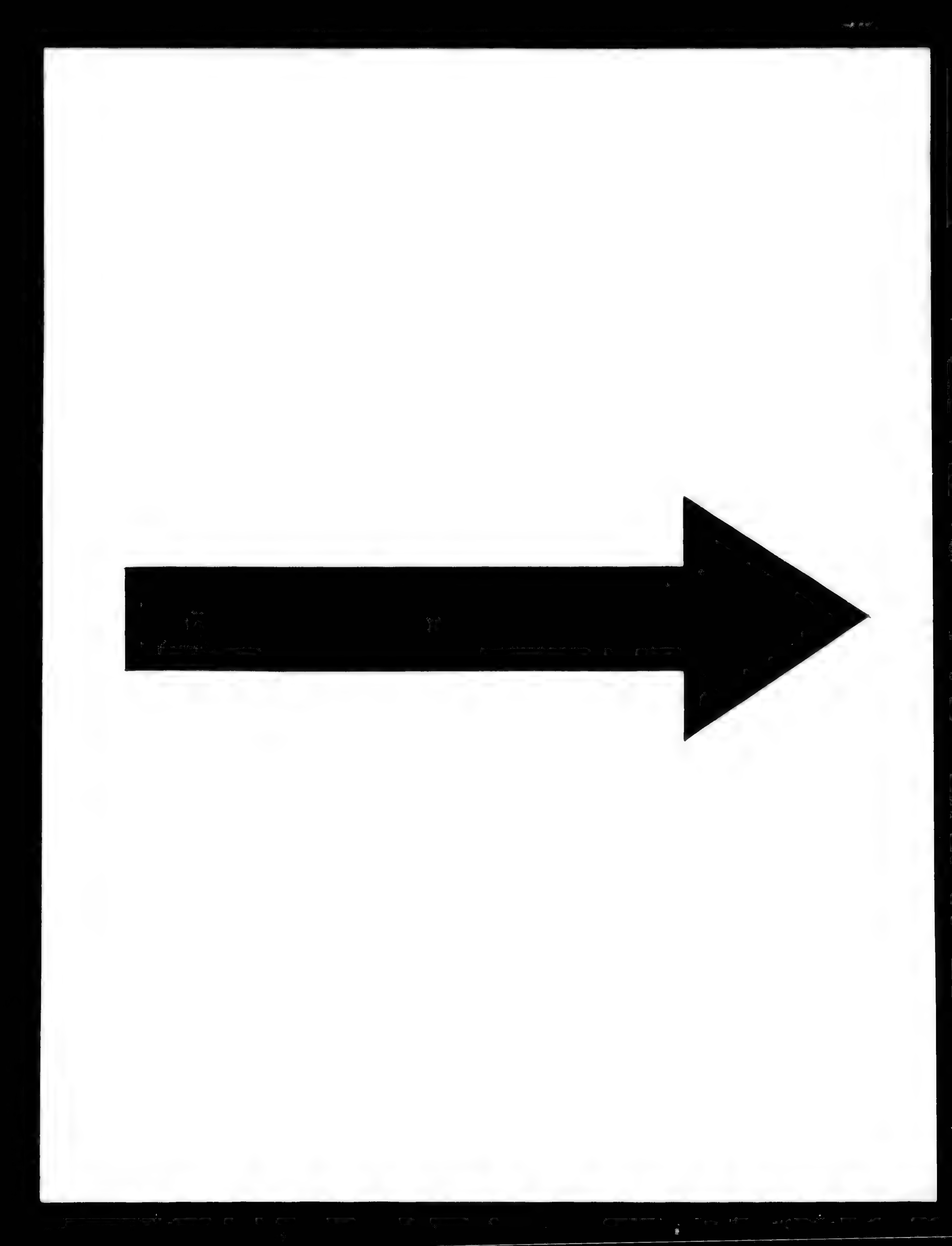
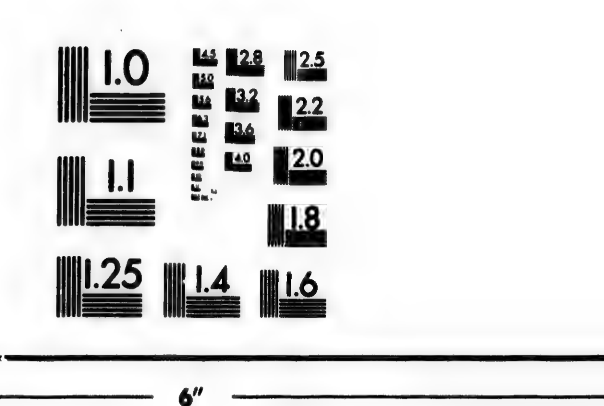


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6″


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

le communiquer à Luther & à Mélanchton. Ces coryphées du parti, avec quelques autres de ses plus célèbres théologiens, tinrent une assemblée à Wittemberg. Ils sentirent d'abord, que le Landgrave ne vouloit pas être refusé : les noms du Pape & de l'Empereur, qu'il n'avoit pas lâchés sans dessein dans son mémoire, suffirent pour les faire trembler. Ils eussent bien voulu pouvoir au moins temporiser, dans une affaire si embarrassante : mais on vouloit une réponse, aussi prompte que décisive. Il fallut donc s'expliquer ; & rien n'est plus ridicule, que le long & tortueux discours qu'ils adressent au Landgrave à cette occasion. Après avoir confessé que Jésus-Christ avoit aboli expressément la polygamie dans l'évangile, ils prétendent ensuite, que la loi qui permettoit aux Juifs, à cause de la dureté de leurs cœurs, d'avoir plusieurs femmes, n'a point été abolie dans le nouveau testament. En conséquence, ils donnerent une consultation en forme, dont l'original fut écrit en allemand, du style & de la main de Mélanchton. Elle permettoit en termes formels à Philippe Landgrave de Hesse, d'épouser une autre femme avec la sienne, & cela *selon l'évangile*, c'est encore

une de leurs clauses; car il n'y avoit rien qui ne se fît sous ce nom, dans la réforme. On rougit néanmoins de faire passer cette pratique en loi générale; & la permission fut accordée par forme de dispense, pour cas de nécessité : mais on ne rougissoit pas de trouver des nécessités contre l'évangile. Et jusqu'où Luther n'étendoit-il pas ces nécessités insurmontables à son sens, & insurmontables en effet à des gens qui rejetoient la pénitence & les bonnes œuvres? Que n'aurions-nous pas à dire sur ce sujet, si nous pouvions, sans faire frémir la pudeur, relever la morale infame qu'il osa prêcher publiquement dans son église de Wittemberg, pour la réformation du mariage! Disons-en bien vite ce qui suffit pour faire apprécier, en matière des mœurs, & ce réformateur prétendu de la corruption Romaine, & la corruption réelle de sa réforme. Si elles sont revêches, prêchoit-il en parlant des femmes, que leurs maris leur disent : Si vous ne le voulez pas, une autre le voudra; si la maîtresse refuse, que la servante approche. Puis érigeant ces infamies en canons & en dogmes; que le mari, reprend-il, amene auparavant sa femme devant l'Eglise, & lui fasse deux ou trois monitions; qu'il

la répudie enſuite, & prenne Eſther au lieu de Vaſthi. On voit que le Landgrave ne s'abuſoit pas, dans ce qu'il attendoit de ſes caſuiſtes.

Toutes les précautions ſe réduiſirent à tendre un voile impénétrable ſur ce nouveau mariage, afin d'en ſouſtraire les fauteurs à l'anathême des peuples, qui les euſſent rangés, comme ils le diſoient eux-mêmes, parmi les Mahométans, ou parmi les Anabaptiſtes plus diſſolus encore. Il ne devoit y avoir qu'un très-petit nombre de témoins, qu'on obligeroit au ſecret ſous le ſceau de la confeſſion; ce ſont les termes de cette conſultation in-
Thuan. l. 4, ad an. 1557. explicable par tous les endroits. Cette pièce ſi déshonorante pour le nouvel évangile, fut en effet tenue ſi ſecrète, que le préſident de Thou dix-ſept ans après, tout inſtruit qu'il étoit des affaires étrangères, dit qu'il n'en ſavoit autre choſe, ſinon que le Landgrave, par le conſeil de ſes paſteurs, avoit une concubine avec ſa femme. C'étoit le perſonnage qu'on étoit convenu de lui attribuer: on aimoit mieux ce ſcandale dans la maiſon du prince, que la honte d'une approbation qui renverſoit l'évangile & l'obſervance invariable de toutes les Egliſes chrétiennes. Le myſtère d'iniquité ne fut dévoilé que long-

temps après sa consommation, lorsque les heureux enfans des princes abusés par ces corrupteurs, en particulier dans la maison Palatine & dans celle de Hesse, ont commencé à revenir au sein de l'Eglise, pour le triomphe de laquelle ils ont cru devoir la révéler à tout le monde chrétien. C'est de là qu'on sait indubitablement, que le Landgrave Philippe de Hesse, du vivant & du consentement de sa femme Christine de Saxe, épousa dans les formes Marguerite de Saal, fille orpheline d'un simple gentilhomme. Le prince en fut quitte pour déclarer qu'il ne prenoit cette seconde femme, que par d'inévitables nécessités de corps & de conscience; qu'il les avoit exposées à beaucoup de prédicateurs savans, prudens, chrétiens, pieux; & qu'ils lui avoient conseillé de mettre sa conscience en repos par cet expédient. Au reste, l'acte de ce mariage daté du 4 mars 1540, la consultation qui l'approuve, & toute la suite de cette sale intrigue ont été publiées en forme si authentique, qu'il n'y a pas moyen de les révoquer en doute. Aussi ont-ils couru toute l'Europe, sans rencontrer un seul Protestant qui eût assez de front pour les contredire. Cochl. Ad an. 1539, p. 294.

Luther n'en rabattit rien de sa fierté,

ni de ſon inſolence. Peu après, il répandit en langue vulgaire, touchant l'Egliſe & les conciles, un ouvrage qui en anéantiſſoit preſque toute l'autorité. Il veut qu'ils jugent uniquement de la foi, ſur la ſeule règle de l'écriture ſainte, contre les nouvelles doctrines & les cérémonies ſuperſtitieuſes; qu'on leur refuſe le droit, non ſeulement d'établir de nouveaux articles de foi, mais de gêner les conſciences par de nouvelles pratiques ou cérémonies; c'eſt-à-dire qu'ils n'aient pas le pouvoir de faire des loix même eccléſiaſtiques. Voilà où en étoit venu cet impoſteur, par tous ſes appels au futur concile. Il ne manqua point ici, comme dans toutes ſes productions, de tomber ſur le Pape; qui doit être condamné irrémiſſiblement, dit-il, & contraint à remettre les choſes dans leur premier état; attendu qu'il a tellement égaré les fidèles par ſes enſeignemens inſenſés & pervers, que la poſtérité aura peine à le croire. Mais ce ne ſont-là que des fleurs, en comparaiſon de ce qu'il vomit quelques années après ſur le même ſujet, dans ſon livre de la Papauté Romaine, que nous indiquerons ici, pour ne pas revenir ſi ſouvent ſur ces extravagances révoltantes. Sa frénéſie, au lieu de s'a-

mortir, empirant avec les années, il la déploya tout entière dès le début de ce livre dégoûtant, qui fait instituer la papauté par le prince des enfers. Au frontispice étoit une estampe, où l'on voyoit le Pape assis sur un trône élevé, revêtu de ses habits pontificaux, ayant les mains jointes, & des oreilles d'âne. Il y avoit tout autour de lui des troupes de démons, de figure grotesque & monstrueuse : les uns lui mettoient la tiare sur la tête, après l'avoir remplie d'ordures ; les autres le descendoient aux enfers avec des cordes, & quelques-uns lui soutenoient les pieds, afin qu'il descendît plus commodément ; d'autres encore, en très-grand nombre, apportoient du bois pour le brûler. On peut, sur ce prélude, juger du corps de l'ouvrage, dont sans doute on nous dispense volontiers de rendre un compte plus étendu.

Cochl. in act. & script. Luther. p. 311.

Henri VIII, d'un autre côté, offroit des spectacles aussi scandaleux & beaucoup plus tragiques. Il fit d'abord ratifier par son parlement la doctrine qu'il avoit prescrite à son Eglise, afin de persuader qu'il ne changeoit pas le fond de la religion. Elle étoit réduite à six articles précis, qui devoient être comme les points fixes d'où l'on partiroit pour pro-

Burn. l. 3, p. 351.

céder en rigueur contre les délinquans. Ainsi étoit-il enjoint de croire & de professer, que le pain & le vin sont changés au corps & au sang de Jésus-Christ, que ce corps & ce sang sont tout entiers sous chaque espèce, & qu'on ne doit pas donner au peuple la communion sous les deux; qu'on doit retenir l'usage des messes privées, comme étant très-utile; que la loi divine interdit le mariage aux prêtres; que ceux & celles qui ont fait librement le vœu de chasteté, sont obligés de même à le garder; que la confession auriculaire est utile, nécessaire, & fondée sur la loi de Dieu. Cet édit, juste & respectable en soi, devint si odieux par la rigueur de l'exécution, qu'il fut nommé le statut du sang. La peine du feu & la confiscation de toute espèce de biens étoient ordonnées contre les violateurs du premier article, sans qu'ils pussent même être admis à l'abjuration. On devoit punir de la corde tous ceux qui prêcheroient hautement, ou qui disputeroient avec opiniatreté contre les autres articles. Quant aux prêtres qui avoient commerce avec des femmes, sans même qu'ils s'émancipassent à dogmatiser là-dessus, on ordonnoit contre eux & contre ces malheureuses victimes de

de la séduction, la confiscation des biens avec la prison pour la première faute, & la peine de mort en cas de récidive. On traitoit de même ceux qui méprisoient la confession & la communion, ou qui négligeoient seulement de se confesser & de communier dans le temps prescrit. L'intolérance catholique, le zèle de la foi & des mœurs dans l'Eglise, approcha-t-il jamais de cette extravagante & sanguinaire sévérité ?

On prétend que l'évêque de Winchestre, catholique dans l'ame & lâche approbateur du schisme, voulant étourdir sa conscience, porta principalement Henri à publier ces loix favorables à la foi de l'Eglise, en lui faisant entendre qu'aucune personne sensée ne le croiroit hérétique, tandis qu'il soutiendroit des vérités, qui distinguoient essentiellement les vrais catholiques, de tous les novateurs. Mais le tyran avoit un autre motif, qui n'étoit pas moins puissant: cette loi étant ajoutée à celles qu'il avoit déjà faites contre les partisans du S. Siège, il n'y avoit presque plus aucun de ses sujets, qu'il ne pût rechercher & poursuivre: Catholiques & Protestans, tous demeuroient à sa merci. En fort peu de temps, il y eut pour ce sujet plus de

cinq cens personnes emprisonnées dans la seule ville de Londres ; & si l'on n'eût craint les mouvemens qu'une pareille perquisition menaçoit d'exciter dans le reste du royaume, on y eût vu convertir la moitié des villes en prisons. Il fallut donc surseoir à l'exécution du statut; on relâcha même les prisonniers de la capitale : mais la loi subsistant toujours, & le Roi pouvant en faire usage quand il le jugeroit à propos, chacun trembla pour sa personne dans les deux partis, qui parurent se disputer à qui signaleroit plus lâchement sa complaisance pour le prince.

Cranmer, Luthérien & marié, tout archevêque de Cantorbéri qu'il étoit, n'avoit vu qu'avec une répugnance extrême & quelque réclamation statuer pour le célibat des prêtres : mais enfin il s'étoit rangé à l'avis commun, avec sa souplesse & sa dissimulation accoutumée. Deux hérétiques moins fourbes, Schaxton évêque de Salisbury & Latimer de Worchestre, espérerent en vain se tirer d'affaire en quittant leurs évêchés : ils furent envoyés à la tour, où Latimer resta prisonnier jusqu'à la mort du Roi. Schaxton, en se rétractant, recouvra sa liberté ; mais sans pouvoir rentrer dans

son bénéfice. Cependant Cranmer prenant à son tour le Roi par son foible, lui persuada de révoquer la défense qu'il avoit faite à ses sujets d'avoir la bible dans leurs maisons; lui faisant entendre que rien n'étoit plus propre à les convaincre, que l'autorité du Pape n'étoit pas fondée sur la parole de Dieu. C'est ainsi que ce prince, avec toute la dureté de son humeur impérieuse, étoit tour à tour le jouet de ses adulateurs & de ses propres égaremens. Gardiner qui sentoit combien cette liberté favorisoit la propagation des nouvelles erreurs, mit tout en usage pour l'empêcher: il ne fit que de vains efforts contre la prévention de Henri.

En même temps Cromwel cherchant à étayer, tant sa secte que sa fortune, proposa au Roi une nouvelle épouse, à la place de Jeanne de Seymour, morte en donnant la vie au prince Edouard, qui fut Roi après Henri. Comme Jeanne étoit dans les douleurs d'un enfantement cruel, on vint dire au Roi, qu'il falloit se résoudre à perdre la mère, ou l'enfant. La passion de Henri pour cette troisième épouse étoit déjà satisfaite: Allez, répondit-il sans balancer, & sauvez l'enfant; il est assez de femmes dans le

monde, mais on n'a pas un fils quand on veut. Cromwel jeta les yeux sur Anne de Clèves, qui faisoit profession du Luthéranisme; mais qu'il peignit au prince, comme ayant toutes les qualités propres à lui plaire. Sur ce faux portrait, le Roi ne témoigna que de l'impatience pour la voir arriver, & bientôt elle fut en route. Il alla au devant d'elle jusqu'à Rochestre, sans néanmoins se faire connoître, afin de l'observer plus à son aise : mais si-tôt qu'il l'eut vue si différente de ce qu'on la lui avoit représentée, il en conçut une si grande aversion, qu'il ne fut pas le maître de la dissimuler, & la témoigna par des paroles, que la bienséance défend de recueillir de la bouche même d'un Roi. Cependant l'état de ses affaires l'obligeant à ménager les alliés puissans de la maison de Clèves, il sacrifia son goût à sa politique. Au moins accepta-t-il cette quatrième épouse, jusqu'à ce qu'il eût trouvé son moment pour lui en substituer une cinquième.

Burn. l. 3. p. 378. Ce délai ne fut que de sept mois : si-tôt même que Henri eut consommé son mariage, il ne s'occupa plus qu'à le rompre. Il avoit jeté les yeux sur Catherine Howard, nièce du duc de

Nordfolk; & ce ſeigneur prétendoit faire ſervir ce mariage à perdre Cromwel, qu'il déteſtoit. On ne pouvoit plus méconnoître, que ce miniſtre, vice-gérent de la ſuprématie, ne fût un des principaux fauteurs du Luthéraniſme; & qu'au lieu de ſeconder le Roi dans la pourſuite des hérétiques, il n'autoriſât ceux mêmes qui prêchoient contre le fameux ſtatut des ſix articles. Le duc fit entendre au Roi, que telle étoit la ſource des mécontentemens publics, qu'on ne devoit plus diſſimuler à Sa Majeſté, qu'il étoit à craindre que la haine ne s'étendît inſenſiblement du miniſtre au ſouverain. Et quand on ne prouveroit pas, pourſuivit-il, tant d'autres malverſations dont ce miniſtre odieux eſt chargé par les peuples, c'eſt bien aſſez d'avoir fait perdre à Votre Majeſté l'affection d'une bonne partie de ſes ſujets, pour leur faire un ſacrifice qui importe ſi fort au repos public. Ces motifs, ajoutés au reſſentiment conçu contre l'auteur d'un lien déteſté, firent ſur le champ réſoudre la perte de Cromwel, qui trouva ainſi ſon malheur dans le mariage dont il avoit attendu ſon ſoutien & celui de ſa ſecte. Le duc de Nordfolk l'accuſa de haute-trahiſon devant le conſeil, & reçut ordre de le conduire à la tour fatale.

On chercha cependant un prétexte, pour autoriser le divorce du Roi, devant son parlement & son clergé. Ces deux corps n'étoient pas difficiles, & l'archevêque de Cantorbéri qui devoit prononcer, possédoit au dégré suprême les deux grandes vertus que vouloit Henri, la complaisance & le savoir-faire. On allégua qu'avant le mariage du Roi avec Anne de Clèves, il y avoit eu un engagement entre cette princesse & le duc de Lorraine, tous deux en bas âge; engagement, il est vrai, qui n'avoit pas été confirmé par les parties parvenues à l'âge convenable, & qui ne fut pas même prouvé : mais on ajouta que le Roi n'avoit épousé qu'à regret la princesse Allemande, & que l'Angleterre avoit intérêt qu'il eût beaucoup d'enfans; ce qu'on ne pouvoit pas attendre d'une pareille union. Sur quoi la sentence du divorce fut prononcée, signée ensuite par tous les ecclésiastiques des deux chambres, scellée du sceau des deux archevêques du royaume, & confirmée par le parlement en corps. La princesse qui n'aimoit pas plus le Roi qu'elle n'en étoit aimée, donna son consentement de bonne grace, devint, au lieu d'épouse, la sœur adoptive de cet

Act. publ. Angl. T. XIV, p. 710.

oppresseur reconnoissant, & choisit même de rester en Angleterre, plutôt que de retourner à la petite cour de Clèves, où elle craignoit d'ailleurs que la pension de quatre mille livres sterling que lui faisoit Henri, ne fût pas si bien payée. Elle écrivit encore au duc son frère, que tout s'étoit fait de son gré, & le pria de vivre en bonne intelligence avec le Roi d'Angleterre. Aussi-tôt après, Henri épousa secrètement Catherine, & prit son temps pour la déclarer Reine.

Les mariages de Henri VIII devoient tous être accompagnés d'incidens funestes, & c'étoient ordinairement ses faveurs qui se convertissoient en ces disparates effrayantes. Cromwel emprisonné depuis près de six semaines, s'étoit en-vain flatté durant cet intervalle, que le Roi lui feroit grace. Il fut la victime de sa propre cruauté, qui, pour s'applanir tous les obstacles, lui avoit fait établir la loi barbare par laquelle les sentences rendues contre les criminels de lèze-majesté, quoiqu'absens & non défendus, seroient de pareille force que s'ils avoient été condamnés après les défenses & toutes les procédures ordinaires. Le Roi, aussi-tôt après son mariage, expédia un ordre pour lui faire trancher la tête sur

Sauder. l. 1. p. 196. Sleid. l. 13. p. 422.

la place qui est devant la tour. Comme il laissoit un fils qu'il aimoit beaucoup, il s'abstint de toutes plaintes qui pussent lui nuire, pria Dieu sur l'échafaud pour la prospérité du Roi, & déclara qu'il mouroit dans la religion catholique : confession que les sectaires ont interprétée en leur faveur, & qui dans le cas où ils en auroient bien jugé, ne seroit plus qu'une équivoque lâche & parjure. Ses biens n'en furent pas moins confisqués ; après quoi, le Roi donna la liberté à ses domestiques, en leur disant de chercher un meilleur maître.

Le sang de Cromwel ne fut pas le seul qui coula au mariage de Henri. La Reine Catherine & le duc de Nordfolk son oncle étoient contraires aux Protestans, qui essuyerent une persécution assez vive, pour ne point épargner le docteur Robert Barnes. Il s'étoit néanmoins rendu très-agréable au prince dans l'affaire de son premier divorce, pour laquelle il avoit été conférer avec les théologiens Protestans, afin d'en obtenir une consultation favorable. On l'avoit encore envoyé plusieurs fois depuis vers les princes Allemands, pour des négociations importantes. Tout fut oublié, tant pour son audace à prêcher le Luthéranisme, que

pour la liberté avec laquelle il s'efforça d'empêcher la répudiation d'Anne de Clèves. Il fut condamné au feu, avec deux autres prêtres presque aussi fameux parmi les martyrs de l'apostasie. Les Catholiques ne manquerent point d'avoir leur part aux sanglans sacrifices de ces noces barbares. L'un d'eux fut mis à mort, pour avoir soutenu l'autorité du Pape; trois autres, pour avoir nié la suprématie du Roi; & un cinquième, simplement pour avoir eu correspondance avec le cardinal Polus.

Ce prince irritant ainsi tous les partis sans distinction, eut enfin quelque inquiétude, sur-tout pour ses provinces du Nord, où les mécontens paroissoient en plus grand nombre. Il craignoit que le Roi d'Ecosse, Jacques V, fortement attaché au S. Siège, ne fournît des secours aux mécontens; & que ce prince, qui bien que son neveu avoit été peu ménagé lui-même en plusieurs rencontres, ne se liguât contre lui avec le Pape & l'Empereur. C'est pourquoi il fit tous ses efforts pour le gagner, & l'engager à rompre avec la cour de Rome. Il n'y réussit point, le Roi d'Ecosse eut même la générosité de refuser une entrevue que l'Anglois lui avoit proposée, sans craindre la rupture

que ce refus ne manqua point d'occasionner peu après entre les deux royaumes. Jacques V vouloit fermer toute entrée à l'erreur dans ses Etats, il poursuivoit tous les novateurs sans exception, & il n'épargna pas même l'ancien précepteur du prince son fils; savoir George Buchanan, bon historien, bon poëte, & l'un des plus beaux esprits de son siècle. Mais Buchanan avoit pris goût aux nouvelles doctrines, dans ses fréquens voyages, & dans ses relations habituelles avec les novateurs vantés pour leur élégance. Il se rendit suspect par de violentes invectives contre les religieux, & fut emprisonné par ordre du Roi. Averti par sa propre conscience de tout ce qu'il risquoit, il s'échappa par la fenêtre de sa prison, tandis que ses gardes dormoient, & se déroba ainsi à la peine du feu, que subirent quelques autres sectaires arrêtés avec lui. On doit peu s'étonner après cela de tous les contes calomnieux qu'on trouve dans son histoire d'Ecosse, surtout quant aux faits des derniers temps. Dans tous les ouvrages de Buchanan en général, dès qu'il est question de dogme & d'Eglise, il faut se souvenir, selon le caractère qu'en trace Génébrard, l'un des plus grands prélats du même temps,

Spon. Adan. 1539. n. 7.

qu'on lit les bouffonneries & les impostures d'un cordelier défroqué, d'un farceur de tripot & d'un poëte athée.

Pour achever ce qui touche Henri VIII dans la période que nous parcourons, son cinquième mariage ne lui réussit pas mieux que les précédens. Comme il paroissoit le plus content de sa nouvelle épouse, l'archevêque de Cantorbéri vint empoisonner sa joie, par le rapport qu'il lui fit des mœurs de cette libertine chérie. On ne l'accusoit pas seulement d'avoir mené une vie dissolue avant son mariage, mais d'avoir continué depuis qu'elle étoit Reine: on dénonça des coupables, dont l'un étoit entré dans la chambre de la princesse à onze heures du soir, & n'en étoit sorti qu'à quatre du matin. Deux autres étoient encore plus positivement chargés d'un commerce honteux avec elle. On produisit différens témoins oculaires, on interrogea les coupables, qui en dirent plus qu'on n'en vouloit savoir; & la Reine elle-même convint de son inconduite avant son mariage, en protestant néanmoins qu'elle avoit toujours bien vécu depuis qu'elle étoit femme du Roi. Le parlement s'assembla; & sur le rapport des commissaires, qui déclarerent les accusations suf-

fisamment prouvées, la sentence capitale fut prononcée contre la Reine & ses complices, puis confirmée par le Roi, & enfin exécutée dans la place de la Tour, où Catherine eut la tête tranchée publiquement. Après Catherine Oward, Henri prit encore pour épouse l'intrépide Catherine Parr, veuve de Newil Latimer, femme d'esprit & de bonne conduite, mais fort encline aux nouveautés en matière de religion: ce qui faillit à lui attirer le même sort qu'à celles qui l'avoient précédée en si grand nombre sur ce trône glissant. Cependant, comme elle étoit fort douce, insinuante, remplie d'attentions & d'une flexibilité de caractère qui la faisoit aussi-tôt revenir sur ses pas quand elle s'étoit trop avancée; si elle chancela souvent au bord du précipice, elle eut au moins le bonheur de voir mourir le tyran, avant qu'il fût parvenu à ce point de dégoût, où tous les charmes & tout l'art de sa sixième épouse n'auroient pu la sauver.

Ce n'étoit pas seulement en Angleterre que les crimes se multiplioient, avec les erreurs: il ne paroissoit presque plus de vestiges de l'ancienne religion dans l'Allemagne, où les Luthériens & les Anabaptistes divisés en plusieurs sectes con-

traires, ne s'accordoient que pour combattre la foi catholique. La Suiſſe, le Piémont, la Savoie & tous les pays circonvoiſins étoient infectés des erreurs de Zuingle & d'Œcolampade, jointes à celles des Vaudois. La contagion de Genève pénétroit plus avant de jour en jour dans les provinces de France. Il n'y avoit pas juſqu'à l'Italie, où le venin ne ſe répandît, depuis que Calvin l'avoit porté à la cour de Ferrare. Le vicaire de Jéſus-Chriſt, dans ces triſtes conjonctures, ſentit le beſoin que l'Egliſe avoit d'un ſecours extraordinaire. Il apprit en même temps, que les diſciples d'Ignace, déjà employés dans les meilleures villes ſur une approbation verbale, réveilloient par-tout le premier eſprit du chriſtianiſme. Deux d'entre eux, ſur les inſtances preſſantes de Jean III Roi de Portugal, s'étoient rendus en ce royaume, d'où ils devoient aller juſqu'aux extrémités des Indes, pour y étendre le royaume de Jéſus-Chriſt. Leurs travaux, dès les premiers jours, leur avoient acquis à Liſbonne le ſurnom d'apôtres, qu'y ont longtemps conſervé leurs ſucceſſeurs; & on les y trouvoit ſi utiles, que les domeſtiques de la foi crurent faire aux Indiens un ſacrifice aſſez généreux, en

partageant ces deux apôtres entre l'Inde & le Portugal. En conséquence, Simon Rodriguez fut retenu dans ce royaume, & François Xavier partit pour l'orient.

Bouh. l. 34. Cependant la confirmation, ou l'approbation authentique & solemnelle du nouvel institut éprouvoit de grandes difficultés. Paul III, tout porté qu'il étoit à lui donner une existence légale & fixe, n'avoit voulu rien prendre sur sa personne ; & il avoit chargé trois cardinaux, d'examiner cet institut. Le premier, nommé Barthelemi Guidiccioni, grand théologien, grand canoniste, & de si grand mérite, que, quand il mourut, le Pape dit que son successeur étoit mort avant lui, il avoit tant d'éloignement des nouvelles institutions religieuses, qu'il conseilloit d'éteindre quelques-unes des anciennes, & de les réduire toutes à quatre. Il déclara d'abord, que, de quelque nature que fût l'institut dont il s'agissoit, l'Eglise n'en avoit que faire. Son autorité entraina ses deux collègues. Lui-même fut assez long-temps, sans daigner seulement lire le mémoire qu'on lui avoit remis. L'ayant lu enfin, il éprouva un changement si subit, qu'il en fut étonné lui-même, & ne douta point que Dieu n'en fût l'auteur. Il répéta que son sentiment étoit toujours en général,

qu'on ne devoit point instituer de nouveaux ordres ; mais il ajouta que celui qui se présentoit, lui sembloit nécessaire pour remédier aux maux pressans de la Chrétienté, & spécialement pour arrêter le cours des hérésies qui se répandoient par toute l'Europe. Les deux autres cardinaux revinrent à son avis, & le Souverain Pontife, par une bulle du vingt septième septembre 1540, approuva ce nouvel ordre, sous le titre d'institut des clercs réguliers de la compagnie de Jésus. Il leur permettoit par la même bulle de faire des constitutions, telles qu'ils jugeoient les plus propres pour leur perfection particulière, pour le salut du prochain & la gloire de Dieu. Il restreignit cependant le nombre des profès à soixante, mais il leva cette restriction deux ans après ; & ce fut l'intérêt du monde chrétien, comme cette seconde bulle le déclare, qui l'obligea d'en user ainsi. La même année, Paul III approuva aussi l'hôpital des Orphelins & des Repenties, fondé à Bergame par Jérôme Emiliani, sénateur de Venise, d'une éminente piété. Bientôt on en bâtit plusieurs autres sur ce modele ; & le Pape, après leur avoir fait élire un supérieur, leur accorda beaucoup de privilèges.

Dès que l'institution de la compagnie

de Jésus eut été confirmée par le S. Siège, on en élut supérieur général le saint instituteur, malgré toute la résistance que put faire sa modestie; après quoi, les premiers Jésuites firent, avec leur chef, leur profession solemnelle. Outre les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, ils promirent de plus d'obéir spécialement au Souverain Pontife par rapport aux missions, & d'enseigner aux enfans la doctrine Chrétienne. Ignace dressa peu après les constitutions de sa compagnie, suivant l'esprit de la bulle qui la confirmoit.

Comme elle avoit pour fin, non seulement de vaquer au salut & à la perfection de son ame, mais encore de s'employer de toutes ses forces au salut & à la perfection du prochain, il choisit parmi les exercices de la vie contemplative & de la vie active, ce que l'une & l'autre avoient de meilleur, & s'efforça de les joindre ensemble dans un tempérament si juste, qu'au lieu de se nuire, elles s'aidassent mutuellement. Il prit de la première, l'oraison mentale, l'examen fréquent de la conscience, l'usage habituel des retraites, la lecture des saintes lettres, la fréquentation des sacremens, le silence & le recueillement, l'exercice de

sa présence de Dieu, en un mot toutes les pratiques les plus propres à former les hommes les plus intérieurs. De la vie active ou apostolique, il prit les sermons & les exhortations, les catéchismes, les missions parmi les chrétiens & les infidèles, la controverse avec les hérétiques, les entretiens de dévotion avec les gens du monde, la visite des hôpitaux & des prisons, la direction des consciences, & tout particulièrement l'instruction de la jeunesse, comme le moyen le plus efficace pour rétablir les mœurs, en faisant succéder une génération pure aux races corrompues par le malheur des temps, & endurcies par une longue habitude. Afin d'attirer un plus grand concours aux écoles de la compagnie, il statua, qu'avec les règles de la piété, on y enseigneroit gratuitement les sciences ordinaires.

Ayant ainsi à traiter avec toutes sortes de personnes, souvent même avec les impies & les hérétiques pour qui l'habit religieux étoit un objet de risée, il ne donna point d'autre habit que celui des ecclésiastiques à ses religieux, qui n'étoient au fond que des prêtres ou des clercs réguliers. Il ordonna seulement que le vêtement seroit honnête, selon l'usage

du pays ; mais par-tout conforme à la modeſtie religieuſe. En tout le reſte, il choiſit de même une vie commune, ſur le modèle de celle de Jéſus-Chriſt. Le logement, l'ameublement, la nourriture, tout fut réglé, comme le vêtement, ſur les loix, tant de la bienſéance que de la modeſtie. Le principe qui avoit dirigé Ignace dans le réglement de ces choſes extérieures, le détermina auſſi à ne preſcrire aucune auſtérité d'obligation. D'ailleurs, il conſidéroit ſagement que, quand les macérations ſont de règle, il faut recourir à la diſpenſe en faveur de bien des perſonnes ; & que la diſpenſe, quelque légitime qu'elle ſoit, nuit preſque toujours à la règle. Il ſentoit auſſi que bien des pratiques ſaintement établies en différens ordres, pouvoient être des obſtacles aux fonctions apoſtoliques du ſien. C'eſt pourquoi, en exhortant aux auſtérités dont il ne fait pas une obligation préciſe & générale, il prétend que le ſupérieur ſoit l'arbitre de tout ce que les particuliers en pratiqueront, & qu'il faſſe garder un ſage milieu entre le relâchement qui nuit à l'ame, & la ferveur indiſcrète qui ruine la ſanté. Avec la même ſageſſe, il n'aſſujetit point ſes diſciples au chœur, dont l'exercice lui parut incompatible

avec les emplois de son institut : ce qui eût encore obligé de recourir sans fin à des dispenses nécessaires ; puisque dans les ordres les plus réguliers, on ne croit pas devoir les refuser aux maîtres de théologie, aux prédicateurs & aux missionnaires. Il avoit pour exemples, les ordres militaires, & ceux qui sont dévoués aux œuvres de miséricorde, les uns & les autres vraiment religieux, quoiqu'exempts du chœur.

Des fonctions aussi relevées & aussi délicates que celles de l'apostolat, demandoient un grand choix dans les sujets destinés à les remplir. Ignace marque avec précision les qualités principales qu'ils doivent avoir, telles qu'un beau naturel & un air honnête, un bon esprit, une santé forte, une naissance même de certain ordre, comme propre à soutenir les intérêts de l'Eglise ; mais il veut qu'elle soit jointe aux talens & à la vertu ; hors de là, il compte la noblesse pour rien, aussi bien que tous les avantages de la fortune. Il exclut ceux qui étant nés dans la vraie religion, auroient abjuré la foi parmi les infidèles, ou tenu publiquement des opinions hérétiques ; de plus les gens infames, convaincus de crimes énormes, ou nés de conjonctions illégi-

times; les perſonnes ſujettes à des égaremens de raiſon, ou à des foibleſſes d'eſprit, ceux même qui auroient porté l'habit monaſtique, comme ſuſpects d'inconſtance, ou prêtant à la dériſion. Il veut encore qu'on examine ſoigneuſement les diſpoſitions & la vocation des ſujets; & ſi quelqu'un de la compagnie les y avoit attirés, même avec une intention droite, qu'on les faſſe délibérer de nouveau devant Dieu, pendant un temps raiſonnable. On doit leur propoſer tout ce que la vie religieuſe a de plus pénible, & leur demander en particulier s'ils conſentent que ceux qui apprendront leurs défauts par une autre voie que la confeſſion, en avertiſſent le ſupérieur, afin qu'il les en corrige.

Le choix des ſujets étant fait, on doit éprouver leur vertu, & perfectionner leur talent en la manière ſuivante : Avant de leur donner l'habit, on leur fait faire les exercices ſpirituels; puis on les met au noviciat, qui eſt de deux ans; une ſeule année n'ayant pas été jugée ſuffiſante, pour diſpoſer à une vie tout apoſtolique, & qui a beſoin d'un très-grand fonds de vertu. Durant le noviciat, on ne fera aucune étude, à la réſerve de quelque exercice pour la mémoire, qui

ſe perdroit faute de culture : mais on ſervira les malades dans les hôpitaux, & on enſeignera la doctrine chrétienne aux enfans, pour s'accoutumer de bonne heure à ces premières œuvres de l'apoſtolat : pour ſe façonner même à toute la rigueur de la pauvreté apoſtolique, on fera un pélerinage à pied, ſans autre moyen de ſubſiſtance que l'aumône. Après ce premier approviſionnement de vertus, il faut acquérir les ſciences, qui ne ſont pas moins néceſſaires aux fonctions évangéliques. Les langues ſavantes, les belles lettres, la philoſophie, la théologie, l'écriture ſainte, l'hiſtoire eccléſiaſtique, tout ce qui peut ſervir à l'avancement de la religion eſt du reſſort de cet ordre ſavant, ſelon l'âge & le talent de chacun néanmoins; en ſorte que les eſprits capables de tout ſoient exercés dans toutes les ſciences, & que ceux qui n'ont pas le génie univerſel excellent au moins dans quelqu'une. Il faut cependant étudier avec ordre; & l'on ne paſſera point d'une ſcience à une autre, ſans bien poſſéder la première, ſans avoir ſubi un examen rigoureux qui empêche de ſubſtituer le chaos de la confuſion, ou l'enflure de la préſomption, à la vraie capacité. Le peu de méthode qu'Ignace livré

à lui ſeul dans le cours de ſes études y avoit obſervé, & qui en avoit long-temps arrêté le progrès, lui fit prendre ces précautions. Se ſouvenant encore des inconvéniens d'une charité & d'une dévotion mal-entendues, il ordonna que les écoliers de ſa compagnie ne ſeroient point employés au dehors, que le temps de leurs prières ſeroit déterminé, & qu'ils ne recevroient même que ſur la fin de leurs études les ordres qui obligent au breviaire.

Il prit auſſi le plus grand ſoin de la ſanté des jeunes gens : il ordonna qu'ils ne pouſſaſſent pas l'application trop loin, qu'ils n'étudiaſſent point durant les heures du ſommeil, pas même au milieu du jour, pendant les heures incommodes; & ce qui paroît aſſez extraordinaire dans un état tout dévoué aux ſciences, qu'ils ne continuaſſent point leur travail plus de deux heures de ſuite, ſans quelque interruption. Il établit en leur faveur des jours de relâche, & leur procura des maiſons de campagne, où ils puſſent un jour de la ſemaine reſpirer le grand air, & ſe délaſſer l'eſprit. Quelque amour qu'il eût pour la pauvreté abſolue de l'évangile, il ne crut pas devoir obliger les étudians

à vivre d'aumônes, & il voulut que ses collèges eussent des revenus assurés.

Mais craignant que l'étude ne desséchât & n'affoiblît peu à peu la dévotion, il prescrivit diverses pratiques pour l'entretenir. Les principales consistent à s'approcher des Sacremens tous les jours de fêtes & de dimanches, à examiner sa conscience deux fois le jour, à faire tous les ans les exercices spirituels, à renouveller ses vœux deux fois l'an, après avoir fait trois jours de retraite, & une révision générale de l'état de sa conscience. Enfin le cours des études se terminoit par une pratique aussi utile qu'extraordinaire; c'est-à-dire par une troisième année de noviciat, faite dans un âge mûr, & avec tous les avantages qu'on devoit attendre d'une maturité confirmée par tant d'épreuves.

L'intention d'Ignace étoit de former des hommes éminens en science & en vertu, & il n'épargnoit rien pour atteindre une fin si sublime. Il comprit cependant, que tout ce qui tend à la perfection n'y arrive pas, & en même temps que ce qui n'est pas parfait ne laisse pas d'être utile; que la médiocrité même, quand elle est bien ménagée, peut servir à de grandes choses. Prévoyant ainsi que, dans le grand nombre de ses sujets, quelques-

uns, faute de talens naturels ou de qualités acquises, ne parviendroient pas au comble de perfection que demandoit son institut, il établit dans sa société deux dégrés différens, l'un de profès & l'autre de coadjuteur. Ceux-ci faisoient en public les vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & ceux-là, outre la profession, non seulement publique, mais solemnelle des mêmes vœux, vouoient encore une obéissance spéciale au chef de l'Eglise, pour le regard des missions, tant parmi les chrétiens que parmi les infidèles. Et afin de conserver l'ordre dans un état florissant, en y retenant les bons sujets; ces profès ne s'engageoient pas seulement à ne briguer aucune prélature, mais encore à n'en point accepter, à moins d'un commandement exprès & rigoureux du Souverain Pontife. Un troisième dégré, sans compter les frères lais, est celui des écoliers qu'on nomme approuvés, comme faisant partie de la compagnie; quoiqu'ils soient dans la voie seulement durant leurs études, & non pas encore au terme. Ceux-ci ne s'engageoient que par des vœux simples, avec promesse de faire par la suite les vœux de profès, ou de coadjuteurs; & la compagnie avoit le pouvoir de dispenser de ce premier engagement, pour

pour de justes causes. L'exemple de tant d'ordres où des profès mécontens ne sont que des objets de trouble & de scandale, engagea le sage instituteur des Jésuites à leur laisser toute la longue durée de leurs études, sans contracter un engagement irrévocable. Par là, il purgeoit son ordre de ces pestes domestiques, & y rendoit inutiles ces prisons abhorrées, qui sont un autre genre de scandale, pour les gens du monde.

Quant au général de l'ordre, le fondateur arrêta qu'il seroit perpétuel; attendu la difficulté de trouver grand nombre de personnes capables d'une charge si importante. Il considéroit aussi qu'un chef amovible tente rarement de grandes choses, & que la perpétuité surtout sert à lui concilier la révérence & la soumission de ses inférieurs. Car dans son plan, où tout tend au bien général du corps, il vouloit du nerf dans le gouvernement, de la promptitude dans l'exécution, & dans le chef par conséquent, l'autorité la plus absolue & la plus étendue. Ce général étoit maître de tout: c'étoit lui qui créoit les provinciaux, les supérieurs des maisons professes, les recteurs des collèges & des noviciats. Mais afin qu'il n'abusât pas de

ce grand pouvoir, il avoit des assistans choisis dans les nations diverses par la congrégation générale de l'ordre; & quoiqu'ils fussent habituellement comme ses ministres chargés de le soulager dans ses travaux, ils étoient en même temps les inspecteurs de sa conduite, avec pouvoir, si le cas le requéroit, d'assembler malgré lui la congrégation pour le déposer dans les formes. Que si le mal pressoit, ils avoient droit de le déposer eux-mêmes, après avoir pris par lettres les suffrages des provinces. Pour les cas ordinaires, le général avoit auprès de lui, comme les supérieurs locaux, un admoniteur élu de même par la compagnie assemblée, & chargé de lui représenter ce que lui ou les assistans auroient remarqué d'irrégulier, soit dans son administration, soit dans sa conduite. C'est pour la même fin que les congrégations provinciales, qui se tenoient tous les trois ans, devoient commencer par délibérer s'il étoit nécessaire d'assembler la congrégation générale. Les députés envoyés ensuite des provinces à Rome, devoient délibérer les uns avec les autres, sur ce point délicat, sans la participation du général; & dans l'assemblée qui se tenoit pour cela, on opinoit par

scrutin, afin que rien ne pût gêner la liberté des suffrages.

Fixé dans la capitale du monde chrétien, pour que le général connût tant de sujets répandus dans toutes les nations, leurs supérieurs respectifs lui en devoient rendre compte chaque année. De plus, on lui envoyoit de chaque province, tous les trois ans, un catalogue où l'on marquoit l'âge d'un chacun, ses forces, ses talens, son avancement dans les lettres & dans la vertu, en un mot toutes ses qualités bonnes & mauvaises: un député de la province le portoit à Rome, afin de suppléer encore de vive voix à l'insuffisance de l'écrit. Quand il s'agissoit d'admettre quelqu'un, soit aux dégrés différens de profès ou de coadjuteurs, soit aux supériorités de la compagnie; il se faisoit de nouvelles informations de sa vie & de sa capacité par quatre personnes qui ne se connoissoient point, & qui les envoyoient au général avec un secret impénétrable. Pour entretenir l'harmonie convenable entre le chef & les membres, les provinciaux & les recteurs lui écrivoient encore au moins tous les mois; les consulteurs qui faisoient le plus grand nombre des profès, lui devoient écrire deux fois l'an; & tous les

particuliers enfin, profès ou non, jeunes ou vieux, pouvoient s'adresser à lui, quand il leur plaisoit, avec toute la liberté & la familiarité respectueuse qu'ont des enfans avec leur père. Quoique les assistans, qui portoient le nom des pays dont ils étoient originaires, & qui avoient ordinairement la confiance de leurs compatriotes, fussent le canal ordinaire par où ceux-ci alloient au général; pour peu qu'ils devinssent suspects, ou pour toute autre raison, on pouvoit s'adresser à lui immédiatement. Tel est en substance l'institut de saint Ignace, trop fameux pour avoir pu n'en rien dire, & trop fameux encore pour en dire davantage. Il fut un génie transcendant, le plus versé peut-être dans l'art profond de l'administration politique, qui, au moyen de ce code religieux, disoit pouvoir suffire à gouverner l'empire de l'univers.

Bornée d'abord à soixante profès, cette compagnie, bientôt après innombrable, fleurit dans toutes les contrées de l'un & de l'autre hémisphère, sur-tout dans l'Espagne, où ses premiers pères étoient nés, en Portugal & jusqu'aux extrémités des Indes, dans toutes les contrées de l'Italie, dans les meilleures

villes d'Allemagne, & même dans les royaumes hérétiques du Nord. De tous les pays catholiques, la France qui étoit son berceau fut cependant le royaume où ses progrès furent plus lents; parce que la guerre qui se poussoit avec animosité entre Charles V & François I, empêchoit d'y voir de bon œil une société dont le chef & les membres principaux étoient Espagnols naturels. Alcala, Valence, Gandie, Cologne, Louvain & Padoue furent les premières villes où elle eut des établissemens fixes. Leur empressement excita si bien l'émulation, qu'en seize ans qu'Ignace survécut à la confirmation de son institut, cet ordre qui avoit commencé par soixante profès, se répandit dans tous les climats qu'éclaire le soleil, & se trouva l'un des plus nombreux de l'Eglise.

Avant cette multiplication étonnante, & tandis que les premiers coopérateurs d'Ignace, animés de son esprit, suppléoient à leur petit nombre par la grandeur de leurs travaux; il faisoit lui-même dans Rome, des œuvres d'édification sans exemple avant lui, & toutes marquées au coin de sa haute sagesse, aussi bien que de son zèle tout apostolique. Général d'un ordre vanté chez toutes

les nations, & recherché par tous les souverains, il ne dédaignoit pas d'aller servir les malades dans les hôpitaux, & de faire aux enfans des catéchismes publics, où accoururent bientôt les pères & les mères, une foule d'hommes & de femmes de qualité, d'habiles théologiens, des savans en tout genre. On se retiroit de ses instructions en silence, les larmes aux yeux, & la componction si vivement empreinte dans le cœur, que plusieurs voulant se confesser sur le champ, pouvoient à peine proférer quelques paroles qu'entrecoupoient leurs sanglots. C'est à son exemple, que les supérieurs de la compagnie prirent la coutume de faire quarante jours le catéchisme, quand ils entroient en charge. Voyant dans les hôpitaux que la plûpart des malades ne se confessoient qu'à ces derniers momens où la pénitence est presque inutile, il engagea le Pape, d'après une ordonnance ancienne & tombée en désuétude, de défendre aux médecins de faire avant la confession plus de deux visites aux malades; ce qui s'observe encore très-exactement en Italie.

Les pécheurs les plus endurcis se convertissant en foule, & les Juifs même ouvrant les yeux à la vérité; afin que la

crainte de la misère ne les empêchât point de se déclarer, le père Ignace leur fournit d'abord un asile dans sa maison. Leur nombre croissant de jour en jour, par l'exemple des premiers de la synagogue qui désabusoient les autres, il établit, avec le secours des ames pieuses, une maison pour instruire les Juifs qui demandoient le baptême. Cet homme puissant en paroles fit encore statuer, contre un abus assez étonnant sous le gouvernement pontifical, que les enfans Juifs qui embrasseroient le christianisme malgré leurs parens, en hériteroient, comme s'ils n'avoient point changé de religion. Non moins difficiles à convertir que les Juifs, les filles & les femmes débauchées devinrent à leur tour l'objet de son zèle. A la vérité, il y avoit déjà un monastère de Repenties, établi à Rome sous le titre de sainte Magdeleine : mais comme on n'y recevoit que celles qui vouloient être religieuses, & que les pénitentes même ne sont pas toutes appelées à cet état, sans compter celles qui sont engagées dans le mariage ; Ignace forma le dessein d'un établissement où des filles séculières & des femmes mariées pussent être indistinctement admises. Il s'en ouvrit à différens seigneurs, qui tous applaudi-

rent à son dessein : mais personne ne vouloit le premier mettre la main à l'œuvre. On avoit déterré les ruines de quelques palais antiques, dans une place qui appartenoit à la maison professe : Ignace en vendit pour cent ducats, qu'il mit à part ; & allant retrouver les seigneurs qui n'osoient commencer l'œuvre critique ; voilà, leur dit-il en souriant, le premier pas fait ; qu'on suive à présent, & qu'on me seconde. Ils contribuerent tous libéralement, & en peu de mois on eut bâti un vaste monastère, sous le nom de Ste. Marthe. Comme on disoit encore au saint qu'il perdoit son temps, & qu'on ne pouvoit jamais compter sur la conversion de ces malheureuses ; ne leur eussé-je épargné qu'une nuit de crimes, répondit-il, je me croirois trop bien récompensé de mes peines.

Il prit le même soin des jeunes personnes du sexe, qui, faute de bien ou d'éducation, se trouvoient en danger ; & il fit établir pour elles un autre monastère, sous le nom de Ste. Catherine. Ensuite il s'occupa de la subsistance des orphelins, & trouva moyen de leur fonder à Rome deux maisons, l'une pour les garçons, & l'autre pour les filles. Tous ces établissemens furent si bien conçus, qu'ils

ont toujours subsisté depuis, & qu'ils ont passé de Rome dans la plûpart des nations chrétiennes. La conduite que le saint gardoit dans ces institutions, n'étoit pas moins édifiante que l'institution même. Il y intéressoit des personnes pieuses & puissantes, il engageoit quelque vertueux cardinal à s'en rendre le protecteur, il prenoit des mesures sages pour l'administration tant spirituelle que temporelle; & quand la machine bien montée pouvoit aller de soi-même, il avoit la coutume de se retirer, afin que ceux à qui sa modestie cédoit la gloire de la bonne œuvre, y prissent un intérêt plus vif.

Tandis qu'il dressoit ses constitutions, il reçut la visite du fameux Bernardin Ochin ou Oxini, vicaire général de la réforme introduite, comme on l'a vu, dans l'ordre de S. François, dès l'année 1525, d'abord sous le nom d'Ermites Mineurs, auquel succéda celui de Capucins, à cause de la forme extraordinaire de leurs capuchons. Ochin ne l'embrassa que neuf ans après; & c'est contre toute vraisemblance, c'est uniquement pour se prévaloir de la flétrissure imaginaire d'un ordre spécialement attaché à la foi Romaine, que différens imposteurs en attribuent l'institution à cet apostat. Il est de

Bover. Annal. Capuc.

fait, & avéré par tous les monumens, que Matthieu Baſchi, frère Mineur de l'obſervance, voulant exercer une pauvreté plus étroite, obtint de Clément VII la permiſſion de ſe retirer à part, de prendre un habit particulier, & de recevoir en ſa compagnie tous ceux qui ſe préſenteroient; toutefois encore ſous la dépendance du ſupérieur général de tout l'ordre de S. François. Ce ne fut que ſous le pontificat de Paul V, que leur vicaire obtint ce titre & le pouvoir de général; & alors cette congrégation commença tellement à ſe multiplier, qu'elle eſt diviſée aujourd'hui en plus de cinquante provinces, où l'on a compté juſqu'à vingt-cinq mille religieux. Tout ce qu'on peut préſumer d'Ochin, relativement à cette inſtitution, c'eſt qu'il y ſeconda Baſchi.

Auſtère, éloquent, hardi, Ochin vanta beaucoup à Ignace les macérations dont il donnoit l'exemple aux nouveaux Mineurs, & le preſſa fortement d'en établir de pareilles dans ſa compagnie. Son habit rude, ſa barbe qui lui deſcendoit au-deſſous de la poitrine, ſes bras décharnés qu'il avoit ſoin de découvrir, un air de langueur affecté avec beaucoup d'art pour annoncer la pénitence & l'épuiſement de ſes forces, ſa réputation d'éloquence telle,

qu'aucun homme ne prêcha jamais avec plus de concours & d'applaudiſſemens, la préoccupation générale, qui le faiſoit regarder comme un ſaint & un homme extraordinaire; tout cet appareil éblouiſſant n'impoſa point à Ignace, qui frémit, à la ſeule penſée d'une vertu ternie par l'oſtentation. Il l'avertit de ſe tenir en garde contre l'eſprit d'enflure & de vanité, qu'il lui déſigna figurément ſous le nom de démon du midi. Les effets ne tarderent point à vérifier les appréhenſions de l'homme de Dieu. L'orgueil eſt ami de l'extraordinaire & de la nouveauté. Les fréquens rapports d'Ochin avec l'Eſpagnol Jean Valdès, arrivé depuis peu d'Allemagne à Naples, lui donnerent du goût pour le nouvel évangile. Le dépit de n'avoir point été élevé au cardinalat où il aſpiroit, ne lui permit pas de ſe contenir. Il prêcha l'erreur avec ſon aſſurance accoutumée; & cité à Rome, ſur la rumeur publique, il auroit eu l'audace de s'y préſenter, s'il n'eût rencontré en chemin le fameux hérétique Pierre Martyr, qui l'en détourna. Ils ſe retirerent tous deux en pays de ſûreté; Martyr en Suiſſe, & Ochin à Genève, avec une fille de Lucques, qu'il commença par débaucher ſur ſa route, & dont il fit ſa femme à ſon terme.

Bzov. Adan. 1542. Thom. Coſt. Suppl. ad Munsb. in

Ce miſérable fit bientôt horreur aux hérétiques même, qui ne purent le ſupporter. Il fut réduit à errer en Angleterre, en Allemagne, en Suiſſe, d'où il ſe fit chaſſer, pour avoir, entre autres erreurs, enſeigné la polygamie. Réfugié en Pologne, il y donna dans les impiétés du ſocinianiſme ; & s'en étant encore fait chaſſer, il alla mourir en Moravie, âgé de plus de quatre-vingts ans, dans la plus affreuſe misère, & abandonné généralement de tous les hommes ; lui que les grands & les princes avoient autrefois brigué l'honneur de loger dans leurs palais. Les Proteſtans, auſſi bien que les Catholiques, ne parlent d'Ochin qu'en déteſtant ſa mémoire. Les annales des Capucins portent qu'il mourut pénitent & martyr à Genève : mais le ſavant évêque d'Amelia, Gratiani qui l'avoit connu, & qui nous a fourni ce qu'on vient d'en lire, paroît beaucoup plus croyable.

Peu après ce ſcandale, Herman archevêque de Cologne, de l'illuſtre maiſon des comtes de Weiden, donna l'exemple d'une apoſtaſie preſque auſſi étonnante. Ce prélat de mœurs juſques-là irrépréhenſibles, zélé même pour l'ancienne foi, mais peu ſavant & très-ſa-

cile à conduire, se laissa persuader par quelques Luthériens introduits à sa cour, que la réforme demandée par tous les fidèles devoit s'entendre aussi bien de certains dogmes, que de certains usages & de ce qu'on appeloit traditions humaines contraires à la parole de Dieu. Il fit aussi-tôt venir Martin Bucer, & l'établit prédicateur dans la ville de Bonn. Ensuite il appela Mélanchton, Pistorius, & quelques autres ministres Protestans non moins décriés. Le clergé & l'université de Cologne, excités par le docte & vertueux Gropper, s'y opposerent avec beaucoup de zèle, & d'abord par des remontrances touchantes, qui furent inutiles. L'archevêque assez mou naturellement, mais animé par les sectaires, alla jusqu'à proposer dans une assemblée publique le changement de l'ancienne religion, & nomma des ministres, pour dresser les articles de doctrine qu'il prétendoit y substituer. Le clergé demanda au contraire qu'il renvoyât Bucer & ses consorts : sur le refus qu'il en fit, le chapitre de la métropole interjeta un appel en forme au Souverain Pontife & à l'Empereur comme protecteur de l'Eglise.

La perte de la foi est toujours, ou la cause, ou l'effet de celle des mœurs. Le Sleid. l. 15 & 16.

mariage eut pour l'archevêque Herman le même attrait, que pour tous les réformateurs. Ce prélat égaré faute de lumières, s'obstina dans son égarement, afin de couvrir du nom de mariage le dégoût que l'erreur lui avoit donné pour la continence. Il se maria en effet, après un vain étalage de réforme, & quelque temps de dissimulation : mais tout son clergé, à la réserve du Doyen & de cinq chanoines de la cathédrale, persévérant avec un courage invincible dans la pureté de la foi, n'eut point de repos qu'il ne l'eût fait excommunier & déposer par le Pape. L'Empereur lui-même, après quelques délais commandés par la politique, fit intimer ses ordres aux Etats de la province pour l'exécution de ce jugement. La noblesse & les députés des villes ne se montrant pas aussi bien disposés que les ecclésiastiques, l'affaire étoit encore en balance; quand l'archevêque qui n'avoit pas la fermeté en partage, & qui craignoit beaucoup les suites de la guerre prête à s'allumer dans ses Etats, prit le parti de se démettre volontairement, dispensa lui-même ses sujets du serment de fidélité, & reconnut pour son successeur, le coadjuteur qu'il s'étoit donné quelque temps auparavant dans

Ibid. lib. 18.

la personne d'Adolfe de Schwambourg. Ensuite il se retira dans son comté de Weiden, où il mourut dans son héréfie, à l'âge de plus de quatre-vingts ans : sort trop ordinaire à ces génies bornés, aussi faciles à tirer du bon chemin, qu'incapables de le retrouver.

Les résolutions cependant ne variant pas moins à Genève que les opinions, Calvin qui en avoit été chassé honteusement, y fut rappelé avec honneur par tous les syndics & le conseil. Le peuple & les magistrats applaudirent avec transport à son arrivée ; & dès ce jour-là ils lui donnerent un pouvoir absolu de régler leur Eglise comme il le jugeroit à propos. L'impérieux sectaire usa de cette autorité, dans toute son étendue. Il régla la forme des prêches & des prières, la manière de célébrer la cène, de baptiser & d'enterrer. Il donna un catéchisme Latin & François, beaucoup plus ample que les premiers ; il établit une jurisdiction consistoriale, à laquelle il attribua de prononcer des peines canoniques, des censures & l'excommunication même ; il institua les consistoires, les synodes, les colloques, les ordres d'anciens, de diacres & de surveillans. En un mot, il ordonna la discipline,

Bèze in vit. Calv. ad an. 1542.

telle à peu près qu'on la voit encore aujourd'hui dans les églises prétendues réformées. Il y eut néanmoins des mécontens, & quelquefois du désordre dans la ville : mais le flegme orgueilleux de l'hérésiarque & l'amertume de ses réponses à ceux qui osoient le contredire, triompherent de toutes les oppositions. Enfin les nouveaux canons passerent en forme de loi dans une assemblée de tout le peuple, & la sévérité soupçonneuse de ce tyran des consciences étouffa jusqu'aux remords de ses esclaves.

Hist. vérit. du Calv. p. 119.

Muni dans Genève de cette autorité despotique, il s'empressa d'y attirer un grand nombre d'étrangers, & sur-tout de François inquiétés pour la religion, qui venoient y chercher la liberté, ou, pour mieux dire, la licence qu'ils ne trouvoient pas dans leur patrie. Ils s'attachoient tous à Calvin, comme à celui qui étoit le plus intéressé à les servir; & Calvin de son côté ne manquoit pas de leur faire des traitemens, qui accrussent, avec les transfuges, la multitude rampante de ses créatures. Pour arrêter le cours de ce désordre, François I parfaitement instruit enfin des vûes de l'hérésie, renouvella la rigueur des édits, précédens, & enjoignit aux magistrats

de faire la recherche la plus rigoureuſe des novateurs. La faculté de théologie de Paris ſecondant les intentions du prince, dreſſa dans une aſſemblée publique, par forme de profeſſion de foi, une ſuite d'articles qui traitoient de toutes les matières débattues, & déterminoient ce qu'il falloit croire. On marquoit aux prédicateurs & aux docteurs ce qu'ils devoient prêcher & enſeigner. Les licenciés & les bacheliers étoient tenus de jurer ſur ces articles, & l'on obligeoit juſqu'aux ſimples écoliers de faire la même choſe, avant de commencer leurs cours de théologie. Voici la teneur de ce formulaire, du moins en ſubſtance, & avec une étendue ſuffiſante pour nous faire connoître, tant la grandeur de la brèche faite à la foi catholique par ces réformes ruineuſes, que l'invariable perpétuité de cette foi dans l'enſeignement public.

On y jure que l'on croit d'une foi certaine, que le baptême eſt néceſſaire aux enfans pour obtenir le ſalut, & qu'il confere la grace du S. Eſprit. Que l'homme a ſon libre arbitre, avec lequel il peut faire le bien & le mal, & par lequel, quand il ſeroit en péché mortel, il peut obtenir la grace avec la coopération de

d'Argentr. Collect. Jud. T. I, p. 413 & ſeq. & T. II, p. 133.

Dieu. Que les adultes, après avoir commis un péché mortel, ont besoin de la pénitence, qui consiste dans la contrition, dans la confession sacramentale qui doit se faire à un prêtre, & dans la satisfaction. Que le pécheur n'est pas justifié par la seule foi, mais encore par les bonnes œuvres, qui sont si nécessaires, que sans elles aucun adulte ne peut obtenir la vie éternelle. Que le vrai corps de Notre-Seigneur, le même qui est né de la sainte Vierge & qui a souffert sur la croix, est contenu dans le sacrement de l'Eucharistie. Que par la consécration sacramentale, il se fait une transsubstantiation du pain au vrai corps de Jésus-Christ & du vin en son vrai sang. Que le sacrifice de la messe a été institué par le Sauveur, & qu'il est salutaire tant aux morts qu'aux vivans. Que la communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire aux laïcs pour le salut, & que l'Eglise a sagement ordonné de ne la leur donner que sous une seule. Que le fils de Dieu a conféré aux prêtres ordonnés selon le rite de l'Eglise, la puissance de consacrer son vrai corps, & d'absoudre des péchés dans le sacrement de pénitence. Que bien qu'ils soient méchans & en péché mortel, ils

consacrent le vrai corps du Seigneur, s'ils ont intention de le faire. Que la confirmation, l'extrême-onction & le mariage sont de vrais sacremens institués par le fils de Dieu, & qu'ils conferent la grace du S. Esprit. Que c'est une chose pieuse & très-agréable à Dieu, de prier les saints qui sont dans le ciel, afin qu'ils intercedent pour nous. Qu'on ne doit pas seulement les imiter, mais qu'il est encore bon de les honorer, eux & leurs images, aussi bien que celles du crucifix & de la sainte Vierge. Qu'il y a un purgatoire, où les ames des défunts reçoivent du soulagement par le moyen des prières, des jeûnes, des aumônes & des autres bonnes œuvres des fidèles. Qu'il y a sur la terre une Eglise Catholique, visible, infaillible en ce qui regarde la foi & les mœurs, & que tous les fidèles sont obligés de lui obéir en ces deux objets. Qu'il appartient à cette Eglise de définir & de décider toutes les questions qui s'élevent touchant l'écriture sainte. Qu'on doit croire plusieurs choses qui ne sont pas spécialement dans l'écriture, & qu'on tient de la tradition. Que la puissance d'excommunier a été accordée à l'Eglise immédiatement par Jésus-Christ, & qu'on doit en consé-

quence beaucoup craindre les censures ecclésiastiques. Que le concile général, légitimement assemblé, représente toute l'Eglise, & ne peut se tromper dans les décisions qui concernent la foi & les mœurs. Que le Souverain Pontife est de droit divin dans l'Eglise militante, que tous les fidèles sont obligés de lui obéir, & qu'il a le pouvoir d'accorder des indulgences. Que les décrets ecclésiastiques touchant le jeûne, l'abstinence & les autres observances légales, obligent véritablement en conscience. Que les vœux obligent de même, fussent-ils de continence perpétuelle, & des autres devoirs contractés dans les cloitres.

d'Argentr. T. I, in append. p. 13. T. II, p. 133.

En indiquant ainsi le bon chemin, la faculté crut peu faire, si elle ne réprimoit en même temps les guides pervers qui par des sentiers détournés conduisoient aux précipices. C'est pourquoi elle ne se contenta point de proscrire les ouvrages manifestement hérétiques, tels que les institutions de Calvin, la bible de Genève, les écrits de jour en jour plus nombreux de Luther, de Mélanchton, de Bucer, de Brennus & de tant d'autres suborneurs diffamés : mais elle en flétrit une infinité, dont le genre & les titres n'annonçoient rien de suspect,

& d'où le venin distilloit d'une manière imperceptible. Telles étoient entre autres les Heures des pénitens, le Chevalier Chrétien, la méthode d'Erasme pour la confession, les Dimanches de le Fèvre d'Etaples; les Epigrammes de Dolet, de Caton, de Crispian; les trente premiers pseaumes de Marot, les autres d'Œcolampade, & quelques-uns de Mélanchton sans nom d'auteurs; enfin jusqu'aux notes de Pélican sur un ouvrage aussi étranger à la foi que les commentaires de César. Toutes ces ruses, à jamais renouvellées par les sectaires de tous les siècles, ne purent se dérober à la vigilance & à l'activité infatigable de nos docteurs, qui, en deux mois seulement de l'année 1543, examinerent soixante-trois ouvrages différens. Non moins ardent qu'eux pour la défense de la religion, le parlement condamna au feu les livres censurés, avec défense à tous imprimeurs & libraires, de les faire imprimer, ou de les exposer en vente; & à toutes personnes, de quelque rang & qualité qu'elles fussent, d'en acquérir ou d'en garder en leur possession, à peine d'être punies comme hérétiques; ce qui ne signifioit rien de moins alors, que la peine du feu.

Non seulement les livres & les ou-

D'Argent. ibid. Sleid. 15, p. 489.

vrages suivis qui enseignoient l'erreur, mais un sermon peu exact, une seule proposition malsonnante dans un sermon, une omission affectée suffisoit pour alarmer le zèle des docteurs. Le corps sain n'épargnoit pas ses membres gangrénés, & les poursuivoit même avec une rigueur particulière. Ainsi vit-on en quelques mois l'Augustin Jean Bernardi, le docteur Claude d'Espense & Landry curé de Ste. Croix de la cité, admonétés, dénoncés, interrogés & contraints à se rétracter publiquement. Landry ayant d'abord fait difficulté de répondre, fut poursuivi dans les formes, & mis en prison. La faculté en donna aussi-tôt avis au Roi, qui ne dédaigna point de faire lui-même comparoître en sa présence le mauvais pasteur : il ne le mit en liberté, qu'après qu'il eut été conduit à l'église cathédrale, où il rétracta de la manière la plus précise tout ce qu'il avoit avancé de contraire à la doctrine de l'Eglise Catholique.

Mais la France travailloit en vain à épurer son propre sang : la contagion qu'elle repoussoit, s'accumuloit à ses portes, & bientôt refluoit dans son sein, plus abondante & plus infecte qu'auparavant. Pour un novateur réduit par la

crainte au silence ou à la fuite, Genève d'un côté, & l'Allemagne de l'autre, lui renvoyoient des essaims entiers de corrupteurs & de suborneurs. Depuis que les nouveaux évangélistes avoient appris au peuple à interpréter la parole de Dieu, selon le caprice & les imaginations de chaque particulier; du sein d'une école si féconde en monstres, il sortoit continuellement de nouvelles chimères, & de nouvelles impiétés, en comparaison desquelles la doctrine de ses premiers instituteurs pouvoit sembler supportable. Instruits d'abord par ces réformateurs, deux hommes du néant, Chopin & Quintin, voulurent, comme tant d'autres, dogmatiser en chef. Non contens d'invectiver contre le pasteur & le siège Romain, style usé dans la réforme, ils prêcherent que Jésus-Christ étoit Satan, que l'évangile étoit une fable, que c'étoit une sottise de mourir pour la religion; qu'il n'y a dans l'univers qu'un seul esprit qui est Dieu; que tout le mal & le bien sont indistinctement de Dieu comme unique agent; que l'état d'innocence n'est rien autre chose que l'ignorance absolue de la distinction entre le bien & le mal; qu'ainsi on ne peut rien condamner, ni punir, ni régler, ni prévoir, & que toute

Florim. de Raim. Orig. hæ- T. l, p. 16. Bellarm. de stat. peccat. l. 2.

notre affaire est de vivre tranquillement au gré de nos désirs, sans crainte & sans espoir. Et toutes ces abominables maximes, ils les établissoient sur l'écriture, qu'ils tournoient dans tous les sens que leur suggéroit leur imagination infecté. On conçoit quelle put être leur conduite, conforme en tout à leur créance. Ils n'attendoient, ni résurrection, ni jugement; ils vivoient en Epicuriens & en Athées: ils n'acquirent d'autre nom que celui de Libertins & cette dénomination parut encore peu expressive.

Calv. T. VIII, p. 374 & seq.

Ce fut un déshonneur & une peine infiniment sensible à Calvin, de voir sortir de la réforme une religion si monstrueuse. Il écrivit fortement contre ses auteurs; & c'est principalement son ouvrage qui nous les a fait connoître. Malgré sa fureur contre la papauté, il avoua dans son chagrin, qu'elle étoit beaucoup moins détestable qu'eux. Après tout, disoit-il, le Pape conserve au moins une forme de religion, il ne retranche pas l'espérance de la vie future, il enseigne qu'il faut craindre Dieu, il discerne entre le bien & le mal, il confesse que Jésus-Christ est vrai Dieu & vrai homme, & il respecte encore les divines écritures. Comment le Pape, après ces aveux,

étoit-il encore l'antechrist, dont Calvin par-tout lui donne le nom? Mais comment plutôt le controversiste menteur ne s'embarrasseroit-il pas dans ses réfutations mensongères? Quintin, Picard de naissance & tailleur d'habit, dogmatisa d'abord en Flandres, d'où ses partisans se répandirent en plusieurs provinces de France. On en vit jusqu'à Rouen, & à Paris. Mais plusieurs années avant cette propagation de la secte, il fut arrêté avec Chopin son collègue, dans la ville de Tournai, où ils subirent l'un & l'autre le châtiment dû à leur impiété.

David Georges, né à Delft en Hollande, publioit en même temps dans la Frise des maximes aussi abominables que celles des Libertins. Ainsi que les Saducéens, il nioit la résurrection des morts, & la vie éternelle. Il réprouvoit le mariage, & admettoit la communauté des femmes, ainsi que les Adamites. Avec les Manichéens, il prétendoit que l'ame ne pouvoit pas contracter la tache du péché, & qu'il n'y avoit que le corps qui en fût souillé. Les infidèles, selon lui, devoient parvenir au salut, & les apôtres encourir la damnation. Comme Quintin, il se moquoit des martyrs qui avoient préféré la mort à l'apostasie. Il

Cochl. Act. & script. Luther p. 310.

ſe donnoit pour un troiſième David, fils ou petit-fils de Dieu, pour le vrai Meſſie chargé de racheter Iſraël, mais par les douceurs de la grace, & non pas au prix du ſang, comme Jéſus-Chriſt. Auſſi-tôt que l'Empereur fut informé de ce nouveau brigandage, il envoya des ordres terribles, pour l'arrêter par le fer & le feu. David qui n'avoit nullement le goût du martyre, prit la fuite avec quelques-uns de ſes compagnons. Il trouva un aſile inviolable dans l'Egliſe réformée de Bâle, où il vécut paiſiblement juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que bien des années après.

Bouch. Hiſt. de Prov. T. II. p. 610 & ſeq.

Les Vaudois, preſque uniquement ſchiſmatiques depuis le treizième ſiècle juſqu'au ſeizième, & dans ce dernier âge entraînés dans l'héréſie par l'exemple & le commerce des Proteſtans, Luthériens, Zuingliens & Calviniſtes, en avoient pris, avec la doctrine, l'inquiétude hautaine, l'audace, l'eſprit de faction & de révolte. De leurs montagnes & de leurs détroits ſauvages, ils s'étoient répandus en Dauphiné, en Provence & juſques ſur les terres eccléſiaſtiques du Comté Vénaiſſin, où ils avoient converti en armes le fer qui juſques là n'avoit ſervi dans leurs mains qu'à fécon-

der le ſol ingrat de leurs anciennes retraites. Les villes ou bourgades de Mérindol & de Cabrières, appartenant, celle-ci au Pape, & l'autre au Roi très-chrétien, étoient les plus entreprenantes, & oſoient porter l'erreur dans les cantons voiſins. Déjà l'on comptoit dix-mille maiſons Vaudoiſes, tant en Provence que dans le Comté Vénaiſſin. Pour empêcher la contagion de ſe propager davantage, le parlement d'Aix rendit un arrêt foudroyant, qui ne ſe bornant point à proſcrire les hérétiques convaincus, enjoignoit la deſtruction totale de Mérindol, comme du repaire principal de l'héréſie. Les i[illegible]ceſſions des puiſſances Proteſtantes [illegible] qui François I répondit cependant qu'elles n'étoient pas plus autoriſées à ſe mêler de ſes affaires que lui à ſe mêler des leurs, la douceur naturelle du cardinal Sadolet, évêque de Carpentras dans le voiſinage, & dont la vertu éclairée ne goûtoit que les voies de l'inſtruction & de la patience, enfin la difficulté de l'exécution contre des gens qui paroiſſoient en armes tandis que les troupes du royaume étoient occupées ailleurs; toutes ces conſidérations tinrent l'affaire en ſuſpens, durant un aſſez long délai, qu'on leur accorda pour ſe

faire instruire & abjurer l'erreur. Mais cette indulgence, en quelque sorte forcée, ne servit qu'à faire éclater leur audace.

Ils coururent le pays en armes, profanerent les églises, brûlerent les images, détruisirent les autels; & attroupés enfin au nombre de seize mille, ils formerent le dessein de surprendre Marseille; si l'on en croit le baron d'Oppède, alors premier président & commandant de Provence, qui s'empressa d'en écrire en cour. Sur cet avis, dicté par un zèle trop ardent, & dès là suspect, le Roi qui ne pouvoit juger de si loin que sur le rapport de ses officiers, donna main-levée de la surséance accordée aux Vaudois, & envoya ordre à tous les gens de guerre qui se trouvoient dans ces cantons, d'exécuter ce qui leur seroit commandé par d'Oppède. Le vice-légat d'Avignon leur joignit les troupes qu'il entretenoit dans le Comtat: ils furent encore renforcés par un petit corps d'armée Françoise, qui dans ces entrefaites arriva de Piémont, sous la conduite du terrible baron de la Garde. D'Oppède se voyant en état d'agir, fit annoncer en plein parlement l'exécution de l'arrêt fatal, & la proscription irré-

vocable de tous les Vaudois obstinés dans l'héréſie. En conſéquence, quatre commiſſaires nommés pour faire obéir à la justice, & les gens de guerre, moins en ſoldats qu'en bourreaux, marcherent ſans délai contre leur proie.

A quels excès ne porte pas la religion mal connue, ou plutôt les paſſions couvertes du voile de la religion ! Les villages & les bourgs furent pillés & brûlés. Le feu dévorant juſqu'aux moiſſons & aux arbres fruitiers, les habitans fuyoient, avec leurs femmes & leurs enfans, dans les bois & les montagnes. On voyoit marcher précipitamment des vieillards décrépits, les mères emporter leurs plus jeunes enfans, ou enveloppés dans leur berceau, ou tout nus ſur leur ſein ; & le ſoldat impitoyable égorgeoit, éventroit tout ce qu'il pouvoit atteindre, ſans nulle attention à la foibleſſe du ſexe, ou de l'âge. On entendoit des gémiſſemens, des cris de déſeſpoir, des hurlemens, que les échos des montagnes rendoient ſucceſſivement d'une manière plus effroyable. Cette armée de bourreaux ſe partagea en pluſieurs corps, pour porter en plus d'endroits le carnage & la déſolation. Ici l'on ſurprenoit un village, où l'on fouilloit tous les réduits, pour

Sleid. l. 16. De Thou, Hiſt. l. 6.

égorger jusqu'à la dernière personne. Là on mettoit le feu aux quatre coins de l'habitation, & l'on consumoit tous les habitans ensemble. Les défilés ou les précipices où il n'étoit pas sûr de s'engager, on investissoit ceux qui s'y étoient retirés; on leur coupoit toutes les issues, on les resserroit comme des bêtes sauvages dans leurs halliers; on défendoit sous peine de la vie de leur fournir aucun aliment, & on les réduisoit, ou à périr de faim, ou à devenir la proie des loups & des ours.

A Mérindol, lieu dévoué proprement à l'anathême & bien informé de sa destination, on ne trouva pas une seule personne On mit le feu à la bourgade, & de deux cens maisons qui la composoient, il n'en resta pas une seule. Dans la campagne, on se saisit d'un jeune homme, que les soldats attacherent à un arbre, pour le faire passer par les armes. Quelques uns cependant vouloient qu'on lui fît grace: mais l'avocat général Guérin, l'un des commissaires du parlement, ordonna de tirer, & l'on obéit. Ce fut cette atrocité, si digne en effet d'un châtiment exemplaire, qu'on reprocha le plus à Guérin, dans le procès criminel qui par la suite lui fit expier sur l'échafaud

son zèle barbare. De Mérindol, où le premier président ne manqua pas de figurer avec l'avocat-général, on se rendit à Cabrières : il n'y étoit resté que soixante hommes & trente femmes, qui fermerent les portes à ces assassins, & se mirent en devoir de se défendre. On composa, pour n'être point retardé dans le brigandage ; on leur promit la vie sauve, & aussi-tôt après, comme par mépris pour la foi donnée, on les chargea tous de chaînes. Les hommes furent conduits dans une prairie voisine, & tous étranglés sans distinction d'âge. On enferma les femmes dans une grange pleine de paille, puis on y mit le feu ; & lorsqu'elles se présentoient aux fenêtres pour se jeter en bas, on les repoussoit avec des fourches, ou on les recevoit sur la pointe des hallebardes. On usa de la même atrocité & des mêmes parjures contre la petite ville de la Côte, qui étoit assez bien murée, & munie d'un château. Après leur avoir promis qu'il ne leur seroit fait aucun dommage pourvu qu'ils déposassent leurs armes dans le château, & qu'ils abatissent les murs de la ville en quatre endroits ; on entra par les brèches que la crédulité de ce malheureux peuple lui avoit aussi-tôt fait faire, & l'on tailla tous

les hommes en pièces, sans qu'il en restât un seul. Les femmes & les filles qui, pour se dérober au premier emportement du soldat, s'étoient retirées dans un jardin près du château, furent toutes violées & si brutalement outragées, que plusieurs expirerent sur la place. Mais tirons le rideau sur ces détails exécrables, & ne touchons plus qu'à des généralités, encore trop révoltantes.

Il y eut vingt-deux villages ou bourgs saccagés & brûlés. On fit périr trois mille personnes, au rapport des auteurs qui en comptent le moins. Plusieurs catholiques qui se trouverent mêlés avec les Vaudois, éprouverent les mêmes cruautés que les hérétiques. Après le massacre, plus de sept cens personnes furent condamnées aux galères, & d'autres à d'énormes amendes. A peine quelques-uns furent absous, après avoir abjuré, en aussi petit nombre qu'on pouvoit l'attendre de pareils apôtres, dont plusieurs pillerent eux-mêmes les églises, & profanerent les vases sacrés. Les paysans du voisinage accourant pour avoir part au butin, ne commettoient pas moins de désordres que le soldat.

Ces barbaries souleverent toute la France. Le bruit en parvint à la cour,

où l'on eut l'adresse de les justifier pour un temps : mais on assure que François I enfin mieux informé, & ne pouvant au lit de la mort calmer sa conscience, ordonna au Dauphin qui alloit lui succéder, de rappeler cette affaire à un examen plus sérieux, & d'en faire une justice exemplaire. Au moins est-il constant que le Roi Henri II commit le parlement de Paris pour reprendre l'affaire, & qu'après cinquante audiences, où l'on n'omit rien pour l'éclaircir, l'avocat-général Guérin, accusé en outre de concussions, eut la tête tranchée. Le baron de la Garde en fut quitte pour quelques mois de prison, & le président d'Oppède, encore mieux protégé sans doute, ne subit aucun châtiment pour un forfait où il paroît avoir eu la meilleure part. C'est ainsi que retardée par les barrières du trône, la vérité n'y parvient encore bien souvent, qu'au préjudice de la meilleure partie de ses droits.

Tandis que la plaie faite à l'Eglise s'envenimoit de la sorte en Europe, par l'appareil même qu'y apposoit le faux zèle, un homme vraiment apostolique, par des procédés bien différens, s'efforçoit, aux extrémités de l'Asie, de rendre à ce grand corps toute sa vigueur & tout

Turfel. vit. S. Xaver. lib. 2. c. 2, 3, &c.
Bouh. l. 2 & 3.

son embonpoint. François Xavier, l'un des premiers disciples d'Ignace de Loyola, n'avoit pas encore évangélisé trois ans dans les Indes; & déjà la foi Romaine y étoit professée dans des régions beaucoup plus vastes, que celles d'où l'hérésie & l'impiété l'avoient bannie en Europe. Au Mozambique, à Mélinde, à Socotora, sur toutes les côtes orientales d'Afrique, où aborda la flote qui le portoit, il avoit jeté cette semence évangélique qui ne fut presque jamais stérile sous sa main. Arrivé à Goa, capitale des Indes Portugaises & le centre du commerce de tout l'Orient, le premier objet qui attira son attention, fut l'état déplorable du christianisme parmi les domestiques de la foi. Qu'on se représente un peuple vainqueur, errant de mer en mer, portant des fers de plage en plage, asservissant tout sur sa route par un nouveau genre d'armes & de combats, & mettant moins de gloire encore à donner des loix qu'à n'en point suivre : comme ils ne trouvoient point de frein contre la violence, contre la licence & le débordement des mœurs, contre le mépris de l'équité, la soif de l'or & tous les vices, ils n'y mettoient point de bornes. Entre toutes les voies

de s'enrichir, l'usure étoit une des moins odieuses. Le concubinage public étoit le libertinage le plus excusable; quoique les Mahométans & les Chrétiens eussent un nombre de femmes à peu près égal. On faisoit un trafic infame de ces malheureuses, après qu'elles avoient assouvi la brutale passion de leurs premiers ravisseurs. Les hommes s'enlevoient comme les bêtes, & se vendoient à plus vil prix. Les assassinats se commettoient en plein jour; & les assassins, loin de disparoître, les comptoient parmi leurs triomphes. La justice se vendoit dans les tribunaux; & pourvu que le coupable eût de quoi corrompre ses juges, le crime étoit sûr de l'impunité. La religion même qui avoit servi de prétexte à l'invasion des terres infidèles, s'y retrouvoit gémissante, & opprimée en bien des endroits. Le culte public des idoles étoit permis jusques dans la capitale. Non seulement on souffroit que les princes tributaires persécutassent les chrétiens; mais les infidèles, mais les prêtres idolâtres acquéroient à prix d'argent les charges publiques.

Xavier comprit aisément qu'en vain il s'efforceroit d'amener les Indiens à la foi, tandis que ces scandales ne cesseroient pas de les en éloigner. Il gémit

devant Dieu, il affligea sa chair par le jeûne & les macérations les plus effrayantes, il alla se loger à l'hôpital, tout revêtu qu'il étoit du caractère de légat apostolique, & si particulièrement cher au Roi de Portugal. Il rendoit aux malades les services les plus bas & les plus pénibles, il alloit de porte en porte leur chercher des aumônes, il passoit des hôpitaux aux prisons, où il exerçoit la même charité, parcouroit toutes les rues, la clochette à la main, en conjurant les pères de famille d'envoyer leurs enfans à l'instruction; puis revenoit sur le soir, & d'une voix élevée recommandoit aux fidèles de prier pour la conversion de ceux qui étoient en péché mortel. Les citoyens frappés d'une vie si sainte & d'une méthode si nouvelle, revinrent insensiblement de l'oubli de Dieu à la considération des vérités éternelles & du malheureux état de leurs consciences. Les enfans, plantes jeunes & flexibles, prirent d'abord les impressions que le saint avoit entrepris de leur donner. De pieux cantiques succéderent dans leur bouche, aux chants obscènes, qu'on leur apprenoit dès qu'ils savoient parler. Ils rapportoient à la maison paternelle la modestie, l'usage de la prière, l'horreur du vice & la

crainte des jugemens de Dieu. Cependant les pères rougirent de recevoir l'exemple de ceux à qui ils devoient le donner. L'Apôtre fait alors des prédications publiques, il tonne contre le crime, & fait sentir tout le danger de l'impénitence. Les pécheurs les plus scandaleux, touchés le plus vivement, sont le plus empressés à demander miséricorde. Ils sont suivis de la multitude; & en peu de temps, Goa, Malaca, toutes les villes où le saint a paru, eurent changé de face.

Ce qu'il n'avoit point consommé en chaire, il l'emportoit par ses pieuses industries, & par les charmes irrésistibles de sa conversation. Sachant, comme Paul, se faire tout à tous, & à l'exemple de Jésus-Christ, ne craignant pas qu'on lui reprochât le commerce des pécheurs, souvent il leur rendoit visite, il s'asseyoit quelquefois à leur table; & là, d'un air gai, avec un visage ouvert, & d'un mot échappé comme sans dessein, mais dit à propos, il fixoit le cœur de l'époux à sa femme légitime, & le détachoit de toutes ses concubines. Il affectoit quelquefois de ne parler que de choses indifférentes, sans dire un seul mot qui sentît le reproche; & ce silence énergique leur faisant craindre un abandon sans re-

tour, & une mort prochaine dans leur péché, ils se jetoient à ses pieds, en demandant pénitence. De la capitale il se transporta dans tous les forts, dans toutes les habitations, & dans tous les navires. Il veut bannir le vice de la dernière chaloupe. La vie d'un soldat, l'ame d'un matelot est aussi précieuse à ses yeux, que celle d'un officier de premier ordre. Il est tel soldat, dont la conversion lui a coûté plusieurs semaines consécutives d'assiduité, de familiarité, de complaisance, de grossièretés souffertes avec une douceur toujours plus engageante. Il en est un autre, au jeu même duquel il eut la condescendance de s'intéresser, afin de suspendre les fougues d'un désespoir tout prêt à le faire périr de sa propre épée, ou à le précipiter dans la mer: après quoi Xavier lui inspira une componction si sincère, que le pénitent, donnant l'exemple du changement le plus rare peut-être de tous, fit & tint la résolution de s'abstenir à jamais des jeux de hazard. Ces conversions subites ne furent pas néanmoins de ces ferveurs passagères qui n'ont point de suite. La piété s'établit solidement par-tout: ceux qui se confessoient à peine une fois l'année, le firent chaque mois réglément; &

dans Goa au moins, les familles furent si bien réglées, qu'elles sembloient une colonie nouvellement transportée d'ailleurs.

Quand l'homme de Dieu eut ainsi épuré les mœurs des chrétiens, il crut pouvoir s'employer avec succès à la conversion des infidèles. Sur la côte orientale de la presqu'isle en deçà du Gange, depuis son cap le plus méridional, dit de Comorin, jusqu'à l'isle de Manar, s'étend une terre brûlée par les ardeurs du soleil, si stérile & si dépourvue des commodités de la vie, qu'aucun étranger ne vouloit s'y établir. Elle n'est habitée que par des peuplades indigentes, nommées Paravas ou pêcheurs, qui passent leur vie dans le sein de la mer, pour y pêcher les perles au profit de marchands avides, dont ils reçoivent à peine en échange de quoi fournir à leur étroite subsistance. Cette peinture faite à Xavier de la côte de la pêcherie, fut pour sa charité l'invitation la plus engageante. Joignant l'humilité à l'amour des souffrances, il alla demander la bénédiction de l'évêque de Goa, auquel il déclara, prosterné à ses pieds, qu'il ne prétendoit user qu'avec son agrément, des pouvoirs de légat qu'il tenoit du Souverain Pontife.

Ayant débarqué au cap de Comorin,

qui eſt éloigné de Goa d'environ deux cens lieues, il rencontra d'abord un village tout idolâtre, & ne voulut point paſſer outre ſans avoir annoncé le nom de Jéſus-Chriſt. Ses paroles firent peu d'effet. Il falloit des prodiges ſemblables à ceux des apôtres, pour opérer des œuvres non moins étonnantes que les leurs. Une femme du village, cruellement tourmentée depuis trois jours par les douleurs de l'enfantement, étoit au moment d'expirer. Le ſaint l'alla voir, l'exhorta à prendre confiance au Dieu des chrétiens, & lui expliqua les principes du chriſtianiſme. La malade demanda le baptême, en diſant qu'elle croyoit de tout ſon cœur. Xavier lut un Evangile ſur elle, & la baptiſa. Elle accoucha ſur le champ, & auſſi-tôt ſe trouva parfaitement rétablie. Cette merveille remplit la maiſon d'étonnement. Toute la famille ſe jeta aux pieds du ſaint, & il n'y eut pas une perſonne qui ne reçut le baptême, après l'inſtruction convenable. La nouvelle s'en répandit dans tout le village & les habitations voiſines. Un officier commis pour recevoir le tribut au nom du prince du canton, fut ſi frappé lui-même, qu'il rendit témoignage à l'excellence de la foi

chrétienne; après quoi, ces peuples, tenus sous la dépendance la plus servile, & arrêtés jusques-là par la crainte, accoururent tous avec empressement pour recevoir le baptême. Le concours étoit si grand, que souvent Xavier, à force de baptiser, ne pouvoit plus lever le bras, & que la voix lui manquoit à force de répéter les prières. Les seuls enfans, morts peu après leur baptême, montèrent au nombre de plus de mille.

Ses succès furent encore plus abondans au royaume de Travancor, sur la côte occidentale, où le missionnaire infatigable alla par terre, en traversant la presqu'isle dans toute sa largeur. On voit dans ses lettres, qu'en un mois il y baptisa dix mille idolâtres, & que souvent en un seul jour il baptisoit un village entier & très-peuplé. Aussi fut-ce là que le don des langues, le don de prophétie, le don de guérir toutes les maladies & de ressusciter les morts, la vertu de terrasser d'un mot ou d'un geste une armée de barbares conjurés contre ses chers néophytes, commencèrent à lui être communiqués, avec cette plénitude qui l'a rendu semblable aux premiers apôtres. Le Roi de Travancor, si miraculeusement délivré de l'irruption

des Badages venus pour ravager ſes Etats, voulut voir le Thaumaturge, l'embraſſa comme ſon libérateur & ſon père, en lui diſant devant tout le monde: Je me nomme le grand Roi, & l'on vous nommera déſormais le grand-père. Il fit auſſi-tôt publier, tout idolâtre qu'il étoit, qu'on eût à obéir au grand-père comme à ſa propre perſonne, & que quiconque voudroit être chrétien, le fût ſans rien craindre. À l'exception du Roi, moins attaché à ſes Dieux qu'à ſes plaiſirs, ce royaume l'un des plus conſidérables de la preſqu'iſle, fut chrétien en quelques mois. Et qu'on juge de ces converſions, par celles qui ſe firent en même temps à Manar par un diſciple de Xavier. Le Roi de cette iſle, idolâtre bien différent de celui de Travancor, & implacable ennemi de la religion chrétienne, ordonna de mettre à mort tous ceux de ſes ſujets qui l'avoient embraſſée, ſans épargner ſon fils aîné qui étoit du nombre, avec pluſieurs ſeigneurs de la cour. Entre ſix à ſept cens qui furent pris, il n'y en eut pas un ſeul qui n'aimât mieux être égorgé, que de renoncer ſa religion.

Ces triomphes de l'évangile ſe répandirent par toutes les Indes, & le Dieu

des chrétiens y devint si vénérable, que les peuples les plus infatués de leurs idoles envoyoient prier le saint homme de les venir baptiser. Ce fut alors qu'affligé de ne plus suffire à une moisson si abondante, & de ne pouvoir attirer assez d'ouvriers en écrivant de tous côtés, il fut saisi des transports extraordinaires qui lui font dire dans l'une de ses lettres : Il me vient en pensée de parcou- Xaver.
rir les académies de l'Europe, sur-tout Ep. 9.
la florissante université de Paris, & d'y crier de toutes mes forces : Ah ! combien d'ames perdent le ciel par votre faute, tandis qu'une vaine ombre de gloire vous fait oublier les intérêts de Jésus-Christ, & le traitement effroyable de ceux qui auront enfoui le talent qu'il leur a confié. Il écrivit en effet, du fond des Indes en Sorbonne, une lettre dont l'original s'est perdu, mais dont plusieurs savans, & en particulier Jean de Rada, compatriote du saint, tirerent copie, en admirant la charité apostolique qu'elle respiroit à chaque ligne.

Ces pensées enflammant toujours davantage son zèle, & le pressant de remplir sa destination dans toute son étendue, il résolut de passer à la presqu'isle d'au delà du Gange, & de porter la

lumière évangélique, d'isle en isle, de royaume en royaume, jusqu'aux extrémités de l'Asie. Il eut la dévotion d'aller auparavant implorer le secours du Ciel, sur le tombeau de l'Apôtre saint Thomas, premier instituteur de la chrétienté des Indes. Vingt-six ans auparavant, les Portugais avoient trouvé, en 1523, quelques restes d'un corps humain, avec la pointe d'une lance, au milieu des ruines de l'ancienne ville de Méliapor, dans une chapelle que les gens du pays disoient avoir été bâtie par le Saint Apôtre. Ils assuroient encore, que cette lance étoit celle dont il avoit été percé dans son martyre. Cette tradition, jointe à quelques inscriptions qui la confirmoient, engagea le Roi de Portugal à rebâtir la ville de Méliapor, & à lui donner le nom Portugais de San-Thomé. Ce qui prouve bien mieux encore, sinon la vérité de la tradition, au moins la sincérité de la persuasion où l'on en étoit, c'est l'air de vertu qui s'exhaloit, pour ainsi dire, de ces monumens sacrés, & qui avoit si bien préservé cette colonie Portugaise de la corruption générale des autres, que Xavier, après l'avoir reconnue, dit qu'il n'avoit pas vu dans toutes les Indes une ville si chrétienne.

Maff. Hist. Ind. l. 8. Kircher. Chin. Illust. p. 91. Baill. T. III. p. 270.

Outre les fonctions de ſa dévotion propre, il n'y eut guère autre choſe à faire, que de tirer de la moleſſe orientale quelques particuliers en petit nombre, & de porter les autres aux obſervances parfaites de l'évangile. Il partit enſuite pour Malaca, & pour les terres éclairées des premiers rayons du ſoleil naiſſant : carrière encore tout autrement ſemée de travaux que l'Inde ni le Gange, & qu'on lui verra fournir avec le même ſuccès.

Il ne ſuffiſoit pas cependant de remplacer les déſerteurs de l'Egliſe : il falloit encore leur imprimer une flétriſſure, qui les mît hors d'état d'étendre davantage les progrès de la ſéduction. Le Ciel enfin avoit entendu les gémiſſemens de tous les vrais fidèles, qui demandoient depuis ſi long-temps le concile œcuménique, comme la ſeule digue ſuffiſante contre ce débordement de toutes les erreurs & de tous les ſcandales. La paix s'étoit faite entre Charles V & François I, dociles enfin aux inſtances paternelles du Souverain Pontife ; & dans le monde chrétien, bouleverſé depuis ſi long-temps par leurs animoſités réciproques, on pouvoit déſormais aſſigner un lieu tranquille & ſûr pour l'aſſemblée des prélats. On s'étoit convaincu de la mau-

vaise foi des sectaires, qui, après avoir demandé les premiers le concile, montroient clairement par leurs chicanes inépuisables, qu'ils n'en adopteroient aucun, où la doctrine de l'Eglise ne fût autant renversée que l'ordre antique & invariable prescrit par l'Esprit saint pour les assemblées qu'il veut régir lui-même. Alors le Pape Paul III, après avoir encore pressenti les dispositions des Princes, donna la bulle de convocation, en date du dix-neuvième de mars 1544, & il indiqua le concile à Trente, sur la frontière du Tirol, entre l'Italie & l'Allemagne, pour le quinzième de mars de l'année suivante. Cependant il survint encore différens obstacles, & principalement de la part de Charles V, qui avoit demandé le concile avec le plus d'ardeur; ce qui en fit différer l'ouverture jusqu'au troisième dimanche d'Avent, qui, cette année 1545, tomboit le treize de décembre. Telles furent les contradictions, qu'en proportion de son excellence, devoit éprouver cette œuvre de Dieu. Mais que la peine fut avantageusement compensée, par les fruits qu'on en recueillit enfin!

Fin du dix-septième Volume.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1517, jusqu'à l'an 1545.

TOME DIX-SEPTIÈME.

PAPES.

CCXV. LEon X, mort le 1 Décembre 1521.

CCXVI. Adrien VI, élu le 9 Janvier 1522, mort le 24 Septembre 1523.

CCXVII. Clément VII, 19 Novembre 1523, 25 ou 26 Septembre 1534.

CCXVIII. Paul III, 13 Octobre 1534.

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

MAximilien I, 1519.
Charles V, ...

ROIS DE FRANCE.

François I, ...

ROIS D'ESPAGNE.

Charles V, ...

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri VIII, ...

Sectaires.	*Persécutions.*
Luther, 1517	Persécution systématique, & suivie de la part des Luthériens partout où ils étoient les plus forts, au moins contre les ecclésiastiques & les religieux, qu'ils dépouilloient de leurs biens, & chassoient de leurs églises, en ajoutant souvent à l'usurpation les outrages & les traitemens inhumains, tant en Allemagne, qu'en Danemarck & en Suède.
Mélanchton, disciple de Luther; & d'abord aussi Carlostad.	
Zuingle, chef des Sacramentaires, 1519.	
Œcolampade, associé à Zuingle, en 1524.	
Muncer chef des Anabaptistes, 1525.	
Le Fèvre, dit Schmidelin, chef des Ubiquitaires, 1527.	
Bucer, chef des Luthéro-Zuingliens, 1528.	
Quintin, chef des Libertins, 1530.	Guerre intestine allumée par l'hérésie entre les citoyens de Genève & les divers Cantons de la Suisse, & poussée avec toute la fureur qu'inspirent la discorde & le fanatisme.
Michel Servet, chef des Anti-Trinitaires, 1531.	
Jean Bécold, ou Jean de Leyde, chef & Roi des Anabaptistes de Munster, 1534.	
Calvin, 1534.	Brigandages & cruautés effroyables des Anabaptistes, dans la guerre des Paysans en Allemagne, dans les Pays-Bas, & sur-tout dans la ville de Munster.
Jean de Géléen, chef des Anabaptistes des Pays-Bas, 1535.	
Agricola, chef des Antinomes, 1538.	
David George, fanatique impie, 1544.	Fureur sanguinaire de Henri VIII, contre les religieux, les prêtres, la noblesse & le peuple catholiques, depuis que son incontinence eut été condamnée à Rome en 1534, jusqu'à la fin de son regne, qui fut encore de treize ans.

Ecrivains Eccléſiaſtiques.

LE cardinal Adrien Cornetto, vers l'an 1418. C'eſt un des premiers écrivains qui ait travaillé avec ſuccès au rétabliſſement de la belle latinité. On peut s'en convaincre par ſon traité *de Sermone latino*, rempli d'excellentes recherches

Jean Trithème, 1518, né au bourg de Tritenheim au diocèſe de Trèves, abbé Bénédictin de Sphanheim dans le diocèſe de Mayence, & l'un des plus ſavans hommes de ſon temps. Entre ſes nombreux ouvrages en tout genre, & juſques ſur les diverſes manières d'écrire en chiffre, le plus conſidérable eſt ſon Catalogue des auteurs eccléſiaſtiques, où il eſt parlé de huit cent ſoixante-dix auteurs.

Geoffroi Bouſſard, docteur de Paris, 1520. Il eſt auteur d'un traité curieux ſur la continence des prêtres.

Principaux Conciles.

COncile de Dublin 1518. pour la réformation des mœurs, dont enfin on ſentoit par-tout la néceſſité, & qu'on vouloit au moins préparer à recevoir ſa perfection au concile œcuménique, demandé avec tant d'ardeur.

Concile de Rouen, 1522, ſur la diſcipline, & pour les mêmes fins que le précédent.

Concile de Mexique, 1525. Quatre ans après la réduction de ces idolâtres, abandonné à tous les excès, ce concile célébré avec la même dignité que dans les plus anciennes Egliſes, ordonna que ceux qui ſe feroient chrétiens n'auroient qu'une ſeule femme, & qu'ils l'épouſeroient ſelon les cérémonies accoutumées de l'Egliſe.

Concile de Rouen, 1527, ſur la doctrine & la diſcipline.

Conciles de Paris, de Bour-

Ecrivains Ecclésiastiques.	*Principaux Conciles.*
Claude Seyssel, archevêque de Turin, 1520. On a de lui un très-grand nombre de savans ouvrages. On estime particulièrement son histoire de Louis XII, & celle des Vaudois.	ges & de Lyon, 1528. On y condamna les erreurs de Luther, & des autres novateurs. On fit ensuite plusieurs décrets dogmatiques, semblables à ceux que porta depuis le concile de Trente; & l'on y ajouta plusieurs réglemens touchant les mœurs & les observances communes de l'Eglise. Les actes de ces 3 conciles sont datés de l'an 1527, suivant l'usage où l'on étoit alors en France, de commencer l'année à Pâques.
Silvestre Mozzolin, 1520, appelé communément Silvestre de Prierio, parce qu'il étoit né au village de ce nom, dans l'Etat de Gênes. L'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à ce savant Dominicain, est sa Somme morale, ou *la Somme des sommes*, ainsi nommée, parce qu'il y a recueilli en substance les sommes des autres théologiens fameux.	Concile de Cologne 1535. On y traita très-au long du devoir des évêques, des prêtres, des diacres & des soudiacres, des curés, des chanoines & des prédicateurs; puis des sacremens, de la sépulture, sans parler néanmoins du purgatoire, des religieux, des religieuses, des chevaliers Teutoniques, en un mot de presque toutes les observances Catholiques. Six ans après néanmoins,
Jean Reuchlin, 1522, dit Capnion, ou Fumée, qui est la traduction de son nom Allemand. C'est un des plus savans hommes que l'Allemagne ait produits en tout genre de littérature, & sur-tout dans la connoissance des langues savantes. On lui a obligation du goût que	

Ecrivains Ecclésiastiques.	*Principaux Conciles.*
reprirent les Catholiques du seizième siècle, pour l'étude de l'hébreu. Dans le nombre très-grand des ouvrages qu'il a laissés, on remarque une vaste littérature & une érudition profonde.	l'archevêque Herman de Weiden, épris de passion pour une femme, se fit Luthérien.
Antoine de Lebrixa, bourg d'Andalousie, 1522. Il fut employé par le cardinal Ximenès à l'édition de la Polyglotte, & fut un des savans qui contribuerent le plus à la renaissance des lettres. Dans le grand nombre de ses ouvrages, on estime particulièrement ses Dissertations sur différens endroits des plus difficiles de la bible.	Concile de Mayence, d'Osnabruck & de Munster, 1538. Il a pour titre, *Concile de cardinaux & d'autres prélats choisis pour l'amendement de l'Eglise*; c'est-à-dire pour la préserver des innovations qu'introduisoient les hérétiques.
Paul Cortez, né en Toscane, vers 1526. Il fut si versé dans les belles-lettres, que les plus célèbres littératures de son temps, tels qu'Ange Politien & Pic de la Mirandole, recherchèrent son amitié. Il forma & il exécuta le projet de donner en latin très pur, des commentaires sur les quatre livres des sentences : mais il y oublia que, si le style de la chose est le meilleur dans tous les genres, il est de toute nécef-	Conciles de Petrikow, ou Paterkau dans la Basse-Pologne, 1539, 1540 & 1542. Ils furent assemblés pour la liberté de l'Eglise de Pologne, pour la réformation du clergé, & pour s'opposer au débordement des nouvelles hérésies, regardées avec une horreur égale dans toute l'étendue de l'Eglise Catholique.

ſité en matière de religion. On lui reproche d'avoir uſé d'expreſſions qui donnent un air profane à nos myſtères.

Jacques Hochſtrat, 1527, Dominicain Flamand, plus célèbre que digne de ſa célébrité, & uniquement recommandable, comme écrivain, en ce qu'il fut l'un des premiers à s'élever contre Luther: il exhortoit le Pape à n'employer que le fer & le feu contre ce novateur. Dans tous ſes nombreux ouvrages, il montre plus de zèle, ou pour mieux dire, plus d'emportement que de ſcience.

Thomas de Vio Dominicain, le cardinal Cajétan, 1534. Il paſſa pour l'un des plus habiles théologiens de ſon temps; & malgré les affaires importantes dont il fut chargé, il a laiſſé un très-grand nombre d'ouvrages, dont le plus fameux eſt ſon traité de la comparaiſon de l'autorité du Pape & du Concile.

Henri-Corneille Agrippa, d'une ancienne maiſon de Cologne, 1535. Savant en théologie, en juriſprudence, en médecine, en tout genre de littérature; rien ne parut plus lui plaire que le paradoxe. Le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt ſon traité de la Vanité des ſciences, & de l'excellence de la parole de Dieu, où il entreprend de prouver, long-temps avant l'éloquent rêveur du dix-huitième ſiècle, qu'il n'eſt rien de plus pernicieux que les ſciences & les arts. Il compoſa auſſi un traité de l'Excellence des femmes au deſſus des hommes. Sa perſonne même fut une ſorte de paradoxe; puiſqu'il fut accuſé d'être un grand Magicien, tandis que ſon extrême pauvreté atteſtoit tout le contraire.

Jean Driedo, ou Dridoens, 1535. On a de ce docteur de Louvain quatre volumes *in-fol.* d'ouvrages

théologiques. Le plus curieux est sa Concorde du libre arbitre avec la prédestination divine.

Erasme, 1536, le plus bel esprit & le plus savant homme de son siècle. Génie universel; grammaire, rhétorique, philosophie, théologie, tout étoit de son ressort; & chaque matière prenoit sous sa main toutes les formes qu'il vouloit lui donner. Ses commentaires sur le Nouveau Testament, ses paraphrases, ses livres de piété, ses épîtres, ses apologies, ses traductions, ses compositions dans tous les genres sont écrites chacune dans le style qui lui est propre, & avec une pureté de diction, une élégance, & quand il est à propos, avec une force d'éloquence, qui ne le cedent à aucun écrivain. Il a le mérite particulier d'avoir entre les modernes donné un des premiers exemples, & le plus efficace de tous, pour traiter nos mystères avec la dignité & la majesté qui leur conviennent. C'est à lui qu'on doit principalement le rétablissement des belles lettres, les éditions correctes des saints Pères, la critique & le goût de l'antiquité.

Jean Louis Vivès, 1537. On a de ce docte Espagnol, l'un des plus justement renommés du seizième siècle, un excellent commentaire sur la Cité de Dieu de saint Augustin, un traité de la religion, & d'autres ouvrages estimés.

Jacques le Fèvre d'Estaples au diocèse d'Amiens, 1537. Le traité curieux des trois Magdeleines, qu'il nous a laissé, entre autres ouvrages, marque les progrès que la critique avoit déjà faits de son temps.

Jacques Merlin, docteur de Paris, 1541. C'est le premier écrivain qui ait donné une collection des conciles; & l'on y trouve beaucoup d'exactitude, avec un amour marqué de la vérité. Il a donné aussi

des éditions de plusieurs Pères, entre autres d'Origène, qu'il entreprend de justifier des erreurs qu'on lui impute.

Sanctès Pagnin, Dominicain de Lucques, 1541. Parmi ses savans ouvrages, on remarque sa traduction latine de toute la bible, faite sur l'hébreu, & la meilleure qui ait été donnée depuis saint Jérôme.

Josse Clicthoue, Flamand, docteur de Paris, 1543. C'est le premier théologien qui ait écrit contre Luther; & dans ses nombreux ouvrages de controverses, on ne trouve pas moins de modération, que d'érudition & de solidité.

Jean d'Eck, ou Eckius, 1545. Ce savant professeur d'Ingolstad ne se rendit pas moins recommandable par son zèle pour la foi, que par ses controverses & ses disputes contre Luther & les autres chefs des Protestans. Il ne fut jamais arrêté, ni par le soin de sa fortune, ni par l'amour du repos, ni par la crainte même du martyre, auquel au contraire il ne sembloit qu'aspirer.

FIN.

ɛs d'O-
erreurs

1. Par-
duction
, & la
Jérôme.
1543.
ntre Lu-
contro-
ration ,

ofeſſeur
nandable
roverſes
es chefs
i par le
pos , ni
au con-

